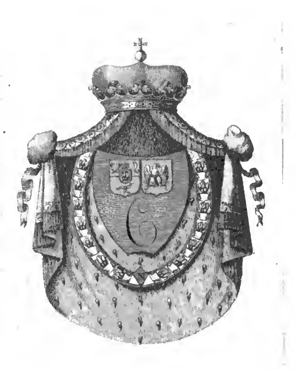




CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE, CRITIQUE, etc.

Troisième et dernière Partie.

T. IV.

IMPRIMERIE DE Mme Ve JEUNEHOMME.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

PENDANT UNE PARTIE DES ANNÉES 1775-1776, ET PENDANT
LES ANNÉES 1782 A 1790 INCLUSIVEMENT,

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

Troisième et dernière Partie.

TOME QUATRIÈME.



PARIS,
F. BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-CŒUR, N° 10.
1813.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE,

CRITIQUE, etc.

JUILLET 1786.

On a donné, le mardi 23 mai, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation de *Thémistocle*, tragédie lyrique. Le poëme est de M. Morel, l'auteur d'*Alexandre dans les Indes*, de la *Caravane* et de *Panurge*. La musique est de M. Philidor.

Duryer, le jésuite Folard et Campistron, sous le titre d'*Alcibiade*, ont traité jadis le même sujet; M. Morel n'a suivi le plan d'aucune de ces tragédies : son opéra est une imitation de celui de l'abbé Métastase, qui n'a jamais réussi en Italie, quoique ce soit un de ceux où brille le plus le talent de ce grand poète, par la raison que l'héroïsme est le caractère le moins propre à l'expression musicale. La musique ne saurait rendre heureuse-

ment que les passions qui tiennent à la nature, et non celles qui sont de convention; c'est ce qui avait engagé le poète italien à mêler au dévouement patriotique de Thémistocle l'amour de Mandane pour Néocle, et celui de sa sœur, jetée avec lui en Perse par la même tempête, pour Lysymaque, l'ambassadeur des Athéniens. M. Morel a essayé de même de faire porter l'intérêt de son opéra de *Thémistocle*, moins sur l'attachement de ce héros persécuté par la Grèce que sur la situation de son fils, partagé entre les sentimens de l'amour et ce qu'il doit à son père et à sa patrie; mais la manière dont il a lié cet amour à l'action principale, au lieu d'y attacher une sorte d'intérêt, a semblé détruire celui que présentaient naturellement le caractère et la situation dans laquelle se trouve Thémistocle.

Cet opéra, déjà tombé à Fontainebleau, a eu le même sort à Paris. Le poëme, malgré la rapidité des évènemens qui s'y succèdent avec plus ou moins d'invraisemblance, a paru froid, sans mouvement; il languit par les moyens même qui semblaient devoir en ranimer la marche. Le style diffus, lâche, sans couleur et continuellement prosaïque, style qui distingue le talent de l'auteur de *la Caravane* et de *Panurge*, convenait peu sans doute à une tragédie lyrique de ce genre. C'était une difficulté de plus à vaincre pour le musicien, et malheureusement M. Philidor, dans cet ouvrage, a paru fort au-dessous du talent qui l'avait placé à la tête de nos compositeurs français.

Les Synonymes de madame de St..l ont eu trop de succès pour que la malignité ne se soit pas empressée de s'en venger. La plaisanterie de M. de Thiars n'a pas paru assez directe; on s'est permis d'en faire une critique beaucoup plus amère, mais dont tout l'artifice ne consiste qu'à employer des expressions très-propres à rendre vivement des idées fines et originales pour ne dire que des choses communes, parce qu'employées ainsi, ces expressions doivent paraître recherchées et ridicules, comme le seraient de fort beaux habits dont on s'aviserait d'affubler un homme du peuple. C'est sur les mots les moins synonymes, *naturelle* et *précieuse*, qu'on a parodié les synonymes *franchise* et *véracité*.

Naturelle et *Précieuse*.

On est *naturelle* par caractère et *précieuse* par système. On est naturelle sans projet; on est précieuse parce qu'on le veut.

Le naturel *interrogé*, on sait à quoi s'en tenir; mais la préciosité, qui est une prétention, *cède toujours le pas* à une prétention *d'un ordre supérieur, alors qu'elle la rencontre.*

L'esprit naturel aime à se faire comprendre l'esprit qui ne l'est pas travaille à se faire admirer.

Une précieuse qui veut être naturelle peut dire une vérité, mais jamais naturellement.

Si l'on persuadait à une femme naturelle qu'il serait de son intérêt d'être fausse, *cela n'avancerait*

à rien, car elle ne pourrait exécuter sa résolution. Si on persuadait la même chose à une femme précieuse, le plus difficile serait fait. Je regarde le visage d'une femme naturelle, et je sens qu'elle m'inspire la confiance; j'écoute les paroles d'une précieuse, et j'éprouve le contraire. Il faut souhaiter d'être aimé de la première, mais ne jamais désespérer de posséder la seconde; l'envie d'être louée, qui a dénaturé son caractère, vous offre mille moyens de la séduire. Dans le commencement de la vie, on croit que l'affectation a de l'avantage sur le naturel, et l'affectation mène à la fausseté, qui est un vice. Mais le naturel ne déconcerte pas la fausseté; *c'est une manière d'être contre une manière d'être.* Cependant, si j'avais à choisir, j'aimerais mieux vivre avec une femme naturelle; je conviens qu'elle pourrait me dire ce qu'elle devrait me cacher, mais si elle me disait que je lui plais, je la croirais entraînée par moi à faire ce que je lui demande, et je la préférerais à la première qui jouerait l'émotion et le sentiment. Il est plus doux d'obtenir que de recevoir le plaisir qu'on a résolu de donner. Je la préférerais aussi parce que les mouvemens naturels ont cet avantage sur les minauderies, qu'ils exigent moins de façons et donnent les mêmes jouissances.

Une des objections le plus souvent répétées contre l'utilité de l'établissement du Lycée, est que tout ce qu'on y entend peut se lire dans le cabinet avec tout autant de fruit. Voici de quelle manière

M. de la Harpe a trouvé l'occasion d'y répondre dans une des dernières séances consacrées à l'analyse raisonnée des *Institutions* de Quintilien.

« Ce qu'a dit Quintilien de celui qui parle est » tout aussi vrai de celui qui écoute. Dans l'un et » l'autre cas, on est bien moins seul qu'en société, » et cette observation est ici, ce me semble, d'au- » tant mieux placée qu'elle peut servir de réponse » à l'objection que quelques personnes ont faite » contre cet établissement si honorable aux let- » tres, et à qui votre approbation, Messieurs, » manifestée par des témoignages si flatteurs, pro- » met cette stabilité qui seule peut le rendre na- » tional. On a dit que tout ce qu'on entend dans » le Lycée pouvait se lire dans le cabinet avec tout » autant de fruit. J'oserais croire, au contraire, et » cette opinion est fondée sur la nature et l'expé- » rience, que si nous sommes assez heureux pour » être de quelque utilité, elle doit être ici plus » certaine et plus étendue que partout ailleurs. Je » connais tous les avantages de la lecture particu- » lière, surtout dans les matières abstraites qui » exigent beaucoup de méditation; mais pour » celles que nous traitons ici, qui généralement » ont plus besoin d'être bien saisies qu'approfon- » dies long-tems, qui sont plus faites pour donner » du mouvement à l'esprit que pour le condam- » ner au travail, la forme des assemblées publiques » nous paraît préférable à toutes les autres. En ce » genre, l'oreille vaut mieux que l'œil pour rete- » nir et arrêter la pensée. Les sensations sont plus

grands avantages qui déterminent l'abbé Brun à regarder la découverte du Nouveau Monde *comme un vrai germe de félicité universelle.*

Les vues de M. l'abbé Brun n'ont rien de neuf, et sa manière de les exprimer n'a pas même le mérite d'être originale. Le moyen qu'il propose pour extirper l'irréligion est le seul qui soit curieux; devait-on l'attendre d'un *prêtre catholique?* C'est le projet *de réunir tous les chrétiens dans une seule communion*, et, pour l'exécuter; il ne demande que le secours d'un concile *œcuménique.* L'auteur, qui ne fait rien à demi, s'est donné la peine de dicter lui-même la bulle que le pape doit adresser à tous les souverains pour la convocation de ce concile; le saint Père y déclare modestement *qu'il ne prétend pas faire tomber d'accord les différentes sectes qu'il invite à un concile sur tous les articles de sa croyance, que l'on se bornera simplement à convenir des points les plus essentiels, et que toutes les décisions seront appuyées sur l'ancien Testament et sur les lumières de la raison* (sauf à concilier sans doute ces deux autorités le mieux qu'on pourra). L'abbé Brun fait ensuite tous les règlemens, tous les décrets que le concile doit sanctionner; *il permet la communion sous les deux espèces;* il veut que *l'office divin se fasse en langue vulgaire;* il veut *que les prêtres laïcs* (car il admet encore les vœux monastiques en réservant aux princes le droit d'en dispenser) *jouissent, à l'égard du mariage, des mêmes droits que les autres citoyens.*

Ce sont bien plus les préceptes religieux de l'abbé Brun que ses idées politiques qui l'ont fait renvoyer de la congrégation de l'Oratoire. Il a voulu résister aux ordres du supérieur général, du père Moisset, et rester malgré lui dans une des maisons de l'Oratoire voisine de Paris; le supérieur s'y est rendu, et pendant l'absence de l'abbé Brun il a fait ouvrir sa chambre par un serrurier, et transporter tous ses effets dans le logement du portier de la maison. L'abbé Brun, à son retour, a prétendu que, dans ce déplacement peu légal, on lui avait pris dix-sept mille livres de billets de caisse, et en a voulu rendre responsable le père Moisset; mais sa réclamation n'étant pas appuyée de preuves qui établissent qu'il eût cette somme en son pouvoir, et n'ayant été faite que quelque tems après le déplacement dont il se plaignait, les tribunaux l'ont débouté de sa demande. Ce sont les mémoires auxquels cette contestation a donné lieu qui ont fait connaître *le Triomphe du Nouveau Monde*, ignoré jusqu'à cet instant. Le gouvernement n'a pas tardé de suspendre, par un arrêt du conseil, le privilége accordé à un livre où, entre autres folies, on ose avancer que l'incendiaire, l'empoisonneur, le parricide, le régicide même, ne doivent être punis que d'une prison perpétuelle, et tous les autres crimes traités comme des maladies plus ou moins opiniâtres. On peut croire que sur ce seul paradoxe le censeur eût refusé de munir l'ouvrage de son approbation, s'il se fût

donné la peine de le lire; il aura mieux aimé se contenter de signer l'éloge emphatique qu'il y a lieu de croire que l'auteur lui en a fait lui-même. Voici en quels termes cet éloge est conçu : « Sublimité d'idées, noblesse de sentimens, » pureté de langage, clarté, énergie de style, » justesse de raisonnemens, sagesse de principes, » objets majestueux, vues profondes, tout m'a » paru concourir à lui assurer non seulement un » accueil favorable, mais même une place dis- » tinguée parmi le petit nombre d'ouvrages di- » gnes de passer à la postérité. A Paris, ce 21 » novembre 1784. Signé *Robert de Vaugondy*, » censeur royal. »

Passe-port qui n'a pas empêché que l'ouvrage n'ait demeuré enseveli plus de dix-huit mois dans la plus profonde obscurité, et ne soit tout prêt à y retomber pour n'en plus sortir.

Réflexions d'un citoyen non gradué, sur un procès très-connu; brochure in-4° imprimée à Francfort, ainsi l'annonce le titre, mais qui, jusqu'à présent du moins, ne se trouve guère que chez les amis de l'auteur.

Ce citoyen non gradué est M. le marquis de Condorcet; et quoique ces réflexions paraissent avoir été jetées sur le papier avec assez de précipitation, il est aisé d'en reconnaître l'auteur à cette précision d'idées qui caractérise sa manière d'écrire, et à cette amertume de plaisanteries qui, mêlée aux apparences d'une douceur et d'une

bonhomie inaltérables, l'a fait appeler, dans la société même de ses meilleurs amis, *le mouton enragé*.

L'auteur commence d'abord par donner une analyse aussi courte, aussi serrée du procès des trois innocens condamnés aux galères par le juge de Chaumont, et à la roue par le parlement de Paris, que celle de M. le président Dupaty.

Il traite deux questions particulières; d'abord si l'on a bien fait de publier le mémoire de M. Dupaty, et l'on ne doute pas qu'il ne soit pour l'affirmative; ensuite quelle doit être la conduite du parlement; il répond : *Le silence, c'est le devoir de tout juge dont on attaque la décision.* Il n'est, selon lui, ni de la dignité du parlement, ni de son intérêt, de combattre l'opinion publique par des arrêts qui ne feraient que lui donner plus de force.

« On nous assure, ajoute-t-il enfin, c'est la » dernière de ses réflexions, on nous assure que » le magistrat qui a dénoncé au parlement le » mémoire en faveur des accusés, après avoir » supposé que tous les juges les avaient regar- » dés comme coupables, et n'avaient différé d'o- » pinion que sur le supplice, ce qui n'est pas » assez vrai même pour une dénonciation, a » beaucoup insisté *sur l'aménité connue de l'âme* » *de M. le rapporteur, qui avait opiné à la roue.* » *L'aménité et la roue!* Nous espérons qu'il » voudra bien s'occuper de faire brûler ce petit » écrit, suivant l'heureuse invention de l'Em-

» pereur Tibère, dont il ne manquera pas aussi » de louer l'aménité, et que notre petite dia- » tribe obtiendra le même honneur que le *Cym- » balum Mundi*, les mandemens de l'auteur de » *Marie Alacoque* et le *Voyage de Figaro*, etc. »

Anecdotes du voyage de Louis XVI en Normandie.

d'Houdan, le 21 juin 1786, à 7 heures et demie du matin.

Le roi, en passant par cette ville, a été obligé de descendre de sa voiture pendant quelques instans. Plusieurs femmes se trouvant sur son passage, une d'elles, épouse du sieur Maréchal, chirurgien, s'est prosternée à ses pieds en lui baisant la main. Le roi l'a relevée avec bonté. Encouragée, elle s'est jetée à son cou, et l'a embrassé à plusieurs reprises. Sa majesté, soupçonnant qu'elle désirait quelques secours pour des malheureux, porte la main à sa poche, mais celle-ci lui avoue que c'est une grâce qu'elle ose lui demander, celle de faire terminer un procès dont dépendait le sort de la veuve Leblanc, fermière de M. le duc de Luynes, et aubergiste, chargée de douze enfans. Le roi a eu la bonté de lui dire qu'il y prendrait le plus vif intérêt; la suppliante l'a embrassé de nouveau. Il rit beaucoup et demande à la veuve Leblanc si elle veut aussi l'embrasser; celle-ci, pénétrée d'un profond respect, s'est contentée de lui baiser le pan

de son habit. Le roi lui a dit plusieurs fois de lui donner à Mantes, où il passerait le 29 à quatre heures du soir, un mémoire afin de lui faire rendre justice, et a encore envoyé M. le duc de Coigny lui réitérer de ne pas y manquer.

Sa majesté, infiniment satisfaite de la réception de la ville d'Houdan, en est partie en riant beaucoup de cette aventure.

De Caen, le 27 juin 1786.

Le roi est arrivé le 21, à neuf heures du soir, au château d'Harcourt, après avoir dîné dans une auberge à Laigle avec ce qu'il avait apporté.

La maîtresse de la maison a été si contente, qu'elle lui a sauté au cou; S. M. n'à fait qu'en rire. A Falaise, cinquante filles vêtues en rose et blanc ont entouré S. M., et l'ont couverte de roses. Elle a comblé de bonté tous les lieux où elle a passé, et s'est montré populaire envers tout le monde.

Elle a été reçue à Harcourt par M. le duc et madame la duchesse à la porte du vestibule avec toute sa société. Ses gardes-du-corps, qui étaient arrivés la veille, se sont emparés de la garde intérieure du château. L'extérieur du château a été gardé par un détachement de grenadiers du régiment d'Artois, en garnison à Caen.

M. le duc de Mortemart, comme gendre de M. le duc d'Harcourt, a voulu le servir, mais il l'a fait mettre à table. Tout le château était rempli; le monde venait de plus de dix lieues; le

roi a permis qu'on le vît souper. Les grenadiers formaient une haie en avant du peuple.

Le lendemain il est parti à huit heures pour Caen. Il y est arrivé à dix, et est venu relayer aux casernes, où le régiment d'Artois commençait une double haie jusqu'à l'extrémité de la ville. Sa voiture s'étant arrêtée, le corps-de-ville s'est avancé, ayant M. de Brou, intendant, à la tête. M. le duc d'Harcourt et M. le duc de Coigny, gouverneur de Caen, en sont descendus pour prendre les clefs de la ville que leur présenta le maire, et ils les offrirent au roi; il y en avait une d'or et une d'argent avec cette inscription : *Cordibus apertis inutiles.* Le roi a ensuite traversé la ville au pas, pour éviter les accidens qu'aurait pu occasioner la grande affluence de peuple, au nombre de plus de 30 mille âmes répanduesdans les rues, qui ont fait retentir les airs des cris de *vive le roi.*

Le premier acte d'humanité que S. M. a fait dans cette ville a été d'accorder, aux sollicitations de madame la duchesse d'Harcourt, la grâce de six déserteurs détenus dans les prisons, dont quatre du régiment d'Artois et deux autres. MM. les maréchaux de Ségur et de Castries avaient précédé partout le roi d'un jour. Le premier a passé en revue le régiment d'Artois.

Le roi est arrivé à Cherbourg à une heure après minuit, et dès quatre heures du matin il était sur un canot portant le pavillon royal pour

aller voir partir le cône, qui s'est mis sur-le-champ en mouvement par un calme superbe. Cette marche ayant duré huit heures, le roi a été visiter les anciens cônes, l'île Pélée, qu'il a permis qu'on nommât *le Fort Royal*. *Le Patriote*, vaisseau amiral de l'observation, est venu de Brest. Pendant sa marche, tous les bâtimens et les forts l'ont salué de trois décharges de canon. Il a été voir couler le cône. Sur le dernier placé on avait dressé une tente sous laquelle madame la duchesse d'Harcourt, venue exprès toute la nuit, lui avait fait préparer à déjeûner. La manœuvre s'est exécutée avec le plus grand succès. S. M. a témoigné le plus grand contentement; elle n'a été interrompue que pour faire place à la sensibilité qu'il a témoignée à un accident causé par une barre du cabestan qui a manqué, et a tué un homme, et blessé deux autres. S. M. leur a sur-le-champ envoyé le sieur Andouillé, son chirurgien, pour les panser et lui en rendre compte tous les jours.

Le roi, après avoir fait à M. le duc d'Harcourt tous les complimens que cet ouvrage à jamais mémorable lui mérite, en a témoigné tout son contentement au sieur Cessart, ingénieur des ponts et chaussées, qui a inventé les cônes, et à M. de la Millière, chef de ce corps, devenu respectable dans la province de Normandie.

Le 24, le roi s'est embarqué après avoir déjeûné avec tous les seigneurs de sa suite, et a été à bord du *Patriote*, vaisseau de 74, commandé,

ainsi que l'escadre de 18 bâtimens, par M. d'Albert de Reims; le pavillon royal y était. Le roi, accompagné de M. d'Hectòr, commandant de Brest, a visité le vaisseau dans le plus grand détail, et a témoigné le plus grand contentement. Il a vu ensuite manœuvrer l'escadre d'évolution, qui a fait tous les simulacres de combat corps à corps et en ligne, tous les signaux étant faits par le vaisseau amiral. Le roi n'a pas bougé de dessus la lunette. Il s'est aperçu que son bâtiment ne tirait point, il en a demandé la raison; on lui a dit qu'il n'était point d'usage qu'il y eût ni feu ni poudre sur un bâtiment où était S. M. Il a sur-le-champ secoué cette étiquette, et a ordonné qu'on tirât à boulets plusieurs pièces de 18 et de 36, pour voir l'effet du ricochet dans l'eau.

Le roi se rembarqua à six heures sur son canot, et trouva plus de vingt mille personnes sur le quai qui l'attendaient, et qui voulaient marcher dans l'eau pour amener le canot à terre, s'il ne l'eût empêché.

Le 25, le roi étant parfaitement content de tout ce qu'il avait vu à bord, y retourna déjeûner sur *le Patriote*, où il fit ressentir à l'escadre l'effet de ses bontés.

Le roi est parti le 26 pour Caen, où il a éprouvé de nouveaux effets de l'attachement de ses sujets. Cinquante jeunes gens, tous en uniforme et en écharpe, furent au-devant lui demander la permission de dételer ses chevaux et de l'amener à la ville, ce qu'il refusa; mais il leur

permit d'entourer sa voiture, ainsi qu'à cinquante jeunes filles qui lui présentèrent des fleurs, et l'accompagnèrent chez lui, ayant de la musique à leur tête.

Le roi, craignant les accidens des chevaux, avait fait ordonner qu'on lui envoyât un détachement de troupes pour le précéder; la compagnie des chasseurs du régiment d'Artois fut au-devant de lui, et entoura sa voiture jusqu'à l'hôtel d'Harcourt, où il trouva son bataillon de gardes, commandé par M. de Guerchy, mestre-de-camp. S. M. fut descendre de voiture aux casernes, accompagnée des grenadiers qui la précédaient, car elle défendit que personne fût autour d'elle, ce qui rappelle le propos qu'elle tint aux troupes de Valogne : *Laissez-les approcher, ce sont mes enfans.* Le roi entra aux casernes, accompagné de son capitaine des gardes, du colonel de garde et de M. le duc d'Harcourt.

S. M. fut de là, toujours à pied, visiter les travaux de la rivière, qu'elle passa dans un petit bateau avec six personnes. Les plans des opérations qu'on a faites pour la rendre navigable lui furent présentés par M. de Brou et M. Le Fèvre, ingénieur de la province. Le roi, après avoir ordonné qu'on mît la plus grande diligence dans ces travaux, rentra chez lui par les jardins de l'Intendance et de l'hôtel d'Harcourt, qui étaient illuminés.

Tous les pas de S. M. ont été marqués par des bienfaits. MM. les administrateurs de l'hôpital

lui représentèrent les besoins des pauvres; elle leur accorda 8,000 liv. Les officiers municipaux lui présentèrent une orpheline, elle la marie et lui donne une dot. Huit paroisses ont été grêlées depuis son passage, elle donne 20,000 liv. à M. l'intendant.

S. M. est partie ce matin aux acclamations du peuple, en emportant les regrets de tout ce qui l'a vue, et laissant l'espoir à ses bons sujets normands de la revoir dans quelques années.

La reine, qui n'a point quitté Versailles, a reçu tous les jours des nouvelles du roi. Par un des derniers courriers, S. M. lui mandait : « Vous » serez, j'espère, contente, car je ne crois pas » avoir fait encore une seule fois ma grosse » voix..... » Il y a dans cette attention et dans ce souvenir une grâce et une bonté qui ne sauraient échapper aux âmes sensibles.

On a donné, le mardi 13 juin, au théâtre Français, la première représentation de l'*Inconstant* (1), comédie en vers et en cinq actes, de M. Collin; c'est un jeune homme qui n'était connu que par quelques jolies pièces fugitives insérées dans l'*Almanach des Muses* et dans d'autres recueils.

Cette pièce a obtenu un succès décidé à la représentation, et l'a mérité à beaucoup d'é-

(1) Le dénouement, qui n'en est pas un, a été changé plusieurs fois. Kerbantan et Eliante ne reparaissent plus, c'est tout;

gards. Malgré les défauts qu'on peut lui reprocher, elle est faite pour donner l'idée la plus avantageuse du talent de l'auteur; peut-être même les défauts de la pièce tiennent-ils tellement au sujet, qu'il était difficile de les éviter. L'inconstance proprement dite est un travers dont le ridicule paraît sans doute fort comique et fort théâtral; mais comment réussir à présenter naturellement les différens traits qui le prononcent dans un intervalle aussi borné que celui des vingt-quatre heures? Lorsqu'il faut, pour ainsi dire, entasser dans cinq actes de comédie ces variations des sentimens, de goût, de conduite, qui peignent un inconstant, la rapidité avec laquelle ces variations se succèdent en détruit la vraisemblance, et donne à ce caractère une physionomie qui ressemble plus à la folie qu'à toute autre chose. C'est le reproche dont on ne saurait justifier la manière dont M. Collin a conçu et traité son sujet; les situations dans lesquelles il présente son inconstant sont accumulées les unes sur les autres; il le fait changer à chaque instant de projets, de passions, de maîtresses; il revient trois fois à la même; et ces retours, que leur promptitude rend plus que ridicules, donnent vraiment à ce rôle, tout variable qu'il est, une sorte de

uniment le départ de Florimon qui termine la pièce; le jour de la première représentation, il partait pour l'Amérique, en disant: *On ne voit pas deux fois naître une république.* Depuis il sort de la scène, résolu d'aller s'ensevelir dans un couvent; cette dernière variante est assurément la moins heureuse.

monotonie assez pénible. Un caprice peu naturel lui fait renvoyer son domestique, un caprice plus étrange encore le lui fait reprendre. Il faut des basards peu communs pour rassembler dans le même hôtel tous les personnages de la pièce ; il est d'ailleurs trop évident que ces personnages ne sont là que pour mettre en jeu le caractère principal, ils n'ont rien qui puisse soutenir par eux-mêmes l'attention du spectateur dès que l'inconstant cesse d'être sur la scène. On peut reprocher encore à cette comédie quelques longueurs, des incidens tout-à-fait inutiles à l'intrigue, et qui semblent n'être amenés que pour prolonger l'action ; mais tous ces reproches ne détruisent point le mérite qui distingue cet ouvrage ; et si l'*Inconstant* n'est pas cette œuvre si difficile à concevoir et à exécuter, une bonne comédie de caractère, on ne saurait trop louer la manière ingénieuse dont l'auteur a su nous amuser, pendant cinq actes, avec un seul personnage qu'il fait, pour ainsi dire, pirouetter sans cesse sur lui-même mais qui trouve presque toujours une raison spécieuse ou un mot plaisant pour justifier l'extrême mobilité de ses sentimens, de ses idées, de ses projets. Cet ouvrage, qui annonce de l'imagination et beaucoup de facilité, doit laisser concevoir d'autant plus d'espérance que l'auteur est un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui n'a pas encore vu le monde, ayant presque toujours vécu dans une petite ville de province, à Chartres, où son père était procureur.

C'est le sieur Molé qui a joué le rôle de l'Inconstant, et l'on ne peut se dissimuler que la grâce et la finesse de son jeu n'aient beaucoup contribué à décider le succès de la pièce.

La rose. — *Chanson.*

Près de Daphnis une rose nouvelle
Venait d'éclore avec tous ses appas.
Elle est pour moi, se disait-il tout bas;
Ah! quel plaisir de la trouver si belle!

Mais par malheur elle est trop jeune encore;
Un jour de plus suffit pour l'embellir.
Il sera tems de venir la cueillir
Demain matin au lever de l'aurore.

Lindor, plus fin, la guette à la sourdine,
Saisit l'instant, et rend grâce au hasard.
Daphnis revint, mais il revint trop tard,
Et de la fleur ne trouva que l'épine.

Les Ailes de l'Amour, pièce représentée pour la première fois au théâtre Italien, le mardi 23 mai, ne sont, pour ainsi dire, qu'un recueil de vaudevilles sur une allégorie encore plus usée qu'elle n'est agréable.

Des couplets adressés au public terminent ce petit badinage, qui n'a rien de bien neuf ni de bien piquant; ce public, cependant, fort peu

nombreux à la vérité, en a paru ravi; on a demandé l'auteur à grands cris, et Trial, après beaucoup de lazzis, est venu chanter un couplet dont le sens est que l'auteur, prévoyant peu sa bonne fortune, était allé se cacher dans son royaume de la Lune. C'était une manière fort ingénieuse de nous apprendre que l'auteur était M. Beffroy de Reigny, connu sous le nom du Cousin Jaques, l'auteur des *Lunes;* elle a redoublé l'enthousiasme des spectateurs, qui ont redemandé l'auteur avec plus de bruit que jamais. Touché de tant de bonté, l'auteur est descendu de son royaume, il a paru. Malgré tout l'effet de cette première représentation, malgré plusieurs jolis couplets, on serait fort étonné qu'un ouvrage de ce genre fût destiné à plaire long-tems.

Le Duel, drame en trois actes et en vers, représenté pour la première fois sur ce même théâtre, le mardi 20 du mois dernier, est de M. Lieutaud, l'auteur des *Reconnaissances de Candide*, et de quelques autres pièces encore plus oubliées que celle-ci. C'est l'imitation d'une pièce allemande que M. Rochon de Chabannes avait essayé de réduire en un acte. M. Lieutaud a trouvé bon de la remettre en trois; mais il avoue fort honnêtement que le seul caractère qu'il n'ait pas puisé dans l'original allemand appartient tout entier à M. Rochon; c'est celui de Morgan ou de Merval, jeune homme plein d'étourderie, d'honneur et de sensibilité, et ce n'est pas sans

doute le rôle le moins agréable de la pièce. Comme nous avons eu l'honneur de vous rendre, dans le tems, un compte assez détaillé de l'ouvrage de M. Rochon, nous nous dispenserons d'entreprendre une analyse suivie de la nouvelle forme sous laquelle M. Lientaud vient de le faire paraître; nous nous bornerons simplement à quelques observations sur le fond même du sujet.

On ne peut nier qu'il n'offre des situations infiniment touchantes, plusieurs mouvemens vraiment dramatiques. Comment n'être pas attendri lorsqu'on voit la marquise de Valvin recommandant les jours d'un époux qu'elle adore aux soins de ce même frère avec lequel l'honneur l'oblige d'aller se battre? mais avouons aussi, d'un autre côté, que le caractère odieux du frère rend cette situation plus pénible encore qu'elle n'est intéressante; comment supposer un homme assez vil, assez atroce pour se permettre de tenir sur le compte de sa propre sœur, et dans une assemblée publique, des propos trop graves, trop insultans pour que son époux ne se croie pas obligé de laver dans le sang un pareil outrage? Le rôle du père de Valvin est aussi plat qu'il est nul, et ne fait qu'embarrasser l'action; il demeure avec son fils, et quand tout le monde est instruit de ce qui se passe, il est le seul dans la maison qui l'ignore: on s'attend qu'il jouera du moins un rôle essentiel au dénouement; point du tout, il ne reparaît que lorsque l'action est finie, pour annoncer au beau-frère de son fils une faveur que ses

sollicitations viennent d'obtenir pour lui, circonstance qui, dans ce moment, ne peut plus intéresser personne.

Malgré ces défauts, la pièce a été fort applaudie. Le rôle de la marquise fait de l'effet; celui de Merval a paru d'une vérité originale et piquante, et la gaieté de ce rôle épisodique se trouve assez bien liée au fond du sujet pour contraster heureusement avec la tristesse des principaux personnages. On a trouvé une sorte d'éloquence et de chaleur dans les lieux communs que débite sur le duel Blémont, le père de la marquise. La pièce est en général assez mal écrite; mais cependant avec cette rapidité facile qui fait oublier souvent une multitude de fautes et de négligences.

Description générale de la Chine, ou Tableau de l'état actuel de cet Empire, rédigé par M. l'abbé Grosier, chanoine de S.-Louis du Louvre, 1 vol. in-4°.

Nous sommes déjà redevables à M. l'abbé Grosier d'une *Histoire de la Chine* en douze ou quatorze volumes in-4°, qu'il est absolument impossible de lire (1). Le volume que nous avons l'honneur de vous annoncer est, pour ainsi dire, le précis de l'ouvrage, et peut en même tems

(1) Il n'en est que l'éditeur; cette histoire est du Père Mailla.

servir à le suppléer. La lecture en est moins longue et moins pénible, et l'on y trouve quelques détails intéressans sur l'administration intérieure de l'Empire, sur ses lois civiles et criminelles; c'est, je crois, la compilation la plus exacte et la plus complète de tout ce qui a été écrit sur la Chine depuis les premières relations que nous en ont données les Jésuites jusqu'aux derniers mémoires de Chinois que M. Bertin fit venir à Paris sous le règne de Louis XV. Il n'est pas besoin d'avoir des connaissances bien profondes sur la Chine pour sentir que la description de cet empire doit être plus intéressante que son histoire. S'il n'est point de peuple qui puisse produire des preuves plus authentiques de l'ancienneté de sa civilisation, il n'en est point aussi qui paraisse avoir été plus constamment le même depuis ces tems si reculés jusqu'à nos jours. Le tableau d'un tel peuple, sans doute, est un assez beau tableau, mais de siècle en siècle c'est toujours le même; les progrès que fait ce peuple sont insensibles, ou plutôt il n'en fait aucun; les révolutions qu'il a éprouvées n'ayant point laissé de trace assez marquée, l'on n'a presque aucun intérêt à s'en souvenir; à peine paraît-il subir le joug d'une puissance étrangère, qu'on le voit revenir aussitôt à son premier état. Il paraît donc intéressant d'étudier les Chinois, d'admirer le chef-d'œuvre de leur gouvernement, mais il n'en est pas moins vrai que leur histoire doit être fort monotone et fort ennuyeuse; on en

est bien plus sûr encore après avoir essayé de lire celle du père Mailla.

La nouvelle description de l'abbé Grosier est partagée en deux parties. La première contient un tableau géographique des quinze provinces de la Chine proprement dite, des deux Tartaries chinoises, orientale et occidentale, et des autres pays soumis à la domination chinoise Il y a quelques-uns de ces articles, tels que ceux de la population et de la fertilité, où M. l'abbé Grosier ne paraît pas avoir porté un esprit de critique assez éclairé; il me semble ignorer également, et les réflexions philosophiques de M. Paw, et les dernières relations de plusieurs voyageurs, qui prouvent clairement combien les missionnaires de la compagnie de Jésus avaient mis d'exagération dans leurs calculs.

Dans la seconde partie, M. l'abbé Grosier décrit le gouvernement chinois : cette dernière partie de l'ouvrage est celle qui laisse encore le plus à désirer.

Mémoires de madame de Warrens, suivis de ceux de Claude Anet, publiés par C. D. M. P., pour servir d'apologie aux Confessions de J.-J. Rousseau, avec cette épigraphe :

> *Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, et ce que je fus.*
>
> J.-J. Rousseau, Confess. Liv. I.

Ces mémoires sont également dépourvus d'es-

prit, d'intérêt et de sensibilité. Pour prouver que madame de Warrens n'eut point les faiblesses que lui impute J. J., on en fait l'héroïne de roman la plus plate et la plus insignifiante. Si ces mémoires étaient vrais, il faudrait convenir que le mensonge a quelquefois l'air infiniment plus vrai que la vérité même. M. Claude Anet nous assure qu'il a survécu plusieurs années à sa bienfaitrice; ceci dérange beaucoup les remords du citoyen de Genève, qui se reproche si naïvement d'avoir pensé avec plaisir, en voyant mourir ce pauvre Anet, qu'il allait hériter de ses nippes, et surtout *d'un bel habit noir qui lui avait donné dans la vue*. Il y a lieu de croire que cet ouvrage a été commandé par la famille de madame de Warrens, mais elle a mal choisi son vengeur.

AOUT 1786.

Fragment d'une leçon de M. Garat, sur les Pyramides d'Egypte.

SANS vouloir adopter l'opinion de l'auteur, nous avons pensé que la manière dont elle est discutée pourrait mériter l'attention de nos lecteurs, et serait propre en même tems à leur donner quelque idée de l'instruction intéressante qu'offre le nouvel établissement du Lycée.

« Le climat le plus favorisé de la nature a toujours ses inconvéniens, et celui de l'Egypte fesait payer par de grands maux le miracle de la fécondité de ses terres. Ce ciel, qui touche presque au tropique, est plus brûlant encore que celui de la zone torride dans les autres parties du globe. Ces pluies fréquentes, ces orages bienfaiteurs, qui partout ailleurs tempèrent et rafraîchissent l'air embrasé des tropiques, en Egypte sont presque entièrement ignorés. Presque jamais un nuage ne se met entre le soleil et la terre, et les rayons de cet astre de feu, lancés presque perpendiculairement, concentrés et réfléchis par les deux chaînes de montagnes qui suivent le cours du Nil, forment, du centre de la Thébaïde et de l'Heptanomide, comme un vaste miroir ardent

qui répand au loin les flammes et l'incendie ; et lorsque le feu vous poursuit partout , la terre ne vous présente aucun refuge. L'Egypte manque totalement de grands arbres ; elle n'a aucune de ces forêts dont les balancemens sont comme le ventilateur des zones embrasées, dont les sommets élevés et ombrageux arrêtent le soleil et entretiennent une éternelle fraîcheur à leurs pieds, tandis que l'incendie est toujours sur leurs têtes. La terre , pénétrée dans toute sa profondeur des eaux du Nil, est fécondée par cet embrasement; mais les êtres vivans en sont consumés et dévorés : il est des momens de l'année où les animaux qui paissent dans les plaines resserrées de la Thébaïde et de l'Heptanomide, brûlés comme dans une grange où l'on aurait mis le feu, remplissent les airs de leurs mugissemens, et se précipitent dans les eaux du Nil, où nuit et jour ils restent plongés; le buffle, le porc, le cheval, le bœuf y sont presque devenus amphibies; il est des tems où l'on croirait qu'en Egypte il n'y a d'êtres vivans que les poissons. Aussi, est-ce en Egypte qu'un Français a écrit le *Telliamed*, cet ouvrage singulier où l'on prétend que tous les animaux, et même l'homme, ont commencé par être un poisson. Les hommes, en effet, et même les femmes, y vivent beaucoup avec les poissons dans les eaux du Nil. Des milliers d'enfans, répandus sur les bords de ce fleuve et des canaux, les traversent à la nage et se jouent continuellement dans les eaux; les jeunes filles même sont extrêmement habiles à

cet exercice, et y montrent autant de courage et plus de grâce. Du tems d'Hérodote et de Thalès, on les voyait sortir du sein des eaux, entourer en cercle les bateaux qui montaient et descendaient le Nil, et les accompagner de leurs chants, et on peut croire aussi que c'est ce spectacle qui a fait naître la fable charmante des Néréides..... Homère l'avait vu; le génie d'Homère était composé en partie de ce qu'offre la nature de l'Egypte. Mais ce climat a quelque chose de plus terrible encore que sa chaleur brûlante; c'est un fléau dont les eaux du Nil ne peuvent pas sauver, et qui empêche même très-souvent d'aller chercher dans le fleuve un refuge contre les feux du ciel; des vents de la plus grande violence partent de ces déserts de sable de l'Afrique et de l'Arabie, dont l'Egypte est environnée; en un moment le ciel, la terre, toute l'atmosphère est couverte d'un sable qu'on croirait rougi au feu et qui pénètre dans les moindres interstices des murs et des cloisons. Les maisons n'en mettent point à l'abri, et souvent des familles entières ont été ensevelies dans leur lit par ces torrens de sable enflammé; il n'est contre ce fléau qu'un seul refuge qui soit sûr, ce sont les entrailles de la terre, et les habitans de l'Egypte, et en général tous ceux de l'Afrique, y ont toujours cherché leur sûreté. L'Egyptien et l'Africain ont toujours beaucoup plus vécu sous terre que sur la terre, et ces souterrains, ces demeures sombres qui effrayent notre imagination, sont

les domiciles qu'ils préfèrent, sont pour eux des asiles délicieux. Presque dans toute l'étendue de l'Afrique le climat a rendu ces habitations nécessaires dans beaucoup de momens, et agréables dans tous les tems. Lorsque Hannon partit de Carthage pour faire des découvertes dans les mers, comme Cook de nos jours, en longeant la côte occidentale de l'Afrique, la nuit il voyait toujours sur les côtes des feux allumés, il entendait des chants joyeux, le bruit des instrumens et de la danse; le jour, lorsque le soleil reparaissait dans le ciel, tout rentrait dans le silence; on ne voyait ni on n'entendait un homme; on eût dit que toute cette côte de l'Afrique était une plage déserte, abandonnée aux sables et aux flots de la mer. Tous les peuples de cette partie de la presqu'île étaient réfugiés alors dans des souterrains et dans des cavernes. A l'extrémité opposée, sur la côte orientale, nous avons vu les Ethiopiens Ichtyophages ne sortir de leur stupide indolence que pour trouver et se choisir des cavernes impénétrables au soleil; nous les avons vus, avec la mousse de mer et le sable de leur rivage, se construire des rochers artificiels, dont la forme devait être à peu près celle d'une pyramide grossière. Dans toute la Haute Ethiopie au-dessus et au bord des cataractes, le pays est ouvert d'excavations profondes que les habitans ont creusées pour en faire presque toujours leur séjour. C'est là que les prêtres éthiopiens fesaient leurs sacrifices et leurs initiations, et quelques-

uns y passaient leur vie sans voir ce ciel, ce soleil et ces astres qu'ils adoraient. Les Ethiopiens, en descendant de l'Egypte, conservèrent le goût de ces demeures, qui leur devinrent même plus nécessaires entre les rochers calcinés de l'Arabie et de la Lybie. Thèbes aux cent portes a commencé par être une ville souterraine; la première rue à Thèbes et ses premières maisons furent creusées dans deux rochers parallèles à droite et à gauche de cette capitale. Ce qu'on appelait les tombeaux des rois de Thèbes étaient, pour ainsi dire, des contrées souterraines où un peuple entier pouvait se répandre, et où l'on trouvait des places immenses, des galeries, des péristiles, des salons, des palais, des temples. Je ne doute pas que ces souterrains ne fussent les tombeaux des rois; mais je crois aussi l'histoire, qui me dit expressément que c'était là que logeaient les premiers rois de Thèbes, et il faut nous accoutumer à savoir que les mêmes maisons et les mêmes palais en Egypte logeaient souvent ensemble les vivans et les morts. Une foule de temples en Egypte étaient creusés dans le roc....... Voyez dans Diodore de Sicile la description détaillée du tombeau d'Osimandre, vous y trouvez des vestibules, des péristiles, où une ville entière peut se promener à l'abri des feux du soleil, des places où tout un peuple peut se rassembler, un temple de justice où une nation peut être jugée, des palais où les rois peuvent être jugés, une bibliothèque où ils peuvent

s'éclairer, et des temples où, avec leurs sujets, ils peuvent adorer les Dieux. Voilà des notions justes que la description nous donne, et que le mot de tombeau nous cachait. Actuellement nous pouvons voir que beaucoup d'autres édifices de l'Egypte, qui portaient des noms différens, ressemblaient au tombeau d'Osimandre : tel est, entre autres, le labyrinthe, le plus fameux des édifices égyptiens, qui sont tous fameux, et dont Hérodote parle pour l'avoir vu, pour l'avoir visité. Ce labyrinthe servait aux assemblées des rois lorsqu'ils étaient au nombre de douze dans l'Egypte, aux assemblées des prêtres et de la nation lorsqu'ils délibéraient sur les intérêts publics. Ce qu'il faut remarquer encore davantage, c'est que le labyrinthe, dont les appartemens au-dessus de terre étaient innombrables, en avait le même nombre sous terre. Hérodote voulut y pénétrer, ses conducteurs s'y opposèrent, et tout ce qu'il put en apprendre, c'est que dans ces vastes souterrains étaient les crocodiles sacrés et les sépulcres des rois qui avaient construit le labyrinthe, etc. »

De toutes ces considérations accumulées, M. Garat conclut que ces immenses demeures étaient destinées essentiellement à garantir les prêtres et les peuples dans les cérémonies publiques, soit politiques, soit religieuses, des feux dévorans du soleil et de ces tourbillons de sables brûlans qui pénétraient dans l'intérieur de tous les autres édifices.

« Plus de la moitié, ajoute-t-il, des pyramides était souterraine, et la partie même qui s'élevait à six cents pieds, formée d'énormes rochers de de trente à quarante pieds d'épaisseur, fermée presque hermétiquement dans toute sa circonférence, était encore, pour ainsi dire, un souterrain élevé dans les airs. On y a trouvé quelques soupiraux, et c'était sans doute pour renouveler l'air de la pyramide dans les saisons et dans les heures où celui de l'Egypte était moins embrasé. C'est là que les prêtres de l'Egypte se retiraient pour méditer sur leurs Dieux et en faire de nouveaux, pour prendre des mesures contre les usurpations de quelques-uns de leurs rois, sans doute aussi pour célébrer ces mystères si fameux dans l'antiquité; ces initiations dans lesquelles on soumettait à tant d'épreuves les étrangers qui voulaient connaître toute la sagesse égyptienne. Ces demeures si obscures étaient très-propres à porter la terreur dans l'âme des aspirans. Ces édifices, qui s'élevaient si haut et qui descendaient si bas, étaient admirablement imaginés pour persuader à l'initié qu'on l'élevait dans les cieux et qu'on le précipitait dans les enfers. Ces longs canaux, ces galeries où le bruit d'un coup de pistolet se répète en longs échos vingt ou trente fois comme le bruit d'un canon, étaient merveilleusement construits pour faire entendre à l'oreille des initiés les longs retentissemens du tonnerre; en un mot, tout me persuade que ces pyramides servaient à un grand nombre des fonctions de la

société, comme tous les édifices du même genre.... Il y avait deux Egyptes, l'une sur terre, l'autre sous terre, et les pyramides participaient de l'une et de l'autre; elles descendaient sous terre, elles s'élevaient dans les airs, mais toujours avec des moyens de défendre les Egyptiens des deux grands fléaux de leur climat, la sécheresse brûlante du ciel et les tourbillons de sable enflammé. Je ne sais si cette explication sera approuvée, mais elle est puisée dans la nature du climat, dans l'esprit général de l'architecture des Egyptiens, dans leur goût ou plutôt dans leur passion pour les habitations souterraines, dans les rites de leur religion, dans tout ce que l'histoire raconte de prodiges de leur initiation. Les autres conjectures attribuent de si grands édifices à une petite cause, ma conjecture les attribue à toutes les causes qui agissaient avec le plus de puissance sur toute la nation. »

STANCES

D'un provincial à Paris.

Enfin j'ai vu la ville immense
Où les provinciaux vont chercher le bonheur,
J'ai dit en la voyant : Quelle magnificence!
Le monde est un grand corps dont Paris est le cœur.

J'ai vu ces tours où l'art insulte à la nature,
Temples saints que l'orgueil bâtit.
J'ai vu ces longs bosquets, colosses de verdure,
Et ces palais si grands où l'homme est si petit.

Dans des chars transparens où le luxe se joue,
J'ai vu des dieux nonchalamment portés;
J'ai mieux fait que les voir, ils m'ont couvert de boue,
Noble émanation de ces divinités.

J'ai vu multiplier les Muses et les Grâces;
J'ai vu sur cinq ou six Parnasses
Le chaste Chérubin et le décent Jeannot,
Les prisons de Sedaine et les cercueils d'Arnaud.

Dans un temple de la Magie,
Où les Arts alliés joignent leur énergie,
J'ai vu des palladins qui, par un rare effort,
Dansaient à l'agonie, et même après la mort.

J'ai vu des nymphes surannées
Inscrire sur leur front le chiffre de vingt ans;
J'ai vu des fleurs d'hiver et des roses fanées
Disputer la fraîcheur aux filles du Printems.

J'ai vu plus d'une aventurière
Afficher le plaisir, le chagrin dans le cœur,
Et des Vénus dans la misère
Crier: Venez ici, nous vendons le bonheur!

Enfin dans ce Paris chacun veut aller vivre;
C'est le rendez-vous des souhaits;
Cependant je n'y vis jamais
Un seul homme content, à moins qu'il ne fût ivre.

On a donné, mardi 26 juin, sur le théâtre Italien, la première représentation de la *Double clef* ou *Colombine commissaire*, comédie-parade en deux actes et en vers. Les paroles sont de M. Desfaucheret, l'auteur du *Mariage secret*,

de *l'Avare cru bienfaisant*, etc. La musique est de M. Louet, de Marseille, amateur, qui a fait des pièces de clavecin et de piano très-agréables. Cet ouvrage est le premier qu'il ait hasardé au théâtre.

A peine l'impatience du public a-t-elle permis d'achever cette nouvelle comédie-parade. Le défaut d'invraisemblance est le moindre reproche qu'on ait à lui faire. On eût volontiers pardonné à l'auteur les moyens forcés qu'il emploie pour amener des situations plaisantes, s'il eût animé au moins son dialogue de ce mélange de finesses et de balourdises, de ce ton tour à tour grave et burlesque qui fait rire quelquefois même en dépit du bon sens; mais on ne peut concevoir qu'un homme dont les autres productions annoncent quelque mérite aît pu hasarder un ouvrage si froid, si long, si dépourvu de toute espèce d'esprit et de goût.

Quant à la musique, elle n'a presque jamais le caractère piquant et comique qui convient à une comédie-parade, on sent partout l'effort de l'imitation. Les accompagnemens seuls justifient quelquefois l'idée avantageuse que l'auteur avait donnée de son talent par ses pièces de clavecin et par la manière brillante dont il les exécute. Il est attaché au concert de la reine, et a souvent l'honneur d'accompagner sa majesté.

Virginie, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois au théâtre Français, le mardi

11 juillet, a reçu de grands applaudissemens, et mérite d'être distinguée de cette foule d'ouvrages dramatiques qu'on voit paraître et disparaître chaque année; la conduite en est sage, le style en général noble, simple et pur; s'il n'est pas également soutenu, s'il manque quelquefois de chaleur et d'énergie, si l'on peut lui reprocher même des parties fort négligées, il n'est du moins jamais ni obscur, ni précieux, ni déraisonnable. C'est ce qui a fait dire, avec quelque soin que l'auteur ait voulu garder jusqu'ici l'anonyme, que la pièce était trop bien pour n'être pas de M. de La Harpe, et qu'elle était encore plus sûrement de lui parce qu'elle n'était pas mieux.

Le sujet de *Virginie*, comme celui de *Coriolan*, offre de belles scènes, des caractères imposans, une situation très-dramatique; il n'est donc guère étonnant que l'on ait tenté si souvent de le traiter. Nous connaissons une *Virginie* de J. Mairet, celle de Le Clerc, de La Beaumelle, de M. de Chabanon, etc. Ce fut, comme on sait, le premier essai de Campistron. Mais comment aucun des grands maîtres de la scène ne s'est-il emparé d'un trait d'histoire si célèbre, et qui présente à l'imagination des beautés si frappantes? Cela seul ne ferait-il pas présumer que ce sujet, tout séduisant qu'il est, pourrait bien n'être pas aussi heureux qu'il semble l'être au premier aperçu? Si le peu de succès qu'ont eu jusqu'ici toutes les *Virginie* connues n'en est pas une preuve suffisante, on peut penser du moins que c'est une présomption peu favorable.

Est-il facile, en effet, d'inventer une fable où les circonstances qui ont préparé cette catastrophe terrible se développent d'une manière naturelle et attachante, où les différens caractères que rassemble cette scène n'occupent que la place qu'il leur convient d'occuper, où l'intérêt qu'inspire Virginie soit assez vif, assez touchant, et ne l'emporte pas cependant sur cet amour de la liberté, sur cet héroïsme patriotique qui paraît devoir être le ressort principal de l'action? De quel art n'aura-t-on pas besoin pour lier heureusement ces deux intérêts, pour en ménager le mouvement et les progrès de manière qu'au lieu de nuire à l'effet l'un de l'autre, ils servent encore à se renforcer mutuellement? Que faire ensuite du rôle d'Appius? Comment sauver la bassesse de son crime, et comment le punir après? Que l'atrocité en est froide et révoltante si elle n'est pas motivée par le plus violent amour! et comment peindre le décemvir amoureux sans qu'il paraisse ridicule et par son amour même, et par l'indignité des moyens dont il ose se servir? Que de difficultés à vaincre! que d'écueils à éviter!

L'analyse de cette pièce, en laissant trop voir tous ses défauts, ne suffirait pas pour en rappeler toutes les beautés. Sans offrir un intérêt fort attachant, la conduite est au moins fort supérieure à celle de toutes les *Virginie* que nous avions vues jusqu'à présent; aussi la pièce a-t-elle été en général bien reçue; on a demandé l'auteur à grands cris aux deux ou trois premières représentations.

A la dernière, un des acteurs étant venu assurer encore que l'auteur était absolument inconnu à la comédie, on lui a répondu en chœur : *C'est M. de La Harpe, c'est M. de La Harpe.* Une voix, perçant ce cri presque universel, s'est permis d'ajouter : *J'ai reconnu un vers de Pharamond*, souvenir dont M. de La Harpe se serait bien passé, et qui a égayé les applaudissemens plus que de raison. On n'a donné la pièce encore que cinq fois, et toute applaudie qu'elle est, cette nouveauté n'a pas encore pu produire ce que les comédiens appellent une bonne chambrée.

Il y a six mois que M. de La Harpe a désavoué publiquement cette tragédie dans le *Journal de Paris*, et l'a désavouée de la manière la plus formelle ; mais on sait ce que peut permettre à cet égard la morale des poètes, et pour justifier celle de M. de La Harpe, il suffira peut-être de dire que sans ce mensonge le public aurait été privé du bonheur de voir sa pièce. Le rôle de Plautie ne pouvait guère être rempli que par Mlle Raucour, et cette actrice, qui a recouvré depuis quelque tems la faveur publique, avait donné sa parole d'honneur à M. le prince d'Hénin, de ne jamais jouer dans aucune pièce de M. de La Harpe. Ce n'est pas sur des objets si graves qu'une femme sensible voudrait se permettre de manquer à sa parole.

L'autre jour, à l'Académie, M. de La Harpe s'était défendu encore très-vivement d'être l'auteur de *Virginie*. *Eh bien*, lui dit M. Sedaine, dans l'em-

brasure d'une fenêtre, *je l'ai revue hier, il y a, je vous assure, monsieur, des scènes que vous ne désavoueriez pas. — Des!*... répliqua M. de La Harpe, rougit et se tut.

A une vieille coquette. — Par M. Richard.

L'homme en vain d'un frivole espoir
Veut nourrir son âme abusée;
Jeune le matin, vieux le soir,
En un jour sa vie est usée.
Mais tel n'est pas votre destin,
Fière, immortelle Rosalie;
Grâce au coiffeur, grâce au carmin,
Grâce aux parfums de l'Arabie,
Vous êtes vieille le matin,
Le soir vous êtes rajeunie.

Quatrain *impromptu en voyant le magnifique portail de l'église de Sainte-Geneviève.*

Cette église est faite de sorte
Que, pour y loger le bon Dieu
Dans le plus bel endroit du lieu,
Il faudrait le mettre à la porte.

---

*La Vie de M. de Voltaire, par M. M***.* Un vol. in-8°, avec cette épigraphe :

L'exemple d'un grand homme est un flambeau sacré
Que le ciel bienfaisant en cette nuit profonde
Alluma quelquefois pour le bonheur du monde.

On assure que cet ouvrage est de l'abbé Beloney, que nous ne connaissons que par quelques

petites pièces de vers citées dans l'ouvrage même. On l'avait attribué d'abord à M. Delille, l'auteur de la *Philosophie de la Nature*, ensuite à l'abbé Duvernet, l'éditeur des *Lettres de M. de Voltaire à l'abbé Moussinot* (1). On y trouve peu de détails qui ne soient déjà fort connus, mais il en est plusieurs qu'on retrouve avec plaisir. Le style en est fort inégal, souvent plus que négligé, surtout dans la dernière partie; mais il a en général de la rapidité, quelquefois même une hardiesse assez piquante; on sent que l'auteur a beaucoup lu M. de Voltaire, et qu'il a tâché d'imiter sa manière, ce qui ne lui a jamais mieux réussi que lorsqu'il a pris son parti de le copier tout uniment. Voici une épigramme de M. Voltaire contre Rousseau, que nous ne nous rappelons pas d'avoir vue ailleurs :

On dit qu'on va donner *Alzire;*
Rousseau va crever de dépit,
S'il est vrai qu'encore il respire;
Car il est mort quant à l'esprit;
Et s'il est vrai que Rousseau vit,
C'est du seul plaisir de médire.

(1) Nous venons d'apprendre que l'ouvrage est très-décidément de l'abbé Duvernet.

VERS *laissés à la Grande Chartreuse de Grenoble, sur le livre qu'on présente aux étrangers pour y inscrire leurs noms.*— Par M. DUCIS, de l'Académie française.

QUEL calme ! quel désert ! dans une paix profonde,
Je n'entends plus mugir les tempêtes du monde ;
Le monde a disparu, le tems s'est arrêté.........
Commences-tu pour moi, terrible éternité ?
Ah ! je sens que déjà dans cette auguste enceinte
Un Dieu consolateur daigne appaiser ma crainte ;
Je le sais, c'est un père, il chérit les humains ;
Pourquoi briserait-il l'ouvrage de ses mains ?
C'est lui qui m'a formé dans le sein de ma mère ;
Il veut mon repentir, mais il veut que j'espère.
O toi qui, sur ces monts blanchis par les hivers,
Vins chercher les frimas, un tombeau, des déserts,
Et qui, volant plus haut, par ton amour extrême,
Semblais voisin du ciel, habiter le ciel même ;
Que j'aime à voir tes pas empreints dans ces saints lieux !
Le berceau de ton ordre est caché dans les cieux ;
C'est là que, du Seigneur répétant les louanges,
La voix de tes enfans s'unit au chœur des anges.
Là, de ses faux plaisirs, par le siècle égaré,
Le voyageur pensif a souvent soupiré.
Ces rochers, ces sapins, ce torrent solitaire,
Tout parle, tout m'instruit à mépriser la terre,
La terre où le bonheur est un fruit étranger,
Que toujours quelque ver en secret vient ronger ;
Partout de la douleur j'y trouve les images.
L'amour a ses tourmens, l'amitié ses outrages.
Que de désirs trompés, de travaux superflus !
Vous qui, vivant pour Dieu, mourez dans ces retraites,
Heureux qui vient vous voir dans le port où vous êtes !
Mais plus heureux cent fois celui qui n'en sort plus !

COUPLETS *de madame Vestris à mademoiselle Clairon pour le jour de sa fête.*

Air : *Avec les jeux dans le village*, etc.

JE voudrais célébrer ta fête,
Et je ne sais qui me retient,
Mon cœur sur mes lèvres s'arrête,
Pour trop sentir je ne dis rien.
Reçois donc avec indulgence
Mon trouble, effet du sentiment;
T'exprimer ma reconnaissance
Est le but de mon compliment. (*bis*)

A tes conseils, que je révère,
Je dus quelquefois des succès;
Mais c'est l'enfant qui, de sa mère,
Ne sait jamais tous les secrets.
Pour prix de mon sincère hommage,
Adopte un cœur plein d'amitié,
De tes talens, pour héritage,
Lègue-moi du moins la moitié. (*bis*)

Anecdote anglaise.

WICK perd sa femme le mardi,
Et l'enterre le mercredi;
Une autre, qu'il prend le jeudi,
Accouche dès le vendredi,
Et lui se pend le samedi.

On a donné le 14 juillet, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation de *Rosine* ou

la Femme abandonnée, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Gersain (1), la musique est de M. Gossec, auteur de celle de *Sabinus*, de *Thésée*, mais connu plus avantageusement par ses symphonies, ses motets, et surtout par sa belle *messe des morts*.

Ce n'est pas la première fois sans doute qu'on a présenté au théâtre des messieurs Delorme, mais on n'en a pas moins été révolté du rôle infâme que fait celui-ci, du caractère froidement amoureux et bassement criminel de son maître, et l'on ne s'en est trouvé guère dédommagé par les tristes doléances de Rosine et de Germond, qui offrent tout à la fois un mélange bizarre du langage le plus plat et du ton le plus sublime.

Il s'en faut de beaucoup que la musique ait couvert les défauts du poëme; quoique assez correctement écrite, elle est ennuyeuse parce qu'elle est perpétuellement vague et insignifiante, n'ayant presque jamais le caractère qui convenait aux personnages et à la situation. On a distingué un seul air que chante St-Fal au commencement du troisième acte, et son mérite essentiel est d'être le seul peut-être de tout l'ouvrage qui ait la forme et la coupe de ces chants dont les compositions de Piccini et de Sacchini ont fait enfin une sorte de besoin pour nos oreilles. Quelques airs de danse

(1) On prétend que ce M. Gersain, très-inconnu d'ailleurs, n'est que le prête-nom de M. Morel, l'auteur d'*Alexandre*, de *Thémistocle*, de *Panurge*, etc.

méritent encore des éloges; ce talent tient à celui de symphoniste, et c'est une sorte de talent qu'on n'a jamais prétendu disputer à M. Gossec.

Récit *de ce qui s'est passé au Parlement le vendredi* 11 *août* 1786 (1).

M. S.... a prouvé d'abord que les informations faites depuis l'arrêt des accusés de Chaumont tendaient à les faire croire coupables, sinon du vol probable pour lequel ils avaient été condamnés, du moins de quelque autre crime.

Il a ensuite exposé ce principe, *quand la loi a parlé, la raison doit se taire*, principe qu'assurément tout esprit libre, toute âme élevée ne peut s'empêcher d'admettre.

Il a fait voir enfin la supériorité que notre jurisprudence, si fidèlement imitée de celle que les inquisiteurs ont imaginée dans des siècles d'humanité et de raison, a si évidemment sur les coutumes anglaises, qui semblent n'avoir été dictées que par un respect puéril pour la qualité d'homme et une crainte pusillanime de condamner les innocens.

Il a conclu à la suppression du mémoire en faveur des trois accusés, et à une injonction *d'être plus circonspect à l'avenir* à l'avocat qui l'a signé; enfin de constater par un arrêt solennel toute la fausseté, tout le danger de cette opinion trop commune aujourd'hui, *que tout homme accusé a le*

(1) Ce récit est, dit-on, de M. le marquis de Condorcet.

droit de se défendre, que tout homme a le droit de défendre un accusé qu'il croit innocent.

On a été aux voix. M. le président Rolland, de l'académie d'Amiens, a dit qu'il fallait sévir contre le mémoire avec d'autant plus de rigueur qu'il avait fait sur les esprits un plus grand effet, afin de prouver au public à quel point le parlement méprise son opinion. Cependant quelques conseillers, comme MM. Barillon, du Séjour, d'Outremont de Bretignères, presque toute la première des enquêtes, furent d'avis, les uns de remettre la délibération, pour ne rien faire qui pût nuire à la défense des accusés, les autres à renvoyer au roi le mémoire et le réquisitoire, et de s'en rapporter à sa sagesse.

M. le président de Rosambo et quelques autres ont proposé de demander au roi la réforme de la jurisprudence criminelle. On ne sait ce qui en serait arrivé, sans M. d'Ormesson, second président, en qui l'âge n'a point refroidi ce zèle qui lui fit déférer autrefois les capucinades du bonhomme Toussaint, et demander un décret de prise de corps contre l'abbé de Prades, lequel ne croyait pas aux idées innées; il fit observer qu'en poursuivant l'auteur du mémoire, Messieurs ne se rendraient pas juges dans leur propre cause, comme plusieurs paraissaient le croire. *En effet*, dit-il, *si nous y sommes attaqués, c'est comme magistrats, et en qualité de magistrats nous sommes impassibles; donc nous pouvons sans scrupule venger nos injures. L'effet terrible qu'a produit le mé-*

moire dénoncé, ajouta-t-il, *doit exciter toute la sévérité de la cour. Lorsqu'on ne nous fermait point la porte, on nous recevait avec froideur, on n'osait nous interroger.* Enfin ce magistrat conclut à ce que le mémoire fût brûlé par la main du bourreau, et qu'on fît une information contre l'auteur.

Un de Messieurs, M. Barillon, répondit qu'il ne pouvait être de cet avis, par la raison même rapportée par M. le président, qu'il craignait de trouver, après un pareil arrêt, moins de portes ouvertes, des mines plus froides et des questions plus embarrassantes.

Un autre objecta qu'en se rappelant les époques on trouvait que l'effet dont se plaignait M. le président avait pour cause, non le mémoire, mais la dénonciation du mémoire; que c'était là ce qui avait indigné le public, qui aime aussi à juger et ne pardonne pas plus qu'un autre tribunal lorsqu'on veut restreindre sa juridiction.

Cependant l'avis de M. d'Ormesson a passé à la pluralité de cinquante-cinq voix contre vingt-neuf, hommage que le parlement devait sans doute à la patience vraiment chrétienne avec laquelle ce magistrat avait laissé torturer et décapiter le chevalier de La Barre, son neveu à la mode de Bretagne et de son nom, sans se permettre la moindre démarche publique, ni pour prévenir, ni pour anéantir un arrêt regardé par l'Europe entière (la cour du Palais exceptée) comme un assassinat juridique aussi absurde que barbare.

En conséquence, le mémoire pour les trois ac-

cusés de Chaumont a été brûlé comme faux, calomnieux, injurieux à la magistrature (dont il loue sans cesse les lumières et l'équité), attentatoire à la majesté royale (à laquelle l'auteur demande respectueusement la réforme des lois criminelles, réforme qu'il espère de la bonté, de la justice, des vertus personnelles du roi).

M. Boula de Nanteuil et quelques autres maîtres des requêtes, présens à la séance, ont été de l'avis de l'arrêt, quoique l'exécution de cet arrêt doive anéantir l'autorité du conseil dont ils sont membres.

On assure que M. Dupaty, président à mortier au parlement de Bordeaux, a eu un courage d'une autre espèce, celui de se déclarer juridiquement auteur du mémoire, et de se rendre opposant à l'arrêt, mais qu'il n'a pu trouver de procureur ni d'huissier qui voulût se charger de son opposition ou obtenir qu'il en fût nommé d'office. Un tel déni de justice n'est pas vraisemblable.

M. Marmontel avait prévu qu'il ne serait pas impossible qu'aucune des pièces destinées à concourir pour le prix proposé par M. le comte d'Artois n'en fût jugée digne, et il avait préparé dans le silence le poëme que nous avons l'honneur de vous envoyer. Ses craintes n'ayant été malheureusement que trop bien fondées, quoiqu'il se soit présenté jusqu'à soixante-huit concurrens, voyant l'Académie bien déterminée à ne point donner le prix, il lui a fait la lecture de son ouvrage dans

une assemblée particulière. Quoique la pièce eût réuni tous les suffrages, on décida qu'il fallait commencer par consulter le fondateur du prix, pour savoir s'il voulait permettre qu'il fût remis à l'année prochaine, et que si c'était là l'intention du prince, il faudrait bien engager M. Marmontel à garder encore sa pièce dans son portefeuille. C'est M. de Champfort qui fut chargé de la négociation. M. le comte d'Artois, jugeant que c'était une faveur qu'on venait lui demander, s'empressa de l'accorder, même avant d'avoir lu les vers qu'on lui remit en même tems de la part de M. Marmontel. Ainsi, à la honte de notre littérature, ce prix intéressant n'a produit encore aucun ouvrage que l'on pût présenter au public. Pour nous en consoler, nous avons obtenu que M. Marmontel voulût bien nous communiquer son poëme (1); sûr du secret dont jouissent nos feuilles, il nous a permis de leur en confier le dépôt. Sa confiance ne pourrait être trompée sans le compromettre à beaucoup d'égards, et ce serait véritablement pour nous le chagrin le plus sensible.

(1) La pièce se trouve imprimée dans les OEuvres de Marmontel. (*Note de l'Editeur.*)

Couplet *impromptu à madame Lebrun, sur sa lettre insérée dans le* Journal de Paris, *pour désavouer l'acquisition du* Moulin-Joli *de M. Watelet.*

Sur l'air de *Joconde.*

Souffrez qu'un critique poli
En public vous réponde,
Vous possédez Moulin-Joli,
Le plus joli du monde.
Pourtant ne l'avez acheté,
Meûnière belle et tendre,
Et l'on enrage, en vérité,
Qu'il ne soit pas à vendre.

On a donné, le samedi 29 juillet, sur le théâtre Italien, la première représentation du *Mariage d'Antonio*, divertissement mêlé d'ariettes; les paroles sont de madame de Beaunoir, auteur de la jolie petite comédie de *Fanfan et Colas;* la musique est de mademoiselle Grétry, âgée de treize ans, et fille du célèbre compositeur de ce nom.

Cet ouvrage est une espèce de suite de *Richard cœur de Lion;* il est du moins fondé sur un incident de ce drame. On se rappelle que le jeune Antonio, qui, dans cette première pièce, sert de guide au troubadour, n'a consenti à l'accompagner que ce jour-là seulement, parce que le lendemain il doit se trouver au renouvellement du mariage de son grand-père Mathurin, pour revoir cette petite Colette si gentille, si légère, et qu'il

regrette si fort que l'aveugle Blondel ne puisse pas voir. C'est l'amour de ces deux enfans qui forme tout l'intérêt du nouveau divertissement.

Il a fort réussi, grâce aux premières scènes, qui intéressent par le tableau naïf des amours de deux enfans qui s'aiment sans s'en douter, et par l'ingénuité piquante avec laquelle ils s'empressent d'en avertir eux-mêmes leurs parens. On a pardonné la faiblesse de l'intrigue et des longueurs dans la dernière partie, qu'il sera facile de faire disparaître (1). L'intérêt que le public ne pouvait manquer de prendre à cet essai de la fille d'un compositeur qui lui est aussi cher que M. Grétry, suffisait pour en assurer le succès; mais ce succès n'est pas dû entièrement à ce sentiment de bienveillance; la plupart des airs ont paru analogues à la situation et au caractère des personnages; leurs motifs, sans être absolument neufs, sont d'une mélodie agréable; quelques-uns ont vraiment la fraîcheur, la grâce et la gentillesse propres à son âge. Si la manière de mademoiselle Grétry est en général celle de son père, il serait injuste d'exiger qu'à treize ans elle en eût une à elle. Les premières compositions, dans tous les genres, sont toujours en quelque sorte des copies du maître que l'on a étudié. M. Grétry, dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, avait avoué lui-même la part qu'il a eue à la musique du *Mariage d'Antonio*, il en a fait les morceaux

(1) Elles ont disparu à la troisième ou quatrième représentation.

d'ensemble et renforcé les accompagnemens; les airs appartiennent en entier à sa fille, et cette partie, qui tient si peu à l'étude de l'art, mais qui caractérise essentiellement le génie musical, annonce un talent fait pour donner les plus heureuses espérances.

La séance publique de l'Académie Française, le jour de Saint-Louis, est une des plus tristes séances que nous ayons vues depuis long-tems. M. de Champfort, en qualité de chancelier, remplissant les fonctions du directeur absent, M. Target, a lu quelques observations faites par ce dernier sur les cent huit pièces de vers qui ont concouru pour les prix de l'Académie, soixante-huit pour *l'Éloge du prince de Brunswick*, et quarante pour le prix ordinaire, sans oublier les vingt-huit discours en prose envoyés encore cette année pour *l'Éloge de Louis XII;* aucun de ces ouvrages n'a paru mériter la palme académique, pas même les honneurs de *l'accessit.* Les prix de vers ont été remis à l'année prochaine, et celui d'éloquence pour l'éloge du Père du Peuple, à l'année 1788; *l'Éloge du maréchal de Vauban* est pour l'année 1787, ainsi que celui de M. d'Alembert, pour lequel personne, jusqu'à présent, je crois, n'a même essayé de concourir. Un particulier avait aussi prié l'Académie de proposer en son nom un prix pour le meilleur *Catéchisme de morale*, il a été remis également à l'année pro-

chaine pour la quatrième et dernière fois. Ne dirait-on pas que les talens diminuent en raison des encouragemens prodigués pour exciter leur émulation? Ce qui a été le plus applaudi dans les instructions de M. Target, c'est *le souvenir du conseil* que M. d'Alembert avait coutume de donner aux jeunes gens : *Sur toutes choses*, leur disait-il, *n'oubliez jamais dans vos compositions ces deux mots : d'où viens-je? où vais-je?*

On nous a ensuite annoncé que M. Roucher a obtenu le prix d'encouragement fondé par M. de Valbelle; M. Lacretelle celui d'utilité, pour son ouvrage sur les peines infamantes; M. l'abbé Roubaud, ce même prix, qui n'avait pas été donné l'année dernière, pour ses *Synonymes Français;* Joseph Chrétien, qui a sauvé, au péril de ses jours, trois enfans prêts à périr sur un canal glacé de Versailles, le prix de la plus belle des actions; et la demoiselle Huret un second prix du même genre, donné par la Société du Salon, pour s'être dévouée pendant quinze ans de suite au service de sa maîtresse tombée dans l'indigence. On voit que l'Académie a trouvé cette année beaucoup plus de vertus que de talens à couronner.

M. Lemierre a terminé la séance par la lecture de quelques fragmens de son *Voyage en Suisse*, en vers de sept syllabes. Ces morceaux, assez mal choisis et hors du cadre qui peut seul en faire excuser les disparates, ont paru souvent d'une tournure plus bizarre qu'originale; plusieurs traits cependant ont été applaudis, mais

on ne peut se dissimuler qu'en général cette lecture n'était guère propre à justifier la sévérité de goût dont l'Académie venait de faire preuve en rejetant, sans aucune exception, cette foule d'ouvrages qui s'étaient présentés cette année au concours.

Le magnétisme vient de perdre, en la personne de M. Deslon, son second prophète; ce médecin, d'une bonne constitution, âgé seulement de quarante-cinq ans, supportait à lui seul, depuis l'hégire de Mesmer, toute la fatigue de l'apostolat. La chaleur magnétique, dont il était continuellement imprégné, a allumé son sang, et il s'est trouvé attaqué à la fois d'une fluxion de poitrine, d'une fièvre maligne, de coliques néphrétiques. Dans cette complication de maux, qui n'aurait peut-être pas cédé aux remèdes ordinaires de la faculté, il les a continuellement refusés, et quatre de ses élèves magnétisans ont exercé sur lui, sans relâche, le pouvoir de ce grand art jusqu'à ce que mort s'en soit ensuivie. Loin d'exciter quelques doutes sur les effets infaillibles de la puissance magnétique, cette mort illustre n'a servi qu'à les confirmer. Un mois ou six semaines avant l'évènement, il avait consulté sur son état une personne mise en état de somnambulisme; elle avait prédit que le grand homme, qui alors se portait fort bien, ne tarderait pas à être attaqué d'une maladie très-grave, et qu'il serait bien difficile de le sauver.

Le docteur Deslon lui-même fit part de cette prédiction à monseigneur le comte d'Artois, dont il avait l'honneur d'être le médecin ordinaire, et qui lui demandait en riant des nouvelles de ses succès magnétiques. A la manière dont le pauvre docteur avait été frappé de cette triste prophétie, il ne serait pas bien étonnant que le trouble de son imagination n'en eût hâté l'accomplissement, et qu'il n'ait péri ainsi victime de sa propre folie.

OCTOBRE 1786.

On a donné, le jeudi 24 août, sur le théâtre Français, la première représentation des *Amours de Bayard*, drame héroïque en prose et en trois actes, mêlé d'intermèdes, de M. Monvel, l'auteur de *Clémentine et Désormes*, de *l'Amant Bourru*, de *Blaise et Babet*, etc. etc. C'est un petit roman de M. Mayer, inséré, en 1780, dans la *Bibliothèque des Romans*, qui a fourni le fond de ce nouveau drame.

La première représentation de ce drame a été fort orageuse, et son succès n'a pas répondu à ce que semblaient promettre, et les noms célèbres des personnages qu'il offrait sur la scène, et le talent connu de l'auteur. La difficulté d'exposer ce qui constitue l'intérêt et l'action du roman dont ce drame est tiré a forcé M. Monvel à introduire presque coup sur coup tous les amans de madame de Randan; et ne lui a pas permis de motiver convenablement l'amour qu'elle leur a inspiré. On a trouvé assez étrange que cette veuve, renfermée depuis deux ans dans son château, et ne voulant voir personne, reçût le même jour, et presque à la même heure, ce nombre d'amans et de tendres déclarations. Son amour pour Bayard, et surtout la manière dont

elle l'exprime à la fin du second acte, n'a pas paru assez préparé. On a été surpris de voir cette veuve qui, au premier acte, ne répond à l'aveu de l'amour de Bayard qu'en lui montrant l'inscription qui est sous le buste de son mari, signer sans balancer un seul instant la promesse de mariage qu'il lui fait au second, et employer à l'instant avec lui et comme lui ces expressions d'une familiarité intime qui n'appartiennent qu'à des époux ou à des amans heureux. C'est même à la certitude de leur amour mutuel que l'on doit imputer peut-être le faible intérêt qu'inspire le troisième acte. Peut-être était-il difficile, après nous avoir fait trembler pour les jours de Bayard, si tendrement aimé, de nous attacher encore par la seule idée de l'enlèvement projeté et exécuté par Sotomajor; il est sûr au moins que ce sont les moyens qui le préparent, et surtout le rôle odieux du valet de chambre de la comtesse, qui avaient le plus indisposé contre ce troisième acte. On a condamné aussi comme inutile la scène qu'a Bayard avec la comtesse dans ce dernier acte; on n'a pas jugé moins sévèrement la conversation galante que le roi a avec elle à l'instant du dénouement. La plupart de ces défauts ont été corrigés à la seconde représentation de cet ouvrage, et son succès a été complet. De nombreux retranchemens, en donnant plus de vivacité à la marche de l'action, ont fait disparaître en même tems plusieurs expressions qui avaient paru trop communes ou trop hasar-

dées. Les détails qu'offre cette pièce sur les mœurs de notre ancienne chevalerie, qu'elle met pour ainsi dire en action, plusieurs traits heureux dans le dialogue, l'intérêt de la belle scène du second acte et la pompe d'un spectacle imposant, ont fait pardonner à M. Monvel ce qu'il peut y avoir d'invraisemblable dans la manière dont il a rassemblé dans ce drame, et les principaux évènemens de la vie du chevalier Bayard, et tous les personnages célèbres qui eurent quelque rapport avec lui. On n'a rien épargné d'ailleurs pour la mise de cet ouvrage; les costumes du tems y sont parfaitement observés, et avec autant de magnificence que d'exactitude. Il en a coûté, dit-on, plus de 10,000 écus à la comédie, et ce compte ne paraît pas exagéré. Le rôle qui a fait généralement le plus de plaisir, et qui a peut-être été aussi le mieux rendu, est celui de La Palice, joué par Fleuri. Malgré tous ses efforts pour paraître sans peur et sans reproche, Molé, dans le rôle de Bayard, n'a jamais été qu'un chevalier du 18e siècle. La belle tête de mademoiselle Contat a paru ravissante sous la coiffure simple et noble de madame de Randan.

Discours *de M.* Beausset, *évêque d'Alais, à madame* Elisabeth, *en lui présentant le cahier des Etats de Languedoc.*

« Madame,

« Si la vertu descendait du ciel sur la terre, si elle se montrait jalouse d'assurer son empire

sur tous les cœurs, elle emprunterait tous les traits qui pourraient lui concilier le respect et l'amour des mortels.

« Son nom annoncerait l'éclat de son origine et ses augustes destinées; elle se placerait sur les degrés du trône. Elle porterait sur son front l'innocence et la candeur de son âme. La douce et tendre sensibilité serait peinte dans ses regards; les grâces touchantes de son jeune âge prêteraient un nouveau charme à ses actions et à ses discours. Ses jours purs et sereins comme son cœur s'écouleraient au sein du calme et de la paix, que la vertu seule peut promettre et donner. Indifférente aux honneurs et aux plaisirs qui environnent les enfans des rois, elle en connaîtrait la vanité, elle n'y placerait pas son bonheur, elle trouverait un bonheur plus réel dans les charmes de l'amitié; elle épurerait au feu sacré de la religion ce que tant de qualités précieuses auraient pu conserver de profane. Sa seule ambition serait de rendre son crédit utile au malheur et à l'indigence; sa seule inquiétude, de ne pouvoir dérober le secret de sa vie à l'admiration publique; et dans ce moment même, où sa modestie ne lui permet pas de fixer ses regards sur sa propre image, elle ajoute, sans le vouloir, un nouveau trait de conformité entre le tableau et le modèle. »

Epitaphe du Roi de Prusse.

Hic cinis, nomen ubique (1).

On a donné, le 5 septembre, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, la première représentation de *la Toison d'Or*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Dériaux, la musique de M. Vogel; ces deux auteurs ne sont connus par aucun autre ouvrage.

Le sujet de la conquête de *la Toison d'Or* avait déjà été traité par le grand Corneille et par J. B. Rousseau. L'expédition des Argonautes pour s'ouvrir un commerce avec ces mêmes contrées que Catherine II vient de réunir à son vaste empire, est une des époques les mieux constatées des premiers tems de l'histoire grecque; malgré les fables dont les poètes l'ont enveloppée, il est un fait astronomique qui ne laisse aucun doute sur ce premier essai de la navigation des Grecs dans la mer Noire. Chiron, qui était de cette expédition, observa le premier que l'équinoxe du printems était au milieu de la constellation du *Bélier*. C'est sur cette observation, faite il y a plus de 4,000 ans, que l'on s'est fondé pour établir depuis l'étonnante révolution de 24,800 ans que l'axe fait autour des pôles de l'écliptique. L'expédition, dont cette observation atteste encore la vérité, fut chantée par les poètes

(1) Sa cendre ici, son nom partout.

de la Grèce, qui seuls alors célébraient les grands évènemens; mais ils défigurèrent le fait historique en l'embellissant par le roman des amours de Médée pour Jason. Au reste, il est très-possible que Jason et ses Argonautes aient enlevé, dans leur expédition, quelque belle Mingrélienne; les poètes en auront fait une magicienne, parce que l'usage des poisons était très-commun dans la Mingrélie, ou peut-être parce qu'elle apporta aux Grecs la connaissance de quelques simples dont elle leur apprit à faire usage dans la médecine. Quoi qu'il en soit, cet évènement si célèbre dans l'antiquité l'est pour nous sous un autre point de vue. L'opéra n'existait pas encore en France lorsque le père du théâtre Français traita ce sujet en 1661; il en fit une tragédie à machine, mêlée de chant, qu'un marquis de Sourdéac, grand mécanicien, fit représenter dans son château de Neubourg, en Normandie, avec beaucoup de magnificence. C'est peut-être autant à cet essai qu'à la représentation d'une pastorale italienne en musique que le cardinal Mazarin avait fait exécuter un an auparavant, que nous devons l'établissement de l'opéra en France; il est même très-probable que c'est à *la Toison d'Or* de Pierre Corneille que nous devons la forme des poëmes de notre opéra, si supérieure à celle qu'avaient adoptée et qu'ont conservée encore les Italiens, nos précurseurs dans tous les arts; ainsi c'est encore au père du théâtre Français que l'on doit l'union si difficile d'une ac-

tion dramatique à la pompe des décorations, des chœurs et des danses qui, perfectionnée chaque jour, a fait de notre opéra le plus beau spectacle de l'univers. Long-tems après Corneille, en 1696, J. B. Rousseau composa un opéra de *la Toison d'Or;* mais cet ouvrage du plus célèbre de nos poètes lyriques n'eut aucun succès et n'en méritait guère; l'emploi qu'il y a fait sans mesure des ressources brillantes de la mythologie et le concours de presque tous les dieux qu'il introduit dans ce poëme, détruisent ou étouffent l'intérêt qui, dans ce sujet, doit naître essentiellement des passions contrastées de Médée et d'Hypsipyle. Le style d'ailleurs de cet ouvrage est peu digne de l'auteur de tant de belles odes, de cantiques si souvent sublimes, et surtout de ces admirables cantates, de tous ses ouvrages ceux où Rousseau a déployé peut-être le plus d'invention et de poésie.

Il s'en faut beaucoup qu'on puisse reprocher à M. Dériaux d'avoir trop employé, comme l'a fait Rousseau, les moyens magiques ou mythologiques que présente ce sujet; on peut lui reprocher d'être tombé dans un excès contraire, il l'a traité avec une sévérité que repousse le théâtre lyrique, parce qu'elle est défavorable au chant, le plus puissant et le premier de ses moyens. L'auteur a affecté de dépouiller sa fable de toute la pompe du spectacle que Corneille avait cru devoir employer dans sa tragédie, parce qu'elle tient à l'action même. Ces accessoires, si difficiles à obtenir quelquefois rai-

sonnablement dans la tragédie-opéra, eussent tranché avec la couleur trop continuellement sombre que présente le poëme de M. Dériaux; ils eussent procuré au compositeur des transitions agréables et ces oppositions qui servent aussi officieusement les procédés de la musique que ceux de la peinture. A ce reproche on peut encore ajouter celui de n'avoir pas tiré plus de parti du principal ressort de l'action de ce poëme, l'intérêt que doivent inspirer l'amour malheureux d'Hypsipyle et la jalousie de Médée. Cet intérêt si mal établi, et aperçu plutôt que prononcé, est absolument détruit par la catastrophe qui termine le second acte; Hypsipyle morte, il importe peu au spectateur de savoir si Jason obtiendra ou n'obtiendra pas la toison. Il était difficile de rendre le rôle de ce prince intéressant, mais le poète pouvait se dispenser de l'avilir encore, de le rendre quelquefois même ridicule. La manière dont l'auteur lui fait abandonner Médée à la fin du troisième acte contrarie trop l'opinion reçue et consacrée au théâtre; cette espèce de dénouement, dont l'effet est presque nul, semble suspendre l'action sans en offrir le complément. Corneille l'a terminé bien plus heureusement en présentant Médée montée sur son char, tenant en main la toison, et invitant Jason à la suivre, s'il veut l'obtenir. Quant au style de cet ouvrage, il ne manque pas en général d'une sorte de chaleur, mais elle est souvent déparée par des incorrections et des négligences intolérables.

La musique de cet opéra avait été annoncée par les Gluckistes comme supérieure même à celle de leur auteur favori, conséquemment à toutes les musiques du monde; c'était au moins même le génie de Gluck qui l'avait inspirée. Cette dernière assertion a paru justifiée en quelque manière par l'opinion générale, car on a reconnu que non seulement M. Vogel a voulu imiter le style et la manière de ce compositeur, qu'aux accens d'un chant simple et mélodieux il s'est cru obligé de substituer sans cesse ces cris dont l'effet, à force de vouloir être dramatique, est aussi vague qu'il est étourdissant et pénible, mais on a retrouvé encore dans cette composition, prônée si fastueusement, des accompagnemens, des motifs d'airs, des chœurs entiers copiés fidèlement des deux *Iphigénie*, d'*Alceste*, d'*Orphée*, des *Danaïdes.*

Quoique, peu applaudi à la première représentation, il l'ait encore été moins aux suivantes, on ne peut nier que cet ouvrage n'ait eu jusqu'ici un succès très-décidé; la recette au moins le prouve. Il est vrai que le comité de l'Opéra a fait toutes les conjurations capables de le faire réussir : on ne le donne que les beaux jours, on le soutient par des ballets, par des débuts, par tous les accessoires qui peuvent attirer l'affluence; et tous les journaux, qui prêtent habituellement leurs avis à tant de lecteurs qui n'en ont point, se sont accordés à prodiguer à cet ouvrage les louanges les plus propres à séduire la multitude et à réchauffer l'es-

prit de parti que les succès de *Chimène* et de *Didon* semblaient avoir désarmé.

Vie de M. Turgot, avec cette épigraphe :

Secta fuit servare modum, finemque tenere,
Naturamque sequi, patriæque impendere vitam;
Non sibi, sed toti genitum se credere mundo.

Lucan.

Un volume in-8°, à *Londres*, 1786, c'est-à-dire à *Amsterdam.*

Les *Mémoires sur la vie de M. Turgot*, qui parurent il y a quelques années, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le tems, sont de M. Dupont, l'auteur de *la Phisiocratie*, des *Éphémérides du citoyen*, etc. La nouvelle *Vie de M. Turgot* est de M. le marquis de Condorcet; l'avantage qu'a le plus évidemment ce dernier ouvrage sur le premier, c'est qu'il n'est qu'en un volume, l'autre en a deux. Un autre avantage qui doit encore le faire distinguer, c'est un style et plus ferme et plus pur; on en peut juger par ce début, qui nous a paru plein de noblesse et d'intérêt : « Dans cette foule de ministres qui tiennent » pendant quelques instans entre leurs mains le » destin des peuples, il en est bien peu qui soient » dignes de fixer les regards de la postérité. S'ils » n'ont eu que les principes ou les préjugés de » leur siècle, qu'importe le nom de l'homme qui » a fait ce que mille autres à sa place eussent fait

» comme lui.... Mais si dans ce nombre il se ren-
» contre un homme à qui la nature ait donné une
» raison supérieure avec des principes ou des
» vertus qui n'étaient qu'à lui, et dont le génie ait
» devancé son siècle assez pour en être méconnu,
» alors l'histoire d'un tel homme peut intéresser
» tous les âges et toutes les nations, son exemple
» peut être long-tems utile, et peut donner à des
» vérités importantes cette autorité nécessaire
» quelquefois à la raison même. Tel fut le ministre
» dont j'entreprends d'écrire l'histoire. »

La vie publique et particulière de ce ministre n'occupe qu'une très-petite partie de l'ouvrage de M. de Condorcet. Après nous avoir appris que la famille de M. Turgot est une des plus anciennes de la Normandie, que son nom signifie le dieu *Thor*, dans la langue de ces conquérans du Nord qui ravagèrent nos provinces pendant la décadence de la race de Charlemagne; après nous avoir rappelé quelques traits assez peu intéressans de son enfance et de sa première éducation, on se borne presque uniquement à nous donner l'analyse de ses études, des écrits qu'il composa lorsqu'il fit sa licence en Sorbonne, de ceux qu'il composa depuis dans son intendance de Limoges et au contrôle général; on termine ce précis par l'histoire plus étendue de tous ses grands projets de réforme et d'administration. Loin d'aucun esprit de critique ou de satire, il est difficile de remarquer sans étonnement le peu de différence qu'il y a des idées de M. Turgot au séminaire à

celles qu'il a déployées depuis dans le ministère. Une constance si merveilleuse fait au moins l'éloge le plus rare de la justice et de la pureté de ses intentions : *et mihi res*, disait Horace, *non me rebus subjungere conor*; c'était la devise de l'esprit de M. Turgot, et surtout celle de son système. Il pensait que tout devait être soumis à l'empire d'une bonne logique, sans en excepter ni les préjugés, ni les circonstances, ni les passions, quelque invincible que soit quelquefois leur influence.

L'envie a souvent reproché à M. Necker de n'avoir fait qu'exécuter les plans conçus par M. Turgot. Pour être le plus violent des ennemis de M. Necker, M. de Condorcet n'en a pas été moins blessé de cette injustice; il semble surtout avoir pris à tâche de la repousser en exposant, dans le plus grand détail, le projet de M. Turgot sur les administrations provinciales. En comparant cet exposé avec le mémoire de M. Necker sur le même objet, il est aisé de voir le peu de rapport qu'il y a entre ces deux plans; l'un est d'un homme vertueux, l'autre d'un homme d'État; le premier d'un philosophe qui ne voyait aucune difficulté à refondre tout-à-coup le gouvernement de France, l'autre d'un ministre qui, en ayant saisi tous les ressorts, avait calculé avec la plus grande justesse le degré de perfection dont on pouvait les rendre susceptibles; et ce qui pourra sans doute étonner beaucoup de lecteurs français, c'est que le premier de ces plans était du maître des requêtes, et l'autre du citoyen de Genève.

La manière dont M. de Condorcet justifie les torts reprochés à M. Turgot est spécieuse sans doute, mais elle est en même tems assez naïve pour laisser entrevoir ce qu'il y eut dans ces reproches de juste et de vrai.

« Tous les sentimens de M. Turgot étaient une suite de ses opinions.... Sa haine était franche et irréconciliable; il prétendait même que les honnêtes gens étaient les seuls qui ne se réconciliassent jamais, et que les fripons savaient nuire ou se venger, mais ne savaient point haïr.... Il paraissait *minutieux*, et c'était parce qu'il avait tout embrassé dans ses vastes combinaisons que tout était devenu *important* à ses yeux par des *liaisons* que *lui seul* souvent avait su apercevoir. On le croyait *susceptible de prévention*, parce qu'il ne jugeait que d'après lui-même, et que l'opinion commune n'avait sur lui aucun empire. On lui croyait de l'*orgueil*, parce qu'il ne cachait ni le sentiment de sa force, ni *la conviction ferme de ses opinions*, et que, sentant combien *elles étaient liées entre elles*, il ne voulait *ni les abandonner dans la conversation, ni en défendre séparément quelque partie isolée*, etc. » Tous ces traits ne décèlent-ils pas une tête, un caractère à système, un esprit qui, ne combinant jamais que ses propres idées, ignorait l'art de les lier avec celles des autres, de les combiner avec l'ascendant impérieux des circonstances, avec la nécessité même des choses, qui ne change point au gré de nos calculs, et que nous ne pouvons soumettre à l'autorité de nos opinions,

quelque raisonnables qu'elles soient, ou du moins quelque ferme que puisse être à cet égard notre conviction ?

Nous ne devons point terminer cet article sans observer, pour la satisfaction des puissances intéressées, et surtout pour la tranquillité de leur conscience, que la vertu de M. Turgot ne se serait fait aucun scrupule de la destruction de l'empire Ottoman. « C'est ainsi, lui fait dire son panégyriste, c'est ainsi que la destruction de l'empire Ottoman serait un bien réel pour toutes les nations de l'Europe, en ouvrant au commerce des routes nouvelles, en détruisant le monopole de celui de l'Inde; et un bien pour l'humanité entière, en entraînant l'abolition de l'esclavage des nègres, et parce que dépouiller un peuple oppresseur ennemi de ses propres sujets, ce n'est point attaquer, mais venger les droits communs de l'humanité. »

Il semble, en effet, qu'il y aurait bien de l'humeur aux puissances naturellement les plus disposées à conquérir la Turquie de s'y refuser encore, si nous n'y mettions point d'autres conditions que de pouvoir nous débarrasser bientôt après de nos nègres, et par la même raison, suivant toute apparence, du produit de nos colonies, de ce revenu maudit de plus de cent vingt millions.... Oh! puissante politique!

NOVEMBRE 1786.

On a donné, le 31 août, sur ce même théâtre, la première représentation des *Amis du Jour*, comédie en un acte, de M. de Beaunoir, connu si avantageusement par plusieurs pièces données avec succès sur nos petits théâtres du Palais-Royal et des boulevarts. La plupart des drames de M. de Beaunoir se distinguent par une moralité sensible et frappante; c'est encore le principal mérite de celui que nous avons l'honneur de vous annoncer.

La femme d'un marchand ennobli par une charge d'échevin a cessé de voir ses égaux pour ne recevoir chez elle que des personnes au-dessus de son état. Elle attend à dîner un commandeur, un jeune marquis et un riche financier; son mari, de son côté, s'est permis d'inviter son ancien ami Dupré, un honnête marchand de draps. Il ordonne à un de ses gens d'ajouter un couvert à la table que l'on voit dressée au fond du théâtre; ce valet n'ose obéir à son maître sans avoir pris les ordres de Madame. Celle-ci se récrie sur le choix d'un pareil convive; le mari vante en vain sa vieille et constante amitié; madame Dupin croit pouvoir compter bien plus sur

celle du commandeur, du marquis et de M. Mondor. Pour lui apprendre à connaître des gens dont elle se croit si sûre, son mari feint d'avoir eu l'imprudence de cautionner pour mille louis un négociant qui vient de manquer; il n'a pas cette somme, et il faut qu'il la trouve à l'instant pour éviter les suites de la sentence qu'on vient d'obtenir contre lui. Sa femme le tranquillise; ses amis seront trop heureux de saisir cette occasion de l'obliger, elle n'est embarrassée que du choix. Le commandeur paraît le premier, il annonce qu'il vient d'affermer les bois de sa commanderie, et qu'il a reçu sur cette affaire un acompte de 50,000 livres; mais lorsqu'on veut lui parler de l'embarras où l'on se trouve, il se hâte de répondre que, pour ne point se brouiller avec ses amis, il a fait vœu de ne jamais leur prêter un sou; pour n'être pas tenté de rompre ses engagemens, il se sauve. Le marquis, qui ne tarde pas à le remplacer, a gagné trois mille louis au jeu la nuit précédente; ainsi que le joueur de Regnard, il regarde cette somme comme un dépôt sacré dont il ne peut rien distraire, mais il offre à ses amis les bons offices de son procureur, un homme unique pour faire disparaître des créanciers importuns. Comme on n'accepte point ses offres, il boude et s'en va. Notre bourgeoise, un peu étourdie d'un pareil procédé, laisse ôter le couvert de ses deux amis prétendus.... Dans ce moment arrive le marchand de draps; il ne répond à la confidence que lui fait son ami qu'en blâmant son imprudence, et

sort plus brusquement encore qu'il s'est entré. Madame appelle à son tour le domestique pour faire ôter le couvert de M. Dupré. Elle voit paraître enfin le financier; elle espère que celui-ci la vengera des refus du commandeur et du marquis, et qu'il justifiera, auprès de son mari, le fond qu'elle a cru devoir faire sur les amis de son choix; mais ce M. Mondor est dans l'usage de ne prêter que sur de bons nantissemens; il insinue qu'en proposant à son caissier des diamans, des bijoux, on le trouvera fort accommodant; lui-même ne peut pas se mêler d'une pareille misère, etc. Étonnée et confuse de tant d'indignités, madame Dupin se promet bien de ne plus croire aux amis, lorsqu'on voit reparaître le bon M. Dupré qui apporte, tout essoufflé, les mille louis qu'il n'avait pas lui-même, mais qu'il a couru emprunter pour son propre compte. Pénétrée d'un procédé si généreux, instruite par son mari du motif qui lui avait fait feindre ce besoin imaginaire, elle reconnaît enfin qu'il n'est de confiance et de bonheur que dans les liaisons formées avec nos égaux.

Tel est le plan de cette bagatelle, qui a beaucoup réussi sur le théâtre des Italiens; l'auteur l'avait composée pour celui des *Variétés*. Il est à regretter que M. de Beaunoir n'ait tiré de ce fond très-moral qu'une espèce de proverbe; il aurait pu, à l'aide d'une action plus animée, développer davantage ses caractères, offrir, dans un jour plus neuf et plus piquant, le tableau d'un

ridicule qui n'est que trop digne assurément des honneurs de la censure dramatique.

Encore une nouveauté donnée sur le même théâtre, le 19 septembre, est *l'Heureux Naufrage*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, de M. Favart le fils.

Des Français, qu'une tempête a jetés sur une île habitée par des Amazones, essayent de les rendre sensibles. Les mères, inquiètes de voir ces étrangers dans leur île, tiennent conseil, mais heureusement les filles y sont appelées, et leur avis l'emporte; ainsi les Français obtiennent la permission de s'y établir, et l'on danse.

C'est encore moins le peu de fonds de cet ouvrage que l'absence absolue du genre d'esprit qu'exige le vaudeville qui en a décidé la chute. Le public ne l'a écouté jusqu'à la fin que parce que cette fin ne s'est pas fait attendre, elle arrive tout imprévue; l'auteur a eu vraiment l'adresse de ne pas donner aux spectateurs le tems de le siffler.

Lettre *de M. d'Eprémesnil à M. le marquis de Villette.*

Ne me faites plus parler; Voltaire, en attaquant la mémoire de mon oncle, du meilleur citoyen, du plus patient et du plus malheureux des hommes, m'a contraint de m'expliquer. J'ai renvoyé à la providence dans mon dernier écrit. C'est elle qui vous a inspiré de me citer l'aimable,

l'éloquent, le vertueux Fénélon. Que pensez-vous qu'il eût dit de votre idole?

Je vous embrasserai sans tomber à ses pieds,
J'admire cet auteur que vous déifiez;
Mais celui qui m'apprit le secret de mon être,
Qui m'a dit : Sois humain, meurs pour la vérité,
Et ne sépare point la raison, la gaîté,
Les talens, la vertu, les lois, voilà mon maître.

Il me vient une idée. M. l'abbé Duvernet (1) me dispensera de lui répondre; mais vous,

Orateur couronné, poëte harmonieux,
Qui raillez avec grâce et qui savez tout dire,
Armez-vous de la foudre, ou prenez votre lyre,
Et combattons enfin en présence des Dieux.

Je vous laise le choix des armes; si je suis vaincu, ma défaite me sera douce. Je ne demande pas mieux que d'aimer ce que j'admire. Le voulez-vous?

Non, j'ai tort, je le confesse; ne traitons pas ensemble ce douloureux sujet. Vous lui devez de l'amitié, de la reconnaissance; livrez-vous à ces doux sentimens. Il m'est triste de ne pouvoir écouter que la justice; je vous demande la vôtre pour ma cause, et pour moi votre amitié. Vous m'en donnez aujourdhui une marque bien chère; vous acquérez, Monsieur, un nouveau droit sur mon attachement et mon respect.

(1) L'auteur de la *Vie de Voltaire*.

Réponse de M. le Marquis de Villette à M. d'Eprémesnil.

Si j'étais moins sensible, Monsieur, aux choses aimables que vous m'écrivez, j'aurais plus de courage pour vous répondre.

Je me garderai bien d'établir des comparaisons entre le premier des évêques et le premier des philosophes. L'un n'a point eu d'ennemis, l'autre ne pouvait manquer d'en avoir; l'un a fait le bien au nom d'une ancienne religion, qui était celle de son siècle et de son pays; l'autre n'a prêché et pratiqué toutes les vertus sociales qu'au nom de la seule humanité; mais la philosophie de Voltaire, cette sorte de religion nouvelle, est allé s'asseoir paisiblement sur les trônes de Berlin, de Pétersbourg, de Vienne, de presque toute l'Europe, sans apôtres et sans bourreaux. Ce n'est pas ainsi qu'avait été reçue originairement celle de Fénélon.

L'archevêque de Cambray aurait joint son aumône à celles de Voltaire, pour les malheureux protestans, et s'il avait pu disputer avec lui, c'eût été d'éloquence et de charité.

Il ne m'appartient pas de prononcer entre M. de Voltaire et Monsieur votre oncle (1); j'ai seulement dit qu'il vous était si facile de défendre l'un sans outrager l'autre. Encore une fois, Monsieur,

(1) Duval de Leyrit, partie dans le malheureux procès du comte de Lally.

vous avez trop caressé mon amour propre, pour qu'il me soit permis de traiter un pareil sujet contre vous.

Je n'ai pas encore lu votre réponse, que madame de Villette m'a demandée. Votre conversation lui avait inspiré le désir de connaître votre style. Pour tout ce qui vous est personnel, nous n'avons, elle et moi, qu'une même façon de penser.

Sur vos écrits touchant Voltaire,
Que vous voulez mésestimer,
Le lecteur peut avoir un sentiment contraire;
Mais, aussi juste que sévère,
Il n'en a qu'un pour vous aimer.

Théâtre moral, ou Pièces dramatiques nouvelles, par M. le chevalier de Cubières, des Académies et Sociétés Royales de Lyon, Dijon, Marseille, Rouen, Hesse-Cassel, etc., second volume.

Ce second volume contient *l'Amant Garde-Malade, la Diligence de Lyon, l'Épreuve Singulière ou la Jambe de Bois*, un *Mélodrame* dans le genre de *Pygmalion, les Bracelets.*

Le sujet et la composition de la première de ces pièces sont également tristes et bizarres. On y voit deux ou trois personnes empoisonnées, et l'une en meurt; cependant l'auteur appelle cela une comédie, et en voici la raison. Madame de Sévigné a dit, dans une de ses lettres, que Racine fait des comédies pour la Champmêlé; M. de Cubières en conclut qu'il peut donc bien don-

ner ce nom aux siennes, qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi tragiques que celles de Racine.

Le comique, dans *la Diligence de Lyon*, pour en paraître plus original, est porté jusqu'à la plus basse bouffonnerie. Le sujet de *l'Épreuve Singulière* est l'histoire de cet Anglais qui, parce que sa maîtresse avait une jambe de moins, se détermine à s'en faire couper une. Il faut laisser à l'auteur le soin d'expliquer lui-même quelles ont été ses vues dans la composition de ce sublime ouvrage. « La nation française, dit-il, serait la » première de toutes les nations si les individus » qui la composent avaient plus d'énergie et de » caractère. J'ai voulu renforcer l'un et l'autre » en offrant à mes concitoyens des exemples ex» traordinaires de grandeur d'âme et de déli» catesse et de courage... » Quel poète citoyen !

Tous ces chefs-d'œuvre sont précédés d'un *Dialogue entre l'auteur et un homme de goût*. Le *Journal de Paris* a cru pouvoir prédire, sans malice, que ces deux interlocuteurs ne seraient jamais d'accord. A la galanterie française, aux grâces et à la frivolité de la muse de Dorat, M. de Cubières a prétendu associer la philosophie de Jean-Jacques, la profondeur et l'originalité du génie anglais; de toutes ces prétentions il est résulté une des combinaisons les plus étranges que puisse offrir notre littérature moderne, et ce *Théâtre Moral* en est un exemple vraiment curieux.

A la Mémoire de Diderot.

O Diderot! que de jours sont écoulés déjà depuis que ton génie s'est éteint, depuis que l'obscurité de la tombe a couvert ta cendre inanimée! et de tant d'amis à qui tu consacras tes veilles, à qui tu prodiguais, et les ressources de ton talent, et les richesses de ton imagination, aucun ne s'est encore occupé à t'élever un monument digne de la reconnaissance que te doivent l'amitié, ton siècle et l'avenir.

Quel est l'homme de lettres cependant dont l'éloge puisse être plus intéressant à transmettre à la postérité? Il est vrai qu'il ne fit aucune découverte qui ait agrandi la sphère de nos connaissances, peut-être même n'a-t-il laissé après lui aucun ouvrage qui seul puisse le placer au premier rang de nos orateurs, de nos philosophes, de nos poètes; mais j'ose en appeler à tous ceux qui, capables de l'apprécier, eurent le bonheur de le connaître, en fut-il moins un des phénomènes les plus étonnans de la puissance de l'esprit et du génie?

S'il est des hommes dont il importe à la gloire de l'esprit humain de conserver un souvenir fidèle, ce sont ceux qui eurent des droits réels à l'estime, à l'admiration publique, mais à qui des circonstances particulières, je ne sais quelle fatalité attachée à leur destinée, n'ont jamais permis de développer toute la force, toute l'étendue de leurs facultés. Quel éloge de Virgile pourrait ajouter

encore à l'idée que nous en a laissée l'*Enéide?* quel éloge de Racine à l'idée que nous en donne *Phèdre* ou *Athalie?* Mais combien de sages révérés de l'antiquité dont la mémoire serait perdue pour nous, si elle n'avait pas été consacrée par les hommages de leurs contemporains?

Ce n'est point ton éloge, ô Diderot, que j'ose entreprendre : à peine mes faibles talens osent-ils se flatter de rassembler ici quelques fleurs dignes de parer ton urne funéraire; mais moi aussi j'eus souvent le bonheur d'approcher le modeste asile où tu t'étais renfermé; mais moi aussi j'ai partagé souvent les dons précieux que ton génie répandait autour de toi avec un abandon si facile et si généreux, avec une chaleur si douce et si intéressante. Ce n'est point dans de vaines louanges que s'épanchera ma reconnaissance, mais j'essaierai du moins d'exprimer ce que j'ai vu, ce que j'ai senti, et ceux de tes amis qui verront cette faible esquisse y trouveront peut-être quelques traits de ton image fidèlement rendus.

L'artiste qui aurait cherché l'idéal de la tête d'Aristote ou de Platon eût difficilement rencontré une tête moderne plus digne de ses études que celle de feu M. Diderot. Son front large, élevé, découvert et mollement arrondi, portait l'empreinte imposante d'un esprit vaste, lumineux et fécond. Notre grand physionomiste Lavater croit y reconnaître quelques traces d'un caractère timide, peu entreprenant, et cet aperçu, formé seulement d'après les portraits qu'il en a

pu voir, nous a toujours paru d'un observateur très-fin. Son nez était d'une beauté mâle, le contour de la paupière supérieure plein de délicatesse, l'expression habituelle de ses yeux sensible et douce; mais lorsque sa tête commençait à s'échauffer, on les trouvait étincelans de feu; sa bouche respirait un mélange intéressant de finesse, de grâce et de bonhomie. Quelque nonchalance qu'eût d'ailleurs son maintien, il y avait naturellement dans le port de sa tête, et surtout dès qu'il parlait avec action, beaucoup de noblesse, d'énergie et de dignité. Il semble que l'enthousiasme fût devenu la manière d'être la plus naturelle de sa voix, de son âme, de tous ses traits. Dans une situation d'esprit froide et paisible, on pouvait souvent lui trouver de la contrainte, de la gaucherie, de la timidité, même une sorte d'affectation; il n'était vraiment Diderot, il n'était vraiment lui que lorsque sa pensée l'avait transporté hors de lui-même.

Pour prendre quelque idée de l'étendue et de la fécondité de son esprit, ne suffit-il pas de jeter un coup d'œil rapide, je ne dis pas sur tout ce qu'il a fait, mais sur les seuls ouvrages que le public connaît de lui (1)? Le même homme qui

(1) Nous n'avons parlé de ses premiers essais, de sa traduction du *Traité de mylord Shaftesbury*, du *Mérite et de la Vertu*, de celle de l'*Histoire grecque de Stanian*, du *Dictionnaire de Médecine*, etc. etc.; nous ne ferons qu'indiquer ici une partie des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit. Son *Jacques le Fataliste* et

conçut le projet du plus beau monument qu'aucun siècle ait jamais élevé à la gloire et à l'instruction du genre humain, qui en exécuta lui-même une grande partie, a fait deux pièces de théâtre d'un genre absolument neuf, et auxquelles le goût le plus sévère ne saurait disputer au moins de grands effets dramatiques, un style plein de chaleur et de passion; le même homme à qui nous devons tant de morceaux de la métaphysique la

sa *Religieuse* sont deux romans dont le premier offre une grande variété de traits et d'idées, sous une forme tout à la fois simple, neuve et originale; l'autre un grand tableau plein d'âme et de passion, de la touche la plus pure, et dont l'objet moral est d'autant plus frappant que l'auteur l'a su cacher avec une adresse extrême; c'est en dernier résultat la satire la plus terrible des désordres de la vie monastique, et l'on ne trouve pas dans tout l'ouvrage un seul mot qui semble aller directement à ce but. Son *Supplément au Voyage de M. de Bougainville*, ses *Entretiens sur l'origine des êtres*, plusieurs autres dialogues sur différentes questions de morale et de métaphysique, prouvent avec quel naturel il savait allier aux discussions les plus abstraites tous les charmes de l'imagination la plus vive et la plus brillante. Le discours du chef des Otaïtiens, dans le *Supplément au Voyage de M. de Bougainville*, est un des plus beaux morceaux d'éloquence sauvage qui existent en aucune langue. Le *Plan d'une nouvelle Université* qui lui avait été demandé par l'impératrice de Russie, et ses réflexions sur le dernier ouvrage de M. Helvétius, sont de tous ses écrits, peut-être, ceux où l'on trouvera le plus de méthode et de raison; il y a, dans le premier surtout, prodigieusement de connaissances et de savoir. Ses *Salons* ou ses critiques de différentes expositions des tableaux au Louvre ne satisferont pas sans doute la plupart de nos artistes; mais qui a jamais parlé des arts et du vrai talent avec une sensibilité plus douce, avec un enthousiasme plus sublime? A travers une foule de jugemens qui peuvent n'appartenir qu'à une imagination prévenue ou exaltée, que de vues nouvelles, que d'observations également justes, fines et profondes! etc.

plus subtile dans ses *Lettres sur les Aveugles, sur les Sourds et Muets*, dans ses *Pensées philosophiques*, dans son *Interprétation de la Nature*, dans cette foule d'articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie* sur l'histoire de la philosophie ancienne; le même a fait la description la plus claire, la plus exacte et la plus détaillée qu'on eût encore faite avant lui de tous nos arts, de tous nos métiers. Personne n'ignore sans doute combien ce travail a été perfectionné depuis; mais peut-on oublier qu'avant M. Diderot l'on n'avait pas écrit sur cet objet important une page qui pût se lire? Le même homme qui nous a laissé tant d'ouvrages pleins de connaissances, de philosophie et d'érudition, même un recueil d'opuscules mathématiques que j'ai souvent entendu citer avec éloge au premier de nos géomètres, a fait encore des contes, des romans; il en a fait un surtout plein d'originalité, de verve et de folie, et c'est par un des meilleurs livres de morale qui existent dans notre langue, son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, qu'il s'est plu à terminer utilement sa carrière littéraire.

Si l'on pense que tant d'ouvrages, et des ouvrages d'un genre si différent, sont d'un homme qui long-tems ne put donner à leur composition que le tems dont il n'avait pas besoin pour s'assurer sa propre subsistance et celle de sa famille, qui dans la suite ne leur donna que le peu d'instans que lui laissaient l'importunité des étrangers,

l'indiserétion de ses amis, et surtout l'extrême insouciance de son caractère, on avouera sans doute que peu d'êtres furent doués d'un esprit plus vaste, d'une facilité de talent plus rare et plus féconde (1).

Le génie de M. Diderot ressemblait à ces fils de famille, qui, nés et élevés au sein de la plus grande opulence, croient le fonds de leurs richesses inépuisable, et ne mettent par conséquent aucune borne à leurs fantaisies, aucun ordre dans leur dépense. A quel degré de supériorité ce génie ne se fût-il pas élevé, à quelle entreprise ses forces n'auraient-elles pas pu suffire s'il les avait dirigées vers un seul objet, s'il eût seulement réservé pour la perfection de ses propres ouvrages le tems, les efforts qu'il prodiguait sans cesse à quiconque venait réclamer le secours de ses conseils ou de ses lumières! Ce qu'il n'avait fait d'abord que par bonhomie, par habitude, par je ne sais quel entraînement de caractère, il le fit ensuite par néeessité, par principe, et voici comment, sous ce rapport, il s'est peint très-naïvement lui-même. « On ne me vole point ma vie, dit-il, je la donne; » et qu'ai-je de mieux à faire que d'en accorder » une portion à celui qui m'estime assez pour

(1) L'éloquente *Apologie de l'abbé de Prades*, un des meilleurs écrits polémiques qui aient paru dans ce siècle, fut l'ouvrage de quelques jours; le sublime *Eloge de Richardson* celui d'une matinée; à peine employa-t-il une quinzaine à faire les *Bijoux indiscrets*.

» solliciter ce présent?..... Le point important » n'est pas que la chose soit faite par un autre » ou par moi, mais qu'elle soit faite et bien faite » par un méchant même ou par un homme de » bien..... On ne me louera, j'en conviens, ni » dans ce moment où je suis, ni quand je ne » serai plus, mais je m'en estimerai moi-même » et l'on m'en aimera davantage. Ce n'est point » un mauvais échange que celui de la bienfai- » sance dont la récompense est sûre, contre de » la célébrité qu'on n'obtient pas toujours et qu'on » n'obtient jamais sans inconvénient..... Peut-être » m'en imposé-je par des raisons spécieuses, et » ne suis-je prodigue de mon tems que par le » peu de cas que j'en fais; je ne dissipe que la » chose que je méprise; on me la demande » comme rien, et je l'accorde de même (1). (Ne pourrait-on pas prendre ce qu'il ajoute pour un remords échappé à la conscience de l'homme de lettres?) « Il faut bien que cela soit ainsi, » puisque je blâmerais en d'autres ce que j'ap- » prouve en moi. »

Les circonstances, les habitudes de la vie que

(1) C'est ce qui soutenait son courage et sa patience pendant les deux années entières qu'il s'est occupé presque uniquement de l'*Histoire philosophique et politique des Deux Indes*. Qui ne sait aujourd'hui que près d'un tiers de ce grand ouvrage lui appartient? Nous lui en avons vu composer une bonne partie sous nos yeux. Lui-même était souvent effrayé de la hardiesse avec laquelle il faisait parler son ami; *mais qui*, lui disait-il, *osera signer cela? Moi*, lui répondait l'abbé, *moi*, *vous dis-je*, *allez toujours*. Quel est encore l'homme de lettres qui ne reconnaisse facilement, et dans le

ces circonstances nécessitent, ont sans doute une grande influence sur le caractère, l'étendue ou les bornes de nos facultés, mais la nature les a souvent modifiées elle-même d'une manière toute particulière, et c'est en vain qu'on voudrait chercher à ces singularités quelque autre origine. S'il y eut jamais une capacité d'esprit propre à recevoir et à féconder toutes les idées que peuvent embrasser les connaissances humaines, ce fut celle de M. Diderot; c'était la tête la plus naturellement encyclopédique qui ait peut-être jamais existé : métaphysique subtile, calcul profond, recherche d'érudition, conception poétique, goût des arts et de l'antiquité, quelque divers que fussent tous ces objets, son attention s'y attachait avec la même énergie, avec le même intérêt, avec la même facilité; mais ses pensées le passionnaient tour à tour si vivement, qu'elles semblaient plutôt s'emparer de son esprit que son esprit ne semblait s'emparer d'elles. Ses idées étaient plus fortes que lui, elles l'entraînaient, pour ainsi dire, sans qu'il lui fût possible ni d'arrêter, ni de régler leur mouvement.

Quand je me rappelle le souvenir de M. Diderot, l'immense variété de ses idées, l'étonnante

livre de *l'Esprit* et dans le *Système de la Nature*, toutes les belles pages qui sont, qui ne peuvent être que de M. Diderot?... Si nous entreprenions de faire une énumération plus complète, nous risquerions de nommer trop d'ingrats, et ce serait affliger les manes que nous voulons honorer.

multiplicité de ses connaissances, l'élan rapide, la chaleur, le tumulte impétueux de son imagination, tout le charme et tout le désordre de ses entretiens, j'ose comparer son âme à la nature telle qu'il la voyait lui-même, riche, fertile, abondante en germes de toute espèce, douce et sauvage, simple et majestueuse, bonne et sublime, mais sans aucun principe dominant, sans maître et sans dieu.

Je ne suis point disposé à m'affliger ici sur l'incrédulité de mon siècle; la superstition a fait tant de mal aux hommes qu'il faut bien remercier la raison d'être enfin parvenue à en briser le joug; mais quelque volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne rien croire, je pense qu'il eût été fort à désirer, pour la réputation de M. Diderot, peut-être même pour l'honneur de son siècle, qu'il n'eût point été athée. La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire à Dieu lui fit perdre les momens les plus précieux de sa vie, le détourna souvent de la culture des lettres et des arts, lui fit négliger surtout le talent qui semblait devoir lui assurer le plus de renommée. Il s'était fait philosophe, la nature l'avait destiné à être orateur ou poète. Qui nous assurera même que dans quelque autre siècle elle n'eût pas encore mieux réussi à en faire un père de l'église? Il n'aurait pas été moins propre à marcher sur les traces de Luther ou de Calvin, s'il eût été capable d'une conduite plus soutenue, ou s'il

n'avait pas eu dans le caractère autant de faiblesse qu'il avait dans l'esprit de force et de fermeté.

Toutes les vertus, toutes les qualités estimables qui n'exigent pas une grande suite dans les idées, une grande constance dans les affections, étaient naturelles à M. Diderot. Il avait l'habitude de s'oublier lui-même, comme la plupart des hommes ont celle de ne penser qu'à eux. Il se plaisait à se rendre utile aux autres, comme on se plaît à un exercice agréable et salutaire. Toute la finesse, toute l'activité d'esprit que l'on emploie ordinairement à faire sa propre fortune, il l'employait à obliger le premier venu, souvent même il se permettait de passer la mesure nécessaire; une intrigue bien compliquée, lorsqu'il la croyait propre à le conduire à ce but, prêtait un nouvel intérêt au plaisir qu'il avait de rendre service. Timide et maladroit pour son propre compte, il ne l'était jamais pour celui des autres. *Est-il bon? est-il méchant?* c'est le titre d'une petite comédie où il voulut se peindre lui-même. Il avait, en effet, plus de douceur que de véritable bonté, quelquefois la malice et le courroux d'un enfant, mais surtout un fonds de bonhomie inépuisable.

C'est de la meilleure foi du monde qu'il se sentait porté à aimer tous ses semblables, jusqu'à ce qu'il eût de fortes raisons de les mépriser ou de les haïr; lorsqu'il avait même de trop

justes motifs de s'en plaindre, il courait encore grand risque de l'oublier. Il fallait bien que cela fût ainsi, puisque toutes les fois qu'il se croyait sérieusement engagé à s'en souvenir, il s'était imposé la loi d'en prendre note sur des tablettes qu'il avait consacrées à cet usage; mais ces tablettes demeuraient cachées dans un coin de son secrétaire, et la fantaisie de consulter ce singulier dépôt le tourmentait rarement. Je ne l'ai vu y recourir qu'une seule fois pour me raconter les torts qu'avait eus avec lui le malheureux Jean-Jacques.

M. Diderot conversait bien moins avec les hommes qu'il ne conversait avec ses propres idées. Défenseur passionné du matérialisme, on peut dire qu'il n'en était pas moins l'idéaliste le plus décidé quant à sa manière de sentir et d'exister; il l'était malgré lui par l'ascendant invincible de son caractère et de son imagination. Le plus grand attrait qu'eût pour lui la société où il vivait habituellement, c'est qu'elle était le seul théâtre où son génie pût se livrer à sa fougue naturelle et se déployer tout entier. Lorsque l'âge eut refroidi sa tête, la société parut lui devenir assez indifférente, souvent même il y trouvait plus de peine que de plaisir, et rentrait avec délice dans sa retraite. Ses livres, qui servirent de prétexte aux bienfaits de Catherine II, et dont elle lui avait assuré la jouissance avec tant de grâce et de bonté; ses livres, quelques prome-

nades solitaires, une causerie très-intime, surtout celle de sa fille, devinrent alors ses délassemens les plus doux. Cette fille, si tendrement chérie et si digne de l'être, fut jusqu'au dernier moment le charme et la consolation de sa vie; elle lui a fait supporter avec une patience, avec une douceur inaltérable, les longues douleurs et le pénible ennui d'une maladie dont il avait prévu depuis long-tems le terme sans crainte et sans faiblesse.

Vers *au Rossignol.*

Que ta voix est triste et plaintive!
Tendre oiseau, dis-moi tes regrets;
Est-ce une amante fugitive
Que tu pleures dans ces forêts?

Hélas! nous gémirons ensemble....
Chantre des nuits et de l'amour,
Un même destin nous rassemble
Dans ces bois reculés du jour.

Comme toi je cherche un asile
A mes solitaires douleurs,
Je fuis comme toi d'une ville
Où je n'ose verser des pleurs;

Où mes yeux, chargés de tristesse,
Ne trouvent que des yeux sereins;
Où le plaisir me dit sans cesse:
« Quand finiront tes noirs chagrins? »

Des cœurs heureux, des insensibles
Que la ville soit le séjour!
Forêts, sous vos ombres paisibles
Cachez l'infortune et l'amour!

Echappé de ma servitude,
Impatient de soupirer,
Cher oiseau, dans ta solitude
Je viens t'écouter et pleurer.

Ta voix.... elle irrite ma peine.
Laisse à mon cœur ces longs soupirs.
Un rapide essor te ramène
Près de l'objet de tes désirs.

Des vastes cieux qui vous séparent
Ton aile franchit les déserts;
Mais en vain tous mes vœux s'égarent,
Et se fatiguent dans les airs.

Hélas! sous ces mêmes ombrages
Toujours mes pas sont arrêtés,
Et toujours ces mêmes rivages
De mes larmes sont humectés.

Si comme toi j'avais des ailes,
Bientôt mes pleurs seraient taris;
Bientôt par des routes nouvelles
J'aurais volé vers Lycoris.

On a donné, le mardi 3 octobre, sur le théâtre Italien, la première représentation de *Féodor et Lisinka*, ou *Novogorod sauvée*, drame en trois actes et en prose de M. Desforges, l'auteur de

Tom-Jones à Londres, de *la Femme jalouse*, de *l'Epreuve villageoise*, etc.

C'est une anecdote rapportée, il y a quelques années, dans les papiers publics, qui a fourni le fond de ce nouveau drame.

« Deux jeunes gens de Novogorod-la-Grande s'aimaient, et comme leurs pères étaient mal ensemble, les yeux seuls avaient parlé. L'amant désespéré tomba dans une langueur mortelle, et, prêt à quitter la vie, se traîna jusqu'à la maison de sa maîtresse. Il obtint de sa gouvernante la faveur de lui apporter son dernier soupir. Le père survint; on cacha le jeune homme sous des matelas roulés, à la manière russe, au fond de la chambre. Le père s'y assit sans le savoir, et sortit ensuite. Après son départ on s'empressa de faire sortir le malheureux amant; il n'était plus. L'embarras fut au moins aussi grand que la douleur. Après beaucoup de combats, un esclave cru fidèle fut appelé, on lui exposa le fait. Son imagination alla plus loin, et supposant que l'amant mort avait été heureux, il voulut l'être aussi pour prix du service qu'on lui demandait. La malheureuse victime évanouie se trouva, à son affreux réveil, l'esclave de son esclave. Il la traînait les nuits, pendant le sommeil de son père, dans les tavernes où il avait coutume de s'enivrer, et l'or de l'infortunée servait à payer ses infâmes débauches. Une nuit, entre autres, il alla jusqu'à vouloir la livrer à ses compagnons d'esclavage et de désordres. L'infortunée alors retrouve tout

son courage, s'arme d'un flambeau, et, profitant de leur brutale ivresse, met le feu à la cabane de bois, repaire impur de ces malheureux; ils périssent tous dans les flammes. De là l'héroïne courageuse et intéressante courut à Pétersbourg, se jeta aux pieds de Catherine II, dont le nom seul dit tout. Cette auguste souveraine lui pardonna, et la fit mettre, de son consentement, dans un monastère, où probablement elle est encore.»

Cette pièce, grâce à la nature même du sujet ou au talent de l'auteur, a paru plus froide encore qu'elle n'est atroce, et ce n'est pas peu dire sans doute; on n'y a pas trouvé très-heureusement une seule situation qui produise son effet. Cet amant qui se meurt au premier acte, qu'on étouffe au second, qu'on fait griller au troisième et qui n'en épouse pas moins au dénouement, n'inspire aucune émotion qui puisse vous attacher. On ne voit dans le désespoir de Lisinka qu'un acte de démence auquel on ne saurait croire. Cependant ce monstre dramatique a eu une sorte de succès à la première représentation. Quelques traits dans le dialogue d'un caractère assez énergique, un costume neuf pour nous et vraiment agréable, des décorations russes qu'on n'avait jamais vues, et surtout un embrasement dont le spectacle effrayant a causé de vives alarmes à une grande partie des spectateurs, ont fait retentir la salle de *bravo*, et le parterre a demandé l'auteur à grands cris: il s'est pressé de paraître. Mais ce premier engouement ne s'est

guère soutenu : dès la troisième représentation, ce spectacle, tout étrange qu'il est, n'a plus attiré que fort peu de monde.

L'Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la chronologie d'Hérodote et une Table géographique, par M. Larcher, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc.,* sept vol. in-8°.

M. Larcher, n'est que trop connu par toutes les plaisanteries dont l'avait accablé M. de Voltaire, pour s'être avisé de prendre contre lui le parti d'Hérodote, dans une brochure assez fastidieuse, intitulée *Supplément à la Philosophie de l'histoire.* C'est celui dont M. de Voltaire s'est amusé si souvent à estropier le nom, qu'il appelle tantôt *Larchet*, tantôt *Larchier*, tantôt *Toxotès*; c'est sous ce dernier nom qu'il s'est permis surtout de le turlupiner sans égard et sans pitié. Dans *la Défense de mon Oncle*, il l'accuse formellement d'inviter nos princesses, madame la chancelière, madame la première présidente, et toutes nos belles dames, à venir donner, dans la cathédrale de Paris, leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui se sentirait du goût pour cette auguste cérémonie. « Peut-on pousser, ajoute-t-il, » la débauche à ce point? Il faut que l'ennemi de » mon oncle soit un bien vilain homme... » Un autre chapitre commence par ces mots: « Il ne

» manquait plus au barbare ennemi de mon » oncle que le péché de bestialité, il en est enfin » convaincu, etc. etc... » C'est en passant ainsi toute mesure, que des plaisanteries de ce genre peuvent paraître encore plus folles qu'elles ne sont amères et cruelles.

Il semble, en effet, que l'honnête M. Larcher ne s'en est pas laissé fort émouvoir; il n'a pas cessé de continuer ses savantes recherches, et la traduction que nous avons l'honneur de vous annoncer est le fruit de vingt années de soins et de travaux. Il répond sans humeur aux gaietés de M. de Voltaire, et s'obstine à soutenir de toute la puissance de son érudition que les dames de Babylone étaient obligées une fois en leur vie de se prostituer au premier venu en l'honneur de la déesse Mylitta, non dans son temple proprement dit, mais dans les bocages qui entouraient ce lieu sacré. Au témoignage positif d'Hérodote, de Strabon, du prophète Jérémie, il joint encore cette observation très-judicieuse de l'auteur qui a écrit avec tant de hardiesse et de philosophie *l'Histoire des Établissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes*, c'est « qu'il n'y a aucun crime que » l'intervention des dieux ne consacre, aucune » vertu qu'elle n'avilisse. La notion d'un Être » absolu est, entre les mains des prêtres qui en » abusent, une destruction de toute morale. Une » chose ne plaît pas aux dieux parce qu'elle est » bonne, mais elle est bonne parce qu'elle plaît » aux dieux. » Quant à l'objection tirée de la

jalousie des Orientaux, il y répond ce que M. de Voltaire a dit lui-même dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, article *Brachmane*, que *la superstition allie tous les contraires.* Il présume que cette coutume honteuse s'établit dans un siècle où les Babyloniens n'étaient pas encore policés; qu'elle devint dans la suite un point de religion; que les magistrats, superstitieux alors comme le simple peuple, auraient cru faire un crime en voulant l'abolir, et que les moins crédules d'entre eux étaient retenus sans doute par la crainte de la multitude.

La traduction de M. Larcher, en laissant encore à désirer, quant à l'élégance, quant à la facilité du style, a du moins le mérite d'être toujours claire et fidèle; elle est donc infiniment préférable à celle de Du Ryer, qui s'est souvent trompé sur le véritable sens de l'original, et dont le style d'ailleurs est lâche, diffus et plein de négligence.

Plusieurs remarques du nouveau traducteur d'Hérodote portent à la fois le caractère d'un excellent esprit et d'une littérature profonde; mais l'on y trouve en général une si grande profusion de critique et d'érudition, et d'une érudition si fatigante et si vaine, qu'on en est accablé. Il nous est arrivé plus d'une fois, en les parcourant, de nous frotter les yeux pour nous assurer que c'était véritablement du français que nous lisions, et non pas du latin le plus latin du monde, de celui qu'on fesait il y a environ un siècle au fond des marais de la Hollande.

Quoi qu'il en soit, l'histoire d'Hérodote est un monument si précieux, qu'on ne peut savoir trop de gré à M. Larcher des peines infinies qu'il s'est données pour en conserver, pour en rétablir jusqu'aux moindres détails, pour en expliquer toutes les difficultés, autant que l'ont pu permettre le grand éloignement des tems, l'extrême diversité des mœurs, de la langue et des usages.

Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on a reproché au premier historien de la Grèce d'avoir mêlé à ses récits beaucoup de circonstances évidemment fabuleuses. Plutarque et plusieurs autres écrivains de l'antiquité lui avaient déjà fait le même reproche; mais il n'est pas moins certain qu'un grand nombre de particularités rapportées par Hérodote, et que les anciens avaient reléguées au rang des fables, ont été vérifiées par nos naturalistes et par nos voyageurs modernes. Le célèbre Boërhave n'a pas craint de dire en parlant de lui : *Hodiernæ observationes probant fere omnia magni viri dicta.*

Ce qu'il ne faut pas oublier encore, c'est qu'Hérodote s'est permis de rapporter quelquefois des faits dont il doutait lui-même, mais alors il ne manque jamais d'ajouter qu'il se contente de raconter ce qu'on lui a dit. Il est souvent arrivé à ceux qui l'ont traduit ou commenté de le faire parler en son propre nom, lorsqu'il parlait au nom d'un tiers, et de lui attribuer ainsi des faits ou des opinions dont il était très-éloigné de garantir l'authenticité.

Le Désordre régulier, ou *Avis au public sur les prestiges et sur ses propres illusions:* Un volume in-16, à *Berne.*

L'auteur très-inconnu de cet ouvrage annonce qu'il s'occupe d'une traduction des OEuvres du chancelier Bacon; mais pour la faire paraître, il attend l'accueil dont le public daignera honorer ce premier essai de sa plume. Nous avons lieu d'espérer, pour la gloire du philosophe anglais, que cette traduction ne paraîtra jamais. Comment le public pourrait-il accueillir un amphigouri de métaphysique sans plan, sans but, sans liaison, et dont le style, toujours insipide et lourd, n'est souvent ni français ni même intelligible?

DÉCEMBRE 1786.

La Nouveauté, fable; *par M. Hoffman.*

Aux lieux où règne la folie,
Un jour la Nouveauté parut.
Aussitôt chacun accourut.
Chacun disait : Qu'elle est jolie!
Ah! madame la Nouveauté,
Demeurez dans notre patrie;
Plus que l'esprit et la beauté
Vous y fûtes toujours chérie....
Lors la déesse à tous ces fous
Répondit : Messieurs, j'y demeure;
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain à la même heure.
Le jour vint, elle se montra
Aussi brillante que la veille.
Le premier qui la rencontra
S'écria : Dieux! comme elle est vieille!

Épigramme *à un prétendant à l'Académie; par M. de Rhulière.*

Si tu prétends avoir un jour ta niche
Dans ce beau temple où sont quarante élus,
Et d'un portrait guindé vers la corniche
Charmer les sots, quand tu ne seras plus,
Là n'est besoin d'un chef-d'œuvre bien ample,
Mais de flatter le sacristain du temple;

Puis ce Monsieur t'ouvrira le guichet,
Puis de lauriers tu feras grande chère,
Puis immortel seras comme Porchaire,
M...., Cottin, et La Harpe et Danchet.

INSCRIPTION *mise au bas du tableau de la boutique d'une nouvelle marchande de Modes, rue Neuve-des-Petits-Champs.*

Ici les fleurs s'épanouissent
Pour parer leur Divinité;
Pour rendre hommage à la Beauté.
De la Nature avec succès
Ici l'Art jaloux suit les traces :
Le goût naquit chez les Français
Exprès pour habiller les Grâces.

Céline de Saint-Albe, comédie en prose et en deux actes, représentée pour la première fois sur le théâtre Italien, le vendredi 20 octobre, est de madame de Beaunoir, l'auteur de *Fanfan et Colas*, etc.

C'est le drame le plus drame qu'il soit possible d'imaginer, mais dont la marche est si précipitée, que, quelque disposé qu'on soit à se laisser attrister par le fond du sujet, il n'y a guère moyen d'en trouver le moment.

L'exposition et le dénouement de cette pièce se touchent de si près, qu'on est tenté de croire que c'est un ouvrage dont on n'a laissé subsister que le commencement et la fin; la représentation en a été fort orageuse; madame de Beaunoir

a eu le bon esprit de le retirer, en nous fesant espérer qu'elle retravaillerait ce sujet avec plus de soin, ne pouvant renoncer encore à le croire dramatique, intéressant, et surtout très-moral.

Antoine-Marie-Gaspard Sacchini, né à Naples en 1734, l'un des plus grands musiciens dont puisse s'honorer l'Italie, est mort à Paris le 8 octobre. A l'âge de dix ans, il entra dans un de ces colléges établis à Naples et à Venise sous le nom de *Conservatoires*, où se forme cette foule de virtuoses et de compositeurs qui, destinés à répandre dans l'Europe entière la gloire d'un art né, comme tous les autres, au sein de la belle Italie, servent encore les intérêts de leur pays, par les sommes considérables qu'ils y apportent chaque année.

Sacchini employa les premières années de ses études, dans le conservatoire de Lorette, à celle du violon. Il acquit une très-grande force sur cet instrument, et ce fut peut-être à ce premier succès qu'il dut ensuite cette facilité si heureuse qu'il eut de donner à la partie instrumentale de ses compositions ces dessins brillans, ingénieux et variés qui la distinguent. La nature, cependant, appelait M. Sacchini à un talent plus rare que celui de l'exécution. Un des plus grands maîtres de contrepoint qui aient jamais existé en Italie, et qui fut celui des Pergolèse, des Piccini, des Guglielmi, des Traetta, etc., le célèbre Durante, entendit quelques airs que Sacchini avait com-

posés dans les momens de loisir que lui laissait l'étude du violon; des intentions, des pensées neuves, auxquelles il ne manquait que d'être embellies par ces formes régulières que l'on n'obtient qu'à l'aide des bons principes, firent présager dès-lors à ce grand homme ce que pouvait devenir quelque jour un pareil élève; en conséquence, il lui fit quitter le violon pour l'appliquer uniquement à l'étude du contrepoint. Sacchini en sut bientôt les élémens, et, ce qui est beaucoup plus difficile, il saisit encore promptement le dessin, la marche, l'ordre et l'enchaînement progressif des phrases musicales, qualités qui seules constituent l'élégance du chant et la pureté de l'harmonie. Sacchini sortit du conservatoire en 1750, et donna, en 1756, à Naples, un opéra comique, son premier ouvrage, dont le succès annonça ceux qu'il devait obtenir dans le genre sérieux, genre auquel son goût, son caractère personnel semblaient le rendre plus propre. Il composa successivement, pour les théâtres de Rome, de Naples et de Venise, les opéra de la *Sémiramide*, *l'Artaserse, il Cid, l'Andromaca, il Creso, l'Ezio, l'Olympiade, l'Armida, l'Adriano, etc.* Il fut appelé à Brunswick, cour si célèbre alors par l'éclat de ses fêtes (1), et les succès qu'il y eut pendant quatre ans furent les mêmes que ceux

(1) Ces fêtes ont été remplacées aujourd'hui, dit-on, par un spectacle plus touchant, celui des bénédictions du peuple, dont une administration vigilante et paternelle accroît chaque jour la richesse et le bonheur.

qu'il avait obtenus sur les théâtres d'Italie. L'amour de la patrie le rappela à Venise; il y fut maître du conservatoire de *l'Ospidaletto*. C'est dans cette école, destinée uniquement à l'éducation des jeunes filles, que Sacchini développa le talent qu'il devait aux leçons de Durante, par la manière dont il traita les chœurs de plus de trente oratorio, qu'il composa et fit exécuter dans ce conservatoire, qui les possède et les garde encore précieusement. Sacchini quitta ensuite Venise pour aller à Rome; il rencontra dans cette ville le célèbre chanteur Guarducci, qui revenait de Londres; ce fut lui qui engagea Sacchini à passer dans ce pays, qui paye à grands frais les arts qu'il fait semblant d'aimer. Sacchini resta douze ans en Angleterre; il y composa, entre autres opéra, ceux de *Tamerlan*, d'*Antigono*, de *Perseo*, *Montezuma*, *il Creso*, *l'Erifile*, etc.; et ce sont celles de ses compositions que la proximité du pays qu'il habitait a fait connaître davantage en France. Il eut envie de voir cette patrie des beaux-arts, chez laquelle aucun n'a pris naissance, à la vérité, mais qui les aime avec idolâtrie, et qui en a perfectionné plusieurs (ce n'est pas encore celui de la musique). Sacchini fit un petit voyage à Paris, en 1780; il y rencontra son camarade d'études et le rival de ses succès en Italie, Piccini. Il vit à Paris ce célèbre compositeur aux prises avec les partisans de Gluck, acharnés encore à disputer les succès de *Roland*, d'*Atis* et d'*Iphigénie en Tauride*. Ce fut Piccini qui engagea son

compatriote à essayer ses talens sur notre théâtre lyrique; ce fut lui-même qui, pour attacher ce grand talent à sa nouvelle patrie, et soutenir la cause qu'il y défendait de toutes les forces de ce nouvel athlète, le fit connaître d'une reine si disposée à protéger un art à qui elle se plaît souvent à prêter elle-même tout le charme que peuvent inspirer les grâces et la beauté. Sacchini, beaucoup plus touché des bontés avec lesquelles Sa Majesté daigna l'accueillir que des 6,000 livres de pension qu'elle voulut bien lui faire assurer, consentit à quitter Londres pour se fixer à Paris. Il y donna bientôt son opéra de *Renaud*. Le succès de cet ouvrage, douteux aux trois premières représentations, finit par être complet. Piccini triomphait; il voyait dans le succès de la première composition de son ami une preuve de plus en faveur de la musique italienne, et il était loin de s'attendre que les Gluckistes chercheraient, dans ce succès de Sacchini, un moyen de se venger des siens. Il ne savait point encore assez que les gens de lettres qui s'étaient déclarés contre lui avaient des principes qui ne leur permettraient jamais de lui pardonner d'avoir détruit par des faits leurs assertions contre les procédés de la musique italienne, quoique Gluck lui-même en eût fait souvent l'emploi le plus heureux dans ses meilleures compositions. Cet homme, justement célèbre, à qui la révolution qu'il a opérée sur notre théâtre lyrique assure une gloire qu'on voudrait en vain lui disputer,

venait d'être frappé de plusieurs attaques d'apoplexie ; ses partisans ne pouvaient plus espérer de ce grand homme de nouvelles compositions, si nécessaires pour réveiller l'attention publique un peu lasse d'admirer ses chefs-d'œuvre. *Roland*, *Atis*, *Iphigénie en Tauride*, réunissaient chaque jour plus de suffrages ; le culte décerné à Gluck cessait d'être exclusif, et Piccini menaçait ses détracteurs de l'opéra de *Didon*. Des succès ainsi renouvelés prouvaient trop contre la doctrine de ceux qui avaient magistralement prononcé que la musique italienne n'était et ne pouvait pas être dramatique ; ils pensèrent que l'honneur de leur opinion, plus encore que celui de Gluck, demandait qu'ils se hâtassent d'opposer au succès renaissant de son rival un homme dont le talent pût offrir à sa secte des objets de comparaison, et surtout de nouveaux moyens de dénigrement. Cet homme, ils ne pouvaient le trouver parmi les compositeurs nationaux ; le succès de *Renaud*, qui venait de justifier la grande réputation de Sacchini, bien plus encore que leur goût, leur indiqua celui qu'ils pouvaient opposer à Piccini. Sacchini fut bientôt entouré. Son esprit faible, plus susceptible que jaloux, se laissa facilement persuader que son compatriote, l'ami de sa jeunesse, qui l'avait attiré et fait retenir en France, était envieux de ses succès et cherchait à les déprimer ; dès-lors il s'éloigna de Piccini. C'est à cette scission que nous avons dû un troisième parti, celui des Sacchinistes, sorte de Gluckistes mitigés qui

n'appartiennent parfaitement à cette secte que par leur jalousie contre Piccini. C'est ainsi que, dans des circonstances bien moins importantes sans doute, les diverses factions qui divisent un empire ne se réunissent parfaitement que dans leur haine contre celle qui menace d'obtenir la supériorité; mais ces petites manœuvres, fruit de cet esprit de parti qui, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, a divisé les Français sur le genre de musique qui leur convient, sans leur apprendre à en faire de la bonne, étaient absolument inutiles au mérite réel des opéra de *Chimène* et de *Dardanus*, que Sacchini fit succéder à celui de *Renaud*. Il eut la faiblesse de penser devoir étayer leur succès du crédit de la cabale, et elle eut la sottise de croire y avoir contribué; mais cette faiblesse de caractère ne doit en rien diminuer la gloire qu'ont méritée à M. Sacchini les trois ouvrages qu'il a donnés sur notre théâtre lyrique. Son opéra d'*OEdipe à Colone*, joué seulement sur le théâtre de la Cour, et qu'on attend avec impatience sur celui de la capitale, doit encore nous faire regretter davantage ce grand homme, qui s'occupait d'un nouvel ouvrage (1), qu'il n'avait pas entièrement achevé lorsque la mort nous l'a ravi.

M. Sacchini est mort d'une goutte remontée, que l'on a traitée comme une fièvre maligne. Combien n'est-il pas à regretter que l'ignorance

(1) L'opéra d'*Evélina*, tiré d'une tragédie anglaise.

d'un médecin nous ait privés d'un talent si supérieur, et dans l'instant de sa plus grande force! Nous n'entreprendrons point de faire l'éloge d'un homme que pleureront long-tems les divers théâtres qu'il avait enrichis de ses productions; il n'appartient qu'aux grands maîtres d'un art de louer dignement ceux qui, comme eux, ont ajouté à sa gloire. C'est ce que vient de faire Piccini dans un éloge de Sacchini, qu'il a fait imprimer dans le *Journal de Paris* quelques jours après sa mort. Après avoir fait observer la manière dont Sacchini a excellé dans les rondeaux, il ajoute « que ce » fut sur le théâtre de Londres qu'il put déve- » lopper toutes les ressonrces de son art et la » richesse de son génie dans des chœurs liés à » l'action, et qui sont tous du plus grand carac- » tère; dans ces chefs-d'œuvre d'harmonie et de » chant, où les quatre parties sont si bien dis- » posées, où l'on ne voit rien d'oisif, où tout » tend au même but, où l'on ne distingue pas » une mesure inutile, où enfin chaque partie » forme séparément un chant si bieo suivi, si » bien modulé, que, même isolée, elle devient un » morceau capital.

» Dans toutes les productions sorties de la » plume de M. Sacchini (ajoute M. Piccini), on » ne saurait trop admirer cette marche facile, » ce chant mélodieux, ce caractère tantôt grave, » tantôt gai, brillant, pathétique, amoureux, » sombre, et toujours si bien soutenu; cette ma- » nière enchanteresse de lier et d'enchaîner l'une

» à l'autre ses phrases musicales, sans que l'oreille » soit jamais choquée, même dans les transitions » les plus dures, qu'il emploie toujours tant d'art » à préparer et à résoudre ; cette précision exacte » où vous ne pouvez rien ajouter ni rien ôter, et » où tout est fini ; enfin la richesse de ses accom- » pagnemens, si bien distribués, adaptés avec tant » d'adresse qu'ils ne peuvent nuire à la partie » chantante, qu'il a toujours regardée comme » principale et traitée avec autant de grâce que » de noblesse. »

Que pourrons-nous ajouter à une définition si juste et si précise du grand talent de M. Sacchini? Nous remarquerons seulement, quant à sa personne, qu'il était d'une taille au-dessus de la moyenne; que sa figure était aussi noble qu'intéressante; d'un caractère habituellement doux et tranquille, mais qui laissait cependant entrevoir une âme brûlante et dévorée de passion. L'amour, ce sentiment dont tous ses ouvrages portent une si vive empreinte, le maîtrisait avec une violence extrême. Un penchant si impérieux à nui quelquefois à son amour pour le travail et pour la gloire, mais il réparait ces torts par cette facilité prodigieuse qui distingue surtout les maîtres de son école. Parmi plusieurs traits de sa vie qui pourraient justifier la vérité de cette observation, nous nous bornerons à rappeler ce qui lui arriva à Milan. Il y avait été appelé pour y composer le premier opéra. Il y devint amoureux de la première cantatrice; ses charmes lui avaient fait

oublier le but de son voyage et son engagement avec l'entrepreneur du spectacle. Quelques jours avant l'ouverture du théâtre, celui-ci vint trouver Sacchini, pour convenir avec lui du jour où l'on commencerait la première répétition de son opéra. Sacchini lui avoua qu'il n'en avait pas encore fait une note. On se figurera sans peine le désespoir d'un homme dont cette négligence causait la ruine; il entra dans une sorte de fureur contre l'insouciant et amoureux Sacchini; mais celle dans les bras de qui il avait oublié qu'il avait un opéra à faire arrêta l'emportement de l'entrepreneur : *Qu'on nous enferme*, lui dit-elle, *avec deux copistes, et je vous réponds que Sacchini ne sortira pas d'ici que l'opéra ne soit achevé*. En effet, sans se séparer un instant de son Armide, il se mit à composer avec une telle rapidité, que les deux copistes avaient de la peine à le suivre; en quinze jours l'opéra fut fait, copié, appris et mis en scène; et cet opéra, c'est *l'Olympiade*, l'un des ses chefs-d'œuvre.

Le Voyage sentimental, ou ma Promenade à Yverdun; Par M. Vernes le fils. Petit vol. in-16.

M. Vernes le père est l'auteur d'un mauvais ouvrage de théologie sur le christianisme de J. J. Rousseau, d'un plus mauvais roman contre les philosophes, intitulé *Confidences philosophiques, etc.* Il était pasteur à Genève, il en a été renvoyé dans la dernière révolution, pour avoir été l'un des chefs les plus ardens du parti démocratique.

Son fils avait déjà donné quelques preuves d'un talent agréable dans plusieurs pièces fugitives insérées dans différens recueils. Le petit ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer n'a point de tort plus réel que celui de vouloir imiter une des productions les plus inimitables qui existent peut-être en aucune langue, le *Voyage sentimental de Sterne;* mais, quelque hasardé que puisse paraître un pareil essai, on n'oubliera point que c'est celui d'un très-jeune homme, et l'on conviendra que sa témérité n'a pas toujours été malheureuse. L'histoire de *l'Aveugle et de sa fille*, celle de *Marianne*, *l'Homme au mouton*, *les Noces de Justine et de Julien*, le chapitre du *Traîneau*, celui du *Ruban*, tous ces tableaux n'ont sans doute ni la simplicité, ni la profondeur, ni la finesse, ni l'originalité de l'auteur anglais, mais ils n'en portent pas moins le caractère intéressant d'une âme naïve et sensible, d'une imagination vive et délicate. Quoique le style du *Voyageur sentimental* ait quelquefois encore le goût du terroir, il ne manque en général ni de rapidité, ni de précision.

Le voyage de Fontainebleau n'a pas été heureux cette année en nouveautés dramatiques. C'est durant ce voyage que l'on donne ordinairement à la Cour les prémices des ouvrages destinés à être joués dans le cours de l'hiver sur nos différens théâtres. Le petit nombre de pièces qu'on y a représentées laisse même l'idée la plus défavorable

de tout le répertoire sur lequel elles ont été choisies; car nous nous garderons bien d'accuser ici l'insouciance de nos auteurs, qui, suivant l'usage, n'auront pas manqué d'employer autant d'intrigue, autant de moyens de crédit pour obtenir l'honneur si hasardeux d'une chute ou d'un succès devant la Cour, que s'il eût été question d'un emploi de finance ou de quelque autre place dont le produit eût décidé à jamais de leur fortune. Il est à observer que la Cour accorde presque toujours des gratifications aux auteurs des ouvrages représentés à Fontainebleau, et que ces ouvrages, faveur bien plus précieuse encore, n'étant plus assujettis à l'ordre du répertoire ordinaire, peuvent être joués à Paris immédiatement après l'avoir été à la Cour; c'est à cet avantage que tient l'importance qu'on attache au privilége d'être jugé d'abord sur un théâtre où les succès, toujours incertains, n'ont jamais été considérés comme légalement prononcés, puisqu'il est convenu de regarder le public de Paris comme juge en dernier ressort des jugemens portés par le public de la Cour. Cependant on ne peut se dissimuler que la manière de juger de ce tribunal en première instance ne soit bien différente de ce qu'elle était autrefois depuis qu'il est permis d'y applaudir comme ailleurs. Ci-devant l'on écoutait dans le plus profond silence, et ce silence absolu, en marquant beaucoup de respect pour la présence de Leurs Majestés, laissait infiniment d'incertitude sur le sentiment que pouvait avoir éprouvé le plus

grand nombre des spectateurs : depuis que la reine a bien voulu permettre que cette grande étiquette fût oubliée, il est bien rare que le public de Paris ne confirme pas les arrêts prononcés par la Cour.

Nous allons avoir l'honneur de vous donner l'aperçu des pièces représentées pendant le voyage de Fontainebleau.

La première est *le Nouveau Robinson,* comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. de La Chabeaussière, connu par la comédie des *Maris corrigés;* la musique est de M. d'Aleyrac. Le poète a tiré la première partie de son ouvrage d'une comédie anglaise intitulée *la Tempête,* la seconde partie est prise dans le roman de *Cléveland* de l'abbé Prevôt.

Sir Richard, à la suite d'une intrigue, a été obligé de fuir l'Angleterre avec sa fille et un fils de mylord Ackinson. Jeté sur une île déserte avec ces deux enfans en bas âge, il a pris grand soin de leur cacher la différence de leur sexe en les formant aux mêmes exercices. Cette précaution ne les a pas empêchés de s'aimer. Mylord Ackinson, quelques années après, est jeté à son tour sur le même rivage par ses matelots révoltés. Il parvient, comme dans le roman, aidé de sir Richard, à reprendre son vaisseau, à enchaîner les mutins, et finit par consentir au mariage de son fils avec la fille de son libérateur.

On a trouvé dans le poëme du *Nouveau Robinson* des longueurs et des invraisemblances dont

la musique n'a pu racheter l'ennui. Cet ouvrage n'a eu aucun succès.

L'Amitié à l'épreuve, comédie lyrique en vers et en trois actes, paroles de M. Favart, musique de M. Grétry, avait déjà été donnée en 1771, et n'avait que médiocrement réussi; quelques années après, réduite en un acte, elle n'avait pas été accueillie plus favorablement. On vient de la faire reparaître à Fontainebleau, en trois actes, mais avec trois rôles absolument nouveaux, Timur, frère de la jeune Indienne, Amilcar, nègre esclave de Timur, et Betsy, suivante de Corali.

Au premier acte, le nègre vient annoncer à Corali le retour de Blanford, qui revient de l'Inde avec son frère Timur. Récit d'un naufrage en langage nègre. Au second acte, Timur reçoit l'aveu que lui fait sa sœur de son amour pour Nelson. Il l'engage à retourner avec lui dans l'Inde pour fuir son amant et ne pas tromper son bienfaiteur. Ce second acte est terminé par un duo charmant entre Amilcar et Betsy, à qui ce nègre fait une déclaration d'amour dans ce jargon naïf et tendre dont le musicien a parfaitement bien saisi le caractère et l'originalité. Le seul changement qu'il y ait au troisième acte est dans le dénouement. Corali, subjuguée par les instances de Nelson et de sa sœur, est prête à signer le contrat de mariage que lui présente Blanford, lorsque Timur paraît pour annoncer à ce dernier que sa sœur le trompe et qu'elle aime Nelson, etc.

Tous ces changemens n'ont pas jeté un intérêt

plus vif sur l'action, et la prolongent, pour ainsi dire, gratuitement. C'est à ce défaut essentiel, et qui tient peut-être à la nature même du sujet, quelque intéressant qu'il paraisse dans le conte de M. Marmontel, qu'il faut attribuer l'extrême sévérité avec laquelle cet ouvrage a été jugé sur le théâtre de Fontainebleau. S'il a été traité avec plus d'indulgence sur le théâtre de Paris, c'est qu'apparemment l'on y a été plus touché de la beauté de quelques airs chantés par mademoiselle Renaud avec une supériorité dont nous n'avions pas encore vu d'exemple.

On a donné, le 28 octobre, *Phèdre*, tragédie lyrique, paroles de M. Hoffman, musique de M. Lemoine, auteur de celle d'*Électre*. L'auteur du poëme a suivi assez fidèlement le plan de la Phèdre de Racine, à l'épisode d'Aricie près, qu'il a entièrement supprimé; au lieu de s'empoisonner comme dans la tragédie, Phèdre se poignarde: c'est presque le seul changement qu'il y ait dans le dénouement. Quant à la musique, elle est l'abjuration la plus éclatante du système anti-musical que M. Lemoine avait adopté dans son opéra d'*Électre;* ce musicien, dans cette première composition, semblait n'avoir eu d'autre soin que celui d'outrer la manière de Gluck, et de dépouiller un ouvrage, fait pour être chanté, de tout ce qui pouvait ressembler à du chant. Il a cherché à composer la musique de *Phèdre* dans le style dont *Chimène* et *Didon* nous ont offert le modèle le plus accompli; le succès cependant de

cet ouvrage estimable a pu paraître douteux, la reine ayant préféré de revoir *la Caravane* à la place d'une seconde représentation de *Phèdre*, annoncée sur le répertoire de la Cour pour le 9 novembre. Il est vrai qu'on pourrait imputer cette préférence moins à quelques longueurs très-justement reprochées à cet opéra qu'à l'envie, que Madame, fille de la reine, a témoignée, pendant la représentation de *Phèdre*, de revoir les chameaux qui jouent un si grand rôle dans le premier acte de *la Caravane*; la reine, avec raison, a voulu donner à cette jeune princesse le spectacle qui pouvait l'intéresser davantage.

On a représenté, le 10 novembre, *Azémire*, tragédie en cinq actes de M. Chénier, connu seulement par *le Page supposé*, comédie tombée, il y a deux ans, et à Fontainebleau et à Paris.

Azémire est une reine de Cilicie qui aime et qui est aimée du jeune Turenne, fait prisonnier dans l'expédition des croisades; elle veut partager son trône avec lui, malgré les feux dont Soliman brûle pour elle. Tandis que le guerrier français balance entre l'amour et son devoir, le brave d'Amboise arrive du camp de Bouillon pour traiter d'un échange de prisonniers, qui rend la liberté à Turenne. Celui-ci consent d'abord à suivre d'Amboise, puis il retourne à sa maîtresse, que son désespoir accable, puis il revient à d'Amboise, qui, pour l'engager décidément à le suivre, lui déclare *qu'il va le dénoncer à tous les Français comme un lâche*. Cette menace fixe les irré-

solutions de Turenne; il cède, et d'Amboise l'entraîne enfin pour ne plus revenir. Azémire, désespérée, fait appeler Soliman, lui cède son trône et se tue.

Cette tragédie, dont le sujet ressemble à celui de *Médée*, d'*Ariane*, de *Didon*, de *Bérénice*, qui est surtout une amplification du sujet d'*Armide*, est tombée de la manière la plus scandaleuse à Fontainebleau, malgré tout l'intérêt qu'a paru prendre à son succès madame la duchesse d'Orléans, qui en avait sollicité et obtenu la représentation; des ris immodérés, et, ce qui est bien plus indécent encore, des coups de sifflet, ont été des signes non équivoques de l'ennui que cette tragédie fesait éprouver. M. Chénier s'est empressé d'en appeler au tribunal de Paris. Il a feint de redouter les efforts d'une cabale que ses succès et son âge n'ont pas dû lui mériter encore, et, grâce à l'appui de ses protections, il a obtenu que les comédiens emploieraient, pour dérouter les ennemis de sa gloire, le même subterfuge dont ils usèrent, pour la première fois, lors de la représentation de *l'Enfant prodigue* de Voltaire; au moment où l'on allait jouer *Zaïre*, un acteur est venu annoncer que l'indisposition d'un de ses camarades empêchait de donner la pièce affichée, et qu'ils suppliaient le public de vouloir bien, au défaut de cette tragédie, accepter la première représentation de la pièce nouvelle. Cette demande a été accueillie avec transport; le premier acte d'*Azémire* a éprouvé l'heureux effet de ce senti-

ment, mais cette bienveillance a cédé à l'ennui qui d'acte en acte a semblé se renforcer jusqu'au dénouement, et, malgré quelques belles scènes entre Turenne et d'Amboise, la malheureuse *Azémire* a éprouvé sur le théâtre de Paris à peu près le même sort qu'à Fontainebleau. Nous aurons l'honneur de vous rendre un compte plus détaillé de cette tragédie, si l'auteur se détermine à la faire reparaître.

Le 2 novembre, on devait donner *les Horaces*, tragédie lyrique en trois actes, paroles de M. Guillard, musique de M. Salieri, l'auteur de celle des *Danaïdes*. La répétition que l'on en fit la veille devant la reine confirma l'opinion que nous avions prise de cet ouvrage aux répétitions qui en avaient été faites à Paris; la tristesse et l'insignifiance continue de cette composition parurent si accablantes, qu'on pria un des principaux acteurs de feindre une indisposition subite, pour se dispenser de donner un ouvrage dont la chute était prononcée d'avance. On l'a remplacé par l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, dont il fallut faire venir les décorations dans la nuit, en poste, avec le *nouveau Ballet des Sauvages*.

Les Méprises par ressemblance, opéra comique en trois actes, paroles de M. Patrat, musique de M. Grétry, donné le 7 novembre, ont eu un sort plus heureux. Ce sujet est une imitation de la comédie des *Ménechmes*.

Deux soldats qui se ressemblent ont fait par

hasard, dans une auberge, l'échange de leurs havresacs. L'un d'eux arrive le premier dans un village où un aubergiste le prend pour son fils, qu'il attend depuis quelques jours; ce soldat profite de la méprise pour faire la cour à la fille de cet aubergiste, dont il est devenu subitement amoureux. Le véritable fils paraît à son tour; il est arrêté comme auteur d'une rixe dont le premier soldat a été la véritable cause, et dans laquelle il a prodigieusement rossé le filleul du bailli de ce village. Ces méprises donnent lieu à plusieurs scènes assez comiques, qui ont soutenu l'ouvrage et l'ont fait réussir, quoique le dénouement en soit obscur et très-invraisemblable. La musique a paru digne de la réputation de l'auteur.

Le 13 du même mois, on a donné *le Comte Albert*, opéra comique en deux actes, et sa *Suite* en un acte, paroles de M. Sedaine, musique de M. Grétry. Le sujet de ce nouveau drame est *la fable du Rat et du Lion*, dont le génie original de M. Sedaine a trouvé le secret de mettre le fond et la morale en action.

Un homme de qualité a été obligé de quitter la France pour éviter les suites d'un duel. Il est revenu à Paris pour arranger des affaires de famille. Au moment d'entrer dans sa maison, il sauve la vie à un malheureux qui, ayant laissé tomber le fardeau dont il était chargé sur le pied d'un officier gascon, n'eût point échappé sans lui à la brutalité de cet homme violent, tout

prêt à lui passer son épée au travers du corps. L'homme de qualité est bientôt arrêté par des gardes qui épiaient son retour, et qui le conduisent à la Bastille. Arrivé dans ce château, que M. Sedaine s'est contenté de désigner par le nom du quartier de Paris dans lequel il est situé, le geolier et le porte-clefs viennent lui demander s'il ne désire rien. Le porte-clefs est ce même porte-faix à qui le comte a sauvé la vie; il le reconnaît, et se retire avec le geolier, qui annonce au comte qu'il va lui envoyer à dîner. On voit bientôt reparaître le porte-clefs chargé d'une corbeille qui contient le dîner du comte, occupé dans ce moment à recevoir et à dire les derniers adieux à sa femme. Antoine s'en fait reconnaître en lui rappelant le service qu'il lui a rendu le matin; il le force à prendre son vêtement, son bonnet, lui recommande d'affecter le son rauque de sa voix en répondant aux sentinelles devant lesquelles il doit passer; resté ensuite seul avec la comtesse, Antoine exige qu'elle lui lie les mains derrière le dos, et, étendu à terre, il veut qu'elle feigne de le menacer d'un couteau dont il l'arme. Il appelle alors au secours; Antoine feint d'accuser le comte, aidé de la comtesse, de l'avoir lié pour faciliter son évasion. Celle-ci, conduite devant le gouverneur, est remise en liberté, pendant qu'on fait des poursuites inutiles pour reprendre son mari.

La Suite du comte Albert, que M. Sedaine n'a vraisemblablement intitulée ainsi que pour ne

pas manquer à la règle d'unité, de tems et de lieu; se passe dans une terre du comte, à quelques lieues de Bruxelles. Un vieux domestique, qui craint que son maître n'ait été arrêté, veut renvoyer la noce de sa fille, dont on avait déjà fait tous les apprêts, pour aller lui-même à Paris s'informer du sort de son maître. Plusieurs scènes d'une naïveté attachante, entre les deux jeunes amans, forment tout l'intérêt de cet acte épisodique que dénoue l'arrivée du comte, de la comtesse et de l'honnête et reconnaissant Antoine, qu'une jeune fille du village épouse pour récompenser la générosité de son action.

Cet ouvrage n'a pas eu un succès décidé. Le premier acte n'a pas plu; le second a intéressé davantage, mais cet intérêt même a paru nuire à l'effet du troisième.

L'impression qu'un talent aussi rare que celui de la jeune Laure, l'élève du célèbre Vestris, a faite sur toute la Cour, est difficile à exprimer; mais ce qui pourra surprendre encore davantage, ce sont les difficultés que le maître de cette enfant a eues à vaincre pour obtenir que le roi et la reine eussent la liberté de voir un phénomène digne de fixer quelques instans leurs regards; le détail des moyens, des sollicitations employées pendant cinq jours par les partisans du sieur Gardel, compositeur actuel des ballets de l'Opéra, pour empêcher cette jeune élève de danser sur le théâtre de la Cour, est aussi souverainement ridicule que le succès de cette enfant a été éclatant.

Le roi et la reine l'ont singulièrement applaudie ; Leurs Majestés ont voulu non seulement que la demoiselle Laure dansât une seconde fois, mais elles ont encore ordonné à M. le duc de Villequier, premier gentilhomme d'exercice, de la leur présenter à leur dîner. Une marque de satisfaction et de bonté si distinguée a paru la récompense la plus flatteuse à celui à qui nous devons ce nouveau prodige, et justifie bien tout ce que nous avons eu l'honneur de vous dire de la surprise et de l'admiration qu'avait excitées son début à Paris.

La Femme comme on n'en connaît point, ou *Primauté de la Femme sur l'Homme*, brochure in-12, avec cette épigraphe :

Prenez, lisez....... triomphez.

Par M. de Sainte-Colombe.

Ce n'est, sous un titre différent, qu'une nouvelle édition de la *Lucina sine concubitu* d'Abraham Johnson. On y prouve, avec beaucoup d'érudition, de modestie et de gravité, que la femme est un être plus parfait que l'homme, et bien supérieur à lui quant à la reproduction de son espèce. Ce qu'on n'avait regardé jusqu'ici que comme une plaisanterie assez frivole, peut-être même comme un moyen de tourner en dérision un des plus grands mystères de la foi chrétienne, semble justifié aujourd'hui par les observations de nos plus célèbres naturalistes ;

plusieurs expériences suivies avec l'attention la plus scrupuleuse ont persuadé à l'abbé Spallanzani et au fameux docteur Hunter qu'une femelle exactement isolée pouvait concevoir, féconder, et produire ; le médecin de Londres prétend même en avoir acquis la certitude par l'exemple de la femme d'un de ses amis intimes. La France est le dernier pays du monde où l'on pourra se permettre de parler sérieusement d'une semblable découverte.

ANNÉE 1787.

JANVIER.

Lettre *sur les* Confessions *de J. J. Rousseau.*

C'est pour offrir aux yeux des hommes le portrait d'un homme tout entier que Jean-Jacques Rousseau a écrit ses mémoires. Il espère les présenter au trône de Dieu, et il défie tous les autres hommes d'en faire autant; il assure qu'il ne trouvera personne qui ne vaille infiniment moins que lui, et ne doute pas que Dieu ne soit de son avis.

Il est né à Genève en 1712. Son père avait épousé la fille du ministre Bernard, sœur d'un ingénieur Bernard qui s'était distingué au service de l'Empereur. Madame Rousseau mourut en accouchant de Jean-Jacques; il avait eu un frère aîné qui, très-jeune, s'enfuit de la maison paternelle; et comme on prit peu de peine pour le retrouver, on n'en a jamais entendu parler depuis.

A peine le jeune Rousseau sut-il lire, que son père l'occupa dans sa boutique à lui lire, pendant son travail, tantôt des romans héroïques, tantôt

la *Vie des Hommes illustres* de Plutarque. Cette occupation fit à Rousseau, de son propre aveu, beaucoup de mal et beaucoup de bien. Le père de Jean-Jacques eut une querelle avec un Genévois de la classe de ceux qui ont gagné de l'argent avec honneur aux dépens des Français, et qui en conséquence ont bâti des maisons dans les rues hautes. Les deux citoyens se donnèrent un rendez-vous pour se battre; le syndic de la république, qui était des rues hautes, envoya ordre à l'horloger Rousseau de se rendre en prison, et se contenta d'imposer les arrêts à son voisin des rues hautes. L'horloger, partisan de l'égalité républicaine, refusa d'obéir au syndic, à moins que son adversaire ne fût traité comme lui. Le syndic s'obstina pour les priviléges des rues hautes, et M. Rousseau s'expatria. Il était bon citoyen, mais il aimait le plaisir. Retiré à Lyon, il fit la cour aux jeunes filles du pays, en épousa une, et oublia le pauvre Jean-Jacques. Il avait environ huit ans; on le mit en pension dans une campagne auprès de Genève, chez un ministre nommé Lambercier, avec Bernard son cousin, fils de l'ingénieur Bernard. Leur vie y fut très-douce. Cependant M. Lambercier, s'étant imaginé qu'il était nécessaire d'employer quelquefois les voies de rigueur, les condamna à recevoir le fouet de la main de mademoiselle Lambercier sa sœur. Dès la seconde fois que Rousseau reçut le fouet (il avait alors dix à onze ans tout au plus), mademoiselle Lambercier fit des remarques qui,

malgré le goût que les prêtres de toutes les communions chrétiennes ont pour ce genre de correction, déterminèrent son frère à la supprimer, et Rousseau ne fut plus traité en enfant par mademoiselle Lambercier; elle prit même avec lui un ton de réserve qui lui déplut beaucoup. Cependant Rousseau contracta une manie singulière : l'idée d'une jolie femme et des caresses qu'un homme en peut recevoir se lia si fortement dans sa tête avec les corrections infligées par mademoiselle Lambercier, que pendant toute sa vie ses idées voluptueuses ne se portaient que sur un traitement semblable : c'était le seul moyen d'allumer ses désirs, de le rendre heureux. En sorte qu'ayant toujours eu de l'aversion pour les femmes publiques, et n'osant pas trop, auprès d'autres femmes, joindre à ses déclarations d'amour l'aveu de cette manie, il croit que s'il n'a point été un débauché, c'est en partie à cette même manie qu'il le doit.

Rousseau avait d'abord été heureux dans cette maison; il avait fait quelques progrès dans ses études; mais M. Lambercier s'avisa un jour de faire châtier les deux enfans pour une faute dont ils étaient innocens, et de vouloir les forcer à l'avouer à force de châtimens. Rousseau, irrité de cette injustice, prit de l'horreur pour le maître et pour l'instruction; il cessa de travailler; on le retira de la pension; on le plaça chez un greffier, dans l'intention d'en faire un praticien. Au bout de quelques semaines, le greffier déclare

qu'il ne serait bon tout au plus qu'à pousser la lime; et en conséquence Rousseau entra en apprentissage chez un graveur en métaux. Pendant cet apprentissage, Rousseau allait voir quelquefois son père à Lyon. C'est là qu'il fit connaissance avec une demoiselle Goton, à peu près de son âge, qui, ayant appris de lui ou deviné le goût que les corrections de mademoiselle Lambercier lui avait fait contracter, s'empressa de le rendre heureux autant qu'il pouvait l'être de cette manière-là. Les caresses de mademoiselle Goton ont paru sans doute à Rousseau dignes d'occuper l'univers et d'être présentées au trône de Dieu.

Le maître de Rousseau était un brutal sans éducation, qui le rouait de coups, le faisait sortir de table au dessert, et le renvoyait dans la boutique quand il avait compagnie. Rousseau, humilié par ces traitemens, s'avilit peu à peu, devint menteur, gourmand, voleur même; il assure que jamais il n'a pu se corriger de voler, non de l'argent ou des métaux précieux, mais des misères à son usage. C'est ainsi qu'il en usait chez son maître, à qui il volait des fruits, du papier à dessiner, des outils, mais jamais aucune des plaques d'or ou d'argent qui étaient sous sa main.

Cependant Rousseau avait pris du goût pour la lecture; mais il lisait au hasard et sans projet les livres qu'un libraire lui louait, suivant l'usage de Genève, où les ouvriers et les domestiques louent des livres pour s'occuper le dimanche.

Rousseau avait été battu plus d'une fois pour

avoir oublié l'heure de la clôture des portes, et n'être rentré dans la ville que le lundi matin; il fut menacé d'une correction plus forte, s'il retombait dans la même faute. Un dimanche au soir, il était encore à quelque distance de la ville lorsqu'il entendit la cloche annoncer la clôture des portes; il court avec deux camarades, arrive à la porte; mais malheureusement celui qui y commandait ce jour-là se plaisait à fermer un peu plus tôt que les autres, et Rousseau était à quatre pas de la porte lorsqu'il la vit fermer sur lui, sans que ses cris ni ses larmes aient pu lui faire obtenir grâce. Il se jette sur le glacis, mord la terre de rage, jure de ne jamais rentrer dans Genève, et dit adieu à ses camarades, qui, plus patiens ou ne craignant pas d'être traités si rigoureusement, attendirent tranquillement l'heure de l'ouverture des portes.

Le matin, Rousseau écrivit à son cousin Bernard, qui avait conservé pour lui de l'amitié, quoique la conduite de Rousseau et son état d'ouvrier les eussent un peu séparés. Bernard vint le voir, lui apporta de l'argent, une petite épée, quelques nippes, et lui dit adieu.

Lorsque Rousseau partit de Genève, il avait oublié le peu de latin qu'il avait appris chez M. Lambercier; les romans qu'il avait lus avaient échauffé son imagination, mais il avait été plus frappé des aventures des héros que de leurs sentimens; sa tête était devenue romanesque, son âme était celle d'un polisson mal élevé. Il avait pris chez

son maître l'habitude de voler, et ne savait pas assez son métier pour gagner sa vie. Au bout de quelques jours, des paysans savoyards, à qui il avait demandé une retraite, l'adressèrent à un curé qui, disaient-ils, le recevrait bien : c'était un gentilhomme savoyard du même lieu qu'un des gentilshommes de l'escalade. Rousseau, qui avait ouï dire à Genève que tous ces gens-là avaient fait pacte avec le diable pour détruire la sainte œuvre de la réformation, fut curieux de voir comment un de leurs descendans serait fait. Il trouva un fort bon homme qui le retint à dîner et lui fit boire de bon vin, accompagnant chaque rasade d'un argument en faveur de la présence réelle. Rousseau, qui savait fort peu de théologie, aimait mieux boire que répondre, le curé le crut ébranlé; mais ne se sentant point assez fort pour achever une conquête de cette importance, il lui proposa d'aller à Annecy achever sa conversion, par les soins d'une respectable dévote, qui comme lui avait autrefois été engagée dans l'erreur. Rousseau prit une lettre pour elle et partit.

Il n'avait point changé d'opinion sur la religion catholique, n'était point ébranlé sur le peu qu'il savait des dogmes de sa communion; il n'avait non plus aucune envie de vendre sa conversion. Cependant il partit pour Annecy, ne cherchant qu'un moyen de vivre et de voir du pays. En arrivant à Annecy, Rousseau va chez madame de Warrens (c'était la dame à qui il était adressé); on lui dit qu'elle est sortie pour aller

à vêpres, qu'il pourra la joindre en chemin; il court sa lettre à la main. Le nom de respectable dévote l'avait effrayé. A son approche, madame de Warrens se retourne, et Rousseau reste stupéfait d'admiration et d'amour. C'était une femme de trente ans, petite, un peu grasse, mais fraîche, animée, avec l'air de la bonté et (ce que Rousseau ne voyait pas, quoïqu'il en éprouvât déjà l'effet) le regard d'une femme pour le moins voluptueux. Elle lui dit de revenir après vêpres, lui donna ensuite à souper, à coucher, à dîner le lendemain, et Rousseau eût trouvé fort doux d'être converti par elle.

Rousseau apprend ici à ses lecteurs que madame de Warrens, née d'une des premières maisons du pays de Vaud, s'étant brouillée avec son mari et sa famille par des aventures un peu multipliées, était venue se jeter aux pieds de Victor Amédée, dans un voyage qu'il avait fait en Savoie. Victor la reçut bien, la mena à Turin, la convertit, mais, au bout de très-peu de tems, la renvoya en lui donnant une pension de deux mille francs, qu'elle mangeait à Annecy. Elle se livrait à toute sorte de projets: chimie, finance, politique, manufactures, commerce, tout était de son ressort. Le désordre de sa tête tenait, à ce que dit Rousseau, à la facilité avec laquelle elle adoptait les opinions de ses amans, ce qui, vu leur multiplicité, avait dû produire un grand bouleversement dans ses idées. Peut-être paraîtrait-il extraordinaire à des esprits vulgaires que Rous-

seau imprime des réflexions de cette espèce sur une femme qui l'a nourri pendant plusieurs années, et qu'il a contribué, par ses dépenses, à faire tomber dans la misère. Mais ses mémoires devant être un jour présentés au trône de Dieu, Rousseau n'a pas cru devoir lui faire grâce des petits péchés de madame de Warrens.

Cette dame ne voulut point se charger de la conversion de Rousseau, il fut décidé qu'on l'enverrait à l'hospice de Turin. L'évêque d'Annecy donna quelque argent pour le voyage. On mit Jean-Jacques entre les mains d'un des faiseurs de projets de madame de Varrens, qui partait pour Turin. On fit le voyage à pied, et l'homme à projets eut soin de s'arranger de manière que Rousseau, en arrivant, n'avait plus un sou. Il se présenta à l'hospice, et lorsqu'il eut entendu refermer sur lui les lourdes portes de cette triste demeure, il commença à réfléchir sur la démarche qu'il avait faite et sur les suites qu'elle pourrait avoir.

M. Rousseau, le père, avait appris la fuite de son fils; il alla jusqu'à Annecy pour le retrouver, et il arriva le jour même ou le lendemain de son départ. Comme il était à cheval, il eût pu joindre son fils, qui voyageait à pied avec le faiseur de projets et sa femme; mais il n'en prit pas la peine. Il n'en avait pas fait davantage pour retrouver son fils aîné lors de sa fuite. Il paraît que l'amour paternel n'était pas le sentiment dominant de cette famille.

Jean-Jacques, enfermé dans l'hospice, fut conduit aux instructions; il y vit arriver trois néophites qui avaient l'air de francs bandits, et leur mine n'était pas trompeuse. Ils se disaient alors Esclavons, et prétendaient avoir besoin d'être baptisés. Cependant ils l'avaient déjà été deux ou trois fois, comme l'un d'eux l'avoua depuis à Rousseau; mais ils trouvaient cette manière de gagner leur vie plus douce que de travailler. D'une autre porte sortirent quelques filles dont la malpropreté et la figure étaient fort assorties à la mine des bandits. Une seule était très-jolie. Rousseau espérait lier société avec elle, mais les hommes et les femmes ne communiquaient ensemble qu'aux heures de l'instruction.

Il y avait déjà long-tems que cette fille était dans l'hospice; les prêtres ne la trouvaient jamais assez convertie. Mais peu de tems après l'entrée de Rousseau, l'ennui la prit à un tel point qu'elle déclara positivement aux prêtres qu'elle sauterait les murs de la maison, si, convertie ou non, on ne lui en ouvrait les portes; et ils furent obligés, à leur grand regret, de recevoir son abjuration.

Rousseau n'avait aucune envie d'être catholique, mais l'ennui le gagnait, et, moitié pour se désennuyer, moitié pour différer sa conversion ou la rendre plus brillante, il se mit à disputer vigoureusement, citant à tort et à travers quelques passages de l'écriture qu'il avait retenus, et quelques raisonnemens qu'il avait entendu faire à des ministres contre le papisme. On le trouva

si savant qu'on fut obligé de faire venir un théologien du dehors.

Cependant un des Esclavons s'attacha singulièrement à Rousseau, et après quelques agaceries, auxquelles Rousseau ne comprenait rien, se trouvant seuls un jour, l'Esclavon lui fit des propositions très-claires. Rousseau les rejeta ; l'Esclavon se borna ensuite à demander de légères caresses ; voyant enfin qu'il ne pouvait rien espérer de son camarade, il prit le parti de s'en passer, et Rousseau vit des choses dont il n'avait aucune idée, et dont il fait une description d'un style bien étrange pour un homme qui a peint les amours d'Emile et de Sophie.

Rousseau raconta son aventure à une vieille femme employée dans l'hospice ; elle le redit, et l'économe envoya chercher Rousseau, le loua sur sa pudeur, le blâma d'avoir fait un éclat qui pouvait nuire à la réputation d'une sainte maison; lui raconta que lui même dans sa jeunesse avait allumé les mêmes désirs ; qu'on l'avait surpris dans le sommeil, qu'en se réveillant il avait voulu se défendre, mais inutilement ; et il finit par dire à Rousseau que, si c'était la douleur qui lui fesait peur, il pouvait l'assurer que cela ne fesait pas autant de mal qu'il le croyait. Ces étranges paroles étaient prononcées devant un grave prêtre qui n'en paraissait pas scandalisé. Rousseau fut effrayé, et n'ayant, pour échapper à ce qui le menaçait, d'autre ressource que de se faire catholique, il aima mieux prendre le parti de croire à la présence réelle.

Voilà donc Rousseau déterminé à se convertir. L'Esclavon eut le pas sur lui ; on le baptisa huit jours avant l'abjuration de Rousseau, et la cérémonie fut plus pompeuse ; car on rend d'autant plus d'honneurs aux néophites qu'ils ont eu un plus grand chemin à faire pour devenir catholiques. La cérémonie de Rousseau fut pourtant assez belle : il y avait devant lui deux hommes portant chacun un grand bassin de cuivre, sur lequel ils frappaient avec une petite baguette. Les bonnes âmes jetèrent leurs aumônes dans le bassin. L'abjuration faite, on ramena Rousseau à l'hospice en procession ; ensuite on lui ôta son habit de cérémonie, on lui rendit le sien ; on lui donna 20 francs, qui étaient tout le produit de la quête, et on le mit à la porte de la maison. Jean-Jacques avait imaginé que la conversion d'un Genévois ferait, à Turin, bien plus d'effet ; il vit disparaître en un clin d'œil toutes les espérances romanesques dont il était bercé, et trouva heureusement une logeuse qui, pour un sou par nuit, lui donnait une retraite. Il vivait de pain et de lait : son hôtesse, à qui il raconta son histoire, et qui était une femme de bon sens, lui promit de lui chercher quelque place, et lui conseilla de tâcher de tirer parti du peu qu'il savait de son métier de graveur. En effet, il se proposa pour graver à très-bon marché des armoiries et des chiffres sur de la vaisselle ou des bijoux, et il trouva quelques pratiques, entre autres madame Basile, jeune et très-jolie femme d'un vieux marchand jaloux, qui avait, en partant

pour un voyage, laissé madame Basile sous la garde d'un commis très-brutal, et d'autant plus incapable de laisser tromper son maître pour d'autres, qu'il aurait eu plus d'envie que madame Basile le trompât pour lui-même. Rousseau devint éperdument amoureux de madame Basile; il eut un jour le bonheur de passer une demi-heure à genoux sur la natte où elle avait les pieds posés: enivré par le plaisir de la regarder, sa tête se laissa tomber sur les genoux de madame Basile, sa bouche se colla sur sa main, tout cela se passait sans dire une parole; mais on entendit tout-à-coup arriver le commis. Rousseau, en écrivant cette histoire cinquante ans après, n'en avait pas oublié la plus légère circonstance, et ce fut, dit-il, un des plus heureux momens de sa vie. L'arrivée du mari interrompit cette liaison, au grand regret de Rousseau. Quant à madame Basile, il paraît qu'elle n'avait jamais eu d'intentions bien sérieuses. La logeuse de Rousseau lui procura, par son crédit, l'avantage d'entrer comme laquais chez madame la comtesse de Vercelis, femme dont Rousseau, qui lui a servi de secrétaire, compare le style à celui de madame de Sévigné. Cependant elle parut sentir très-faiblement le mérite de son nouveau laquais, ne montra point un désir bien vif de connaître ses aventures, se contentant des réponses très-courtes de Rousseau à quelques questions qu'elle lui fit comme par manière d'acquit, et en mourant, trois mois après, ne lui laissa rien par son testament. Rousseau en paraît encore étonné en écri-

vant ses mémoires. Cependant, quand il entra chez madame de Vercelis, elle était mourante d'une maladie incurable, et sa manière de penser l'aurait plutôt éloignée que rapprochée d'un petit vagabond de Genève, qui était venu comme un étourdi se faire catholique à Turin. A la mort de madame de Vercelis, le comte de La Roque, son neveu et son héritier, renvoya toute la maison. Dans le déménagement, un ruban rose glacé d'argent se trouva perdu; la nièce de la femme de chambre, à qui il appartenait, s'en plaignit; on fouilla les paquets des domestiques, et le ruban se trouva dans une des poches de Rousseau. Rousseau, surpris, soutint qu'il n'avait pas pris le ruban, et que Marie le lui avait donné. Marie était une petite Savoyarde assez jolie, très-jeune et fort innocente; madame de Vercelis, qui, dans les derniers tems de sa vie, n'avait plus besoin de cuisinier, l'avait prise pour faire son bouillon. Le comte de La Roque voulut que Marie et Rousseau fussent confrontés devant lui en présence de toute la maison. Marie parut très-calme et très-affligée; elle protesta en pleurant de son innocence: *Ah! M. Rousseau,* lui dit-elle pour tout reproche, *je ne vous aurais pas cru d'un si mauvais caractère.* Rousseau, au contraire, continua d'accuser Marie avec une effronterie *infernale* (je crois me rappeler que c'est son expression). L'assemblée parut être contre Marie; il paraît que c'était aussi l'opinion du comte de La Roque, puisqu'il donna depuis Rousseau à un de ses amis. Cependant il ne voulut

pas juger, et chassant de sa présence les accusés, *sortez;* leur dit-il, *j'abandonne le coupable à ses remords*. Rousseau dit que cinquante ans après cette aventure, la nuit, pendant ses insomnies, il crut encore entendre la voix du comte de La Roque. Mais il paraît que ses remords n'ont commencé à le tourmenter que long-tems après l'évènement, lorsque, se trouvant à Paris dans cette société qu'il méprisa si fort depuis, il commença à éprouver quelques sentimens honnêtes; du moins pendant le tems qu'il resta dans la ville de Turin, pendant celui qu'il passa en Savoie, on ne voit pas qu'il ait pris la moindre peine pour s'informer du tort que sa calomnie avait pu faire à Marie, et pour chercher à le réparer; et même lorsque dans ses Mémoires il insiste sur les malheurs qui ont pu arriver à Marie, sur les remords que cette idée lui fait éprouver, il ne montre pas avoir songé une seule fois en sa vie qu'il pouvait réparer ses malheurs en partie, et qu'il y était obligé. Rousseau retourna chez sa logeuse; il fit alors connaissance avec M. Gueme, précepteur des enfans de M. de Mélarède, qui lui donna d'excellens conseils, tâchait de lui inspirer quelques principes d'une véritable morale, cherchait à élever son âme. C'est un des deux hommes d'après lesquels il a tracé le tableau du *Vicaire savoyard;* mais le deuxième, qui était un prêtre du séminaire d'Annecy, devint curé quelque tems après ses liaisons avec Rousseau, et fut interdit pour avoir fait un enfant à sa voisine. Rousseau attribue cette aventure à un

vieux Savoyard, qu'il dit, dans *Émile*, être protégé par M. de Mélarède: d'où il résulte que Jean-Jacques, pour rendre au précepteur des enfans de M. de Mélarède un témoignage public de sa reconnaissance, a imaginé de lui attribuer, dans son *Émile*, une aventure qu'il n'a jamais eue.

Rousseau commençait à ne savoir que devenir, lorsqu'un jour le comte de La Roque l'envoya chercher, lui annonça que sur sa recommandation M. le marquis de Villefranche (à ce que je crois), de la maison des Solar, lui donnerait une place dans sa maison. M. de La Roque lui parla de cet arrangement comme d'une chose très-avantageuse, et qui pouvait le conduire à la fortune. Rousseau courut bien vite chez le marquis de Villefranche. Il trouva un vieillard vénérable, ayant de l'esprit, et surtout beaucoup de raison et de bonté. Il traita Rousseau avec amitié, et lui proposa d'accepter dans sa maison une place de laquais. Rousseau ne s'attendait pas à cette chute. Il accepta cependant; à la vérité, le vieux marquis lui déclara qu'il ne porterait point la livrée, qu'il ne monterait pas derrière les voitures, et qu'il ne serait attaché au service de personne en particulier.

Rousseau fut à peine établi dans la maison, qu'il devint amoureux de Mlle de Solar, petite-fille du marquis; il ne quittait pas son antichambre, où il attendait des journées entières le plaisir de la voir passer, et sa vue le saisissait à un tel point que Mlle de Solar ayant un jour laissé tomber son gant, Rousseau n'eut pas la force de le ramasser,

et eut le chagrin de voir un autre laquais attirer les regards de Mlle de Solar, et recevoir ses remercîmens. En servant à table, il épiait toutes les occasions de la servir, et, les yeux fixés sur elle, il cherchait à deviner ce qu'elle avait envie de demander, car jamais Mlle de Solar ne s'avisait de s'adresser à lui. Enfin, un jour qu'un seigneur piémontais, qui prétendait bien savoir le français, s'avisa de trouver une faute d'écriture dans la devise de la maison de Solar, *tel fiert qui ne tue point*, et de dire qu'il eût fallu écrire *fier*, Rousseau ne put s'empêcher de sourire; le marquis de Villefranche lui ordonna de parler; il prouva très-bien que le mot *fiert* était bien écrit, parce que ce mot venait du latin *férit*. Son explication eut un grand succès, et Mlle de Solar eut la bonté de lui demander à boire. Rousseau, tout hors de lui, répandit sur l'assiette et sur Mlle de Solar la moitié du verre, et, pour comble de malheur, le jeune Solar s'avisa de lui dire: *Pourquoi tremblez-vous donc en donnant à boire à ma sœur?* Mlle de Solar rougit, et le lendemain sa mère défendit au pauvre Rousseau de rester dans l'antichambre de sa fille.

Vers ce tems, l'abbé de Solar revint dans la maison paternelle; il prit Rousseau en affection, l'employa à copier tantôt des mémoires de politique, tantôt des dissertations sur la littérature italienne, et, trouvant qu'il ne savait pas le latin, se chargea de lui en donner une leçon chaque jour. Rousseau ne profita point de cette partie

de son éducation; mais comme l'abbé de Solar connaissait très-bien la littérature, et surtout la poésie italienne, et que Rousseau eut occasion d'écrire sous lui beaucoup de remarques sur ces objets, il en prit le goût qui ne l'a point abandonné depuis.

L'amitié de l'abbé de Solar améliora le sort de Rousseau; il ne servit plus à table, ne fut plus traité comme un domestique. Il paraît que la famille de Solar, occupée des intrigues de la Cour de Turin, et prétendant aux places dans les négociations, avait envie de s'assurer d'un homme qui eût des talens, et qui fût absolument son ouvrage. Elle avait jeté les yeux sur Rousseau; mais Rousseau avait fait connaissance avec un polisson genévois de son âge, et qui avait comme lui quitté son pays. La société de ce polisson lui fit négliger ses instructions; on lui en fit des reproches, et on ferma à son ami la porte de la maison. Enfin Rousseau continuant à se mal conduire, on lui signifia son congé; mais on lui dit qu'avant de sortir, il fallait qu'il parlât au jeune Solar. Ce jeune homme lui fit sur son étourderie, sur les conséquences qu'elle pouvait avoir pour lui, un discours si sensé, si supérieur à son âge et à ce que Rousseau lui connaissait d'esprit, qu'il était aisé de voir que ce discours était le fruit des leçons du grand-père ou de l'abbé de Solar. Il fut terminé par la proposition de le reprendre et de tout oublier s'il voulait promettre de renoncer à ses liaisons avec le petit Genévois, et de continuer à travailler pour s'instruire. Rous-

seau avait déjà arrangé son voyage avec son ami; ils devaient courir ensemble le Piémont et la Savoie, munis d'une fontaine de Héron, qu'ils montreraient pour de l'argent; il répondit fièrement qu'il ne s'exposerait pas à être chassé deux fois de la même maison. Il sortit, et M. de Solar lui ferma la porte un peu rudement sur les épaules. Après cette aventure, Rousseau partit, sans même dire adieu à l'abbé de Solar, et sans le remercier des leçons de latin qu'il lui avait données. Au bout de quelques jours, la fontaine de Héron se cassa. Rousseau s'aperçut que son ami n'était qu'un polisson, et ils se quittèrent sans regret à Annecy, où Rousseau retourna chez madame de Warrens, qui le reçut à merveille. *On en dira tout ce qu'on voudra*, dit-elle à sa femme de chambre, *je le garderai ici.* On lui donna donc une jolie petite chambre, dont la vue donnait sur une prairie agréable, et le voilà établi chez madame de Warrens.

Il remarque à cette occasion qu'il avait encore son puc....., mais qu'il n'était plus vierge. Malgré l'horreur que l'Esclavon lui avait inspirée, il avait profité de ses leçons; content de jouir à sa manière (c'est-à-dire d'après la manie que les corrections de mademoiselle Lambercier lui avaient fait contracter) des objets que son imagination lui présentait, il avait appris à se suffire à lui-même. Son tempérament s'était développé, et dans le tems où il était chez sa logeuse, ne sachant pas comment déterminer les femmes à le

rendre heureux, quand il espérait de pouvoir se retirer sans être surpris, il s'amusait à montrer à celles qu'il rencontrait l'objet dont mademoiselle Lambercier avait si singulièrement ému la sensibilité; du moins c'est ce que j'ai entendu, car il s'exprime ainsi : *ce n'était pas l'objet obscène, c'était l'objet ridicule que je leur montrais.* Un jour il s'était emparé d'une allée souterraine, voisine d'un puits où les servantes des maisons voisines allaient chercher de l'eau. Là il avait commencé sa facétie ordinaire, se montrant et se retirant tour à tour; tout d'un coup il entend qu'on veut reconnaître et châtier le polisson caché dans l'allée; il s'enfonce; elle était très longue, mais une lumière le poursuit; enfin il est surpris à l'extrémité par quelques vieilles femmes armées de manches à balai et par un grand homme noir qui commandait la troupe. On l'interroge assez brutalement; il répond qu'il est un pauvre prince allemand attaqué de folie, et qui voyage pour rétablir sa raison. Alors le grand homme qui lui avait fait tant de peur prononce qu'il faut le laisser aller, au grand regret des vieilles, qui auraient bien voulu que leurs manches à balai ne restassent pas inutiles. Quelques jours après, étant avec ses camarades, il rencontra le grand homme, qui le reconnut. *Ah! vous voilà, mon prince*, lui dit-il: avouez que je vous ai fait grand'peur, moi qui ne suis qu'un coïon. Heureusement, dit Rousseau. Ses camarades ne demandèrent aucune explication au grand homme.

Rousseau vécut heureux quelque tems chez madame de Warrens, éperdument amoureux d'elle sans qu'il s'en doutât. Elle était très-gaie, et ils passaient les journées à s'amuser comme des pensionnaires de couvent. Cependant madame de Warrens était trop occupée de projets pour n'en pas former sur l'état futur de Rousseau. Elle décida d'abord qu'il serait prêtre. Il fallut donc sortir de la maison, et s'en aller dans le plus triste séminaire apprendre le latin pour la troisième fois. Le supérieur était un bon homme. C'était un petit vieillard borgne, hideux, ami de madame de Warrens, qui lui avait donné dans la maison l'emploi de la lacer, fonction qu'il remplissait gravement, tandis que madame de Warrens jouait tantôt avec Rousseau, tantôt avec quelques autres de ses amis, le traînant après elle toujours fidèlement attaché à son lacet. Le premier maître qu'on donna à Jean-Jacques lui déplut au point de lui donner des vapeurs; le deuxième fut un très bon homme, c'est un des deux modèles du *Vicaire savoyard.* Mais Rousseau n'apprit point encore le latin, et il fut déclaré incapable de devenir prêtre, comme on l'avait déjà déclaré incapable d'être procureur. Rousseau était alors assez bon catholique, et croyait de très-bonne foi au dieu de madame de Warrens. Il ignorait encore quel accommodement elle avait fait avec son dieu pour le dogme ou pour la morale. Ce fut, à ce que je crois, peu après cette sortie du séminaire que Rousseau fut témoin d'un miracle. Le feu

avait pris dans la ville d'Annecy, et menaçait l'église des Cordeliers. La maison de madame de Warrens était fort proche. Rousseau aida dans le déménagement, et revint ensuite dans le jardin, prier Dieu d'éteindre le feu à côté de sa bonne maman. L'évêque, qui accourut avec les cérémonies de l'église, le priait de plus près encore. Enfin le vent changea, l'église ne fut pas brûlée; on cria au miracle, et Rousseau y crut de très-bonne foi; il n'était pas même éloigné de s'imaginer qu'il y avait eu aussi quelque part, tant la présence de madame de Warrens et la circonstance de la nuit et du jardin avaient donné de ferveur à sa prière. C'est ce miracle qu'il attesta dix ans après, et bien tard pour son honneur, lorsqu'on voulut faire un saint de ce pauvre évêque d'Annecy. Fréron déterra cette attestation, et l'inséra dans ses feuilles, lorsque les *Lettres de la Montagne* parurent. Rousseau a la bonne foi de convenir que c'était une excellente plaisanterie.

(*La suite à un ordinaire prochain.* Voyez page 289.)

Nous attendions une seconde représentation de la tragédie *d'Azémire* de M. Chénier, pour avoir l'honneur de vous en rendre compte. Si la petite supercherie à laquelle l'auteur s'est permis d'avoir recours n'a pu sauver son ouvrage à Paris du sort qu'il avait trop de raison de redouter, la chute en a été cependant beaucoup moins humiliante sur ce dernier théâtre qu'elle ne l'avait été

sur celui de Fontainebleau : on a continué de l'annoncer plusieurs jours sur toutes les affiches, et l'on pensait que l'auteur n'avait suspendu les représentations que pour y faire des changemens; mais il aura senti sans doute que les changemens ne suffisaient pas pour en assurer le succès, et il n'a pas voulu abuser plus long-tems de l'espèce de politesse que les comédiens croient devoir à tous les auteurs tombés, dont le caractère ou la réputation mérite quelques égards. Il vient de retirer décidement sa pièce et de l'affiche et du théâtre. L'espèce de célébrité qu'elle a obtenue par sa chute même nous a fait désirer de nous en procurer la lecture.

Cette pièce offre une des plus faibles conceptions, quant au plan, que nous ayions vues depuis long-tems au théâtre Français. Elle ressemble à toutes celles qui offrent des amantes abandonnées; mais c'est moins à ces ressemblances, que M. Chénier s'est attaché surtout à déguiser, qu'il doit imputer la chute *d'Azémire* qu'à une conduite mal tissue, dont l'intérêt, toujours le même, ne pouvait, par la fastidieuse répétition des mêmes situations, que décroître d'acte en acte. Quinault sut très-bien éviter tous les écueils de ce sujet. Dans son *Armide*, le chef-d'œuvre de ce poète lyrique, s'il ne présente qu'une seule fois Renaud avec Armide, il peint leur amour des couleurs les plus passionnées; tout ce que se disent ces amans respire l'ivresse, le délire de leur bonheur ; c'est par l'expression même de ces

sentimens qu'il prépare l'intérêt du sacrifice que Renaud va faire d'une passion si vive, et du sublime désespoir d'Armide. Mais Quinault s'est bien gardé, comme l'a trop fait M. Chénier, de faire quitter Armide par Renaud, pour la lui faire reprendre et la quitter encore; le chevalier danois l'entraîne malgré lui pendant l'absence d'Armide; et si, rappelé par ses cris et retenu par elle, ce héros reparaît, c'est pour consoler Armide en lui parlant encore d'un amour qu'il n'immole qu'à la gloire, et que ce sentiment même ne saurait éteindre; c'est malgré lui qu'on l'arrache des bras d'Armide expirante. M. Chénier a cru pouvoir faire mieux que Quinault, et cet essai, comme on voit, lui a mal réussi. Il n'a pas été plus heureux dans le rôle de Soliman, calqué sur celui d'Iarbe de la *Didon* de M. de Pompignan, il a craint encore que la ressemblance ne fût trop marquée; le rival dédaigné par Didon déploie toujours, dans cette tragédie, un caractère noble et même imposant; le Soudan qui le remplace dans *Azémire* n'est qu'une espèce d'imbécille qui veut toujours s'en aller et qui reste toujours, dont le rôle, plus qu'insignifiant, ne sert pas même à ralentir la marche de l'action. C'est bien plus à ces défauts qu'à des ressemblances, qu'il était impossible de dissimuler, que M. Chénier doit attribuer le sort désastreux que vient d'éprouver coup sur coup *Azémire* sur le théâtre de la Cour et sur celui de la capitale. Nous osons croire seulement qu'on a traité, à

Fontainebleau, cette première tragédie d'un jeune homme de vingt-deux ans avec un dédain trop décourageant. Le style de cet ouvrage, sans offrir jamais une touche originale, ces expressions trouvées, ces vers créés d'un seul jet, a paru en général d'une facilité heureuse et d'un goût assez simple; il y a dans son dialogue une sorte d'abondance naturelle qui le garantit presque toujours du luxe de ces sentences parasites, de ces maximes vagues, de ces lieux communs qui remplissent si souvent le vide de la scène dans nos tragédies modernes. C'est moins la couleur qui manque au talent de M. Chénier que le dessin, l'invention, ce sentiment des effets dramatiques que le travail donne si rarement, et que le talent d'écrire ne remplace jamais.

Il a, dit-on, quatre autres tragédies reçues à la comédie Française; il faut espérer que les deux leçons qu'il a reçues du public, pour *Azémire* et pour *le Page supposé* lui apprendront à travailler plus difficilement.

La Veuve Anglaise, comédie nouvelle en un acte et en prose, représentée pour la première fois sur le théâtre Italien, le mardi 29 novembre, est de M. Faur, secrétaire de M. le duc de Fronsac, l'auteur d'*Amélie et Monrose, etc.*

Rivers, l'amant de cette jeune veuve, a perdu, la nuit précédente, à un bal masqué, 20,000 livres sterling qui composaient toute sa fortune. Cet évènement, au lieu de l'éclairer sur le dan-

ger du choix qu'elle a fait, l'y attache plus fortement encore. Elle lui envoie, pour le consoler, le billet que voici : *Je promets de donner au porteur ma fortune et ma main.* Grâce à la discrétion du valet chargé du message, l'oncle de la veuve intercepte la lettre, s'empare de ce singulier titre, et le remet à un Quaker de ses amis, à qui il destinait depuis long-tems sa nièce. Le Quaker fait semblant de consentir à le faire valoir, mais après avoir inquiété nos deux amans d'une manière assez gaie, il finit non seulement par rendre le billet, mais, comme il découvre aussi que c'est lui qui a gagné les 20,000 livres au jeune homme, il oblige la veuve à les reprendre, et détermine l'oncle à l'unir de bonne grâce à son jeune rival.

Quelque invraisemblable, quelque étrange que soit le billet au porteur, qui fait tout le nœud de ce petit drame, il donne lieu à quelques traits plaisans; le rôle du Quaker est assez bien soutenu, et le dénouement a paru faire quelque plaisir.

Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck, etc., par M. William Coxe, membre du Collége Royal de l'Université de Cambridge, etc., traduit de l'anglais, enrichi de notes et des éclaircissemens nécessaires, par M. P. H. Mallet, ci-devant professeur royal à Copenhague, etc.; ouvrage orné de cartes géographiques et portraits. Quatre vol. in-8°, à *Genève.*

Le succès qu'avaient eu les *Lettres sur la Suisse*

ne pouvait manquer de faire accueillir avec empressement ce nouvel ouvrage de M. Coxe; on y retrouve le même ton de simplicité, de candeur, des faits curieux, intéressans, des observations qui annoncent un esprit sage, beaucoup d'exactitude et d'impartialité. Quelques lecteurs lui ont reproché l'emphase un peu bourgeoise avec laquelle il s'est permis de parler de l'accueil dont les différens souverains à qui il a eu l'honneur d'être présenté ont daigné l'honorer; mais comment ce léger ridicule pourrait-il faire oublier tout ce que son livre offre d'ailleurs d'intérêt et d'instruction? Ce n'est pas la partie descriptive qui est la plus étendue; des digressions historiques occupent au moins les deux tiers de ce nouveau Voyage. Nous ne pouvons dissimuler que M. Coxe s'est beaucoup plaint, pendant le voyage qu'il vient de faire ici, de l'extrême liberté avec laquelle son traducteur avait disposé de son ouvrage; il nous paraît cependant assez bien démontré qu'en général nous n'y avons rien perdu; M. Mallet a toujours l'attention d'avertir des changemens qu'il a cru devoir se permettre, et d'en expliquer le motif; il nous paraît difficile qu'on ne soit pas le plus souvent de son avis. Les additions les plus importantes que nous devons à M. Mallet regardent principalement le Danemarck; or, M. Coxe avoue lui-même, dans la préface de son ouvrage, que c'est l'article de son livre le moins complet, et c'est assurément celui que l'historien du Danemarck pouvait suppléer de la manière la plus

intéressante. Son morceau sur la révolution de 1660 nous a paru fait de main de maître. Le *Voyage en Norvège* est un tableau absolument neuf; peut-être y remarque-t-on quelques réflexions un peu hasardées, mais il y règne aussi un ton plus facile et plus animé que ne l'est ordinairement celui de l'auteur; ce morceau se ressent de l'âge où il a été fait, c'est en 1755; M. Mallet était fort jeune alors. Le long séjour qu'il a fait depuis en Danemarck, ses liaisons avec des personnes très-instruites, l'ont mis en état de rectifier ses propres observations et de les étendre; mais, quant à la forme épistolaire qu'il avait donnée d'abord à ce petit ouvrage, il a cru devoir la conserver, et nous pensons que ses lecteurs lui en sauront gré.

Essai sur quelques changemens qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de France; par un honnête homme qui, depuis qu'il connaît ces lois, n'est pas bien sûr de n'être pas pendu un jour. Brochure in-8°.

Le titre de cette petite brochure est peut-être ce qu'elle offre de plus piquant. Les changemens que l'auteur propose paraissent dictés, en général, par un esprit de justice et d'humanité, mais ils ne sont ni discutés, ni approfondis, ni présentés même d'une manière bien neuve; ce sont les idées que l'on a déjà vues dans les Mémoires de M. Dupaty, et dans les pamphlets de M. le marquis de Condorcet. Il conclut avec le pre-

mier « que ceux qui redoutent tant qu'à force » de vouloir mettre l'innocence en sûreté, on » ne laisse trop de coupables impunis, devraient » se souvenir qu'un innocent ne peut être con- » damné sans qu'il n'échappe un coupable. »

On attribue ce petit écrit au comte de Lally-Tolendal.

Le Pêcher et le Peuplier, fable, *par M. le vicomte de Ségur.*

Un jeune peuplier, tout fier de sa verdure,
Portait jusques aux cieux l'orgueil de ses rameaux.
Un pêcher, qu'élevaient et l'art et la nature,
Produisait près de lui mille fruits les plus beaux.
Ah! que je plains ton esclavage!
Lui dit un jour le peuplier.
Toujours sous le ciseau d'un cruel jardinier,
A peine on te permet d'étendre ton feuillage,
Sans cesse on te contraint; la douce liberté
Pour toi n'est plus qu'un nom; moi, j'en connais l'usage:
Tantôt j'élève avec fierté
Mon feuillage ondoyant qui se perd dans la nue;
D'autres fois, pour montrer ma flexibilité,
Je m'agite en ployant mes rameaux à ta vue....
A tout ce beau discours le pêcher, tout honteux,
Ne répondait que par ses plaintes;
Pour la première fois il se crut malheureux;
De ces mauvais conseils il sentit les atteintes.
Tout-à-coup un orage obscurcit le soleil,
Le vent souffle et mugit, un éclair fend le ciel,
La foudre qui le suit gronde sur les montagnes;
L'on voit le pâtre errant s'enfuir dans les campagnes;

Le jardinier soigneux
Accourt de sa chaumière,
Et donne à son pêcher le secours nécessaire;
Il le couvre, il l'étaye avec de forts épieux,
Et sait le préserver du vent et de l'orage.
Le peuplier gémit en perdant son feuillage;
Ses rameaux en débris tombent à chaque instant,
Nul n'a pitié de lui dans ce danger pressant.
Le destin du pêcher alors lui fait envie;
Il païrait de sa liberté
Des soins qui sauveraient sa vie;
Le vent redouble sa furie,
L'abat, le déracine; il l'avait mérité:
Entière indépendance est folie et chimère;
A tout âge, dans tout pays,
Pour les grands et pour les petits,
L'avis est sage et salutaire,
Nous avons tous besoin de secours et d'amis.

EPIGRAMME *sur M. de Rhulière, désigné pour remplir la place vacante à l'Académie par la mort de l'abbé de Boismont.*

Quoi, de Rhulière on a fait choix!
Quoi, Rhulière à l'Académie!
Hier c'était une écurie,
Aujourd'hui c'est pis, c'est un bois.

C'est le mardi 21 novembre qu'on a représenté, pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, *Phèdre*, tragédie lyrique en trois actes. Les paroles sont de M. Hoffman, qui n'est encore connu que par quelques jolies pièces fugitives insérées dans différens re-

cueils. L'auteur de la musique est M. Lemoine; au lieu de rappeler celle de son *Electre*, la première justice qu'on lui doit aujourd'hui, c'est de l'oublier.

Le poète a suivi assez exactement la conduite et le plan de la tragédie de Racine, il n'en a retranché essentiellement que l'épisode d'Aricie.

Cet ouvrage a été mieux accueilli à Paris qu'il ne l'avait été à Fontainebleau, sans avoir cependant un succès décidé. L'action du poëme, quoique conçue d'après l'inimitable tragédie de Racine, a paru souvent froide et languissante, parce que l'auteur, en transportant son sujet sur la scène lyrique, n'a pas toujours bien jugé quelles étaient les beautés de son modèle qu'il devait conserver, et quelles étaient celles qu'il devait s'interdire; c'est ce qu'on a surtout remarqué dans la scène de confidence de Phèdre avec Œnone, et plus encore dans celle où cette reine fait à Hippolyte l'aveu d'une passion trop malheureuse. Les plus beaux développemens, fussent-ils même embellis de tout le charme des vers de Racine, ceux même qui ajoutent tant d'intérêt à la tragédie parlée, risquent souvent de faire longueur dans une scène de tragédie-opéra. Le rôle d'Hippolyte, auquel M. Hoffman a laissé toute la sévérité du caractère que lui donne Euripide, a paru faible; celui de Thésée, que Racine même n'a pu parvenir à rendre intéressant, est encore plus insignifiant dans l'opéra. Si, pour justifier les vœux parricides de Thésée, Racine a cru, d'a-

près Sénèque, devoir soutenir l'accusation d'OEnone par celle d'une femme qui a toute la confiance de son épouse, et ajouter encore à ces deux témoignages celui de l'épée qu'Hippolyte a laissée entre ses mains; si cependant quelques critiques ont osé regarder ces preuves réunies avec tant d'art comme insuffisantes, et blâmer la crédulité de Thésée, combien ne peut-on pas condamner plus raisonnablement l'inconséquence du père d'Hippolyte, qui, dans l'opéra, proscrit son fils et le dévoue à la vengeance de Neptune, sur l'accusation isolée d'une simple confidente! Ce trait blesse toutes les convenances, et rend le rôle de Thésée non seulement atroce, mais presque ridicule, ce qui se pardonne beaucoup moins au théâtre comme dans le monde. Au reste, ce n'est point ce défaut seul qui a nui au succès de l'opéra; on lui a reproché surtout ce ton si soutenu de tristesse et de langueur qui, n'offrant jamais qu'une même couleur au musicien, a répandu sur l'action même du drame une monotonie qu'il était si important et peut-être si facile d'éviter. On l'a blâmé avec raison de s'être privé de tous les avantages qu'il pouvait tirer de l'épisode d'Aricie. L'amour d'Hippolyte pour cette jeune princesse, cet amour si intéressant dans la tragédie de Racine, qui contraste si heureusement avec celui de Phèdre, qui développe tous les tourmens de sa passion d'une manière si touchante et si tragique, lorsqu'elle apprend tout-à-coup qu'elle a une rivale; cet amour était un

moyen si propre à jeter de la variété et du mouvement dans l'action, par les contrastes et les transitions heureuses qu'il eût offertes au compositeur, que M. Hoffman aurait dû l'inventer si Racine ne l'eût créé avant lui. Quant au style de cet ouvrage, quoiqu'on y trouve des négligences, il a souvent de la douceur, de la sensibilité; il est presque toujours assez lyrique; c'est la partie la plus louable de ce poëme, et on lui eût rendu plus généralement cette justice, si tout le monde ne savait pas par cœur les vers de Racine; M. Hoffman n'en a pas conservé un seul, il l'aurait dû quelquefois peut-être, malgré le danger inévitable de la comparaison qu'il n'a point échappé, parce qu'il s'est mis trop souvent dans la nécessité de rappeler ces vers, en employant absolument les mêmes idées, les mêmes mouvemens.

Quant à la musique, il est évident que M. Lemoine a essayé de se rapprocher, dans cette composition, du système de l'école italienne, autant qu'il avait cru s'en éloigner dans son *Electre*. Le récitatif, sensiblement imité de celui de *Didon*, est la partie la plus estimable de son travail, et celle qui a paru plaire davantage. La facture des airs, et surtout celle des accompagnemens, annonce combien il a étudié les partitions de Sacchini; mais ces intentions, d'ailleurs si louables, et qui prouvent plus en faveur du système de ces grands maîtres que tout ce que les gens de lettres ont écrit pour le défendre, n'ont pu remplacer

dans cet ouvrage ce que le génie seul peut donner. L'opéra de *Phèdre* réunit, ce semble, tout ce qu'on pouvait attendre de la plus profonde connaissance de l'art musical, de la plus heureuse application de ses procédés, jointe à l'entente la plus juste de leurs effets; mais on n'y sent point ces traits d'inspiration, on n'y trouve point ces chants d'une création nouvelle, auxquels tiennent essentiellement le charme et le pouvoir du plus mobile comme du plus séduisant de tous les arts.

Il est aisé d'imaginer qu'un évènement aussi intéressant que l'assemblée des notables, convoquée pour le 29 de ce mois, occupe tous les esprits. Les bons citoyens, ceux même qui avaient montré quelque prévention contre le caractère ou les vues du ministère actuel, osent en concevoir de grandes espérances; ils reconnaissent, dans l'intention qui en put faire adopter le projet, un des plus beaux mouvemens de l'âme bienfaisante et patriotique de notre jeune monarque. Les frondeurs, qui se sont imposé la triste loi de ne croire ni au bien ni à la vertu, sont forcés de convenir que le ministre qui en a conçu la première idée ne pouvait former un coup de parti plus heureux, si ce n'est pour affermir son crédit, du moins pour lui donner plus d'éclat, et s'assurer par-là même une retraite plus glorieuse. Il n'y a qu'une ignorance grossière, les préjugés de l'esprit de parti ou la défiance plus

ombrageuse encore de l'esprit de corps, qui aient pu voir avec quelque inquiétude la convocation d'une pareille assemblée. Quoi qu'il en soit, on a jugé à propos de rassurer à cet égard toutes les opinions, en laissant répandre dans le public la note que voici; sans avoir l'authenticité d'un écrit émané du gouvernement même, on ne saurait douter qu'il n'en ait approuvé la publicité.

« L'assemblée des notables du royaume, qui n'avait pas été convoquée depuis près de deux siècles, sera un évènement bien intéressant pour la France. Ce n'est pas pour obtenir des secours en argent que le roi la convoque, c'est, au contraire, un père bienfaisant qui veut consulter son peuple sur un plan vaste et sage qui doit faire le bonheur de la nation. Parmi les résultats de ce plan, on peut compter, 1° l'abolition de plus de 50 millions d'impôts sur la classe la plus pauvre du peuple; 2° plus d'égalité dans la contribution à la chose publique; 3° une grande diminution dans les frais de la perception; 4° l'abolition des entraves et des droits à l'infini dont le royaume est hérissé, ainsi qu'une grande amélioration dans les gabelles.

» Il résultera aussi de cette assemblée une sanction nationale de la dette publique. Le tableau qui sera présenté offrira une égalité entre la recette et la dépense, quoique, dans cette dernière, soient portés les 60 millions de remboursement annuel qui, dans vingt ans, ne subsistera

plus, ainsi que des rentes viagères, dont l'extinction se fera avec une somme pareille dans le même laps de tems. Cet évènement sera un des plus beaux et des plus touchans du règne de notre monarque, et fera connaître la sagesse et la supériorité de son ministre dans les finances. »

Quelque douces et consolantes que soient les espérances que ce précis offre aux vœux de la nation, on la connaîtrait bien peu si l'on pouvait penser qu'elles fussent capables d'en imposer à cette gaieté maligne qui se joue également et du bonheur et du malheur public. En France, le meilleur des rois ne sera pas moins en butte à ses traits que ne le serait le plus injuste des tyrans. Les couplets, les sarcasmes, les facéties de toute espèce sont dans tous les tems le hochet favori de ce peuple enfant. Qu'on lui fasse du bien ou du mal, en rire est son premier besoin :

..... Il peste, il crie,
Et tout finit par des chansons.

N'a-t-on pas vu des placards où l'on annonce que la *grande troupe de M. de Calonne* donnera, le 29, la première représentation des *Fausses Apparences*, des *Dettes* et des *Méprises?* N'a-t-on pas ajouté que si les acteurs hésitaient dans leur rôle, l'auteur se chargerait lui-même de les souffler? N'a-t-on pas dit encore qu'un des objets les plus curieux de la prochaine assemblée serait un discours de M. le duc de Chabot, sur l'économie, traduit en français par M. le duc de Laval? M. le

duc de Chabot est connu par la prodigalité de ses dépenses ; M. de Laval par un jargon très-original, parce qu'avec assez d'esprit naturel, ses idées et ses expressions ne marchant jamais de concert, il ne cesse de faire les coq-à-l'âne du monde les plus ridicules. La société de madame de La Vallière est dans l'usage de lui donner toutes les années, pour ses étrennes, de superbes présens en parfilage. Ne s'est-on pas avisé de lui donner cette année une table, au milieu de laquelle sont deux ou trois gros chats entourés d'animaux de toute espèce, décorés de mitres, de cordons, de rochets, et faisant de la bouillie, etc. etc. Quelqu'un écrivait l'autre jour à madame la duchesse d'Enville : Que pensez-vous de l'assemblée des notables ? Voici sa réponse :

« Moi, je n'augure pas bien
» D'un choix qui n'est pas le mien.

» Ces paroles sont tirées de *la Fausse Magie.* »

On donnait dernièrement à Versailles, au théâtre de la ville, une représentation du *roi Théodore*, opéra de Paësiello, que les priviléges de l'Académie royale de musique ne nous permettent point de voir à Paris. Au moment où Théodore exprime si naturellement sa détresse et l'embarras où il se trouve, une voix du parterre lui cria tout haut : *Que n'assemblez-vous les notables?* On voulut saisir l'homme soupçonné de s'être permis une plaisanterie aussi indécente ; mais la reine, présente au spectacle, eut la sagesse et la

bonté d'empêcher qu'on ne donnât plus de suite et plus d'éclat à une pareille impertinence, en la punissant comme elle l'eût mérité.

Tous les jours l'on entend citer quelque nouvelle gaieté de ce genre; mais de semblables folies, à force d'être communes, ne sont plus heureusement d'aucun effet. Le bien qui doit se faire se fait également; la nation ne perd pas l'habitude de rire, et, bien ou mal à propos, rire est toujours une assez bonne chose.

On vient de réimprimer le *Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'assemblée des notables tenue au palais des Tuileries en l'année 1626, sous le règne de Louis XIII.* C'est, comme l'on sait, la dernière dont « le résultat, comme l'observe le président Hénaut, fut d'accroître le crédit du cardinal. » Les discours que l'on tint dans cette assemblée ne sont guère remarquables que par le ridicule de l'éloquence qui était alors à la mode. On trouve dans le discours du garde des sceaux de Marillac, parmi beaucoup d'autres traits également sublimes, la belle comparaison de la statue de Memnon, dont Molière s'est permis d'enrichir depuis la superbe harangue de M. Thomas Diafoirus. Il y a quelques bonnes vues dans le discours de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, mais le même mauvais goût : l'épargne de Sa Majesté y est comparée à la mer Méditerranée, et les chapitres de dépenses intitulés *contans*, aux gouffres des Carybdes, « lesquels engloutissaient les

vaisseaux tout-à-coup, en sorte qu'il n'en restait non plus de marque que si jamais ils n'eussent été sur mer. » Le compte rendu dans cette assemblée par M. d'Effiat, le surintendant des finances, prouve seulement que cette partie de l'administration était enveloppée alors de mystères impénétrables; que c'était un chaos auquel personne n'entendait rien, si ce n'est quelques traitans qui abusaient de l'ignorance universelle pour accumuler des fortunes énormes. Ce qui nous a le plus frappé dans ce procès-verbal, c'est la distance prodigieuse qu'il y a du discours du cardinal de Richelieu à tous les autres, même pour le style ; on le croirait d'un autre siècle.

Le procès-verbal de la prochaine assemblée sera sans doute un monument plus digne des regards de la postérité, et par l'importance même des objets qui doivent l'occuper, et par le progrès des lumières répandues depuis quelques années avec tant de sagesse et tant d'intérêt sur toutes les parties de l'administration, et particulièrement sur celle des finances. Il y a eu des siècles où les lettres et les arts ont brillé avec plus de gloire; mais peut-être serait-il difficile de citer une seule époque où la philosophie ait été appliquée plus heureusement, où l'on ait porté plus loin toutes les connaissances utiles à la société, où tous les droits, tous les titres de l'humanité aient été soutenus avec une plus grande force d'éloquence et de raison, où les maîtres du monde aient donné enfin de plus grandes

exemples de patriotisme et d'amour pour leurs peuples.

Épitaphe *sur le tombeau de madame de Lassay, par son mari.*

La mort seule nous sépara.
Notre amour constant et fidèle
Aux amans toujours servira
De reproche ou bien de modèle.

On a donné le 7 décembre, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation *des Horaces*, tragédie lyrique mêlée d'intermèdes, en trois actes. Le poëme est de M. Guillard, l'auteur d'*Iphigénie en Tauride*, d'*Électre* et de *Chimène*. La musique est de M. Salieri, déjà connu en France par celle des *Danaïdes*.

Le sujet de cet opéra, le même que celui de la tragédie des *Horaces* de Corneille, est assez connu.

Dans un avertissement qu'on lit à la tête du poëme des *Horaces*, l'on examine si, comme l'ont prétendu quelques journalistes, on ne doit pas transporter sur la scène lyrique les sujets que nos grands maîtres ont déjà traités sur la scène française. Tout ce que dit l'auteur pour combattre cette assertion avait déjà été justifié par les succès des deux *Iphigénies*, d'*Alceste*, de *Didon*, d'*Andromaque* et de *Chimène*; mais ce qu'il ne dit pas, ce qu'il aurait dû sentir, et que

la chute de son opéra des *Horaces* n'a que trop prouvé, c'est que des tragédies dont l'intérêt est fondé essentiellement sur les sentimens d'un héroïsme trop austère sont peu propres à un théâtre consacré particulièrement à la musique. C'est par cette raison que les tragédies grecques, et surtout celles qui ont été embellies par le génie de Racine, réussiront toujours plutôt sur le théâtre de l'Opéra que celles que la grande âme de Corneille a puisées dans l'histoire romaine. Au reste, si l'on peut reprocher à M. Guillard un choix si peu fait pour réussir au théâtre d'*Armide* et de *Didon*, il y a de plus grands reproches encore à faire au musicien : M. Salieri a paru, dans cet ouvrage, généralement fort au-dessous de la musique des *Danaïdes*, et cette impression n'est pas sans doute d'un augure trop favorable pour la musique de *Tarare*, dont on sait que l'a chargé M. de Beaumarchais.

Les nouveautés se succèdent si rapidement sur le théâtre de la Comédie Italienne, que si nous voulions en donner une analyse détaillée, toute l'étendue de nos feuilles y pourrait à peine suffire; nous nous bornerons ainsi à rappeler le plus succinctement qu'il nous sera possible le canevas de celles qui ont eu quelque succès, nous ne ferons qu'indiquer le sujet des autres.

Les Méprises par ressemblance, données à Paris le 12 novembre, n'y ont pas été tout-à-fait

aussi bien accueillies qu'elles l'avaient été à Fontainebleau. Les paroles sont de M. Patrat, l'auteur du *Fou raisonnable*, de *l'Heureuse erreur, etc.*; la musique de M. Grétry.

Nous ne nous arrêterons pas à relever les défauts que présente cet ouvrage. Les deux premiers actes ont été reçus de la manière la plus favorable, et le succès de cette bagatelle eût été complet si le public n'avait pas été fatigué de l'obscure multiplicité d'incidens qui précèdent le dénouement. On a su gré à M. Patrat d'avoir motivé, encore plus que ne l'a fait Regnard, les méprises qu'occasionne la ressemblance de ses *Ménechmes*, en ajoutant à celle de la figure celle de l'uniforme; cette intention, beaucoup de mouvement, et quelques mots heureux semés dans les dialogues des deux premiers actes, y répandent assez de gaieté.

Quant à la musique, on y a applaudi ce caractère spirituel qui distinguera toujours le talent de M. Grétry; mais le public a paru s'apercevoir souvent, dans cet ouvrage, de l'espèce de négligence avec laquelle il travaille aujourd'hui tout ce qu'il fait; on regrette que ce charmant musicien, dédaignant trop le soin de sa gloire pour ne s'occuper que de sa fortune, au lieu de soigner ses productions, ne songe plus qu'à en multiplier le nombre.

Le 14 décembre, on a donné sur le même théâtre la première représentation de *Cécile*, co-

médie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Descombles, dont le nom n'était connu encore par aucun autre ouvrage. Celui de l'auteur de la musique, M. Davaux, l'était déjà par celle de *Théodore*, et plus avantageusement par plusieurs morceaux de symphonie très-agréables, surtout par des quatuors pleins de grâce et de facilité.

C'est *Cécilia*, le roman de miss Burney, moins attachant par l'intérêt même des situations que par le développement d'un grand nombre de caractères très-piquans et très-variés, que M. Descombles a cru pouvoir transporter sur la scène avec succès.

Cette pièce n'a eu aucun succès; à peine s'est-elle soutenue jusqu'à la fin. La marche embarrassée de l'intrigue et les continuelles invraisemblances qu'elle présente ont excité de fréquens murmures. L'auteur de *Cécile* n'a pas vu sans doute que cette multiplicité d'évènemens qui plaît, qui attache dans un roman, ne peut avoir le même intérêt au théâtre, où l'on est forcé de les faire succéder avec une rapidité qui en altère trop sensiblement la vraisemblance. Cette réflexion peut s'appliquer encore au caractère des trois tuteurs, qu'il était également impossible de développer et de rendre piquans par leurs contrastes comme ils le sont dans le roman. Ces défauts, qui ont surtout décidé la chute de *Cécile*, n'ont pas été rachetés par la musique de M. Davaux; celle des couplets chantés par Brigs est peut-être la

seule qui ait le caractère qui convenait aux paroles; le reste de cette composition a été trouvé aussi vague que l'est ordinairement la musique de symphonie. Les airs, presque tous d'un même ton, d'une même couleur, ont paru encore se rapprocher souvent des formes de l'ancien opéra comique. La prétention des accompagnemens, dont M. Davaux s'est flatté de couvrir cette sorte de réminiscences, n'a pu sauver à son ouvrage l'air vieux, l'air passé, de tous les torts celui qui se pardonne le moins en fait de musique comme en fait de modes.

Lettres à M. Bailly sur l'Histoire primitive de la Grèce; par M. Rabaut de St-Étienne. Un vol. in-8°, 1787.

M. Rabaut de St-Étienne est le fils d'un fameux prédicant du Languedoc. L'objet de ces lettres est de prouver que les plus anciens monumens de l'histoire grecque sont purement allégoriques; que ces allégories, méconnues ou mal interprétées, ont été la source des erreurs religieuses et historiques des âges suivans; que l'astronomie ayant été la grande occupation de ces premiers peuples, ils en parlèrent dans leur langage figuré, et que, la clef de ce langage ayant été perdue, la physique du ciel est devenue celle de l'histoire. L'auteur a fait une application plus particulière de ce système à la fable de Phaëton, à celles de Persée, du sanglier d'Érimanthe et de la Toison d'or. Ce système, comme l'on sait, n'est pas neuf; M. Court

de Gebelin, l'auteur du *Monde primitif*, l'avait embrassé avec toute la chaleur et toute la bonne foi de son imagination, et personne sans doute n'avait plus que lui le genre d'érudition et de sagacité nécessaire pour soutenir ou pour développer une pareille idée. M. Rabaut de St-Étienne nous paraît digne de marcher sur ses traces; son ouvrage est plein de savantes recherches, de développemens heureux; nous craignons cependant qu'il n'y ait dans toutes ces discussions beaucoup de savoir perdu, et beaucoup d'esprit employé assez inutilement. Il est difficile de s'occuper longtems de semblables recherches sans être tenté de les pousser trop loin, ou de suppléer par des hypothèses purement ingénieuses le peu de clarté qu'offre à la critique la nature même des monumens qu'on s'est engagé à expliquer. Après s'être beaucoup moqué des théologiens qui s'obstinaient à voir dans les moindres circonstances de l'histoire du vieux Testament des types, des mystères profonds, de sublimes allégories, ne pourra-t-on pas reprocher à nos philosophes d'emprunter précisément la même logique pour commenter aujourd'hui les plus anciens monumens de l'histoire profane? Le langage figuré fut sans contredit le premier langage des hommes, mais, obscur dès son origine, il ne doit pas être aisé d'en déterminer le sens après tant de siècles, encore moins de démêler avec justesse, dans ces traditions primitives, ce qui appartient purement à l'histoire d'avec ce qui ne peut appartenir qu'à la

fable, et de distinguer encore dans la fable ce qui n'est qu'oratoire ou poétique d'avec ce qui pouvait servir de voile à quelque vérité physique ou morale. On ne saurait trop se défier d'une science si obscure, et par-là même si arbitraire. Il est tant de choses qu'il importe si peu de savoir! mais ce qui importe toujours, c'est d'adopter le moins d'erreurs possible, et de ne pas perdre son tems et ses soins à chercher de la raison dans de vaines folies, ou à vouloir expliquer ce qui fut toujours fait pour demeurer inexplicable.... La manière d'écrire de M. Rabaut de St-Étienne ne manque point d'une sorte d'élégance, mais cette élégance a souvent un air de recherche qui la rend précieuse et pénible.

Couplets *sur l'Assemblée des Notables, attribués à M. de Rhulière.*

Dis-moi, mon cher, ce que tu penses.
Les notables vont s'assembler
Pour régler, dit-on, les finances. —
Sans doute. — Ah! tu me fais trembler. —
Pourquoi? — Lorsqu'un malade empire,
On réunit des médecins.
Ils viennent, le malade expire
On paye encore les assassins.

On nous parle aussi de réforme;
C'est bien fait, j'approuve cela.
Eh! bon, ce n'est que pour la forme,
Jamais on n'y travaillera.

Ministres, commis, secrétaires,
Evêques, ducs et cætera,
Entendent trop bien leurs affaires
Pour donner dans ce paquet-là.

Avons-nous au moins l'espérance
De voir soulager les sujets ?
Eh! mon ami, toujours en France
On fut magnifique en projets.
Dans la solennelle assemblée
Maint orateur s'élèvera;
Mais avant deux mois en fumée
Tout cela se dissipera.

M. de Calonne était à jouer, l'autre jour, au trictrac ;il entendit M. le vicomte de Ségur qui fredonnait au coin de la cheminée ce vieux couplet :

Voulez-vous savoir le souverain bien ?
C'est de manger tout, de ne laisser rien,
Voir les fillettes,
Boire du bon,
Envoyer ses dettes,
A colin tampon.

Voudriez-vous bien, mon cher vicomte, me donner l'adresse de ce monsieur?

Parmi cette foule de calembours et de jeux de mots qu'on entend répéter tous les jours sur l'assemblée des notables, nous ne nous permettrons d'en citer qu'un seul, qui a du moins le mérite d'être exact et gai. L'on prétend que M. Gobelet, avant d'être pourvu de la dignité de premier

échevin, était un fort honnête marchand bonnetier; il se plaignait à un ami de l'embarras où il allait se trouver pour remplir dignement son rôle dans l'assemblée des notables. Ce que je vous conseille, ma foi, lui répliqua celui-ci, c'est de parler *bas* et d'opiner du *bonnet*.

Fragment d'une Lettre de feu M. Diderot à son amie mademoiselle Voland.

Du Grand-Val (maison de campagne de M. le baron d'Holbach), le 20 octobre 1760.

...... Sur les sept heures, on s'est mis à des tables de jeu, et M. Le Roi, Grimm, l'abbé Galiani et moi nous avons causé. Oh! pour cette fois, je vous apprendrai à connaître l'abbé, que peut-être vous n'avez regardé jusqu'à présent que comme un agréable. Il est mieux que cela.

Il s'agissait, entre Grimm et M. Le Roi, du génie qui crée et de la méthode qui ordonne. Grimm déteste la méthode; c'est, selon lui, la pédanterie des lettres; ceux qui ne savent qu'arranger feraient aussi bien de rester en repos; ceux qui ne peuvent être instruits que par des choses arrangées feraient aussi bien de rester ignorans. — Mais c'est la méthode qui fait valoir. — Et qui gâte. — Sans elle on ne profiterait de rien. — Qu'en se fatigant, et cela ne serait que mieux. Où est la nécessité que tant de gens sachent autre chose que leur métier? — Ils dirent beaucoup de choses que je ne vous rapporte pas, et ils en diraient

encore si l'abbé Galiani ne les eût interrompus comme ceci :

Mes amis, je me rappelle une fable, écoutez-la; elle sera peut-être un peu longue, mais elle ne vous ennuiera pas.

Un jour, au fond d'une forêt, il s'éleva une contestation sur le chant entre le rossignol et le coucou. Chacun prise son talent. Quel oiseau, disait le coucou, a le chant aussi facile, aussi simple, aussi naturel et aussi mesuré que moi? Quel oiseau, disait le rossignol, l'a plus doux, plus varié, plus éclatant, plus léger, plus touchant que moi?

LE COUCOU.

Je dis peu de choses, mais elles ont du poids, de l'ordre, et on les retient.

LE ROSSIGNOL.

J'aime à parler, mais je suis toujours nouveau et je ne fatigue jamais. J'enchante les forêts, le coucou les attriste. Il est tellement attaché à la leçon de sa mère, qu'il n'oserait hasarder un ton qu'il n'a point appris d'elle. Moi, je ne connais point de maître, je me joue des règles, c'est surtout lorsque je les enfreins qu'on m'admire. Quelle comparaison de sa fastidieuse méthode avec mes heureux écarts!

Le coucou essaya plusieurs fois d'interrompre le rossignol, mais les rossignols chantent toujours et n'écoutent point, c'est un peu leur défaut. Le nôtre, entraîné par ses idées, les suivait avec

rapidité, sans se soucier des réponses de son rival. Cependant, après quelques dits et contredits, ils convinrent de s'en rapporter au jugement d'un tiers animal. Mais où trouver ce tiers également instruit et impartial qui les jugera? Ce n'est pas sans peine qu'on trouve un bon juge. Ils vont en en cherchant un partout.

Ils traversaient une prairie lorsqu'ils aperçurent un âne des plus graves et des plus solennels; depuis la création de l'espèce, aucun n'avait porté d'aussi longues oreilles. Ah! dit le coucou en le voyant, nous sommes trop heureux; notre querelle est une affaire d'oreilles, voilà notre juge, Dieu le fit pour nous tout exprès.

L'âne broutait. Il n'imaginait guère qu'un jour il jugerait de musique, mais la providence s'amuse à beaucoup d'autres choses. Nos deux oiseaux s'abattent devant lui, le complimentent sur sa gravité et sur son jugement, lui exposent le sujet de leur dispute, et le supplient très-humblement de les entendre et de décider; mais l'âne, détournant à peine sa lourde tête, et n'en perdant pas un coup de dent, leur fit signe de ses oreilles qu'il a faim, et qu'il ne tient pas aujourd'hui son lit de justice. Les oiseaux insistent, l'âne continue de brouter; en broutant son appétit s'appaise. Il y avait quelques arbres plantés sur la lisière du pré: Eh bien! leur dit-il, allez là, je m'y rendrai; vous chanterez, je digérerai, je vous écouterai, et puis je vous en dirai mon avis. Les oiseaux vont à tire-d'aile et se perchent. L'âne les suit de l'air

et du pas d'un président à mortier qui traverse les salles du palais; il arrive, il s'étend à terre et dit: Commencez, la cour vous écoute..... C'est lui qui était toute la cour.

Le coucou dit: Monseigneur, il n'y a pas un mot à perdre de mes raisons. Saisissez bien le caractère de mon chant, et surtout, daignez en observer l'artifice et la méthode; puis, se rengorgeant et battant chaque fois des ailes, il chanta: Coucou, coucoucou, coucou, coucoucoucou, coucoucou, coucou; et après avoir combiné cela de toutes les manières possibles, il se tut.

Et le rossignol, sans préambule, déploie sa voix, s'élance dans les modulations les plus hardies, suit les chants les plus neufs et les plus recherchés; ce sont des cadences ou des tenues à perte d'haleine: tantôt on entendait les sons descendre et murmurer au fond de sa gorge, comme l'onde du ruisseau qui se perd sourdement entre des cailloux; tantôt on l'entendait se lever, se renfler peu à peu, remplir l'étendue des airs et y demeurer comme suspendue; il était successivement doux, léger, brillant, pathétique, et quelque caractère qu'il prît, il peignait; mais son chant n'était pas fait pour tout le monde.

Emporté par son enthousiasme, il chanterait encore; mais l'âne, qui avait déja bâillé plusieurs fois, l'arrêta et lui dit: Je me doute que tout ce que vous avez chanté là est fort beau, mais je n'y entends rien; cela me paraît bizarre, brouillé, décousu; vous êtes peut-être plus savant que votre

rival, mais il est plus méthodique que vous, et j'en suis, moi, pour la méthode.

Et l'abbé, s'adressant à M. Le Roy, et montrant Grimm du doigt, voilà, lui dit-il, le rossignol, vous êtes le coucou, et moi je suis l'âne qui vous donne gain de cause. Bon soir.

Les contes de l'abbé sont bons, mais il les joue supérieurement; on n'y tient pas. Vous auriez trop ri de lui voir tendre son cou en l'air et faire la petite voix pour le rossignol, se rengorger et prendre le ton rauque pour le coucou, redresser ses oreilles, et imiter la gravité bête et lourde de l'âne, et tout cela naturellement et sans y toucher; c'est ce qui est pantomime depuis la tête jusqu'aux pieds.

M. Le Roy prit le parti de louer la fable et d'en rire.

La comédie des *Deux Nièces*, représentée le mercredi 7 janvier, sur le théâtre Français, est une ancienne pièce de Boissi, qui eut quelque succès dans sa nouveauté, mais qui depuis longtems avait été totalement oubliée. Elle était en cinq actes, M. Monvel l'a réduite en trois, et l'on a jugé que ce n'était pas la réduire encore à beaucoup près assez. Tous les personnages de la pièce sont occupés à se tromper avec infiniment d'esprit, mais sans qu'on devine trop pourquoi, sans qu'on puisse s'intéresser du moins au motif qui détermine tout ce petit manége. Lucile veut que la marquise déclare la première qu'elle aime le

chevalier; la marquise veut que ce soit Lucile qui avoue la première qu'elle préfère le baron; et pour s'engager mutuellement à laisser échapper cet aveu, l'une feint de recevoir les soins du chevalier, l'autre d'aimer le baron. En inspirant de la jalousie à la marquise, le chevalier se flatte de la décider en sa faveur, et par-là même il sert le plus heureusement du monde les projets de Lucile. Le baron seul est dans la bonne foi, mais son rôle est, pour ainsi dire, hors de l'intrigue, si tant est qu'on puisse donner ce nom à la tracasserie dont il s'agit. M. Monvel a eu l'art de conserver les scènes les plus piquantes de Boissi; il en a motivé plusieurs plus naturellement, et nous a paru rendre aussi le dénouement plus agréable en ramenant à la fin le chevalier aux pieds de la marquise, qui lui pardonne. Les principaux rôles de cette comédie ont été parfaitement bien joués par mesdemoiselles Contat, Olivier, par MM. Molé, Fleury et Dazincourt.

Le jeudi 31, on a donné sur le même théâtre deux actes et demi de la *Fausse Inconstance*, comédie en cinq actes et en prose, de Mme la comtesse de B... Les deux premiers actes ont été assez bien reçus, mais le troisième, sans être ni plus déraisonnable, ni plus ennuyeux, n'a pu obtenir du parterre la même faveur ou la même indulgence; on a forcé les acteurs de baisser la toile, précisément au milieu de la scène qui semblait promettre quelque intérêt, qui paraissait faite pour exciter

du moins la curiosité du spectateur le moins bénévole.

Le sujet de ce drame, autant qu'une représentation aussi tumultueuse nous a permis d'en juger, est pris d'un roman de M. Dorat, intitulé *les Malheurs de l'Inconstance*. C'est un jeune homme qui, après avoir conçu la passion la plus vive pour une jeune personne qu'il a connue au couvent, après en avoir obtenu l'aveu le plus tendre, entraîné dans le tourbillon du monde, la sacrifie à l'empire factice qu'une femme adroite et coquette a su prendre sur lui; il est prêt à confirmer ce parjure par des sermens éternels, lorsque ses remords le ramènent à l'objet de ses premiers vœux, etc.

Ce qui a décidé essentiellement l'infortune de ce pauvre drame, c'est sans doute la langueur même de l'action; lorsque la pièce est tombée, c'est-à-dire vers le milieu du troisième acte, la fin de l'exposition pouvait bien être prévue, mais elle n'était point encore entièrement achevée. Si le style de cet ouvrage n'est pas dépourvu d'esprit, le dialogue n'en est pas du moins assez piquant pour en faire pardonner la prolixité. Il reste une ressource de consolation à l'amour propre de Mme de B..., c'est de penser qu'elle a été jugée sans avoir été entendue. Il est certain que l'instant choisi pour faire tomber sa pièce a paru déceler très-visiblement le parti pris par la cabale; nous ne conseillons cependant point à l'auteur d'essayer d'en appeler

Du parterre en tumulte au parterre attentif.

Il vaut encore mieux quitter le champ de bataille de bonne grâce que de s'exposer à le perdre plus décidément une seconde fois. Nos bons Parisiens, qui se piquent de tant d'égards pour les femmes, en montrent bien peu pour les ouvrages qu'elles risquent au théâtre. *Cénie* est, je crois, le seul de ce siècle qui ait réussi, encore le disputait-on à Mme de Graffigni, comme M. Le Brun a osé disputer à Mme de B... les jolis vers qui ont paru sous son nom dans plusieurs de nos journaux, et surtout dans *l'Almanach des Muses.*

On a donné, le 8 janvier, sur le théâtre Italien, la première représentation des *Dettes*, opéra comique en deux actes. Les paroles sont de M. Forgeot, l'auteur des *Deux Oncles*, des *Amis Rivaux, etc*; la musique est de M. Champein, déjà connu avantageusement par celle de la *Mélomanie, etc.*

Cette bagatelle a été accueillie favorablement, et le succès en eût été plus décidé si les situations que présente le second acte eussent été mieux amenées. Le dénouement a paru froid, parce qu'il est non seulement privé, mais annoncé de la manière la plus positive dès le commencement du second acte. On a trouvé dans le dialogue du naturel et de la gaieté. Quant à la musique, elle laisse trop désirer cette originalité, cette force comique que demandait le ton de l'ouvrage, et qu'on se plaisait à attendre de l'auteur de plusieurs morceaux de la *Mélomanie.*

Dernières Pensées du roi de Prusse, écrites de sa main; à Berlin, 1787, brochure, petit format de 41 pages.

Ce petit manuscrit, dit-on dans une note, a été vendu par un hussard à un étranger qui était à Potzdam pendant la mort du roi; cet étranger a lu ce manuscrit à ses amis, il l'a prêté, et il lui en a été pris une copie. Il est permis de douter de la vérité d'un pareil aveu, il est encore plus permis de douter de l'authenticité du manuscrit; mais l'on est bien tenté de croire que si ces pensées n'ont pas été écrites par l'auguste main à qui l'on ose les attribuer, il en est un grand nombre du moins qui semblent n'avoir pu être recueillies que dans ses derniers ouvrages ou dans ses derniers entretiens; on a été jusqu'à présumer que quelqu'une des personnes qui avaient le plus souvent le bonheur d'approcher de S. M. pouvait avoir eu l'idée d'employer ce cadre si naturel et si simple pour esquisser les principaux traits de la vie et du caractère de ce grand roi. En voici quelques fragmens qui pourront mettre nos lecteurs à portée d'en juger par eux-mêmes.

« En réfléchissant sur le bonheur des rois, je crois avoir été un des plus heureux. J'ai joui amplement de toutes les facultés que la nature m'avait accordées; si j'ai eu quelques faiblesses d'amour propre, j'ai eu aussi des jouissances dans les différens genres où j'ai cherché des succès; la poésie française est ce qui m'a donné le

plus de peine, et de mes ouvrages ce sont ceux qui passeront le moins à la postérité. Le tems le plus agréable de ma vie a été celui où, après la paix de 48, qui assurait mes conquêtes, je pus me livrer aux soins du gouvernement, auquel je voulais faire les changemens et les réformes que me dictait la raison et la philosophie... Je rendis les lois plus simples, je facilitai les mariages, je favorisai l'agriculture et les manufactures, j'ajoutai encore à la liberté de conscience; j'introduisis les fêtes à la Cour, j'avais un bon opéra et une musique excellente; j'attirai auprès de moi les savans et les hommes d'esprit: vivre en liberté avec des gens aimables a été le plaisir auquel j'ai été le plus sensible; c'est trop difficilement celui des rois...

» J'eus bientôt à souffrir de l'inégalité d'humeur de Voltaire; il ne savait pas mettre certaines bornes à son esprit; j'avais rapproché les barrières qui nous séparaient, il voulut les franchir; je vis que le despotisme des hommes de génie était encore pire que celui des rois; je fus obligé de l'éloigner; ce ne fut ni pour mon linge sale qu'il avait à blanchir, ni pour les bêtises de Maupertuis. Voltaire oublia que la familiarité d'un roi ne va pas jusqu'à l'oubli de son amour propre.

» J'ai employé des Français dans le département des finances, comme plus habiles dans cette espèce de calcul; d'ailleurs, il est plus sûr que des étrangers seront surveillés par des gens jaloux de leur emploi et de leur nation. Je suis fâché que

M. Necker se soit refusé aux invitations que je lui ai fait faire; mon successeur pourra mieux que moi perfectionner cette partie; s'il n'a pas la même façon de penser que moi, il aura au moins le même but...

» La nature ne m'avait fait que pour être roi. Je n'ai connu ni la cr... de... u (ici il y a trois mots effacés que l'on n'a pu lire), ni l'amitié, ni l'amour; j'ai estimé la valeur des hommes par l'utilité dont ils pouvaient être, et je n'ai mis de prix à leur mérite que celui qui était nécessaire pour l'exciter....

» La religion protestante est celle qui convient le mieux à tous les Gouvernemens. Son régime favorise le travail et la population; elle s'accommode mieux avec toutes les autres sectes; ses ministres sont sans importance, ils coûtent peu, et ils sont sans influence politique sur le peuple. Je ne comprends pas une nation qui laisse jouir son clergé d'un revenu immense; un prélat, dont le revenu pourrait payer et entretenir un régiment, est une chose inconcevable pour moi. Aujourd'hui, craindre le pape, l'église et le clergé, c'est avoir peur des mouches à la fin de l'automne...

» Placer le génie sur le trône est un travail pénible pour la nature, et il lui faut des siècles pour l'opérer. Je vois, parmi mes contemporains, deux femmes au nombre de mes rivaux, et je suis forcé de les admirer. Marie-Thérèse a illustré son règne par des vertus et du courage. Cathe-

rine II, sortie d'une petite Cour, a porté sur le trône de Russie le génie de Pierre Ier, avec plus de conduite, plus d'habileté et plus d'humanité.....

» Les nations qui font la guerre avec l'argent qu'elles empruntent n'ont jamais la paix, elles ont toujours les dettes; à la guerre des voisins succède la guerre des créanciers, et le tourment du peuple ne cesse point. Il est vrai qu'elles ont la ressource des banqueroutes, ce qui arrivera une fois infailliblement...

» Le prince royal, mon neveu, a l'esprit juste, l'âme ferme et tranquille. Qu'il maintienne la puissance que je lui confie, et son règne sera assez glorieux. Il ne doit aspirer à aucune conquête; aujourd'hui étendre sa domination, ce serait l'affaiblir. Il attendra la réunion des margraviats d'Anspach, de Bareith et de Schwed, et, dans l'avenir, il profitera de quelque circonstance favorable pour échanger les duchés de Berg et de Juliers, et le pays de Clèves, contre quelque partie du Mecklenbourg...

» On ne verra plus de longues guerres; les nombreuses armées, les frais immenses qu'elles exigent, ont bientôt épuisé les plus grandes puissances... (1) »

(1) On apprend dans l'instant que ce petit écrit, où l'on avait cru reconnaître des traces d'un caractère vraiment original, est de M. Constant de Genève, l'auteur de deux jolis romans, *Laure* et les *Lettres de Camille*.

Le Souterrain ou Matilde, par miss Sophie Lée, traduit de l'anglais, sur la dernière édition. Quatre vol. in-12.

Ce roman est, dans la manière de l'abbé Prévôt, une imitation de *Cléveland;* c'est l'histoire d'une fille de Marie Stuart et du duc de Norfolk, un tissu d'incidens romanesques, tristes, invraisemblables, mais dont l'enchaînement a pourtant je ne sais quel charme qui peut attacher des lecteurs qui aiment ce genre d'ouvrages. Ce qui nous a paru le plus révoltant dans celui-ci, c'est que, pour intéresser à de vaines fictions, l'on s'est permis de compromettre, par les imputations les plus hasardées et les plus atroces, un nom aussi auguste, aussi respectable que celui d'Elizabeth. La mort de sa rivale, l'infortunée reine Marie, excite sans doute par elle-même assez de compassion et de regrets; pourquoi y ajouter encore des circonstances qui en aggravent l'horreur et le crime?.

MARS 1787.

On a donné, le mardi 30 janvier, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, *OEdipe à Colone*, tragédie lyrique. Le poëme est de M. Guillard; la musique est un des deux ouvrages que nous a laissés en mourant le célèbre Sacchini. Le public se porte en foule à cet opéra; jamais aucun de ses ouvrages n'eut un succès aussi éclatant. Nous avons le regret de penser qu'il ne l'eût point obtenu pendant sa vie, et que la manière dont la musique d'*OEdipe à Colone* est accueillie est moins une justice rendue au mérite de cette composition qu'une sorte d'hommage funèbre donné à la mémoire de l'auteur.

Le sujet du poëme est pris dans les trois derniers actes de la tragédie d'*OEdipe chez Admète*, de M. Ducis. C'est l'*OEdipe à Colone* de Sophocle, un de ces grands monumens dramatiques que nous ont laissés les Grecs, et dont le théâtre lyrique s'emparera toujours avec succès.

La scène admirable d'Antigone et d'OEdipe, au second acte, celle du troisième où le courroux implacable de ce père malheureux se trouve aux prises avec les larmes suppliantes de sa fille, et le désespoir de Polinice, offrent des situations trop dramatiques pour n'être pas d'un grand effet sur quelque théâtre que ce puisse être. M. Guil-

lard en a tiré le parti le plus heureux; mais le reste de son ouvrage a paru trop dépouillé d'invention; l'épisode de l'amour de Polinice pour Eriphile n'est point assez lié à l'action principale; il y tient, pour ainsi dire, encore moins que celui d'Admète et d'Alceste, qui le remplace dans la tragédie de M. Ducis, dont M. Guillard a conservé plusieurs vers. On a blâmé l'un et l'autre auteurs d'avoir placé au milieu de l'action le tableau d'Œdipe descendant du Cythéron, soutenu par Antigone, qui, dans la tragédie grecque, forme l'exposition du sujet, et la plus sublime peut-être que nous ait laissée l'antiquité, par la grande clarté et l'intérêt puissant qu'elle répand au moment même sur l'action. Quelques personnes ont encore blâmé M. Guillard de n'avoir pas employé le dénouement de Sophocle, imité par M. Ducis; mais nous croyons que celui qu'il a a préféré, s'il n'est pas aussi éclatant que les coups de tonnerre qui écrasent Œdipe dans les deux tragédies, est d'un intérêt beaucoup plus sensible et beaucoup plus favorable à la musique; il se prête aussi plus heureusement à la richesse de notre spectacle lyrique, par les fêtes et les danses qu'il appelle naturellement à la fin de cet opéra.

Quant à la musique, nous sommes éloigné de condamner le succès que continue d'avoir celle d'*Œdipe à Colone;* nous oserons seulement croire que celle de *Renaud* et de *Chimène* méritait au moins les mêmes applaudissemens; mais

Sacchini vivait encore, et ce magnifique succès achève de nous prouver que l'on n'est juste qu'envers les morts.

VERS *adressés aux Femmes sensibles, par M. Sylvain Maréchal.*

A vos bontés on recommande
Un berger qui bien aimera;
Pour son salaire il ne demande
Qu'un peu d'amour quand Mai viendra,
C'est une bonne créature;
Mais si personne ne daignait
Partager les maux qu'il endure,
Avant Avril il en mourrait.

RÉPONSE *d'une Femme sensible aux vers du berger Sylvain.*

JE savais bien depuis long-tems
Que les pinçons et les fauvettes,
Ivres d'amour quelques instans,
Au mois de Mai contaient fleurettes;
Mais je croyais que les Sylvains,
Plus heureux dans leur destinée,
Bergers, ainsi que les humains,
Fesaient l'amour toute l'année.

EXTRAIT *d'une lettre de Florence.*

Le *Nouveau Code criminel* publié en Toscane ayant causé le plus vif enthousiasme parmi les Florentins, ils ont fait une souscription pour ériger une statue équestre en bronze au grand-

duc de Toscane leur souverain. Il fallait sa permission pour élever un pareil monument, dont les fonds ont été faits par une souscription volontaire et empressée ; ils l'ont demandée, et S. E. M. le comte Seratti, conseiller d'État, a répondu à ce sujet aux sénateurs Ginovi, Aldobrandini, par la lettre suivante, écrite au nom de ce souverain.

« S. A. R. a vu la supplique par laquelle on lui demande la permission de lui ériger une statue équestre ; elle a été informée d'ailleurs de l'empressement avec lequel son peuple a concouru à former ce projet, à en faire les fonds, et du désir qu'il a témoigné de voir exécuter une pareille entreprise. S. A. R., qui, dans l'affection et dans la reconnaissance de ses sujets, trouve la plus douce récompense de sa sollicitude pour le bien public, a reçu avec le plus grand plaisir et la plus vive sensibilité cette marque récente et extraordinaire de leur amour, et la manière dont elle lui a été offerte honore autant le caractère de la nation que le souverain.

» Elle ne refuse pas absolument un monument qui perpétue la mémoire de ses soins paternels pour son peuple, et l'affection reconnaissante et sincère avec laquelle ce même peuple y correspond; mais elle pense qu'une inscription en marbre blanc, placée dans un endroit public, peut suffire à cet objet.

» Si ses sujets veulent cependant employer à quelque ouvrage les sommes offertes pour la

statue qu'il n'accepte point, il lui sera beaucoup plus agréable qu'on préfère à un ouvrage de luxe et d'ostentation quelque monument d'utilité publique, et pour un monument de ce genre, S. A. R. désire d'être comprise dans la liste des souscripteurs pour toute la somme qui pourra manquer à son exécution.

» Je vous fais part des intentions bienfaisantes de S. A. R., en vous chargeant de les communiquer de la manière la plus convenable à tous ceux qu'elles pourront intéresser; et je suis, etc.

» *Signé*, SERATTI.

» *De Pise, le* 24 *janvier* 1787. »

Voici l'inscription proposée pour cet auguste monument.

PETRO LEOPOLDO
Legum. Etruscarum. Domino
Institiæ. Aquitatisaq. Adsertori
Principi. Merentissimo
Quod. Jure. Gladi
Et bonorum. Proscriptionc. Sublatis
Legibus. Ad. Admovendas. Civium. Noxas
Et Prætoriam. Cohibendam. Severitatem
Sapienter. Sancitis
Publicæ. Securitati. Prospexerit
Florentini
Numini. Majestatiq. Ejus. Devoti.
Ad. Mem. Hominum. Sempiternam Gosner.
A. D. CIƆIƆCCLXXVI.

Voici deux lettres où la méchanceté a paru mise en honneur avec une imprudence assez piquante, assez originale pour mériter d'être conservée; il est, en morale comme en physique, des bizarreries et des monstruosités que l'œil du sage ne dédaigne point d'observer. Ces deux lettres sont la première production échappée du portefeuille de M. de Champcenetz depuis son retour du château de Ham, où il vient de passer encore dix-huit mois : elles prouvent bien que cette longue retraite n'a point fatigué son heureux génie. Il s'occupe, dit-on, dans ce moment, à faire l'éloge du marquis de L......

LETTRE *du marquis de L......, quinze jours avant sa mort, à M. de Champcenetz, au château de Ham.*

Tout le monde dit que j'ai perdu la tête; je crois, mon cher Champcenetz, que, par égard pour moi, tu déranges la tienne. Tu m'écris que tu t'ennuies en prison; tu n'as donc plus d'ennemis? J'ai trop bonne opinion de toi pour le croire, et tu as tout ce qu'il faut pour n'en jamais manquer.

L'INIMITIÉ des sots est le noble apanage
Des mortels sans frein tels que nous;
Avec notre talent, de l'encre et du courage,
Les malheureux font des jaloux.

Tu as beau dire, ta situation vaut mieux que

la mienne; tu as quelques chaînes, et j'en ai mille; tu ne jouis pas, et je jouis: ainsi console-toi, et attends notre première entrevue pour revivre ensemble; nous nous entendons de trop loin pour qu'on nous sépare jamais, et l'on nous redoute trop pour cesser de nous redouter. Je mûris dans ma tête un plan de campagne pour ton retour; je te mènerai dans une contrée où l'on pense, où l'on jouit sans blesser l'autorité et la sottise; tu vois que c'est loin d'ici; ainsi force foin dans tes bottes, force plumes dans ton cornet. La base de mon projet est de nous faire aimer un mois de suite sans accident; je te séduirai tous les maris, et tu me repasseras toutes les femmes. Le triomphe est sûr si nous sommes inconnus; dans le doute il faudra triple masque à notre cœur, triple masque à notre âme; et, ma foi, si l'on nous découvre, nous serons moins attrapés qu'eux.

Va, nous ne perdrons jamais rien,
A nous montrer ce que nous sommes;
Disons beaucoup de mal, faisons un peu de bien,
Nous vaudrons mieux qu'un million d'hommes.

Je suis malade sans maladie, car je ne souffre qu'en réfléchissant. Ma femme me soigne pour irriter mon mal; mais quand elle se ferait recevoir médecin comme *Argant*, je ne l'aime pas assez pour mourir bientôt. Tu évalues la dame; tu sais ce que j'en voulais faire en l'épousant, et ce que j'en ai fait en l'enrichissant; si tu

l'ignorais, tu l'apprendras dans notre *Encyclopédie*, article *Monstre*, ce mot renferme tout; morale, physique, tout y est (1). Ce qu'il y a de plaisant, c'est que sa société me plaît assez, aux coups de poignard près; elle est aimable; elle tire de ses dents tout le parti qu'une femme de quarante ans en peut tirer, elle déchire tout ce qui m'entoure; mais je lui pardonne, c'est de la besogne qu'elle m'évite. A l'égard de toi, elle t'exécre; tu vois qu'elle te fait assez joliment sa cour, mais je l'en punis bien, car je t'aime plus que jamais. Les désordres de ta vie m'attachent naturellement à toi; je suis cependant jaloux de tes disgrâces; à vingt-cinq ans je n'avais pas encore la plus petite lettre de cachet pardevers moi. Aurais-tu plus d'énergie que moi? Non; je vois d'où cela vient: j'ai eu affaire à des bêtes, et toi à des sots; j'ai corrigé, tu as irrité; j'ai été plus redouté, et toi plus persécuté.

Aujourd'hui la sottise a dégradé l'espèce;
Honneurs, plaisirs, tout est honteux.
A l'aspect de tant de bassesse,
Le satirique aspire à n'être pas heureux.....
Il y consacre son esprit;
D'un peuple d'ignorans il devient le supplice;
On l'attaque, il résiste, on l'accable, il sourit,
Son triomphe est dans l'injustice.

En voilà plus qu'il n'en faut pour te tranquilliser:

(1) On ne se pardonnerait point de copier des imputations si odieuses si l'on n'avait pas le droit d'ajouter que toute la conduite de Mad[e] de L...... les a si bien démenties, qu'il est peu de femmes qui jouissent d'une plus grande considération et qui la méritent à plus de titres.

ainsi j'espère que tes lamentations vont se changer en chants d'allégresse. Je ne te demande rien de nouveau, je n'ai pas la platitude d'être au courant de ce qui se passe; les grands évènemens sont si petits, et les petits paraissent si grands, que j'ai pris le parti de les mépriser tous. Je ne vais plus aux pièces nouvelles depuis qu'on les siffle à la lecture; il est plus commode d'en faire justice au coin de son feu qu'entouré de canailles qui méritent elles-mêmes plus de sifflets que de bons ouvrages. *Figaro* tapisse toujours le coin des rues; son succès ne m'entraîne ni ne me surprend. Ce gueux de Beaumarchais a fait un calcul de charlatan qui lui a réussi; il a insulté toutes les classes d'hommes, excèpté celle qu'on ne respecte qu'en corps; et, semblable à un filou, la foule l'a favorisé. Le peuple l'a cru le vengeur de sa misère, la Cour le peintre de sa stupidité, et tous deux lui ont fait trop d'honneur. Il a étudié le vice dans quelques antichambres de Versailles, a vécu à Paris avec des femmes faciles et des hommes médiocres, a transcrit tout ce qu'il a écouté, y a ajouté de son crû un peu de grosse gaieté et beaucoup de mauvais goût, et du tout a fait une *Macédoine dramatique* qui a sur nos comédies modernes l'avantage que le cabaret a sur le grand couvert. Mais je t'en parle trop pour quelqu'un qu'elle a ennuyé, et je finis ma lettre *in-folio*.

Je crois, malgré ma tranquillité, que je file une maladie sérieuse, mais je la méprise et la laisse faire ses progrès ou s'éteindre. J'ai renvoyé mes

médecins; c'est une chance de plus pour moi, et si j'en reviens, je ne devrai la vie à personne. Si je rends ce que tant de gens perdent sans mourir, regrette-moi sans t'affliger, imite-moi sans te perdre, et meurs sans changer de vie; tu perdrais tout ton mérite, même aux yeux des sots.

Adieu, Champcenetz. Ne laisse faire mon épitaphe à personne; je ne crains pas d'être loué, encore moins d'être déchiré, mais je ne veux être nommé que par toi.

Signé L......

Réponse de M. Champcenetz.

Tu as bien raison, mon cher L......, de t'attendre, après ta lettre, à mon changement d'humeur; je m'assoupissais sur le mépris que tout m'inspire; tu m'écris, ton esprit ranime les miens. Tu te trompes cependant sur la cause de mes ennuis, tu me soupçonnes d'oublier mes ennemis, c'est le contraire qui m'endort; j'estime leur haine, mais leur souvenir me fatigue.

Berner les sots est un plaisir stérile;
En être craint n'est pas fort glorieux;
Les mépriser est bien facile,
Les oublier vaut encor mieux.

C'est le parti que j'ai pris en leur souhaitant le réciproque; alors ma tranquillité sera digne de ton génie; alors tu pourras comparer mes chaînes réelles avec tes chaînes idéales, et peut-être préférer ma position. Je brûle cependant d'aller

perdre à tes côtés cet avantage, car je suis moins philosophe que toi sur notre séparation. Je sens bien toute la valeur de notre correspondance; notre intelligence est un porte-voix dont nul mortel n'a l'embouchure, mais qu'est-ce que s'entendre quand on se sait par cœur? C'est jouir du passé, c'est-à-dire d'une vieille maîtresse; maintenant je suis le triste amant du futur. Ton plan de campagne me ravit, mais j'opine pour que nous combattions sans être plastronnés; il est tems de nous faire aimer par tout ce qui nous fesait craindre. L'espèce est maintenant si dupe! on séduit les hommes sans les tromper, et on a les femmes sans les séduire.

Les hommes, en s'abrutissant,
Deviennent méchans sans malice;
Les femmes, en s'avilissant,
Perdent jusqu'aux charmes du vice.
Fuis-les, crois-moi, car autrement
A leurs ennuis tu participes.
Pour vivre avec nous dignement,
Il faut des hommes sans principes,
Des femmes à tempérament:
Les uns sont aimables sans crainte,
Les autres tendres sans pudeur:
On a de l'esprit sans contrainte,
On a du plaisir sans langueur.

Pardon si je renchéris sur tes idées, mais tu t'avoues malade imaginaire; ainsi je puis, sans t'offenser, saisir ce qui t'échappe. Ce que tu me mandes de ta femme serait surnaturel pour tout autre que ton confident; je la connais assez pour

te plaindre. Tu ris de ses noirceurs, c'est très-bien fait, mais quand on joue avec les lions, il faut être cuirassé, sans quoi les caresses sont meurtrières. Conviens, au surplus, que tu n'as que ce que tu mérites; quelle extravagance à toi, après avoir eu le bon esprit de prendre tes maîtresses au b....., d'avoir pris ta femme au couvent! tu as fait comme Louis XI, qui tirait son chancelier et son cuisinier de la même école, mais au moins il les faisait pendre quand ils abusaient de leur pouvoir; mais toi, tu encourages l'audace en la méprisant. Crois-moi, prends un milieu entre ta douceur et sa cruauté, et renvoie ta mégère. Ce n'est pas la vengeance qui m'inspire ce conseil, tu sais bien que sa haine resserre notre liaison; c'est ton intérêt, peut-être le sien. Tant que je lui déplairai, je ne lui voudrai jamais de mal; il faut faire le bien pour le bien.

Je désire trois choses pour ton retour : te trouver heureux, guéri et isolé. Je te compare à un gros diamant, tu es trop brillant pour être entouré. Si mes désordres t'attachent à moi, l'aversion que ton génie inspire m'enchaîne à ton existence. Tu es jaloux des disgrâces que j'essuie, je le suis de toutes celles que tu mérites. A l'égard de ma fermeté, tu me l'as rendue tout entière.

Puis-je craindre mes ennemis
Quand je suis affranchi du malheur de leur plaire ?
Plus ils sont acharnés, plus ils me sont soumis;
Ma plume est le ressort de leur faible colère,

Je vois d'un œil content leurs complots ténébreux,
Ma tranquillité les irrite ;
Leurs outrages font mon mérite,
Leur bassesse me venge d'eux.

J'espère qu'en faveur de ce petit paquet de vers tu me pardonneras mes jérémiades ; mon apathie était naturelle, tu m'oubliais, et sans ta lettre je tombais dans le matérialisme; ton style électrise le mien, et le disciple, éclairé par le feu du maître, fait rejaillir sur lui quelque étincelle.

Puisque tu immoles au coin de ton feu la valetaille littéraire, et que tu comptes autant de victimes que d'imprimés, je ne te demanderai rien de peur de t'embarrasser, et ne te parlerai de rien de peur de t'ennuyer ; seulement je te ferai remarquer que tu es bien généreux d'accorder à Beaumarchais les honneurs de l'analyse. Je crains que son monstre dramatique ne t'ait plu, et que tu ne t'en venges en l'écrasant; alors le pinceau du dépit serait devenu dans tes mains celui du dieu du goût. Mais non, l'énergie et la justesse te sont naturelles; et si tu as daigné examiner *Figaro* avec soin, c'est que tu l'as jugé comme ces grands criminels dont on fait traîner les procédures. J'ajouterai à ce que tu en as dit que la comédie qui opère la plus petite réforme me semble bien au-dessus de celle qui obtient un grand succès; il manque bien des choses à l'écrivain qui ne fait que plaire, voilà Beaumarchais; il a frappé à toutes les portes et n'a réveillé personne.

PEINDRE le vice est un faible mérite,
Quelquefois c'est le faire aimer;
Un plat fripon que le théâtre imite
Se reconnaît pour s'estimer......
Ainsi veut-on réussir parmi nous,
Pour chaque vice il faut de l'indulgence;
Beaumarchais, en les flattant tous,
A rassemblé toute la France.

Je te dirais le plan d'une comédie moins attirante et peut-être plus vigoureuse que celle de *Figaro*, si ton esprit n'avait pas besoin d'inaction. Je t'avouerai que ta maladie m'alarme; ton indifférence réfléchie sur ce qu'elle peut devenir augmente encore mes craintes. Crois-moi, mon cher L...... , méprise la vie, mais ne fais rien pour la perdre; garde même un médecin, ne fais que la moitié de ses remèdes, tu auras pour toi le hasard et la nature; surtout éloigne ta femme, je crains ses bouillons. Es-tu fou de me commander une épitaphe? Est-ce que je sais comment cela se fait? Je n'ai jamais regretté personne, et je n'apprendrai pas à en faire pour te regretter; ainsi, pour te punir de ton impertinence, j'ai essayé de rimailler la tienne de ton vivant. Je te l'envoie.

CI-GÎT qui possédait, dans ce siècle stérile,
Le cœur de Lovelace et l'esprit de Piron;
En charmant la pudeur, il la rendit facile;
En chansonnant le vice, il le rendit poltron.

Attrape. Adieu, L......; daigne, par complaisance pour moi, t'occuper de ta santé; réfléchis que tu es le seul être qui me connaisse, que je suis

le seul qui t'évalue, et qu'absens l'un de l'autre nous sommes expatriés.

Signé CHAMPCENETZ.

Les comédiens italiens ont donné, le jeudi 8 février, la première représentation du *Comte Albert*, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, avec la *suite* en un acte. Le poëme est de M. Sedaine, la musique est de M. Grétry.

Ce qui a fait naître à M. Sedaine l'idée du sujet de ce nouveau drame est un fait arrivé en 1721. Un comte Albert, seigneur flamand, fut condamné en France à perdre la tête pour s'être battu en duel; il eut le bonheur de se sauver des prisons en faisant scier, pendant un bal qu'il eut la permission de donner dans son appartement, les barreaux de ses fenêtres, contre lesquelles on avait établi l'orchestre.

Cette composition, toute singulière qu'elle est, a eu du succès. Le style est toujours celui de M. Sedaine, plein de négligences, mais semé de ces traits de vérité, de ces mots heureux qu'il semble que lui seul sache trouver. Quant à la musique, c'est peut-être l'ouvrage le plus faible de M. Grétry; le vaudeville du premier acte, deux duos entre les filles du comte, sont les seuls morceaux où l'on puisse reconnaître le faire heureux de son talent.

On avait donné, le mardi 7 février, sur le même théâtre, la première représentation de *Saint-Preux*

et Julie d'Étanges, drame en trois actes et en vers, de M. Aude, dont le nom se trouve déjà dans plusieurs recueils de nos pièces fugitives.

Ce drame, tiré du roman de J. J. Rousseau, a excité, dès la fin du premier acte, des signes non équivoques de mécontentement, et ce n'est qu'avec peine que les acteurs ont obtenu d'en achever la représentation. L'auteur de cet ouvrage semble n'en avoir conçu et disposé le plan que pour mettre en dialogue, et, qui plus est, en vers, quelques morceaux de la prose la plus éloquente et la plus harmonieuse qui soit dans notre langue; cette entreprise était peut-être au dessus du talent de tous nos poètes, et les vers de M. Aude ont trop prouvé que c'était une témérité dont il aurait dû s'interdire même la pensée. L'intérêt que fait éprouver la lecture de ce roman appartient plus aux développemens d'une grande passion, à l'analyse profonde des sentimens, et surtout à l'énergie du style de l'auteur, qu'à la variété ou au mouvement dramatique des situations, rapport sous lequel cette production ne peut pas même être comparée à celles de Richardson et de Fielding. Un génie fort supérieur à celui de M. Aude eût peut-être également échoué dans un sujet de ce genre.

Voyage philosophique d'Angleterre, fait en 1783 *et en* 1784, *en forme de lettres.* Deux vol. in-8°.

Esquisses poétiques de l'aspect des campagnes;

notices détaillées des bâtimens les plus remarquables de Londres et des environs; vues philosophiques sur le gouvernement, les mœurs et les usages du pays, ses manufactures, son commerce et ses finances; observations critiques sur l'état actuel des lettres et des arts en Angleterre; tableaux piquans des nuances du caractère national dans les différens états et dans les différentes situations de la vie; contes moraux, anecdotes sentimentales à la manière de Sterne; instructions minutieuses sur les grands chemins, les postes et les auberges, mais qui peuvent n'être pas sans quelque utilité pour les voyageurs, il n'est rien qu'on ne trouve dans ces deux volumes; mais ce qu'on a sans doute été plus étonné d'y remarquer, c'est la réunion de deux choses qu'on avait cru jusqu'ici tout-à-fait incompatibles, beaucoup de manière dans le style, quelquefois même une affectation ridicule avec un grand fonds de candeur et de vérité dans les idées et dans les sentimens. Il faut que l'auteur, que nous ne connaissons point personnellement, mais à qui l'on ne refusera point, après avoir lu son ouvrage, et beaucoup d'esprit et beaucoup de sensibilité, se soit laissé séduire à la fantaisie d'imiter un modèle qui ne convenait ni à la nature de son talent, ni au génie de sa langue. En lui pardonnant ses néologismes, ses afféteries sentimentales, *la philanthropie qui taille ses plumes, l'équilibre des humeurs qui monte ses affections morales au ton de l'expansive bienveillance, la multitude des êtres environnans qui sont les doigts*

rapides du facteur qui inventa l'instrument homme, le langage grossier, mais français, des matelots qui vibre doucement ses fibres, etc., vous trouverez dans sa manière d'observer et les hommes et les choses de la finesse, de l'intérêt, très-souvent même une vérité simple et naïve.

Tout ce que nous avons pu apprendre de l'auteur, c'est qu'il se nomme M. de Lacoste, et qu'il a fait le voyage d'Angleterre à la suite de M. le duc de Chaulnes, dont il a sans doute eu fort à se plaindre; car il y a plus d'un endroit de son livre où ce seigneur français est infiniment maltraité; voici les derniers traits sous lesquels il s'est plu à le montrer à ses lecteurs.

« ...... Dans le même hôtel (à Douvres) logeait aussi un grand seigneur de nom et armes. Cet homme, trop connu, avait amené de Londres une fille enlevée aux porteurs de chaise de Covent-Garden; les caprices entre deux amans de cette trempe ne sauraient être de ces aimables bouderies qui sont autant d'anneaux ajoutés à une chaîne de fleurs...... A la suite d'un de ces passe-tems, un coup de pied dans le ventre ayant jeté à croix-pile la fugitive amante, cette fière beauté se relève, saisit un balai, et d'un bras exercé sous les portiques et dans les bagnes de bière de son quartier, elle charge son auguste amant. Un homme de qualité, un pair de France pirouetter sous un manche à balai, cela n'est pas soutenable; celui-ci court à ses pistolets, la princesse s'effraye, se sauve, saute les escaliers et gagne la rue en

criant *à l'aide;* son amant, l'œil égaré, bouche ouverte et écumante, langue paralysée, la poursuit un pistolet à la main, et parvient sans opposition jusqu'à la porte; mais, ô revers! quelques matelots rassemblés et causant devant l'hôtel s'indignent de voir un homme poursuivre un être faible et sans défense; l'un d'eux se détache, croise l'étranger, et, un coude en arrière, l'autre élevé à la hauteur des yeux, lui offre le combat; celui-ci le fixe, l'évalue, ne juge pas la partie avantageuse, et lui présente le pistolet. Cette détermination était un peu ducale; l'anglais, qui n'apercevait en lui qu'un homme, se croit dégagé des lois du combat seul à seul, écarte l'arme à feu d'un revers du bras qu'il tenait élevé pour la défense, et d'un coup de pied dans le ventre envoie dans le ruisseau la lourde masse de son adversaire. La jeune fille avait eu le tems de disparaître; le vainqueur la recherche des yeux, ne la voit plus, jette un froid regard sur le vaincu, qui se débat dans la boue, et rentre à pas lents dans le cercle d'où il s'était détaché. Le grand seigneur n'ayant plus à craindre que les huées des spectateurs, qui cependant ne daignèrent pas en accompagner sa retraite, le grand seigneur se releva, ramassa son pistolet, son faux toupet et ses dents postiches, rentra, et remonta dans son appartement, en passant devant plusieurs groupes d'Anglais qui souriaient avec dédain, et de Français qui baissaient les yeux, humiliés de l'opprobre dont se couvrait un de leurs compatriotes ».

Au lieu de recueillir ici quelques observations du nouveau voyageur, qui perdraient infiniment de leur prix détachées de l'espèce de tableau qui sert à les faire valoir, qui leur prête du moins le plus grand intérêt, nous préférons de rappeler à nos lecteurs un précis des réflexions de M. le baron d'Holbach sur l'Angleterre, tel que nous l'avons trouvé dans la lettre d'un de ses meilleurs amis.

« Ne croyez pas (dit cet ami) que le partage de la richesse ne soit inégal qu'en France. Il y a deux cents seigneurs anglais qui ont chacun six, sept, huit, neuf, jusqu'à dix-huit-cent mille livres de rente; un clergé nombreux qui possède, comme le nôtre, un quart des biens de l'État, mais fournit proportionnellement aux charges publiques, ce que le nôtre ne fait pas; des commerçans d'une opulence exorbitante : jugez du peu qui reste aux autres citoyens. Le monarque paraît avoir les mains libres pour le bien, et liées pour le mal, mais il est autant et plus maître de tout qu'aucun autre souverain; ailleurs la cour commande et se fait obéir, là elle corrompt et fait ce qui lui plaît, et la corruption des sujets est peut-être pire à la longue que la tyrannie. Il n'y a point d'éducation publique; les colléges, somptueux bâtimens, palais comparables à notre château des Tuileries, sont occupés par de riches fainéans qui dorment et s'ennuient une partie du jour, dont ils emploient l'autre à façonner grossièrement quelques maussades apprentifs ministres. L'or qui afflue dans la

capitale, et des provinces et de toutes les contrées de la terre, porte la main-d'œuvre à un prix exhorbitant, encourage la contrebande et fait tomber les manufactures. Soit effet du climat, soit effet de l'usage de la bière et des liqueurs fortes, des grosses viandes, des brouillards continuels, de la fumée du charbon de terre qui les enveloppe sans cesse, le peuple est triste et mélancolique. Les jardins sont coupés d'allées tortueuses et étroites; partout on y reconnaît un hôte qui se dérobe et qui veut être seul. Là vous rencontrez un temple gothique, ailleurs une grotte, une cabane chinoise, des ruines, des obélisques, des tombeaux. Un particulier opulent fait planter un grand espace de cyprès; il a disposé entre ces arbres des bustes de philosophes, des urnes sépulcrales, des marbres antiques sur lesquels on lit: *Diis manibus;* ce que le baron appelle un cimetière romain, ce particulier l'appelle l'Elysée. Mais ce qui achève de caractériser la mélancolie nationale, c'est leur manière d'être dans ces édifices immenses et somptueux qu'ils ont élevés au plaisir; on y entendrait trotter une souris; cent femmes, droites et silencieuses, s'y promènent autour d'un orchestre construit au milieu, où l'on exécute la musique la plus délicieuse. Le baron compare ces tournées aux sept processions des Égyptiens autour du mausolée d'Osiris. Ils ont des jardins publics qui sont peu fréquentés; en revanche, le peuple n'est pas moins serré dans les rues qu'à Westminster, célèbre abbaye dé-

corée des monumens funèbres de toutes les personnes illustres de la nation. Un mot charmant de notre ami Garrick, c'est que Londres est bon pour les Anglais, mais Paris est bon pour tout le monde. Lorsque le baron rendit visite à ce comédien célèbre, celui-ci le conduisit par un souterrain à la pointe d'une terrasse arrosée par la Tamise; là il trouva une coupole élevée sur des colonnes de marbre noir, et sous cette coupole, en marbre blanc, la statue de Shakespeare: voilà, lui dit-il, le tribut de reconnaissance que je dois à l'homme qui a fait ma considération, ma fortune et mon talent..... L'Anglais est joueur, il joue des sommes effroyables, il joue sans parler, il perd sans se plaindre. Il use en un moment toutes les ressources de la vie; rien n'est plus commun que de trouver un homme de trente ans devenu insensible à la richesse, à la table, aux femmes, à l'étude, même à la bienfaisance. L'ennui les saisit au milieu des délices, et les conduit dans la Tamise, à moins qu'ils ne préfèrent de prendre un pistolet entre les dents, etc.

» Après cela, voyez combien un voyageur et un voyageur se ressemblent peu. Helvétius est revenu de Londres, fou à lier des Anglais. Le baron en est revenu bien désabusé. »

Il ne faut pas dissimuler que le baron ne passa que fort peu de tems à Londres, et que c'est en 1765 qu'il y fut, époque où il était difficile à un Français de parler de l'Angleterre sans humeur.

Lettre d'un avocat à un de ses confrères, brochure petit format.

L'auteur de cette brochure attaque la défense faite par M. le garde des sceaux, et sollicitée par l'ordre des avocats, de vendre des mémoires imprimés. Il commence par observer que l'usage de vendre les mémoires est le moyen le plus sûr d'exciter parmi nos jeunes orateurs une émulation qui leur manque, de mettre promptement chacun à sa véritable place, et de les forcer tous à une réforme dont leur style, leur logique et leurs principes ont également besoin. Il répond ensuite aux objections. « On craint, dit-on, le bruit, mais ce bruit est la seule arme qui reste à la faiblesse opprimée. Voudrait-on ôter à la douleur le cri que la nature lui a donné pour réveiller la pitié, sous prétexte qu'il importune une oreille sensible, et qu'il peut faire lâcher prise au tigre qui s'abreuve de mon sang? Mais, ajoute-t-on, l'influence de l'opinion publique peut gêner la liberté de celle des juges. Non; les juges éclairés savent trop bien, s'ils veulent être justes, qu'ils n'ont rien à redouter de l'opinion, pas même une injustice passagère..... Il est tout simple, remarque encore l'auteur (1) de la lettre avec le caractère de malignité qui lui est propre, il est tout simple que des magistrats qui ont souvent refusé d'envoyer au roi les motifs

(1) On a de fortes raisons pour croire que c'est M. le marquis de Condorcet.

de leurs arrêts trouvent mauvais qu'on ose leur en demander compte dans un souper, qu'ils soient un peu embarrassés pour défendre devant de jolies femmes ou de jeunes militaires, aussi doux que braves, la sévérité de nos procédures et la cruauté de nos supplices. Comment ne regretteraient-ils pas le tems où les Parisiens n'exigeaient pas qu'ils fussent humains, pourvu qu'ils fussent jansénistes, et leur auraient volontiers laissé envoyer sur la roue tous les paysans de Champagne, pourvu qu'on administrât quelquefois les sacremens la baïonnette au bout du fusil, et que les femmes de messieurs ne vissent jamais jouer le rôle de Tartuffe sur le théâtre?.... Mon attachement pour les magistrats souffre de les voir exposés à cesplaisanteries et à ces reproches ».

Une autre objection en faveur de la défense de vendre des mémoires imprimés, c'est la crainte que les diffamations ne deviennent plus fréquentes et plus dangereuses. L'auteur nous paraît y avoir répondu de la manière du monde la plus simple et la plus juste. Un homme honnête, dit-il, ne doit être ni audacieux, ni pusillanime; il doit se dire: Je n'empêcherai jamais mon adversaire partie de me calomnier, d'essayer de me rendre ridicule; il suffit d'un mémoire bien court, et de le distribuer à quelques portes bien choisies. Quel est donc mon intérêt? c'est que la diffamation et ma réponse aient également la plus grande publicité possible; j'en serai plus sûr que l'une et l'autre auront frappé les mêmes regards..... On croit le

public méchant, il n'est que malin; chacun, par intérêt autant que par équité, plaint l'homme calomnié, méprise et hait le calomniateur, etc.

Quelques personnes ont assuré avoir vu, ces jours passés, une gravure représentant un gros fermier au milieu de sa basse-cour, entouré de poules, de coqs, de dindons, etc., avec ce petit dialogue au bas :

LE FERMIER.

Mes bons amis, je vous ai rassemblés tous pour savoir à quelle sauce vous voulez que je vous mange.

UN COQ (*dressant sa crête*).

Mais nous ne voulons pas qu'on nous mange.

LE FERMIER.

Vous vous écartez de la question.

Nous n'avons point vu cette gravure ; mais qu'elle ait jamais existé ou non, le bruit qui en a pu donner l'idée est entièrement tombé ; il n'est plus permis de douter aujourd'hui que l'intention du seigneur bienfaisant ne soit que ses notables délibèrent également et sur le fond et sur la forme des projets confiés à leur examen.

AVRIL 1787.

« J'ÉTAIS à Berlin depuis près d'une année, et » je comptais y passer plusieurs mois encore » lorsque j'ai appris la convocation des nota- » bles. Aussitôt je me suis dit dans cette occasion » solennelle : Tu paieras le tribut de ton faible » talent à ton pays, à ton roi...... » C'est ainsi que s'exprime M. le comte de Mirabeau dans l'avertissement qu'il a mis à la tête d'une nouvelle brochure intitulée : *Dénonciation de l'agiotage au roi et à l'assemblée des notables, par le comte de Mirabeau ;* avec ces deux vers de Voltaire pour épigraphe :

Pensais-tu qu'un instant ma vertu démentie
Mettrait dans la balance un homme et ma patrie ?

Il pourra paraître assez gai, du moins à quelques personnes, de voir le patriotisme de M. de Mirabeau faire hommage de son retour en France à un évènement qui nous promet une des plus heureuses et des plus importantes révolutions qu'ait encore éprouvées le régime intérieur de la monarchie. Ne voudrait-il pas nous faire compter au nombre des biens attachés à cette grande époque le bonheur de revoir au sein de la patrie l'illustre auteur de tant de beaux pamphlets contre la compagnie des eaux , la banque de

Saint-Charles, la Caisse d'Escompte, etc.? Cette prétention, si digne de la modestie du vainqueur de Beaumarchais, prouve au moins que les grands effets ne sont pas toujours produits par les plus petites causes.

Nous nous garderons bien d'entreprendre une analyse suivie de la nouvelle diatribe de M. de Mirabeau; nous nous trouverions forcés de répéter ce que nous avons déjà eu l'honneur de vous dire à l'occasion de ses derniers écrits. L'énergie avec laquelle il attaque encore dans celui-ci la fureur de ce jeu, dont les suites pernicieuses déshonorent et ruinent le commerce, mérite des éloges; mais le ton continuellement déclamatoire de son style fatigue, et s'oppose par-là même souvent à l'effet qu'il voudrait produire. Ce qui peut rendre encore son zèle assez suspect, c'est l'adresse avec laquelle il ne fait tomber les foudres de son éloquence que sur les joueurs à la hausse, quelque évident qu'il soit qu'il n'y aurait point de joueurs à la hausse s'il n'y avait point de joueurs à la baisse. Une particularité si prononcée n'a pas manqué de faire soupçonner les chefs de ce dernier parti, les Clavière, les Panchaud (1) et autres, d'avoir encore sollicité cette dernière production au même prix auquel ils avaient obtenu les précédentes.

Un reproche que l'on a bien plus de raison de

(1) C'est un homme d'esprit qui a fait banqueroute deux fois. M. de Mirabeau dit que c'est l'homme de nos jours qui sait le mieux concilier la morale et la politique.

faire à M. de Mirabeau, et qui porte sur l'objet même de son livre, c'est qu'il se borne uniquement à déclamer contre l'agiotage, sans proposer au Gouvernement ou à MM. les notables, pour lesquels il semble surtout avoir voulu écrire, une seule vue, un seul moyen propre à arrêter la frénésie de ce jeu, qu'il condamne avec autant de justice que de violence et d'emportement. Pour prétendre à la reconnaissance due à l'écrivain qui cherche à éclairer son pays, suffirait-il donc de savoir exciter la curiosité maligne du public par les personnalités les plus odieuses, par les invectives les plus dures, par tous les artifices qui appartiennent au génie du libelle? Et pour avoir ensuite l'audace de signer un pareil pamphlet, se croirait-on fort au-dessus de ceux qui, écrivant dans le même genre, se trouveraient encore ou trop de crainte ou trop de pudeur pour afficher un si triste métier avec le même courage?

Parmi les noms que M. de Mirabeau s'est cru obligé de dévouer cette fois-ci au mépris et à l'indignation publique, c'est celui de l'abbé d'Espagnac qui lui a paru mériter la préférence. On sait que ce jeune ecclésiastique, qui avait annoncé d'abord quelques talens littéraires (1), jeté dans l'agiotage, s'y est acquis véritablement la plus grande célébrité. Il y a un an qu'il n'avait pas

(1) Il a fait un *Eloge de Catinat* qui obtint l'*accessit* à l'Académie française, et quelques panégyriques de Saints, entre autres celui de Saint Louis.

cinquante mille francs de fonds ; depuis ce tems, il n'a tenu plus d'une fois qu'à lui de réaliser deux ou trois millions. Aujourd'hui la hardiesse de ses spéculations a tellement enveloppé toutes les affaires, les a si étrangement enlacées, y a porté tant de trouble et d'embarras, qu'il est peut-être dans ce moment peu de maisons de banque à Paris dont la fortune ne soit plus ou moins intéressée au soutien ou à la ruine de son crédit. Le plan à l'aide duquel il est venu à bout de s'emparer de toutes les actions de la nouvelle compagnie des Indes, et de mettre par-là même à sa merci tous les joueurs à la baisse ; ce plan qui, en dernier résultat, pourrait bien n'être qu'une escroquerie profondément combinée, est tombé par bonheur et par malheur entre les mains de M. de Mirabeau ; il l'a fait imprimer à la suite de son ouvrage, et il faut convenir que ce n'en est ni la partie la moins utile ni la moins piquante.

M. de Mirabeau termine son ouvrage par une tirade des plus âcres, et où il n'a pas craint de désigner avec la dernière insolence l'homme en place à qui nous devons l'exécution de tant de projets d'utilité publique désirés depuis si long-tems, mais qui, sans l'auguste assemblée faite pour consacrer à jamais le règne bienfaisant de Louis XVI, seraient peut-être encore au rang de ces vaines spéculations que rêve l'amour du bien public, et que l'activité de l'intérêt personnel parvient trop souvent à rendre impraticables. Des gens instruits soutiennent que M. de Calonne

aurait pu se garantir des traits de notre moderne Arétin, en lui payant honnêtement tout le mal qu'il a dit de M. Necker; c'est son refus qui lui a valu, dit-on, les traits que voici :

« Vous, que le père de la patrie convoque pour délibérer sur la chose publique, ô vous, les aînés de ses enfans, ah! ne traitez pas de craintes chimériques mes prédictions terribles! Osez montrer au roi leur probabilité dans toute son étendue! Osez lui dire que nous avons depuis trois ans de trop sûrs indices de ce qu'il nous faut attendre du système des finances sous lequel nous vivons! Qu'il y va de son bonheur et de sa gloire de n'en pas laisser le plus léger vestige! Que si l'agiotage n'est pas étouffé, et l'administration la plus sévère montrée à tous ceux qui participent au plus déplorable des jeux, le crédit public est perdu, les finances sont irrémédiablement bouleversées, les ressources taries, la banqueroute inévitable. Dites-lui, et son cœur vertueux n'aura pas de peine à vous croire, que dans les fonctions du gouvernement l'habileté exclut l'improbité; que les hommes publics, dont la morale est universellement odieuse, doivent être repoussés, quelque idée qu'on ait pu se former d'ailleurs de leurs prétendus talens; que le bien dire ne dispense pas du bien faire; que la souplesse de l'esprit, la facilité du travail, les grâces du style, les préambules élégans, les beaux discours sont autant de pièces de conviction contre le ministre qui expose avec art les bons prin-

cipes, et les élude ou les insulte dans l'exécution. »

Cette manière de justifier l'épigraphe du livre a déplu au roi; une lettre de cachet, qui l'engageait à aller exercer sa noble censure au château de Saumur, mais dont il a pourtant eu le bonheur d'être prévenu quelques heures d'avance, a forcé M. de Mirabeau à quitter encore une fois sa patrie, et cet acte de justice a beaucoup mieux vengé toutes les personnes qui avaient à se plaindre de lui que l'épigramme suivante, qu'on attribue au prétendu comte de Rivarol.

Puisse ton homélie, ô pesant Mirabeau,
Ecraser les fripons qui perdent nos affaires!
Le voleur converti doit devenir bourreau,
Et prêcher sur l'échelle en rouant ses confrères.

Portrait *des Maris. Chanson.*

Un amant léger, frivole,
D'une jeune enfant rafole:
Doux regard, belle parole
Le fout choisir pour époux.
Soumis quand l'hymen s'apprête,
Tendre le jour de la fête,
Il faut déjà filer doux.

Sitôt que du mariage
Le lien sacré l'engage,
Plus de vœux, pas un hommage,
Plaisirs, talens, tout s'enfuit.
En vertu de l'hyménée
Il vous gronde à la journée,
Bâille toute la soirée;
Et Dieu sait s'il dort la nuit.

Sa contenance engourdie,
Quelque grave fantaisie,
Son humeur, sa jalousie,
Oui, c'est là tout notre bien;
Et pour avoir l'avantage
De rester dans l'esclavage,
Il faut garder au volage
Un cœur dont il ne fait rien.

Inscription *donnée à M. le marquis de La Fayette par M. Marmontel, pour le buste du général Washington.*

.... Te belluosus qui remotis
Obstrepit oceanus Britannis,
Te non paventis funera Galliæ
Duræque tellus audit Iberiæ,
Te cæde gaudentes Sicambri
Compositis venerantur armis.

Hor. Od. 14. L. IV.

Anecdocte tirée des Lettres de Diderot à mademoiselle Voland, en 1760.

Quelqu'un nous raconte, ce fut, je crois, le docteur Gati, le trait suivant: Il faut que vous sachiez que les sénateurs de Venise sont les esclaves les plus malheureux de leur grandeur; ils ne peuvent s'entretenir avec aucun étranger, sous peine de perdre la vie, à moins qu'ils n'aillent s'accuser eux-mêmes, et dire qu'ils ont, par hasard, trouvé un Français, un Anglais, un Alle-

mand, à qui ils ont dit un mot. Entrer dans la maison d'un ambassadeur de quelque Cour que ce soit est un crime capital. Un sénateur aimait une femme de son rang dont il était aimé. Tout les soirs, sur le minuit, il sortait, enveloppé dans son manteau, seul, sans domestique, et allait passer une ou deux heures avec elle. Il fallait, pour arriver chez son amie, faire un grand circuit ou traverser l'hôtel de l'ambassadeur de France : l'amour ne voit point de danger, et l'amour heureux compte les momens perdus. Notre sénateur amoureux ne balança pas à prendre le plus court chemin ; il traversa plusieurs fois l'hôtel de l'ambassadeur français ; enfin il fut aperçu, dénoncé et pris. On l'interroge : d'un mot il pouvait perdre l'honneur et exposer la vie de celle qu'il aimait, et conserver la sienne ; il se tut et fut décapité. Cela est bien ; mais était-il permis aussi à la femme qu'il aimait de garder le silence ?

On a donné, le mercredi 28 février, la première représentation de la reprise de *Térée*, tragédie en cinq actes de M. Lemierre, de l'Académie Française. Cette pièce fut si mal accueillie en 1761, qu'elle n'avait point reparu depuis. L'auteur y a fait d'assez grands changemens pour se flatter qu'elle pourrait mériter un sort plus favorable, et il ne s'est pas absolument trompé. Quelque tumultueux qu'ait été le parterre, la pièce a bravé l'orage et s'est soutenue jusqu'à la fin ; à

la troisième représentation, elle a même paru triompher de la cabale; on a demandé l'auteur à plusieurs reprises, et l'on a crié beaucoup plus fort encore : *A bas l'abbé Aubert!* c'est le rédacteur des *Petites Affiches*, une feuille qui paraît tous les jours, et où l'on s'était permis de traiter l'auteur et la pièce avec une malignité tout-à-fait révoltante. Malgré le succès obtenu ce jour-là, il y a peu d'apparence que l'ouvrage puisse rester au théâtre, le fond de cette fable est trop odieux; après avoir épuisé tout son talent à en adoucir l'atrocité, comment le poète en trouvera-t-il encore assez pour produire l'effet que l'on doit naturellement attendre d'un pareil caractère, d'une situation si violente, d'une passion si effrénée?

Tout l'art du poète a été employé à suspendre jusqu'au dernier moment la connaissance du crime de Térée, mais ce n'est souvent que par des moyens forcés qu'il y réussit, comme à la fin du quatrième acte. Comment se figurer, en effet, que la reine a pu délivrer elle-même sa sœur, et ignorer encore le supplice que lui a fait subir la fureur de Térée? Quelque violente et terrible que soit la situation des principaux personnages, il n'en est aucun auquel on s'intéresse; à force de reculer des yeux du spectateur l'horreur et l'atrocité des forfaits de Térée, on en a, pour ainsi dire, éteint tout le mouvement et tout l'effet. Il est des sujets où le plus grand talent ne peut qu'échouer. La seule inquiétude que donne

peut-être la représentation de cette tragédie est de savoir comment le poète pourra se tirer enfin de l'extrême embarras où il a eu la témérité de s'engager; cette inquiétude est plus pénible qu'elle n'est touchante, et ce ne sont pas là les émotions que l'on vient chercher au théâtre.

ÉPIGRAMME *distribuée au foyer de la Comédie Française, après la première représentation de la tragédie de* Térée.

CET auteur s'était fait, par des pièces sans nombre,
Un patrimoine à nul autre pareil;
Mais il avait trop de biens au soleil (1),
En voilà qu'il se fait à l'ombre.

Une Année de la Vie du chevalier de Faublas, cinq vol. petit format.

C'est une année de la vie d'un jeune homme de qualité qui entre dans le monde; il a seize ans, arrive à Paris, et devient éperdument amoureux de Sophie de Pointis, jeune personne qui demeure dans le même couvent que sa sœur; mais cette grande passion ne l'empêche pas de se livrer tous les jours à de nouvelles illusions; il passe sa vie à concilier son amour avec ses bonnes fortunes, et j'ai trouvé des lecteurs moins

(1) Expression familière à l'auteur de *Térée*, lorsqu'il veut se distinguer des gens de lettres qui n'ont eu que des succès de société; c'est ainsi qu'il disait de M. de Rhulière, son nouveau confrère : *Je le crois très-académique, assurément, mais pour ce qui s'appelle des biens au soleil, vous conviendrez qu'il n'en a guère*

étonnés de la facilité avec laquelle il y réussit, que du merveilleux talent avec lequel on le voit suffire à tant de travaux. La belle marquise de B*** est l'heureuse enchanteresse qui se charge de l'éducation de notre jeune Hercule; c'est une femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui sait tirer parti de tout, ne s'embarrasse de rien, et joint à la présence d'esprit la plus imperturbable infiniment d'usage, d'intrigue et de séduction. Son mari est tel qu'on pouvait le désirer, aussi fat qu'imbécille, un vrai personnage de comédie; il finit, à la vérité, par ouvrir les yeux et vouloir venger son honneur, mais cela lui réussit mal, on le tue; et si après ce duel le chevalier est obligé de s'enfuir, il emmène, pour s'en consoler, sa chère Sophie; elle se trouve être la fille du meilleur ami de son père, et il l'épouse.

Le récit des malheurs du père de Sophie, un des confédérés de Pologne, épisode où l'on a fait entrer l'histoire singulière de l'enlèvement du roi à Varsovie, une expédition de Tartares et d'autres aventures également étrangères à nos mœurs, pour être fort romanesque, n'en forme pas moins un contraste assez piquant avec toutes les scènes de boudoir qui occupent la plus grande partie de ce nouveau roman; mais ce qui distingue de la manière la plus favorable le talent de l'auteur, c'est le grand nombre de situations et de scènes plaisantes qu'offre son ouvrage. Il en est sans doute où la gaieté paraîtra

poussée un peu trop loin, mais dont le génie original de Collé n'eût désavoué ni l'idée ni l'exécution; plusieurs sont toutes dialoguées et semblent faites pour le théâtre; on y trouve autant d'esprit que de naturel et de vérité, quelques-unes même ont un côté très-moral, telles que la scène où la marquise, déguisée sous les habits du vicomte de Florville, et cachée dans un cabinet, entend de quelle manière la traite le baron dans les remontrances qu'il se croit obligé de faire à son fils, etc.

L'auteur de ce roman est M. Louvet; c'est un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui, comme M. Rétif de la Bretonne et le célèbre Richardson, a commencé par être prote d'imprimerie. Il a trouvé, comme son héros, une Sophie, il l'a épousée, et avec elle une petite dot qui lui permet, dit-on, de se livrer entièrement à son goût pour les lettres.

VERS *d'un Officier d'artillerie.*

QUAND Orosmane furieux
Se fut passé la fantaisie
De tuer l'objet de ses feux,
Je crois bien qu'il en fut honteux,
Car dans la bonne compagnie,
L'on rit d'un époux ombrageux;
Mais ce ne fut qu'un ridicule
Que se donna notre héros,
Et s'il en perdit le repos,
Ce fut par excès de scrupule.

On dit qu'il en eut tant d'ennui
Qu'il se tua; je veux le croire,
Mais n'en déplaise à sa mémoire,
Peu de gens feront comme lui;
Car on peut dire à notre gloire
Que nous avons tous aujourd'hui
Une douceur bien méritoire
A supporter les maux d'autrui.
Mais quand dut se trouver à plaindre
Notre héros? ce fut alors
Que, malgré son rang, ses trésors
Et ses eunuques, il dut craindre
D'être trahi; car, entre nous,
Pour un amant fier et jaloux
(Et tout homme l'est à l'extrême),
N'est-ce pas une vérité,
Que voir mourir ce que l'on aime
Vaut mieux que d'en être quitté?
Si vous doutez de mon système,
Interrogez tous vos sultans:
De ces messieurs Paris abonde;
On ne voit qu'eux dans le grand monde,
Bien scélérats, bien séduisans,
Petits despotes de tendresse,
Un peu Français par la faiblesse,
Mais bien Turcs par les sentimens.
D'ailleurs, à quoi devait s'attendre
Notre héros?.... Mari jaloux
D'une Française jeune et tendre,
Ignorait-il que les verroux,
Ni tous les soins que l'on peut prendre,
N'ont jamais garanti l'époux
Quand l'épouse a voulu se rendre?
Si l'on veut s'en mettre en courroux
Et tout tuer; si l'homme sage
Ne sait pas s'armer de courage

Et braver ce léger hasard,
Maris, prenez tous un poignard:
Un peu plus tôt, un peu plus tard,
Vous pourrez tous en faire usage.
Oui, malgré les beaux sentimens
Si bien exprimés par Voltaire,
Malgré les vœux et les sermens
Et tout ce langage ordinaire,
Vain protocole des amans,
L'hymen n'a point de feux constans.
Zaïre aurait été légère,
Et le sultan, dans sa colère,
Ne s'est trompé que sur le tems.

Conte *vrai, par M. de Rhulière.*

Dans le palais auguste où le meilleur des rois
Assemble ses sujets pour balancer leurs droits,
En robe du vieux tems, la femme d'un notable (1),
De vive repartie et d'humeur agréable,
D'un antique damas qu'elle apporta de Tours,
Étalait dignement le superbe ramage,
Et de ses larges fleurs les ondoyans contours.
Un jeune courtisan (2), cette espèce est peu sage,
Voit la dame au damas, l'aborde lestement,
Et baise du vieux goût les pompeuses reliques. —
Eh! mais, d'où vous vient donc ce vif empressement?—
Madame, pardonnez, moi j'aime les antiques,
Et mon cœur enchanté ne voit rien au-dessus. —
Vous les aimez? Eh bien, il faut vous satisfaire,
Et vous n'avez, Monsieur, qu'à baiser mon derrière;
L'antiquité vous plaît, il a vingt ans de plus.

(1) La femme du maire de Tours.
(2) Le prince de Léon.

EPÎTRE *aux Romains sur le rôle de Didon, joué par madame Saint-Huberti, à Strasbourg.*

ROMAINS, qui vous vantez d'une illustre origine,
Voyez d'où dépendit votre Empire naissant:
Didon ne put trouver d'attrait assez puissant
Pour retarder la fuite où son amant s'obstine.
Mais si l'autre Didon, l'ornement de ces lieux,
Eût été reine de Carthage,
Il eût pour la servir abandonné ses Dieux,
Et votre beau pays serait encor sauvage.

EPITAPHE *de mon voisin, par M. l'abbé de la Reynie.*

CI-GÎT le compère Clément,
Honnête citoyen normand,
Qui rendait très-exactement
Salut, visite, compliment,
Tout en un mot, hormis l'argent
Qu'on lui prêtait imprudemment.

REQUÊTE *présentée à M. le baron de Breteuil* (1).

Monseigneur, supplie avec la plus profonde soumission, Denis Topineau, bourgeois de Paris,

(1) Cette requête, qu'on pourrait bien prendre pour une plaisanterie, n'en est pas une; elle a du moins eu des suites assez sérieuses pour la demoiselle Rosalie, actrice de la comédie italienne, qui, sur la plainte de M. Topineau, a été priée d'aller passer sept ou huit jours à l'hôtel de la Force. N'y pouvant faire des heureux à la manière qui lui convient le mieux, elle a tâché d'en faire d'une façon plus méritoire, en délivrant quelques prisonniers pour dettes, et en fesant faire très-bonne chère à beaucoup d'autres.

y demeurant, rue de Poitou, au Marais, maison du chapelier, et dit:

Que le jour d'hier, à une heure après midi environ, il passait son chemin dans une contre-allée du boulevart St-Honoré, entre le corps-de-garde du guet et le chantier de la Madeleine, pour aller manger la soupe avec son épouse qui avait mis le pot au feu; il ne pensait à rien lorsqu'un carrosse, qui était arrêté dans la contre-allée, à la porte d'une maison, est parti tout-à-coup, l'a frappé du timon dans les côtes, et l'a jeté les quatre fers en l'air; le suppliant a bien vite recommandé son âme à Dieu, car il s'est cru mort, ou pour le moins estropié. Il s'est relevé à grand'peine, à l'aide de braves gens qui l'ont reconduit chez lui par-dessous le bras. Quand son épouse l'a vu revenir dans cet état, avec la culotte crottée et déchirée, elle s'est mise à jeter les hauts cris et à se trouver mal. On a appelé l'apothicaire du coin, qui l'a visité et qui lui a trouvé une grosse meurtrissure, sur laquelle un de ses garçons a appliqué un cataplasme de vulnéraire suisse, disant qu'il souffrirait beaucoup pendant six semaines, mais que ce n'était rien. En voyant cela, madame Topineau s'est un peu consolée; les voisins et elle voulaient le faire saigner, mais il n'a pas voulu, attendu qu'il craint la saignée. Le suppliant reconnaît, Monseigneur, que ce n'est pas la faute du carrosse s'il n'est pas roué ou s'il n'a pas quelque membre de moins, et qu'il doit une belle chandelle à Dieu. Les braves gens qui l'ont reconduit

chez lui ont dit que le cocher, et la bourgeoise qui était dedans, et le valet qui était derrière, en habit d'écarlate, riaient à gorge déployée de sa culbute; qu'il y avait un autre carrosse et deux cabriolets bien haut montés à la porte de la maison dans ladite contre-allée, qui s'étouffaient de rire; que c'était une dame à équipage qui logeait en cette maison; que cette dame était une fille de joie appelée mademoiselle Rosalie; que le carrosse dont il s'agit était le sien, ou peut-être celui du monsieur; qu'on avait placé, il est vrai, sur la chaussée de cette partie du boulevart des pierres de taille pour la nouvelle église de la Madeleine, qui gênaient un peu, mais qui n'empêchaient pas les carrosses de s'y ranger et de laisser la contre-allée libre; qu'au demeurant il était plus opportun que ladite demoiselle Rosalie se donnât la peine de traverser à pied la contre-allée et les pierres de taille, pour aller chercher son équipage sur la chaussée du bout, que de passer sur le ventre aux bourgeois de Paris qui payent la capitation, les vingtièmes, et sont tout prêts à payer la subvention territoriale; que ce n'était pas le premier malheur qui était arrivé, non plus que dans d'autres contre-allées, particulièrement au coin de celle de la rue Favart, près la Comédie Italienne, ou dans une autre au-dessus de l'Opéra, boulevart St-Martin, où il logeait aussi des filles de joie; que cependant la contre-allée du boulevart n'était que pour les gens de pied, et que les carrosses, cabriolets et chevaux n'y devaient jamais entrer;

que pour être fille de joie on n'avait pas le droit d'écraser tout le monde; que c'étaient apparemment quelques-uns de messieurs les commissaires ou inspecteurs de police qui donnaient ces permissions, puisqu'on le souffrait sans rien dire, mais qu'elles étaient contraires au privilége des bourgeois de Paris; que les gens de pied seraient pourtant les plus forts s'ils le voulaient, mais qu'on se compromettrait en allant se battre avec sa canne contre des chevaux et autres animaux; que si le roi savait tout cela il y mettrait bon ordre.

Le suppliant, qui par bonheur en est quitte pour des contusions et sa culotte gâtée et déchirée, dont il compte être guéri dans six semaines, a trop de sentimens pour répéter des dommages et intérêts contre la demoiselle Rosalie; mais comme il a peur de n'en être pas quitte à si bon marché une autre fois, il a été conseillé, Monseigneur, de recourir à ce qu'il vous plaise rendre compte au roi de son exposé; ce faisant, défendre aux carrosses, cabriolets et chevaux, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de fouler aux pieds les bourgeois de la bonne ville de Paris; ordonner auxdits carrosses, cabriolets et chevaux de se tenir sur la chaussée du boulevart, et non dans les contre-allées, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent occuper lesdites contre-allées et y rouler pêle-mêle avec les gens de pied, au grand préjudice de ceux-ci; ordonner pareillement que les rues soient mieux balayées; et ferez justice.

Le petit divertissement donné, suivant l'usage, pour la clôture de ce spectacle, a été composé cette année par le *Cousin Jacques*, l'auteur des *Lunes*, M. Beffroy de Reigny. Ce sont les adieux d'un seigneur bienfaisant; ses jardiniers, toujours empressés à lui témoigner leur zèle en cultivant très-bien son jardin, expriment, chacun à sa manière, les regrets que leur cause son absence. L'idée de ce compliment n'est pas très-neuve, mais on y a trouvé plusieurs couplets d'un tour agréable et facile, tels que celui-ci:

De vot' présence s'voir bannir,
Ah! queu douleur amère!
Vous qu'on voit toujours applaudir
Au désir de vous plaire,
J'ons des bouquets d'tout' les couleurs
A vous donner encore.
Il est juste d'offrir les fleurs
A qui les fait éclore.

On a trouvé quelque chose de plus neuf et de plus original dans le compliment fait cette année à la clôture de la comédie Française par le sieur Naudé; il s'est permis de faire entendre au public que si les acteurs et les auteurs du jour n'étaient pas meilleurs qu'ils ne sont, ce pourrait bien être sa faute. « C'est à vous, a-t-il dit, qui » êtes nos maîtres, de nous ramener à cette fidèle » imitation de la nature, et j'oserai vous dire que » si nous avions le malheur de nous en écarter, » ce serait vous-mêmes peut-être, vous, mes-

» sieurs, qu'il faudrait en accuser. Si par l'habitude d'une longue jouissance vous avez paru vous refroidir un peu pour les anciens chefs-d'œuvre de la scène, obligés de suivre, pour » ainsi dire, vos goûts momentanés, peut-être » nous est-il arrivé de les négliger nous-mêmes, » etc. » (1)

Messieurs du parterre, aussi peu accoutumés à s'entendre dire des vérités que s'ils étaient les maîtres du monde, ont pensé d'abord se fâcher; il y a même eu quelques murmures très-prononcés, mais auxquels ont ensuite succédé les plus grands applaudissemens.

Réclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers généraux. Brochure in-8°.

L'auteur anonyme prétend prouver que la nouvelle enceinte, élevée uniquement pour assurer davantage la perception des droits d'entrée, nuit à la salubrité de l'air, et qu'en donnant plus d'étendue à la capitale, elle rend plus difficiles les moyens de prévenir les maux, les abus, les désordres qui l'inondent. Ses argumens, quant au premier point, ne décèlent qu'une grande ignorance; sur tout le reste, n'avançant que des assertions fort vagues, fort communes et fort exagérées, il ne nous apprend rien de plus que ce vers si digne de Chapelain, qu'on a vu gravé

(1) Ce compliment est une gaieté de M. Palissot.

ces jours derniers sur un coin de la nouvelle muraille :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant.

Le mardi 17 avril, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation de *Fellamar et Tom-Jones,* comédie en cinq actes et en vers, de M. Desforges.

Cette comédie est la suite de *Tom-Jones à Londres*, du même auteur; ce sont, à la vérité, presque tous les personnages du roman anglais, mais dans des situations nouvelles, et dont l'idée appartient tout entière à M. Desforges. La scène se passe à une demi-lieue de Londres, dans une maison de campagne que le lord Fellamar a cédée à sir Western; la goutte a forcé ce bon gentilhomme à renoncer à la chasse, et à se rapprocher des secours qu'il peut trouver dans la capitale. Tom-Jones est absent depuis quelque tems; il vient de battre les ennemis de sa patrie avec une flotte dont le lord Fellamar, parvenu au ministère, lui a fait donner le commandement avec le grade de commodore. Il a laissé sa femme et sa fille âgée de quinze ans auprès de sir Western et de son oncle Alworty. Fellamar vient les voir tous les jours, et lady Bellaston, qui n'a pu pardonner à ce lord de lui avoir enlevé Jones pour le faire épouser à sa rivale, qui depuis quinze ans conserve toujours le désir de se venger de cette injure, n'en paraît pas moins vivre avec cette famille dans la plus grande intimité. Elle soupçonne Fel-

lamar de n'avoir point cessé d'être amoureux de Sophie de Western.

Cette comédie, malgré beaucoup de longueurs et une succession trop précipitée d'évènemens souvent peu vraisemblables, n'a point déplu; les trois premiers actes ont surtout fort bien réussi. On a fait grâce au vieux ressentiment de lady Bellaston, à tous les moyens forcés auxquels le poète a eu recours, parce qu'on ne peut disconvenir qu'il n'en résulte du mouvement et même une sorte d'intérêt assez vif. La situation de la jeune Sophie a paru touchante; il y a dans ce rôle plusieurs traits d'une sensibilité fine et délicate, et ce rôle a été parfaitement bien rendu par madame Saint-Aubin, jeune actrice pleine de grâce et d'intelligence.

Quant au style de la pièce, on y a trouvé encore plus de négligence, plus d'impropriété d'expressions que dans *Tom-Jones à Londres* et dans la *Femme jalouse*, comédies dont le plan d'ailleurs est tout à la fois plus raisonnable et plus théâtral.

La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie; ouvrage fait pour servir à l'éducation des enfans de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, et dans lequel on expose et l'on réfute les principes des prétendus philosophes modernes. Par madame la marquise de Sillery, ci-devant madame la comtesse de Genlis. Un gros vol. in-8°, avec cette épigraphe tirée des sermons de Massillon :

Il y a dans les maximes de l'Evangile une noblesse et une élévation où les cœurs vils et rampans ne sauraient atteindre.

Le bon roi David avait commencé par jouer de la harpe; il finit par être un héros, et, qui plus est, un prophète. Madame la marquise de Sillery a débuté, dit-on, dans le monde comme le prophète-roi: eh bien! serait-ce une raison pour ne pas lui pardonner aujourd'hui d'aspirer au titre glorieux de Mère de l'Église? Le charme des talens agréables occupa les premières années de sa vie, et l'on put croire long-tems que le désir de plaire était sa seule étude. Ses premiers ouvrages, ses *Mères rivales*, et les deux premières parties de son *Théâtre d'Éducation*, annoncèrent déjà des vues plus élevées, mais on n'y pouvait reconnaître encore qu'une prétention qu'il y aurait eu bien de l'humeur à lui disputer, celle de paraître dans ses écrits, aux yeux de la postérité, ce qu'elle ne pouvait manquer d'être aux yeux de tous ceux qui avaient alors le bonheur de la voir, une femme charmante, pleine d'esprit, de grâce et de naturel. En admirant encore dans ses *Veillées du Château*, ainsi que dans son *Adèle et Théodore*, un mérite de style infiniment rare et des morceaux entiers d'une imagination très-douce et très-sensible, le public parut juger l'ensemble de ces deux ouvrages avec plus de sévérité; il y remarqua des principes hasardés avec autant d'assurance que de légèreté, des satires trop amères, ce ton imposant sans aucun droit à l'être, dont elle a fait souvent elle-même une critique si fine et si juste, et qui sied sûrement encore moins au visage d'une jolie femme qu'à

celui d'un sage ou d'un docteur. Ses *Annales de la Vertu* n'offrent qu'une compilation également dépourvue de méthode et d'intérêt; si c'est de tous ses ouvrages celui qui a le plus ennuyé, c'est peut-être aussi celui qui lui appartient le moins. Quoi qu'il en soit, tous ces ouvrages qu'on vient de rappeler, et dont la collection complète forme déjà quinze ou seize volumes de quatre ou cinq cents pages chacun, tous ces ouvrages n'étaient que des leçons de morale, de littérature et de philosophie. Celui que nous avons l'honneur de vous annoncer est un livre de théologie et même de controverse; l'objet qu'on s'y propose est de défendre la religion, et de la défendre contre ses plus dangereux ennemis, les philosophes modernes. Voici de quelle manière on a cru devoir exécuter cette pieuse entreprise.

On commence par rapporter quelques passages de Clarke et de l'abbé Gauchat, pour démontrer l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il y a long-tems qu'on a rendu justice à l'excellent traité de Clarke, mais la plupart de nos lecteurs auront besoin sans doute qu'on leur fasse connaître l'abbé Gauchat; c'est un grand docteur en théologie qui a fait un petit ouvrage en dix-huit ou vingt volumes seulement, intitulé *Lettres critiques, ou Analyse et Réfutation de divers Écrits modernes contre la Religion;* c'est un si beau livre que personne n'a jamais pu le lire, et que madame de Sillery, malgré tout son respect pour l'auteur, est convenue elle-même

n'en avoir pas osé citer quatre phrases de suite sans en retoucher le langage. Ce premier point de doctrine si heureusement établi, l'on passe tout de suite à l'éternité des peines, et il n'est aucun dogme de notre sainte religion sur lequel on se soit arrêté avec plus de complaisance. L'auteur y paraît tendrement attaché; après avoir fait sentir, dans un assez long chapitre, tout l'agrément et toute l'utilité des peines éternelles, sa morale croit pouvoir se passer des remords; il nie absolument que les scélérats en soient susceptibles: à ce compte, vous voyez que la conscience n'est plus qu'un effet de la grâce. On explique l'aveuglement spirituel par quelques passages des sermons de Bourdaloue. Le péché originel n'est pas de nos mystères celui qu'on trouve le plus incompréhensible; on lui consacre cependant un chapitre entier, et l'on se contente de quatre ou cinq pages pour expédier tous les autres. On revient ensuite à des réflexions sur la création et sur la providence, où l'auteur semble reprendre son ton naturel, celui d'une éloquence simple et touchante. Il paraît s'en écarter encore de nouveau en voulant prouver théologiquement la nécessité d'un culte, d'une révélation, en discutant de la même manière la mission divine des apôtres et des prophètes. Dans toute cette première partie de l'ouvrage, qui n'est pas à beaucoup près la plus étendue, il est aisé de s'apercevoir que l'auteur se fatigue très-vainement à vouloir manier des armes qui ne sont point du tout à son usage.

Madame de Sillery retrouve un emploi plus heureux de son talent lorsque sa charité se permet d'attaquer plus directement le ridicule de nos philosophes modernes; les traits dont elle peint leurs préjugés, leur fanatisme, leur inconséquence, leur morgue et leur orgueil pourront paraître quelquefois assez piquans; nous citerons, par exemple, la manière dont elle caractérise l'auteur de la *Vie de M. Turgot:* on sait que c'est M. le marquis de Condorcet. « L'auteur, froid, sérieux, compassé, propose tranquillement le bouleversement total des lois et des coutumes religieuses, politiques et civiles; il ne s'anime jamais; il débite les maximes les plus bizarres avec cette pesanteur que l'on ne reproche guère qu'à la raison; sa folie ne ressemble point au délire, elle n'est point par accès; elle est constante, égale, flegmatique, et quoiqu'excessive, elle n'amuse point; elle est si monotone, elle se manifeste d'une manière si peu piquante, qu'elle n'inspire ni curiosité ni surprise. La destinée du livre a été aussi extraordinaire que le livre même; il attaquait la religion, le gouvernement et les lois, et il n'a point fait de bruit. C'est d'une manière beaucoup plus détournée que M. de La Harpe s'est senti vivement blessé de la citation d'un certain auteur dramatique (nommé Magnon), beaucoup moins célèbre par ses talens que par l'excès de son amour propre et de son orgueil, qui, dans la préface de sa *Jeanne de Naples* (mauvaise tragédie), dit au lecteur : Mon en-

» treprise est de te produire, en dix volumes de
» vingt mille vers, une science universelle, mais
» si bien conçue et si bien expliquée, que les
» bibliothèques ne te serviront plus que d'un or-
» nement inutile, etc. etc. »

Si la charité seule a pu dicter tant de traits d'une satire plus ou moins personnelle, c'est ce que nous n'examinerons point ici; mais ne paraîtra-t-il pas toujours assez singulier que les trois quarts d'un ouvrage intitulé : *la Religion considérée comme la base unique du bonheur et de la véritable philosophie*, soient employés uniquement à relever les ridicules, les inconséquences, les fautes de langage et de goût de nos philosophes modernes? Regardera-t-on comme une preuve fort édifiante de l'humilité chrétienne de madame de Sillery, ci-devant madame de Genlis, la prétention d'apprendre aux premiers écrivains de la nation leur langue, les premiers élémens de la grammaire et de la rhétorique? Pourra-t-on se persuader encore que la preuve la plus évidente de la vérité de l'Evangile, puisque c'est celle que notre nouvel apôtre s'attache à faire valoir avec le plus de chaleur et de zèle, ce soit précisément le mauvais style de MM. de Voltaire, Diderot, d'Alembert, Marmontel, etc.?

Il me semble que si j'étais docteur de Sorbonne, je ne pourrais voir tout ceci trop gaiement; je me croirais obligé en conscience de dénoncer à la censure publique cette nouvelle manière de défendre la religion. Je prendrais pour mon texte ces paroles de saint Paul à Ti-

mothée : *Gunaïki de didaskein ouk epitrepô*, et je dirais :

« Nous n'avons pu voir sans la plus vive douleur qu'un livre dont le titre annonce un ouvrage fait pour inspirer la véritable piété, cache en effet le poison subtil et dangereux d'une sagesse toute mondaine. Les dogmes de notre sainte religion y sont presque tous entièrement défigurés ; par un respect purement humain, on passe les uns sous silence, on a la témérité d'altérer les autres pour s'accommoder avec une lâche complaisance à la faiblesse et au ton du siècle. Les plus sublimes mystères y sont à peine rappelés. On cite des hérétiques pour prouver l'existence de Dieu, et l'on ne dit pas un mot de la Trinité. On glisse le plus légèrement du monde sur l'incarnation, la rédemption, le sacrifice de la messe, et quoiqu'on traite avec plus de confiance l'éternité des peines, on ne prend aucun soin de montrer le rapport de ce dogme important avec la justice et la miséricorde divines ; à peine est-il question du Purgatoire, dogme si précieux à l'Eglise.

» Au lieu de démontrer solidement tant de vérités, qui auraient assurément le plus grand besoin de preuves nouvelles, l'auteur se presse d'attaquer les philosophes, et de les attaquer avec des armes qui jusqu'alors n'avaient été employées que par la vanité des sages de ce monde. Vouloir rendre ridicules quelques philosophes, est-ce donc venger la sainteté de notre doctrine ? Que ne risque-t-on point d'ailleurs dans une pareille

lutte? Quand on parviendrait à persuader l'univers, ce qui n'est pas fait encore, que Voltaire et Diderot sont de méchans écrivains, la religion chrétienne en serait-elle mieux défendue? Nos adversaires, avec moins d'esprit et de peine, ne prouveraient-ils pas plus clairement encore que nos théologiens, sans excepter l'abbé Gauchat, sont des écrivains ridicules? A cela que gagnera la religion? Loin de nous à jamais de si dangereux débats! Qu'y a-t-il donc entre la sagesse du ciel et la sagesse du monde, entre d'éternelles vérités et quelques vaines délicatesses de langage et de goût? Que fait à la piété le bon ou le mauvais style de quelques écrivains plus ou moins célèbres? Devons-nous oublier que c'est à travers cette distinction des apôtres et des évangélistes que ressort davantage la majesté des divines écritures? Devons-nous oublier enfin que ce sont les balayures du monde, le rebut de la terre que Dieu a choisi pour faire éclater, au sein même de l'ignorance et de la faiblesse, tout le pouvoir de sa grâce et toute la gloire de son nom?

» Désavouons donc hautement un ouvrage où l'on prétend soutenir la religion par des armes trop frivoles et trop peu dignes d'elle; ce sont des secours profanes qu'il faut rejeter avec une sainte indignation, etc. etc. »

J'ajouterai tout bas à mes confrères: Au moment où les philosophes se taisent ou ne sont guère entendus lorsqu'ils parlent, conseillons à nos amis d'éviter tout ce qui pourrait renouveler la guerre; ne réveillons pas le chat qui dort.

Correspondance familière et amicale de Frédéric II, roi de Prusse, avec U. F. de Suhm, conseiller intime de l'électeur de Saxe, et son envoyé extraordinaire aux Cours de Berlin et de Pétersbourg. 2 volumes in-12, à *Berlin.*

Quoique l'objet de ces lettres soit en général assez peu important, on y retrouve quelques traits de l'âme du grand Frédéric, avec quelques anecdotes de sa première jeunesse, et c'est assez sans doute pour en rendre la lecture intéressante. Il paraît que ce prince éprouva de bonne heure le besoin d'un sentiment qui manque trop souvent au bonheur des rois; il paraît qu'il sut inspirer de bonne heure à ceux qui l'approchèrent la passion la plus vive de le servir aux dépens même de leur repos et de leur sûreté. On voit dans plusieurs de ses lettres des preuves remarquables de son extrême application, de l'ardeur insatiable qu'il eut de s'instruire dès sa plus tendre jeunesse; on y voit que les ouvrages de Wolf occupèrent long-tems ses loisirs et son admiration; ce n'est pas sans raison qu'un de nos écrivains accuse ce philosophe d'avoir noyé le système de Leibnitz dans un fatras de livres et dans un déluge de paroles; ce n'est pas sans raison qu'un autre a dit que sa méthode ressemblait à la marche d'un homme qui ferait toujours deux pas en arrière pour mesurer avec plus d'attention celui qu'il avait tenté de faire en avant; mais on n'en serait pas moins injuste de vouloir lui

disputer le mérite d'être le premier en Allemagne qui ait répandu sur plusieurs parties de la métaphysique des lumières dont elles ne paraissent guère susceptibles, et sa petite logique, le moins diffus de ses ouvrages, est un chef-d'œuvre d'ordre et de clarté.

Il est souvent question dans cette correspondance des emprunts que M. de Suhm était chargé de négocier pour le jeune prince, et ces emprunts sont toujours déguisés sous des emblêmes assez plaisans; on les couvre tantôt du voile d'une souscription pour les compagnies du prince Eugène, tantôt d'un projet pour l'Académie de Pétersbourg. Tous ces détails ont quelque chose d'original et de plaisant.

Suite des Voyages de M. Volney en Égypte et en Syrie.

En sortant de l'Égypte par l'isthme qui joint l'Afrique à l'Asie, M. Volney entre dans cette province connue parmi nous sous le nom de Syrie, et que les Arabes, qui n'adoptèrent jamais la nomenclature grecque, ont toujours appelée *Barr-el-cham*, contrée si célèbre par les grands peuples qui l'occupèrent tour à tour, et surtout par cette nation singulière qui, ayant passé des déserts de l'Arabie en Égypte, vint, sous la conduite de Moïse, s'établir ensuite dans l'Idumée, où ses antiques traditions, consacrées par un culte pompeux, ont servi de base aux deux religions que professe aujourd'hui la plus

grande partie de l'Europe et de l'Asie. Notre voyageur philosophe, qui pense que l'histoire des lieux doit toujours précéder celle des hommes qui les habitent, commence par faire un tableau très-intéressant de la situation géographique de la Syrie, de son sol, de ses montagnes et de la température de son climat. Il résulte de ses observations que la Syrie réunit sous un même ciel les climats les plus différens, et rassemble dans son enceinte des jouissances que la nature n'a placées ailleurs qu'à de très-grandes distances. Les végétaux de l'Europe et quelques-uns de l'Amérique, tels que l'arbre sur lequel croît l'insecte précieux à qui nous devons la cochenille, les bananes de Saint-Domingue, les figues de Marseille, les pommes de la Normandie et les prunes de la Touraine, croissent également dans ces heureuses contrées. Avec ces avantages, qui appartiennent au climat et au sol, il n'est pas étonnant que la Syrie ait passé de tout tems pour un pays délicieux, que les Grecs et les Romains l'aient mise au rang de leurs plus belles provinces, et égalée presque à l'Égypte. Aussi de nos jours un pacha qui les connaissait toutes deux, étant interrogé à laquelle il donnerait la préférence, répondit : *l'Égypte sans doute est une excellente métairie, mais la Syrie est une excellente maison de campagne.*

M. Volney présente un tableau historique des mœurs, des usages et de la religion des peuples sédentaires et agricoles de la Syrie, qui, sous le

nom d'*Ansarié*, de *Druzes*, de *Maronites* et de *Motoualis*, peuvent être considérés comme les restes confondus des anciens Assyriens, des Perses, des Grecs, et surtout des Arabes conquérans.

A la suite de ce tableau historique, M. Volney fait succéder un précis de la vie de Dâher, de cet allié fidèle d'Alibek, qui a commandé à Acre depuis 1750 jusqu'en 1776. Ce chaik était d'origine arabe, d'une de ces tribus de Bédouins qui vivent sur les bords du Jourdain, dans les environs du lac de Tibériade. On prétend que dans sa jeunesse il avait conduit des chameaux; cet usage n'a rien d'incompatible, en Orient, avec une naissance distinguée; il est et il a toujours été dans les mœurs des princes arabes de s'occuper de fonctions qui nous semblent viles, et de nos jours, comme aux tems d'Abraham et d'Homère, les chaiks guident leurs chameaux et soignent leurs chevaux, pendant que leurs filles et leurs femmes broient le blé, cuisent le pain, lavent le linge et vont puiser de l'eau à la fontaine. Il est constant, en Syrie, que la famille de Dâher était une des plus anciennes du pays.

M. Volney parcourt ensuite dans tous leurs détails les divers *pachalics* ou gouvernemens qui divisent la Syrie.

Des bords qui virent autrefois Tyr et sa grandeur, M. Volney promène ses lecteurs dans cette partie de la Syrie que les anciens appelaient *Anti-Liban*, et les Grecs *Cœle-Syrie*. Il les con-

duit ensuite à Balbek, cette ville célèbre sous le nom *d'Hélios-Polis*, ou ville du Soleil. Un mur ruiné flanqué de tours carrées en trace l'enceinte, qu'occupent des décombres qui déposent encore de la grandeur de cette ville; mais ce qui constate encore davantage son importance, ce sont les débris d'un grand édifice qui, par la hauteur de ses murailles et ses riches colonnes, annonce un de ces grands monumens élevés à la gloire des dieux, et un de ces chefs-d'œuvre d'architecture que l'antiquité a laissés à notre admiration.

Le pachalic de Damas, que décrit entre autres M. Volney, offre toujours cette fertilité si célèbre dans l'antiquité, et qui est encore remarquable par les fruits excellens qui croissent sur le sol qui avoisine sa capitale. Damas est peut-être la seule grande ville que les Turcs n'aient pas détruite dans ces contrées. Elle fut le chef-lieu de l'empire de plusieurs de ses califes. Tous les pèlerins du nord de l'Asie s'y rassemblent encore comme ceux de l'Afrique au Caire; chaque année le nombre s'en élève depuis trente jusqu'à cinquante mille. Damas ressemble alors à une foire immense, tout y est plein d'étrangers venus de toutes les parties de la Turquie, et même de la Perse. Cette foule, suivie d'une quantité de chevaux, de chameaux, de mulets chargés de marchandises, fait route par la frontière du désert, et arrive en quarante jours à la Mecque pour la fête du *Bairam*. Il ne faut pas croire que le motif de tant de fatigues et de frais soit uniquement

celui de la dévotion, l'intérêt pécuniaire y a encore plus de part. La caravane est un moyen d'exploiter une branche du commerce très-lucrative, presque tous les pèlerins en font un objet de spéculation, et rapportent ordinairement de la Mecque les mousselines et les toiles peintes du Malabar et du Bengale, les schalls de Cachemire, l'aloës du Tunquin, les diamans de Golconde, les perles de Barhaim, et beaucoup de café d'Yémen. Ainsi, cette caravane nous retrace encore une faible image de ce commerce qui, dans la plus haute antiquité, se fesait par le continent de l'Asie.

Les ruines de Palmyre, si connues dans le troisième âge de Rome par la conquête qu'en fit Aurélien, déposent encore en faveur de cette assertion. Les malheurs de Zénobie et son courage plus grand encore avaient laissé un beau souvenir dans l'histoire, mais ce n'était plus qu'un souvenir, et même assez vague, lorsque, sur la fin du siècle dernier, des négocians anglais établis à Alep, las d'entendre des Arabes Bédouins parler de ruines immenses qui se trouvaient dans le désert, résolurent d'éclaircir enfin le prodige de ces récits. Leur relation, publiée à Londres dans les *Transactions Philosophiques*, trouva beaucoup d'incrédules; on ne pouvait ni concevoir, ni se persuader qu'au milieu d'un désert immense de sable il avait pu exister une ville aussi magnifique que l'attestaient les récits et les dessins de ces négocians; mais le voyage du chevalier

Dawkins et les plans qu'il leva lui-même sur les lieux ne laissèrent plus de doutes sur l'existence de Palmyre. L'Europe a été forcée d'avouer que l'antiquité n'a rien laissé dans l'Italie et dans la Grèce qui soit comparable à la magnificence des ruines de cette ville. M. Volney en fait une description qui mêle au sentiment d'admiration que commande la grandeur et la magnificence de ces débris le regret d'avoir vu disparaître de dessus la terre un peuple qui dut être immense, et dont l'insdustrie et le goût avaient su porter les arts, au fond de ces déserts, à un si haut degré de perfection. M. Volney a joint à sa description le plan et la vue de Palmyre. « Elle offre, dit-il, au milieu » de beaucoup de monumens renversés, une file » de colonnes debout qui occupe circulairement une étendue de plus de treize cents toises, » et masque une foule d'autres édifices cachés derrière elle. Dans cet espace, c'est tantôt un palais » dont il ne reste que les cours et les murailles; » tantôt un temple dont le péristile est à moitié » renversé; tantôt un portique, une galerie, un » arc de triomphe; ici les colonnes forment des » groupes dont la symétrie est détruite par la » chute de plusieurs d'entre elles; là elles sont » rangées en files tellement prolongées, que, » semblables à des rangs d'arbres, elles fuient » sous l'œil dans le lointain et ne paraissent plus » que des lignes accolées. Si de cette scène presque mouvante la vue s'abaisse sur le sol, elle » y en rencontre une autre presque aussi variée :

» ce ne sont de toutes parts que fûts renversés,
» les uns entiers, les autres en pièces; de toutes
» parts la terre est hérissée de vastes pierres à
» demi enterrées, de chapiteaux écornés, de
» frises mutilées, de reliefs défigurés, de sculp-
» tures effacées, de tombeaux violés et d'autres
» souillés de poussière. »

On ne peut voir tant de monumens d'insdustrie et de puissance sans demander quel fut le siècle qui les vit se développer, et quelle fut la source des richesses nécessaires à ce développement. M. Volney, se fondant sur le genre d'architecture de tant de monumens échappés, pour ainsi dire, aux outrages du tems, en assigne la construction aux trois siècles qui précédèrent Dioclétien; mais il distingue à Palmyre deux genres de ruines; les unes appartenant à des tems plus reculés, qui ne sont plus que des débris informes, et les autres monumens subsistans, qui annoncent le siècle qui les vit construire. Quant à la source des richesses de cette ville, Palmyre, située à trois journées de l'Euphrate, dut sa fortune à l'avantage de sa situation; elle dut être, dans les tems les plus reculés, l'entrepôt naturel des marchandises qui venaient de l'Inde par le golfe Persique, et qui de là, remontant par l'Euphrate ou par le désert, allaient dans la Phénicie et l'Asie mineure se répandre chez les nations qui en furent toujours avides. Un grand commerce est le signe d'une grande population, et l'on ne doit pas douter que telle n'ait été celle de cette ville et d'un Empire

que sa destruction par Dioclétien fit seule connaître à notre continent.

De ces déserts, où sont renfermées les ruines de Palmyre, M. Volney ramène ses lecteurs aux rives du Jourdain. On traverse ce fleuve, qui n'a que soixante ou quatre-vingts pas dans sa plus grande largeur, pour entrer dans un canton montueux, jadis célèbre sous le nom de royaume de Samarie, et connu aujourd'hui sous celui de *Pays de Noblous.* C'est en marchant par des montagnes qui à chaque pas deviennent plus rocailleuses et plus arides que l'on parvient à découvrir une ville qui, comme tant d'autres dans ces célèbres contrées, présente un grand exemple de la vicissitude des choses humaines: des murailles abattues, des fossés comblés, une enceinte embarrassée de décombres, telle est actuellement cette Jérusalem si célèbre dans nos livres saints, cette capitale d'un royaume qui, sous le règne de Salomon, obtint une sorte de considération en Asie, et qui, détruite par les Babyloniens, et rebâtie ensuite par les Juifs, eut l'honneur de résister quelque tems à tout l'effort de la puissance romaine. On s'étonne de la sorte de fortune et de célébrité de cette ville en voyant sa situation: Jérusalem, placée dans un terrain sablonneux et privé d'eau, entourée de ravines et de hauteurs difficiles, écartée de tout grand passage, ne semble avoir été jamais propre à devenir le centre d'un grand commerce; elle le fut cependant sous le règne de Salomon, pour prouver sans doute

ce que peut l'opinion maniée par un souverain habile ou favorisé par des circonstances heureuses. C'est cette même opinion qui lui conserve encore un reste d'existence; Musulmans, Chrétiens, Juifs se font encore un devoir religieux de voir la ville *noble et sainte*, comme ils l'appellent; mais le zèle des Européens se refroidit chaque jour; au lieu de ces pèlerins armés qui, sous le nom de croisés, se jetaient sur l'Asie et achevaient de dévaster les lieux qui virent naître et mourir l'homme-dieu, on ne voit plus que quelques misérables qui se rendent à Jérusalem, et qui y vivent des aumônes que les rois de France et d'Espagne continuent encore à y faire passer.

M. Volney parcourt ensuite le reste de la Palestine, mais ses observations sur cette contrée si célèbre n'offrent plus rien de piquant; il est à remarquer seulement que les Arabes de Bâkir l'ont assuré qu'il y a au sud-est du lac Asphaltite, dans un espace de trois journées, plus de trente villes ruinées absolument désertes. Plusieurs d'entre elles ont eu de grands édifices avec des colonnes qui ont dû appartenir à des temples anciens; on ne doit pas être surpris si l'on se rappelle que ce fut là le pays de ces *Nabathéens* qui furent les plus puissans des *Arabes*, et de ces *Iduméens* qui, dans les derniers tems de Jérusalem, étaient presque aussi nombreux que les Juifs. Il paraît que ces peuples eurent pour mobile d'activité et de population une branche considérable du commerce de l'Arabie et de l'Inde.

Les villes *d'Asioum*, *Gaber* et *d'Aïlah*, qui leur appartenaient, étaient situées sur le golfe de la mer Rouge qui touche à ces déserts; à l'aide de ces deux entrepôts, que leur enlevèrent les Juifs du tems de Salomon, leur commerce rivalisait avec celui des Tyriens. Des caravanes partaient de ces ports pour se rendre en dix ou douze jours dans la Palestine et dans la Judée. Cette route, plus longue que celle de Suez au Caire, l'est infiniment moins que celle d'Alep à Bassora; et si jamais la voie d'Égypte devenait impraticable ou restait fermée, une puissance maîtresse de la Syrie pourrait facilement, en suivant cette route et en traitant avec les Arabes, s'assurer du commerce de l'Inde et lui rendre le cours qu'il a suivi pendant tant de siècles.

M. Volney termine son ouvrage par un résumé de l'état actuel de la Syrie. D'après les renseignemens qu'il s'est procurés, il en évalue l'étendue à cinq mille deux cent cinquante lieues carrées, et sa population à deux millions et demi d'habitans. On a droit de s'étonner d'une population si faible sur un sol si bien fait pour la propager; on ne peut s'empêcher de demander ce que sont devenus ces peuples qui couvraient la Syrie dans les tems anciens.

Depuis *Chardin* nous ne connaissons point de voyageur qui ait observé d'une manière plus judicieuse que M. Volney, qui ait porté dans ses recherches des vues plus saines, plus philosophiques, et dans ses récits un caractère de vérité plus simple et plus piquant.

Logogriphe.

Je fus un prodige d'audace,
D'adresse et de duplicité,
Riant de l'imbécillité
De ceux qui m'avaient mis en place:
Il faut que chacun ait son tour.
Aujourd'hui je fais la grimace
Comme un plaideur mis hors de cour;
Mais j'ai bien garni ma besace.
Dans les sept pieds qui composent mon nom,
Se rencontre un meuble à la mode,
Aux vieillards surtout fort commode,
Qui cent fois m'aurait dû faire changer de ton;
On y trouve de plus une horrible machine,
Vomissant la flamme et la mort:
Si c'était contre moi, l'on bénirait le sort,
Tout bon Français me les destine.
J'offre un engin pernicieux,
Aux craintifs habitans de l'onde,
Et lorsque la raison a dessilé les yeux,
Je croyais y tenir les trois quarts de mon monde.
Et pour finir, j'offre aux yeux du lecteur
La portion de moi si digne de la corde.
Mon cher Charlot, miséricorde!
Que j'en sois quitte pour la peur.

Canne, canon, nace, col.

Inscription *pour le nouveau Marché établi dans l'emplacement du cimetière des Innocens; par M. Lemierre, de l'Académie française.*

Quas funestavit quondam mors hospita sedes,
Nunc flores hilarant dulceque ditat olus.

Le mardi 17 avril, on a donné, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, la première représentation d'*Alcindor*, opéra-féerie en trois actes; les paroles sont de M. Rochon de Chabanes, la musique de M. Dezède, connu au théâtre Italien par celle des *Trois Fermiers*, de *Blaise et Babet*, à l'Opéra par la chute du *Siége de Péronne*.

Le sujet d'*Alcindor* est tiré du quatrième volume des *Mille et une Nuits*, de l'histoire du prince Zein Alasnan et du Roi des Génies.

Le succès de la première représentation a été plus que douteux. On y a trouvé un amas de spectacle et de prodiges aussi confus que fastidieux; l'action en est tellement embarrassée qu'elle en a paru presque inintelligible. Le style du poëme, quoique moins incorrect que celui du *Seigneur bienfaisant*, est encore fort négligé et d'une prolixité qu'on n'a pu rendre supportable qu'en se déterminant à supprimer des scènes entières et à en tronquer plusieurs autres, sans songer si la marche n'en paraîtrait pas encore plus obscure. Il s'en faut bien que la musique ait dissimulé tous ces défauts; c'est peut-être la composition la plus barbare, la plus anti-musicale que l'on ait encore entendue depuis long-tems sur le théâtre de l'Opéra; un assemblage de phrases sans idées, de la mélodie la plus pauvre et la plus sèche, que brisent à chaque instant les accompagnemens les plus bruyans, les plus durs, employés d'une manière aussi opposée au caractère du chant que le

chant l'est lui-même à l'expression des paroles. Cet opéra n'en attire pas moins cette foule de spectateurs assez malheureux pour n'avoir d'autres sens que les yeux; il faut convenir aussi que le spectacle ne laisse rien à désirer, grâce à la magnificence inouie, et l'on peut dire presque scandaleuse, avec laquelle on s'est cru engagé à établir cet ouvrage; tandis que les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres sont traités souvent avec toute la mesquinerie de la plus sordide épargne.

Le 2 mai, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation de l'opéra d'*Azémia ou les Sauvages*, titre que les auteurs ont substitué à celui du *Nouveau Robinson*, sous lequel on l'avait joué l'année dernière à la Cour. Les paroles sont de M. de La Chabeaussière, l'auteur des *Maris corrigés, etc.*, la musique de M. le chevalier d'Alayrac.

Nous avons eu l'honneur de vous tracer le plan et la marche de cet ouvrage en vous rendant compte des spectacles donnés pendant le voyage de Fontainebleau. *Azémia*, donnée à Fontainebleau il y a quelque tems, y avait eu fort peu de succès; elle a été beaucoup plus favorablement accueillie à Paris. Nous osons croire que cette différence tient essentiellement au parti qu'a pris l'auteur de remettre en prose le dialogue de ce drame, qu'il avait d'abord écrit en vers; ce moyen, auquel la faiblesse de quelques-uns de nos poètes devrait souvent avoir recours, a fait disparaître

une partie des négligences et des longueurs qu'on lui avait reprochées. Si l'action n'y a pas gagné plus de vraisemblance, elle en a du moins plus de rapidité, et c'est bien quelque chose. On ne peut admettre, à la vérité, sans quelque peine, l'inconcevable hasard qui rassemble ainsi, et presque au même instant, dans l'île du nouveau Robinson, des sauvages, des Espagnols, et ce mylord Ackinson dont la délivrance a été opérée on ne sait comment pour le faire arriver juste au moment où il convient si fort de lui faire reconnaître son fils, qu'Edwin, quinze ans auparavant, ravit à la cruauté des sauvages; mais de cette accumulation d'évènemens romanesques, et presque toujours mal préparés, il résulte pourtant une variété de tableaux et de situations qui n'est pas sans intérêt. La naïveté des amours de Prosper et d'Azémia, qui tous deux méconnaissent la différence de leur sexe, ajoute encore à cet intérêt par la manière piquante dont l'expression des premiers sentimens qu'ils éprouvent tranche avec la teinte générale de l'ouvrage; ces scènes n'ont pas été les moins applaudies.

La musique nous a paru une des compositions les plus soignées de M. d'Alayrac, aux réminiscences près, dont il n'a pu perdre encore la douce habitude; il y a plusieurs morceaux dans cet opéra qui seraient faits pour donner les plus grandes espérances.

Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes, ou Prospectus de l'ouvrage intitulé La Langue primitive conservée. *Par M. Le Brigant, avocat.* Brochure in-4°.

On sait que mademoiselle Kerkabon, cette bonne tante d'Hercule l'Ingénu, avait toujours pensé que la plus belle de toutes les langues était le bas-breton; c'est précisément l'opinion que M. Le Brigant cherche à établir dans cet ouvrage de toute la puissance de son génie et de son érudition. Il fera voir, 1° la filiation historique et critique des langues de l'ancien et du nouveau monde depuis l'origine du celtique jusqu'à présent; cette filiation, démontrée par les monumens de l'histoire et par ceux de la nature, sera fortifiée de preuves que cette langue, qui remonte à la plus haute antiquité, s'est conservée entière, et qu'elle est actuellement parlée et usuelle en Basse-Bretagne et dans la principauté de Galles. La seconde partie de son livre contiendra la grammaire et la syntaxe de cette langue primitive encore existante; la troisième, une méthode pour décomposer les mots des autres langues par les monosyllabes radicaux du celtique; la quatrième, un vocabulaire et un dictionnaire complet des radicaux monosyllabiques et des mots composés de cette langue, sous chacun desquels on a rassemblé les altérations, les modifications, les extensions de leur sens propre ou figuré chez les différens peuples.

Ce bel édifice pourrait bien n'être au fond qu'une caricature du système développé par le président Des Brosses, dans son *Traité sur la formation mécanique des langues*, lequel prouve au moins fort ingénieusement qu'il est des sons primitifs qui se retrouvent dans les origines de toutes les langues, plus ou moins purs, plus ou moins composés. Quoi qu'il en soit, on ne saurait refuser à M. Le Brigant le mérite d'un travail très-opiniâtre et d'une sagacité souvent assez heureuse.

Les Amans d'autrefois; par madame la comtesse de B****. 3 volumes in 8°.

C'est le titre qu'il a plu à madame de B......... de donner à un recueil de contes, de romans et de pièces fugitives dont la plupart étaient déjà connues. Le premier ouvrage de ce recueil est un poëme érotique, en prose, intitulé *Azémir le Grand;* ce poëme est en douze chants comme l'*Énéide*. Au commencement l'on est tenté de croire que l'intention de l'auteur était de peindre Louis XIV; en continuant de lire on est bien plus tenté de ne rien croire du tout; c'est de la magie sans invention, de l'héroïsme sans chaleur, sans intérêt, de la monotonie la plus triste et la plus langoureuse. On lit avec moins de peine deux *Nouvelles* tirées des Œuvres de Bandel, surtout l'histoire de *Violente;* à force d'être bizarre, elle a du moins une sorte de caractère. Cette Violente a un vieil époux et un jeune amant, nommé

Octave. Dangereusement malade, elle est bientôt réduite à l'extrémité; Octave vient la voir, le mari survient, on se détermine à cacher l'amant dans un grand coffre. Violente cependant touche à son dernier moment, elle montre à son mari le coffre qui renferme Octave, lui dit qu'il contient des effets auxquels elle est extrêmement attachée, et exige que sans l'ouvrir on l'enterre avec elle. Elle ferme les yeux. Vous allez craindre que l'amant ne fasse du bruit; non, il se résigne et se laisse porter paisiblement dans un caveau funèbre. Heureusement le vieux époux a deux neveux qui croient que ce coffre renferme de grandes richesses; ils viennent la nuit pour s'en emparer, l'ouvrent; le jeune homme en sort tout habillé; cette apparition leur fait prendre la fuite. Octave n'en est pas moins décidé à suivre les dernières volontés de sa belle inhumaine, il va terminer ses jours auprès d'elle, mais avant de se frapper, il hasarde un dernier baiser; ô miracle de l'amour! il sent palpiter deux cœurs, Violente n'est pas morte, etc. Si ce n'est pas là un amant d'autrefois, c'est encore mieux, c'est un amant de l'autre monde.

La Marmotte au bal est une espèce de conte philosophique dont l'objet principal est d'attaquer l'injustice avec laquelle le public juge les productions de nos Sapho modernes. On ne peut se dissimuler que madame la comtesse de B......... n'a pas trop de raisons de s'en louer. Il y a dans ce petit ouvrage une volubilité de style vraiment

rare; on y trouve des pages entières du babil le plus sémillant et d'un persiflage dont le génie même de Dorat aurait pu être jaloux.

Le passage de Massillon que madame de G..... a pris pour épigraphe de son dernier ouvrage n'a pas paru d'un choix aussi heureux que celui qu'une femme de ses amies lui a conseillé d'y substituer; le voici :

Souvent enflé de quelques lumières qu'on croit avoir puisées dans des lectures plus recherchées, on veut tout instruire sans connaissance, tout entreprendre sans talens, tout décider sans autorité; tout paraît au-dessous de ce qu'on croit être soi-même.

Ce passage est tiré d'un sermon de Massillon pour le jour de la Purification, sur les dispositions nécessaires pour se consacrer à Dieu par une vie nouvelle; volume des *Mystères*, p. 102.

COUPLETS *sur l'air du pauvre Calpigi, romance de l'opéra de* Tarare.

Pour l'intelligence de ces couplets, il faut savoir qu'il parut il y a quelques jours un mémoire très-éloquent, redigé par M. Bergasse (1) et signé

(1) On connaissait M. Bergasse de Lyon comme un homme de beaucoup d'esprit, d'une tête fort exaltée, d'une imagination très-ardente; mais jusqu'ici on n'avait vu de lui que quelques brochures en faveur du magnétisme, dont il a été un des plus fanatiques défenseurs.

de M. Kornmann (1) contre la dame Kornmann sa femme, le sieur Daudet (2), le sieur Caron de Beaumarchais et M. Le Noir (3), que dans ce mémoire, qui a fait une grande sensation (4), M. de Beaumarchais est accusé non seulement d'avoir pris sous sa généreuse protection tous les désordres de madame Kornmann, mais encore d'avoir employé les moyens tout à la fois les plus vils et les plus insolens pour déshonorer et perdre son mari. Voici sous quels traits l'on s'est permis de présenter, dans ce terrible écrit, le caractère de l'illustre auteur de *Tarare* et de *Figaro*.

« Un homme dont la vie entière n'a été qu'un » attentat perpétuel contre les mœurs et la probité; un homme jeté dans toutes les affaires, » dans toutes les entreprises pour en abuser à son » profit; un homme qui n'a jamais connu d'autres » ressources pour accroître et pour maintenir sa » fortune que l'intrigue, l'espionnage, la délation, la mauvaise foi; bas quand il est de son » intérêt de ramper; audacieux quand il s'est

(1) Guillaume Kornmann, magistrat de Strasbourg, frère et associé de M. Kornmann, banquier à Paris.

(2) M. Daudet de Jossan est petit-fils de mademoiselle Le Couvreur. S'étant fait connaître d'abord par quelques critiques assez piquantes des tableaux exposés au Louvre, il s'est rendu depuis beaucoup plus célèbre par ses intrigues, par la part qu'il eut aux liaisons de madame Newkerque avec le feu roi, par les négociations du mariage de mademoiselle de Montbarey avec le prince de Nassau.... Tant d'illustres travaux lui ont fait obtenir l'adjonction à la place de syndic de la ville de Strasbourg.

(3) Conseiller d'Etat, ancien lieutenant de police.

(4) Et qui en eût fait une plus grande encore s'il n'était pas signé et paraphé à chaque page de ce vilain nom de C....

» arrangé pour ne pas craindre; insultant à l'au-
» torité quand il peut le faire avec succès; se
» vendant a l'autorité quand il peut en espérer des
» faveurs; un homme qui, pour citer un fait trop
» connu dans une circonstance politique, impor-
» tante pour nous, se fait charger des fournitures
» nécessaires à l'Amérique anglaise, à l'instant
» où nous l'aidons à briser ses fers, et qui, au milieu
» des plus grands intérêts, ne méditant que son
» profit personnel, inonde les contrées du Nou-
» veau Monde de marchandises avariées, et porte
» ainsi au-delà des mers un coup funeste au
» commerce national, à la réputation du nom
» français.... un homme en un mot qui toute sa
» vie ne s'est agité que dans un foyer de corrup-
» tion et d'impostures, et dont la sacrilége exis-
» tence atteste avec un éclat si honteux le degré
» de dépravation profonde où nous sommes
» parvenus; un tel homme ose parler, etc. »

Aussi surpris qu'indigné d'une pareille diffamation, M. de Beaumarchais en a pénétré sur-le-champ le véritable motif; quel autre l'eût deviné comme lui? Ce n'est pas le besoin de réclamer contre l'injustice des persécutions dont il se trouve la victime, ce n'est pas ce besoin qui a déterminé le sieur Kornmann à publier son mémoire avant la fin de l'assemblée des notables, c'est uniquement *l'espoir d'arrêter par un coup subit la représentation* (*de* Tarare) *de l'ouvrage que le public attend de* M. de Beaumarchais. Il s'est pressé, en conséquence, d'envoyer à toutes les portes une petite

feuille où, après avoir dénoncé au public ce détestable complot, il lui adresse ses excuses et ses regrets de la manière la plus touchante. « Le » public, dit-il à la fin de cette singulière feuille, » ne peut me savoir mauvais gré, dans l'état austère où je me trouve, de suspendre l'objet de » son amusement; de ne lui présenter mon œuvre » légère qu'après lui avoir fait raison sévèrement » de moi. On s'amuse peu d'un ouvrage dont on » mésestime l'auteur, et la défense de mon honneur doit passer avant tout. Et vous, *mes vertueux amis*, qui vous affligez du mal momentané » qu'on me fait, ne vous fatiguez pas à me défendre (1) ; laissez, laissez dormir chez les gens » prévenus l'estime qui m'appartient; donnez-moi » le temps d'y répondre. »

M. le baron de Breteuil, du département de qui dépend l'administration de l'Opéra, n'a pas jugé à propos de céder aux scrupules de la délicatesse de conscience de M. de Beaumarchais, en risquant de faire perdre à ce spectacle plus de cent mille livres de frais qu'il lui en a déjà coûté pour les habits et les décorations de *Tarare*, dont les répétitions occupent depuis plus de six semaines tous les sujets de l'Académie royale de musique; il a donc décidé inhumainement que l'opéra serait donné sans retard, ou que l'auteur en rembourserait les frais. A l'audience qu'il avait demandée à ce minis-

(1) *A ce mot*, disait fort durement M. le comte de Lauragais, *j'ai frémi, j'ai cru voir un soulèvement général dans Saint-Lazare et dans Bicêtre.*

tre, M. de Beaumarchais insistant toujours sur ce bel apophthegme, qu'on s'amuse peu d'un ouvrage dont on méprise l'auteur, M. de Breteuil a fini par lui dire: *J'ai peu de mémoire, mais en faisant quelque effort, je suis sûr, monsieur, que dans ce moment je trouverais un exemple assez frappant pour vous prouver le contraire.*

J'ai vu la centième folie
De cette étrange comédie
Qui fit courir tous nos Français.
Ah! bravo, bravo, Beaumarchais. (*bis*)
Ma foi, d'un mérite si rare
L'on doit attendre que *Tarare*
Va nous dégotter *Figaro.*
Ah! Beaumarchais, bravo, bravo. (*bis*)

L'industrie avec l'impudence
De tout les tems auront en France,
Chez nos badauds un grand succès.
Ah! bravo, bravo, Beaumarchais. (*bis*)
Les mœurs, l'honneur, la modestie
Ne vaudront point dans ma patrie
Le mérite de *Figaro.*
Ah! Beaumarchais, bravo, bravo. (*bis*)

Kornmann contre toi publie
Un factum rempli d'infamie;
Il est l'écho de Mirabeau.
Ahi! Beaumarchais povero! (*bis*)
A ce mémoire véridique
Réponds en style marotique,
En calembours de *Figaro.*
Ah! Beaumarchais, bravo, bravo. (*bis*)

Caron pour Goesman eut le blâme;
Aujourd'hui pour un crime infâme
Kornmann intente un procès.
Ahi! povero Beaumarchais! (*bis*)
Quoi! tarer l'auteur de *Tarare*,
Qui déjà fut à Saint-Lazare,
Au sujet de son *Figaro!*
Ahi! Beaumarchais povero! (*bis*)

Sur l'air du vaudeville de Figaro.

Avec ta philosophie
Tu dois rire des clameurs.
Que t'importe que l'envie
Dévoile au public tes mœurs?
Si chacun blâme ta vie,
Souviens-toi de tes leçons:
Tout finit par des chansons.

M. le comte de Mirabeau ayant cru que les quatre vers qui lui avaient été adressés par M. de Rivarol, à l'occasion de sa dernière homélie contre l'agiotage, étaient de M. de Beaumarchais, il lui a répondu par le quatrain suivant:

Pour ton bourreau tu m'as choisi;
Un roué s'y connaît sans doute.
Mais ne crois pas que je redoute
Un criminel que j'ai flétri.

Le jeudi 24 mai, on a donné au théâtre Français la première représentation *d'Hercule au mont OEta*, tragédie en cinq actes de M. Le Fèvre, l'auteur des *Cosroës*, de *Florinde* et de *Zuma*.

Cette fable, traitée chez les anciens par Sophocle et par Sénèque, l'a été souvent en France, et n'y a jamais réussi. Ce sujet, qui tenait si particulièrement à la religion des Grecs, est devenu pour nous trop idéal; la tradition sur laquelle il est fondé avait pour ce peuple une sorte d'intérêt religieux; il voyait dans Hercule le plus illustre des héros, un demi-dieu chef d'une suite de rois qui, sous le nom d'Héraclides, régnèrent long-tems sur plusieurs contrées de la Grèce. Ces motifs suffisent pour expliquer le grand succès que *l'Hercule mourant* de Sophocle eut sur le théâtre d'Athènes. Sénèque, qui s'est beaucoup écarté du plan de Sophocle, en a fait une pièce monstrueuse, que Rotrou, en 1636, eut le malheur de prendre pour modèle. Parmi nos auteurs vivans, M. Marmontel a aussi essayé ce sujet sur le théâtre de l'Opéra, théâtre auquel il semble convenir davantage; mais sa destinée n'y a pas été plus heureuse. La pièce de M. Le Fèvre ne paraît pas en mériter une meilleure.

L'effet de la représentation a été aussi faible que l'action est froide et languissante. Quel intérêt prendre à la jalousie d'une femme tant de fois trahie, et qui, depuis vingt ans de mariage, y devait être fort accoutumée? L'amour d'Hyllus pour Iole est si faiblement exprimé, qu'on s'y intéresse encore moins, et les tourmens d'Hercule, si ridiculement amoureux de la maîtresse de son fils, qui la lui cède pour la reprendre et la céder encore, n'ont paru offrir qu'un spectacle tristement révoltant. Si l'on doit louer M. Le Fèvre d'avoir suivi

le plan de Sophocle autant que pouvaient le permettre les convenances de notre théâtre et de nos mœurs, on ne peut que le blâmer d'avoir trop souvent copié le style emphatique et déclamatoire de Sénèque; le choix d'un pareil modèle n'était guère propre à lui faire pardonner celui d'un sujet essayé tant de fois sans succès.

Si la manière dont le sieur Larive a joué le rôle d'Hercule ne mérite pas de grands éloges, on ne saurait se dispenser de rendre hommage à la régularité de son costume, et surtout à la superbe peau de Lion dont il était revêtu; c'est un présent que lui a fait la ville de Marseille.

Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II, roi de Prusse, avec l'avant-propos de son histoire écrite par lui-même, lu dans l'assemblée publique de l'Académie de Berlin, le 25 janvier 1787, par M. le Comte de Hertzberg, curateur et membre de l'Académie. Brochure in-8°.

On trouve dans ce mémoire, rempli de faits curieux et de vues intéressantes, la décision la plus claire de la contestation qui s'est élevée parmi quelques-uns de nos écrivains économistes, sur la population des États prussiens. M. Mallet du Pan, rédacteur du *Journal de Paris*, ayant avancé, dit M. de Hertzberg, d'après une de mes assertions académiques, que la population des États prussiens avait presque doublé sous le règne de Frédéric II, M. l'abbé Baudeau, rédacteur du

Mercure de Paris (1), a soutenu qu'elle avait à peine augmenté d'un tiers, en faisant le calcul que la population prussienne ayant été en 1740 de 2,240,000, et n'ayant été en 1785 que de 5 millions et demi, il fallait en déduire pour les nouveaux États deux millions et demi; qu'alors la population des anciens États ne restait que de trois millions; mais M. Baudeau commet deux erreurs en ne donnant en 1785 à tous les États prussiens qu'une population de cinq millions et demi, pendant qu'elle est de six millions, y compris le militaire, et en décomptant deux millions et demi pour les nouveaux États, qui ne donnent que deux millions. En posant en fait, comme on peut le faire avec fondement et selon le dénombrement, que la population totale des États prussiens n'était en 1740 que de 2,240,000, qu'elle était en 1789 de six millions, qu'on ne peut en déduire pour les nouveaux États que deux millions, alors la population des anciens États a effectivement augmenté, depuis 1740 jusqu'en 1785, de 1,600,000 têtes, et par conséquent on

(1) Les plus grands ministres comme les plus grands rois ne sont pas à l'abri de l'erreur; il faut donc bien relever, pour l'instruction des siècles à venir, celle qui est échappée ici à M. le comte de Hertzberg. L'abbé Baudeau est bien l'auteur d'une lettre imprimée dans le *Journal de Paris* contre M. Mallet, mais il n'est dans ce moment le rédacteur d'aucun journal; il a rédigé autrefois *les Ephémérides du citoyen*. M. Mallet est le rédacteur de la partie politique du *Mercure de France*, et n'a pas plus de part à la rédaction du *Journal de Paris* que l'abbé Baudeau. Les derniers articles insérés dans cette feuille contre M. Mallet sont de M. de Saint-Lambert et de M. Suard.

peut dire avec raison qu'elle a presque doublé.

Pour donner une idée des détails intéressans qu'offre la précision de ce mémoire historique, nous nous contenterons de citer la manière dont l'auteur raconte la seule et véritable origine du partage de la Pologne.

« L'Impératrice Reine, ayant fait occuper en 1772, à l'occasion des troubles de Pologne, l'importante starostie de Zips, contiguë à la Hongrie, qu'un ancien roi de Hongrie avait hypothéquée à la Pologne pour quatre cent mille ducats, le roi et l'impératrice de Russie conçurent en même tems et durant le séjour que S. A. R. le prince Henri fit à Pétersbourg, l'idée que si la Cour de Vienne voulait profiter de ces troubles, les Cours de Berlin et de Pétersbourg pourraient et devaient, selon l'intérêt d'Etat, faire également valoir les prétentions qu'elles pouvaient avoir à la charge de la Pologne. Elles firent en conséquence un traité de partage, auquel on admit aussi ensuite la Cour de Vienne, et en vertu duquel le roi réclama et s'appropria toute la Prusse polonaise, à l'exception des villes de Dantzig et de Thorn. Il voulut d'abord faire valoir les droits de la Silésie sur les palatinats de Posen et de Kalisch; mais je fis sentir qu'il était plus essentiel de réclamer la Pomérelie avec la ville de Dantzig, et si on ne pouvait pas obtenir celle-ci, toute la Prusse polonaise, parce que c'était le moyen de combiner la Prusse et la Poméranie, et par conséquent de consolider une fois le corps principal

de la monarchie prussienne, et de se rendre maître du grand fleuve de la Vistule et du principal commerce de la Pologne, etc. »

Le mémoire de M. le Comte de Hertzberg est suivi de l'avant-propos de l'Histoire de Frédéric II écrite par lui-même. Si quelque chose pouvait encore ajouter à l'extrême empressement que l'on avait de connaître un monument si précieux, ce serait sans doute cet avant-propos. En voici un passage fait, ce semble, pour garantir la sincérité, la franchise avec laquelle l'auguste historien a résolu de se dévoiler lui-même aux yeux de la postérité.

« Les princes sont les esclaves de leurs moyens; l'intérêt de l'État leur sert de loi. Si le prince est dans l'obligation de sacrifier sa personne même au salut de ses sujets, à plus forte raison doit-il leur sacrifier des liaisons dont la continuation leur deviendrait préjudiciable. Les exemples de pareils traités rompus se rencontrent communément. Notre intention n'est pas de les justifier tous; j'ose pourtant avancer qu'il en est de tels que la nécessité ou la sagesse, ou la prudence, ou le bien des peuples obligeait de transgresser, ne restant au souverain que ce moyen d'éviter leur ruine, etc. »

Ce principe s'écarte un peu, je pense, de la morale que Mentor enseignait au bon roi de Salente; mais quelque sage que fût ce vénérable vieillard, l'on sait bien qu'il n'avait pas deviné tout le secret des rois. Un sentiment auquel il eût

applaudi avec transport, c'est celui qui termine cet excellent discours:

« Les ambitieux devraient considérer surtout que les armes et la discipline militaire étant à peu près les mêmes en Europe, et les alliances mettant pour l'ordinaire l'égalité des forces entre les parties belligérantes, tout ce que les princes peuvent attendre de leurs plus grands avantages dans le tems où nous vivons, c'est d'acquérir par des succès accumulés, ou quelque petite ville sur les frontières, ou une banlieue qui ne rapporte pas les intérêts des dépenses de la guerre, et dont la population n'approche pas du nombre des citoyens péris dans les campagnes. Quiconque a des entrailles et envisage ces objets de sang froid doit être ému des maux que les hommes d'État causent au peuple, manque d'y réfléchir, ou bien entraînés par leurs passions »......

Essai sur la religion des anciens Grecs, un vol. in-8°, avec cette épigraphe :

> *Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque*
> *Quæ nunc sunt in honore....*
>
> HORAT.

Cet essai est de M. Le Clerc de Septchênes, à qui nous devons déjà la traduction de l'*Histoire de la Décadence de l'Empire romain*, par M. Gibbon. C'est un précis des recherches faites sur la mythologie grecque par Gebelin, Boulanger, Freret, Warburton, etc., et ce précis est rédigé avec assez de méthode, de sagesse et d'in-

térêt. L'auteur se propose d'abord de faire connaître ce que les divinités des Grecs avaient été dans l'origine, ce que signifiaient leurs fonctions, leurs attributs et les fables ou légendes sacrées qui composaient leur histoire. Il passe ensuite au culte secret, et traite des mystères qui constituaient véritablement l'essence de la religion, et qui renfermaient les principaux dogmes. Il finit par jeter un coup d'œil rapide sur les fêtes et sur quelques autres institutions qui y avaient également rapport, pour chercher à découvrir quelle espèce d'influence cette religion a eue sur les peuples qui l'avaient adoptée.

Les divinités principales des Grecs étaient partagées en trois classes, dont l'une représentait l'être suprême et ses divers attributs, la matière et ses formes diverses; l'autre le système du monde, et la dernière les objets relatifs à l'homme; leur histoire embrassait ainsi la nature entière.

Le but des mystères était d'établir l'unité de Dieu, le dogme de la providence, celui de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses futures, et de rapporter à ces grandes vérités l'explication de toutes les fables de la mythologie.

Une des plus fortes objections qu'on a souvent fait valoir contre l'institution des mystères, c'est que Socrate, le plus vertueux des philosophes, refusa toujours de s'y faire initier; mais on s'est trompé sur le motif qui dut l'en éloigner; ce

n'était point le culte pratiqué dans ces associations religieuses, bien moins encore la doctrine qu'on y enseignait ; cette doctrine n'avait en elle-même rien qui ne pût se concilier avec la philosophie de Socrate ; mais on y exigeait des initiés le serment de ne révéler au peuple aucun des dogmes de la doctrine secrète, et Socrate pensait avec raison qu'il est du devoir du sage de ne cacher aux hommes aucune vérité utile. Il voulait se conserver le droit d'enseigner à ses concitoyens tout ce qui pouvait servir à les rendre plus raisonnables et plus vertueux.

Cette observation n'est point de M. de Septchênes ; mais nous croyons qu'elle appartenait à son sujet, et nous sommes d'autant plus surpris qu'il l'ait négligée, qu'elle entrait essentiellement dans l'intention de son ouvrage.

Le dernier chapitre de cet essai n'est pas le moins important. On y considère les rapports de la religion des Grecs avec leurs lois, leurs mœurs, leur politique, leur esprit national, leur goût pour les arts. Sur ce dernier article, l'auteur observe au moins assez ingénieusement que c'est en voulant donner aux hommes l'idée de la Divinité qu'ils se sont élevés jusqu'au beau idéal. Il justifie cette idée par la sublime description qu'a faite l'abbé Vinckelman de l'*Apollon du Belvédère*.

Récit *du Portier de M. de Beaumarchais*, parodié *du récit de Théramène dans la tragédie de* Phèdre *de Racine; par MM. de Champcenetz, de Rivarol et compagnie.*

A peine Beaumarchais, débarrassant la scène,
Avait de *Figaro* terminé la centaine,
Qu'il volait à *Tarare*, et pourtant ce vainqueur
Dans l'orgueil du triomphe était morne et rêveur.
Je ne sais quel chagrin, le couvrant de son ombre,
Lui donnait sur son char un maintien bas et sombre;
Ses *vertueux amis*, sottement affligés,
Copiaient son allure autour de lui rangés;
Ses mains sur S....... (1) laissaient flotter les rênes;
Il *filait* (2) un discours tout rempli de ses peines.
Peyssonel et Gudin (3), qu'on voyait autrefois,
Satellites ardens, s'animer à sa voix,
L'œil louche maintenant et l'oreille baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.
Un effroyable écrit, sorti du sein des eaux,
Des Perriers tout-à-coup a troublé le repos,
Et du fond du marais une voix formidable
Se mêle éloquemment à l'écrit redoutable.
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
Des badauds attentifs le crin s'est hérissé.
Cependant sur le dos d'un avocat terrible
S'élève avec fracas un mémoire invincible.
Le volume s'approche et vomit à nos yeux,
Parmi de noirs flots d'encre, un monstre furieux;

(1) Conseiller au parlement.

(2) Phrase du mémoire de M. de Beaumarchais en réponse à celui du sieur Kornmann.

(3) De la Brenellerie, auteur de la tragédie de *Coriolan*, des *Manes de Louis XV*, etc.

Son front jaune est armé de cornes flétrissantes ;
On lit sur tout son corps cent phrases menaçantes:
Indomptable Allemand, banquier impétueux,
Son style se recourbe en replis tortueux;
Ses longs raisonnemens font trembler la police;
Il n'est point d'oppresseur, d'escroc qui ne pâlisse.
Le Châtelet s'émeut, Paris est infecté,
Et tout le Parlement recule épouvanté.
Tout fuit; et sans s'armer d'un courage inutile,
Dans les cafés voisins chacun cherche un asile.
Pierre-Augustin tout seul, protecteur des Nassaux,
Ameute sa cabale et saisit ses pinceaux,
Soufle au monstre un pamphlet *vibré* (4) d'une main sûre,
Et que dans quatre nuits forgea son imposture.
De dégoût et d'horreur le monstre pâlissant,
Aux pieds de Beaumarchais se roule en mugissant;
Il bâille et lui présente une gueule enflammée
Qui le couvre à la fois de boue et de fumée.
La peur nous saisit tous : pour la première fois
On vit pleurer C...... et rougir S.......
En calembours forcés leur maître se consume ;
Ils n'attendent plus rien de sa pesante plume:
On dit qu'on a vu même en ce désordre affreux
Le Noir qui d'espions garnissait tous les lieux.
Soudain vers l'Opéra l'effroi nous précipite;
On nous suit, nous entrons : mon maître, mis en fuite,
Voit voler en lambeaux *Tarare* fracassé;
Dans sa loge lui-même il tombe embarrassé.
Excusez ma longueur ; cette scène cruelle
Sera pour moi d'ennuis une source éternelle.
J'ai vu, Messieurs, j'ai vu ce maître si chéri
Traîné par un exempt que sa main a nourri.
Il veut le conjurer, et son discours l'effraie,
Ils montent dans un char dont le roi les défraie;

(1) Phrase de la préface du *Mariage de Figaro.*

Sous le fouet du cocher le quartier retentit,
Le fiacre impétueux enfin se ralentit.
Il s'arrête non loin de cet autel antique
Où de Vincent de Paule est la froide relique;
Je cours en soupirant et la garde me suit.
D'un peuple d'étourneaux la file nous conduit,
Le faubourg en est plein; leur bouche dégoûtante
Conte de Beaumarchais l'aventure sanglante.
J'arrive, je l'appelle, et, me tendant la main,
Il ouvre le guichet, qu'il referme soudain:
Le roi, dit-il alors, me jette à Saint-Lazare,
Prenez soin entre vous de ce pauvre *Tarare;*
Cher ami, si le prince, un jour plus indulgent,
Veut bien de cet affront me payer en argent,
Pour me faire oublier quelque jours d'abstinence,
Dis-lui qu'il me délivre une bonne ordonnance;
Qu'il me rende.... A ces mots le héros enfermé
Est resté devant moi comme un oison plumé;
Triste objet où des Dieux triomphe la justice,
Mais qu'on n'aurait pas dû fesser comme un novice.

EPIGRAMME *sur le même sujet.*

Le public que tu méprises
Arme en vain contre toi ses vertueux sifflets;
Puisque tu réussis toujours par des sottises,
Ton *Mémoire* et *Tarare* auront un grand succès.

Encore une.

MESSIEURS, sachez-lui gré de rester, pour vous plaire,
Fidèle au calembour dans son *état austère*:
En lisant sa réponse, ah! qu'il est doux de voir
L'innocent Beaumarchais aussi blanc que Le Noir!

COUPLETS *faits en sortant de la dernière repétition de* Tarare (1), *sur l'air :* Je suis Lindor.

POUR mon écu je l'ai vu, ce *Tarare*,
Cet opéra tant lu de tout côté,
Cet opéra tant prôné, tant vanté,
Cet opéra si merveilleux, si rare.

QUEL succès fou ce célèbre poëme,
De ses pareils le vrai *nec plus ultrà*,
Quel succès fou je prédis qu'il aura!
Et mon garant, c'est Beaumarchais lui-même.

LUI qui, dit-on, dit si peu de bêtises,
Dans son Mémoire imprimé récemment
Ne dit-il pas que jusqu'à ce moment
Tous ses succès sont dus à ses sottises?

Les comédiens français ont donné, le vendredi 1er juin, la première représentation de *l'École des Pères*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Pieyre, jeune négociant de Nîmes, qui n'était encore connu par aucun autre ouvrage, mais qui dans celui-ci annonce un vrai talent pour le théâtre, et l'annonce de la manière la plus propre à le faire estimer de tous ceux qui croient encore au bon goût et aux bonnes mœurs.

(1) Cette dernière répétition, où l'on payait à la porte, a été fort orageuse; le cinquième acte fut même si mal reçu, qu'à la fin M. de Beaumarchais demanda silence et harangua le public. Il dit qu'on avait bien raison d'être mécontent, mais que c'était malgré lui que son opéra avait été présenté au public dans l'état misérable où l'on venait de le voir. A la première représentation, qui a eu lieu le vendredi 8, l'ouvrage a complètement réussi. Nous aurons très-incessamment l'honneur de vous en rendre compte.

Cette comédie, jouée il y a quelques années sur deux théâtres de province, reçue avec quelque peine par les comédiens français, mise sur le répertoire de la Cour pour le dernier voyage de Fontainebleau, dont elle fut retirée ensuite parce que l'on ne se flattait pas qu'elle y dût réussir, vient d'obtenir sur le théâtre de la Nation un succès d'autant plus flatteur qu'il ne peut être imputé à aucune espèce de cabale. La conduite de cet ouvrage n'est pas exempte de défauts, mais des beautés de plus d'un genre, et qui tiennent à l'étude des bons modèles; l'intérêt vif et attachant qu'offrent le second, le troisième et le quatrième actes, le tableau des ridicules, des travers et du système immoral des sociétés de nos jours, présenté souvent avec une force de raison et une facilité de style que laissent trop souvent désirer nos comédies nouvelles; enfin le caractère si bon, si sensible et si sage du père de famille, ont fait pardonner ce que le caractère des autres personnages peut avoir de défectueux, les longueurs et l'obscurité de l'exposition, le vide d'action au cinquième acte, et la faiblesse du dénouement, beaucoup trop précipité. *L'École des Pères* a été reçue avec des applaudissemens qu'on accorde rarement aux comédies, et ceux qu'ont prodigués à cet ouvrage les mêmes spectateurs qui inondaient tous les portiques du théâtre à la *centième* représentation du *Mariage de Figaro*, permettent au moins de croire qu'une comédie peut avoir un but moral sans alarmer les mœurs, sans avoir besoin, comme

on le dit dans une certaine préface, *de faire rougir les spectateurs pour les corriger;* qu'on peut intéresser avec une intrigue simple et raisonnable, sans une foule d'évènemens étrangers entassés uniquement pour présenter aux spectateurs une suite de tableaux dignes de Klingsted (1), et que l'on pouvait retrancher de l'action sans qu'elle y perdît autre chose que le scandale qui a si fort réjoui. Ils ont encore prouvé, ces applaudissemens, que si le goût est égaré, si les mœurs sont corrompues, leur pureté du moins peut plaire encore lorsque la peinture en est naturelle et vraie; car on ne peut disconvenir que, comme les mauvaises mœurs ont fait le succès de *Figaro*, ce sont essentiellement les bonnes mœurs qui ont fait celui de *l'École des Pères.*

ÉPIGRAMME *sur la réponse de M. de Beaumarchais au mémoire de M. Kornmann, par l'abbé de La Salle.*

Dans le temple de la Vertu
Caron l'autre jour se présente,
Et là, sans rougir d'être intru,
Fit cette demande impudente:
Sur mon front, déesse, placez
La couronne que vous devez
Au vertueux appui des belles. —
C'est au défenseur des pucelles
Que de pareils honneurs sont dus,
Dit la déesse; et pour l'exemple,
Elle le fit chasser du temple,
Et bâtonner par les cocus.

(1) L'Arétin des peintres en miniature.

La séance publique de l'Académie française, qui eut lieu le 4 de ce mois pour la réception de M. de Rhulière, a été des plus nombreuses et des plus brillantes. La présence de plusieurs ministres, de M. l'archevêque de Toulouse, de M. le baron de Breteuil, de M. le comte de Montmorin, de M. de Malesherbes, de M. le duc de Nivernois, leur éloge, que l'orateur du jour a su amener avec adresse en parlant des espérances de bonheur que laissent concevoir à la nation les vues patriotiques manifestées avec tant d'éclat dans l'assemblée des Notables; tout s'est réuni pour réveiller des impressions touchantes et pour exciter les plus vifs applaudissemens.

M. de Rhulière, après avoir tâché de justifier avec autant de modestie que de dignité le choix dont l'avait honoré l'Académie, n'a pas épargné l'encens que sa reconnaissance a cru devoir à ses nouveaux confrères; aucun, je crois, n'a été oublié, pas même aucun de ses ennemis personnels, sans en excepter M. de La Harpe. Il s'est appliqué ensuite à retracer le tableau de la révolution qui se fit dans l'empire des lettres françaises au moment où son prédécesseur, M. l'abbé de Boismont, parut dans le monde; il en a fixé l'époque à l'année 1749, époque marquée par les plus célèbres travaux de Voltaire, de Montesquieu, de Buffon, de *l'Encyclopédie*.

« Un mouvement général se fit alors, dit-il, dans l'esprit humain. Ces profondes études, sor-

tant tout à la fois des retraites solitaires où elles s'étaient mûries, répandirent tout-à-coup de nouvelles idées, de nouvelles lumières, des espérances nouvelles.... Il semble dans la destinée de l'esprit humain, et l'expérience de tous les siècles peut nous le faire croire, que la philosophie doive toujours succéder aux belles-lettres, les Aristote aux Euripide, les Sénèque aux Térence, les Galilée aux Tasse, les Locke aux Milton. Mais le tems où une nation est éclairée par cette brillante aurore des sciences, avant que les lettres soient penchées vers leur déclin, n'est-il pas un de ses plus beaux âges? Est-il dans l'univers un spectacle plus digne d'admiration que cette ravissante saison des pays septentrionaux, qui, pendant sa durée, laisse voir tout ensemble et les feux du couchant conservant long-tems encore leur éclatante lumière, et les rayons naissans du jour éclairant déjà tout l'espace du monde?... Cette année même où se produisirent tous ensemble ces grands ouvrages philosophiques, nous vîmes commencer une suite d'évènemens malheureux qui, peu à peu et de jour en jour, ôtèrent au Gouvernement cette approbation, cette estime publique dont il avait joui jusque là; et, pendant que nous passions de l'amour des belles-lettres à la philosophie, la nation, par un autre changement qui tenait à des causes bien différentes, passa des applaudissemens aux plaintes, des chants de triomphe au bruit des perpétuelles remontrances, de la prospérité aux craintes d'une ruine générale, et d'un respec-

tueux silence sur la religion à des querelles importantes et déplorables.... Il était difficile que les hommes de lettres conservassent le ton de la louange sans se dégrader.... On craignit leurs opinions, on craignit leur société, on calomnia les lettres auprès du Gouvernement, on chercha à les rendre odieuses et suspectes.... Ce fut alors que s'éleva parmi nous ce que nous avons nommé l'*empire de l'opinion publique*. Les hommes de lettres eurent l'ambition d'en être les organes et presque les arbitres. Un goût plus sérieux se répandit dans les ouvrages d'esprit, le désir d'instruire s'y montra plus que le désir de plaire. *La dignité d'hommes de lettres*, expression juste et nouvelle, ne tarda pas à devenir une expression avouée et d'un usage reçu. Mais si dans le période précédent l'abus inévitable du bel esprit avait été ce luxe stérile, cette vaine subtilité de pensées et d'expressions, l'abus dans ce nouveau période fut une espèce d'emphase magistrale, une audace imprudente, une sorte de fanatisme dans les opinions, et surtout un ton affirmatif et dogmatique, qui fesait dire à Fontenelle, alors dans sa centième année et témoin encore de cette révolution.... *Je suis effrayé de l'horrible certitude que je rencontre à présent partout.* »

L'esquisse de cette révolution remarquable, dont nous n'avons cru devoir conserver que les masses principales, a paru tracée en général d'une manière grande, juste, facile; mais on ne saurait disconvenir que l'éloge de l'abbé de Boismont

ne comportait guère ce beau préambule. M. de Rhulière a bien senti lui-même le peu de rapport qu'il y avait entre l'étendue de la niche qu'il venait d'élever à nos yeux et la petite statue du saint à qui cette niche était destinée ; il a tâché d'y suppléer en couvrant son modèle de la draperie la plus ample et la plus propre à en exagérer les proportions. Tous ses efforts cependant n'ont pu faire de l'abbé de Boismont qu'un orateur aimable, qui, à force d'esprit et de grâce, fesait oublier quelquefois la distance prodigieuse qu'il y avait de son talent au génie des Massillon, des Bourdaloue et des Bossuet.

On a su beaucoup de gré au nouvel académicien de l'art avec lequel il a rajeuni en quelque manière l'éloge usé depuis si long-tems du cardinal de Richelieu, « de ce ministre dont le souvenir, dit-il, laisse *tant de terreur mêlée à tant d'admiration;* il ne l'a loué que sur deux actions également sages et magnanimes, l'établissement de l'Académie et *l'édit de grâce* accordé aux calvinistes, édit mémorable, et dont enfin nous pouvons dire qu'on oublia trop tôt la profonde sagesse. Il dut à l'une la prospérité de son gouvernement, à l'autre la perpétuité de sa gloire. »

La réponse faite au récipiendaire par M. le marquis de Châtellux, en qualité de directeur de l'Académie, quoique assez courte, a paru fort longue ; avec beaucoup de finesse, d'étendue et de subtilité dans l'esprit, on serait tenté de croire

que M. de Châtellux a reçu du ciel le talent et l'éloquence en raison inverse, c'est-à-dire, qu'au lieu d'avoir celui de faire de l'effet, il a précisément celui de l'éteindre. Il a loué M. de Rhulière comme poète, sur l'excellente pièce des *Disputes*; qui fit dire à Voltaire avec toute l'autorité de son grand âge et de sa grande renommée : *Lisez, ceci est du bon tems*; il l'a loué comme historien profond, comme philosophe politique, pour avoir retrouvé la plume de Tacite au-delà des lieux où celle d'Ovide s'arrêtait entre ses doigts glacés. Il n'a pas craint d'assurer le public que s'il ne jouissait pas encore des ouvrages historiques de M. de Rhulière, c'était l'effet d'une sage circonspection qui voulait rendre ces ouvrages dignes d'un public plus imposant encore, de la postérité, etc., etc.

Mais n'est-ce pas occuper trop long-tems votre attention de discours académiques ? *Les discours de ce genre*, disait un homme qui en a fait quelquefois, *passé le jour où ils ont été prononcés, ressemblent aux carcasses enfumées d'un feu d'artifice tristement éteint.* Celui de M. de Châtellux avait par malheur, le jour même de la fête, tout l'air du lendemain.

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture d'un morceau de poésie sur la manière de peindre la nature, destiné, je crois, à entrer dans une nouvelle édition du poëme des Jardins. On n'a trouvé dans ce morceau nulle conception

vraiment poétique, mais un style plein d'imagination, et le plus beau ramage dont notre langue puisse s'enorgueillir depuis Racine.

FRAGMENT *d'un éloge de M. Guettard, lu à la séance publique de l'Académie des sciences par M. le marquis de Condorcet, et dont le public s'est permis de faire une application sans doute fort injuste au célèbre auteur de* la Religion considérée comme l'unique base du bonheur, etc.

« .... M. le duc d'Orléans avait quitté le monde » pour s'épargner le spectacle de l'hypocrisie » plutôt encore que celui du scandale; il savait » avec quelle facilité, auprès des princes religieux, le désir de leur plaire multiplie l'alliance » révoltante des pratiques de dévotion et d'une » conduite licencieuse, des apparences du zèle » avec les fureurs de l'orgueil et de l'envie, des » discours où l'on exagère la morale avec des » sentimens et des actions qui en offensent les » principes et les règles. Il avait prévu quelle » foule de vices sa vertu même pourrait faire naître » autour de lui, et il avait fui dans la retraite.... »

De la France et des États-Unis, ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des États-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de commerce, et enfin de la situation actuelle des États-Unis. Par É. Clavière et J. P. B. de Warville. A *Londres.*

Un volume in-8°, avec cette épigraphe tirée du *Discours de M. le marquis de La Fayette au Congrès :*

> *Le passé assure l'alliance de la France avec les Etats-Unis ; l'avenir ne fait qu'agrandir la perspective, et l'on verra se multiplier ces rapports qu'un commerce indépendant et avantageux doit produire en raison de ce qu'il est mieux connu.*

Tel est le titre d'un ouvrage que viennent de publier M. Brissot de Warville et M. Clavière ; le premier connu par un *Journal de littérature anglaise* qui n'a eu aucun succès, et par une *Critique du Voyage en Amérique de M. le marquis de Châtellux*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le tems ; le second, malheureusement célèbre par le rôle qu'il a joué dans les derniers troubles qui ont agité Genève, sa patrie, dont il a été banni, après avoir abandonné honteusement le parti dont il s'était déclaré le chef, et depuis lors, en France, dans les tripots de l'agiotage, dont il a été un des principaux acteurs et une des premières victimes.

Cet ouvrage paraît avoir été composé pour combattre celui que fit publier à Londres le lord Sheffield à l'instant où l'Angleterre venait de signer le traité qui la séparait à jamais de ses colonies américaines. Ce livre, intitulé *Observations sur le commerce des Américains*, ne fut pas le seul par lequel on essaya de consoler la nation de la perte qu'elle venait de faire, MM. Chalmers, Champion, Edwards et Anderson, écrivi-

rent aussi sur la même matière, et leurs ouvrages, ainsi que celui du lord Sheffield, tendent à prouver que l'Angleterre continuera toujours d'être l'entrepôt du commerce des États-Unis; que les Américains, attirés par l'excellence de ses manufactures, la bonne foi éprouvée de ses négocians, et le long crédit qu'eux seuls en Europe pouvaient leur accorder, ne tarderaient pas à leur faire oublier les injures et les ressentimens qui les avaient forcés à se séparer de la mère patrie. Le laps de cinq années qui se sont écoulées depuis cette grande révolution n'a que trop bien justifié la vérité de ces assertions. La France, qui s'attendait à trouver dans les suites de cet évènement un grand accroissement pour son commerce, et dans les bénéfices de ce commerce une sorte d'indemnité des sommes immenses sacrifiées à cet objet, voit encore aujourd'hui l'Angleterre, comme auparavant, fournir aux Américains la plupart des marchandises que ce grand continent du Nouveau-Monde tire de l'ancien. Une même origine, une même religion, une même langue, une conformité plus impérieuse encore, celle des mêmes goûts et des mêmes usages, tout a contribué à ces liaisons de commerce entre deux peuples que séparaient leurs intérêts politiques. Il n'y avait que le principe unique de toute transaction mercantile, *le meilleur prix et la supériorité*, qui pût engager les Américains à se fournir de préférence chez la nation qui avait contribué à les rendre indépendans. Il n'est que trop prouvé que

la reconnaissance, lors même qu'elle devrait avoir pour motif un intérêt politique, n'a jamais été et ne peut pas être une des vertus du commerce, surtout quand elle contrarie son principal et peut-être son unique but; ce qui ne sert pas ses vues de la manière la plus lucrative lui est toujours étranger. A ce principe général se joint encore le malheureux essai que fit l'Amérique des productions françaises durant le cours d'une guerre qui lui interdisait toute communication avec l'Angleterre; les marchandises que la France envoya secrètement aux insurgens, par le ministère du sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, furent si défectueuses, que leur agent à Paris, malgré les risques et le haut prix des assurances, ne balança pas à employer les subsides que lui fournissait le Gouvernement français à acheter à Londres même les fusils, les draps et les toileries dont l'Amérique avait besoin pour secouer le joug de ses tyrans. Cette infidélité dans nos premières transactions avec les États-Unis a jeté un discrédit sur nos productions nationales, que le tems, avec une supériorité de main-d'œuvre qui nous reste encore à acquérir, pourra seul détruire. L'opinion influe long-tems même sur les choses usuelles qui n'en paraissent guère susceptibles, et détermine presque toujours la préférence qu'on leur accorde. La bonne foi, les talens mercantiles de l'agent que le Gouvernement français ne dédaigna point d'employer dans les envois secrets qu'il fit aux insurgens, n'étaient pas faits pour dis-

poser cette opinion en faveur de nos manufactures; il est trop prouvé par le fait que M. de Beaumarchais vendit bien cher à notre administration le droit si peu important qu'elle se réservait de pouvoir désavouer son agent, et que c'est à un choix que détermina ce motif si ridicule que la France doit la cessation presque absolue de son commerce avec les États-Unis, qui, à la paix, ont redonné leur confiance à des négocians qui n'avaient pas commencé par s'en rendre indignes. Ce n'était pas avec les rebuts de nos armes à feu, de nos toileries et de nos draps, que nous devions espérer d'accoutumer les Américains à se passer du produit des manufactures anglaises, et à nous accorder la préférence, que notre Gouvernement devait surtout ambitionner. Le commerce ne connaît d'autre loi que l'intérêt de sa convenance, et c'est cette convenance, que tant de motifs ont concouru à écarter jusqu'à ce jour, que MM. Brissot de Warville et Clavière ont essayé de démontrer dans l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer.

Éloge du Roi de Prusse, par l'auteur de l'Essai Général de Tactique. Un vol. in-8° de 304 pag., avec cette épigraphe, tirée des *Épîtres* de Pline :

> *Enseigner aux rois ce qu'ils doivent être est une tâche honorable sans doute, mais difficile, et peut-être orgueilleuse. Louer un grand prince, et répandre ainsi sur la postérité, comme du haut d'un phare, une lumière qui la guide, c'est remplir le même but sans annoncer la même présomption.*

C'est moins un discours oratoire qu'un précis rapide de la vie du roi de Prusse, et principalement de sa vie militaire. L'auteur n'apprend rien qui ne soit fort connu, peut-être même sa manière de le dire n'est-elle pas toujours la plus heureuse; il raconte plutôt son héros, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il ne le montre; les formes de son style ne sont ni assez variées, ni assez dramatiques; c'est une analyse et non pas un tableau; mais avec quelque justice qu'on puisse en faire la critique, avec quelque sévérité que l'ouvrage ait été jugé dans le monde, on finira pourtant par convenir que la lecture en est intéressante, et que l'espèce d'intérêt qu'elle inspire ne tient pas uniquement au fond du sujet, tout imposant qu'en est sans doute le caractère en lui-même. Si ce n'est pas sans raison qu'on s'est plaint que M. de Guibert avait également maltraité, dans cet Éloge, sa langue et sa nation, on n'en sent pas moins qu'il chérit l'une et l'autre, et qu'il ne désirerait rien avec plus de passion que de pouvoir leur donner l'élan, la chaleur, l'énergie, dont il pense que l'une et l'autre ont encore besoin pour s'élever au degré de supériorité auquel elles peuvent prétendre. L'extrême négligence qu'on a si justement reprochée à la manière d'écrire de M. de Guibert n'empêche pas qu'on ne retrouve dans tous ses ouvrages un sentiment de force, de franchise et d'élévation, dont le charme est fait pour couvrir une multitude de fautes. Dans celui que nous avons l'honneur de vous annoncer, il y a sûrement moins

d'emphase et plus de simplicité que dans tout ce qu'il a jamais écrit. Il aura senti le danger qu'il y aurait à vouloir exagérer des objets déjà si grands par eux-mêmes; peut-être même cette crainte l'a-t-elle laissé quelquefois trop loin du but qu'il fallait tâcher d'atteindre.

Après avoir passé fort légèrement sur les premières années de la vie de Frédéric II, M. de Guibert commence par retracer aux yeux de ses lecteurs la situation politique de l'Europe au moment où son héros monta sur le trône. Ce morceau, qu'on a trouvé généralement assez bien fait, débute cependant par une étrange bévue. « En » Russie, dit-il, Anne, nièce de Pierre, portée » sur le trône par un de ces coups de fortune, » au préjudice du malheureux Ivan, y pense » moins à régner qu'à semer sa vie de fleurs... » Il est évident que cette phrase n'a aucun sens, ou que l'auteur a confondu le règne d'Élisabeth avec celui de la grande-duchesse, mère du prince Ivan.

Nous ne nous aviserons point de décider si la manière dont l'auteur cherche à caractériser ensuite les différentes actions de la vie militaire de son héros est toujours aussi exacte, aussi profonde qu'elle est vive et rapide; nous avons vu s'élever encore sur ce point de fort grands doutes; mais il nous a paru qu'au milieu de tant de détails de guerre et de tactique, il avait su rappeler quelquefois très-heureusement ces mots d'âme et de caractère que Plutarque n'eût pas manqué de recueil-

lir avec le même soin, et qui fesaient dire à M. de Voltaire, que les César, les Antoine, les Octave, tous devanciers de Frédéric II, avaient été comme lui gens à grandes actions et à bons mots.

Voici quel est, suivant M. de Guibert, le dernier résultat des progrès que le roi de Prusse fit faire à l'art de la guerre.

« L'étude de la guerre des anciens, dit-il, devint entre les mains du roi de Prusse une mine féconde. Il découvrit, dans les mouvemens de doublement et de dédoublement de la phalange grecque, les élémens des déploiemens. Pyrrhus les avait établis dans ses troupes; Gustave, et depuis lui Charles XII, en avaient eu quelque idée imparfaite. Frédéric les perfectionna, les introduisit dans son infanterie et ensuite dans sa cavalerie... Les batailles de Leuctres et de Mantinée lui donnèrent l'idée de son ordre oblique. Mais qu'il y avait loin de cette manœuvre qu'Epaminondas fit avec cinq à six mille hommes dans une petite plaine où il pouvait tout conduire, tout voir, tout réparer, à en faire l'application à nos grandes armées allongées à perte de vue dans des terrains coupés et inégaux, tels que ceux que nous recherchons aujourd'hui pour combattre! qu'il fallut à Frédéric de talent et d'art pour s'approprier cette combinaison, et pour la transporter sur une échelle aussi immense!... L'exemple de César à Pharsale lui enseigna l'usage des troupes placées en potence ou en crochet aux ailes, et c'est là

sans doute qu'il prit la méthode constante d'avoir des brigades de flanc, et de placer derrière la pointe de ses ailes de cavalerie des réserves de hussards en échelon ou en colonne pour envelopper l'ennemi au moment de la charge. Il y a ainsi des leçons de tout genre parsemées dans les débris des siècles; les générations passent et repassent sans les mettre à profit, jusqu'à ce qu'enfin un esprit supérieur s'élève et s'en empare, etc. »

Pour prouver que l'art de saisir les détails et de les peindre avec une vérité touchante n'est pas étranger au talent de M. de Guibert, nous ne nous permettrons de citer que le morceau suivant.

« Peu de tems avant sa mort, un officier français, avide de l'apercevoir seulement et d'emporter ce grand souvenir, pénètre dans les jardins du palais; il s'avance pas à pas, et à la faveur d'une palissade, il voit près de l'appartement du roi, sur les marches du péristile, un homme seul et assis. Cet homme était vêtu en uniforme et à demi recouvert d'un manteau; il était coiffé d'un grand chapeau à plumet, une seule de ses jambes était bottée, l'autre était allongée, et il paraissait en souffrir; il caressait un chien, et il se ranimait aux rayons du soleil levant. Cet homme était Frédéric, et ce costume, dont l'originalité même a quelque chose de grand, ce tableau, dans lequel on voit tout ensemble le héros qui dispute à la mort les restes d'une vie qui peut être utile

encore, et le philosophe qui s'approche avec simplicité de sa fin, sont piquans à transmettre à la postérité. »

Nous avons déjà relevé, dans l'ouvrage de M. de Guibert, une erreur en histoire politique, qu'on a peine à concevoir; il en a commis une autre en histoire littéraire, que nos journalistes lui pardonneront encore moins, c'est d'avoir dit que lorsque Frédéric commença ses liaisons avec Voltaire, *la Henriade* n'avait pas encore paru, tandis que dans la première lettre que Voltaire reçut du prince royal de Prusse, en 1736, lettre imprimée dans toutes les éditions de Voltaire, le premier ouvrage dont ce prince lui parle est précisément *la Henriade*. Si des fautes de ce genre sont très-faciles à corriger, elles prouvent toujours avec quelle précipitation M. de Guibert a composé cet éloge; si c'est le plus grand tort de l'ouvrage, peut-être en est-ce aussi la seule excuse.

Toute impertinente qu'elle est, comment ne pas rappeler ici la saillie échappée à la vivacité de l'abbé Delille, après la lecture qu'il avait entendu faire dans une société fort nombreuse de l'éloge de M. de Guibert, avant qu'il fût imprimé? Tout le monde accablait l'orateur d'éloges, notre étourdi d'abbé lui adressa ces deux vers impromptu :

Que vous avez bien peint ce fameux potentat
Qui vécut comme un tigre et mourut comme un chat!

Cette folie a du moins un sens raisonnable, c'est de reprocher à l'auteur de n'avoir montré, pour

ainsi dire, son héros que sous un seul rapport, d'avoir trop laissé dans l'ombre des vertus qui, sans exciter la même admiration, sont cependant plus intéressantes pour l'exemple des rois et pour le bonheur de l'humanité.

Suite et fin de la Lettre sur les Confessions de J. J. Rousseau (*Voyez* page 123.)

Madame de Warrens, ne pouvant tirer parti de la théologie pour la fortune de Jean-Jacques, voulut essayer de la musique de la cathédrale. Cette manière de vivre convint davantage à Rousseau. Son maître était un ivrogne très-gai; il soupait quelquefois avec Rousseau chez madame de Warrens. C'est dans ce tems, à ce que je crois, que Rousseau raconte en grand détail qu'étant sorti un matin de chez lui pour voir le lever du soleil, il trouva sur le bord d'un ruisseau voisin de la maison deux jeunes demoiselles à cheval, dont l'une était d'Annecy, et l'autre, née en Suisse, s'était établie chez son amie pour quelque tems. Elles avaient seize à dix-sept ans, et Rousseau environ dix-neuf ans. Les chevaux ne voulaient point passer l'eau; Rousseau en prend un par la bride, se met dans l'eau jusqu'aux genoux, et fait passer les demoiselles de l'autre côté du ruisseau. Elles lui proposent de les accompagner à quelques lieues de là, dans une métairie appartenant aux parens de la demoiselle d'Annecy, où elles vont passer la journée.

Rousseau accepte et monte en croupe derrière une d'elles. Ici Rousseau interrompt sa narration pour demander pardon aux dames de la Cour d'avoir été en croupe derrière cette demoiselle sans prendre quelques libertés. Cependant on arrive; la journée se passe très-bien; les jeunes filles étaient fort innocentes et fort gaies; Rousseau fut fort nigaud et fort amoureux, mais sans savoir bien précisément de laquelle des deux; toujours prêt à faire une déclaration à celle avec qui on le laissait seul un instant, et toujours interrompu par l'autre avant que la première phrase fût arrangée. Cependant il eut dans ces tête-à-tête le bonheur de baiser la main d'une de ces demoiselles, qui eut à peine l'air de s'en apercevoir. Rousseau crut alors que le moment de son bonheur était venu; mais la compagne arriva. En se séparant le soir, les demoiselles convinrent que l'une d'elles prendrait Rousseau pour amoureux, et que l'autre jouerait le rôle de confidente. Cette plaisanterie, que Rousseau était tenté de prendre autrement, n'eut pas de suite; mais en écrivant ses mémoires, il paraît dans le récit de cette aventure ne pas pouvoir se persuader que deux jeunes filles aient pu traiter avec légèreté un petit écolier de musique qui devait un jour devenir Jean-Jacques Rousseau. Il ne fit pas de grands progrès en ce genre, et il fallut quitter cette étude, parce que M. Le Maître (c'est le nom de sa dignité); parce que, dis-je, ce M. Le Maître, qui était vieux, sujet à des attaques d'é-

pilepsie, et qui n'avait pour tout bien que ses recueils de messes, de motets, etc., voulait tâcher d'en tirer quelque parti pour s'assurer de quoi vivre. Il n'avait rien à espérer de la reconnaissance du chapitre d'Annecy, et beaucoup à se plaindre de la hauteur des chanoines, qui ne croyaient pas qu'un homme qui a prouvé des quartiers paternels et maternels puisse avoir tort contre un roturier. Il résolut donc de quitter Annecy; mais les chanoines, avec qui il avait des engagemens, eussent empêché son départ ou saisi sa musique. Il partit en secret pour Lyon avec Rousseau. La musique allait plus doucement. Le pauvre musicien s'avise de conter son aventure à un comte de Lyon et à un cordelier : tous deux trahirent le musicien, et avertirent les chanoines d'Annecy. La musique fut confisquée. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le même cordelier ayant passé en Savoie, et se trouvant de la société de madame de Warrens quelque tems après, Rousseau en fait le portrait comme d'un très-honnête homme; après quoi il ajoute froidement : *Il est vrai qu'il trahit le secret du pauvre Le Maître, et il faut avouer que ce ne fut pas le plus beau trait de la vie du père Caton.*

M. Le Maître, quelques jours après son arrivée à Lyon, eut une attaque d'épilepsie dans la rue. Rousseau l'accompagnait; le peuple accourt; Rousseau dit à ses voisins l'adresse de Le Maître, tourne le coin de la rue, et part pour Annecy, laissant son maître et son ami étendu sur le pavé

entre les mains de la populace. A son retour, Rousseau fut reçu de madame de Warrens comme s'il ne venait pas de faire une mauvaise action (je ne suis pas cependant sûr qu'il la lui ait avouée); il passa quelque tems encore chez elle; après quoi madame de Warrens fut obligée, par la suite de ses projets, et pour des affaires dont Rousseau n'a jamais su le secret, de quitter Annecy pour aller à Turin, de Turin à Paris et de Paris à Chambéry, où elle fixa ensuite son séjour. Elle commença par charger Rousseau de conduire sa femme de chambre à Fribourg, chez ses parens. Elle était assez jolie, et Rousseau, pendant tout le voyage, coucha dans la même chambre; il ne croyait pas que la bonne fille eût fait beaucoup de résistance; mais il avoua qu'il n'osa rien tenter, parce qu'il ignorait quelle attitude il fallait prendre, et qu'il craignait apparemment que la jeune fille ne voulût point se donner la peine de l'instruire. Après avoir remis cette fille à ses parens, Rousseau passa par Lyon, où il vit son père qui était remarié. On le reçut bien; on lui donna d'excellens avis, à souper, à coucher, mais on ne lui parla ni de rester ni de lui procurer une place. Il partit donc, ne sachant où aller, et ayant à peine de quoi payer son gîte pendant quelques jours.

Dans ce voyage de Suisse, il lui arriva deux fois de coucher dans les auberges, ou d'y vivre sans avoir de quoi payer. Il a remboursé depuis ces bonnes gens. Il parle beaucoup à ce sujet de

la générosité des pauvres. On voit, par la suite de son histoire, qu'il aurait pu parler aussi de celle des riches; mais jamais à leur égard il ne lui échappe d'effusion de cœur. On voit qu'il regardait un bienfaiteur riche comme un homme qui avait de la supériorité sur lui, au lieu qu'il devenait lui-même le supérieur en honorant des effusions de sa reconnaissance quelques malheureux cabaretiers de village. Je ne sais si c'est à l'occasion de la détresse où il était alors que, parlant de son indépendance, de son peu de prévoyance, de son insouciance qui l'exposaient sans cesse à manquer de tout, il dit ces paroles que j'ai retenues, et que les bons éditeurs n'auront pas la malice de supprimer : Quant à ma subsistance, pourquoi m'en serais-je embarrassé, *j'aurais pu mendier ou voler.* (Je souligne ces paroles parce qu'elles sont dans les mémoires, *totidem verbis*, *mendier* ou *voler.*) .

De Lyon Rousseau passa à Vevay; il s'y arrête, s'établit dans une auberge, se donne pour un Parisien, grand musicien, compose pour le concert de la ville une cantate sans se douter des règles de la composition, la fait exécuter au milieu des éclats de rire des musiciens et des spectateurs, et finit par être totalement démasqué par un jardinier, véritable Parisien, qui découvr que, loin d'être né à Paris, il n'y a jamais été.

Madame de Warrens avait quitté Annecy sans instruire Rousseau de sa marche; il erre dans la Suisse, et rencontre dans une auberge une es-

pèce d'évêque grec qui se disait chargé par le patriarche latin de Jérusalem de recueillir des aumônes dans toute la chrétienté. Il parlait italien et ne savait pas le français. Rousseau s'arrange avec lui pour lui servir d'interprète en Suisse, et pour le suivre ensuite dans son diocèse. Arrivé à Soleure, l'évêque va rendre visite à l'ambassadeur de France, accompagné de son interprète, qui se donnait pour Français. Malheureusement, M. de Bonnac, alors ambassadeur en Suisse, l'avait été à Constantinople; il se connaissait en évêques grecs, et lorsque Rousseau voulut sortir, on lui signifia un ordre de M. l'ambassadeur de ne pas sortir de l'hôtel. Il fut conduit devant M. de Bonnac, qui lui dit que le prélat grec était un escroc, et que, le sachant Français, il s'était servi de son autorité d'ambassadeur pour l'empêcher de se perdre en suivant son aventurier grec. Rousseau fut alors obligé de dire qu'il n'était pas Français; il avoua sa misère et une partie de ses folies. M. de Bonnac le plaignit, lui promit de s'occuper de son sort, lui proposa de rester chez lui et d'être employé dans ses bureaux, jusqu'à ce qu'il pût juger des emplois auxquels il était ou pourrait se rendre propre; lui dit que pour son bien il le retiendrait jusqu'à ce que l'évêque grec fût sorti de Soleure, et qu'aussitôt il reprendrait sa liberté.

Rousseau fut quelque tems employé dans les bureaux de M. de Bonnac; mais soit que, dégoûté de rester subalterne, il négligeât le tra-

vail, soit qu'il parût à son protecteur plus propre à la littérature qu'aux affaires (car, à l'exemple d'un premier secrétaire de M. de Bonnac, homme de lettres connu, mais dont j'ai oublié le nom, il était devenu poète), M. de Bonnac crut qu'il valait mieux lui procurer une éducation à Paris que de le garder dans ses bureaux. On lui proposa celle du neveu d'un officier suisse, nommé Godard. M. de Bonnac lui donna de quoi faire le voyage de Paris, et comme cette affaire ne réussit point, il lui envoya de quoi retourner en Suisse. Madame de Warrens avait quitté Paris lorsque Rousseau eut découvert où elle y avait logé; il partit donc pour Lyon, où il resta le tems qu'il fallait pour apprendre dans quelle ville son ancienne protectrice s'était fixée. Prêt à manquer d'argent, il jugea à propos de coucher dans la rue pour ménager le peu qui lui restait. Il y eut deux aventures destinées encore par les éditeurs à être supprimées; l'une avec un courrier de Lyon, qui, le voyant la nuit sur un banc dans Bellecour, vint lui proposer de se désennuyer à côté l'un de l'autre, et lui en donna l'exemple. Ce spectacle fit l'effet contraire de la leçon que lui avait donnée l'Esclavon de l'hospice, il corrigea Rousseau de ce vice. Quelques jours après, un abbé, le voyant aussi sur la place, lui proposa de venir coucher chez lui; Rousseau apprit, en arrivant dans l'appartement, qu'il était question de partager le lit de l'abbé; et, lorsqu'ils furent couchés, il vit, par les propos de son hôte, que

ce n'était point par un pur motif d'hospitalité qu'il l'avait recueilli. Rousseau le refusa poliment mais nettement; et ils passèrent la nuit très-tranquillement. Le lendemain, l'abbé lui proposa à déjeûner, et le mena chez ses hôtesses qui, voyant l'abbé avec un homme qui avait couché chez lui, leur donnèrent à tous deux les marques de haine et de mépris qu'elles purent imaginer. L'abbé fesait semblant de ne pas s'en apercevoir, et Rousseau ne pouvait deviner en quoi il leur avait déplu.

Rousseau apprit enfin que madame de Warrens était à Chambéry; il alla l'y joindre; elle était alors logée dans une très-vilaine maison qu'elle louait fort cher; mais cette maison appartenait à un ministre qui ne trouvait guère à la louer, et madame de Warrens avait trouvé ce moyen de n'être plus exposée à des tracasseries pour le paiement de sa pension. Elle reçut Jean-Jacques avec la tendresse d'une mère, et eut bientôt le crédit de le faire entrer, en qualité de commis, dans un bureau établi à Chambéry pour former un cadastre en Savoie. Au lieu de s'occuper du cadastre, Rousseau s'occupa de musique, et quitta son emploi pour se faire maître de chant. Il eut des écoliers et de jolies écolières, dont il devint amoureux, suivant son usage. Il y avait, entre autres, une demoiselle Lard, qui ressemblait à une statue de marbre et à qui son père fesait apprendre la musique dans la vue de l'animer. Madame Lard sa femme n'en avait pas besoin; elle avait pris du goût pour Rousseau,

et à chaque leçon qu'il donnait à sa fille, elle l'obligeait à recevoir cinq ou six baisers sur la bouche très-vivement appliqués. La présence de M. Lard lui même ne l'arrêtait point. Rousseau ne manquait pas de faire confidence de ses petites aventures à madame de Warrens; il lui racontait les agaceries de madame Lard, la passion qu'une des principales couturières de la ville avait prise pour lui, quoique assez vieille et fort laide; la bonté avec laquelle cette couturière se chargeait de ses billets pour une jeune demoiselle à laquelle il adressait des déclarations. Madame de Warrens comprit alors tout le danger que courait Rousseau. Une première liaison décide quelquefois du sort de la vie; il pouvait faire de mauvais choix; plus il était innocent, plus le danger était grand. Elle résolut de choisir pour lui, de l'enlever aux périls de l'ignorance, et de le délivrer de cette envie de s'instruire qui aurait pu finir par le rendre complètement fou.

Dans les premiers tems de son mariage, madame de Warrens s'était liée avec un comte de Tavel, qui avait le malheur d'être athée, et qui lui avait inspiré sur la fidélité conjugale des principes dont il avait su profiter. Elle quitta bientôt ce premier amant, mais elle resta fidèle à ses principes, et devenue catholique de bonne foi, elle continua de regarder ses faveurs comme une chose dont elle avait droit de disposer. Tantôt c'était un moyen de s'attacher davantage ses amis, une autre fois c'était le prix de l'amitié ou des services. Le tempérament n'y entrait pour rien, à ce que Rous-

seau prétend. Ce point de morale n'était pas le seul objet sur lequel l'opinion de madame de Warrens différât de celle des prêtres: l'éternité des peines, la grâce, les mystères étaient traités avec la même légèreté; et tout ce que les prêtres obtenaient d'elle, c'était un acte de soumission entière à toutes les décisions de l'église, quelles qu'elles fussent; après quoi elle ne se fesait aucun scrupule de critiquer chaque décision en particulier. Depuis son établissement à Chambéry, elle avait jugé que le zèle et les vertus de Claude Anet, son laquais, méritaient la récompense la plus douce qu'elle pût accorder. En même tems elle l'avait changé en directeur de son jardin des plantes; c'était lui qui allait chercher dans les Alpes les herbes dont elle avait besoin pour son laboratoire. Rousseau savait le germe des liaisons de madame de Warrens avec Claude Anet. Un jour que, dans un mouvement de colère, madame de Warrens lui avait dit qu'il n'était qu'un manant, le pauvre garçon s'empoisonna. Il fut secouru à tems par Rousseau, et madame de Warrens, dans le trouble où cette circonstance l'avait jetée, ne put garder son secret.

Ce fut quelque tems après que madame de Warrens mena Rousseau dans le jardin des plantes qu'elle avait hors de la ville: il y avait dans ce jardin un salon, où elle le fit entrer seul avec elle. Là, après lui avoir fait sentir le danger que ses mœurs ou sa santé pourraient courir si on l'abandonnait à ses sens et à son inexpérience, et après lui avoir exposé ses principes sur la continence, madame de

Warrens proposa à son élève de lui faire connaître ce bonheur qu'il ignorait encore, et se chargea de calmer ses sens et de le délivrer de l'état d'angoisse et de tourment où l'excès de continence l'avait réduit. Elle lui proposa alors des conditions dont il fallait jurer solennellement l'exécution, lui donna huit jours pour y réfléchir, au bout duquel tems il reviendrait dans ce jardin pour y déclarer son refus, ou y faire le serment et perdre son puc..... en cérémonie. Rousseau aimait madame de Warrens avec la plus grande tendresse; cependant l'effet de ce discours fut de lui inspirer l'effroi le plus mortel. Bien loin d'attendre la fin des huit jours avec impatience, jamais il ne se plaignit tant de la briéveté des jours. Le terme fatal arriva. Rousseau se rendit au jardin tout tremblant, fit le serment convenu, dont il n'a pas jugé à propos de nous donner les détails (quoiqu'ils fussent sûrement bien dignes d'être présentés avec le reste au trône de Dieu). Enfin il reçut avec docilité les leçons de madame de Warrens, le bon Claude Anet fut mis dans la confidence. Ce *respectable* garçon avait pour sa maîtresse un attachement, une vénération, qui l'empêchait de se plaindre du partage. Au contraire, il donnait à Rousseau les avis les plus salutaires sur la manière dont il fallait s'y prendre pour rendre heureuse madame de Warrens. Claude Anet mourut peu de tems après d'une pleurésie qu'il avait gagnée en allant herboriser sur les Alpes. Il fut fort regretté de madame de Warrens, qui était parvenue à faire

réussir le projet de l'établissement d'une chaire de botanique à Chambéry, école où Claude Anet eût été le premier professeur. Rousseau le pleura comme s'il n'eût pas été son rival. Il parle avec regret des scènes délicieuses qui se passaient entre eux trois, lorsque madame de Warrens les assurait que tous les deux étaient également nécessaires à son bonheur.

Débarrassé de son puc...... Rousseau fut plus tranquille, il s'occupa un peu de littérature française. M. Simon, juge-mage de Chambéry, avait une bibliothèque bien composée, fesait venir les livres nouveaux, et ne manquait ni d'instruction, ni de goût. Ses conseils et sa société furent utiles à Rousseau. Ce M. Simon était d'ailleurs pétri de ridicules : une grosse tête sur le corps d'un nain, des cuisses et des jambes longues et mal tournées, des bras qui descendaient au-dessous du genou, une perruque qui tombait sur ses talons, tel était l'extérieur de M. Simon. D'ailleurs, galant auprès des dames, parlant de ses bonnes fortunes, et ayant tous les airs que les véritables bonnes fortunes peuvent donner à un sot. Après ce portrait, Rousseau ajoute : *c'était un bon petit homme, et j'ai cru devoir lui donner ici une marque de ma reconnaissance.* Ce fut vers ce tems que Rousseau lut les *Lettres philosophiques;* il avoue que cet ouvrage fit naître en lui le goût de la philosophie, *quoique*, dit-il, *ce ne soit pas le meilleur ouvrage de Voltaire.* Il vit aussi à Chambéry beaucoup d'officiers français qui allaient à

l'armée d'Italie et en revenaient, entre autres M. de Senneterre, dont il parle avec éloge. Le roi de Sardaigne était allié de la France; Rousseau, qui ne voyait que des Français et leurs alliés, se passionna pour la France, et cette passion, il l'a toujours conservée : les défaites des Français ont toujours été pour lui un chagrin très-vif, et leurs victoires le comblaient de joie. Cependant Rousseau, étant encore à Annecy, avait fait un rêve; il s'était vu transporté dans une petite maison située dans un beau paysage; il y avait passé des instans délicieux avec une femme charmante. Il résolut de réaliser ce rêve avec madame de Warrens : elle loua donc une maison de campagne, où ils allèrent passer l'été. Rousseau s'y trouva très-heureux; il partageait sa vie entre les soins champêtres, auxquels il n'entendait rien, l'étude et madame de Warrens. Aucun importun ne venait les y troubler, excepté deux jésuites, dont l'un était leur confesseur. Rousseau avait cependant dès ce moment des doutes sur l'enfer; ces doutes l'embarrassaient beaucoup : il serait réellement bien désagréable d'aller en enfer uniquement pour avoir cru qu'il n'y en avait point. Jean-Jacques chercha donc un moyen de se délivrer de ses doutes et de savoir à quoi s'en tenir. Il se plaça vis-à-vis d'un arbre, une pierre à la main, et prêt à lancer la pierre, après une fervente prière à Dieu, il dit : *si cette pierre touche l'arbre, je croirai qu'il n'y a point d'enfer; si elle manque l'arbre, je croirai qu'il y en a un.* Heureuse-

ment il avait pris la précaution de choisir un gros arbre et de se placer très-près; la pierre frappa l'arbre, et Rousseau resta convaincu toute sa vie qu'il n'y avait point d'enfer.

Voilà donc Rousseau tête à tête avec madame de Warrens dans la petite maison des Charmettes, partageant son tems entre l'amour, l'étude et les soins champêtres. Il gagna des vapeurs à force d'être heureux, et, ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'écrivant trente ans après cette partie de son histoire, il en paraît comme étonné. Ces vapeurs devinrent très-fortes. Un jour qu'il rangeait une table, il éprouva un mouvement extraordinaire; il crut que son cœur allait s'élancer de sa poitrine, que ses vaisseaux allaient se briser. Depuis ce moment, son tempérament a changé : plus de nuits paisibles, plus de calme dans le pouls; une palpitation de cœur presque continuelle, tel fut son état le reste de sa vie, et l'altération du tempérament en produisit une dans son caractère, qui devint plus ardent et plus passionné.

La fortune de madame de Warrens était si bornée, elle avait fait tant de projets, protégé tant de gens, que ses 2000 livres de pension, saisies souvent par des créanciers, suffisaient à peine à sa subsistance. Cependant, quoiqu'elle eût une maison à la ville, elle avait pris une campagne par complaisance pour Rousseau, et cette campagne, loin d'être un objet d'économie et de revenu, avait été une augmentation de dépense. Cela donnait quelque scrupule à Rousseau, qui

trouvait qu'il n'était pas trop moral de réduire à la mendicité une femme qui avait tant fait pour lui. Ce scrupule n'aboutit qu'à quelques voyages entrepris par lui pour se procurer quelques places, voyages inutiles, pour chacun desquels madame de Warrens lui fsait un petit équipage, ce qui augmentait encore la détresse commune.

A la fin les vapeurs devinrent si fortes, que madame de Warrens crut devoir conseiller à Rousseau de quitter la maison des Charmettes, où ils n'avaient pour compagnie que deux jésuites, leurs confesseurs; elle lui proposa d'aller consulter les médecins de Montpellier. Il partit, et à peine eut-il quitté ce séjour délicieux, qu'il se trouva presque guéri. Après quelques jours de voyage, il rencontra une femme encore jeune et jolie, et un vieux marquis voyageant pour sa santé, et très-mauvais plaisant. Ce marquis s'avisa de supposer, dès le premier jour, que Rousseau était amoureux de la dame, mais que son respect l'empêchait de montrer toute sa passion, et il lui fesait entendre qu'avec moins de respect il serait plus goûté. Ces manières intimidèrent tellement Rousseau, qui s'imagina que l'on voulait lui faire faire une déclaration ridicule pour se moquer ensuite de lui, qu'il fallut absolument qu'un jour, pendant que le marquis fesait sa méridienne, la dame le menât hors de la ville (c'était à Valence ou Montelimart), dans un petit bois, et là s'expliquât d'une manière excessivement claire sur la preuve d'amour à laquelle elle avait le plus de

confiance. Rousseau la trouva infiniment plus ardente que madame de Warrens, et jugea qu'à tout prendre, c'était une meilleure jouissance. Il profita de l'occasion pendant quelques jours, et promit à sa dame, qui était de Bourg-St-Andéol, d'aller passer l'hiver avec elle. Il est bon de savoir que dans tout ce voyage Rousseau s'appelait M. Dunning, Anglais, quoiqu'il ne sût pas un mot de cette langue, et que la dame de Bourg-St-Andéol, qui vit encore, apprendra en lisant ces mémoires que le Dunning anglais qu'elle a presque violé il y a quarante ans est l'illustre Jean-Jacques. Rousseau a mis son nom en toutes lettres, apparemment par reconnaissance, ou de peur que Dieu, à qui il destine ce beau livre, ne pût pas le deviner.

Il resta quelques mois à Montpellier. Il prévint madame de Warrens qu'il passerait l'hiver à Bourg-St-Andéol, afin *d'être plus près de sa chère maman* (cette galanterie n'est pas dans les mémoires, mais dans les lettres imprimées). Cependant il lui prit des remords; il trouva qu'il n'était pas trop juste d'employer l'argent de madame de Warrens à se divertir avec une autre. D'ailleurs, la dame de Bourg-St-Andéol avait une jolie fille, dont Rousseau était sûr de devenir amoureux. Il prit donc le parti très-sage de retourner à Chambéry, et il ne se crut pas même obligé d'avertir la dame de Bourg-St-Andéol qu'il avait changé d'avis. Rousseau part donc pour Chambéry, annonce son arrivée, et s'attend

que suivant son usage, madame de Warrens aura préparé une petite fête pour le recevoir. Point du tout, il trouve tout tranquille dans la maison; il monte en tremblant à la chambre de madame de Warrens. *Ah! te voilà, petit, j'en suis bien aise*, fut toute la réception; elle n'était pas seule, un garçon perruquier était auprès d'elle; Rousseau l'avait déjà rencontré dans la maison; alors il y était établi, et Rousseau apprit par la bonne madame de Warrens qu'il avait succédé à Claude Anet. Rousseau voulut hasarder une représentation sur ce qu'un cœur qu'il croyait à lui..... *Mais, mon ami*, lui dit madame de Warrens, *vous étiez absent.* Elle lui proposa ensuite de vivre comme du tems de Claude Anet, mais Rousseau ne put s'y résoudre; il se jeta aux pieds de madame de Warrens, prit le ton d'un héros de roman, dit qu'il ne voulait point, par un indigne partage, déshonorer l'autel où il avait sacrifié, avilir l'objet de son adoration et de son amour. Madame de Warrens forcée de choisir, préféra le perruquier. C'est à cette époque que Rousseau s'écrie : *Ame céleste, qui es actuellement dans le sein de Dieu, pardonne si j'ai révélé tes faiblesses;* sois sûre que s'il a existé des femmes plus chastes, du moins il n'y a jamais eu *d'âme plus pure.* Cela est beaucoup mieux dit, mais en voilà le sens, et j'ai retenu les mots essentiels que je souligne. Peu de tems après cette aventure, Rousseau fut placé à Lyon comme gouverneur des enfans de M. de Mably, frère de l'abbé de Mably; on lui donna

le soin de la cave. Dans cette cave il y avait du vin d'Arbois très-joli, qui devint trouble; Rousseau se chargea de l'éclaircir et manqua son coup; mais le vin gâté pour les autres ne l'était pas pour lui, il en volait de tems en tems des bouteilles qu'il buvait en secret, en mangeant des gâteaux et en lisant un roman; car quelque bon que pût lui paraître du vin volé, il lui était impossible de le boire sans gâteaux et sans livres. Les bouteilles accumulées dans sa chambre le trahirent, on lui ôta la clef de la cave. Peu après, ayant eu le bonheur de trouver un moyen nouveau de noter la musique, il quitta M. de Mably, et après avoir été prendre conseil de madame de Warrens, que le perruquier achevait de ruiner, il vint à Paris présenter son ouvrage à l'Académie des Sciences, ne doutant pas qu'il n'y eût là de quoi l'enrichir et le couvrir de gloire. Telle est la vie de Rousseau jusqu'à trente ans. Il serait difficile de deviner, en la lisant, que c'est le commencement de l'histoire d'un philosophe moraliste.

JUIN 1787.

Lettre *de M. Pitra à un de ses Amis, à Lyon, sur l'opéra de Tarare.*

Messieurs les notables ont bien fait de baisser le rideau. L'intérêt de tant de discussions, qui n'avaient au fond d'autre objet que le salut de l'État, était bien grave et bien neuf pour nous; il commençait à fatiguer notre attention, il l'aurait bientôt épuisée, ou, ce qui n'eût pas été moins malheureux sans doute, il nous aurait fait perdre cette aimable légèreté qui semble devoir assurer à jamais le bonheur et la gloire de la nation. Je ne sais même si, tout vif qu'il a paru un moment, ce grand intérêt eût résisté à celui que ne pouvait manquer d'exciter le nouveau chef-d'œuvre lyrique du père immortel de *Figaro*....... Un ministre en France devrait toujours avoir un opéra tout prêt à être donné le lendemain de la perte d'une bataille ou de la publication d'un nouvel impôt. Je suis même si persuadé du pouvoir de ce genre de distraction sur nos têtes, que je serais tenté de croire que M. de Calonne aurait échappé au cri de la France, si, connaissant l'esprit de la nation comme l'auteur de *Tarare*, il eût engagé son ami, pour prix des quinze cent mille livres qu'il lui fit compter quelque tems après sa sortie de Saint-Lazare, à donner son *œuvre légère*

le lendemain de la convocation d'une assemblée à laquelle nous devons pour premier bienfait le renvoi d'un ministre si cher. Je doute seulement que l'auteur de *Tarare* eût voulu compromettre le succès de son opéra, en le fesant donner dans l'instant d'une fermentation que sa sagacité lui fesait sûrement mieux prévoir qu'à M. de Calonne. Quoi qu'il en soit du succès de cette diversion, que le sieur de Beaumarchais a eu l'esprit de ne pas hasarder, je vais satisfaire votre curiosité, et vous rendre compte, Monsieur, d'un ouvrage si étrange sur notre théâtre lyrique; mais auparavant vous me permettrez quelques détails qui tiennent au caractère singulier de l'auteur de cette singulière production.

Le sieur Caron, qui, dans les plus grandes affaires, ne négligea jamais les petits moyens, a cru devoir employer la ressource des lectures particulières pour réveiller, pour préparer l'intérêt et le bruit auxquels ses succès l'ont si bien accoutumé; pendant trois ans il a lu *Tarare* à la Cour, à la ville; il n'était, comme nous disons, *fils de bonne mère* qui n'ambitionnât d'assister à ces lectures, dont il diminuait la fréquence à mesure qu'elles produisaient l'effet qu'il en voulait obtenir. Bien sûr enfin que le nom de *Tarare*, comme dans le roman de *Fleur-d'Épine* du comte Hamilton, tournait déjà toutes les têtes; il a jugé qu'il était à propos de se refuser à de nouvelles invitations; il n'a même cédé à celle qui lui fut faite par monseigneur le comte d'Artois que sous la condition que plusieurs personnes de

considération, à qui il en avait refusé la faveur, seraient admises à cette lecture. Vous ne serez point surpris si, dès que l'on fut instruit que les répétitions de *Tarare* étaient commencées, notables, renvois de ministres, assemblées provinciales, tout disparut devant ce grand phénomène; *Tarare* devint l'unique sujet de toutes les conversations, partout on ne s'entretenait que de *Tarare*. Nos politiques, cette classe de citoyens dont l'oisive activité ne règle ordinairement que les affaires des maîtres du monde, qui, sans relâche et sans satiété, discutent la même nouvelle jusqu'à ce qu'une nouvelle plus récente leur fasse oublier celle qui avait été l'objet de leurs profondes méditations, nos graves politiques même interrompirent souvent en faveur de *Tarare* leurs ingénieuses conjectures sur le voyage d'une grande souveraine vers les confins de ses vastes États, et le résultat de son entrevue avec Joseph II; ils oublièrent quelquefois les soins que leur cause l'empereur de Bysance pour demander des nouvelle du *roi d'Ormus*. Ce sont là de ces prodiges qui n'appartiennent qu'au génie de Beaumarchais. Après cela, jugez de l'empressement avec lequel on s'est porté à la dernière répétition de cet opéra, lorsque le public apprit qu'il pouvait y entrer en payant : léger tribut que l'administration a trouvé bon d'établir sur la curiosité publique, et qui n'empêcha point une affluence dont aucune répétition gratis ne nous avait encore offert d'exemple. Ce triomphe si neuf et par-là même si délicieux pour l'amour propre

de l'auteur, fut cependant un peu troublé; le public se permit de manifester, par des signes de mécontentement très-aigus, les reproches qu'il croyait, en payant, être en droit de faire à l'ouvrage, et surtout au cinquième acte. Tout autre que le sieur Caron eût ployé la tête sous l'orage des sifflets; mais lui, imperturbable, accoutumé à être hué et applaudi ensuite avec transport, se leva dans sa loge, et de là, comme l'orateur romain du haut de la tribune, s'adressant au public, il dit *que c'était malgré lui qu'on avait fait payer à la porte; qu'il s'était opposé à cette nouveauté; que le public avait eu raison de siffler son cinquième acte, qui n'était pas achevé, et qu'il allait s'occuper à le rendre plus digne de lui être offert.* Les spectateurs se retirèrent en silence, regrettant un retard que l'objet de cette harangue semblait rendre inévitable; mais quelques connaisseurs restèrent bien persuadés que, malgré cette assertion faite à la face des Athéniens, Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais ne changerait rien à ce cinquième acte sifflé si impitoyablement, et qu'il regarderait comme une gloire nouvelle et très-piquante de faire applaudir au même public la partie de son ouvrage qu'on venait de repousser d'une manière si peu polie. L'évènement a justifié leur opinion; c'est deux jours après, le jour même annoncé d'avance dans toutes les affiches littéraires, qu'on a donné l'opéra de *Tarare*, sans que le poète y ait changé un mot ni le musicien une note.

Jamais aucun de nos théâtres n'a vu une foule

égale à celle qui assiégeait toutes les avenues de l'Opéra, le jour de la première représentation de *Tarare;* à peine des barrières élevées tout exprès et défendues par une garde de quatre cents hommes l'ont-elles pu contenir. Si l'auteur vertueux à qui nous devons les *Noces* jouées cent fois croit toujours, comme il le dit dans sa réponse au sieur Kornmann, *que le public n'aime point à s'amuser de l'ouvrage d'un homme qu'il mésestime*, ne doit-il pas être plus convaincu que jamais de l'estime, et du respect que lui a voués l'opinion publique? Mais il est tems de quitter enfin l'auteur, tout attachant qu'il est, pour parler de son ouvrage.... (1)

Cet ouvrage, l'une des plus singulières conceptions que je connaisse au théâtre, a été écouté avec la plus grande attention à la première représentation, mais il a été peu applaudi; cependant les auteurs ont été demandés, et M. Saliéri, dont le talent a si peu de part au mérite qu'on peut trouver à l'opéra de *Tarare*, a paru seul. Les représentations suivantes ont continué d'attirer la même affluence et n'ont pas été plus applaudies que la première. Ce genre de succès est encore une de ces singularités qui appartiennent à tout ce que fait M. de Beaumarchais. Ne pourrait-on pas l'expliquer par la nature même du sujet, qui n'est pas moins neuf à ce théâtre qu'il y est peut-être déplacé? L'attente, l'étonnement et la curiosité sont les sentimens qu'on éprouve le plus continuellement à la représentation de

(1) La suite contient une longue analyse du poëme qu'on a cru devoir suprimer, l'ouvrage étant imprimé. (*Note de l'Editeur*).

Tarare. Ces sentimens n'excitent ni enthousiasme, ni admiration; la marche pressée des évènemens qui forment l'action de ce drame manque même de cette sorte de vérité qui peut seule produire une illusion intéressante; on y sent trop l'attention d'arranger les faits pour amener le résultat moral annoncé dans le prologue. C'est à l'esprit que s'adresse essentiellement l'ensemble de ce drame, et les jouissances de l'esprit sont tranquilles; le théâtre en demande de plus vives. Si l'on ajoute à ce reproche général ceux que l'on peut faire à l'inutilité de quelques scènes, à l'invraisemblance de plusieurs situations, à la prolixité d'un dialogue où l'auteur ne s'est pas contenté de dire seulement ce qui pouvait servir au développement des caractères et de l'action, mais encore tout ce que le but qu'il s'était proposé a pu lui suggérer, enfin au style quelquefois, à la vérité, assez énergique, mais plus souvent encore aussi plat que celui de *Panurge*, parfois même plus inintelligible, on ne sera plus surpris qu'un aussi grand spectacle que celui de *Tarare*; des situations aussi neuves qu'elles pouvaient être intéressantes, finissent par produire si peu d'effet. On regrette que l'auteur ait délayé l'intérêt d'un aussi beau sujet dans une multitude de choses oiseuses ou étrangères à l'action; qu'il ait négligé de le varier et de l'augmenter même en développant davantage le rôle presque nul d'Astasie: la douleur de cette femme mieux exprimée aurait pu contraster heureusement avec la férocité d'Atar, ajouter par-là même un intérêt plus vif, plus atta-

chant à tout ce que le désespoir de son époux lui fait entreprendre pour la ravir au plus odieux des despotes.

Quant à la musique de *Tarare*, elle n'ajoutera rien à la réputation de l'auteur; on l'a trouvée très-inférieure à celle des *Danaïdes*. Le peu de chant qu'on y rencontre est du genre le plus facile et le plus commun, le récitatif presque toujours insipide et d'une monotonie fatigante; quelques chœurs sont d'un bel effet et offrent même quelquefois une mélodie qu'on regrette de ne pas retrouver dans le chant et dans les airs de danse; deux ou trois petits morceaux, tels que celui de Calpigi au troisième acte, sont les seules choses vraiment agréables dans la musique de cet opéra. Peut-être M. Saliéri a-t-il été forcé, en la composant sous les yeux de M. de Beaumarchais, de s'abstenir des moyens les plus puissans de son art pour s'accommoder aux idées si neuves et si étranges que l'auteur du *Barbier de Séville* avait annoncées dans la préface de cette comédie, et qu'il a développées encore depuis dans celle de l'opéra de *Tarare*. Ce qu'il désirait, *c'est une musique qui n'en fût pas*. M. Saliéri ne l'a que trop bien servi.

M. de Beaumarchais a recueilli seul, pendant les trois premières représentations de cet opéra, les applaudissemens que l'on croyait devoir au génie créateur qui avait inventé un sujet aussi neuf que profondément pensé; mais cette gloire, que l'on croyait de bonne foi lui appartenir, et qui fesait le désespoir de nos journalistes, une

femme l'a obscurcie (madame la marquise de Montesquiou); elle a eu l'indiscrétion, à laquelle invitait, il est vrai, l'adroit, et si l'on peut dire l'effronté silence de M. de Beaumarchais; elle a eu l'indiscrétion de révéler ce que la jalousie des gens de lettres n'avait pu découvrir, la source dans laquelle l'auteur de *Figaro* avait puisé le sujet et l'action de *Tarare*. C'est dans le trentième volume du *Cabinet des Fées*, qui contient la suite des contes des génies ou les charmantes leçons d'Horan, fils d'Asenar, ouvrage traduit du persan en anglais par sir Charles Morell, ci-devant ambassadeur des établissemens anglais dans l'Inde à la cour du Grand-Mogol, et en français sur la traduction anglaise; c'est dans le trentième volume de cette collection que se trouve le conte intitulé *Sadak et Kalasrade*, que M. de Beaumarchais a mis en action sous des noms différens.

Dans le conte persan, Amurat, empereur de Constantinople comme dans l'opéra, jaloux du bonheur de son soldat Sadak, qui, après lui avoir sauvé la vie et servi l'État avec éclat, s'est retiré dans l'héritage de ses pères avec la belle Kalasrade son épouse, fait mettre le feu à son habitation pour lui enlever cette femme adorée, et la conduire dans son sérail. Comme dans l'opéra, Sadak vient se jeter aux pieds du sultan, et lui demander la permission de poursuivre les ravisseurs; comme dans l'opéra, Amurat offre à son soldat de lui donner un palais, le double de la valeur de ce qu'il a perdu, et cent belles

esclaves; comme dans l'opéra, il lui reproche les larmes que lui coûte une femme qui, en changeant de maître, a peut-être déjà changé d'affections. Doubar, chef des eunuques du sérail d'Amurat, et qui est le Calpigi de l'opéra de *Tarare*, comme ce *soprano* italien est né de parens chrétiens, le père de Sadak lui a sauvé la vie; il apprend à son fils que sa chère Kalasrade est dans le sérail d'Amurat; comme dans l'opéra de *Tarare*, cet eunuque invite son ami Sadak à traverser la mer qui baigne les murs du sérail, auxquels il trouvera suspendue une échelle de soie. Sadak ne manque pas au rendez-vous; il court les mêmes dangers que Beaumarchais fait éprouver à son Tarare; comme lui il est sur le point d'égorger son ami qui s'empresse de le mener à l'appartement de Kalasrade. Ils trouvent à la porte, comme dans l'opéra, les babouches du sultan : mêmes emportemens de la part de Sadak. Son ami, qui l'a déguisé en muet, essaie d'étouffer ses cris en lui fermant la bouche avec son manteau. Le sultan paraît, Sadak se jette à terre. L'eunuque, interrogé par Amurat, lui répond à peu près comme dans l'opéra. L'empereur, irrité des refus que vient de lui faire éprouver Kalasrade, ordonne à l'intendant de ses plaisirs de conduire ce muet dans le lit de cette femme rebelle. On surprend Sadak dans l'appartement de Kalasrade. Comme dans l'opéra, ce brave et fidèle soldat calme une sédition de janissaires; mais ces derniers évènemens sont mêlés de beaucoup d'autres qui n'ont aucun rapport avec ceux qui préparent le dé-

nouement de *Tarare*, et dans le conte persan, c'est le sultan qui s'empoisonne lui-même.

Cette découverte, qu'un journaliste officieux s'est empressé de consigner depuis dans une de ses feuilles, a répandu quelques nuages sur la gloire du génie inventeur de Beaumarchais; on n'en a pas moins vu paraître, quelques jours après, une préface dans laquelle il dit que son opéra était conçu et fait d'après des principes qu'il développe et qui prouvent clairement que *Tarare* est le seul bon ouvrage lyrique que nous ayons encore vu; lorsqu'il s'est rappelé avoir entendu lire à la campagne un conte qui avait quelque rapport avec l'action dramatique qu'il venait d'imaginer, il l'a relu, et convient qu'elle offre quelques ressemblances avec le conte persan. Quoi qu'il en soit de ces ressemblances, qui, sans la résistance affectée du sieur de Beaumarchais, ne seraient susceptibles d'aucun reproche, l'auteur de *Tarare* aura toujours le mérite d'avoir présenté dans cet opéra une action dont la conception et la marche ne ressemblent à celle d'aucun autre; d'avoir eu le talent d'y donner assez adroitement une grande leçon aux souverains qui abusent de leur pouvoir, et de consoler les victimes du despotisme, en leur rappelant cette grande vérité, que le hasard seul fait les rois et le caractère les hommes. Cette leçon honore le siècle où l'on a permis de la donner sur le théâtre et le pays où la plus douce administration l'empêche d'être dangereuse. Après avoir dit leur fait aux ministres, aux grands seigneurs dans sa comédie

du *Mariage de Figaro*, il lui manquait encore de le dire de même aux prêtres et aux rois; il n'y avait que le sieur de Beaumarchais qui pût l'oser, et peut-être n'est-ce aussi qu'à lui qu'on pouvait le permettre. Le ministre qui a l'Opéra dans son département, M. le baron de Breteuil, a pensé avec raison que si la morale que présente *Tarare* était un peu contraire à nos mœurs politiques, elle ne pouvait être fort dangereuse, grâce au caractère prononcé de son auteur, et que l'égalité prêchée par le père de *Figaro*, ses sarcasmes sur le despotisme des rois, des prêtres et sur les atrocités qui en résultent malheureusement quelquefois, ne produiraient d'autre effet que celui que l'auteur de *Tarare* redoutait si fort de ne pas obtenir, d'amuser et de faire rire.

Apologue *adressé à l'auteur de* Tarare *par M. Gudin de la Brenellerie.*

Un bon homme, un soir cheminant,
Passait à côté d'un village;
Un chien aboie, un autre en fait autant,
Tous les mâtins du bourg hurlent au même instant.
Pourquoi, leur dit quelqu'un, pourquoi tout ce tapage?
Nul d'eux n'en savait rien, tous criaient cependant.
Des publiques clameurs c'est la fidèle image.
On répète au hasard les discours qu'on entend,
Au hasard on s'agite, on blâme, on injurie;
On ne sait pas pourquoi l'on crie,
Le sage, direz-vous, méprise ces propos
Tenus par des méchans, répétés par des sots.
Le sage quelquefois les paya de sa vie:
Socrate fut empoisonné;
Aristide à l'exil fut par eux condamné;

Ils ont forcé Voltaire à sortir de la France;
Ils ont réduit Racine à quinze ans de silence.
On leur résiste quelque tems;
Leur fureur à la fin détruit tous les talens.
Demandez-le à la Grèce, à Rome, à l'Italie,
Ils ont dans ces climats, jadis si florissans,
Fait renaître la barbarie.

AVIS *aux Voyageurs, par M. de Beaumarchais.*

Au noble hôtel de la Vermine
On est logé très-proprement:
Rivarol y fait la cuisine,
Et Champcenetz l'appartement (1).

INSCRIPTION *du nouveau kiosque astronomique qu'on vient de construire au Jardin du Roi, sur la partie la plus élevée du labyrinthe.*

Dum calore et lumine mundum sol vivificat, Ludovicus decimus-sextus sapientiâ et justitiâ, humanitate et munificentiâ undique radiat.

M. de Piis a essayé de la faire passer dans notre langue sans y employer plus de quatre vers, et en n'ajoutant, pour développer cette noble comparaison, que deux ou trois mots pris de la même métaphore.

France, quand le soleil donne la vie au monde,
Par sa chaleur et sa clarté,
Sage, humain, libéral, rayonnant d'équité,
Louis de toute part t'éclaire et te féconde.

(1) M. le comte de Rivarol, fils d'un aubergiste de Bagnol, et M. le marquis de Champcenetz, concierge du château des Tuileries, auteurs de la parodie du récit de Théramène, et de plusieurs autres facéties de ce genre contre l'auteur de *Tarare.*

Le lundi 18 juin, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation d'*Isabelle et Rosalvo*, comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes, de M. Patrat, l'auteur des *Méprises par ressemblance*, etc. La musique est de M. Propiac, jeune amateur, dont elle est le premier essai.

Cette pièce, imitée du théâtre espagnol, offre quelques situations plaisantes et des détails qui ont éte applaudis; le dénouement, trop prévu, a empêché qu'elle n'eût un succès plus décidé. Il y a dans la musique quelques couplets d'un chant agréable, et une ariette de bravoure très-difficile, que l'inimitable mademoiselle Renaud chante avec la facilité la plus étonnante. C'est à l'occasion de cette ariette qu'on lui a envoyé le quatrain que voici :

Renaud, des rossignols tu surpris le ramage,
Bientôt tu leur feras la loi.
A ta voix ils rendront hommage
En essayant de chanter comme toi.

On avait donné, trois jours auparavant, sur le même théâtre, *la Négresse*, opéra comique en deux actes et en vaudevilles, par MM. Radet et Barré. M. Radet est l'auteur des *Docteurs Modernes*; M. Barré a travaillé long-tems en société avec M. de Piis.

L'anecdote qui a fourni le fond de ce petit

drame est tirée de l'*Histoire Philosophique et Politique des Européens dans les deux Indes.* Dorval, un jeune Français, après avoir fait naufrage, a eu le bonheur de se sauver avec son valet dans une île habitée par des nègres. La chasse fournit à une partie de leur besoins, mais la tendresse de Zilia et de sa sœur Zoé y pourvoit encore mieux. Dorval a pour Zilia plus que de la reconnaissance: elle a déjà appris assez de français pour exprimer ses sentimens; Zoé n'est pas moins instruite qu'elle, grâce aux leçons du valet; c'est à peu près le jargon de nos nègres de Saint-Domingue que l'auteur a mis dans leur bouche, et ce jargon a, comme on sait, une sorte d'énergie et de douceur assez originale. Tandis que nos amans s'entretiennent ainsi, Dorval aperçoit sur une montagne voisine un tigre prêt à dévorer le roi de la nation; il tue le tigre et délivre S. M. nègre. Quelques momens après, on voit aborder un vaisseau français; il porte le père de Dorval, qui, témoin du naufrage de son fils, n'a cessé de parcourir ces parages, dans l'espoir de le retrouver; cet espoir est enfin accompli. Dorval ne cache point à son père tout ce qu'il doit à Zilia et tout ce qu'il sent pour elle; en vain lui oppose-t-on le préjugé qui n'admet aucune alliance avec les êtres de cette couleur; le parterre, à la première représentation, paraissait même assez disposé à défendre l'honneur du préjugé; mais l'amant répond que si le public trouve Zilia intéressante, il approuvera le mariage. Le père

finit par consentir, le parterre aussi, et l'on s'embarque pour revenir en France.

Quelques scènes épisodiques assez agréables, plusieurs couplets bien faits, et surtout la naïveté piquante de Mlle Carline, qui joue le rôle de Zilia, ont décidé le succès de cette bagatelle. On a demandé les auteurs, et le sieur Trial, qui fait le rôle du valet, est venu chanter le couplet suivant :

Les auteurs ne sont plus ici ;
Joyeux et contens, Dieu merci,
Tous deux dans la chaloupe....
De leur départ j'étais témoin ;
Sans doute ils sont déjà bien loin,
Ils ont le vent en poupe.

---

*Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique ; objet du prix proposé par M. l'abbé Raynal, par M. P***, vice-consul à E**** (c'est-à-dire M. le marquis de Chastellux), brochure, avec cette épigraphe :

Quid censes munera terræ ?
Quid maris, extremos Arabas ditantis et Indos ?
Horat. Lib. I. Epist.

Quand l'obligeante indiscrétion de ses amis n'aurait pas trahi l'auteur, il eût été difficile de ne pas le reconnaître à l'esprit qui domine dans ce discours ; c'est un chapitre qui manquait au livre de la *Félicité publique*, une suite très-conséquente des principes développés dans cet ouvrage

estimable, à qui l'on ne peut reprocher que le tort bien réel de ne pas se faire lire. La brochure que nous avons l'honneur de vous annoncer pourrait bien éprouver le même sort. C'est, par le fond, l'ouvrage d'un penseur très-exercé, d'un esprit fort juste et fort subtil; mais quant aux formes oratoires auxquelles l'auteur dit qu'il a cru devoir se soumettre, on ne saurait les trouver heureuses; elles ne sont ni neuves, ni faciles, et l'on serait plus souvent tenté d'y voir la manière d'un rhéteur, d'un écolier, que celle d'un homme du monde.

Le résultat des recherches et des réflexions de M. de Chastellux est que la découverte de l'Amérique a été utile aux nations européennes.

1° Parce qu'en donnant plus d'activité au commerce, en y introduisant une denrée privilégiée (1), qui a tous les avantages des métaux monnayés sans en avoir les inconvéniens, elle a multiplié les échanges, augmenté les besoins du riche, et ajouté aux moyens par lesquels l'industrie parvient à recouvrer une part dans la propriété.

2° Parce qu'en créant de nouvelles richesses sur la surface du globe, elle en a augmenté la circulation et même la compensation; car plus on fait entrer de poids différens dans la balance, plus il est aisé de trouver l'équilibre.

3° Parce que dans l'époque où cette décou-

(1) Le sucre, le café, l'indigo, etc., et toutes les productions de nos colonies.

verte s'est trouvée placée, dans ces tems désastreux où le despotisme militaire s'était arrogé l'Empire de la terre, où la guerre était le seul moyen de la cupidité et la conquête son seul objet, il était nécessaire de tourner ses vues d'un autre côté, et de substituer l'équilibre de la richesse à celui du pouvoir.

4° Parce que l'Amérique a ouvert un vaste asile à la vertu persécutée, à l'ambition déconcertée, au crime flottant entre le désespoir et le repentir ; de sorte qu'on lui doit à la fois la conservation de l'homme de bien, l'exil de l'homme méchant, et l'amélioration de l'homme vicieux.

5° Parce que, tandis que son commerce et ses productions particulières augmentent le travail et redoublent l'activité de l'ancien monde, l'abondance de celles qui sont communes aux deux hémisphères, mais qui naissent à une distance et croissent sous d'autres conditions, le rassure sur l'inclémence des saisons et sur les disettes qui en sont les sinistres conséquences.

L'auteur observe que si l'on craint encore d'avoir acheté trop cher de si grands avantages par la dépopulation de quelques contrées de l'Europe, par l'esclavage des nègres, par le fléau d'une maladie inconnue jusqu'alors, il ne faut pas oublier qu'une partie de ces maux, attachés à la postérité même, tient moins à la découverte de l'Amérique qu'à l'époque de cette découverte ; que la médecine, instruite par l'expérience, commence à re-

médier aux maladies qui nous viennent de ce nouvel hémisphère, tandis qu'elle y a trouvé de puissans secours contre celles qui ont toujours été notre partage. Il ose espérer enfin que les progrès de la raison et de l'humanité allégeront bientôt l'esclavage, et finiront un jour par le détruire.

On voit que si Jean-Jacques a été le philosophe tant pis, M. de Chastellux persiste à vouloir être le philosophe tant mieux. La partie de ce discours la plus approfondie est celle où l'auteur discute l'utilité dont a été la découverte de l'Amérique, par l'extension qu'elle a donnée au commerce étranger; mais peut-être s'est-il trop étendu sur l'utilité du commerce en général, et sur la nécessité d'un partage inégal, qu'il fait dériver du droit même de la propriété. Toute cette métaphysique ne prêtait guère à l'éloquence; elle conduit à la solution du problême, mais par une avenue qu'on a trouvée et trop longue et trop aride.

Le style de notre orateur cherche à s'animer lorsqu'il s'adresse aux États-Unis. « Dignes alliés » de notre roi, dignes amis de notre nation, » vous avez régénéré tout le continent dont vous » n'avez peuplé qu'une partie; par vos vertus vous » avez expié trois siècles de crimes et d'horreurs. » Aussi l'ombre du grand Colomb a-t-elle quitté » les coupables contrées où elle a long-tems » pleuré sur sa gloire et détesté son immortalité; elle plane maintenant sur vos têtes innocentes avant de s'élever vers le ciel, où elle a

» droit enfin d'attendre une couronne... O Patrie
» des Franklin, des Washington, des Hancock,
» des Adams, qui pourrait désirer que tu n'eusses
» pas existé pour eux et pour nous? Eh! quel
» Français ne doit pas bénir cette contrée où se
» sont manifestés les premiers auspices du règne
» le plus prospère, où il a vu croître le premier
» laurier dont notre jeune monarque a couvert
» son front révéré? »

Peut-être, hélas! celui qui calcule que ta liberté coûte à la France près de deux milliards, et qu'une gloire si chère n'aura servi qu'à hâter une révolution, dont toutes les nations du midi de l'Europe paraissaient au moins fort intéressées à reculer le terme, si la nécessité des choses le rendait inévitable.

Anecdote.

L'abbé Delille avait l'honneur de souper, ces jours derniers, avec M. le duc d'Orléans. Pendant qu'on était à table, on lui apporta un gros paquet de lettres qu'il voulut mettre dans sa poche sans l'ouvrir; on le pressa de voir ce que c'était. Je le sais, ce sont des vers d'un poète de province. On insiste davantage; voyons. A peine a-t-il jeté les yeux sur la nouvelle épître, qu'il dit à M. le duc d'Orléans: Monseigneur, ce n'est point à moi, c'est à votre altesse que ceci s'adresse.

Qui peut de tes Jardins sonder la profondeur?

Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avénement au trône, par le comte de Mirabeau, brochure in-8°, avec cette épigraphe.

> *Arcus et Statuas demolitur et obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas. Contra contemptor ambitionis et infinitæ potestatis domitor animus ipsa vetustate florescit, nec ab ullis magis laudatur quam quibus minime necesse est.....*
>
> PLIN. PANEG.

Des différens ouvrages sortis depuis quelque tems de la plume de M. de Mirabeau, celui-ci n'est assurément pas le moins estimable, et peut-être est-ce encore un de ceux qu'il a écrits avec le plus de soin. Les vérités qu'il s'est chargé de rappeler au digne successeur du grand Frédéric, sans être bien neuves, respirent du moins une morale digne du trône et des vertus du prince à qui elles s'adressent; on ne peut qu'applaudir à tout ce qu'il dit en général sur les courtisans, sur le danger de trop gouverner, sur l'esclavage militaire, sur la liberté de s'expatrier, sur les loteries, sur la tolérance des Juifs, sur l'abus de tant de règlemens prohibitifs, sur la modération de quelques impôts indirects, etc.; mais ne serait-on pas tenté de prendre pour un conseil de l'école de M. de Calonne celui qu'il donne à Sa Majesté de ne négliger aucun moyen de faire circuler ses trésors, pas même celui de spéculer sur les fonds publics étrangers, *pour pomper*, dit-il, *ces intérêts*

qui affaiblissent des États redoutables?.. Comment excuser la manière dont il s'exprime sur les vices du gouvernement intérieur du feu roi. Comment lui pardonner l'insolent portrait qu'il ose faire de Joseph II dès le commencement de l'ouvrage? « Vous avez, dit-il, des rivaux de » puissance et pas un voisin qui soit vraiment à » craindre. Celui qui paraissait s'annoncer pour » redoutable a menacé trop long-tems pour » frapper; il apprit à vous connaître; il entreprit » avec précipitation, il renonça de même à ce » qu'il avait entrepris. Il renoncera encore à ses » nouveaux projets; il convoitera tout, il n'obtiendra rien... » Quel est l'écrivain vraiment digne d'estime qui se soit jamais permis de prendre ce ton en parlant d'une tête couronnée? S'il y a dans cette audace quelque courage, je n'entends pas, je l'avoue, comment on peut tirer vanité d'un courage de cette espèce.

Voici ce qu'on lit dans le *Dictionnaire Historique* sur l'écrivain fameux que M. le comte de Mirabeau semble vouloir prendre en tout pour son modèle, dans ses confessions comme dans ses pamphlets.

« Charles-Quint et François I[er] furent assez bons » pour payer à cet impudent le silence qu'ils » auraient dû lui imposer d'une autre manière. » Des princes d'Italie, moins complaisans que ces » deux rois, n'employèrent que le bâton pour le » faire taire, et s'en trouvèrent mieux. »

JUILLET 1787.

Les *Amis à l'Epreuve*, comédie en un acte, en vers, représentée pour la première fois au théâtre Français, le jeudi 19, sont de M. Pieyre, l'auteur de l'*Ecole des Pères.*

Le sujet de ce petit drame n'est pas neuf. Les *Amis à l'Epreuve*, cela n'était pas difficile à deviner, sont deux amis amoureux de la même femme; ce dont on se doute encore sans peine, c'est que l'un des deux est aimé, et que l'autre, qui, grâce à sa fortune, grâce à la protection du père, devait l'emporter sur son rival, ne peut se dispenser de lui céder tous ses droits, si du moins l'on peut appeler de ce nom des titres qui n'en furent jamais aux yeux de l'amour.

Elise est une jeune veuve qui fut très-malheureuse par un époux de son choix; Florville, son père, se flatte qu'elle en sera plus disposée à ne plus se décider à l'avenir que par ses conseils. Le mari qu'il lui destine est un jeune homme fort honnête, mais fort timide, et qu'il n'a pu engager encore à déclarer sa passion. Après avoir hésité long-tems à s'expliquer de vive voix, il se détermine enfin à écrire, mais il garde la lettre dans sa poche; cependant il confie le secret de son amour à son ami Floricour, à qui il a sauvé la vie en Amérique. Ce Floricour est précisément le rival qu'Elise lui préfère; esclave de sa recon-

naissance, il a grand soin de cacher à son ami un amour dont il croit lui devoir le sacrifice. Elise a plus de confiance en sa générosité, elle lui avoue qu'elle aime Floricour, et lui montre la lettre que ce dernier vient de lui écrire pour l'engager à le sacrifier à son ami. C'est dans ce moment que paraît le père; il croit que la lettre que tient Elise est de Dorival, il le félicite d'avoir enfin surmonté sa timidité. Dorival sort assez brusquement pour aller chercher Floricour. L'explication se fait entre le père et la fille. Les deux amis reparaissent, et Dorival obtient l'aveu de Florville en faveur de son rival.

Ce fond est fort léger, sans doute; il a de plus été traité si souvent depuis quelques années par nos jeunes poètes, qu'il est encore fort usé. Les premières scènes ont paru assez languissantes, le dénouement trop brusque, mais on a trouvé des détails heureux dans la peinture du caractère de l'amant timide, très-bien rendu par le sieur Fleuri. Le style, quelquefois faible, est presque toujours pur et facile, le dialogue simple et naturel. En tout la pièce a réussi, et lorsqu'on est venu annoncer qu'elle était de M. Pieyre, l'auteur de *l'Ecole des Pères*, on eût dit en vérité que le public s'applaudissait en quelque manière de l'indulgence avec laquelle il venait d'accueillir l'ouvrage d'un jeune homme qui lui avait déjà donné si bonne opinion de son âme et de ses talens.

Le 14 juillet, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation des *Promesses de Ma-*

riage ou la *Suite de l'Epreuve Villageoise*, opéra comique en deux actes, de M. Desforges.

Nous n'avons point de suite du *Tartuffe*, du *Misanthrope*, du *Glorieux*, du *Méchant*. Molière, Destouches, Gresset n'avaient pas encore deviné l'art de travailler en finance leurs productions dramatiques. Cette invention semble appartenir aux auteurs de nos jours; ils ont grand soin de faire des *suites* à ceux de leurs ouvrages qui ont eu quelque succès au théâtre; ce sont des mines dont ils croient devoir exploiter scrupuleusement le moindre filon. Ce n'est pas le talent qui gagne à tout cela, mais c'est à cette utile industrie que nous devons le *Mariage d'Antonio*, *suite de Richard Cœur de Lion*, *Fellamar*, *suite de Tom-Jones à Londres*, *les Promesses de Mariage*, *suite de l'Epreuve Villageoise*, etc. etc.

Vous avez pu croire que Denise et André, selon l'usage, se mariaient à la fin de *l'Epreuve Villageoise*, il n'en est rien; l'auteur a trouvé bon de retarder leur mariage d'une année. Les motifs de ce retard ne sont pas exposés trop clairement : on sait cependant que le pauvre André a quitté sa maîtresse pour suivre à la ville le seigneur de son village. Monsieur de La France, ce valet de chambre auquel Denise l'a préféré, M. de La France feint d'être devenu l'ami des deux amans; il a appris à écrire à André, et en lui donnant des leçons il a eu l'adresse de lui faire signer une promesse de mariage à Nicole, jeune fille du canton, destinée à épouser un des jockeys du château. M. de La France vient annoncer à Denise

le retour de son amant, et lui remet une lettre de sa part; André a suivi de bien près sa lettre, car Denise n'a pas achevé de la lire qu'il paraît. Ces deux amans se hâtent d'aller chez le tabellion, faire dresser leur contrat de mariage; mais leur surprise est extrême lorsque celui-ci leur présente la fausse promesse que M. de La France a forcé Nicole de lui remettre. Denise renvoie l'infidèle André. Celui-ci, désespéré d'un évènement auquel il ne comprend rien, s'adresse à Nicole, et pour l'engager à lui remettre cette promesse de mariage, il lui donne à genoux la chaîne et la croix d'or qu'il avait achetées pour Denise. Mademoiselle Denise, qui, cachée dans un coin, l'a surpris dans cette attitude, ne doute plus de son infidélité. Pour s'en venger, sa mère, qui lui a aussi appris à écrire, l'engage à signer une promesse à M. de La France, qui sort pour aller trouver le notaire. Cependant les deux amans ont une explication; Denise est bientôt convaincue de l'innocence de son André, par l'aveu même de la jeune Nicole. Ces deux amans sont au désespoir; ils tombent aux pieds de M. de La France, qui finit par se laisser fléchir; car, s'en serait-on douté? M. de La France n'a pas conçu, exécuté ce beau projet pour épouser Denise, il a voulu seulement se venger un moment du tour qu'on lui avait joué dans *l'Epreuve Villageoise*; c'est le contrat de son rival qu'il a fait dresser au lieu du sien, il le remet aux deux amans avec une générosité presque aussi ridicule dans un homme de son état que le motif qui l'avait engagé à les tromper.

Tel est le précis d'une pièce dont le fond est encore celui de *Blaise et Babet*, mais dont l'exécution n'a pas, à beaucoup près, ni la même grâce ni la même vérité; c'est toujours la petite scène d'Horace que, depuis quelques années, nous avons vu retourner de vingt manières différentes; il faut convenir pourtant qu'il est bien difficile d'en imaginer une plus ridicule, plus invraisemblable que celle des *Promesses de Mariage*. Cette pièce n'en a pas moins eu, à la première représentation, une sorte de succès; mais on croit devoir l'attribuer à la bienveillance du public pour le jeune compositeur qui en a fait la musique; c'est le fils de Le Breton, directeur de l'Opéra, mort il y a quelques années, et dont le talent était estimé lorsque nous n'avions pas encore de musique. Cette première production de ce très-jeune compositeur (il n'a que dix-neuf ans) prouve qu'il avait déjà profité des leçons que lui donnait le célèbre Sacchini. Son style, qui n'est pas toujours celui que demandait le caractère villageois des personnages, la difficulté qu'il paraît encore avoir à suivre, à développer heureusement un motif bien saisi, font regretter que la mort du grand artiste qui s'était chargé de l'instruire l'ait privé trop tôt des leçons dont ses excellentes dispositions le rendaient si digne.

Considérations sur les Richesses et le Luxe, un vol. in-8°, avec cette épigraphe:

Aurea nunc vere sunt sæcula.....

Ovid.

Cet ouvrage est de M. Sénac de Meilhan, intendant de Valenciennes, à qui nous devons déjà les *Mémoires d'Anne de Gonzague*, qui ont paru l'année dernière, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le tems. Ces considérations n'ont pas fait dans le monde, à beaucoup près, la même fortune que les mémoires. On a dit assez plaisamment que les *Mémoires d'Anne de Gonzague* étaient de ce siècle-ci, et les *Considérations* de M. de Meilhan du siècle passé. Il est certain qu'il n'y a rien de plus moderne que le style de ces mémoires, et rien de moins neuf que la plupart dès idées et des vues qu'offrent ces considérations; tout ce que dit l'auteur de la vénalité des charges, de l'intérêt de l'argent, du prix des des terres, du commerce des blés, des lois somptuaires, des financiers et des profits de la finance, des colonies, du crédit des banques, des emprunts publics, etc.; tout cela non seulement a été dit et répété cent fois, mais il n'y a même aucun de ces objets qui n'ait été discuté avec beaucoup plus d'exactitude qu'on n'en trouve en général dans cet ouvrage. Il paraît que l'auteur, en voulant embrasser un grand nombre d'objets à la fois, s'est contenté de les parcourir d'un œil extrêmement rapide; au lieu d'être concis à force d'être

profond, il ne l'est souvent qu'à force d'être superficiel, et ce n'est pas sans raison qu'on lui a fait l'application d'un mot du chancelier d'Aguesseau sur *l'Histoire de Louis XI* de Duclos : *on voit bien que l'auteur ne sait tout cela que d'hier.*

La question que M. Sénac se flatte d'avoir présentée sous le point de vue le plus nouveau, est celle du luxe : il considère le luxe, relativement à l'État, comme *l'emploi stérile des hommes et des matières;* relativement aux particuliers, comme l'usage des choses dont le prix excède les proportions de la fortune. L'idée, je l'avoue, me paraît moins neuve que la manière de l'exprimer, et je doute que cette manière paraisse bien claire à tout le monde. Je m'entendrais mieux, ce me semble, si je disais que le luxe, relativement à l'État, emploie utilement des hommes et des matières, dont l'existence, sans cet emploi, fût demeurée tout-à-fait stérile. Que d'êtres, en effet, absolument inutiles à la société, si le luxe que peut supporter un grand État ne leur donnait pas une valeur quelconque, une valeur de fantaisie à la vérité, mais qui peut être échangée contre des valeurs réelles !

Après avoir établi ses principes sur le luxe, M. de Meilhan a voulu entreprendre de réfuter ceux de M. Necker. Ce que nous avons vu de plus clair dans cette discussion, c'est qu'il avait assez mal saisi les idées de cet homme célèbre; nous avons relu l'excellent chaptire du 3e volume de *l'Administration des Finances de la France*, sur

le luxe et ses progès; et, s'il faut dire la vérité, c'est la plus grande obligation que nous croyons avoir à la lecture du livre de M. de Meilhan.

La réputation d'homme d'esprit, celle d'homme d'État, ne paraissent pas suffire à l'ambition de ce jeune magistrat, il aspire encore à celle d'un écrivain très-érudit; mais nous craignons beaucoup qu'on ne le soupçonne au moins tout aussi superficiel dans ses recherches d'érudition que dans ses recherches d'économie politique. Nous n'avons pu deviner encore de quelle utilité pouvaient être tous ses calculs sur la fortune de plusieurs hommes célèbres de l'antiquité; mais, pour en donner une idée à nos lecteurs, nous ne citerons que la manière rigoureuse dont il fait le compte de Pline le Jeune.

« En évaluant (dit-il) ses dons, ses dépenses, » l'entretien de ses maisons, je suis convaincu » que la médiocre fortune de Pline peut être as- » similée à un revenu de deux cent mille livres » de rente dans le siècle actuel. »

Un des morceaux les plus piquans de l'ouvrage est le dialogue entre M. de Samblançay, surintendant des finances de François Ier, et M. l'abbé Terray, contrôleur général. L'objet de ce dialogue est de prouver que François Ier, avec seize millions de revenu, était plus riche que Louis XV avec trois cent soixante-six.

Essai sur la Nature champêtre, en vers, avec des Notes. Un vol. in-8°.

Cet Essai, en cinq chants, est de M. le comte de Marnésia, de Franche-Comté. C'est un nouveau poëme sur les jardins, mais qui n'est pas fait assurément pour faire oublier ceux de M. l'abbé Delille. Dans les deux premiers chants, l'auteur retrace les beautés et les défauts qu'offrent les jardins de différens peuples, des Anglais, des Hollandais, des Italiens, des Français, etc. Il dit des Allemands :

Ils auront des jardins, puisqu'ils ont des poëtes.

Dans les trois derniers, il donne des préceptes sur l'art de cultiver la nature; il y a dans ses leçons plus de raison que de méthode, plus de goût et de sensibilité que d'imagination et de poésie. Ce qu'il recommande surtout, c'est de ne jamais forcer les effets, d'embellir la terre en la fécondant, de diriger toujours les ornemens vers un but d'utilité, etc.

On a remarqué dans ce poëme quelques détails heureux, de la douceur, de la facilité, mais en général peu de couleur, un style faible et lâche qui manque souvent de verve et de correction; il arrive même quelquefois à l'auteur de dire précisément le contraire de ce qu'il voulait dire, comme dans ce vers :

Le fard du Marini fait adorer Virgile.

Il serait aisé de relever un grand nombre de fautes

de ce genre, mais nous préférons de donner à nos lecteurs une idée plus avantageuse du talent qu'on ne saurait refuser à M. de Marnésia en citant un des meilleurs morceaux de son ouvrage ; c'est le commencement de la description des jardins anglais.

A la Cour, au Sénat, dans son parc solitaire,
Il porte en tous les lieux le même caractère,
Et semblable aux volcans dans le Nord allumés,
Toujours couverts de neige et toujours enflammés;
Il cache un cœur de feu sous l'austère apparence
D'un philosophe froid qui médite en silence.
Adorateur des arts, il en brave les lois,
Et regarde le goût du même œil que ses rois.
Le génie est son guide, et pourtant il s'égare;
Sublime quelquefois et plus souvent bizarre,
Entassant des beautés sans ordre, sans dessein,
D'un tyrannique usage il croit braver le frein;
Mais du but emporté par l'esprit de système,
Il cesse d'être grand sitôt qu'il est extrême.
Des antiques jardins il a vu les défauts,
Et les a remplacés par des vices nouveaux.
Justement fatigué des formes symétriques,
Des compas, des niveaux, des plans géométriques,
Il a, dans sa fureur, une hache à la main,
Renversé le tilleul, abattu le sapin.
Hélas! ils ne sont plus ces temples de verdure,
Ces dômes que le tems, les soins et la culture
Avaient si lentement élevés jusqu'aux cieux.
Un gazon les remplace et ne présente aux yeux
Qu'un immense tapis froid, monotone, aride,
Où tout est naturel et tout est insipide.
Quelques arbres épars, qui paraissent se fuir,
Apauvrissent la scène au lieu de l'enrichir.

Le *Poëme sur la nature champêtre* est suivi de quelques pièces fugitives et d'un conte moral en prose, intitulé *l'Heureuse Famille.*

Zoroastre, Confucius et Mahomet comparés comme sectaires, législateurs et moralistes, avec le tableau de leurs dogmes, de leurs lois et de leur morale. Par M. de Pastoret, conseiller de la cour des Aides, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de celles de Madrid, Florence, Cortone, etc. Un vol. in-8°, avec cette épigraphe;

> *Infirmæ quanquam nequeant subsistere vires,*
> *Incipiam tamen.*

Cet ouvrage a remporté, l'année dernière, le prix de l'Académie des belles-lettres. L'auteur l'avait envoyé au concours quelque tems avant que cette compagnie l'eût admis au nombre de ses membres. Si le plan de M. Pastoret est simple et méthodique, nous craignons aussi qu'on ne le trouve un peu long, lent, lourd. Il commence par faire un tableau historique et critique de la vie de Zoroastre, de ses opinions, de ses lois religieuses, de sa morale; après être entré précisément dans les mêmes détails sur la vie et sur les dogmes de Confucius et de Mahomet, il finit par comparer ces trois législateurs et les siècles où ils ont vécu. Il y a dans les trois premières parties de son livre beaucoup de recherches, mais peu de vues, une érudition pénible et souvent inutile, puisqu'en dernière analyse elle ne nous apprend

que ce qu'on trouve partout. La derniere partie décèle un esprit plus philosophique; en voici le précis. Suivant M. de Pastoret, aucun des grands hommes dont il a entrepris de faire le parallèle ne paraît avoir sur les autres une supériorité absolue et dans tous les genres. « Si Mahomet, dit-il, » connut mieux que ses prédécesseurs l'art d'en- » chaîner le peuple par des opinions religieuses, » l'art plus grand d'approprier ses dogmes au » climat et aux besoins naturels de ceux auxquels » il annonçait sa doctrine, on ne peut se dissi- » muler que Confucius n'ait développé avec plus » de sagesse et de profondeur les principes de la » morale, et que Zoroastre ne mérite de leur » être préféré comme législateur. »

Cette idée, qu'on peut regarder comme le dernier résultat de toutes celles que l'auteur a répandues dans le cours de l'ouvrage, cette idée nous a paru également vaste, juste et lumineuse; il est dommage que le lecteur n'y soit pas conduit par un chemin plus facile et plus court.

De la Décadence des lettres et des mœurs depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nos jours. Par M. Rigoley de Juvigny, conseiller honoraire du Parlement de Metz, de l'Académie des sciences de Dijon. Dédié au roi. Seconde édition. Un volume in-12.

Ce n'est qu'une nouvelle édition du *Discours préliminaire* dont M. Rigoley avait jugé à propos d'enrichir la *Bibliothèque française* de La Croix

du Maine et de Du Verdier, publiée par lui il y a quatorze oû quinze ans. L'objet de ce discours, ainsi que l'annonce l'auteur lui-même, est de prouver que, depuis le siècle d'Homère, les lettres et les mœurs n'ont pas cessé de dégénérer. Il résulte de cette savante discussion que non seulement *l'Énéide* de Virgile, la *Jérusalem* du Tasse, la *Phèdre* de Racine se trouvent enveloppées dans la proscription générale, mais encore *l'Évangile* et tous les écrits des premiers Pères de l'Église, ce qui paraîtra du moins une vérité fort dure, surtout dans la bouche d'un homme qui a toujours fait profession de vouloir défendre notre sainte religion contre les philosophes du jour. M. Rigoley s'obstine à justifier la prédiction d'Horace :

AEtas parentum pejor avis tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Le patriarche de Ferney avait pourtant espéré qu'on pourrait dire quelque jour :

Nos aïeux ont été des monstres exécrables,
Nos pères ont été méchans;
On voit aujourd'hui leurs enfans.

Mais c'est ce qu'on n'est nullement tenté de penser après avoir lu le discours de M. Rigoley. Il est vrai que nous ne croyons pas qu'on soit obligé de le lire.

Le 19 Juillet, on a donné, sur le théâtre Italien,

la première représentation de *Renaud d'Ast*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes. Les paroles sont de MM. Barré et Radet; la musique de M. le chevalier d'Alayrac.

C'est le joli conte de Lafontaine intitulé *l'Oraison de St-Julien* qui a fourni la première idée de ce petit drame.

Nous nous dispenserons de faire remarquer les différences qui existent entre la comédie et le conte. L'action du premier acte a paru longue, froide, quelquefois même invraisemblable; quelques situations du second, telles que celle du paravent, ne le sont guère moins, mais l'effet comique qui en résulte a rendu ce défaut moins sensible, ou l'a fait excuser.

Quant à la musique, elle nous a paru mériter les mêmes éloges et les mêmes reproches qu'on a faits jusqu'ici à toutes les compositions de M. le chevalier d'Alayrac; elles manquent surtout d'invention et d'originalité; mais des détails agréables et le comique de quelques situations, assez bien saisi par le musicien, ont valu encore à cette nouveauté une sorte de succès.

Le 27 juillet, on a donné, sur le même théâtre, la première représentation de *Lanlaire ou le Chaos perpétuel*, parodie de l'opéra de *Tarare*, en un acte en prose, mêlée de vaudevilles. Le nom de l'auteur, que l'on sait être un abbé, nous est absolument inconnu.

Nous n'avons plus de bonnes parodies. Depuis

Agnès de Chaillot, parodie d'*Inès de Castro*, et *les Enfans trouvés*, parodie de *Zaïre*, on n'a guère vu dans ce genre que des farces plus ou moins dégoûtantes, sans invention, sans gaieté, et qui n'offrent le plus souvent que le travestissement si facile des noms des héros d'une tragédie ou d'un opéra en des noms qui ne sont que ridicules. Ce n'est pas ainsi que Romagnesi, Piron et Le Sage parodiaient les ouvrages dramatiques de leur tems; ils se donnaient la peine d'imaginer une contre-fable dont la texture fesait ressortir d'une manière piquante les défauts du plan de l'ouvrage qu'ils voulaient parodier; ils substituaient des incidens comiques aux situations les plus attendrissantes d'une tragédie, et forçaient ainsi les mêmes spectateurs à rire de ce qui la veille leur avait fait verser le plus de larmes. Les défauts de style, l'enflure, les expressions hasardées, celles de mauvais goût, venaient se placer naturellement dans ce cadre, pour rassembler d'une manière plaisante tous les reproches dont un ouvrage pouvait être susceptible; à ce mérite, aujourd'hui si négligé, se joignait celui dont on est plus loin encore, une gaieté vive et piquante qui s'exhalait en vaudevilles, genre de chansons qui appellent l'épigramme, et qui souvent, par le souvenir d'anciennes paroles faites sur les mêmes airs, prêtaient encore une force comique de plus à la situation ou au caractère des personnages parodiés. Nous sommes accoutumés depuis longtems à exiger beaucoup moins de nos parodistes,

mais nous n'aurions jamais soupçonné que l'indulgence du public pour ces ouvrages du moment pût engager les comédiens italiens à jouer celui que nous avons l'honneur de vous annoncer. *Lanlaire ou le Chaos* est la plus détestable des douze parodies de *Tarare* que l'on joue sur tous nos théâtres forains. L'auteur s'est traîné pas à pas, d'acte en acte, de scène en scène, sur toutes les traces de son original, et cet effort d'imagination est relevé par un style qui prouve de la manière la plus déplorable qu'il n'est pas impossible d'écrire encore plus mal que ne l'a fait l'auteur de *Tarare*. Sans l'espèce de déchaînement qui existe aujourd'hui contre le seul nom du père de *Figaro*, l'on n'eût jamais permis d'achever la première et dernière représentation de cette misérable rapsodie.

Copie d'une lettre de M. le prince de Ligne à M. le baron de Grimm.

De Moscou, le 3 juillet 1787.

« On vous aime beaucoup, M. le baron, on parle souvent de vous, mais vous écrit-on? *Catherine le Grand* (car elle fera faire une faute de français à la postérité) n'en a peut-être pas le tems. Peut-être ces petits détails que je viens de dicter vous donneront-ils une idée, quoique bien faible, de ce que nous avons vu ; d'ailleurs, c'est *indignatio fecit* relation (1) ; car je suis outré de la basse

(1) On trouvera cette relation à la suite de la lettre.

jalousie qu'en Europe l'on a conçue contre la Russie. Je voudrais apprendre à vivre à cette petite partie de l'Europe qui cherche à déshonorer la plus grande; si elle se donnait la peine de voyager, elle verrait où il y a le plus de barbarie. Il est extraordinaire, par exemple, que les Grâces aient sauté notre saint Empire à pieds joints pour venir de Paris s'établir à Moscou, et deux cents werstes encore plus loin, où nous avons trouvé des femmes charmantes, mises à merveille, dansantes, chantantes, et aimantes peut-être comme des anges.

» L'empereur a été extrêmement aimable les trois semaines qu'il a passées avec nous. Les conversations de deux personnes qui ont soixante millions d'habitans et huit cent mille soldats ne pouvaient être qu'intéressantes en voiture, où j'en profitais bien, les interrompant souvent par quelque bêtise qui me fesait rire en attendant qu'elle fît rire les autres, car nous avons toujours joui de la liberté, qui seule fait le charme de la société; et vous connaissez le genre simple de celle de l'impératrice, qu'un rien divertit, et qui ne monte à l'élévation du sublime que lorsqu'il est question de grands objets.

» Il faut absolument, M. le baron, que nous revenions ici ensemble; ce sera le moyen que je sois encore mieux reçu. Ce n'est pas que vous ayez besoin de rappeler à l'impératrice tout ce que vous avez d'aimable; car absent, elle vous voit, mais elle sera fort aise de dire: Présent, je

le trouve. Vous ferez de charmantes connaissances; M. de Mamonow, par exemple, est un sujet de grande espérance; il est plein d'esprit, d'agrément et de connaissances. Vous vous doutez bien de l'agrément que le comte de Ségur a répandu dans tout le voyage. Je suis désolé qu'il soit presque fini.

» J'ai fait bâtir un temple dédié à l'impératrice par une inscription, près d'un rocher où était celui d'Iphigénie, et un autel à l'amitié pour le prince Potemkin, au milieu des plus beaux et gros arbres à fruits que j'aie vus, et au bord de la mer, où se réunissent tous les torrens des montagnes. Cette petite terre, que m'a donnée l'impératrice, s'appelle *Parthenizza* ou le cap Vierge, et est habitée par cinquante-six familles tartares, qui ne le sont pas autant que les déesses et les rois qui exigeaient de durs sacrifices, comme tout le monde sait. Je ne connais pas de site plus délicieux; je pourrais dire :

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,
Lieux où finit l'Europe et commence l'Asie,

car on découvre les montagnes de la Natolie. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que c'est sur les bords de la mer Noire que, tranquille et vivant au milieu des infidèles, j'ai appris que les fidèles sujets de la maison d'Autriche se révoltaient sur les bords de l'Océan. Je ne m'attendais pas qu'il y eût plus de sûreté pour moi dans mes terres du Pont-Euxin que dans celles de la Flandre.

» Auriez-vous la bonté de faire remettre ce paquet à son adresse, et de recevoir les assurances de la considération distinguée que je partage pour vous avec tous ceux qui vous connaissent ou ont entendu parler de vous, de même que je partage avec vos amis le tendre attachement que vous inspirez si vite, et avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. Signé le *prince de Ligne.* »

De Moscou, le 3 juillet 1787 (nouveau style.)

« Il y a aujourd'hui deux mois que nous sommes partis de Kiovie, et nous arrivons tous ici en bonne santé du voyage le plus intéressant, le plus triomphal et le plus magnifique qui se soit jamais fait, sans la moindre contrariété et sans le plus petit accident. Il ne m'est pas possible de m'empêcher de dire que les gazettes qui ont eu la bonté de s'occuper de nous nous ont bien amusés. Pour rassurer tant de gens bien intentionnés pour la Russie, je leur dirai qu'après une navigation charmante sur le Borysthène, nous avons trouvé des ports, des armées et des flottes dans l'état le plus brillant; que Cherson et Sébastopol surpassent tout ce qu'on peut en dire, et que chaque jour était marqué par quelque grand évènement; tantôt c'était la manœuvre de soixante-dix escadrons de troupes réglées et superbes qui chargeaient en ligne à merveille; tantôt un nuage de Cosaques qui exerçaient autour de nous à leur manière; tantôt les Tartares de la Crimée, qui, infidèles jadis à leur kan-sahin-guerai, parce

qu'il voulait les enrégimenter, avaient formé d'eux-mêmes des corps pour venir au-devant de l'impératrice. Les espaces de désert qu'on avait à traverser pendant deux ou trois jours aux lieux d'où sa majesté impériale a chassé les Tartares Nogaïs et Zaporoviens qui, il y a dix ans encore, ravageaient ou menaçaient l'empire, étaient ornés de tentes magnifiques aux dînées et au couchées, et ces campemens de pompe asiatique avec l'air de fête qui, sur l'eau comme sur terre, nous a suivis partout, présentaient le spectacle le plus militaire. Que ces déserts même n'alarment pas trop les gens bien intentionnés, comme les gazetiers du Bas-Rhin, de Leyde, le Courrier de l'Europe, etc., ils seront bientôt couverts de grains, de bois et de villages; on y en bâtit déjà de militaires, qui, étant l'habitation d'un régiment, deviendront bientôt celle des paysans qui s'y établiront à cause de la bonté du terrain. Si ces messieurs apprennent que, dans chaque ville de gouvernement, l'impératrice a laissé des présens pour plus de cent mille écus, et que chaque jour de repos était marqué par des dons, par des bals, des feux d'artifice et des illuminations à deux ou trois lieues à la ronde, ils s'inquiéteront sans doute des finances de l'empire. Malheureusement elles sont dans l'état le plus florissant, et la Banque nationale, sous la direction du comte André Schuvalow, l'un des hommes qui ont le plus d'esprit et de connaissances, source inépuisable pour la souveraine et les sujets, doit les rassurer. Si, par

humanité, ils sont inquiets du bonheur des sujets, qu'ils sachent qu'ils ne sont esclaves que pour ne pas se faire du mal, ni à eux ni aux autres, mais libres de s'enrichir, ce qu'ils font souvent, et ce qu'on peut voir par la richesse des différens costumes des provinces que nous avons traversées. Pour les affaires étrangères, que les bien intentionnés s'en rapportent à l'impératrice elle-même; elle travaillait tous les jours en voyage, le matin avec le comte Bezborodka, ministre du plus grand mérite; et qu'ils apprennent, outre cela, que le prince Potemkin, homme du génie le plus rare, esprit vaste, ne voyant jamais qu'en grand, seconde parfaitement les vues de l'impératrice ou les prévient, soit comme chef du département de la guerre et des armées, ou comme chef de plusieurs gouvernemens. L'impératrice, qui ne craint pas qu'on l'accuse d'être gouvernée par quelqu'un, lui donne, ainsi qu'à ceux qu'elle emploie, toute l'autorité et la confiance possibles; il n'y a que pour faire du mal qu'elle ne donne de pouvoir à personne. Elle se justifie de sa magnificence en disant que donner de l'argent lui en rapporte beaucoup, et que son devoir est de récompenser et d'encourager; d'avoir créé beaucoup d'emplois dans ses provinces, parce que cela fait circuler les espèces, élève des fortunes, et oblige les gentilshommes à y demeurer plutôt qu'à s'entasser à Pétersbourg et à Moscou; d'avoir bâti en pierres deux cent trente-sept villes, parce qu'elle dit que tous les villages de bois,

brûlés si souvent, lui coûtaient beaucoup ; d'avoir une flotte superbe dans la mer Noire, parce que Pierre Ier aimait beaucoup la marine. Voilà comme elle a toujours quelque excuse de modestie pour toutes les grandes choses qu'elle fait. Il n'y a pas d'idée à se faire du bonheur qu'on a eu de la suivre. On fesait quinze lieues le matin; on trouvait au premier relai à déjeûner dans un joli petit palais de bois, et ensuite à dîner dans un autre; et puis encore quinze lieues, et un plus grand, plus beau et meublé à merveille pour coucher, à moins que ce ne fût dans les villes de gouvernement, où les gouverneurs généraux ont partout de superbes résidences en pierres, colonnades et toutes sortes de décorations. Il y a des marchands très-riches dans toutes les villes et beaucoup de commerce depuis Krementschuk, Kaursk, Orel, Toula, jusqu'ici, et une surprenante population dont l'impératrice est adorée. Dans le dénombrement qu'on en rapporte quelquefois dans les papiers publics, on ne parle que des mâles, et dans les autres pays on compte tout. Si les bien intentionnés (car je n'écris que pour eux) craignent que la Tauride ne soit une mauvaise acquisition, qu'ils se consolent en apprenant qu'après avoir traversé quelques espaces abandonnés par des familles tartares, qui demandent aujourd'hui à y revenir, on trouve le pays le mieux cultivé; qu'il y a des forêts superbes dans les montagnes; que les côtes de la mer sont garnies de villages en amphithéâtre, et tous les

vallons plantés en vignes, grenadiers, palmiers, figuiers, abricotiers et toutes sortes de fruits et plantes précieuses de beaucoup de rapport. Je trouve enfin qu'il ne suffit pas que nous ayons été fort heureux de suivre l'impératrice; et que ses sujets le soient, mais qu'il faut encore que les gazettiers et ceux qui les ont crus le soient en apprenant la fausseté de leurs nouvelles, et qu'ils nous aient une éternelle obligation de les avoir rassurés au point qu'ils peuvent promettre de notre part une récompense de mille louis à celui qui prouvera la fausseté d'un seul des faits que nous avons rapportés ici par l'intérêt le plus pur pour leur instruction, ce qui leur fera croire qu'en conservant nos mille louis, nous n'avons pas mis autant de soins à économiser notre tems.

Mémoire pour la dame Kornmann. Brochure in-4°.

Ce prétendu mémoire n'est qu'une plaisanterie. L'auteur, qui a trouvé bon de prendre le nom de madame Kornmann pour avoir le plaisir de justifier ses douces erreurs, commence par les avouer avec une complaisance, une ingénuité qui n'ont pas dû lui coûter, comme l'on peut croire, de grands efforts. L'idée de ce projet est plus gaie sans doute qu'elle n'est honnête et décente; cette facétie cependant aurait pu réussir davantage si elle avait été moins longue. Quoique l'on sache assez positivement aujourd'hui qu'elle

est de l'ingénieux auteur du *Vicomte de Barjac*, de M. le marquis de Luchet, beaucoup de gens ont prétendu y reconnaître la manière de M. Suard, et cette présomption, assez généralement établie, lui a valu un des plus grossiers pamphlets que l'on ait vus paraître depuis long-tems.

Ce qui pourra du moins paraître assez extraordinaire, c'est qu'une pareille infamie se soit vendue publiquement, pendant deux ou trois jours, au coin des rues et chez tous les libraires du Palais-Royal. O heureuse liberté!

Le mardi 31 juillet, on a donné, sur le théâtre Français, la première représentation d'*Antigone ou la Piété Fraternelle*, tragédie en cinq actes, de M. Doigni du Ponceau, gentilhomme ordinaire du roi. On ne connaît de lui que quelques pièces de vers qui ont concouru pour le prix de l'Académie Française, et dont une obtint *l'accessit* il y a huit ou dix ans; mais on sait qu'il est l'auteur de la tragédie de *Marie Stuart*, mise sur le répertoire du dernier *Voyage de Fontainebleau*. M. le comte de Vergennes en empêcha la représentation, on ne sait trop pourquoi. Si ce défunt ministre des affaires étrangères a pu croire qu'il ne devait pas permettre qu'on traduisît sur notre théâtre un évènement qui tache la mémoire du beau règne d'Élisabeth, il avait oublié sans doute que c'est sur ce même théâtre que l'on voit représenter tous les jours la tragédie du *Comte d'Essex*.

Le sujet d'*Antigone*, l'une des plus belles tragédies de Sophocle, avait déjà été traité plusieurs fois sur la scène française; il le fut à l'époque même où nos poètes commencèrent à essayer de remplacer nos *Mystères* par l'imitation des chefs-d'œuvre de la scène grecque. Garnier fit jouer, en 1580, une *Antigone*, qu'il intitula aussi *la Piété Fraternelle*; c'est une traduction presque littérale de la pièce de Sophocle. Soixante ans après, Rotrou, le précurseur du grand Corneille, fit jouer une *Antigone*, dans laquelle il fondit les *Phéniciennes* d'Euripide; l'auteur de *Venceslas* crut, avec raison, que le grand intérêt que la piété des anciens attachait à la sépulture des morts ne suffisait pas seul pour nous intéresser durant cinq actes. D'Assezan l'osa tenter depuis, en 1686, et sa pièce, quoique assez bien conduite, n'eut que six représentations. Celle dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte, n'as pas même eu ce médiocre succès; l'auteur l'a retirée après la seconde représentation.

Les trois premiers actes ont été reçus assez favorablement. Le quatrième a paru trop dépourvu d'action et d'intérêt; l'arrivée de Tirésias et ses prédictions en ont cependant réchauffé la fin. Quant au cinquième acte, il a prouvé combien il est dangereux de présenter aux spectateurs des objets qui blessent les yeux sans pouvoir séduire ni troubler l'imagination; au lieu d'un sentiment de terreur et de pitié, l'on risque de n'exciter que du dégoût des murmures d'indignation ou d'en-

nui. Tel a été l'effet qu'ont produit le saut périlleux d'Antigone, et le parti le plus sensé que prend Hémon de se poignarder sur les bords de la fosse au lieu de l'y suivre. Cependant on ne peut lire dans Sophocle, sans le plus vif attendrissement, le simple récit de cette cruelle catastrophe : on y voit, au fond d'une grotte funèbre, Antigone, qui s'est hâtée de terminer ses jours par un nœud fatal; on y voit Hémon, qui est venu pour s'ensevelir avec elle, la serrer encore entre ses bras; on l'entend maudire la cruauté de son père; tant il est vrai qu'au théâtre il est des tableaux que l'on montre bien mieux à l'imagination du spectateur lorsqu'on les dérobe à sa vue. On dit que M. Doigni du Ponceau se propose de refaire le cinquième acte de cette tragédie; mais quand même il imaginerait une catastrophe moins froidement révoltante, nous doutons encore que cette pièce puisse jamais obtenir un grand succès; l'intérêt de l'action porte sur un principe religieux trop étranger à nos opinions et à nos mœurs. Les Grecs étaient persuadés que les manes de ceux qui avaient été privés des honneurs de la sépulture devaient errer éternellement sur les bords du Styx; la terreur d'un tel supplice donnait au dévouement religieux d'Antigone un motif de l'importance la plus intéressante, et l'on conçoit qu'à l'aide de ce seul ressort le génie de Sophocle a pu faire une tragédie admirable; mais ce ressort ne saurait produire sur nous le même effet. Pour faire réussir un sujet de ce genre, il eût fallu commencer du moins

par nous transporter tout-à-fait dans la manière de voir et de sentir des Grecs, remplir d'abord l'esprit et le cœur de leurs opinions et de leurs craintes religieuses, en nous les rendant aussi sensibles, aussi intéressantes qu'elles peuvent l'être. C'est à quoi l'on eût réussi, je pense, en imitant, en développant avec art cette belle scène d'Ismène et d'Antigone qui sert d'exposition à la tragédie de Sophocle. Que le motif de la piété envers ceux qui ne sont plus s'y trouve exprimé d'une manière touchante! « La vie n'est qu'un instant, dit Antigone à sa sœur; l'amitié des humains passe » comme elle; je leur préfère ces manes que je » dois bientôt rejoindre, c'est avec eux que je » demeurerai toujours. » Plus le sujet d'*Antigone* est éloigné de nos mœurs, plus il était indispensable de le traiter dans toute la simplicité grecque, au risque de ne faire que trois actes au lieu de cinq. M. Doigni a fait tout le contraire; rien n'est plus antique que son sujet, rien de plus moderne que sa manière de le traiter. Les trois premiers actes de sa pièce sont chargés d'incidens, ont tout l'appareil, tout le fracas que l'on est accoutumé, depuis quelque tems, à voir sur notre théâtre; le quatrième, où il a essayé de se rapprocher davantage de son modèle, en a paru plus dépourvu de mouvement et d'action; le cinquième, où il a mis en action ce que Sophocle n'avait osé mettre qu'en récit, n'est qu'un tableau de lanterne magique d'une ordonnance ridicule et du plus mauvais goût.

Quant au style de M. Doigni du Ponceau, à travers beaucoup de manière, de négligences et de prétentions, il nous a paru avoir, en général, de l'élégance, du nombre et de la facilité. Messieurs du parterre ont applaudi avec une affectation indécente ces quatre vers, que la police a fait supprimer à la seconde représentation.

CRÉON.

Les grands l'ont approuvé, pourrait-il vous déplaire?
Vous avez vu le peuple obéir et se taire.

HÉMON.

La voix du courtisan soutient d'injustes lois;
Quand le peuple se tait, il condamne ses rois.

Cette pensée est la même que M. l'évêque de Senez avait encore mieux exprimée dans son *Oraison funèbre de Louis XV : Le silence du peuple est la leçon des rois.*

On a même fort applaudi ces deux vers-ci de Tirésias à Créon :

Le remords, il te presse, il s'attache à tes pas;
C'est le maître de ceux qui n'en connaissent pas.

Vu la foule des nouveautés qui se succèdent sans cesse au théâtre de la Comédie Italienne, et le plus souvent pour ne jamais reparaître, on nous pardonnera sans doute de n'avoir pas encore parlé de *Pauline et Valmont*, comédie en deux actes et en prose, représentée pour la première fois le vendredi 22 juin. C'est le conte de *Laurette* de M. Marmontel mis en dialogue. Le premier acte a paru froid; le second, malgré quelques

situations assez vives, mais dont le dénouement est trop prévu, triste et languissant; cela n'a pas empêché que la pièce n'ait eu le succès accoutumé aux premières représentations du vendredi. Il n'y avait que des amis dans la salle, ils ont demandé l'auteur à grands cris, et l'on est venu leur annoncer gravement ce qu'ils savaient fort bein, que la pièce était du sieur Bodard, connu déjà par quelques ouvrages donnés sur nos théâtres forains. Ce glorieux succès a été oublié le lendemain, et nous craignons beaucoup que, malgré toutes nos précautions, la postérité ne l'ignore toujours.

La séance publique de l'Académie française, tenue, suivant l'usage, le 25 de ce mois, n'a pas été fort brillante. C'est M. de Beauzée qui l'a ouverte, en qualité de directeur, en annonçant que le prix de poésie proposé par une personne de la plus haute distinction (c'est, comme l'on sait, monseigneur le comte d'Artois) avait été donné à l'Ode de M. Terrasse Desmareilles, officier de la chambre de la reine. Cette Ode, dont M. de La Harpe a fait la lecture en conscience, a été faiblement applaudie. Il a lu ensuite plusieurs strophes d'une même Ode sur le même sujet, de M. l'abbé Noël (1), qui, au jugement de l'Académie, avait paru mériter la première *mention honorable*. Le public, en prodiguant à

(1) Professeur en l'Université de Paris au collège de Louis-le-Grand.

ce dernier ouvrage les applaudissemens les plus marqués, a témoigné hautement qu'il osait en appeler du jugement des quarante immortels. Quelque respect que nous portions à la liberté des enregistremens de cette cour, liberté peut-être plus incontestable encore que celle de toutes les cours souveraines du royaume, nous ne pouvons pas dissimuler qu'il pouvait se trouver dans l'assemblée plus de quatre-vingts personnes fort intéressées à douter de l'infaillibilité académique, M. Terrasse Desmareilles n'ayant pas eu moins de quatre-vingts concurrens. En laissant à part toute espèce de préventions, on ne sera pas éloigné de convenir qu'il y a dans l'Ode de l'abbé Noël plus d'images et plus de pensées; mais un goût sévère trouvera, je pense, moins à reprendre dans celle de M. Terrasse; l'ensemble en est mieux ordonné, la marche plus rapide, la diction en général plus facile et plus pure. Voici quelques-unes des strophes de l'Ode mentionnée qui ont paru les plus propres à justifier l'espèce d'enthousiasme séditieux qu'a excité la lecture de cet ouvrage.

Filles des monts voisins, cent sources vagabondes
A l'Oder ont porté le tribut de leurs ondes;
Il s'enfle, il gronde, il bat ses bords épouvantés,
Et bientôt, franchissant sa barrière impuissante,
La vague mugissante
S'élance et se répand à flots précipités.

Lorsqu'aux fiers Aquilons, à la Nuit, à Neptune,
César dans un esquif oppose sa fortune,

La victoire et l'empire est le prix qu'il attend.
D'un dévoûment obscur autant que volontaire
Quel est donc le salaire ?
Ah! qu'il sauve un seul homme, et Brunswick meurt content.

Bientôt le dieu cruel des rives inondées,
Ramenant à grand bruit ses ondes débordées,
Dédaigne d'inspirer de vulgaires terreurs.
Peuples, ne craignez plus, l'impitoyable abîme
A choisi sa victime,
Et Léopold suffit à toutes ses fureurs.

Ainsi, lorsque le sein de la terre ébranlée
S'entrouvrit dans les murs de Rome désolée,
A peine Curtius eut dévoué ses jours,
Trois fois l'avare Erèbe en tressaillit de joie,
Et, content de sa proie,
Le gouffre empoisonné se ferma pour toujours.

Cessez donc de penser, dieux mortels de la terre,
Que vous ne devez rien à l'humble tributaire,
A la foule sans nom des villes, des hameaux :
Fleuves majestueux, dans votre auguste course
N'oubliez pas la source
Dont l'urne intarissable alimente vos eaux.

Toutefois des sujets la facile tendresse
De vous n'exige pas cette sublime ivresse.
Non, non, vos vertus sont d'un usage plus doux :
D'un seul mot, d'un regard, d'un geste populaire,
L'amour est le salaire ;
Vivez pour nous, ô rois! et nous mourrons pour vous.

Il est à remarquer que, dans l'extrait des deux *accessit*, on n'a conservé aucune des strophes consacrées à l'éloge de monseigneur le comte d'Artois.

Après l'annonce des prix ordinaires de poésie et d'éloquence (1), l'Académie a proposé de nouveau, pour l'année 1788, un prix d'éloquence pour l'*Eloge de feu M. d'Alembert.* M. Marmontel, en se plaignant avec une douleur amère de n'avoir pas encore reçu un seul ouvrage pour ce prix proposé déjà depuis quatre ans, a observé que c'était sans doute la difficulté de louer dignement un des plus grands géomètres de l'Europe qui avait intimidé les concurrens.

(1) Le prix ordinaire de poésie a été remis à l'année prochaine; le prix d'éloquence, dont le sujet est *l'Eloge de Louis XII*, a été remis également à l'année 1788; *l'Eloge du maréchal de Vauban* a été renvoyé à l'année 1789.

AOUT 1787.

Complainte *imitée de l'anglais.*

Naissez, mes vers, soulagez mes douleurs,
Et sans effort coulez avec mes pleurs.
Voici d'Emma la tombe solitaire,
Voici l'asile où dorment les vertus.
Charmante Emma, tu passas sur la terre
Comme un éclair qui brille et qui n'est plus.
J'ai vu la mort dans une ombre soudaine
Envelopper l'aurore de tes jours,
Et tes beaux yeux, se fermant pour toujours,
A la clarté renoncer avec peine.
Naissez, etc.

Ce jeune essaim, cette foule frivole
D'adorateurs qu'enchaînait sa beauté,
Ce monde vain dont elle fut l'idole,
Vit son trépas avec tranquillité.
Les malheureux que sa main bienfaisante
A fait passer de la peine au bonheur,
N'ont pu trouver un soupir dans leur cœur
Pour consoler son ombre gémissante.
Naissez, etc.

L'amitié même, oui, l'amitié volage
A rappelé les ris et l'enjoûment;
D'Emma mourante elle a chassé l'image,
Son deuil trompeur n'a duré qu'un moment.
Sensible Emma, douce et constante amie,
Ton souvenir ne vit plus dans ces lieux;
De ce tombeau l'on détourne les yeux,
Ton nom s'efface et le monde t'oublie.
Naissez, etc.

MALGRÉ le tems, fidèle à sa tristesse,
Le seul Amour ne se console pas,
Et les soupirs renouvelés sans cesse
Vont te chercher dans l'ombre du trépas :
Pour te pleurer je devance l'aurore ;
L'éclat du jour augmente mes ennuis;
Je gémis seul dans le calme des nuits ;
La nuit s'envole, et je gémis encore.
Vous n'avez point soulagé mes douleurs,
Laissez, mes vers, laissez couler mes pleurs.

Le Prix Académique, comédie en un acte et en vers, représentée au théâtre Français le 31 août, est de M. Parisau, l'auteur de *la Veuve de Cancale*, de la *Parodie de Richard*, et de plusieurs jolies pièces données au théâtre de l'Ambigu Comique, telles que *le Portefeuille, etc.*

Le fond de cette comédie est tiré d'un conte de M. Imbert, inséré il y a deux ou trois ans dans *le Mercure*. M. le chevalier de Cubières l'avait déjà traité sous le titre du *Concours Académique*, pièce en cinq actes, en vers, qui n'a jamais été jouée, mais qui se trouve dans l'étrange recueil qu'il a intitulé *Théâtre moral.* Si M. Parisau n'a pas, comme on le voit, le mérite d'avoir inventé son sujet, il a du moins celui de l'avoir resserré en un très-petit acte, et d'y avoir semé plusieurs traits d'une gaieté vive et naturelle. Voici un de ceux qu'on a le plus applaudis: *Parce que c'est un homme d'esprit*, dit le métromane à son frère, *vous le jugez peu propre aux affaires. Pauvres gens! vous êtes trop heureux que les gens d'esprit ne s'en mêlent pas.*

Le 18 août, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation de la *Fille Garçon*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Desmaillot, qui a travaillé avec quelque succès pour nos petits théâtres des boulevarts et du Palais-Royal. La musique est de M. de St-Georges, mulâtre plus célèbre par son prodigieux talent pour l'escrime, et par la manière très-distinguée dont il joue du violon, que par la musique de deux opéra comiques, *Ernestine* et *la Chasse*, qui ne survécurent pas à leur première représentation.

Le fond de cette pièce ne mérite pas qu'on en parle. Quant à la musique, quoique mieux écrite qu'aucune autre composition de M. de St-Georges, elle a paru également dépourvue d'invention ; les divers morceaux qui la composent ressemblent, et par les motifs, et même par les accompagnemens, à des morceaux trop connus. Ceci rappelle une observation que rien n'a encore démentie, c'est que si la nature a servi d'une manière particulière les mulâtres, en leur donnant une aptitude merveilleuse à exercer tous les arts d'imitation, elle semble cependant leur avoir refusé cet élan du sentiment et du génie, qui produit seul les idées neuves et les conceptions originales. Peut-être aussi ce reproche fait à la nature ne tient-il qu'au petit nombre des hommes de cette race à qui les circonstances ont permis de s'appliquer à l'étude des arts.

Panégyrique de Trajan, par Pline, nouvellement trouvé; traduit du latin en italien par M. le comte Alfiéri d'Asti, et de l'italien en français par M. de S.., de l'Académie royale de Florence. Brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée du premier livre de *l'Histoire de Tacite*:

> *Rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet.*

Il n'est pas besoin sans doute d'apprendre à nos lecteurs que ce nouveau panégyrique n'a été trouvé que dans la tête de M. le comte Alfiéri (1), déjà connu par quelques tragédies où l'on a remarqué de l'élévation, de la chaleur, mais dont le style n'a pu plaire à des oreilles accoutumées au ramage harmonieux des vers de Métastase. L'objet de ce nouveau panégyrique est de prouver à l'empereur Trajan que le meilleur parti qu'il ait à prendre pour sa propre gloire et pour le bonheur de sa patrie, c'est d'abdiquer la suprême puissance. « Je n'ai pas fait le moindre éloge, lui dit-il, des grandes et belles actions par lesquelles vous vous êtes signalé tant de fois; mais il me semble, Trajan, vous avoir offert tacitement un

(1) C'est un gentilhomme piémontais, qui a cédé à sa sœur la meilleure partie d'une très-grande fortune pour dépenser l'autre à sa fantaisie. Ses passions dominantes sont les vers et les chevaux. On sait qu'il a porté fort long-tems les chaines de madame la comtesse d'Albanie. S'il faut l'en croire, on s'est beaucoup trompé jusqu'ici en France et en Italie sur la manière de concevoir la tragédie ; on a cru que c'était avec des larmes, c'est avec du sang qu'il faut l'écrire.

éloge bien plus digne de vous, en vous reconnaissant capable d'une seule action dont la première tentative serait plus honorable pour vous que l'accomplissement de toutes les autres. »

Il n'y a pas une grande profondeur d'idées dans les moyens que l'orateur emploie pour déterminer son héros à ce sublime sacrifice, mais quelques-uns de ces moyens nous ont paru présentés du moins d'une manière fort heureuse. « Nous désirons ardemment la liberté, lui dit-il, et certes c'est un titre bien fort pour la mériter. N'allez pas croire qu'au mot de liberté j'attache une autre idée que celle d'obéir toujours à Trajan, c'est-à-dire aux lois dont il est l'observateur et le défenseur. »

Et quel fut enfin le résultat de ce beau discours? Le voici : « On dit que Trajan et les sénateurs » présens à ce discours en furent touchés jusqu'aux » larmes, que cela fit beaucoup d'honneur à » Pline, mais que Trajan conserva l'empire, et » que Rome, le sénat et Pline lui-même restèrent » dans l'esclavage. »

Ceci nous rappelle la réponse que fit le roi de Pologne au comte de Rzewski, qui lui disait un jour : *Sire, à votre place j'abdiquerais.— Vous pourriez bien avoir raison; mais croyez-moi, mon cher comte, quelque près qu'on soit du trône, on ne le voit jamais d'en bas comme lorsqu'on y est monté.*

Mémoires de Goldoni, pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre; dédiés au roi. Trois volumes in-8°, avec le portrait de l'auteur.

Ces mémoires n'offrent qu'un long tissu de petits évènemens sans intérêt, et dont le récit a beaucoup plus de niaiserie que de naïveté; c'est le radotage d'un bon vieillard qui, avec un vrai talent pour la comédie et de nombreux succès au théâtre, ayant pensé mourir de faim dans son pays, ne peut se lasser de bénir les bonnes petites pensions et les bons dîners qu'il a trouvés en France, où son génie a presque toujours été méconnu, où il n'a fait du moins qu'un seul ouvrage qui ait réussi, *le Bourru bienfaisant.* Il est aisé de juger combien ce sentiment, délayé en trois volumes, devient plat et fastidieux. Ce qu'il y a de plus supportable dans tout l'ouvrage, c'est la critique qu'il y fait lui-même de son *Théâtre Italien;* mais il faut convenir encore que ces critiques sont presque toujours si vagues, si négligées, qu'on n'en peut guère tirer aucune vue vraiment instructive.

SEPTEMBRE 1787.

Le mardi 11 septembre, on a donné, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation du *Roi Théodore à Venise*. Le poëme a été traduit de l'italien de l'abbé Casti, par M. Moline, auteur de la traduction de l'opéra d'*Orphée*, etc. La musique est du célèbre Paësiello.

C'est à une sorte de hasard que nous devons cet ouvrage. Le signor Paësiello, en revenant de Russie, brouillé avec le comité chargé dans cette Cour de la direction des spectacles, mais comblé des bienfaits de l'impératrice, ayant passé par Vienne, fut sollicité par l'empereur de faire un opéra pour son théâtre. Sa majesté impériale en voulut bien choisir elle-même le sujet; il est tiré de ce chapitre si original du roman de *Candide* où Voltaire fait souper ensemble, dans une auberge de Venise, six grands personnages. Cet ouvrage fut composé avec cette rapidité de verve qui tient à l'inspiration du moment, mais qui n'appartient qu'aux hommes de génie. Ainsi furent faits les trois chefs-d'œuvre dont s'honore le plus l'Italie, *la Servante Maîtresse*, *la Bonne Fille*, et *la Colonie*. L'opéra de *Théodore* fut conçu, appris et joué en six semaines. Rien ne peut se comparer au succès qu'il eut à Vienne, si ce n'est celui qu'il eut ensuite à Naples. Madame l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas autri-

chiens en rapporta la partition de Vienne ; elle chargea M. Dubuisson, auteur de plusieurs tragédies jouées à Paris avec des succès fort divers, de la parodier en français pour le théâtre de Bruxelles. *Théodore* n'y réussit pas moins qu'à Vienne et à Naples. La reine de France ayant désiré de voir cet opéra, il fut joué par la troupe de Versailles, et eut encore là le même succès qu'à Bruxelles, malgré les retranchemens que M. le baron de Breteuil jugea convenable d'ordonner pour prévenir des applications que la légèreté française n'eût pas manqué de faire. Les circonstances actuelles ont forcé le sieur Moline à en faire de plus considérables encore en l'arrangeant pour le théâtre de l'Opéra (1).

Le succès du *Roi Théodore*, sur le théâtre de l'Opéra, n'a pas répondu à celui que l'on attendait et qu'il avait obtenu sur tant d'autres théâtres, et dernièrement sur celui de Versailles. On ne peut s'en prendre qu'au poëme, dont l'action est ridiculement conçue. Les Italiens ne sont point à cet égard aussi difficiles que nous, qui voulons toujours de la conduite et de la raison, même dans nos poëmes chantés; ils ne voient dans ces compositions que l'art par lequel elles sont faites; et pourvu qu'ils trouvent dans un drame des situations qui servent officieusement la musique, ils s'embarrassent fort peu de la vraisemblance des moyens à

(1) On a supprimé entièrement la scène où l'on se moque si plaisamment de l'étiquette, scène que l'empereur lui-même avait indiquée, et dont une entrevue qu'il avait eue avec le roi de Suède lui en avait, dit-on, fourni l'idée.

l'aide desquels on les amène. On peut reprocher à M. Moline d'avoir rendu tous les défauts du poëme plus sensibles par la manière dont il a cherché à en élever le ton et le genre; il a donné, pour ainsi dire, un caractère de dignité aux rôles de Théodore et d'Achmet, et l'expression grave des paroles qu'il met dans leur bouche contrarie souvent la musique vive, piquante et comique de ces rôles dans l'original : rien n'est peut-être plus insignifiant que le contraste d'une musique bouffe avec des paroles sérieuses. On ne peut douter que cette maladresse du poète n'ait infiniment nui à l'effet d'une des plus ingénieuses compositions du célèbre Paësiello sur l'auguste théâtre de notre Académie royale de musique.

Recueil de Comédies nouvelles. A Paris, chez Prault, un vol. in-8°.

Ces comédies sont de madame la marquise de Cléon, et c'est son ami, M. le marquis de Chastellux, qui en est l'éditeur. « Le public, dit-il dans un avertissement fort bien écrit, le public entendrait très-mal ses intérêts s'il ne voulait attacher d'importance qu'aux pièces qui ont été représentées ; il se priverait par-là de tout ce qui peut sortir de la plume de ce qu'on appelle les gens du monde. On sait, et on ne doit pas s'en étonner, qu'ils n'aiment guère à se compromettre avec le public assemblé, et cependant on ne peut douter qu'ils n'eussent quelque avantage sur la plupart des gens de lettres, et surtout sur les jeunes auteurs,

toutes les fois qu il s'agirait de peindre les mœurs du grand monde, et ce sont malheureusement les seules dont la comédie s'occupe maintenant. »

Des trois comédies qui composent ce recueil, la première est la seule qui ait été jouée sur un théâtre public, sur celui de Marseille; elle est intitulée *l'Ascendant de la vertu ou la Paysanne philosophe*; elle n'y a obtenu, dit-on, qu'un succès de société. Les deux autres sont *la Fausse Sensibilité* et *le Nouvelliste provincial*; la dernière est d'un ton plus gai que les deux premières; mais, à en juger par l'impression que ces trois ouvrages nous ont fait éprouver à la lecture, il nous paraît difficile de concevoir l'espèce d'intérêt qu'ils pourraient exciter au théâtre. On ne saurait refuser sans doute à l'auteur de ces comédies beaucoup de finesse et beaucoup d'esprit, mais cela sauve-t-il l'ennui d'une marche froide, lente et pénible, souvent même assez obscure? Le ton qui domine dans le dialogue est celui d'une métaphysique vague et précieuse; c'est la subtilité de Marivaux avec moins de recherche si vous voulez, mais dénuée aussi de ces traits, de ces naïvetés ingénieuses qui rendent à la fois la manière de son style si fausse et si brillante.

On s'est pressé de rendre, dans tous les journaux, le compte le plus avantageux de ce volume anonyme, à l'instant même qu'il a paru, peut-être même avant qu'il fût livré entièrement au public; depuis l'on n'en parle plus. Nos feseurs d'énigmes

pourraient donc dire de cet ouvrage qu'il a vécu avant de naître, et qu'en venant au monde il a cessé de vivre.

Billet *envoyé à M. l'abbé Delille. pour lui offrir un appartement au Palais-Royal; par M. Artaud.*

Vous avez fait tout le butin
Qu'on peut faire au pays latin,
En volant Horace et Virgile;
Mêlant l'agréable à l'utile,
Venez jouir dans ce palais
De votre brillante richesse:
C'est pour la Grâce enchanteresse
Que nos beaux portiques sont faits.
Nous sommes dans le voisinage
De mille Grâces et des neuf Sœurs;
Vous avez le rare avantage
De choisir entre leurs faveurs.
Tout homme fou, tout homme sage
Pour être heureux ici n'a rien qu'à le pouvoir.
Enfin je crois que notre aimable Horace
Aurait été charmé de rencontrer le soir
Amathonte au bas du Parnasse.

Le vendredi 21 septembre, on a donné, sur le théâtre Italien, *les Gens de lettres* ou *le Poète de Province à Paris*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Fabre d'Eglantines, comédien de province, qui n'était encore connu par aucune autre production.

Il ne nous a pas été possible de suivre la marche de cette pièce à travers les huées et les sifflets dont le parterre n'a presque pas cessé den ac-

compagner la première et dernière représentation. L'ennui n'a pu être sauvé ni par quelques scènes d'un dialogue assez naturel entre Guillaume le valet de Damis et Richard le frotteur de l'hôtel, ni par le personnage sottement important d'un libraire, qui n'est qu'épisodique, mais dont la caricature ne manque pas de vérité (1). Il est difficile de concevoir un ouvrage dont l'intrigue soit plus froide, plus mal liée, et il s'en faut bien que le style rachète ce défaut d'intérêt et d'action ; c'est peut-être le plus étrange langage que l'on ait osé employer sur la scène depuis le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron, que M. Fabre d'Eglantines semble avoir voulu prendre pour modèle. A travers ce ridicule jargon, l'on a distingué cependant quelques vers qui annoncent une sorte de facilité, peut-être même un talent propre à la satire.

Damis s'exprime ainsi sur une mode qui commence à passer, celle de porter ces larges boutons sur lesquels on affectait surtout de peindre ou de graver des hommes à cheval :

> Chargé de gros boutons et derrière et devant,
> Irai-je me montrer un médailler vivant ?
> Irai-je de houzards bigarrés en peinture
> Porter un régiment du col à la ceinture ?

(1) Quelque mauvais que soient tous ces portraits, on devine que, dans le personnage de *Quotidien*, l'auteur a prétendu peindre MM. de Charnois et Sautereau, le premier rédacteur de l'article des spectacles dans le *Mercure*, l'autre un des principaux journaliers du *Journal de Paris* ; dans celui de *Lacrimant*, M. Mercier ; dans celui de *Fastidore*, Dorat et son école ; dans celui de *Chloé*, madame la comtesse de B.....

Le tableau des conversations ordinaires de nos bureaux d'esprit offre encore quelques traits assez heureux :

Des gens que vous vantez quels étaient les discours?
De malheureux rébus et de plats calembours,
De sottes questions en mots scientifiques ;
Sur un air d'opéra des cours métaphysiques;
Des petits faits voilés d'un jargon précieux;
Enfin des vers moraux d'un style curieux,
Où la Muse en travail, pour finir ses grimaces,
Disait que la sagesse est l'éteignoir des graces.

Les vers qui ont été le plus vivement applaudis sont ceux que l'auteur a mis dans la bouche du valet de Damis, qui voit pour la première fois Paris, le Pont-Neuf et la statue de Henri IV: *Monté sur un cheval*, dit-il en parlant de ce bon roi,

Monté sur un cheval on voit un vieux grand-père;
C'est un saint, car un pauvre y fesait sa prière.

DAMIS.

.... Je donnerais cent beaux louis, je croi,
Pour que ce mot heureux fût entendu du roi.

Mais quelques vers heureux ou facilement exprimés ne suffisent pas pour faire une bonne comédie, encore moins pour refaire un des chefs-d'œuvre de notre théâtre. Ce n'est pourtant pas la faute du sujet, il est bien plus riche et plus varié de nos jours que du tems de Molière; ce grand homme n'eut à peindre, dans ses *Femmes savantes*, que le ridicule des expressions de quel-

ques beaux esprits qui donnaient le ton à l'hôtel de Rambouillet. Cette prétention de mettre de l'esprit dans tout ce que l'on dit ou d'en singer au moins la physionomie, l'afféterie recherchée des termes, le ridicule si souvent étrange des acceptions dans lesquelles on les emploie pour paraître neuf, tous ces travers existent encore et, sous de nouvelles formes, n'ont fait que croître et embellir. Par combien de médiocres ou de plates productions prônées par nos cotteries de beaux esprits, et qui réussissent un instant, parce qu'elles doivent le jour à un homme qu'elles ont mis à la mode, ne pourrait-on pas remplacer le sonnet et le madrigal dont Molière se moqua si gaiement ? Mais si ce grand homme eut le talent de faire un chef-d'œuvre à l'aide seulement de deux auteurs ridicules et de quelques expressions que nous avons remplacées par d'autres tout aussi étranges, quel fond, quel intérêt bien pluscomique encore ne lui eût pas fourni ce ton mi-parti de gens du monde et de gens de lettres qu'affectent tant de philosophes, d'économistes, de moralistes et de littérateurs, qui, se méprisant mutuellement, ne se réunissent que dans ce seul point, de préférer au titre d'auteurs dont s'honoraient les Pascal, les Fénélon, les Corneille, les Racine, celui de gens de lettres, mot de ralliement à l'aide duquel ils prétendent s'assigner un rang, un état dans la société ? Combien l'influence qu'ils essaient de toutes leurs forces de se donner dans le monde, qui les accueille souvent par air

ou par désœuvrement, et qui le plus souvent ne cherche qu'à s'en amuser, n'eût-elle pas prêté de force comique à l'intrigue des *Femmes savantes?* Nos gens de lettres étant bien plus répandus dans la société que du tems de Molière, leurs travers, leurs ridicules, par cela même mieux connus, seraient devenus pour ce grand maître un fonds de comique inépuisable. Combien ce ton modestement tranchant avec lequel ils jugent et prononcent sur les objets même qui leur sont les plus étrangers, dominent ou se flattent de dominer les opinions; combien l'art avec lequel, après s'être fait souvent, on ne sait pourquoi ni comment, une sorte de réputation, ils s'empressent de faire partager cette considération usurpée à ceux que leur rang ou leur fortune met à même de leur devenir utiles; combien leurs intrigues, devenues bien plus profondes, parce que le but en est tout autrement important, tout autrement profitable que ne l'était le simple amour de la célébrité; combien tout ce mélange enfin d'audace, de bassesse, d'importance et de ridicule n'eût-il pas fourni au génie de Molière! Quelles moissons n'eût-il pas encore trouvées à faire dans ces cercles de femmes de lettres, sorte d'état qu'elles embrassent actuellement au même âge et par les mêmes motifs qu'elles prenaient autrefois celui de dévotes! Ce serait dans le sein même de ces sociétés si multipliées de nos jours que l'on pourrait puiser le fond et l'intrigue de la plus excellente comédie. Combien serait véritablement

comique le tableau des haines cachées et actives, des petits manéges, des grandes prétentions, des mœurs, du ton enfin des principaux personnages qui représentent dans ces différentes sociétés! Que de scènes dont le simple récit égaie si souvent ce que ces messieurs et ces dames appellent les sots aux dépens des gens d'esprit! Molière n'eut pas des matériaux aussi précieux, et il fit un chef-d'œuvre que l'on relit et que l'on revoit toujours avec admiration, quoique les femmes savantes et les gens de lettres de nos jours ne ressemblent plus à ceux que cet inimitable comique fit disparaître à l'aide du ridicule dont il les affubla. C'est dans nos sociétés même que l'homme de génie qui voudra retraiter ce sujet doit chercher ses modèles, et c'est ce que n'a sûrement pas fait M. Fabre d'Eglantines.

OCTOBRE 1787.

Elégie *sur la mort de mademoiselle Olivier* (1).

Elle n'est plus; en vain je la demande
A ce théâtre où Paris enchanté
Du doux tribut d'un encens mérité
A ses genoux venait porter l'offrande :
Tous sont touchés de mes cris superflus,
Chacun répond : hélas! elle n'est plus!
Talens, beauté, douceur, vertu, jeunesse,
Jeunesse, ô don qui les embellit tous!
Vous n'avez pu la préserver des coups,
Des coups fatals de la parque traîtresse.
Présens cruels, à quoi donc servez-vous?
Quoi! c'en est fait, mon oreille attentive
N'entendra plus cet organe enchanteur,
Cette voix pure, innocente et naïve,
Ces sons touchans qui passaient dans mon cœur!

(1) Cette jeune actrice, née à Londres, vient d'être enlevée au théâtre à la fleur de son âge, et, pour ainsi dire, de son talent. Depuis le rôle qu'elle joua si bien dans le *Séducteur*, elle n'avait pas cessé de faire des progrès sensibles. Sa figure, sans rien perdre de son éclat et de sa fraîcheur, était devenue plus animée par une expression plus vive et mieux sentie. Quoique très-blonde avec des yeux fort noirs, elle avait naturellement je ne sais quoi de fade dans tout son air; mais grâce aux recherches d'une toilette variée avec beaucoup de goût, elle était parvenue à dissimuler fort adroitement ce défaut, et son jeu avait acquis un caractère d'ingénuité, de décence et de noblesse qui la rendait tout-à-fait intéressante. Il n'est personne à qui sa perte prématurée n'ait rappelé ces vers si touchans de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Elle n'avait pas vingt-trois ans accomplis.

Mon œil errant sur la scène déserte,
Cherchant en vain tes modestes attraits,
N'y verra plus que de tristes cyprès ,
Et les Amours qui déplorent leur perte !
O jeux trompeurs! j'abjure pour jamais
De vos tableaux l'éclatante magie ;
Tous vos plaisirs, votre art, votre férie
Ne peuvent point égaler les regrets
Dont aujourd'hui cette perte est suivie.

IMPROMPTU *à une Actrice célèbre, le jour de sa fête.*

Je connais peu votre sainte patrone,
Et les vertus qui l'ont placée aux cieux ;
Mais il est des autels, il est une couronne
Que je suis sûr que vous méritez mieux ;
N'en déplaise à Sainte-Claire,
Vos vrais patrons sont Corneille et Voltaire,
Et tous deux, pleins pour vous et d'estime et d'amour,
M'ont dit cent fois qu'en l'art divin de plaire
Vous fûtes bien souvent, au théâtre, à Cythère,
Leur patrone à votre tour.

Le lundi 8 octobre, on a donné, au théâtre Français, la première représentation d'*Augusta* (1), tragédie en cinq actes, en vers, de M. Fabre d'Eglantines, encore tout froissé de la chute de sa comédie des *Gens de lettres*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans notre dernière feuille.

Le choix du sujet d'*Augusta* nous a paru d'une

(1) Ce nom est ridicule. Je préfère beaucoup, disait un mauvais plaisant, *celui d'une tragédie de Colle, Augusta.*

hardiesse intéressante: c'est l'atrocité de la procédure intentée à Abbeville, en 1766, contre l'infortuné chevalier de La Barre, que l'auteur a eu le courage de présenter au théâtre sous des noms grecs et romains, mais en se permettant cependant d'en adoucir la catastrophe parce qu'il y a des choses qu'on supporte au palais, et qu'on ne supporterait pas sur la scène. Avant d'entreprendre l'analyse de la tragédie, il convient donc de rappeler à nos lecteurs la déplorable histoire qui en a fourni l'idée.

Madame Feydeau de Brou, fille d'un garde des sceaux de France, et abbesse du couvent de Villancourt, à Abbeville, avait fait venir auprès d'elle le chevalier de La Barre son neveu, jeune militaire, petit-fils d'un officier général, dont le père avait dissipé sa fortune. Elle le logea dans l'extérieur de son couvent. Un nommé Belleval, lieutenant d'une petite juridiction de cette ville, était amoureux de cette abbesse, et elle fut obligée, pour faire cesser ses importunités, de le chasser de sa maison. Belleval ne douta pas que ce ne fût l'amour de la tante pour son neveu qui l'eût fait expulser, et il conçut le projet de perdre le chevalier de La Barre. Il sut que ce jeune militaire et un sieur d'Etallonde, fils d'un président de l'élection, à peine âgé de dix-huit ans, avaient passé devant une procession sans ôter leurs chapeaux; que des gens qu'on n'a jamais pu connaître avaient endommagé un crucifix de bois posé sur un pont d'Abbeville, et il résolut de se servir de ces moyens pour perdre son pré-

tendu rival. L'évêque d'Amiens, à qui il dénonça ces faits, fit lancer des monitoires, ordonna une procession solennelle en l'honneur du crucifix mutilé, ce qui ne manqua pas d'exalter toutes les têtes de son diocèse. Le dénonciateur Belleval attira chez lui des valets, des servantes, des manœuvres, pour les engager à lui servir de témoins; malgré toutes ces insinuations, il n'obtint aucune déposition qui pût constater formellement que l'on eût vu ces jeunes gens mutiler *le signe heureux du salut des humains ;* le seul crime dont ils furent dûment atteints et convaincus, c'est d'avoir chanté des chansons irréligieuses, et d'avoir lu avec trop de plaisir le *Dictionnaire philosophique de Voltaire.* Les juges d'Abbeville ne s'en crurent pas moins obligés à les condamner à avoir la langue et le poing coupés, et à être brûlés à petit feu. Le sieur d'Etallonde échappa au supplice en fuyant en Prusse, où le grand Frédéric accueillit son infortune, et le plaça dans ses troupes. Quant au chevalier de La Barre, qui était prisonnier, le parlement de Paris, juge en dernier ressort de la sénéchaussée d'Abbeville, confirma la sentence, malgré une consultation de dix des plus célèbres avocats de Paris qui démontraient son innocence; il diminua seulement quelque chose de l'atrocité du supplice (si la question ordinaire et extraordinaire à laquelle il condamna cet infortuné ne l'aggrava pas), en ordonnant qu'il serait décapité avant d'être jeté dans les flammes. Ce qu'il y a de véritablement affreux dans ce dernier jugement, c'est que de vingt-cinq juges qui compo-

saient la Tournelle, quinze juges furent long-tems d'avis d'absoudre le malheureux jeune homme, et ils ne passèrent à l'avis des dix autres que parce qu'on leur fit observer que dans un moment où le parlement attaquait par ses arrêts les jésuites, les évêques et les billets de confession, il était essentiel de se montrer zélateurs d'une religion dont ils se voyaient obligés de persécuter les ministres. Ainsi, c'est à la bulle *Unigenitus*, c'est à la faiblesse qu'eut Louis XIV de la sanctionner de son autorité, que nous devons les malheureuses querelles qui troublèrent presque la vie entière de Louis XV, que nous devons le régicide de ce roi, et l'assassinat que les lois ont commis dans la personne du chevalier de La Barre.

Cette petite digression nous a paru nécessaire pour expliquer les intentions de l'auteur d'*Augusta.* L'on conviendra qu'il faut que nos mœurs et notre tolérance aient fait quelques progrès, puisqu'après vingt ans l'on a permis de présenter sur la scène, sous un voile si facile à percer, ce déplorable exemple des victimes immolées au fanatisme des lois et de la religion.

La tragédie finit par un vers tiré des *Proverbes du roi Salomon;* c'est Augusta qui s'adresse à son fils.

Et souvenez-vous bien
Qu'un excès de vertu n'est pas toujours un bien.

Tournure de phrase qui rappelle malheureusement celle d'un axiome trop connu du Lutrin :

Et souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien. —

Il est rare de voir accueillir plus défavorablement un ouvrage que ne l'a été *Augusta.* Les signes de mécontentement les moins équivoques ont éclaté dès la fin du second acte. La fable sur laquelle est fondée l'action a paru trop invraisemblable; les incidens qu'elle présente ont été trouvés peu naturels et ramènent continuellement les mêmes idées, les mêmes sentimens. Agathocle est en danger dès le commencement du second acte, et l'amour si ridicule et si forcené du consul pour sa mère ne change rien à la situation toujours la même pendant les quatre derniers actes. Le style de cet ouvrage n'est pas fait pour dissimuler les défauts du plan; il annonce cependant que le talent de l'auteur est plus propre à la tragédie qu'à la comédie. Ses deux essais dans des genres si différens n'ont pas été heureux; et si M. Fabre d'Églantines a été sifflé en jouant les gens de lettres et les philosophes, il ne l'a été guère moins en voulant nous intéresser en leur faveur. Le mérite d'un motif si louable n'a pourtant pas été entièrement perdu, et de nombreux retranchemens, faits à la seconde représentation, pourront faire donner la pièce encore quatre ou cinq fois.

Lettre à l'Empereur sur l'atrocité des supplices qu'il a substitués comme adoucissement à la peine de mort. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

> *Il faut chercher dans la punition non ce qui tourmente le plus le coupable, mais ce qui peut le rendre meilleur.*

Cette lettre, où l'on trouve quelques idées utiles et fortement exprimées à travers beaucoup d'exagérations déclamatoires, est de M. Brissot de Warville, connu par un journal publié à Londres et par plusieurs pamphlets politiques sur l'agiotage, les assurances, etc. Il paraît que M. Brissot veut être en littérature le Gilles de M. le comte de Mirabeau.

Parmi les supplices que l'Empereur a substitués à la peine de mort, l'auteur attaque spécialement la marque imprimée sur la joue à certains criminels, la peine de tirer les bateaux sur le Danube, et le supplice du poteau. Ce dernier paraît en effet plus cruel que la mort la plus violente, et n'est-ce pas le terme extrême, que les lois criminelles ne devraient jamais outrepasser, que peut-être même elles ne devraient jamais se permettre d'atteindre entièrement? « Le criminel condamné, dit M. de Warville, à cet affreux supplice, ne peut plus ni se remuer ni se coucher. La douleur se prolonge sur tous les jours, sur toutes les heures de sa vie; il n'attend de changement, de sensations nouvelles que des in-

» tempéries de l'air, et ces sensations sont toutes » douloureuses. Le soleil le dévore et ne le tue » pas; le froid le paralyse et ne le tue pas; le » malheureux invoque la mort, et elle ne vient » point, et il ne sait quand elle viendra. Point » d'espoir, d'espoir de la mort même. De la dou- » leur et toujours de la douleur, voilà sa perspec- » tive déchirante, etc. »

Il y a, ce me semble, encore une vue assez juste dans ce qu'il dit sur la peine de la marque. « Une marque si visible ne sépare-t-elle pas le » coupable à jamais de la société? ne le force- » t-elle pas à en devenir l'ennemi, et un ennemi » implacable? Il faut donc ou enchaîner à jamais » un homme quand on l'a flétri de cette marque, » ou, si l'on se décide à lui rendre sa liberté, il » faut s'attendre à voir former au sein de la so- » ciété une société d'hommes féroces acharnés » à sa destruction. »

VERS *à M. le M...... D***, à l'occasion de son mémoire présenté au roi par M. le duc d'Orléans* (1).

MODERNE chancelier d'Epée,
Tu veux donc de l'État être réformateur?
Le portefeuille plein et la tête occupée
De projets pris à la pipée,
Tu crois, hardi déclamateur,

(1) Mémoire dans lequel M. D..... n'a pas craint de se proposer lui-même à Sa Majesté comme l'homme le plus propre à réparer le désordre des finances, à rétablir le crédit, à rendre au roi et à la reine la confiance et l'amour des peuples.

Que Sa Majesté détrompée,
De la confiance usurpée
D'un prélat administrateur,
Te fera le réparateur
De sa finance dissipée;
Que sur ta parole on croira
Son autorité rétablie;
Que son parlement se taira,
Et que son peuple l'aimera,
Comme la reine, à la folie?
Grand génie, ardent citoyen,
Ce que tu promets n'est pas mince;
Mais si tu possèdes si bien
L'heureux talent de faire adorer notre prince,
Commence donc par faire aimer le tien.

Couplets *sur le même sujet, sur l'air de* Calpigi.

Sans biens, sans talens, sans figure,
De ma sœur l'humble créature,
Je fus un beau jour fort surpris
D'être colonel et marquis. (*bis*)
Mais bientôt las du militaire,
Voulant tâter du ministère,
D'un prince je fus chancelier.
Voilà, voilà le bon métier. (*bis*)

C'est une place d'importance,
Au moins la première de France;
Mais l'Etat est dans l'embarras,
Allons, marquis, offre ton bras. (*bis*)
Mais je déclare par avance
Qu'il me faut la surintendance,
Sans quoi, messieurs, point de marquis,
On ne peut m'avoir qu'à ce prix. (*bis*)

Après tout, dans ce grand royaume,
Est-il, je vous prie, un seul homme
Que l'on puisse me comparer,
Soit magistrat, soit financier? (*bis*)
Calculs, états, plans et finance,
De tout n'ai-je pas connaissance?
Je suis l'unique en tout pays:
Allons, allons, saute, marquis. (*bis*)

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire:
J'aime tant le roi, notre sire,
Que je lui veux, par mes projets,
Rendre le cœur de ses sujets. (*bis*)
Je change tout le ministère,
Du peuple je me fais le père,
Et tous les Français ébahis
Chanteront : *vivat* le marquis. (*bis*)

Si je n'étais pas si modeste,
J'en pourrais bien dire de reste,
Mais je ne veux pas me louer,
A l'œuvre on verra l'ouvrier. (*bis*)
Il suffit que par moi la France,
Va se trouver dans l'abondance,
Et sera presque en paradis:
Allons, allons, saute, marquis. (*bis*)

---

*M. le duc d'Orléans au marquis D***.*

Marquis, vous dansez à merveille,
Mais je veux vous dire à l'oreille
Ce que j'entends dire à chacun (1):
Vous n'avez pas le sens commun. (*bis*)

(1) Ce que lui dit en effet M. le duc d'Orléans vaut bien mieux. Après avoir entendu lire très-patiemment tous les éloges qu'il se donne à lui-même dans ce mémoire: *Vous n'avez oublié*, lui dit-il, *qu'une chose, c'est que vous étiez le plus joli homme de France.*

Guérissez votre pauvre tête,
Soyez moins fat et plus honnête,
Ou je fais voir à tout Paris
Comme on fait sauter un marquis. (*bis*)

Le lundi 15 octobre, on a donné, sur le théâtre Italien la première représentation de *Célestine*, drame en trois actes, mêlé d'ariettes. Le poëme est de M. Magnytot, secrétaire du prince de Salm, et la musique de M. Bruni; ces deux auteurs n'étaient connus que par la chute de *Coradin*, opéra comique en trois actes, représenté sur ce théâtre l'année dernière.

Une anecdote que M. d'Arnaud a insérée sous le nom du *Paysan généreux*, dans le cinquième volume des *Délassemens d'un homme sensible*, a fourni à M. Magnytot le fond du drame de *Célestine*. Dans cette anecdote, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, un paysan russe, pour soustraire la fille de son seigneur à la fureur des soldats de Pugatchew, la demande pour femme, l'obtient, n'use d'aucun des droits qu'il acquit sur elle, et la conduit ensuite aux pieds de l'impératrice, qui, pour le récompenser de cet acte de vertu, lui accorde un état digne de l'époux de cette jeune personne, etc.

Quelques longueurs supprimées dans le second et dans le troisième actes ont valu à la seconde représentation de cet ouvrage un succès moins douteux que celui de la première; mais l'invraisemblance de l'exposition, la manière dont l'ac-

tion languit ensuite jusqu'au dénouement, beaucoup trop précipité, le peu de développement donné à la situation des deux amans, et qu'on pouvait rendre aussi intéressante qu'elle est singulière, ne permettent pas d'espérer que ce succès se soutienne.

La musique, sans être neuve, a paru en général assez bien faite; on y a remarqué plusieurs morceaux d'un goût simple et d'une expression vraie. Mademoiselle Carline a joué le rôle de Guillot avec une naïveté charmante.

La Maison de Molière, comédie en prose et en quatre actes, représentée pour la première fois au théâtre Français, le samedi 20 octobre, est l'imitation d'une pièce de M. Goldoni, intitulée : *il Moliere*, par M. Mercier. Comme nous avons eu l'honneur de vous rendre compte de ce drame lorsqu'il parut en 1776, nous nous dispenserons aujourd'hui d'en faire une analyse détaillée; nous observerons seulement que la pièce telle qu'on l'a représentée ressemble beaucoup plus à l'original de M. Goldoni que la pièce imprimée, parce qu'on a jugé à propos d'en abréger plusieurs scènes et d'en retrancher presque toute la partie épisodique ajoutée par M. Mercier, entre autres la longue scène d'une jeune personne qui vient se présenter à Molière pour être reçue dans sa troupe, et qu'il détermine à se retirer dans une maison religieuse, etc. Cette scène était placée au cinquième acte, et, il faut en convenir, fort

gauchement; l'on a réduit les deux derniers actes en un.

Le véritable titre de l'ouvrage est *la Journée du Tartuffe*. Au premier acte, Molière est désolé des ordres supérieurs qui ont arrêté la représentation de cette pièce, à laquelle il attache le plus grand intérêt de gloire et d'utilité. Son camarade et son ami La Thorillière vient lui apporter à la fin de l'acte une permission par écrit du roi. Tandis qu'on se dispose à donner la pièce, le soir même un hypocrite, nommé Pirlon, vient porter le trouble dans la maison de Molière; il cherche à séduire sa servante, il remplit de craintes et de soupçons l'esprit de la comédienne Béjart et de sa fille, chargées, la première du rôle d'Elvire, la seconde de celui de Marianne; il persuade à la fille, aimée en secret de Molière, qu'on la trompe, et qu'on finira par la sacrifier à sa mère; il assure la mère que Molière a formé le complot de lui enlever sa fille avant la fin du jour. Toutes deux refusent de jouer; ce n'est pas sans beaucoup de peine que La Thorillière est parvenu au troisième acte à regagner l'esprit de la mère et de la fille. Pour se venger de Pirlon, Molière engage sa bonne servante à tendre à cet hypocrite un piége assez plaisant, et à s'emparer de son manteau et de son chapeau, dont il se sert en effet pour représenter le Tartuffe plus au naturel. Ce troisième acte fini, les comédiens ont imaginé de représenter la pièce même du *Tartuffe*, et ce n'est qu'après ces cinq actes du

chef-d'œuvre de la scène française qu'on nous a donné le dernier acte du nouveau drame, sans contredit le plus mauvais. Il ne s'agit presque plus, dans ce quatrième acte, que de la jalousie, des fureurs de la comédienne Béjart contre sa fille, et du consentement qu'on lui arrache enfin pour ce mariage, qui fut si funeste au repos et au bonheur de Molière.

Le succès de la pièce nouvelle et surtout du dénouement a été plus qu'équivoque; ceux de nos lecteurs qui la connaissent en seront peu surpris; mais ce qui paraîtra au moins singulier, et ce qui est cependant dans l'exacte vérité, c'est que l'étrange cadre où l'on avait imaginé de placer le *Tartuffe* en a, pour ainsi dire, détruit tout l'effet; on a écouté avec une sorte d'impatience, de distraction et l'on peut dire d'ennui, quoique la pièce fût mise avec plus de soin qu'elle ne l'avait été depuis long-tems, et avec une exactitude de costume qui sembait faite encore pour rendre cette représentation plus piquante.

Le sieur Fleuri a joué les deux rôles, celui de Molière et celui du Tartuffe, avec beaucoup d'intelligence. Madame Petit, ci-devant mademoiselle Vanhove, a paru au moins fort jolie dans celui de la jeune Béjart; elle avait pris exactement la coiffure du tems, et ressemblait beaucoup, sous ce costume, au portrait de Ninon par Petitot.

Il y a dans la pièce imprimée de M. Mercier plusieurs choses peu obligeantes pour la comédie et pour les comédiens; on a eu, comme on peut

le croire, grand soin de les supprimer. Quoique le nom de Valério ait été remplacé dans la pièce française par celui de La Thorillière, et le nom de Léandro par celui de Chapelle, le fond des deux rôles est absolument le même. La pièce italienne est en vers, la pièce française est en prose; mais l'original ainsi que la copie ne sont véritablement que des esquisses. Il y a plus de naturel et de facilité dans le dialogue de Goldoni que dans celui de M. Mercier, mais on y trouve aussi beaucoup de négligence et de mauvais goût; il n'y a point de langue au monde, ce me semble, où il ne soit de fort mauvais goût, par exemple, de dire à une jeune fille jalouse du sentiment de préférence que peut mériter sa mère:

A lasciar sarei pazzo il vitello per bue.

La Vie de Saint Vincent de Paule, instituteur et fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. A Paris, 2 volumes in-12 de plus de 500 pages chacun.

Si Vincent de Paule est devenu le saint à la mode depuis que l'abbé Maury en a fait un si beau panégyrique, nous craignons beaucoup cependant que l'histoire de sa vie, en deux gros volumes, n'effraie un grand nombre de lecteurs. On y trouve quelques détails intéressans, mais noyés dans un style prolixe et mêlé d'une foule de puérilités dignes de nos vieilles légendes; une des plus originales est peut-être ce trait du zèle inconsidéré d'un missionnaire nommé Guérin.

Quelqu'un lui ayant dit la veille de son départ qu'il allait se faire pendre en Barbarie : *C'est trop peu de chose*, répondit-il, *je n'y voudrais pas aller si je croyais en être quitte à si bon marché; j'espère bien que Dieu me fera la grâce d'être empalé ou de souffrir quelque chose de pis.* Cela est assurément très-fou ; mais cela ne l'est guère plus que le mot du chevalier de Crussol, qui, regardant une pente fort escarpée qu'il y avait à franchir pour monter à la brêche, s'écria : *Qui diable voudrait monter là s'il n'y avait pas des coups de fusil à gagner?*

COUPLETS *de mademoiselle Clairon à madame Drouin.*

Sur l'air : *N'en demandez pas davantage.*

L'AMITIÉ depuis cinquante ans
Fait de nos cœurs un doux usage ;
Elle a réglé nos sentimens,
Ils s'accroissent avec notre âge.
De notre lien
Sentons tout le bien,
Et serrons-le encor davantage. (*bis*)

QUOIQUE rivales de talens,
Nous avons méconnu *l'outrage* ;
Et plus nos succès étaient grands,
Plus nous comptions sur nos *suffrages.*
De notre lien, etc.

Au temple glissant des hasards,
Tant qu'a duré notre voyage,
Tu me pardonnas mes écarts,
Je te pardonnai d'être sage.
De notre lien, etc.

Contente d'un peu plus que rien,
Et fière de ton esclavage,
Tu cherchas le suprême bien
Dans ton âme et dans ton ménage;
    Mais notre lien
    N'en souffrit en rien,
Ah! serrons-le encor davantage. (*bis*)

Moi condamnée à plus d'éclat,
A l'amour, au faste, au *tapage*,
Je n'ai vu dans mon célibat
Que des tourbillons, des *orages* (1);
    Mais notre lien, etc.

En vain nous cherchions le bonheur,
Il fuit l'âme sensible et sage;
Des hommes ingrats et trompeurs
Que l'amitié nous dédommage.
    De notre lien
    Sentons tout le bien
Et serrons-le encor davantage. (*bis*)

Le lundi 22 octobre, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation de *l'Indiscrète sans le savoir*, comédie en prose et en deux actes, de M. Mayan, auteur de quelques pièces jouées avec succès sur nos petits théâtres.

Cette pièce, qui ressemble à tout et dont le style est encore plus plat que le fond n'est usé, n'a eu et ne pouvait avoir aucun succès, quoique le rôle de l'indiscrète ait été parfaitement rendu par madame Gontier.

(1) Les fausses rimes imprimées en italique se trouvent dans le manuscrit.

NOVEMBRE 1787.

Le 4 novembre, on a donné, sur ce même théâtre, la première représentation de *Berthe et Pépin*, drame en trois actes, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Pleinchène, qui fit jadis, pour la foire, quelques opéra comiques à vaudevilles. La musique est de M. Deshayes, connu avantageusement par celle d'une petite pièce à ariettes intitulée *le Faux Serment*, représentée avec beaucoup de succès par les petits comédiens de M. de Beaujolais.

Le sujet du nouveau drame est tiré d'une anecdote insérée dans la *Bibliothèque des Romans*, qui avait déjà fourni à M. Dorat le fond d'une tragédie jouée sous le titre d'*Adélaïde de Hongrie*. Mergiste, chargée, par un prince du nord, de conduire à Pépin, roi de France, sa jeune épouse Berthe, a conçu et exécuté le projet peu vraisemblable de faire disparaître cette jeune princesse, et de lui substituer sa fille Alix, etc.

Cette pièce n'a eu aucun succès. Nous croyons cependant que la manière dont M. Pleinchène a imaginé de présenter ce sujet, est, au fond, plus heureuse et plus naturelle que celle qu'avait adoptée M. Dorat; mais les longueurs qui suspendent l'action pendant tout le second acte et

la première partie du troisième, ont fort indisposé le public; il a eu la cruauté de demander à grands cris l'auteur des paroles, pour le siffler ensuite sans miséricorde. L'auteur de la musique a été traité plus favorablement; on a trouvé plusieurs morceaux de cet opéra d'un chant facile et agréable.

DÉCEMBRE 1787.

Le songe d'Athalie, par M. Grim... de La Rey..., avocat au parlement, c'est-à-dire, par MM. de Champcenetz et de Rivarol. — Épître dédicatoire à M. le marquis D......, chancelier de M. le duc d'Orléans, etc. etc.

Monsieur le Marquis,

Peut-être trouvera-t-on étrange que je vous dédie le *Songe d'Athalie*, tant il est rare qu'une parodie soit prise en bonne part. Il est pourtant vrai que sans moi les grands traits du caractère d'Athalie et les plus beaux vers de Racine n'auraient jamais été appliqués à Madame votre sœur; et comme sa modestie va quelquefois jusqu'à s'interdire la reconnaissance, c'est à vous que je m'adresse. La divinité elle-même aurait peut-être mal interprété mon hommage ou méconnu son image.

Vous percerez dans ma véritable intention avec cet œil d'aigle que la nature vous a donné, et que vous venez d'offrir à la France. Oui, je le dis en passant, si l'État est encore dans la crise des erreurs et des besoins, c'est sa faute. On n'a point à vous reprocher de vous être enseveli dans un indigne silence. L'État a fait l'aveu de sa faiblesse, et vous lui avez fait celui de vos talens.

Puisse le prince qui, contre toutes les lois de la perspective, vient de s'agrandir en s'éloignant, ne plus hésiter entre la France et sa maison, et vous céder à l'État.

Quelques personnes mal intentionnées n'ont pas bien saisi l'objet de votre Mémoire au roi, et de l'offre que vous lui faites de vos lumières. Elles ont cru que vos amis, et surtout Madame votre sœur, auraient dû s'opposer à la publicité de ce Mémoire, et que si elle ne l'a pas fait, c'est par une sorte de vengeance, parce que vous ne l'aviez pas empêchée de publier son livre *sur la religion.*

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

SONGE D'ATHALIE.

L'abbé Gauchat, Madame de G....., M. Gaillard.

M. GAILLARD (à madame de G....., qui traverse le Lycée.)

SAVANTE gouverneur, est-ce ici votre place?
Pourquoi ce teint plombé, cet œil creux qui nous glace?
Parmi vos ennemis que venez-vous chercher?
De ce bruyant lycée osez-vous approcher?
Auriez-vous dépouillé cette haine si vive?

MADe DE G.....

PRÊTEZ-MOI l'un et l'autre une oreille attentive.
Je ne veux point ici rappeler le passé,

Ni vous rendre raison de ce que j'ai versé.
Ce que j'ai fait, Gaillard, j'ai cru le devoir faire.
Je ne prends point pour juge un monde téméraire.
Quoi que sa médisance ait osé publier,
Un grand prince a pris soin de me justifier.
Sur de petits tréteaux ma fortune établie
M'a fait connaître à Londre et même en Italie;
Par moi votre clergé goûte un calme profond.
La Seine ne voit plus ce Voltaire fécond,
Ni cet altier Rousseau, par d'éternels ouvrages,
Comme au tems du feu roi, dérober vos hommages.
La Sorbonne me traite et de fille et de sœur.
Enfin de ma raison le pesant opresseur,
Qui devait m'entourer de sa secte ennemie,
Condorcet, Condorcet tremble à l'Académie.
De toutes parts pressé par un nombreux essaim
De serpens en rabat réchauffés dans mon sein,
Il me laisse à Paris souveraine maîtresse.
Je jouissais en paix du fruit de ma finesse;
Mais un trouble importun vient depuis quelques jours
De mes petits projets interrompre le cours.
Un rêve..... (me devrais-je inquiéter d'un rêve?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui me crève.
Je l'évite partout, partout il me poursuit.
C'était dans le repos du travail de la nuit.
L'image de Buffon devant moi s'est montrée,
Comme au Jardin du Roi pompeusement parée (1);
Ses erreurs n'avaient point abattu sa fierté;
Même il usait encor de ce style apprêté
Dont il eut soin de peindre et d'orner son ouvrage,
Pour éviter des ans l'inévitable outrage.
Tremble, ma noble fille et trop digne de moi,
Le parti de Voltaire a prévalu sur toi;

(1) Allusion à la belle et modeste statue que M. de Buffon est exposé à rencontrer tous les jours sur son escalier.

Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
Ma fille.... en achevant ces mots épouvantables,
L'Histoire naturelle a paru se baisser,
Et moi je lui tendais les mains pour la presser;
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
De quadrupèdes morts et traînés dans la fange,
De reptiles, d'oiseaux et d'insectes affreux,
Que Bexon et Gueneau se disputaient entre eux.

Le 10 novembre, on a donné, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, la première représentation de la reprise de l'opéra de *Pénélope*, de MM. Marmontel et Piccini. Les deux auteurs y ont fait des changemens assez importans.

On a substitué au chœur des *Poursuivans* à table, qui commençait cet opéra, un divertissement chanté et dansé, dont l'effet agréable a cependant encore le défaut de ne pas expliquer davantage l'action, dont l'exposition ne commence toujours qu'au moment où Pénélope entre sur la scène. On a supprimé les chœurs multipliés de cette foule de princes, et l'on a mis dans la bouche d'un seul les déclarations qu'il était assez étrange d'entendre dire à tous à la fois.

Au second acte, M. Marmontel a fait disparaître entièrement l'épisode inutile de Laërte. C'est encore Pénélope qui ouvre ce second acte; elle

vient confier aux fidèles pasteurs d'Ulysse le salut d'un fils que les poursuivans ont résolu d'immoler pendant la nuit; ces pasteurs jurent de défendre Télémaque. Elle le laisse avec eux, et retourne à Itaque épier les nouveaux projets de ses ennemis. Piccini a fait suivre la tempête qui jète Ulysse sur ces bords d'un ballet dont les airs sont d'une fraîcheur et d'une sérénité qui contrastent de la manière la plus heureuse avec l'effet de l'orage, et prépare le chœur si aimable des nymphes rassemblées pour recevoir le héros.

Le troisième acte n'offre de changement qu'au dénouement, dont M. Marmontel a rendu le mouvement beaucoup plus rapide; Ulysse n'ordonne plus qu'on lui élève un tombeau, le poète a senti que cet incident ne servait qu'à prolonger gratuitement le désespoir de Pénélope; après l'air sublime qui le peint si vivement, Ulysse demande ses armes à son fils, et attaque les poursuivans. Minerve descend ensuite des cieux environnée des Muses et des Arts, qu'elle charge d'embellir le repos du héros qu'elle protège. Le théâtre change et représente des portiques, des colonades et des arcs de triomphe élevés à la gloire d'Ulysse. Un ballet général termine l'opéra.

Ces changemens, qui tous avaient été désirés, les beaux airs, et surtout le chœur imposant des pasteurs dont M. Piccini a encore enrichi cette belle composition, n'ont pas valu à la reprise de *Pénélope* les succès qu'on en devait espérer; on a rendu justice à la musique, elle a été vivement

applaudie; mais tout le talent de M. Piccini n'a pu soutenir un intérêt que nos mœurs actuelles semblent repousser : l'amour d'une femme de quarante ans pour un époux absent depuis vingt années pouvait difficilement attacher les spectateurs de nos jours, et il a fallu peut-être que cet amour fût consacré par l'*Odyssée* pour ne pas nous avoir paru presque ridicule. Aussi le succès de *Pénélope* ne peut-il être comparé à celui que continue d'obtenir l'opéra de *Tarare*, la foule s'y porte comme le premier jour, mais les spectateurs que l'on voit se renouveler à chaque représentation de cet ouvrage, et dont les figures paraissent aussi étrangères à ce spectacle que le poëme l'est au théâtre lyrique, l'écoutent avec un silence et une sorte d'étourdissement dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple à aucun théâtre. Ce genre de succès est bien fait, par sa singularité, pour consoler les grands artistes et les gens de goût de l'affluence qui se porte à *Tarare*, et pour leur faire espérer que celui de *Pénélope*, quoique très-inférieur assurément, n'en survivra pas moins à la gloire de ce dernier chef-d'œuvre de M. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais.

Rosaline et Floricourt, comédie en trois actes et en vers, a été représentée, pour la première fois, au théâtre Français, le samedi 17 novembre. Le dernier acte ayant paru exciter ce jour-là beaucoup d'impatience, on s'est déterminé à ré-

duire la pièce en deux actes, et sous cette nouvelle forme elle a eu assez de succès pour engager l'auteur à se laisser deviner; c'est M. le vicomte de Ségur, à qui nous devons déjà deux *proverbes dramatiques : Le Parti le plus fou et le Parti le plus sage.*

On peut regarder le rôle de Rosaline comme une copie en miniature de celui de Céliante dans *le Philosophe marié;* comme Céliante elle aime parce qu'elle a le cœur sensible et bon; comme Céliante elle tourmente l'objet qu'elle aime par caprice et par humeur. Dans la première scène cependant, c'est par des remords que Rosaline annonce elle-même son caractère; elle se reproche d'avoir désolé sans sujet l'homme du monde qu'elle aime et qu'elle doit estimer le plus, elle se décide à lui écrire pour rassurer sa tendresse. Il arrive tandis qu'elle écrit encore, et n'en est point aperçu; trop délicat pour se permettre de lire à son insu le billet qu'elle écrit, il ne peut résister à la curiosité d'en voir au moins l'adresse. Quel transport lorsqu'il découvre qu'il est pour lui!

Il n'était pas difficile de réduire l'intrigue en deux actes; il aurait même été assez facile de la réduire en un seul, et l'effet de l'ouvrage n'y aurait rien perdu. Le caprice de Rosaline, depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin, est toujours le même; il est fort naturel qu'un amant très-épris ne s'en lasse pas, mais le public n'a pas paru disposé à la même indulgence. Ma-

demoiselle Contat, pour qui, dit-on, la pièce avait été faite, n'y a pas merveilleusement réussi; elle a rendu le rôle de Rosaline avec plus de manière et de minauderie que de grâce et de légèreté; sa taille n'est plus assez svelte pour faire ainsi l'enfant, et Molé paraît aujourd'hui beaucoup trop vieux pour en être encore agréablement la dupe.

ÉPÎTRE *à M. Boisard, par feu M. Diderot.*

Vous savez, d'une verve aisée,
Joindre au charme du sentiment
L'éclat piquant de la pensée;
Onques ne fut un rimeur si charmant.
Vous avez la vigueur d'Hercule
Et soupirez plus tendrement
Que ne fit autrefois Tibulle;
Onques ne fut un si parfait amant.
Obligeant sans autre espérance
Que le plaisir d'avoir bien fait,
Qui vous tient lieu de récompense;
Onques ne fut un rimeur si parfait.
Puisse la déesse volage
Qui sourit sans discernement,
Souvent au fol et rarement au sage,
Se corriger ce nouvel an,
Et tourner à votre avantage
Le tems de son aveuglement,
Dont je dis cent fois peste et rage,
Quand je vois au dernier étage
Apollon logé tristement,
Apollon, dieu de l'enjoûment,
Chantre ennemi de l'indigence,
Et qui, dans un peu plus d'aisance,
Fredonnerait bien autrement.

Mais sur les souhaits d'un poëte,
Qui, gai du Nuits qu'il a flûté,
Voit doublement la vérité,
Et perce mieux qu'aucun prophète
De l'avenir l'obscurité,
Prenez, ami, l'heureux présage
Que par un équitable usage
Du pouvoir dont il fit abus,
Le destin réglant la mesure
De ses présens sur vos vertus,
(Jà de Vénus vous avez la ceinture),
Aurez un jour la bourse de Plutus.
C'est lors que, défiant l'envie,
D'aigrir la douceur de vos jours,
Vous menerez joyeuse vie
Entre les Ris et les Amours.

VERS *adressés à monseigneur le duc d'Orléans, sur le danger qu'il a couru en traversant la petite rivière d'Ourche, près la Ferté-Milon. Le cheval qu'il montait a entièrement disparu, et le jockei qui le suivait eût péri s'il ne s'était pas rejeté à l'eau pour le sauver.*

DÉJA trois élémens t'ont déclaré la guerre :
Le feu dans ton palais, l'air quand tu prends l'essor (1) ;
L'eau fait pour t'engloutir un inutile effort.
Il ne reste plus que la terre :
Ne crains rien d'elle, ô brave d'Orléans ;
Doit-on craindre une tendre mère
Quand on sauve la vie à l'un de ses enfans ?

(1) On veut rappeler sans doute ici l'ouragan qui faillit faire périr le prince dans son voyage aérostatique de Saint-Cloud à Meudon.

Impromptu *de M. Le Brun pour s'excuser des louanges prodiguées à M. de Calonne à l'occasion de l'assemblée des notables.*

Esprits faux et malins, n'accusez plus mes vers.
Non, je n'ai point flatté Calonne ni la France.
Après avoir peint nos revers,
Au défaut du bonheur, j'ai chanté l'espérance.

Quatrain *sur les démarches faites par madame la maréchale de Noailles et par madame la marquise de S...... pour s'opposer à l'enregistrement de l'édit qui accorde l'état civil aux Protestans en France.*

Noailles, S......, deux Mères de l'Eglise,
Soulèvent tout le parlement.
Soit qu'on les voie ou qu'on les lise,
On est sûr d'être protestant.

Charade, *par M. le chevalier de Lomont.*

Mon premier est égal en tout à mon second.
Sans chercher on ne peut trouver ni l'un ni l'autre.
Si, devenant amant, je devenais le vôtre,
De mon tout partagé j'aimerais bien le nom (1).

Le mercredi 5 décembre, on a donné, sur le théâtre Italien la première représentation de *l'Amant à l'épreuve*, comédie en deux actes et

(1) Le mot de la Charade est *chercher*.

en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Moline, la musique de M. Le Breton, jeune compositeur, dont nous avons déjà eu l'honneur de vous annoncer les premiers succès.

Le sujet de *l'Amant à l'épreuve* est pris d'un épisode du *Roman Comique* de Scarron. La princesse Eléonore, veuve depuis six mois, aime un jeune Napolitain nommé don Carlos, et en est adorée. Cet amant ignore l'état et le nom de sa maîtresse; jusqu'à ce moment, il ne lui a parlé que la nuit. Après beaucoup d'autres épreuves pour s'assurer si don Carlos l'aime véritablement et n'aime qu'elle, elle le fait enlever par ses gens à la sortie du bal et conduire dans son palais, où elle a fait préparer une fête superbe. Les plus belles femmes qui composent sa cour essaient vainement de plaire à don Carlos; on le laisse enfin seul avec Constance, jeune française, suivante de la princesse; celle-ci feint d'être la belle inconnue qu'il aime et qui l'a fait enlever, elle offre à don Carlos sa fortune et sa main. Don Carlos résiste à ses offres, son cœur lui dit que ce n'est point celle qu'il a choisie. Eléonore paraît alors et se fait reconnaître en offrant aux regards de don Carlos le bracelet qu'elle a reçu de lui.

Cette action, trop simple et qu'un peu d'invention aurait pu rendre aisément plus vive et plus intéressante, n'a pas servi trop avantageusement le talent du musicien; on a cependant observé que dans cette nouvelle composition il avait évité

la plupart des reproches que l'on avait faits à son premier ouvrage ; on a reconnu dans plusieurs morceaux cette grâce d'expression, cette clarté de dessin dont le célèbre Sacchini, son maître, avait commencé à lui apprendre le secret. Malgré le peu de succès qu'a eu l'*Amant à l'épreuve*, on s'est avisé de le disputer au pauvre M. Moline. Il n'en est pas moins vrai que l'ouvrage lui appartient presque tout entier ; nous le connaissions long-tems avant qu'il fût donné ; l'invention du bracelet, qui sert si peu à la reconnaissance, est vraiment la seule chose que puisse revendiquer l'anonyme qui a prétendu ravir à M. Moline ce nouveau titre à l'immortalité.

Natalie, drame en trois actes, de M. Mercier, représenté trois ou quatre fois sur le même théâtre, étant imprimé depuis long-tems, nous croyons pouvoir nous dispenser d'en faire l'analyse. C'est cette pièce qui a été le sujet de sa brouillerie avec les comédiens français. Elle n'a eu à la représentation qu'un succès fort équivoque; il y a beaucoup de longueurs dans le dialogue qui font languir la marche de l'intrigue, mais il y a quelques situations, au second et au troisième actes, qui nous ont paru touchantes et d'un effet vraiment dramatique.

Mémoire sur le Mariage des Protestans en 1785. —*Second Mémoire sur le Mariage des Protestans.* A Londres. 1787. Deux brochures in-8°, l'une de 198 pages, l'autre de 178.

Ces deux mémoires, d'un ministre et d'un magistrat rempli de lumières et de vertus, étaient attendus avec impatience; on n'y a point trouvé ce qu'on y cherchait peut-être, de beaux mouvemens d'éloquence, une grande élévation d'idées, des principes de législation profondément discutés; c'est simplement le rapport d'une cause importante, tel qu'il devait être fait pour être présenté au conseil du roi, sans faste, sans chaleur, avec beaucoup de méthode, de sagesse et de mesure. Si M. de Malesherbes s'était proposé de prouver que la tolérance civile est due incontestablement à tous les citoyens de l'État, qu'il n'y a que des préjugés fanatiques ou superstitieux qui aient pu jamais priver les hommes d'une liberté à laquelle ils ont reçu en naissant un droit imprescriptible, il lui eût été facile sans doute de faire sur ce beau sujet autant de philosophie et d'éloquence qu'il en aurait voulu; mais son intention paraît avoir été d'embrasser un plan moins vaste, pour faire un ouvrage plus utile. Il n'a point écrit pour des hommes qui sont plus que persuadés des vérités qu'il importait d'établir; ce sont les jurisconsultes attachés aux anciennes maximes qu'il a cherché a convaincre de l'utilité des nouvelles lois qu'il propose, et pour

arriver à ce but, il s'est attaché essentiellement à écarter le plus grand des obstacles qu'on avait opposés jusqu'ici à tous les partis qu'on avait essayé de prendre pour assurer l'état des protestans en France; cet obstacle est le préjugé tiré de l'autorité respectable de Louis XIV, et de l'inaction dans laquelle on s'est tenu pendant tout le règne de Louis XV. M. de Malesherbes combat ce préjugé de la manière la plus victorieuse, en démontrant que jamais Louis XIV n'a eu le projet de réduire les protestans français à l'état où ils sont aujourd'hui, que son premier sentiment était de fixer leur état par une loi qui est précisément celle qu'on veut établir actuellement, et qu'il n'en n'a été détourné que parce que le clergé de son tems introduisit un système différent, par lequel il espérait de procurer en peu de tems l'extinction totale de l'hérésie, projet dont l'illusion est démontrée de nos jours par un siècle d'expérience, projet d'ailleurs dont il ne peut plus être question, parce que le clergé de notre siècle ne pense plus comme celui de 1685, et qu'il refuse de se prêter aux sacriléges et aux profanations de la génération présente, dans l'espérance d'obtenir des conversions sincères de la génération future. M. de Malesherbes explique aussi l'inaction du règne de Louis XV, et prouve que Louis XIV personnellement, le cardinal de Fleury, le chancelier d'Aguesseau, et tous les ministres qui sont venus depuis, eussent adopté infailliblement les premières idées de Louis XIV, si on n'avait pas craint

une forte opposition des principaux corps du royaume, ce qui n'est plus à craindre dans ce tems-ci, où toutes les querelles du clergé et de la magistrature sont oubliées.

Dans son second mémoire, M. de Malesherbes croit pouvoir regarder comme une base certaine que sa majesté reconnaît la justice et la nécessité de donner à tous ses sujets un état civil, et qu'elle regarde aussi comme intéressant pour son royaume d'y attirer les étrangers qui peuvent y apporter leur commerce et leur industrie. Il divise ensuite l'examen de la question en trois parties.

Dans le premier chapitre, il examine si, pour donner aux sujets du roi un état certain, et pour assurer les étrangers qu'ils jouiront de ce même état en s'établissant en France, il suffit de laisser tomber dans l'oubli les lois dont l'effet est de réduire les familles protestantes à la bâtardise, et il conclut, comme il est aisé de l'imaginer, que le roi doit prononcer sur leur état par une loi expresse.

Dans le second chapitre, il présente le projet de cette loi, et en trouve presque toutes les dispositions dans les arrêts rendus sous Louis XIV. Ce qu'il se permet d'y ajouter ne tend qu'à rendre plus efficaces les mesures prises par Louis XIV, et avant lui par Louis XIII, pour que les protestans ne soient plus une nation en quelque sorte étrangère au milieu du royaume; ce qu'il s'est permis de retrancher n'est que relatif aux espé-

rances que l'on avait conçues d'une conversion générale et prochaine, dans le tems de la révocation de l'édit de Nantes, espérances dont on a été désabusé, même avant la fin du règne de Louis XIV.

Nous avouerons franchement que le bill de tolérance adopté par l'État de Virginie est à nos yeux une loi beaucoup plus simple, et par-là même beaucoup plus parfaite ; mais peut-être sommes-nous trop vicieux en France pour oser essayer tout-à-coup d'un pareil régime ; le vœu de M. de Malesherbes s'est arrêté sans doute au point où doivent se borner nos espérances.

Discours à lire au conseil, en présence du roi, par un ministre patriote, sur le projet d'accorder aux Protestans l'état civil en France. En deux parties. Deux brochures in-12 de plus de 200 pages chacune.

C'est le titre de l'ouvrage qu'on appelle le Mémoire de madame la maréchale de Noailles, parce que c'est elle qui l'a distribué, parce que c'est elle qui a été le porter elle-même, de porte en porte, chez tous les pairs, chez tous les conseillers au parlement, avec le billet circulaire que voici : « Madame la maréchale de Noailles est venue » pour avoir l'honneur de vous voir, et pour » vous engager à défendre la religion et l'État, » dont les intérêts vous sont confiés. » Ce discours, qu'on a attribué tour-à-tour à l'abbé Beauregard, à l'abbé Lenfant, à l'abbé Hémeri, est

écrit avec beaucoup d'adresse et de chaleur, et l'on n'a pas été peu surpris de trouver encore dans le parti du fanatisme et de la superstition tant d'éloquence et même tant d'esprit. Voici le plan de cette violente diatribe. 1° *Qu'ont fait les Protestans avant la révocation de l'édit de Nantes?* 2° *Que font-ils depuis cette époque ?* 3° *Que feraient-ils dans les circonstances actuelles si le gouvernement sanctionnait leur état ?* On conçoit aisément que, dans le développement de ces trois articles, rien de ce qui pouvait rendre les protestans odieux, rien de ce qui peut alarmer sur les suites de la tolérance qu'on sollicite en leur faveur n'est oublié. L'exagération des faits, la mauvaise foi, l'injustice, la fausseté des principes et des raisonnemens, il est permis de tout employer dans la défense d'une si belle cause, et l'auteur y a souvent réussi de manière à donner la plus haute idée de son talent. Tantôt il n'y a plus d'hérétiques dans le royaume, ce n'est pas la peine de s'occuper de leur sort ; tantôt leur puissance menace de renverser le trône ; de quelque point que parte l'éloquence de l'auteur, elle arrive toujours à son but. Quel dommage que, grâces aux progrès de la philosophie et de la raison, tant de force de style, tant de chaleur d'imagination soit en pure perte ! on ne présume pas du moins qu'elle puisse nuire en rien à l'exécution des vues bienfaisantes de Sa Majesté ; le succès en est plus assuré que jamais.

ANNÉE 1788.

JANVIER.

Le vendredi 14 décembre, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation des *Etourdis ou le Mort supposé*, comédie en trois actes et en vers de M. Andrieux, connu déjà avantageusement à ce théâtre par la jolie pièce d'*Anaximandre*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le tems.

Cette comédie a obtenu le plus grand succès. La vivacité piquante de l'exposition pouvait faire craindre que l'auteur ne pût pas en soutenir la gaieté; mais il a eu le talent très-difficile d'en accroître le mouvement et l'intérêt, et de les varier par une succession de situations, qui, si elles sont quelquefois un peu forcées, le font oublier du moins au spectateur, grâce à la gaieté d'un dialogue toujours vif, naturel et serré. L'auteur ne s'est pas permis d'ailleurs, dans cette comédie du genre le plus gai, une seule plaisanterie qui ne soit du meilleur goût et toujours analogue au caractère de ses divers interlocuteurs. Il était très-difficile de répandre quelque intérêt sur un

ouvrage aussi comique, et M. Andrieux a eu encore ce talent; l'amour presque épisodique de Julie pour son cousin, lie non-seulement l'action, il sert à la développer, et il a fourni à l'auteur une scène d'un genre absolument neuf; rien de plus délicat que l'aveu que le jeune homme continue de faire à sa maîtresse sous le nom d'un tiers, en présence de l'hôtesse qui est venue l'interrompre. Cette seule scène suffirait pour donner les plus grandes espérances du talent de M. Andrieux; elle est d'un comique de situation tout-à-fait neuf, et le développement en est tout à la fois spirituel et naïf, plein de grâce, de sentiment et de délicatesse. Il y a dans cette comédie une foule de vers qui rappellent très-heureusement la gaieté si originale du style de Regnard.

EPIGRAMME *faite par M. de V**, contre M. le duc de Villars, qui avait paru vouloir lui enlever madame de Marignane, beauté fort maigre.*

La conduite du duc me paraît un problème.
On dit qu'il aime Iris; moi je ne le crois pas:
Elle a trop peu de ce qu'il aime,
Et beaucoup trop de ce qu'il n'aime pas.

C'est surtout à la France à regretter, dans la personne du Chevalier Gluck, mort à Vienne, le 17 novembre 1787, un compositeur dont le nom marquera une époque intéressante dans

l'histoire de la musique. Nous ne voulons retracer ici ni la révolution que le chevalier Gluck opéra sur notre théâtre lyrique, ni la guerre injuste et ridicule dont il fut la cause ou le prétexte; nous ne parlerons ni de ses ouvrages ni de ses succès; quel éloge pourrions-nous en faire qui ne parût faible et languissant auprès de l'hommage que M. Piccini vient de décerner à la gloire de ce grand homme?

Dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, après avoir loué l'auteur d'*Alceste* d'une manière qui, nous osons l'avouer, n'appartenait qu'à l'auteur de *Didon*, M. Piccini propose une souscription, non pour élever au chevalier Gluck un buste, comme l'ont fait Rome et Florence au célèbre Sacchini, mais pour fonder à perpetuité, en l'honneur de ce compositeur, un concert annuel exécuté le jour de sa mort, uniquement composé de sa musique, *pour transmettre*, dit-il, *l'esprit et le caractère de l'exécution de ses compositions aux siècles qui succéderont à celui qui a vu naître ces chefs-d'œuvre, et comme un modèle du style et de la marche de la musique dramatique qu'il importe de retracer aux jeunes artistes qui se destineront à la musique théâtrale.*

Cet hommage, qui honore également le grand homme qui le décerne et celui qui en est l'objet, est une heureuse imitation de ce que l'Angleterre vient de faire pour la mémoire de Handel; mais c'est près d'un demi-siècle après la mort de ce compositeur qu'elle a pensé à lui rendre cet hommage; une fondation n'en garantit pas la perpé-

tuité, et ce n'est pas le rival de Handel qui a élevé ce monument à sa gloire. Cette circonstance, qui en effet honore de la manière la plus touchante le caractère de M. Piccini, a étonné presque également et ses propres partisans et ceux du chevalier Gluck. Les uns ont vu avec peine, parce qu'ils avaient juré et, qui plus est, imprimé le contraire, que Gluck pourrait bien, à la rigueur, être un grand homme, puisque son rival ne refusait pas de lui accorder ce titre; les autres ont éprouvé une sorte de dépit que ce fût le plus redoutable de ses rivaux qui vînt parer lui-même la tête de leur idole d'une couronne immortelle que sa main semble flétrir à leurs yeux. Tel est l'esprit de parti. Il est vrai que ces sentimens outrés n'ont été que ceux des personnes qui, dans cette guerre de musique, dont les débats eurent tant d'importance et de folie, ont joué un rôle plus ou moins tranchant. Mais tous ces chefs de parti, dont les uns avaient fondé sur ces divisions leur gloire littéraire et les autres un intérêt plus solide, affectaient d'ignorer que ces deux grands hommes se rendaient une égale justice dans le tems même que ceux qui osaient les juger leur refusaient les qualités qui distinguent le plus éminemment le genre de leur talent. Gluck admirait les chants heureux et faciles de son rival, la clarté de son style, l'élégance et la vérité de son expression; il avait vu ses succès en Italie surpasser ceux qu'il y avait obtenus lorsqu'il essaya pour la première fois, sur le théâtre de Naples, son nouveau sys-

tème dramatique dans l'opéra d'*Orphée.* La sagacité de l'esprit de M. Piccini lui avait fait sentir également que le nouveau point de vue sous lequel Gluck envisageait une action dramatique chantée, le mélange des chœurs avec le dialogue des principaux interlocuteurs, la marche plus rapide de la scène, le développement des sentimens que devaient faire naître les différentes situations d'un drame intéressant, ne pouvaient qu'étendre la carrière de l'art musical. Il n'avait jamais douté qu'en soumettant les procédés de cet art aux principes de la bonne tragédie, il n'en résultât de plus grands effets, un intérêt plus attachant, des caractères plus variés, une expression plus vraie et plus profonde; que Gluck enfin rappelait la musique à l'emploi sublime qu'en avaient fait les Grecs sur leur théâtre, ce théâtre fait pour servir de modèle à tous les autres.

Mais ce n'était guère en Italie que M. Piccini pouvait rencontrer un poète propre à servir son génie. Les spectateurs de Naples et de Rome étaient trop accoutumés à ne vouloir trouver dans un opéra que de beaux airs, et cependant c'est au moment même où il fut appelé en France qu'un poète italien lui avait promis un opéra d'*Iphigénie en Aulide* d'après ces nouveaux principes. Malheureusement pour Piccini, et longtems avant son arrivée en France, M. Marmontel avait prononcé dans l'*Encyclopédie* que l'introduction de la tragédie sur le théâtre de l'Opéra était impraticable, qu'elle ne servirait qu'à con-

fondre les genres, qu'elle était destructive de l'art musical, et que Quinault nous avait laissé les seuls modèles de poëmes qui pussent convenir à cet art. Ce qui était encore bien plus fort que ces assertions imprimées dans l'*Encyclopédie*, c'est que M. Marmontel attendait M. Piccini avec sept à huit opéra de ce poète trop dénigré par Boileau et par trop loué par les écrivains de ce siècle. Ce fut avec le poëme de *Roland*, réduit en trois actes, que M. Piccini eut à lutter contre un rival qui venait s'emparer de la scène lyrique par un succès dont il n'y avait pas encore eu d'exemple; ce fut avec ce poëme, dont l'action est insignifiante et presque ridicule, que l'Orphée de Naples se vit condamné à descendre dans l'arène et à combattre un rival armé de la superbe tragédie d'*Iphigénie en Aulide*. Le succès qu'eut *Roland* appartint en entier au génie de M. Piccini, et celui d'*Atys* prouva qu'il ne manquait à ce grand compositeur, pour égaler la gloire de son rival et même la surpasser, que des poëmes dont le fond fût plus intéressant, la coupe et la marche plus dramatiques. Celui de *Didon*, dans lequel M. Marmontel voulut bien enfin déroger à ses principes, justifia universellement l'opinion que tous les bons esprits avaient déjà conçue des talens de M. Piccini.

Nous ne nous sommes permis cette petite digression que parce qu'elle servait à mettre dans un plus beau jour l'hommage désintéressé que M. Piccini vient de rendre à son rival, dont le

parti a si long-tems traversé ses succès, et qui fut le prétexte d'une persécution dont il a pensé être la victime. Nous osons le répéter à la gloire du chevalier Gluck, puisque c'est l'aveu même de M. Piccini, *le théâtre lyrique doit à ce grand compositeur ce que la scène française doit à Corneille,* et nous croyons qu'en s'exprimant ainsi M. Piccini a parlé le langage de la postérité; c'est à des hommes de génie comme lui qu'il appartient d'en être les interprètes. Mais ce que ne pouvait pas dire M. Piccini, ce que pensent les hommes les plus éclairés, et ce que confirmera sans doute cette même postérité dont l'équité plaça *Phèdre* et *Athalie* au rang des premiers chefs-d'œuvre de tous les théâtres, c'est que si la révolution faite par le chevalier Gluck sur notre scène lyrique, si le caractère de son génie, l'aspérité de ses productions, le sublime de ses idées, l'incohérence, la trivialité, osons le dire, de celles qu'il leur fait succéder quelquefois, offrent des traits de la ressemblance la plus frappante entre lui et le père du théâtre français, il n'est pas moins vrai que l'Opéra doit à Piccini ce que la scène française doit à l'inimitable Racine, cette pureté, cette élégance continue de style, cette sensibilité exquise qui caractérise si particulièrement l'auteur de *Phèdre*, qui manquait également à Gluck et au grand Corneille, et qui fait le charme des compositions de M. Piccini, comme elle fera éternellement celui des vers de Racine. Peut-être est-ce encore une chose assez digne

d'être remarquée, que comme le grand Corneille n'a jamais été mieux loué qu'il ne le fut par Racine dans le discours que celui-ci prononça à l'Académie française pour la réception de Thomas Corneille et de M. Bergeret, c'est aussi de son émule et de son rival Piccini que le chevalier Gluck a reçu l'éloge le plus digne d'honorer sa mémoire.

Vers *de M. de La Harpe.*

Etre haï, mais sans se faire craindre,
Etre puni, mais sans se faire plaindre,
C'est un fort sot calcul; Champcenetz s'est mépris,
En jeux de mots grossiers parodier Racine,
Faire un pamphlet très-plat d'une scène divine,
Débiter pour six sous un insipide écrit,
C'est décrier la médisance,
C'est exercer sans art un métier sans profit:
Il a bien assez d'impudence,
Mais il n'a pas assez d'esprit.
Il prend, pour mieux s'en faire accroire,
Des lettres de cachet pour des titres de gloire;
Il croit qu'être méchant c'est être renommé
Mais quand on ne sait plaire on a tort de médire;
C'est peu d'être méchant, il faut savoir écrire,
Et c'est pour de bons vers qu'il faut être enfermé.

On a donné, le mercredi 2 janvier, sur le théâtre Français, la première représentation d'*Odmar et Zulna*, tragédie en cinq actes, de M. de Maisonneuve, connu par le succès de *Roxelane et Mustapha*. La fable qui fait le sujet de cette nouvelle

tragédie est purement de l'invention de M. de Maisonneuve.

L'embarras et l'invraisemblance de cette fable, la nullité des moyens employés par l'auteur pour attacher une sorte d'intérêt public à la vie de l'enfant d'un vice-roi du Mexique, le romanesque des situations, leur longueur et leur monotonie, le défaut de convenances et de vérité dans les caractères, l'obscurité du plan et la faiblesse de l'exécution, tous ces défauts ont paru rachetés en quelque manière par le sentiment qu'inspirera toujours au théâtre la première et la plus intéressante des douleurs, celle de la tendresse maternelle. L'inquiétude cependant avec laquelle le spectateur partage les alarmes de Zulna est en général plus penible qu'elle n'est attachante. L'auteur nous montre cette mère infortunée durant quatre actes dans une situation qui est, pour ainsi dire, toujours la même; il n'a pas eu le talent de nous intéresser à la douleur de Zulna, comme on s'intéresse à celle d'Andromaque, de Mérope, d'Idamé, en faisant succéder tour à tour au danger qu'elle redoute des lueurs d'espoir qui n'auraient reposé l'âme du spectateur que pour lui faire éprouver de nouvelles émotions et plus vives et plus pressantes. Le caractère d'Hermandez n'a paru qu'une faible imitation de celui d'Alvarès; le rôle de Vasquez rappelle trop celui de Gusman; quoique Odmar soit agité des mêmes sentimens de haine et de vengeance que Zamore, ce sont deux caractères qu'on ne se permettra sûrement pas de

comparer. Tout le plan de la nouvelle tragédie n'est en général qu'un assemblage de conceptions dramatiques beaucoup trop connues au théâtre, et le style en est plus faible encore que celui de *Roxelane et Mustapha ;* on y a trouvé cependant, comme dans ce premier ouvrage de l'auteur, des détails d'une sensibilité douce et touchante, quelques vers d'un naturel heureux, d'une expression simple et vraie, tels que ceux-ci, qu'on a fort applaudis :

Puisqu'il fut malheureux, il doit être sensible....
En cessant d'être roi, j'appris à me connaître....
Un monarque est puissant quand son peuple est heureux..
Il n'a point encor vu les larmes d'une mère.....

C'est le 26 décembre que les comédiens italiens ont donné la première et dernière représentation du *Prisonnier anglais*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Desfontaines, l'auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, de *la Dot*, etc. La musique est de M. Grétry.

La chute de cette pièce a été suivie d'un tumulte dont on n'a guère vu d'exemple à aucun de nos théâtres. Il est vrai que le mécontentement et l'ennui qu'avait causés la pièce y ont eu moins de part que l'imprudence des comédiens, qui, après avoir annoncé qu'ils allaient donner *les Etourdis*, pièce que le parterre avait demandée, sont venus annoncer, au bout de trois quarts d'heure, qu'il leur était impossible de donner cette comédie, et se sont obstinés, malgré les réclamations les plus bruyantes, à vouloir lui substituer *la Servante Maîtresse* dont le public ne voulait

pas. Cette scène très-orageuse a duré jusqu'à onze heures du soir. C'est la nation, me disait un de mes voisins, qui prélude aux états-généraux...... Nous devrons au scandale de ce désordre le rétablissement d'une ordonnance qui prescrit aux comédiens de tenir toujours une pièce ancienne prête, lorsqu'ils en donnent une nouvelle, au cas que celle-ci tombe. Ce qui est plus important, et pour la tranquillité des spectateurs, et surtout pour leur santé, c'est que l'on vient d'asseoir le parterre à ce théâtre comme au théâtre Français, établissement désiré par tous les honnêtes gens, mais que l'intérêt de la recette avait empêché les Italiens d'adopter jusqu'à ce jour.

Almanach des Honnêtes Gens.

C'est un almanach dans la forme la plus vulgaire, mais où l'on a substitué aux noms des saints ceux des hommes célèbres de tous les siècles, de toutes les religions et de tous les peuples; cette sottise a causé tant de scandale, que l'on s'est cru obligé de la dénoncer au parlement. La dénonciation a été suivie d'un réquisitoire foudroyant qui a provoqué non-seulement la flétrissure de l'imprimé, mais encore un décret de prise de corps contre l'auteur, M. Sylvain Maréchal, autrement dit *le Berger Sylvain*, connu par un grand nombre de petits écrits, et surtout par une jolie pièce fugitive que nous avons eu l'honneur de vous envoyer dans le tems, intitulée *Stances à mon portier*. Le gouvernement a prévenu les suites du décret en fesant enfermer l'auteur à St-Lazarre; M. de Sauvigny, qui avait approuvé l'ouvrage, a été

exilé à trente lieues de Paris, et risque beaucoup de perdre sa place de censeur de la police. Voilà bien des malheurs assurément pour un assez mince sujet; le pauvre almanach nous avait été donné cependant *pour l'an premier de la raison*. Un des torts de M. Sylvain, qui paraît avoir excité le plus l'indignation de l'auteur du réquisitoire, c'est d'avoir osé réunir des hommes qui ont fait la gloire et les délices de la terre avec ceux qui ont fait la honte et le malheur de l'humanité. Quel blasphème, dit-il, de voir rangés dans la même classe Moïse et Mahomet, Titus et Cromwel, Sully et Machiavel, etc. Mais peut-être sera-t-on surpris, du moins en Allemagne, de trouver au milieu de pareils rapprochemens celui de Wolf et Colbert. Il y a tout lieu de penser que c'est une méprise échappée à la précipitation avec laquelle M. de S...... a été forcé de faire ce réquisitoire; personne n'ignore que c'est une fonction de son ministère, qu'il n'est pas toujours libre de remplir à son gré; mais l'épigramme qu'a faite à ce sujet M. le marquis de...... n'en a pas eu moins de succès. La voici :

Est-il bien vrai? l'ai-je entendu?
O mœurs! ô siècle de sottise!
Voilà donc un homme perdu
Pour avoir fait une bêtise!
Où fuirez-vous, mes bons amis?
Etre un sot n'est donc plus permis?
A nos seigneurs esprit et gloire!
Il est pourtant trop abusif,
Que l'auteur du réquisitoire
Ait le privilége exclusif.

Désaveu du sieur Gr.... de La R..... touchant la parodie d'Athalie, brochure in-8°.

Ce nouveau pamphlet n'est qu'une suite du premier, bien loin d'en être le désaveu, et l'on y reconnaît sans peine le même esprit ou la même malignité. Voici, pour en juger, de quelle manière on y désavoue l'insulte faite à madame de Genlis et à M. de Buffon.

« Madame la comtesse de Genlis, après avoir fait, il y a quelques années, les délices des enfans par son *Théâtre d'Éducation*, voulut un peu désoler leurs mères, et donna son fameux roman d'*Adèle et Théodore*; elle y désigna la mienne (c'est M. de La R...... qui parle) sous le nom de *madame d'Olcy*, et y traça avec malignité son penchant naturel à n'estimer que la haute noblesse. Cette satire, quoique indirecte, fut un peu blâmée par les gens qui ne sont que raisonnables; ils dirent que madame la comtesse avait sacrifié l'honnêteté de son cœur à la moralité de son livre, et que, même auprès d'une femme, les bienfaits doivent l'emporter sur les ridicules. Pour moi, je fus d'abord partagé entre la vengeance filiale et l'estime due aux grands talens, mais cette dernière l'emporta bientôt, et je gardai un silence respectueux, etc.... Quant à l'insulte faite au génie de M. de Buffon, je m'en laverai en peu de mots: mon ignorance doit lui répondre de mon innocence et de mon estime. N'ayant jamais parcouru que les spectacles, l'Almanach des Muses et les rues de Paris, comment ne m'en serais-je pas rapporté au ton

qu'il prend en expliquant la lanterne magique de la nature? Est-ce pour moi que quelques physiciens ont eu des aperçus plus profonds que les siens? Est-ce pour moi que ses erreurs ont été relevées? Non, sans doute; il sera toujours le même à mes yeux, et rien ne peut le sauver de ma vénération. »

Lettres écrites de Lausanne, première partie. *Caliste, ou suite des Lettres écrites de Lausanne*, deux petits volumes in-8°.

Ces lettres sont de madame de Charrière, née de Theuil (1), d'une des plus anciennes familles de Hollande; elle a fait dans sa première jeunesse, il y a quinze ou vingt ans, un conte fort original intitulé *le Noble*. Le premier volume des *Lettres écrites de Lausanne* offre plusieurs peintures de mœurs et de caractères, où l'on trouve beaucoup de finesse et de vérité, mais dont les détails sont quelquefois minutieux et de mauvais goût. L'histoire de Caliste nous a paru d'un ton fort supérieur; quoique ce soit le roman d'une fille entretenue, elle n'a rien dont le sentiment le plus pur puisse être blessé, et nous connaissons peu d'ouvrages où la passion de l'amour soit exprimée avec une sensibilité plus vive, plus profonde, et dont l'intérêt soit tout à la fois plus délicat et plus attachant.

(1) M. de Charrière avait été le gouverneur de son frère.

FEVRIER 1788.

Nous nous sommes empressés de vous rendre compte de l'ouvrage de M. de Malesherbes en faveur des protestans, ouvrage destiné uniquement à éclairer le conseil, à établir qu'on pouvait accorder l'état civil aux non-catholiques sans s'écarter des principes de Louis XIV, dont les erreurs même imposent encore une sorte de respect, sans déroger à ces formes consacrées que la monarchie la plus absolue est intéressée à respecter, et dont l'art d'un grand administrateur ne manque jamais d'envelopper ses volontés, même les plus arbitraires. C'est dans ce même esprit, mais sous un autre plan, que M. de Rhulière a fait le livre qu'il vient de publier sous le titre modeste d'*Éclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes et sur l'état des protestans en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours, tirés des différentes archives du Gouvernement.* Un vol. in-8° de 384 pages.

Il prouve d'une manière très-évidente, grâce aux documens les plus authentiques, quoique ignorés de la plupart de nos historiens, qu'au moment où Louis XIV prit les rênes du gouvernement, il fut bien éloigné de concevoir le dessein d'anéantir le protestantisme dans son

royaume, ainsi que l'ont prétendu tour à tour ses détracteurs et ses panégyristes; qu'à l'époque même où la dévotion eut sur les sentimens de ce monarque la même influence qu'avait eue auparavant l'amour des femmes et celui de la gloire, il n'eut jamais la volonté de priver les protestans de son royaume des droits de leur état civil; que la révocation de l'édit de Nantes, cet acte du pouvoir arbitraire qui fit à la France une plaie si sensible, n'embrassait point alors à ses yeux toute l'étendue de l'injustice et des désordres qui en furent la suite; qu'enfin cette violation manifeste des droits les plus sacrés ne doit être attribuée qu'aux séductions d'une fausse politique; que ni le monarque, qui crut expier les plus doux péchés de sa jeunesse en réunissant tous ses sujets dans la même croyance, ni la femme adroite qui crut devoir l'affermir dans ce dessein de peur d'être soupçonnée de favoriser une secte dans laquelle elle était née, n'eurent jamais ni dans le cœur ni dans l'esprit les sentimens persécuteurs dont les protestans se virent les victimes; que les violences qu'on leur fit éprouver, vers la fin malheureuse de ce beau règne, furent autant de surprises faites à la religion du roi et à son autorité; que ce ne fut que pour soutenir son crédit déjà chancelant que Louvois crut devoir employer ces moyens de persécution dont il dérobait sans cesse l'atrocité à son maître, en ne lui montrant que la liste des conversions fausses ou vraies qu'il obtenait journellement à ce prix.

Plusieurs de ces vérités ont été, ont dû être ignorées de la plupart des historiens de Louis XIV; elles étaient enfouies dans les dépôts des divers départemens, et surtout de celui du ministre qui est chargé des affaires de la religion prétendue réformée. Ils ont été ouverts à M. de Rhulière. Il a rassemblé dans ces divers dépôts tous les documens qui pouvaient jeter quelque jour sur cette œuvre de ténèbres; il y a joint les anecdotes éparses dans les *Mémoires de la Maison de Noailles*, dans les *Lettres de madame de Maintenon*, dans les *Souvenirs de madame de Caylus*, sa nièce; et c'est en rassemblant, en discutant et en comparant ces circonstances déjà connues avec celles qui ne l'étaient pas, que cet écrivain a composé un ouvrage qui nous a paru répandre un jour tout-à-fait nouveau sur cette partie importante de l'histoire de Louis XIV.

Il résulte de tous les faits recueillis par l'auteur que Louis XIV fut conduit, sans le savoir, à persécuter ses sujets protestans, parce qu'on avait accusé sa maîtresse d'être de cette secte, et parce que la chute de sa rivale nécessitait son ministre à servir les vues que madame de Maintenon se crut obligée d'embrasser.

Du logement des gens de guerre à leurs exactions il n'y avait qu'un pas, surtout dans un tems où la discipline ne fesait que de naître, et ce pas, Louvois le franchit bientôt.

C'est dans l'intervalle qui sépara ces exécutions militaires des persécutions plus directes auxquelles

ce ministre ne tarda pas de livrer les protestans, que M. de Rhulière place l'époque où Louis XIV pensa, pour la première fois, à révoquer l'édit de Nantes. Toutes les lettres des évêques, des commandans et des intendans des provinces assuraient ce monarque qu'il n'y avait plus de protestans dans son royaume; ce résultat était l'objet essentiel d'un mémoire sur lequel il avait inscrit *bon à revoir*, et que la secte moliniste lui avait présenté dans un de ces momens où il retournait de la volupté à la dévotion. Louis, trompé alors par tous les agens de son autorité, par les conseils même de l'attachement le plus intime, et surtout par l'orgueil qui dominait sur toutes ses passions, ne douta plus que tous ses sujets protestans n'eussent adopté le culte que sa faveur annonçait qu'il leur était important de préférer, et, dans l'ivresse de sa gloire et de sa dévotion, il fit promulguer la malheureuse loi de 1685. Le préambule même de l'édit annonce que le roi était persuadé qu'il n'y avait presque plus de protestans en France; cette loi détruit leur culte et leurs priviléges, mais on n'y trouve encore aucun article qui les prive de leur état civil; ce ne fut qu'après la dernière infidélité qu'il fit à Dieu, pour madame de Montespan, que ce monarque, pour expier cette vieille faiblesse, et croyant abattre entièrement les restes expirans de l'hérésie, résolut enfin la révocation de l'édit de Nantes, proposée plusieurs années auparavant dans ce mémoire des Jésuites resté enfoui depuis si long-tems dans le dépôt du

ministre qui avait alors le département de la religion prétendue réformée.

Après nous avoir rendu compte de cette suite d'incidens, de mesures si diverses, de surprises de toute espèce qui conduisirent un roi estimé sage à persécuter des sujets qui avaient le malheur de ne pas penser comme lui, M. de Rhulière nous offre le tableau plus connu des faits qui furent la suite de la révocation de l'édit de Nantes; ce détail n'a de curieux que quelques fragmens de la correspondance de Louvois, et des exécuteurs de ses ordres dans les provinces. Une particularité pourtant assez digne de remarque, c'est que ce fut dans ce tems de persécution que commença la liaison de madame de Maintenon avec le célèbre archevêque de Cambray, alors l'abbé de Fénélon; les duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse, toutes deux filles de Colbert, et qui, n'ayant jamais fait leur cour à madame de Montespan, étaient devenues à ce titre de la société intime de madame de Maintenon, approchèrent d'elle l'abbé de Fénélon, l'oracle de ces deux sœurs et de toute leur famille. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici les fragmens de plusieurs lettres, recueillies par M. de Rhulière, de cet homme que les siècles modernes peuvent opposer à tout ce que l'antiquité nous offre de plus grand dans la conduite morale; elles respirent cette sensibilité, cet amour des hommes, ces sentimens de tolérance que Fénélon développa depuis d'une manière si touchante dans l'ouvrage

immortel qu'il fit pour M. le duc de Bourgogne, dont il ne tarda pas à diriger l'éducation. Simple abbé alors, et envoyé comme missionnaire par madame de Maintenon, qui goûtait sa douceur et commençait à admirer son esprit, il exhortait sa protectrice *à inspirer au roi la méfiance des conseils durs et violens et l'horreur pour les actes d'autorité arbitraire.* Sa mission fut bientôt calomniée par les Jésuites; le Père de La Chaise le fit rayer de la feuille des bénéfices où madame de Maintenon l'avait fait inscrire pour l'évêché de Poitiers, et le roi prit dès-lors quelques fâcheuses impressions contre lui. Cette sorte de défaveur n'empêcha pas Fénélon, peu de tems après son retour à la Cour, d'être admis dans la plus intime confiance de madame de Maintenon.

Ainsi, c'est à l'esprit de tolérance de Fénélon, à ses liaisons avec madame de Maintenon, que l'on doit imputer le changement si prompt qui se fit en elle, justifié par ce qu'elle mandait dans ce tems à Villette son parent : *Vous êtes converti, ne vous mêlez plus de convertir les autres.* Louis XIV et son conseil changèrent alors de principes; sans infirmer par aucune déclaration expresse l'édit révocatoire, on autorisa par des ordres secrets les intendans et les commandans des provinces à déroger en faveur des calvinistes aux rigueurs de la nouvelle loi; on ralentit les persécutions, le zèle des convertisseurs fut moins ardent, et Louis XIV, quoiqu'il se renfermât dans un silence presque absolu sur ce sujet, dit

alors à madame de Maintenon *qu'il lui revenait beaucoup de plaintes des missionnaires.*

M. de Rhulière se propose de donner une suite à ce premier volume. En attendant, on ne peut que lui savoir infiniment de gré de tant de recherches aussi utiles que curieuses; ce sont des matériaux importans pour ceux qui voudront écrire cette époque de Louis XIV. Si plusieurs faits rappelés dans ces *Éclaircissemens historiques* étaient déjà connus, l'auteur a le mérite de les avoir classés avec plus d'ordre et de justesse qu'ils ne l'avaient jamais été. Le style manque quelquefois d'élégance et de précision, mais il est presque toujours simple et même assez rapide. Comme l'ouvrage est composé en grande partie de morceaux extraits des documens qu'il a consultés, et dont il a cru devoir appuyer tous les faits qu'il lui importait d'éclaircir, peut-être serait-il injuste de juger, d'après ce seul ouvrage, de son talent pour écrire l'histoire; on y verrait mieux avec quel soin il l'étudie; il rassemble avec art toutes les circonstances qui ont préparé l'évènement, et tâche de n'accorder aux grandes comme aux petites causes que le degré d'influence qu'elles ont dû avoir. Il y a plusieurs morceaux de son ouvrage où l'on eût désiré plus d'éloquence et de chaleur, mais, loin de l'en blâmer, il me semble qu'on devrait louer un écrivain de n'avoir point tenté de faire ce qui n'était ni dans le caractère de son esprit ni dans celui de son talent.

Les deux Duval, chanson.

Deux Duval sont à Paris
Tous deux font les renchéris,
Voilà la ressemblance.
L'un est tout sucre et tout miel,
L'autre n'est qu'absinthe et fiel,
Voilà la différence.

Ils vont débitant partout
De grands mots, et puis c'est tout,
Voilà la ressemblance.
L'un raisonne en confiseur,
Et l'autre en plat confesseur,
Voilà la différence.

Tous deux sont des charlatans
Admirés par les enfans,
Voilà la ressemblance.
L'un montre l'art des banquets,
L'autre celui des baquets (1),
Voilà la différence.

En papillote à Paris
Des deux on met les écrits,
Voilà la ressemblance.
L'un est pour le diablotin,
L'autre pour le chicotin,
Voilà la différence.

(1) Il a été trouvé tour à tour un des plus illustres champions de Mesmer et de Cagliostro.

Tous les deux sont devenus
Par leur monarque connus,
Voilà la ressemblance.
L'un sur la porte l'a mis,
L'autre voudrait faire pis,
Voilà la différence.

L'un en sirop est confit,
L'autre l'est en Jésus-Christ,
Voilà la différence.
Envoyons-les tous les deux
Faire sucre, ils feront mieux;
Voilà la ressemblance.

LETTRE *de M. le maréchal de Duras à M. Pieyre, auteur de la comédie de* l'École des Pères.

« Le roi et la reine, ayant entendu avec la plus » grande satisfaction, Monsieur, *l'École des* » *Pères*, m'ont chargé l'un et l'autre de vous » marquer le plaisir qu'ils ont eu. Ce qui les a » frappés surtout, c'est le ton de décence et la » morale pure qu'ils ont remarqués dans cet ou- » vrage. Je m'empresse de vous en informer, » Monsieur, persuadé que vous éprouverez beau- » coup de satisfaction d'avoir mérité un éloge » aussi flatteur. Je profite de cette occasion pour » vous témoigner le plaisir que j'ai eu et vous as- » surer des sentimens avec lesquels, etc.

» *Signé*, LE MARÉCHAL DE DURAS.

« J'ai chargé M. Desentelles de vous témoi-
» gner les intentions du roi, et je vous prierai
» de lui demander ce qui vous conviendra le
» mieux. »

Il a été décidé qu'il recevrait une belle épée damasquinée aux armes de Sa Majesté. De semblables encouragemens honorent tout à la fois le talent qui les obtient et l'auguste protection qui sait si bien le distinguer. Ce sont les bonnes mœurs qui ont fait le succès de *l'École des Pères*, et la récompense que Sa Majesté vient d'accorder à l'auteur est une sorte d'hommage rendu à l'honnêteté publique; qui paraît être en même tems la censure la plus forte et la plus juste de tous les *Figaro* du jour.

Le vendredi 18 janvier, on a donné, sur le théâtre Français, la première représentation de *la Ressemblance*, comédie en trois actes et en vers libres, de M. Forgeot, l'auteur des *Deux Oncles*, des *Amis rivaux*, etc.

Le jeu de mademoiselle Contat, qni a rempli deux rôles dans la pièce, le mouvement de l'action, le comique des situations soutenu par un dialogue vif et serré, semé même quelquefois de traits heureux, ont fait réussir les deux premiers actes de cette pièce; mais le troisième a paru languissant, parce qu'il prolonge sans intérêt une action dont le dénouement semblait annoncé à la

fin du second acte. L'imbroglio produit seulement par la ressemblance de deux personnages, quelle que soit la variété des situations qui en résulte, cesse d'amuser les spectateurs lorsqu'il se multiplie au point de fatiguer l'attention. Quoique cette pièce ne soit qu'une imitation des *Ménechmes* de Regnard, des *Trois Jumeaux vénitiens* de Colalto, des *Deux Arlequins de Bergame* de M. de Florian, elle fait honneur au talent d'écrire de M. Forgeot; on regrette seulement de lui voir employer ce talent, qui paraît digne de la bonne comédie, à un genre de pièces dont le petit théâtre des Variétés amusantes vient de s'emparer avec succès dans *la Nuit aux aventures*, dans *Ruse contre ruse*, etc., pièces dont l'intrigue d'ailleurs est beaucoup mieux conçue que celle des nouveaux Ménechmes femelles.

De la Morale naturelle. Un vol. in-16, avec cette épigraphe :

Ενα ςε δει ανθρωπον ειναι. Epictète.

(*Par M. M. de Z***.*)

Ce petit ouvrage a eu beaucoup plus de succès que n'en obtiennent d'ordinaire des ouvrages si sérieux. Un des premiers journalistes (1) qui en ait rendu compte a dit « que ce livre était le code

(1) M. de La Cretelle, dans le *Journal de Paris*, nº 20.

de l'homme de bien au milieu du luxe et des arts, de l'homme qui sait user de tout sans laisser altérer en lui les sources du bonheur que la nature a voulu que nous tenions d'elle seule ».... Mais on ne pouvait mieux saisir l'esprit dans lequel ce petit ouvrage a été conçu : « C'est ce caractère distinctif qui lui prépare un rang distingué parmi les moralistes dont on renouvelle souvent la lecture.... L'auteur s'approche encore d'eux par le point le plus intéressant, c'est qu'il montre une âme à lui, etc. ».... Cette dernière observation, dont nous oserons avouer la justesse, est la plus propre, ce semble, à justifier au moins l'indulgence avec laquelle on a bien voulu accueillir le nouvel essai de morale. S'il y avait plus d'hommes accoutumés de bonne heure à se replier sur eux-mêmes, qui voulussent faire ainsi la confession naïve de leurs sentimens et de leurs pensées, et nous la donner avec la même candeur, avec la même simplicité que l'auteur de la *Morale naturelle*, on finirait peut-être, en rassemblant tous les résultats de ces expériences particulières, par avoir des matériaux suffisans pour former un système de morale aussi complet que peuvent l'embrasser les bornes de notre intelligence.

LETTRE *de madame Necker à l'auteur de* la Morale naturelle.

« Je ne puis assez vous exprimer, Monsieur, combien je suis sensible à l'aimable confidence que vous me faites. Vous avez agrandi mes pensées et réveillé ou fait naître dans mon cœur tous les sentimens que vous peignez avec tant d'énergie, et cependant nos opinions sur le principe de nos vertus sont bien différentes : vous les attribuez toutes à la nature, vous les placez de front dans le cœur de l'homme, et vous donnez le même rang et la même source à la religion ; cette idée pure et ingénieuse vous distingue de tous les philosophes du siècle ; mais pour moi, qui fus accoutumée à regarder l'Être suprême comme l'auteur de mon existence et de mes penchans, j'aime à faire tout dériver de cette grande origine, et l'amour de l'ordre me paraît bien moins le sentiment de mes convenances que l'effet de mon admiration et de mon amour pour le modèle éternel qui frappe continuellement mes regards. Mais cette différence dans le système ne change rien aux conséquences ; je les adopte toutes, et j'admire en même tems ces résultats d'un esprit pénétrant qui prennent toujours la forme de la raison, qu'on trouve trop près de nous pour ne pas la confondre avec nos sentimens les plus intimes. La simplicité, la pureté, la douce harmonie forment à la fois le mérite de vos pensées et de

votre style; vous avez bien montré que la véritable finesse n'a point d'obscurité, et que les nuances bien graduées donnent un caractère distinctif aux traits les plus délicats. Combien j'ai été frappée du portrait de madame de Vermenoux! Ce chef-d'œuvre de grâce et de sentiment permet à son ombre d'attendre sans impatience un monument moins durable et moins propre à nourrir nos regrets; la douleur que vous exprimez si bien a cependant un caractère particulier qui doit la rendre moins amère, car elle est en même tems une jouissance mélancolique des plus doux souvenirs et des plus grands sacrifices que l'on ait jamais faits à l'amitié. Le portrait de Diderot fait une impression différente: il est impossible de le tracer avec plus de grâce et d'adresse; mais, quoi que vous fassiez, tous les moyens que vous employez pour le faire estimer se tirent de la délicate insinuation de sa folie; ce trait si ingénieux qui nous découvre dans votre modèle l'image fidèle de son système de la nature, la fécondité et toutes les merveilles réunies sans un maître qui les conduise, montre tout à la fois la démence de ce système, la déraison et le génie supérieur de celui qui voulait le faire adopter. Jamais un seul rapport n'en a réveillé un plus grand nombre. «

LETTRE *de M. Necker au même.*

« J'ai lu et relu, Monsieur, votre précieux ouvrage; il répond à l'idée que j'avais de votre esprit, et il satisfait mon amitié pour vous; ainsi je suis

parfaitement content, et je vous fais tous mes complimens; toutes vos idées sont fines et spirituelles sans aucune ostentation, et votre style est parfaitement pur, souple et naturel. Et ce portrait qui m'intéresse si sensiblement, avec quel charme, avec quelle vérité vous l'avez fait! Vous m'avez rendu compte d'une chose que je n'avais fait que sentir, en développant avec tant d'esprit et de délicatesse l'attrait singulier de la personnalité de notre adorable amie. Je vous demande instamment, quelque parti que vous preniez pour la publicité, de me donner une copie de cette image fidèle d'un objet si cher et si présent à mon cœur. »

— *Le Petit Almanach des Grands Hommes.* Un vol. in-16, avec cette épigraphe :

Diis ignotis, aux dieux inconnus.

Depuis les satires de Swift et de Pope, nous n'avons rien vu de plus original et de plus gai que ce petit ouvrage. On prétend que M. le marquis de Créqui et M. de Champcenetz y ont eu quelque part, mais l'idée et l'exécution n'en appartiennent pas moins à M. le comte de Rivarol, ci-devant M. de Parcieux, ci-devant M. Long-champ, fils d'un aubergiste de Bagnols, l'auteur d'un excellent *Discours sur l'Universalité de la langue française*, d'une critique fort piquante du *poëme des Jardins* et d'une nouvelle traduction de *l'Enfer* du Dante.

Le *Petit Almanach des Grands Hommes* est dédié à M. Cailhava de Lestandoux, président du grand Musée de Paris. « *Si l'Almanach Royal*, lui » dit-on dans cette dédicace, *seul livre où la vé-* » *rité se trouve*, donne la plus haute idée des » ressources d'un État qui peut supporter tant » de charges, croit-on que notre Almanach » puisse être indifférent à votre gloire et à celle » de la nation, quand on y prouve qu'un pré- » sident de musée peut prélever plus de cent » mille vers par an sur la jeunesse française, et » marcher dans la capitale à la tête de cinq ou » six cents poètes? »

L'utilité des recherches pénibles, dont ce nouvel Almanach est le glorieux résultat, se trouve bien mieux développée encore dans la préface. « N'est-ce pas, dit l'auteur, une chose bien » étrange et bien humiliante pour l'espèce hu- » maine que cette manie des historiens de ne » citer qu'une douzaine, tout au plus, de grands » écrivains dans les siècles les plus brillans, tels » que ceux d'Alexandre, d'Auguste, des Médi- » cis, de Louis XIV? N'est-ce pas donner à la » nature je ne sais quel air d'avarice et d'indi- » gence? Le peuple, qui n'entend nommer que » cinq ou six grands hommes par siècle, est tenté » de croire que la Providence n'est qu'une ma- » râtre, tandis que, si on proclamait le nom de » tout ce qui écrit, on ne verrait plus dans elle » qu'une mère inépuisable et tendre, toujours » quitte envers nous, soit par la qualité, soit par

» la quantité; et si j'écrivais l'histoire naturelle, » croyez-vous que je ne citerais que les éléphans, » les rhinocéros, les baleines? »

« C'est faute d'avoir fait une si heureuse obser- » vation que l'histoire de l'esprit humain n'offre » dans sa mesquine perspective que d'arides dé- » serts où s'élèvent à de grandes distances quel- » ques bustes outragés par le tems et consacrés » par l'envie qui les oppose sans cesse aux grands » hommes naissans et les représente toujours » isolés, comme si la nature n'avait pas fait croître » autour d'Euripide, de Sophocle, d'Homère, » princes de la tragédie et de l'épopée, une foule » de petits poètes qui vivaient frugalement de la » charade et du madrigal, ainsi qu'elle fait mon- » ter la mousse et le lierre autour des chênes et » des ormeaux, etc. »....

« Il est tems de corriger cette injustice.... Cet » Almanach paraîtra chaque année; et afin que » la nation puisse juger de notre exactitude, le » rédacteur, armé d'un microscope, parcourra » les recueils les moins connus, les musées les plus » cachés et les sociétés les plus obscures de Paris; » nous nous flattons que rien ne lui échap- » pera, etc. »

« Mais avant tout, ajoute encore l'auteur dans » un avertissement qui se trouve à la tête du sup- » plément, nous déclarons à l'univers entier, et » ceci est sans appel, que cet ouvrage n'ayant » été conçu que dans la vue d'encourager la » jeunesse et de la pousser, soit dans l'Académie,

» soit dans le monde, nous n'admettrons jamais » les noms de ceux qui auront fait une fortune » littéraire, et qui, par conséquent, peuvent se » passer de nos éloges. L'obscurité n'est donc pas » un titre pour notre Almanach quand on est de » l'Académie, et nous comptons pour rien la » médiocrité quand elle est à la vogue..... En » conséquence, nous avons mal reçu les jolis vers » de M. Gaillard sur le panaris de madame de » Fourqueux, insérés dans tous les journaux..... » Nous n'accepterons jamais la *Fable du Peuplier* » *et du Pêcher* de M. le vicomte de Ségur, » quoique infiniment à notre bienséance.... Nous » serons inexorables pour M. le chevalier de » Florian, bien qu'il pût, ses vers à la main, for- » cer l'entrée de notre Almanach.... Nous résis- » terons également aux offres de M. le marquis » de Marnésia, quoiqu'il puisse nous tenter avec » un grand *Poëme sur la Nature*, etc.

L'auteur avoue lui-même qu'on risquerait de s'ennuyer en voulant lire son Almanach de suite, non-seulement parce que l'ordre alphabétique s'y oppose, mais encore parce qu'il y a une foule de notices qui ne signifient rien, et que ce sont malheureusement les plus ressemblantes; mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en citer quelques-unes pour donner à nos lecteurs une idée du ton de gaieté répandu dans tout le cours de l'ouvrage.

Luchet (M. le marquis, jadis marquis de la Roche du Maine). Soixante volumes de vers et

de prose caractérisent cet illustre écrivain, rien ne lui a résisté; poëmes, drames, romans, opéra, chansons, histoire, toute la littérature lui est échue en patrimoine ou par droit de conquête. Lassé des applaudissemens de sa patrie, il a porté sa gloire en Allemagne. On ne conçoit pas d'un côté l'ingratitude de M. de Luchet, et de l'autre l'insouciance des Français. Que de guerres entreprises pour de moindres sujets!

Avy*** (M. l'abbé). Nous n'avons encore obtenu que la moitié du nom de cet auteur.... Ceux qui ont le bonheur de le connaître par son nom nous ont assuré que nous n'avions pas plus de quatre ans à attendre, parce que M. l'abbé laisse paraître chaque année une lettre de plus; il était A*** en 1785, Av** en 1786, il est Avy* en 1787. L'impatience que nous donne l'incroyable désir de le connaître est un des plus grands désagrémens de notre état.

Boisard (M.). Ses fables ont fait passer de mode celles de La Fontaine, ce qui est toujours un peu injuste; on aurait dû conserver La Fontaine en acquérant M. Boisard..... Enfin il y avait des arrangemens à prendre, et nous osons croire que M. Boisard s'y serait prêté.

On ne se rappelle guère de premières représentations aussi orageuses que l'a été celle des *Réputations*, comédie en cinq actes et en vers (1),

(1) Jouée pour la première fois au théâtre Français, le mercredi 23 janvier; elle n'a reparu que le vendredi suivant, avec beaucoup de retranchemens; quoiqu'infiniment mieux accueillie que le premier jour, on ne l'a pas redonnée depuis.

de M. le marquis de Bièvre, l'auteur du *Séducteur*, de *la Lettre de la Comtesse-Tation, par l'abbé Quille*, etc.

Si c'est dans le *Méchant* que M. de Bièvre avait pris les principaux traits de son *Séducteur*, c'est plus sûrement encore dans quatre vers de la même pièce qu'il a puisé la première idée de sa nouvelle comédie :

Tant de petits talens où je n'ai pas de foi;
Des réputations on ne sait pas pourquoi;
Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes;
Des ouvrages vantés qui n'ont ni pieds ni têtes.

Voilà précisément le tableau qu'il a voulu mettre en action.

Beaucoup de traits et de vers ont fait un grand effet, malgré tous les murmures dont la première représentation de l'ouvrage n'a presque pas cessé d'être accompagnée depuis le commencement du second acte jusqu'à la fin de la pièce ; mais nous pensons qu'il ne sera pas difficile à nos lecteurs de juger que ces détails heureux ou brillans seraient encore plus multipliés, que la comédie des *Réputations* n'en eût pas été beaucoup plus favorablement accueillie ; le choix du sujet a déplu, et c'est un tort que rien ne saurait réparer. On n'a vu dans les *Réputations* qu'une très faible copie des *Femmes savantes*, déjà si malheureusement parodiées dans *les Philosophes*, dans *l'Homme dangereux* de M. Palissot, et plus tristement encore dans *les Journalistes*

de M. Cailhava de Lestandoux. L'engouement de la comtesse a paru sans comique, sans intérêt, parce que sa manière de voir est d'ailleurs si juste et si raisonnable qu'il en perd toute vraisemblance. On a bien soupçonné, on a bien cherché à faire entendre au public que Damon, Valère et le Docteur étaient des originaux du jour, que M. Damon surtout avait quelques rapports avec M. de Rulhière, et les deux journalistes avec l'abbé Aubert et M. de Charnois; mais l'attention de la censure a si bien retranché tout ce qui pouvait les désigner trop clairement, que la malignité même n'a pu les reconnaître, et tous ces personnages n'ont plus été que des caricatures qui ne ressemblaient à rien, imaginées seulement pour dégrader les lettres et ceux qui les cultivent. La marche de la pièce est sans doute assez simple, mais elle ne l'est que faute d'intrigue et de mouvement; il semble même que l'auteur n'ait songé à l'action de sa comédie que lorsqu'il manquait de traits ou de sarcasmes pour soutenir son dialogue. M. de Bièvre a trop oublié que, pour faire une comédie,

Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas; qu'il faut une action,
Des mœurs du tems un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon.

A madame Helvétius, qui, à cinquante ans, croyant de bonne foi ne point vieillir, se plaint de ce que tous ses amis vieillissent de si bonne heure; par M. Cabanis, le plus jeune de ses amis.

Si le tems, qui roule sans cesse,
Amenait pour vous la vieillesse,
Je n'oserais vous en parler;
Mais les ans ont beau s'écouler;
Votre gaîté légère et vive,
Votre bonté toujours naïve,
Ce teint qui garde ses couleurs,
L'amour du soleil et des fleurs,
Enfin cette âme neuve et pure,
Tout dit que vous fixez le tems,
Et vous paraîtrez à cent ans
Sortir des mains de la Nature.
Ce destin qui vous est promis
Sans doute a bien quelque avantage,
Mais vous y perdrez vos amis,
Car vieillir est notre partage,
Et bientôt, je vous le prédis,
Nous ne serons plus de votre âge.

EPIGRAMME *à M. de Champcenetz, par M. Dufréne.*

Tout Paris veut qu'un bâton équitable
Sur ton gros dos se soit abandonné;
Or, Champcenetz, n'en sois point étonné,
Le vrai du fait, c'est qu'il est vraisemblable.
L'art du bâton s'est perfectionné :
Fictivement et comme par magie,
Un fat ainsi se trouve bâtonné;
Le bruit public te rosse en effigie :
Tiens pour reçu ce qu'on t'aurait donné.

EPIGRAMME *par M. le comte de Rivarol.*

Quel est ce bel esprit que trente ans de paresse
Ont conduit lourdement aux honneurs du fauteuil?
Quel est ce chevalier que trente ans de bassesse
Ont placé dignement à la cour d'un Breteuil?
Quel est des protestans cet infidèle apôtre
Qui ménage Louvois et flétrit Pelisson?
C'est un valet, dit l'un; c'est un fourbe, dit l'autre,
Et le nom de Rulhière arrive à l'unisson.

EPIGRAMME *à M. le marquis de Bièvre, petit-fils de M. Maréchal, chirurgien du feu roi; par M. de Ximénez.*

Ton astre ne t'a fait ni marquis ni poëte.
Va, quitte aussi la plume, et reprends la lancette.

M. le marquis de C......, connu ci-devant sous le nom du *chevalier de C....*, s'est marié depuis peu avec miss P......, demoiselle de condition, d'origine irlandaise, dont il a fait la connaissance l'année dernière aux eaux de Spa. Madame la duchesse d'Orléans, qui l'a prise en grande amitié, s'est empressée de se l'attacher. De toutes les maîtresses qu'eut jamais M. de C......, sa femme étant la plus jeune, car elle n'a guère plus de trente ans, il en est, comme on peut croire, fort amoureux. L'autre jour, au Rainci, à la table de M. le duc d'Orléans, un beau jeune homme s'étant placé à côté de madame de C...... , il parut l'intéresser assez pour la distraire en-

tièrement de tous les signes et de toutes les mines que lui fesait son époux pour se rappeler à son souvenir. En sortant de table, il s'approcha d'elle et voulut lui en faire quelques reproches : Vous étiez bien occupée, madame, on n'a pas même pu obtenir de vous un seul regard. Le marquis de Genlis, qui dans ce moment se trouvait par hasard tout près d'elle, repoussa doucement le pauvre mari, et lui dit d'un air qu'on devine plus aisément qu'on ne saurait le rendre : *Allons, passez, bonhomme, on vous a donné.*

*

On avait déjà remarqué, du tems de M. de Fontenelle, que le carnaval paraissait devenir toutes les années moins intéressant. *Cela n'annoncerait-t-il pas*, disait le philosophe, *que le carême est un peu tombé?*

*

Le style du président de Montesquieu! disait, il y a quelque tems avec dédain M. de Buffon; *mais Montesquieu a-t-il un style?* N'aurait-il pas mérité qu'on eût osé lui répondre : *Il est vrai, Montesquieu n'a que le style du génie, et vous, monsieur, vous avez le génie du style.*

*

Feue madame la marquise de Voyer assistait à une leçon d'anatomie, dans laquelle on expliquait le peu que nous savons du mécanisme mystérieux de la reproduction. Le démonstrateur ayant suivi le cours du chyle dans tous les viscères qu'il parcourt avant d'arriver à son dernier terme, madame

de Voyer dit avec une surprise dont la naïveté pourra paraître assez originale : *Cela passe donc aussi par le cœur? Ah! j'en suis bien aise !*

*

Le jour de la réception de M. d'Aguesseau à l'Académie française n'est pas encore fixé ; mais le public a déjà fait les deux discours, celui du récipiendaire et la réponse du directeur. Le premier, M. d'Aguesseau, dira : *Je suis ici pour mon grand-père* (1). *Et moi*, lui répondra M. Beauzée (2), *je suis ici, monsieur, pour ma Grammaire.* Honneur et gloire au calembour!

Le mardi 15 janvier, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation des *Solitaires de Normandie*, opéra comique en vaudeville, par M. de Piis.

Une anecdote que madame la comtesse de Genlis a racontée de la manière la plus intéressante dans ses *Veillées du Château*, a fourni le fond de ce petit drame.

Dans un couplet de ce vaudeville, l'auteur rappelle assez heureusement les difficultés que présentait son sujet :

Joindre à la sensibilité
De la grâce et de la gaîté,
C'est ce qui le désole;
Mais lorsqu'un sujet plaît,
On excuse plus d'un couplet,
C'est ce qui le console.

(1) Le célèbre chancelier d'Aguesseau.

(2) C'est à M. Beauzée que nous devons, comme on sait, une nouvelle édition des Synonymes de l'abbé Girard, une *Grammaire* très-volumineuse, etc.

M. de Piis a raison ; un sujet si intéressant n'eût pas pu réussir en vaudeville si l'auteur n'avait pas eu le talent d'y répandre un grand nombre de traits naïfs et gais qui adoucissent la teinte de tristesse dont ce tableau n'était que trop susceptible. Le dénouement de ce drame n'est pas aussi intéressant que celui de l'anecdote historique qui en a fourni l'idée ; mais ce défaut est racheté par plusieurs situations qui inspirent l'intérêt le plus doux, parce qu'elles sont prises dans la nature la plus simple et la plus vraie. Les airs sont choisis avec goût, et les paroles, en général, ont paru plus soignées que celles de la plupart des ouvrages de ce genre.

Eloge historique de l'abbé de Mably, discours qui a partagé le prix, au jugement de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1787; par M. l'abbé Brizard. Brochure in-8° de 122 pages ; avec cette épigraphe :

Non ego te meis
Chartis inornatum silebo. HORAT.

Le discours avec lequel celui de M. l'abbé Brizard a partagé le prix extraordinaire proposé par une personne qui ne veut pas être connue (1), est de M. Lévêque, l'auteur de l'*Histoire de Russie;* il a pour épigraphe ce mot d'Horace :

Laudat fortunam et mores antiquæ plebis.

Brochure in-8° de 102 pages.

(1) Madame la duchesse d'Enville.

Voilà bien des pages pour louer un homme qui ne se souciait guère de la louange, et dont il était, ce semble, bien facile d'apprécier le mérite en peu de mots.

L'abbé de Mably (1) fit de bonne heure une étude aprofondie de l'histoire ancienne, et surtout de celles des principales républiques de la Grèce et de l'Italie. Il avait recueilli de cette étude trois ou quatre principes de politique et de législation auxquels il s'était tellement attaché qu'il en avait fait, pour ainsi dire, les barrières de sa pensée; rien ne pouvait le déterminer à les franchir. C'est à ces principes, d'une utilité peut-être incontestable, mais d'une application nécessairement bornée, qu'il voulait tout rapporter; ce qu'il ne pouvait apercevoir sous ce point de vue échappait à ses regards ou ne les frappait que faiblement. En législation, il ne voyait guère de salut hors la communauté des biens; ce qui s'éloignait des formes de la liberté démocratique était à ses yeux une violation manifeste des premiers droits de l'humanité. Confondant sans cesse la morale privée avec la morale publique, selon lui, l'art des négociateurs se réduisait aux plus simples maximes de la justice, de la modération et de la bonne foi. La sévérité de son humeur, sans l'avoir garanti toujours de la fougue des passions, avait empreint du moins de ce caractère toutes ses vues et toutes ses idées.

(1) Gabriel Bonnot de Mably, né à Grenoble, le 14 mars 1709, d'une famille honorable, mort à Paris, le 23 avril 1785.

Son respect pour les lois de Lycurgue tenait du fanatisme, et l'on peut dire que l'espèce de superstition qu'il avait vouée aux principes qu'il crut devoir adopter exclusivement borna d'une manière très-sensible l'horizon naturel de ses lumières.

De tous ses ouvrages, les seuls qui jouissent encore de l'estime générale sont l'abrégé qu'il fit des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, sous le titre de *Droit public de l'Europe*; c'est un précis clair et méthodique, c'est proprement l'*a*, *b*, *c* de la politique moderne.

Son *Discours sur l'Etude de l'histoire*, adressé au duc de Parme; M. l'abbé de Mably n'a rien écrit avec plus d'intérêt que ce petit ouvrage, et peut-être est-ce encore de tous ses écrits celui qui renferme le plus de vues neuves et utiles.

Ses *Observations sur l'Histoire de France* sont « l'ouvrage d'un jugement sain, d'une érudition » bien digérée, d'une critique lumineuse...... » Également éloigné des systèmes de Dubos et » des paradoxes de Boulainvilliers, il les combat » tous deux avec avantage, cherche et trouve » souvent la vérité..... ».

La vie de l'abbé de Mably, tout entière dans ses écrits, offre peu d'évènemens importans; la seule anecdote de sa jeunesse qu'il nous paraît intéressant de ne pas oublier est relative à ses liaisons avec le cardinal de Tencin. Le jeune Mably ayant été admis dans la société de ma-

dame de Tencin, dont sa famille était alliée, cette dame, l'entendant parler des affaires publiques, jugea que c'était l'homme qu'il fallait à son frère, qui commençait à entrer en faveur et dans la carrière du ministère..... Le cardinal sentait sa faiblesse dans le conseil; pour le tirer d'embarras, l'abbé de Mably lui persuada de demander au roi la permission de donner ses avis par écrit; c'était Mably qui préparait ses rapports et fesait ses mémoires.... Ce fut lui qui, en 1743, négocia secrètement à Paris avec le ministre du roi de Prusse, et dressa le traité que Voltaire alla porter à ce prince..... C'est une singularité digne de remarque, que deux hommes de lettres, sans caractère public, fussent chargés de cette négociation, qui allait changer la face de l'Europe.

Il se brouilla avec le cardinal à l'occasion d'un mariage protestant que Tencin voulait casser; il disait qu'il voulait agir en cardinal, en évêque, en prêtre; Mably lui soutenait qu'il devait agir en homme d'État. Le cardinal prétendit qu'il se déshonorerait s'il suivait ses avis: l'abbé, indigné, le quitta brusquement et ne le revit plus. Depuis cette époque il s'adonna tout entier à l'étude et vécut toujours dans la retraite. Il n'eut jamais qu'un seul domestique, et sur la fin de ses jours il se priva de ces commodités de la vie que son âge et ses infirmités lui rendaient cependant plus nécessaires, afin d'accroître la petite fortune de ce serviteur fidèle. Il pratiquait à la lettre cette maxime

si douce et si humaine, de regarder ses domestiques comme des amis malheureux.

On a mis au bas de son portrait ce vers de Juvénal, qui semble fait pour lui.

Acer et indomitus libertatisque magister.

La Vie de Frédéric, baron de Trenck, écrite par lui-même et traduite de l'allemand en français par M. le baron de Bosck (gentilhomme allemand) ; deux petits volumes avec une gravure.

Nous avons vu plusieurs personnes révoquer en doute une grande partie des faits rapportés dans ces mémoires; mais à la lecture il est impossible d'être de leur avis, on se sent entraîné par le charme de la narration, tout à la fois la plus simple, la plus naturelle et la plus merveilleuse. L'attendrissement qu'inspire une si longue suite de malheur et d'infortune se trouve balancé sans cesse par une constance, une opiniâtreté de courage qu'on ne se lasse point d'admirer, et le mélange de ces deux impressions produit l'intérêt le plus vif et le plus attachant. *Mais cela n'est pas trop bien écrit*, disait quelqu'un, *peut-être est-ce la faute du traducteur?— Eh! comment sait-on, monsieur*, lui répondit une femme d'esprit, *si un ouvrage de ce genre est bien ou mal écrit?*..... Des admirateurs passionnés du grand Frédéric auraient désiré, pour la gloire de ce héros, que les mémoires du baron

de Trenck n'eussent jamais paru ; mais est-il au monde une gloire, quelque grande qu'elle puisse être, qui doive en imposer à la justice ? Ce sentiment est développé avec beaucoup de franchise, de noblesse et même de respect, dans l'épître dédicatoire adressée au génie de Frédéric II, roi de Prusse, dans les Champs Elysées.

Il est évident, d'ailleurs, par les aveux même du baron, que le roi de Prusse crut long-tems et qu'il eut même d'assez fortes raisons de croire que l'infortuné prisonnier avait conçu l'affreux projet de le livrer à ses ennemis, peut-être même d'attenter à ses jours.

Vie de Frédéric II, roi de Prusse, accompagnée de remarques, pièces justificatives, et d'un grand nombre d'anecdotes, dont la plupart n'ont point encore été publiées ; trois volumes in-8°, à *Strasbourg.*

C'est une compilation très-informe, et des hommes faits pour en juger m'ont assuré que toute la partie militaire décelait à chaque instant l'ignorance de l'auteur, par les méprises les plus grossières. Dans les pièces justificatives qui occupent les deux tiers de chaque volume, on trouve cependant quelques morceaux curieux, entre autres plusieurs fragmens de la correspondance du roi avec ses augustes frères et quelques-uns de ses principaux généraux.

Nous venons d'apprendre que cet ouvrage est d'un certain Français nommé Lavaux, actuellement professeur à Tubingue. On sait qu'il a demeuré assez long-tems à Berlin, où il ne s'est fait connaître que par des pamphlets fort injurieux contre plusieurs personnes infiniment respectables, et nommément contre M. le comte de Hertzberg.

Lettres de mademoiselle de Tourville à madame la comtesse de Lénoncourt, par mademoiselle de Sommery, l'auteur des *Doutes sur différentes opinions reçues dans la société*; un volume in-8°.

L'héroïne de ce roman est un être assez ordinaire; mais en revanche on peut dire que sa rivale est une femme comme il y en a peu. Dans le désespoir de sa jalousie, elle se fait couper les plus beaux cheveux du monde; la tête ainsi rasée, elle est occupée pendant treize jours à se faire arracher vingt-huit dents, et ne se réserve qu'un chicot pour mieux ressembler à la fée Dentue. Après avoir envoyé à sa rivale cette belle chevelure et ses vingt-huit dents artistement enfilées dans une chaîne d'or, elle se tue de trois ou quatre coups de poignard.

Est-ce là de l'amour? Non; mais c'est de pareilles extravagances qu'on imagine lorsqu'on veut s'obstiner à peindre l'égarement des passions qu'on n'a jamais éprouvées; et ceux qui ont le

bonheur de connaître mademoiselle de Sommery savent bien que ce n'est pas sa faute.

C'est le vendredi 22 février qu'on a donné, sur le théâtre Français, la première représentation de *l'Optimiste ou l'Homme content de tout*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Colin d'Harleville, l'auteur de la jolie comédie de *l'Inconstant*.

Il ne s'agit point ici de cette opinion philosophique dont M. de Voltaire s'est moqué si gaiement dans son admirable roman de *Candide*; le principal personnage de la pièce n'est pas un docteur Pangloss, qui, victime de l'injustice des hommes, et souffrant de cette multitude de fléaux qui assiégent l'humanité, regarde tous ces maux comme indispensables dans la composition du meilleur des mondes possibles; ce n'est point un homme qui jure que tout est bien quand il sent et pense le contraire. L'Optimiste de M. Colin ne l'est point par système, c'est un homme heureux comme l'on est bon, par instinct, dont le caractère est assez accommodant pour se contenter ou du moins pour se consoler de tout, parce qu'il ne voit jamais les évènemens que du côté le plus avantageux, et que le moindre bien qui peut en résulter lui fait oublier sur-le-champ le mal qu'il en éprouve. Cette manière de voir et de sentir existe plus ou moins chez les hommes d'une humeur douce et facile; elle n'est pas exagérée par

cette morgue philosophique si bien démentie par le sentiment trop réel de nos maux ; elle est le fruit de ce mélange d'insouciance et de bonté qui forme, en général, le fond du caractère de la plupart des hommes et qui distingue particulièrement celui de l'homme sauvage. C'est parce que ce genre d'optimisme est pris dans la nature, que M. Colin a eu raison de penser qu'il réussirait plus sûrement au théâtre que cet optimisme spéculatif, qui n'exista jamais que dans les livres de quelques philosophes, et dont l'absurdité est bien plus propre à être développée dans un roman que dans un ouvrage dramatique.

Il s'ensuit que nos maux se réduisent à rien,
Et qu'on a grand sujet de dire : Tout est bien.

C'est par ce trait, qui rappelle toute la moralité de la pièce, que finit *l'Optimiste ou l'Homme content de tout.*

La première représentation de cette comédie a attiré une des plus brillantes et des plus nombreuses assemblées que nous ayons vues depuis long-tems au théâtre Français. Le succès en a été complet ; on y a applaudi continuellement ce style pur et facile, simple sans être négligé, ce dialogue naturel et semé de traits heureux et piquans, qui avaient déjà distingué d'une manière si brillante le talent de l'auteur dans son premier ouvrage. Mais si la comédie de *l'Inconstant* laissait beaucoup à désirer, quant au fond de l'intrigue, on peut faire à peu près les mêmes repro-

ches à *l'Optimiste*. Le plan de cette comédie a paru d'une conception faible et pénible, les incidens multipliés qui en forment tout le tissu ont paru quelquefois peu nécessaires à la marche de l'action, et ne servir fort souvent qu'à en prolonger la durée. Nous avouerons encore que l'intérêt de ce drame est toujours assez languissant, et que les évènemens n'y paraissent jamais amenés de près ou de loin que pour mettre en jeu le rôle principal. Mais était-il facile d'imaginer une fable dont l'intérêt graduel, et tendant toujours sans effort vers le dénouement, pût donner un effet vraiment dramatique à un caractère presque impassible? Le personnage de *l'Optimiste* offrait une sorte d'immobilité dont il était presque impossible de sauver l'ennui; et la seule manière de rendre intéressant un rôle qui ne pouvait avoir par lui-même que très-peu d'influence sur l'action générale du drame, c'était, ce me semble, de l'entourer d'une grande variété d'évènemens propres à en développer toutes les attitudes, à en faire ressortir toutes les nuances. M. Colin a donc eu raison, jusqu'à un certain point, de regarder la fable de sa pièce comme un tableau dans lequel la principale figure devait être, pour ainsi dire, isolée et placée en avant pour assister à une succession d'évènemens auxquels ce caractère singulier ne prendrait point d'autre intérêt que celui d'échapper sans cesse, par la vérité de ses réflexions, à l'impression que tout autre que lui n'eût pas manqué d'en éprouver; enfin c'était

plutôt par le jeu de sa physionomie que par de grands mouvemens qu'il pouvait rendre ce personnage intéressant aux yeux des spectateurs. Cette manière de concevoir un caractère offre assurément beaucoup de difficultés, et suppose un talent peu commun.

Ce sont les mêmes difficultés que Molière eut à vaincre dans son Misantrhope, caractère qui est l'opposé de celui de l'Optimiste, mais qui lui ressemble, en cela que le Misanthrope ainsi que l'Optimiste ne peuvent intéresser que par l'étendue et la finesse des développemens, et qu'il n'est guère plus aisé de donner un mouvement dramatique à l'homme mécontent de tout qu'à l'homme qui trouve que tout est bien. C'était plutôt par leur manière d'envisager ce qui se passe autour d'eux que par la part qu'ils pouvaient y prendre eux-mêmes que l'on pouvait répandre de l'intérêt sur deux personnages presque absolument passifs et nécessairement monotones, puisqu'ils ne sont émus que par un seul et même sentiment. Mais par quelle force de génie, malgré ces difficultés, Molière a-t-il su attacher son Misanthrope à une action excessivement simple, mais d'un intérêt varié et gradué, quoique faible? Comment a-t-il pu développer ce caractère sans le concours de ces incidens que M. Colin a sans doute trop accumulés dans son Optimiste? C'est le dernier effort d'un talent sublime, et l'on peut avoir un talent fort précieux sans atteindre encore à celui de ce grand homme.

Si Molière a représenté avec une énergie aussi variée le caractère du Misanthrope, si ce rôle est regardé d'un bout à l'autre comme un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence et de diction, il n'a pas négligé les autres interlocuteurs de sa pièce; tous concourent à faire marcher l'action moins par le mouvement d'évènemens variés que par la manière dont ces rôles secondaires sont traités.

Avec quel art ce grand homme a eu le talent de développer tous ces rôles pour les faire contraster davantage avec celui du Misanthrope! C'est cette absence de développement des différens personnages qui entourent l'Optimiste qui est le reproche le plus fondé que l'on puisse faire à M. Colin; le caractère de l'espèce de Misanthrope qu'il a mis en opposition avec son Optimiste nous a paru n'être pas assez prononcé; Morinval n'a pas une logique assez forte en attaquant le système de M. de Plinville; ce qu'il dit dans les premiers actes, faible et commun par la pensée, l'est aussi souvent par l'expression. Il n'agit qu'à la fin, mais l'offre qu'il fait à Plinville rehausse ce caractère et finit par faire aimer et respecter cette misanthropie, aussi généreuse qu'intéressante. On peut reprocher encore à l'auteur d'avoir tiré trop peu de parti du rôle de madame de Plinville, de la femme de l'Optimiste; ce caractère, dont le ton impérieux, acariâtre, rappelle une de ces calamités que tant d'hommes éprouvent, et que l'habitude, qui adoucit tant de

maux, n'affaiblit jamais, pouvait fournir le contraste le plus piquant avec la bonhomie du personnage principal. Molière ne l'eût pas manqué: ce grand observateur du cœur humain eût développé davantage ce caractère. M. Colin n'a fait que l'esquisser, et les entrées et les sorties continuelles de madame de Plinville, le plus souvent peu motivées, ont paru presque toujours fort insignifiantes.

Le rôle de madame de Roselle paraît encore n'être qu'un ressort placé uniquement dans la pièce pour faire mouvoir quelques autres rôles, et n'y tenir que bien faiblement; enfin les amours si discrets de Belfort et d'Isabelle sont trop peu développés pour jeter un intérêt réel sur une action qui en est d'ailleurs tout-à-fait dépourvue, et dont le dénouement ne dépend que d'un coup de dez plus ou moins favorable.

Mais quelque fondée que puisse être la sévérité de ces reproches, l'auteur les a presque entièrement rachetés par la manière dont il a su présenter et soutenir jusqu'à la fin le rôle de son Optimiste. Il fallait un bien grand talent pour jeter, pendant cinq actes entiers, un intérêt aimable, quelquefois attachant, et souvent théâtral et comique, sur un caractère presque idéal, dont le fond semblait si monotone et si peu susceptible d'être heureusement varié. M. Colin a trouvé le moyen de produire ces effets dans les ressources d'un esprit doué d'une gaieté facile, naturelle, et toujours du meilleur ton; ce mérite, si rare de

nos jours, placera nécessairement ce jeune auteur parmi le petit nombre de ceux qui, sans avoir le génie de Molière, peuvent soutenir encore l'honneur d'un théâtre, sur lequel il est si douteux que ce grand homme trouve jamais de rivaux. Molé s'est surpassé dans le rôle de l'Optimiste.

De l'Importance des Opinions religieuses. Par M. Necker. Un volume de plus de 500 pages, avec cette épigraphe :

> *Pristinis orbati muneribus, hæc studia renovare cæpimus, ut et animus molestiis hac potissimum re levaretur, et prodessemus civibus nostris quâ recumque possemus.*
>
> CICÉRON.

Les moyens employés depuis trente à quarante ans pour combattre le fanatisme et la superstition étaient bien les plus propres sans doute à terrasser leur puissance, mais il n'était guère possible de les attaquer ainsi sans blesser plus ou moins dangereusement la religion même, dont l'ombre encore révérée leur servait d'égide. On ne peut se dissimuler, en laissant d'ailleurs a nos philosophes toute la gloire qui leur est due, qu'il n'en est presque aucun qui, dans cette lutte de la raison contre les préjugés, ait su garder d'assez justes mesures ; à force de voir le mal que les opinions religieuses avaient fait à l'humanité, ils ont fini par oublier entièrement l'utilité dont elles pouvaient être, le besoin qu'on en avait eu dans tous les tems, celui qu'on en

aurait toujours, tant que les hommes ne cesseraient pas d'être ce qu'ils ont été si constamment depuis que nous connaissons leur histoire. Ce n'était donc pas une tâche indigne d'un grand homme et d'un grand écrivain que celle de ramener sur des objets d'une si grande importance l'attention publique trop égarée par l'esprit dominant de nos jours. Cette tâche convenait, ce me semble, d'autant mieux à M. Necker, qu'elle offrait tout à la fois à l'activité de son âme de l'aliment et du repos, car en éclairant son siècle sur ces hautes questions, l'on sent qu'il n'a fait que suivre la pente naturelle de ses premiers sentimens et de ses premières pensées.

Une âme comme la sienne ne craint pas de révéler les secrets de son amour propre; il avoue sans détour les motifs qui l'ont déterminé à entreprendre ce nouveau travail. « Mon attention, » dit-il, ne devant plus se fixer sur les dispositions particulières de bien public, qui sont » nécessairement unies à l'action du gouvernement, je me suis trouvé comme délaissé par » tous les grands intérêts de la vie. Inquiet, égaré » dans cette espèce de vide, mon âme encore » active a senti le besoin d'une occupation. J'ai » eu le dessein, pendant quelques instans, de » tracer mes idées sur les hommes et sur leur » caractère; il me semblait qu'une assez longue » expérience, au milieu des mouvemens qui » révèlent les passions, m'avait appris à les bien » connaître; mais élevant mes regards, mon

» cœur s'est rempli d'une autre ambition, et j'ai » éprouvé le désir d'allier à de plus hautes pensées » les méditations dont j'étais contraint de me » séparer..... » Si c'est là le désespoir de l'ambition trompée, il faut convenir que ce désespoir n'a jamais embrassé de plus nobles et de plus sublimes consolations.

M. Necker ne s'est point aveuglé sur les dispositions peu favorables du public auquel il adressait son ouvrage. « Quel tems, dit-il lui-même à » la fin de son livre, quel tems je suis venu » prendre pour entretenir le monde de morale » et de religion, et quel théâtre encore que celui-ci pour une semblable entreprise! On fait » presque preuve de hardiesse en concevant ce » projet. Chacun est autour de sa moisson, chacun » vit dans son affaire, chacun est englouti dans l'instant présent, tout le reste paraît chimérique.... » Quand je fixe un regard sur le cours actuel des » opinions, je crains bien d'avoir pour juges ou » des hommes indifférens, ou des cenceurs trop » sévères; mais les combinaisons de la vanité » sont peu de chose auprès des motifs qui m'ont » guidé; je suis sûr de m'être approché du plus » grand de tous les objets, et pourvu qu'une seule » de mes pensées, s'alliant aux inclinations des » âmes sensibles, ajoute quelque chose à leur » bonheur, je jouirai de la plus douce des ré» compenses.... » Plus d'une âme sensible a déjà répondu sans doute à un vœu si touchant.

Dans ses premiers ouvrages, le vertueux émule

des Colbert et des Sully avait eu l'art d'animer les discussions les plus arides en les attachant tantôt au développement de quelque grande vérité morale, tantôt aux observations les plus fines et les plus profondes sur la marche du cœur et de l'imagination, tantôt aux plus purs sentimens de la gloire, du patriotisme, de la bienfaisance et de l'humanité. Dans celui-ci, son génie a su rendre intéressantes les vérités les plus abstraites en les associant aux intérêts habituels de la vie civile, à tous les grands ressorts du gouvernement et de l'administration; après avoir donné, pour ainsi dire, une âme aux objets qui en paraissaient naturellement les plus dénués, il a trouvé le secret de revêtir de forme et de couleur les idées même qui en seront toujours le moins susceptibles.

Le fond des vérités que M. Necker se propose d'établir ayant été déjà traité tant de fois, il a pensé avec beaucoup de raison que le but, qu'il avait à remplir était moins encore de convaincre que de persuader; qu'en conséquence il devait s'adresser encore plus souvent au cœur, à l'imagination, à la conscience de ses lecteurs, qu'à leur esprit et à leur réflexion.

Avant d'établir les grands principes de la religion, M. Necker s'applique à prouver à l'homme d'État, au moraliste, au philosophe, à l'homme sensible, l'extrême besoin que l'on a d'y croire, dans quelque ordre, dans quelque condition de la société qu'on se trouve placé; il commence

ainsi par nous faire chérir les vérités dont il veut nous convaincre, et c'est bien là sans doute la meilleure disposition que l'on puisse désirer pour parvenir à une si heureuse conviction. Il compare d'abord l'influence des idées religieuses avec celles de l'ordre public, des lois, de l'opinion, de nos dispositions naturelles au bien; il s'attache ensuite à développer, avec une éloquence aussi forte que touchante, leur influence sur le bonheur et sur la vertu, et plus particulièrement encore sur les devoirs des souverains. Après avoir répondu à quelques objections, nommément à celles qu'on tire des guerres et des troubles dont les opinions religieuses ont été l'origine, il rassemble toutes les forces de sa pensée pour atteindre à de nouvelles preuves de l'existence de Dieu, ou pour présenter du moins celles qui sont déjà connues sous le point de vue le plus sensible et le plus frappant.

Après avoir fait voir que ce serait une grande illusion que d'espérer de pouvoir fonder la morale sur la liaison de l'intérêt particulier avec l'intérêt public, il observe que les faux raisonnemens qu'on fait à ce sujet viennent de ce qu'on applique à l'état présent des sociétés les principes qui ont servi de base à leur formation. « Cette confusion très-naturelle est une grande » source d'erreurs.... Il n'est rien de si aisé que » d'établir des conventions et de faire observer » des règles au moment du tirage d'une loterie; » chacun alors, au même point de perspective,

» trouve tout bien, tout juste, tout ingénieux,
» et l'on est en paix d'un commun accord;
» mais à mesure que les bons et les mauvais
» lots sont connus, l'esprit change, l'humeur
» s'aigrit, et sans le frein de l'autorité l'on se
» montrerait difficile, envieux, querelleur, et
» quelquefois injuste et violent..... La société
» politique en projet et la société politique en
» action offrent à l'observation deux époques
» différentes, et comme ces époques ne sont sé-
» parées par aucune limite apparente, elles se
» confondent presque toujours dans l'esprit des
» moralistes politiques. Celui qui croit à l'union
» de tous les intérêts particuliers avec l'intérêt
» public, et qui célèbre cette harmonie, n'a
» considéré la société que dans son plan général
» et primitif. Celui qui pense, au contraire, que
» tout est mal et sans accord, parce qu'il y a
» de grandes différences de pouvoir et de for-
» tune, n'a considéré la société que dans son
» mouvement actuel de rotation : l'une et l'autre
» de ces deux méprises ont été consacrées par
» des écrivains célèbres, etc. »

En montrant l'influence de la piété sur le bonheur, de quels traits de flamme l'auteur a su peindre le charme qu'elle répand sur les jouissances de l'amitié !

« .... Les bornes, les limites ne peuvent s'ac-
» corder avec le sentiment; infini comme la
» pensée, il ne pourrait subsister, il ne pourrait
» du moins se défendre d'une continuelle inquié-

» tude si des opinions bienfaisantes, agrandissant
» pour nous l'avenir, ne nous permettaient pas
» de considérer sans épouvante la révolution
» des années et la course rapide du tems. Aussi
» quand la mélancolie nous livre à une douce
» émotion, quand elle se change pour nous en
» plaisir, c'est qu'aux momens où nous nous
» trouvons séparés des objets de notre affection,
» une méditation solitaire les replace au-devant
» de nous à l'aide des idées générales de bonheur
» qui, plus ou moins confusément, terminent
» au loin notre vue.... On embrasse avec trans-
» port toutes les opinions qui nous entretiennent
» de continuité et de durée. Qu'on aime alors
» à prêter l'oreille à ces paroles de consolation
» qui s'allient si parfaitement avec les désirs et
» les besoins de notre âme! Quelle effrayante
» association que celle du néant éternel et de
» l'amour! Comment unir à ce doux partage
» d'intérêts et de pensées, à ce charme de tous
» les jours et de tous les instans, à cette vie enfin,
» la plus forte de toutes, comment unir à tant
» d'existence et de bonheur la persuasion intime
» et l'image habituelle d'une mort sans espoir
» et d'une destruction sans retour? Comment
» offrir seulement l'idée de l'oubli à ces âmes
» aimantes qui ont placé tout leur amour propre
» et toute leur ambition dans l'objet de leur
» estime et de leur tendresse, et qui, après avoir
» renoncé à elles-mêmes, se sont comme dépo-
» sées en entier dans un autre sein pour y sub-

» sister du même souffle de vie et de la même
» destinée ? »

La fiction par laquelle l'auteur cherche à rendre plus sensible la réunion des prodiges dont notre âme est composée nous paraît tout à la fois d'une poésie sublime et d'une philosophie profonde.

« Représentons-nous, dit-il, les hommes sou-
» mis à l'immobilité des plantes, mais doués de
» quelques-uns de nos sens, et jouissant de la
» faculté de réfléchir, de former des jugemens
» et de se communiquer leurs pensées. J'entends
» ces arbres animés discourir ensemble sur l'ori-
» gine du monde et sur la cause première de tous
» les miracles de la nature ; ils mettent en avant,
» comme nous, différentes hypothèses sur le
» mouvement fortuit des atômes, sur les chances
» innombrables du hasard, sur les lois du fata-
» lisme et d'une aveugle nécessité ; et entre les
» divers raisonnemens employés par quelques-
» uns pour contester l'existence d'un Dieu créa-
» teur et moteur de l'univers, celui dont on
» reçoit le plus d'impression, c'est qu'il est im-
» possible de concevoir comment une idée de-
» viendrait une réalité, et comment le dessein
» de disposer des parties, de les arranger,
» de les mouvoir, pourrait influer sur l'exécu-
» tion, puisque la volonté n'étant qu'un simple
» vœu et une pensée sans force, elle n'a aucun
» moyen pour se métamorphoser en action ;
» qu'en vain eux hommes-plantes et spectateurs

» immobiles de l'univers, auraient-ils le désir
» de changer de place, de s'approcher les uns
» des autres, d'élever des abris pour se défendre
» de l'impétuosité des vents et pour se mettre à
» couvert des rayons du soleil, leurs souhaits
» seraient inutiles; qu'ainsi il était évidemment
» absurde d'imaginer l'existence d'une faculté
» essentiellement contraire à la nature immuable
» des choses. Qu'au milieu cependant de cet en-
» tretien, un ange, une voix inconnue ou l'un
» d'eux, par une inspiration miraculeuse, les
» eût interpellés et leur eût dit: Que penseriez-
» vous donc si ce prodige dont vous regardez
» l'existence comme impossible s'exécutait à vos
» yeux, et si l'on vous communiquait tout-à-coup
» la faculté d'agir selon votre volonté? Saisis
» d'étonnement, s'écrieraient-ils, nous nous
» prosternerions avec crainte et avec respect;
» et dès cet instant, sans le moindre doute et
» sans la plus légère incertitude, nous croirions
» avoir acquis le secret du système du monde,
» nous adorerions le pouvoir infini de l'intelli-
» gence et de la pensée, et c'est à une sembla-
» ble cause que nous attribuerions l'ordonnance
» de l'univers, etc. »

Je ne sais si les craintes d'une vie à venir ont fait beaucoup d'athées; mais ce que je sais bien, c'est qu'il y a un mouvement d'éloquence bien neuf et bien original à nous faire retrouver l'idée de l'enfer plus naturelle et plus vraisemblable dans le système de l'athéisme que dans tout autre.

« S'il n'y avait point de Dieu, dit le nouveau
» Bossuet, si ce monde, si l'univers entier n'é-
» tait qu'une production des chances infinies où
» la nature elle-même subsistant de toute éter-
» nité.... une pensée terrible viendrait frapper
» notre imagination, nous n'aurions pas seule-
» ment à renoncer aux espérances qui font le
» charme de notre vie, nous n'aurions pas seu-
» lement à considérer de près les sombres et
» tristes images de la mort et d'un éternel anéan-
» tissement, ces affreuses perspectives ne seraient
» pas la fin de nos dangers, le dernier terme
» de notre épouvante. En effet, les révolutions
» d'une nature aveugle étant plus inconnues,
» plus incalculables que les desseins d'un être
» intelligent, il serait impossible de découvrir
» sur quelle base repose dans l'univers la desti-
» née des hommes ; il serait impossible de pré-
» juger si, par quelqu'une des lois de cette im-
» périeuse nature, les êtres intelligens et sensibles
» sont dévoués à périr irrévocablement ou à
» revivre sous quelqu'autre forme, s'ils doivent
» connaître une fois de nouveaux plaisirs ou
» souffrir un jour d'éternelles peines. »

Quel est le philosophe qui parla jamais en faveur de la tolérance avec plus de force que ne l'a fait M. Necker dans ce chapitre, où, après avoir rappelé l'étendue immense que les dernières découvertes de M. Herschel donnent à l'univers, il s'écrie : « Que devient donc notre
» petite terre au milieu de ces immensités dont

» l'esprit humain essaie en vain de s'emparer ?
» Qu'est-elle déjà relativement à cette quantité
» de globes terrestres dont nous pouvons former
» le calcul à l'aide de nos découvertes, ou di-
» rigés du moins par des présomptions raison-
» nables ? Serait ce donc les habitans de ce grain
» de sable, serait-ce un petit nombre d'entre
» eux qui auraient le droit de prétendre que seuls
» ils connaissent la manière dont on peut adorer
» le souverain Maître du monde ? Leur demeure
» est un point dans l'infinité de l'espace, la vie
» dont ils jouissent est un des momens in-
» nombrables qui composent l'éternité. . . . .
» Comment donc oseraient-ils annoncer à tous
» les âges présens, à tous les tems à venir, qu'on
» ne peut éviter les vengeances célestes si l'on
» s'écarte de quelques lignes des usages et des
» pratiques de leur culte ? »

Je crains bien que beaucoup de docteurs de Sorbonne ne pensent en secret que c'est là de la philosophie toute pure ; mais le moyen d'attaquer une si grande vérité lorsqu'on la voit entourée de toutes les étoiles d'Herschel?

C'est le vendredi 29 février qu'on a donné, sur le théâtre Français, la première représentation de *Méléagre*, tragédie en cinq actes de M. Le Mercier (1) à peine âgé de 16 ans.

(1) Fils de M. Le Mercier, secrétaire des commandemens de M. le duc de Penthièvre. Cet intéressant jeune homme est presque entièrement paralysé du côté droit ; il n'avait que quinze ans lorsqu'il a commencé sa pièce.

On imagine aisément quel concours de monde a dû attirer la première représentation d'une tragédie composée à un âge où il paraît si difficile de concevoir et d'exécuter raisonnablement le plan d'un drame quelconque. La Grange-Chancel, plus célèbre par ses *Philippiques* contre le régent que par ses tragédies, avait offert déjà l'exemple de cette espèce de prodige littéraire; il donna, au même âge que M. Le Mercier, sa tragédie de *Jugurtha;* quelques années après, il essaya de mettre au théâtre la fable de Méléagre; mais il ne fut pas plus heureux dans cette dernière tentative que ceux qui avaient traité ce sujet avant lui, tels que P. de Boussy, Hardy, Benserade et Boissin de Gallardon, etc.

La fable de Méléagre n'est, à vrai dire, qu'un épisode de cette tragédie, ce n'est qu'au commencement et à la fin de la pièce qu'il en est question. L'amour du Grand-Prêtre pour Atalante en forme le sujet principal, et l'idée de cet amour est une imitation de celui de Corésus pour Callirhoé; la catastrophe en est absolument la même. On eût pardonné à M. Le Mercier un plan beaucoup plus défectueux; on lui aurait pardonné également des écarts d'imagination, des fautes de convenance que son extrême jeunesse était si propre à faire excuser; mais ce qu'on a pu observer sans peine, c'est que l'application avec laquelle on évite les fautes grossières lui manque beaucoup moins que l'heureux talent de les racheter par des beautés neuves et frappantes:

il n'y a rien ni dans la conception, ni dans le style de son ouvrage qui puisse déceler la plus légère étincelle d'invention; tout est copié, tout est réminiscences; peut-être n'y a-t-il pas même dans le cours des cinq actes vingt hémistiches qu'on ne trouve exactement calqués sur des vers que tout le monde sait. La fortune d'une pareille tragédie est une démonstration frappante que de tous les ouvrages d'esprit le seul qu'on puisse faire aujourd'hui sans esprit, sans imagination, sans talent, c'est une tragédie médiocre. Il n'en est pas moins prodigieux sans doute qu'un enfant de quinze ans ait fait *Méléagre*, mais il ne serait pas très-étonnant que le jeune homme qui a pu faire ce miracle à quinze ans ne fît désormais rien qui mérite un véritable succès.

La pièce a été écoutée jusqu'à la fin, avec une attention et une bienveillance assez soutenues; mais il n'a pas été difficile de juger quel était le sentiment qui l'inspirait. Le jeune auteur et ses amis ont eu le bon esprit de retirer la pièce après la première représentation.

Les *Sérénades*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, ont été représentées pour la première fois sur le théâtre Italien le 23 janvier. Les paroles sont de M. Goulard de Montpellier, l'auteur d'une parodie d'*Agis* et de *Cassandre mécanicien*. La musique est de M. d'Alayrac.

Cette bagatelle, pour le fond, ressemble à tout et à rien; l'intrigue en est aussi pénible qu'elle est

commune, et la gaieté du dialogue ne dissimule que faiblement ce défaut.

Quant à la musique, quoiqu'elle ait le même caractère d'imitation qu'ont tous les ouvrages de M. d'Alayrac, elle a paru cependant avoir le mérite d'une plus grande clarté dans le style; le chant est moins étouffé par les effets de l'orchestre, et la voix enchanteresse de mademoiselle Renaud en est mieux entendue; c'est à ce seul charme qu'est dû tout ce que l'ouvrage a eu de succès.

Six semaines de la vie du chevalier de Faublas, pour servir de suite à sa première année; par M. Louvet de Couvray. 2 vol. in-18.

Cette suite est bien digne du commencement; c'est toujours un mélange assez piquant de peintures libertines et de scènes vraiment comiques. Les accidens fâcheux qui affligent de tems en tems notre héros, et qui font dire si tristement à Justine, à Coralli: *Que je vous trouve changé, monsieur le chevalier!* n'ôtent rien à la vérité de cette histoire, et l'on en trouve toujours beaucoup dans le dialogue des différentes scènes dont l'auteur a su animer ses tableaux; mais quelle qu'en soit la variété, on désirerait sans doute que les évènemens eussent une liaison plus naturelle, que la transition de l'un à l'autre fût quelquefois moins forcée ou qu'elle parût dépendre moins de la fantaisie de celui qui les invente. L'aventure de M. de Lignoles est aussi folle que le caractère

de son épouse est original, et celui de la mère est d'une vérité précieuse.

Peu d'ouvrages ont eu le succès des *Mémoires du baron de Trenck;* il s'en est vendu, dit-on, quinze à vingt mille exemplaires. Le sieur Curtius et ses rivaux, au Palais-Royal et sur le boulevart, ont gagné beaucoup d'argent à faire voir cet illustre prisonnier représenté en cire, chargé de toutes ses chaînes, etc., *à deux sous en sortant.* Son cousin le Pandour ne fera pas, je crois, la même fortune; ses *Mémoires traduits de l'italien*, s'il en faut croire le titre, sont loin d'offrir le même intérêt, pour le fond comme pour les détails.

Sur le portrait de M. de La Chalotais.

Son génie et sa fermeté
Firent pâlir la calomnie,
Qui, lui voulant ôter la vie;
Lui donna l'immortalité.

Lettre *de madame de Créqui à madame la maréchale de Noailles.*

« Madame la maréchale de Noailles ayant écrit » à madame la marquise de Créqui pour l'engager » à chercher un homme capable de faire, en » faveur de l'intolérance, un pamphlet plus pi- » quant que celui de l'abbé Pey, madame de Cré- » qui lui fit la réponse que voici :

« La matière est trop grave pour laisser la

» liberté de la plaisanterie, et le cœur trop affligé
» pour avoir d'autre accent que celui du gémis-
» sement. Notre foi ne tient point aux évènemens,
» et notre salut ne dépend que de notre volonté.
» La charité amour, la charité support, nous
» conduiront au ciel, où je désire que madame la
» maréchale n'aille que lorsque la terre n'aura
» plus besoin d'édification. »

La Double Tromperie, comédie en trois actes et en prose, donnée au théâtre Italien le 19 février, pour la première et dernière fois, est imputée à M. le marquis de La Salle, l'auteur de *l'Officieux*, de *l'Oncle et les Tantes*, etc.

Cette pièce a été écoutée jusqu'au bout avec une patience extrême; mais on l'a sifflée avec la même énergie. L'immoralité que présente le fond de l'action a eu moins de part à cet acte de rigueur que l'invraisemblance de la conduite, et surtout la platitude et le mauvais ton du dialogue, tout farci de mauvais calembours et d'équivoques grossières.

MARS.

On se rappelle peu de séances publiques de l'Académie française moins intéressantes que celle du 13 mars, pour la réception de M. d'Aguesseau, élu à la place de M. le marquis de Paulmy. Le récipiendaire ne s'est pas borné à battre la campagne, il a battu toute l'Europe pour trouver quelque chose d'intéressant à dire, et il n'a rien trouvé. Il nous a conduits aux bords de la Newa, où il a eu le bonheur de contempler la plus grande des souveraines posant le comble au grand édifice fondé par Pierre Ier, et c'est pour nous apprendre qu'il ne manquera rien à sa gloire quand, au milieu des neiges et des frimas, il s'élèvera un temple aux Muses sur le modèle de l'Académie française. De là nous avons passé subitement à Constantinople, et pourquoi faire? pour y trouver notre auguste monarque représenté par un des membres les plus distingués de la compagnie, etc. Ce que M. Beauzée, remplissant les fonctions de directeur, a imaginé de plus ingénieux et de plus flatteur pour son nouveau confrère, c'est de l'exhorter très-longuement à justifier le choix de l'Académie, en faisant réimprimer un discours sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de M. d'Aguesseau, conseiller d'État, par M. d'Aguesseau, chancelier de

France, son fils. La séance, heureusement, n'a pas été longue, M. Marmontel l'a terminée par la lecture des beaux vers qu'il a faits sur la mort du prince Léopold de Brunswick ; ils ont été fort applaudis ; mais il y a long-tems que nous avons eu le bonheur de vous les faire connaître.

Le célèbre Gessner, l'auteur de *Daphnis*, des *Idylles* et du *Poëme de la Mort d'Abel*, est mort dans sa patrie à Zurich, en Suisse, d'une attaque d'apoplexie, le 2 mars 1788, âgé de soixante-deux ans. Les Muses pleureront long-tems ce poète aimable, qui ne vécut que par elles et pour elles, qui parut ne devoir qu'à leur douce inspiration tous ses talens, tous ses succès, et que son siècle a déjà compté parmi le petit nombre des écrivains modernes qui, dans leur genre, ont égalé, peut-être même surpassé les anciens. On ne saurait refuser du moins au Théocrite de nos jours le mérite éminent d'avoir étendu les limites dans lesquelles s'était renfermée jusqu'ici la pastorale, en lui donnant un intérêt tout à la fois plus moral et plus dramatique, en joignant aux peintures les plus naïves de la simple et belle nature des situations plus touchantes et plus variées avec un caractère de mœurs plus pur et plus idéal.

Ses concitoyens, qui furent tous ses admirateurs et ses amis, ont formé le dessein d'élever à sa gloire un monument digne d'entretenir la postérité de leur reconnaissance et de leurs re-

grets. La place qu'ils destinent à ce monument est une promenade publique, dont le site, au confluent de deux rivières, offre peut-être un des plus riches et des plus rians aspects que l'imagination puisse concevoir. Leur première idée avait été de n'admettre aucun étranger à l'exécution de ce projet; mais après y avoir réfléchi davantage, ils ont pensé que le droit d'honorer la muse de Gessner ne devait point leur appartenir exclusivement; que le poète de la Nature était de tous les siècles et de tous les pays; que ses ouvrages n'avaient pas eu moins de renommée en France et en Italie qu'en Suisse et en Allemagne, et que l'hommage qu'ils voulaient rendre à leur concitoyen serait plus honorable pour sa mémoire s'il était partagé par tous ceux qui avaient aimé ses écrits et son génie.

En conséquence, ils ont résolu de laisser la souscription destinée à élever ce monument ouverte à tous ceux qui désireraient y contribuer.

Œuvres de Théâtre et autres Poésies; par M. de Chabanon, de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. Un volume in-8°.

Ce volume contient deux comédies en cinq actes et en vers, avec un opéra et plusieurs épîtres morales. L'auteur annonce dans sa préface que son âge, son caractère et sa situation l'ont empêché d'exposer ses comédies aux *risques tumultueux d'une représentation;* mais il a cessé d'être

retenu par ces motifs, d'ailleurs très-excusables, car il vient de lire aux comédiens une nouvelle pièce intitulée *l'Homme mystérieux*, qui a été reçue d'une voix unanime. Ceux qui connaissent ce littérateur estimable désirent tous *que les risques tumultueux de la représentation* ne l'obligent pas à se repentir de s'être écarté d'une circonspection trop malheureusement justifiée par les revers qu'il avait éprouvés autrefois dans cette carrière tout à la fois si attrayante et si hasardeuse.

La première comédie que contient ce volume des OEuvres de M. de Chabanon a pour titre *l'Esprit de parti ou les Querelles à la mode.* Cette pièce fut composée il y a sept ou huit ans, à l'époque des disputes si ridiculement importantes des Gluckistes et des Piccinistes. Il était bien difficile que ce fond pût jamais fournir celui d'une bonne comédie; et quand M. de Chabanon en aurait su vaincre toutes les difficultés, l'intérêt d'un pareil sujet devait cesser naturellement avec celui des disputes qui en étaient l'objet. Cet *esprit de parti*, quoi qu'en dise l'auteur dans sa préface, ne pouvait guère réussir que par le mérite de l'à-propos, et ce mérite est déjà bien loin de nous; on en jugera par l'aperçu que voici :

La pièce est écrite avec beaucoup de facilité et remplie de détails heureux; mais cela suffirait-il pour faire supporter l'invraisemblance de l'intrigue, le peu d'intérêt du fond, et surtout cette exagération dans les caractères qui, cherchant à faire de l'effet, passe toujours le

but? Il faut bien exagérer au théâtre, mais l'exagération même a sa mesure, et de toutes les limites de l'art, c'est sans doute celle qu'il faut le moins franchir.

Le sujet du *Faux Noble* est d'un choix plus heureux. Ce ridicule des gens qui en imposent sur leur naissance, ou qui, à prix d'argent, troquent leurs noms contre ceux de malheureux gentilshommes, indignes eux-mêmes de les porter, puisqu'ils consentent à en faire un trafic si honteux, est un travers assez commun dans nos grandes villes, et dont la comédie peut s'emparer avec succès.

L'action de cette comédie est mieux conçue que celle de *l'Esprit de Parti;* la marche, les incidens en sont plus naturels; cette pièce offre même quelques scènes d'un vrai comique, et qui développent également le ridicule du faux noble et la bassesse orgueilleuse de l'homme de qualité qui ne craint pas de se mésallier pour de l'argent; mais le style nous en a paru moins soigné; cependant, à quelques longueurs près, nous la croyons beaucoup plus propre à réussir au théâtre que *l'Esprit de Parti.*

Nous n'oserions en dire autant de l'opéra de *la Toison d'or,* sujet déjà traité par le grand Corneille; c'est l'amour de Médée pour Jason, qui vient en Colchide, à la tête des Argonautes, enlever la fameuse Toison à laquelle étaient attachés les destins de son père et ceux de sa patrie. Les combats de l'amour de cette princesse avec son devoir,

forment le seul intérêt du nouveau poëme; Corneille avait cru devoir le soutenir par un intérêt plus vif et plus dramatique, celui de la jalousie d'Hypsipyle, jeune reine à qui le perfide Jason a déjà engagé sa foi.

Quant aux pièces fugitives qui terminent ce volume des OEuvres de M. de Chabanon, elles n'offrent rien de fort piquant; la plupart avaient déjà été imprimées dans différens journaux. Il y a de très-beaux vers dans le *Discours sur l'adversité*, et dans un *poëme sur la tragédie lyrique*, divisé en trois épîtres : la première offre des vues très-saines sur la tragédie, que quelques personnes voudraient voir bannir de la scène lyrique; la seconde indique aux poètes quels moyens ils doivent employer pour servir un art qui ne déploie jamais mieux sa puissance que lorsqu'on lui donne de grandes passions à exprimer; la troisième indique aux musiciens les procédés qui peuvent rendre leurs compositions aussi chantantes que dramatiques.

Aphorismes philosophiques, brochure in-24 de 87 pages, avec cette épigraphe :

Satis mihi pauci... satis unus... satis nullus...

Maximes détachées; l'auteur, dans sa préface, les appelle *Vierges;* il se fait une trop douce illusion, la plupart de ces vierges sont à tout le monde. Dans le petit nombre de ces pensées, il en est pourtant quelques-unes dont l'expression

est assez précise, assez heureuse, telles que celles-ci : *La bienfaisance n'est qu'une restitution... Il n'y a peut-être que ceux qui ne pensent à rien qui aient besoin d'être distraits... Nous trouvons en nous-mêmes l'esquisse de tous les hommes, etc.*

Dans le nombre des pamphlets qu'à fait éclore le *Petit Almanach de nos Grands Hommes*, on peut distinguer un *Dialogue de l'auteur et de l'anonyme*, par M. J. de Chénier; on y trouve des portraits d'une touche assez forte, tels que celui-ci :

Un vieux Normand, l'Arétin de la France,
Rendu célèbre à force d'impudence,
Peintre abhorré, qui d'infâmes couleurs
Voulut noircir jusqu'à ses bienfaiteurs;
Il commençait, mais par un cas étrange
Ses durs pinceaux, pleins de fiel et de fange,
Entre ses mains contre lui retournés,
L'ont barbouillé de traits empoisonnés,
De son front large ont souillé tout l'espace,
Nouveaux affronts n'y sauraient trouver place;
Et le grand homme, à la honte aguerri,
Est sûr encor de n'être plus flétri.

Considérations sur l'Esprit et les Mœurs, un volume in-8°, par M. Sénac de Meilhan (1), intendant de Valenciennes, l'auteur des *Mémoires d'Anne de Gonzague* et des *Considérations sur le Luxe et la Richesse*.

L'auteur annonce lui-même dans sa préface,

(1) Fils de M. Sénac, premier médecin du roi.

avec assez de candeur, qu'il s'est cru destiné à refaire le livre de La Rochefoucault, déjà refait par La Bruyère et par Duclos. « Ces écrivains, dit-il, semblent avoir épuisé cette partie de la morale, qui a pour objet l'homme vivant en société dans la Cour et la capitale; mais quoique le fond soit le même, l'homme se montre, dans chaque siècle, sous chaque règne, avec des formes différentes. Les idées qui règnent dans le monde, l'accroissement des richesses et des jouissances, les progrès du luxe, la sévérité ou la faiblesse du Gouvernement, l'empire ou l'anéantissement de quelques préjugés, la communication plus ou moins grande de la Cour avec la ville, toutes ces circonstances apportent de grands changemens dans les mœurs d'une nation. » Cela est incontestable; ce qui pourrait l'être un peu moins, c'est que M. Sénac eût saisi avec beaucoup de sagacité ce qui caractérise plus particulièrement l'esprit et les mœurs de l'époque actuelle. Quoi qu'il en soit, il n'a pas jugé sans doute à propos de s'y borner, car on retrouve dans son livre une multitude d'observations qui appartiennent à tous les tems, qu'on n'a cessé de répéter depuis qu'on écrit sur les mœurs, et qui ne sont pas plus à lui qu'elles ne sont à son siècle. Il rend justice au mérite de La Bruyère; mais ne juge-t-il pas un peu trop légèrement Duclos, avec qui, d'ailleurs, il nous paraît avoir lui-même beaucoup plus de rapports qu'avec La Bruyère et la Rochefoucault? « La vue de Duclos, dit-il, est nette et juste, mais

ne s'étend pas loin. Il connaît l'homme, mais celui de Paris, d'un certain monde, du moment où il écrit; dans un autre pays, dans un autre siècle l'homme de Duclos sera presque inconnu. Quand il a voulu s'élever, il a montré les bornes de son talent; le peintre de quelques portraits a été au-dessous du médiocre quand il a été tenté d'être peintre d'histoire. Duclos traçait les mœurs, les ridicules, les vices, les fausses vertus des gens avec lesquels il soupait, et il n'avait pas soupé avec Louis XI, etc. »

S'il n'y a pas un grand nombre d'idées neuves et profondes dans l'ouvrage de M. Sénac, il y en a du moins un très-grand nombre dont l'expression est facile, spirituelle, quelquefois même ingénieuse; c'est un livre qui a l'air d'avoir été écrit sans peine et sans effort. On le lit de même, et peut-être est-ce le premier charme que l'on puisse désirer d'attacher à une lecture de ce genre. Ce sont tantôt des réflexions isolées, tantôt des discussions un peu plus suivies, auxquelles succèdent tour à tour des portraits, des parallèles, des tableaux, des lettres, des dialogues, quelques anecdoctes plus ou moins connues; comme dans une conversation familière, on y fait grâce aux lieux communs en faveur de l'idée fine qui les remplace, aux tournures négligées en faveur de l'expression originale qui les suit ou les précède, et qui par-là même n'en paraît que plus aisée et plus heureuse. Ce qu'on n'a point pardonné à l'auteur, ce sont quelques sarcasmes dont la malignité n'excuse

pas le mauvais ton, ce sont quelques images d'une fausse recherche, et qui, fussent-elles de la plus exacte vérité, n'en seraient pas moins du plus mauvais goût. On n'en citera qu'un seul exemple qui nous a paru frapper également tout le monde. « Plusieurs personnes sentent mauvais; obligées de vivre ensemble, elles conviennent de porter des odeurs fortes. Voilà en partie la politesse.... » Une comparaison moins dégoûtante, mais tout aussi précieuse, est celle du menuet. « La vie ressemble au menuet, on fait quelques tours pour revenir faire la révérence à l'endroit d'où l'on est parti... » C'est à peu près ce que M. de Voltaire avait dit de la métaphysique; mais appliquée au labyrinthe de nos abstractions, l'image est tout à la fois plus piquante et plus naturelle.

Le seul moyen de faire connaître un tel ouvrage, est d'en citer plusieurs morceaux propres à marquer les différens caractères d'esprit et de talent qui le distinguent.

« En réfléchissant à la marche de l'esprit, au progrès des lumières, à leur distribution générale, à la multitude des ouvrages de tout genre, il me semble quelquefois qu'il viendra un tems où il sera impossible autant qu'il sera inutile d'avoir de l'esprit et des talens. Le domaine de la pensée sera comme un vaste pays dont la carte sera tracée sur une grande échelle, et dont toutes les parties seront connues.... A cette époque on ne fera plus de livres. Toutes les pensées seront réduites en proverbes ou sentences; il y en aura

sur toutes les matières, et l'éducation consistera sans doute à inculquer de bonne heure trois ou quatre volumes de proverbes. Il sera si aisé de faire des vers, que ce ne sera plus un mérite ; ce seront des centons, des hémistiches pris dans tous les ouvrages connus. »

*

« Un homme fort riche dans ce siècle, à portée, par sa fortune, de se procurer tous les plaisirs, jouissant d'une santé florissante, doué des avantages extérieurs, est mort de douleur de n'être pas gentilhomme. » (C'est M. de Monville ; il n'en est pas mort, mais il n'en est pas plus heureux.)

*

« Une grande dame avait, à soixante ans, pour amant, un jeune homme d'un état obscur ; elle disait à une de ses amies : *Une duchesse n'a jamais que trente ans pour un bourgeois ;* et elle avait raison.... Les gens qui occupent de grandes places, ceux qui représentent dans les provinces (l'auteur est intendant), trouvent beaucoup de femmes qui leur cèdent. La vanité se mêle dans tout, même dans le plaisir, même dans le plus vif des plaisirs ; combien les sens des femmes sont redevables à la vanité ! »

*

« Un mari disait à sa femme : *Je vous permets tout, hors les princes et les laquais.* Il était dans le vrai, les deux extrêmes déshonorent par le

scandale. » (Ce mot est un mot de famille ; le mari en question était le frère de l'auteur, M. Sénac, le fermier général ; mais sa femme n'en crut rien, elle prit M. le comte de La Marche, aujourd'hui prince de Conti.)

« Elmire (1) possède à un degré supérieur le don de la pensée. La plus vive conception, la sagacité la plus pénétrante et la plus brillante imagination, sont les qualités qui dominent dans son esprit. La pensée semble être l'essence d'Elmire, uniquement destinée à l'exercice des facultés intellectuelles. Je n'entreprendrai pas d'assigner ce qui appartient à son caractère, d'essayer de peindre son âme et son cœur ; ces divisions d'un être pensant et sensible n'existent pas dans elle ; l'esprit seul constitue son âme, son cœur, son caractère et ses sens. Madame de Tencin disait un jour à Fontenelle, en mettant la main sur son cœur : *c'est de la cervelle qui est là.* On pourrait dire de toutes les actions et de tous les sentimens d'Elmire : c'est de l'imagination. Tout est soumis chez elle à l'influence de la pensée du moment. Si son imagination lui peint les charmes de l'amour, elle s'en pénètre, et son esprit semble lui créer un cœur et des sens ; il sait à l'instant orner un objet des plus brillantes qualités. Le même esprit actif, inquiet, curieux de connaître, d'approfondir,

(1) « Ce portrait est le seul, dit l'auteur, qui soit dans cet ouvrage, et il est à l'avantage d'une personne qui n'existe plus... » (On sait que c'est feue madame la duchesse de Chaulnes ; c'est elle qui disait si franchement d'elle-même : *Je suis une femme d'esprit, et je le suis par la grâce de Dieu.*)

détruit son propre ouvrage; l'enchantement disparaît, et elle devient promptement inconstante (1). Comme son esprit n'a point vieilli, elle est susceptible de toutes les erreurs de la jeunesse. Son esprit, car il compose tout son être, et c'est à lui qu'il faut toujours en revenir, a le plus rapide élan, et le premier jet de sa pensée est semblable à une flèche vivement décochée qui atteint promptement le but le plus éloigné. Elmire a peu d'instruction, et elle est incapable de réflexions suivies. Il n'y a jamais pour ses pensées ni veille ni lendemain. Sa vie est une longue jeunesse que n'a jamais éclairée l'expérience. Son esprit semble être le char du soleil abandonné à Phaéton. La pénétration vive lui tient lieu de savoir, parce quelle lui fait promptement atteindre à ce qui exerce toute l'attention des autres. Elle parcourt un livre plutôt qu'elle ne le lit, devine plus qu'elle n'apprend. Rien n'est étranger pour elle, tant sa conception est vive; les idées les plus abstraites entrent aussi facilement dans son esprit que les plus simples notions. Une imagination vive et brillante lui fait peindre tous les objets, et lui compose un dictionnaire particulier. Elle fait de sa langue un usage qui donne à tout ce qu'elle dit un caractère expressif et pittoresque. Sa conversation est animée, semée de traits brillans, de définitions justes, de comparaisons ingénieuses. Il faut plutôt l'entendre que s'entretenir avec elle. Elle n'a jamais

(1) C'est ce qui lui est arrivé dans un âge fort avancé, après avoir épousé si ridiculement M. de Giac.

le désir de briller, la prétention est au-dessous de celui qui possède pleinement et sans effort. Elle dépense son esprit comme les prodigues leur argent, pour le plaisir de dépenser et non pour paraître. Elmire doit passer pour méchante, parce qu'elle blesse souvent l'amour propre des autres, mais l'esprit seul est l'objet de ses observations; sa critique est déterminée bien plus par le besoin de comparer et de juger que par aucun sentiment de malveillance. Elle disserte sans cesse sur l'esprit, c'est son domaine; l'esprit est tout en elle, et il est tout pour elle. Elmire ne pourrait s'empêcher de révéler le défaut qu'elle remarquerait dans l'esprit d'un homme qui lui aurait sauvé la vie. »

*

Dans le parallèle de Henri IV et de Louis XIV, il paraît que l'auteur n'a pas fait ce qu'il voulait faire; il cherche à rassembler tous les traits distinctifs qui pouvaient être à l'avantage de Louis XIV, et le dernier résultat de ces rapprochemens est de justifier toujours la préférence qui nous entraîne vers Henri IV.

Quoique l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer soit assurément celui d'un homme de beaucoup d'esprit, il y a lieu de croire qu'il ajoutera moins à la réputation littéraire de l'auteur qu'il ne pourra nuire à l'ambition de ses projets; on y a trouvé une foule de remarques dont le caractère ne convient ni à la gravité de son âge, ni à celle de son état, encore

moins à celle des places où l'on sait qu'il aspire. Plusieurs écrivains célèbres ont dit bien plus de mal des femmes qu'il ne s'est permis d'en dire; mais il en est peu qui les aient traitées aussi légèrement, et quelques-unes de ses critiques ont moins révolté par leur malignité que par leur ton. Où a-t-il donc vécu? se sont écriées les femmes; et l'on a dû leur répondre : Non seulement dans leur meilleure compagnie, mais encore dans une des sociétés les plus respectables de la Cour et de la ville.....

FRAGMENT *d'un dialogue entre M. Hans et M. Grodart, dédié à M. le comte de Rivarol, par M. l'abbé de Vauxcelles.*

M. Grodart. Pourquoi tous ces pamphlets?

M. Hans. Je vis de mon métier.

M. Grodart. Mais ceux qui de ta plume ont eu lieu de se plaindre
Te décrîront partout comme un aventurier.

M. Hans. On sait que je le suis; qu'ai-je de plus à craindre?

M. Grodart. Mais à coups de bâton ils paîront tes bons mots.

M. Hans. Je ne les crains pas, j'ai bon dos.

L'ombre de feu M. Gardel voudra bien nous pardonner d'avoir oublié jusqu'à présent de parler de sa mort et de son chef-d'œuvre posthume, donné pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, le vendredi 16 janvier. Réparons bien vite ce double tort. M. Gardel

l'aîné, un des premiers danseurs de l'Europe, est mort vers la fin de l'année dernière, et par une étrange fatalité, car c'est pour avoir fait un faux pas; le soir en rentrant chez lui à pied, rêvant peut-être à quelque nouveau dessein de ballet, il se heurta si rudement contre une pierre qu'il en eut l'orteil grièvement meurtri; la plaie s'envenima; quatre ou cinq jours après, il mourut de la gangrène. C'était un homme très-appliqué; il avait fait une étude profonde de son art, mais on peut douter qu'il en eut le génie. Sa danse, comme celle de ses élèves, eut toujours beaucoup de justesse et de précision, mais on y désirait souvent plus de grâce, de noblesse et de facilité. Il fut aussi inférieur à Noverre dans ses compositions qu'il l'avait été à Vestris dans l'exécution.

Son dernier ballet-pantomime, *le Déserteur*, qui n'a été représenté que depuis sa mort, est calqué, pour ainsi dire, scène par scène, sur le drame de M. Sedaine. Les scènes d'exposition, si originales dans le poëme, ont paru fort obscures dans la pantomime; mais à cela près, la marche de l'action est assez vive et le dénouement d'un grand effet. Quelque bien que le sieur Goyon ait pu rendre le rôle de Montauciel, on n'aura pas beaucoup de peine à concevoir tout ce que ce rôle, si charmant dans la comédie, doit perdre dans un ballet: que peut-on faire, par exemple, en pantomime de la scène où ce dragon vient lire *Trompette blessé?* N'aurait-il pas été plus convenable de la supprimer entièrement? Jamais le

rôle de Louise n'a été aussi bien joué à la Comédie Italienne qu'il l'a été par mademoiselle Guimard; mademoiselle Miller a mis, dans celui de la petite fille, beaucoup d'intelligence et de gentillesse. C'est le frère du sieur Gardel qui s'est chargé du rôle du *Déserteur;* il l'a rempli avec noblesse et sensibilité.

AVRIL 1788.

M. le comte de Buffon est mort mercredi 16 avril, à deux heures du matin. S'il a survécu à tous ses systèmes, son génie survivra plus sûrement à tous ceux qui se sont élevés et s'élèvent encore sur leurs superbes débris. Il vient de fermer la barrière du plus beau siècle dont puisse s'honorer la France.

JUIN 1788.

Le 14 mai, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation de *Sargines ou l'Education de l'Amour*, drame en quatre actes, mêlé d'ariettes. Le poëme est de M. Monvel, la musique du chevalier d'Alayrac.

C'est une anecdote tirée des *Délassemens de l'Homme sensible*, de M. Arnaud, qui a fourni le fond de ce nouveau drame. Le sire de Sargines, un des preux de Philippe-Auguste, a le malheur d'avoir un fils dont le dégoût pour tous les devoirs de son état, dont les manières et la stupidité annonçent qu'il sera tout-à-fait indigne de son nom. Confiné dans un château, sous la garde d'un manant qui en est le concierge, le jeune Sargines y végète avec une apathie qui ne laisse aucun espoir de le voir jamais marcher sur traces de ses ancêtres. Le hasard lui fait rencontrer dans cette retraite une jeune parente aussi courageuse que belle et spirituelle; il en devient amoureux, et l'envie de lui plaire lui inspire enfin des sentimens dignes de sa naissance. Il apprend de cette jeune personne à lire, à écrire, à faire des armes, à monter à cheval. Le jeune Sargines se rend ensuite dans un tournois publié par Philippe-Auguste; il a la gloire d'y vaincre tous les

tenans et de prouver à son père qu'il ne démentira point le sang qui l'a fait naître.

La première représentation de ce drame a eu un assez grand succès. La pompe du spectacle, la fin du troisième acte, le fait historique de Philippe-Auguste déposant sa couronne et offrant de combattre sous les ordres de celui que la nation croira plus digne de la porter, fait que M. Monvel a eu l'heureuse adresse de lier, ainsi que la célèbre bataille de Bovines, à l'action de son poëme, ont fait pardonner les longueurs et les lenteurs de la marche du premier et du second acte. La langueur reprochée à ces deux premiers actes tient essentiellement à la manière dont l'auteur a présenté le caractère du jeune Sargines; tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, son maintien même décèlent sans doute une grande timidité, mais c'est celle que l'on voit si souvent dans les jeunes gens de son âge, et elle ne justifie point l'opinion trop humiliante qu'en a conçue son père. La transition graduelle de l'inertie absolue du jeune homme à des sentimens dignes de sa naissance et de l'objet qui l'a su charmer forme le principal intérêt du roman; mais M. Monvel n'a-t-il pas eu tort de vouloir essayer de présenter, dans le court espace d'un drame, des développemens, un changement de caractère que toute la puissance de l'amour ne saurait produire avec quelque vraisemblance qu'au bout d'un certain temps? N'eût-il pas mieux fait de reporter dans l'exposition, hors de la scène, les motifs qui ont déterminé la conduite

du sire de Sargines à l'égard de son fils, de nous montrer le jeune homme avec la timidité que devait lui laisser le souvenir de son imbécillité passée, mais déjà corrigé de ses autres défauts? L'action conçue ainsi aurait eu, ce semble, un intérêt plus attachant, plus vif, plus naturel, et le principal personnage eût paru moins avili.

Quant à la musique, un duo au premier acte entre Iselle et Isidore; celui dans lequel Sophie apprend à lire à Sargines au second, un air que chante Sophie seule dans le même acte, nous ont paru des morceaux dignes d'éloges; tout le reste nous confirme plus que jamais dans l'idée que M. d'Alayrac crée difficilement du chant. Il tâche d'y suppléer, comme la plupart de nos compositeurs français, par des cris et par le bruit de l'orchestre.

La séance publique de l'Académie française tenue le 14 mai, pour la réception de M. le chevalier de Florian, a été fort brillante, grâce à la présence de monseigneur le duc de Penthièvre, de S. A. S. madame la duchesse d'Orléans, des princes ses enfans et de madame la princesse de Lamballe. Le récipiendaire a commencé son discours par payer au prince le tribut de reconnaissance qu'il lui devait, avec une franchise peu commune. « Les illusions de l'amour propre se-
» raient peut-être pardonnables dans ce jour,
» mais elles ne m'éblouissent point, ma sensibilité
» m'en garantit. Je perdrais trop de mon bon-
» heur en m'imaginant le devoir à moi-même,

» et mon cœur jouit mieux d'un bienfait que ma
» vanité ne pourrait jouir d'un triomphe...... Le
» prince que vous révérez tous a daigné solliciter
» pour moi; son rang n'aurait pas captivé vos
» âmes fières et libres, mais ses vertus avaient
» tout pouvoir sur vos cœurs vertueux et sen-
» sibles, etc. ».

Tout ce marivaudage est sans doute assez joli; au fond cependant que veut-il dire? Si d'autres méritaient mieux la place que M. de Florian, comment la vertu oserait-elle solliciter une préférence injuste? Comment des cœurs vertueux et sensibles pouvaient-ils regarder une pareille préférence comme un hommage à rendre à la vertu? Mais faut-il examiner rigoureusement la logique d'un discours de ce genre?

En rendant compte des premiers goûts, des premières études qui l'avaient attaché à la culture des lettres, M. de Florian n'a pas manqué de rappeler avec plus ou moins d'adresse tous les titres de gloire de ses nouveaux confrères, et plus particulièrement encore de ceux qui lui avaient donné leurs voix; il a terminé très-heureusement cette longue énumération par l'éloge de M. de Buffon, et cet éloge nous paraît mériter d'être retenu.

« Il vient de nous être ravi ce génie vaste et
» profond qui, embrassant l'immensité de la na-
» ture, trouva dans son imagination autant de
» trésors que dans son modèle, s'élança d'un
» vol rapide par-delà les bornes de notre univers,
» et, non content d'avoir présenté tous les secrets

» du présent, voulut encore arracher le voile » qui couvre l'avenir et le passé; à qui toutes » les nations éclairées venaient soumettre leurs » doutes et apporter en tribut leurs découvertes » nouvelles comme au seul homme qui pût in- » terpréter le silence du Créateur; Buffon n'est » plus, vous avez perdu l'immortel écrivain dont » la vie peut être comptée au nombre des » époques de la nature ».

Après ce digne hommage, on nous pardonnera sans doute de citer encore celui qu'il s'est plu à rendre aux manes de Gessner.

« Par quelle fatalité m'a-t-il fallu déplorer sa » perte au moment même où votre bienfait ré- » pandait la joie dans mon âme!.... J'ai perdu » Gessner quand vous m'adoptiez. Les félicitations » de mes amis ont été troublées par les plaintes » dont retentissent les monts helvétiques, par » les regrets de tous les cœurs sensibles qui rede- » mandent Gessner à ces plaines, à ces vallons » qu'il a dépeints tant de fois, à ce printems » qui renaît sans lui et qu'il ne chantera plus..... » Que mes nouveaux bienfaiteurs me laissent » jeter de loin quelques fleurs sur le tombeau » de mon ami, sur ce tombeau où la piété filiale, » la tendresse paternelle, la discrète amitié, l'a- » mour pur et timide pleurent ensemble leur » poète. Le chantre d'Abel, de Daphnis, le peintre » aimable des mœurs antiques, celui dont les » Idylles touchantes laissent toujours au fond de » l'âme ou une tendre mélancolie, ou le désir

» de faire une bonne action, ne peut être étran-
» ger pour vous.... Tous les grands talens, tous
» les cœurs vertueux sont frères; ils ressemblent
» à ces fleurs brillantes qui, dispersées dans tout
» l'univers, ne forment pourtant qu'une seule
» famille ».

Le reste du discours est consacré à la mémoire de M. le cardinal de Luynes. On y peint le caractère de ce digne prélat, tel qu'il était en effet, comme simple et bon. En voici deux traits:

« Il avait puisé ses vertus à l'école de Fénélon, de
» cet homme divin, dont le nom seul fait du
» bien au cœur. J'étais trop enfant, répétait-il
» souvent, pour avoir retenu les discours de ce
» grand homme; mais j'ai bien présens le plaisir,
» l'admiration, l'espèce d'extase que nous éprou-
» vions tous lorsqu'il parlait; elle se communi-
» quait, ajoutait-il naïvement, jusqu'à nos do-
» mestiques, et quand nous étions à table avec
» lui, transportés comme lui de l'entendre, ils
» ne pouvaient plus nous servir ».

» Lorsqu'on lui demandait avec surprise com-
» ment il pouvait suffire à ses immenses charités,
» ah! répondait-il en souriant, vous ne savez pas
» combien l'on est riche quand on ne dépense
» que pour donner ».

Le discours de M. de Florian a fini comme il avait commencé, par des éloges adressés au prince son bienfaiteur, et à l'auguste famille dont il était entouré; c'était un moyen sûr d'obtenir les plus vifs applaudissemens.

Ce discours n'avait d'ailleurs rien de fort remarquable; on a seulement été tenté de sourire un moment à la gravité avec laquelle M. le directeur, en parlant de tous les titres académiques de M. de Florian, a cru devoir rappeler nommément les arlequins d'une nouvelle espèce dont il est le créateur. « Dans ce genre de drames, lui a-t-il dit, le principal personnage n'avait jusqu'à vous été connu que par sa balourdise et ses facéties bergamasques; il devient sous votre plume un être sensible, bon mari, bon père, bon maître; il force presque l'auditeur au respect par les vertus naïves, et par-là vous nous avez prouvé que nous aimons à rendre hommage à quiconque remplit les devoirs les plus chers à l'humanité, en quelque rang que l'ait jeté le caprice de la fortune ou le hasard de la naissance ». (Le hasard de la naissance d'Arlequin!)

Les deux discours ont été suivis de la lecture qu'a faite M. de La Harpe d'une épître sur les effets de la nature champêtre et la poésie descriptive. On n'en a pas trouvé le plan très-naturel ni les transitions fort heureuses; mais on y a remarqué plusieurs beaux vers comme celui-ci:

Puisqu'il a peint Didon, Virgile avait aimé.

Le nouvel académicien a terminé la séance par plusieurs jolies fables de sa composition, qu'il a récitées avec beaucoup d'intérêt et de grâce. On a cru y voir un caractère de naïveté tout-à-fait neuf et piquant.

On n'a vu ici que fort peu d'exemplaires d'un livre intitulé : *Correspondance secrète concernant la constitution de la Prusse, depuis le règne de Frédéric Guillaume II, traduit de l'allemand, avec des notes du traducteur,* à Potzdam.

C'est une satire fort amère de toutes les personnes que Sa Majesté a paru honorer de sa confiance ; la malignité en est d'autant plus noire qu'elle affecte de se montrer tranquille et réfléchie. Nous aurions dédaigné d'en parler si l'on n'avait pas osé l'attribuer assez hautement à un prince (1), que son caractère et ses vertus semblaient devoir garantir d'un pareil soupçon. On ne se permettra d'en citer ici qu'une seule anecdote, non que l'on soit tenté de la croire plus véritable que tout le reste, mais parce qu'elle se rapporte aux rêveries dont il paraît qu'on s'est occupé en Allemagne tout aussi sérieusement qu'ailleurs.

« M. de Woelner, accablé sous les affaires d'Etat, et qui ne peut donner de son tems précieux qu'à des banquiers juifs, a cependant trouvé le moyen de décorer dans sa maison une salle mystérieuse pour évoquer les esprits et faire les cérémonies du culte reçues dans le jésuitisme (2). Cette mai-

(1) Monseigneur le prince Henri de Prusse.

(2) Il n'y a pas bien long-tems qu'il nous est tombé entre les mains une brochure intitulée *Protocole d'Esprit familier Gablidona, etc.*; une des prédictions les plus remarquables de ce génie, ami intime de M. le comte de Thun, c'est qu'en 1800 il n'y aura plus d'autre religion dominante en Europe que la religion naturelle.

son maçonnique a été vendue au roi, qui doit en faire présent à Dubosc, l'un des grands-prêtres de cette religion. Dès l'avènement du roi au trône, ce lieu fut consacré aux opérations magiques; mais comment réunir Jésus et Bélial? Cette question n'embarrasse pas des apôtres qui savent faire des prosélytes à leur religion par une douceur hypocrite. La forme de cet appartement enchanté est carrée, l'un des côtés est garni de petits fourneaux, dans lesquels se consomme le mystère de la fumigation. Au milieu de ce temple est une petite élévation sur laquelle paraît l'esprit sous un voile blanc, voile tissu en France et qu'on fait venir de ce royaume, où l'on trouve seulement les qualités qu'on lui attribue. Ce voile dérobe aux yeux des spectateurs aveugles un homme qui s'introduit sur le monticule lorsque l'heure des charlataneries approche. L'imposteur qui se prête à cette tromperie grossière est ventriloque, et imite assez bien le langage que la crédulité a prêté aux esprits. Non content de cette innocente supercherie, les coins du temple sont garnis de miroirs magiques, dans lesquels se représentent ceux que l'on conjure. Un grand seigneur assiste souvent à cette cabale d'un nouveau genre, mais l'impression est si forte sur lui qu'il ne peut y résister qu'avec le secours de gouttes restaurantes. Elles sont de la composition du ventriloque Steinert, qui reçoit 500 écus de pension de cet auguste prosélyte pour l'art de distiller ce philtre mystique et confor-

tatif. Il est sous-entendu qu'on donne à cette jonglerie tous les dehors d'une fête religieuse, qu'on met dans la bouche muette et éloquente du ventriloque des expressions ascétiques, et qu'on prend toutes les précautions pour envelopper le tout des nuages du mystère. Que penser maintenant d'un État où les chefs de cette imposture combinée tiennent le premier rang, soit dans les affaires civiles, soit dans les militaires? Que dire quand on voit que c'est par ce cabinet d'épreuves que doivent passer les sujets que placent les Bischofswerder et les Woelner? Ces messieurs ont un art perfide pour séduire les esprits tendans à la crédulité et à les conquérir au jésuitisme. Ils font un mélange adroit de leurs connaissances occultes et de leur crédit connu; ils promettent la fortune ou les distinctions, s'emparent des premiers de l'État, et assurent ainsi un certain nombre de suffrages à leurs coupables opérations. Enfin ils cachent leur ambition effrénée sous une apparente modération, et confondent la maçonnerie, les illuminés et les martinistes; ils emploient les erreurs populaires à leur système, et, s'élevant au-dessus, se nomment citoyens du monde. Ils graduent les confidences, les préparent avec beaucoup d'art et même redoublent de prudence depuis que des adeptes ont été transfuges de leur ordre, ne pouvant appaiser leur conscience révoltée à la vue des horreurs qui sont naturalisées dans cette secte. Mais ces vertueux apostats n'ont pu révéler les mystères, soit parce qu'ils avaient

proféré des sermens, soit parce que leurs jours étaient menacés; c'est ce qu'on a vu dans la manière dont ils ont masqué leurs vrais sentimens (excellent passeport, comme l'on voit, pour toutes sortes de colonies; aussi les feseurs de libelles ne manquent-ils jamais d'y avoir recours).

Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale, où l'on traite des établissemens des treize colonies, de leurs rapports, de leurs dissentions avec la Grande-Bretagne, de leurs gouvernemens avant et après la révolution. Par un citoyen de Virginie (c'est-à-dire par M. Mazzei, qui, plusieurs années avant la guerre, fut s'établir dans un canton de cette province avec des paysans de Toscane que le grand duc lui avait permis d'emmener). *Avec quatre Lettres d'un Bourgeois de New-Haven* (c'est-à-dire de M. le marquis de Condorcet), *sur l'unité de la Législation.* Quatre vol. in-8°.

M. Mazzei a écrit, dit-on, cet ouvrage en italien; c'est un avocat assez obscur de ce pays-ci qui l'a traduit en français. M. de Condorcet s'est chargé de revoir la traduction, d'en être l'éditeur, et d'en faire, dans le *Mercure*, le bel éloge qui pensa faire ôter au sieur Pankoucke le privilége de ce journal, parce qu'on y célébrait avec trop de complaisance tout ce que le citoyen de Virginie a osé dire en faveur de la liberté indéfinie de conscience établie dans cette province par la loi de 1784, rédigée par M. Jefferson.

Le premier volume de ces recherches renferme une histoire abrégée de l'origine des colonies anglaises, avec un précis de la révolution, de la formation des différens gouvernemens et de la manière dont les pouvoirs y sont distribués, etc. La seconde partie est une réfutation très-sévère, quelquefois même assez brutale, de l'ouvrage de l'abbé de Mably sur les États-Unis; mais c'est dans cette partie que l'on trouve un grand nombre d'anecdotes intéressantes : l'auteur les a rassemblées pour prouver que l'héroïsme et l'amour de la patrie peuvent obéir à une raison tranquille sans rien perdre de leur chaleur et de leur énergie.

Dans la troisième partie, l'auteur réfute ce que M. l'abbé Raynal a dit de l'Amérique dans son *Histoire philosophique;* il ne le traite pas avec plus d'égards que l'abbé de Mably, mais il parle des évènemens en homme qui les a vus, qui souvent même y a eu part.

Il a placé à la fin de la seconde partie les *Lettres du Bourgeois de New-Haven.* On y a remarqué une diatribe tout-à-fait curieuse contre l'injustice commise universellement envers les femmes, qui, dans aucune constitution appelée libre, n'ont exercé le droit de citoyennes. Après avoir bien établi que la raison exige absolument qu'on cesse d'exclure les femmes du droit de cité, le nouveau Bourgeois maintient encore leur éligibilité par les fonctions publiques.

« La constitution des femmes, dit-il, les rend peu capables d'aller à la guerre, et, pendant une

partie de leur vie, doit les écarter des places qui exigent un service journalier et un peu pénible. Les grossesses, les tems des couches et de l'allaitement les empêcheraient d'exercer ces fonctions, mais je ne crois pas qu'on puisse assigner à d'autres égards, entre elles et les hommes, aucune différence qui ne soit l'ouvrage de l'éducation. Quand même on admettrait que l'inégalité de force, soit de corps, soit d'esprit, serait la même qu'aujourd'hui (si elles avaient reçu une éducation conforme au nouvel ordre de choses), il en résulterait seulement que les femmes du premier ordre seraient égales aux hommes du second, et supérieures à ceux du troisième, et ainsi de suite. On leur accorde tous les talens, hors celui d'inventer, c'est l'opinion de Voltaire, l'un des hommes qui ont été les plus justes envers elles et qui les ont le mieux connues. Mais d'abord, s'il ne fallait admettre aux places que les hommes capables d'inventer, il y en aurait beaucoup de vacantes, même dans les académies. (Qui le sait mieux que nous?) Il existe un grand nombre de fonctions dans lesquelles il n'est pas même à désirer pour le public qu'on sacrifie le tems d'un homme de génie. D'ailleurs cette opinion me paraît très-incertaine. Si on compare le nombre des femmes qui ont reçu une éducation soignée et suivie à celui des hommes qui ont reçu le même avantage, ou qu'on examine le très-petit nombre d'hommes de génie qui se sont formés d'eux-mêmes, on verra que l'observation

constante alléguée en faveur de cette opinion ne peut être regardée comme une preuve.... D'ailleurs, est-il bien sûr qu'aucune femme n'ait montré du génie?... Pour ne parler ici que des Françaises, ne trouve-t-on pas le génie du style dans madame de Sévigné? ne citerait-on pas dans les romans de madame de La Fayette et dans quelques autres plusieurs de ces traits de passion et de sensibilité qu'on appellerait des traits de génie dans un ouvrage dramatique?

N'ajoutons que deux noms, Elisabeth et Catherine II; l'une reçut une éducation très-distinguée (1), l'autre est son propre ouvrage, et ce n'est pas le seul trait de supériorité que lui reconnaisse aujourd'hui l'Europe sur la première.

Le mardi 29 avril, on a donné, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation d'*Arvire et Évélina*, tragédie lyrique en trois actes. Les paroles sont de M. Guillard, l'auteur d'*Iphigénie*, d'*OEdipe à Colonne*, etc.; la musique de Sacchini. Ce célèbre compositeur n'avait pas fini entièrement cet ouvrage lorsque la mort nous l'a ravi; mais la protection particulière dont l'avait honoré la reine pendant sa vie s'est étendue encore au soin de sa gloire après lui; ayant désiré que sa dernière composition fût achevée et le fût par un artiste digne de remplir cette tâche, S. M. voulut bien ordonner elle-même au célèbre Piccini de finir ce qui restait à faire du troisième

(1) Voyez l'*Histoire d'Angleterre*, de M. Hume.

acte. Il reçut avec reconnaissance des ordres dont l'intention était si honorable pour l'art, pour l'artiste, le compatriote et le rival dont il venait de déplorer la perte d'une manière si intéressante dans l'excellent éloge qu'il en a fait dans le *Journal de Paris*. Ni les ordres de la reine, ni le vœu public, ni le zèle de Piccini, n'ont pu l'emporter cependant sur les réclamations et les remontrances de notre parlement lyrique; il a soutenu avec l'obstination la plus respectueuse que c'était une insulte faite aux musiciens français que de charger un Italien du soin d'achever l'ouvrage d'un compositeur italien; en conséquence le batteur de mesure de l'Opéra s'est emparé de l'ouvrage de Sacchini, en a mis en musique les trois dernières scènes, et M. Piccini s'est bien gardé de faire valoir ses titres; il sait trop ce que l'on risque en se brouillant avec l'Opéra, qui pendit en effigie, il y a trente ans, J. J. Rousseau, pour avoir dit du mal de la musique française, et qui ne lui a jamais pardonné, à lui Piccini, d'avoir osé le premier faire réussir en France la meilleure musique de l'Italie.

Le sujet d'*Arvire et Évélina* est tiré de la tragédie anglaise de *Caractacus*, de M. William Mason, donnée à Londres en 1776. Caractacus fut un des rois qui gouvernaient l'Angleterre lors de la conquête des Romains; ce roi résista plusieurs années aux plus grands capitaines de l'empereur Claude; il fut enfin vaincu par Ostorius, sa femme fut prise et emmenée captive à Rome,

et Caractacus se sauva parmi les Druides, dans l'île de Mona, où il échappa long-tems aux recherches du vainqueur; mais enfin il fut trahi par une reine de Brigante ou de Lénox, secrètement alliée des Romains : Elfrida se servit de ses fils pour découvrir et livrer ce malheureux roi à ses ennemis. Ils le conduisirent à Rome, où sa fermeté lui concilia la bienveillance de l'empereur Claude, qui le combla de présens et le renvoya dans ses États. Cet extrait d'un avertissement que M. Guillard a mis à la tête de son poëme nous a paru nécessaire pour jeter quelque jour sur une action dont on aurait, sans ce secours, beaucoup de peine à démêler l'exposition.

Le succès de cet ouvrage n'a point répondu à l'attente générale; l'action en a paru froide. Il était difficile que ce fait historique pût intéresser sur le théâtre de l'Opéra, il paraît même presque impossible qu'une trahison, qui n'est pas produite et justifiée en quelque sorte par une grande passion, puisse intéresser sur aucun théâtre. Telle est cependant celle de Vellinus, qui, sans autre motif, pour ainsi dire, que celui d'obéir aux ordres d'un général étranger, ne balance pas un instant à se prêter aux plus vils mensonges pour découvrir et livrer un vieillard malheureux aux ennemis de son pays. La vertu d'Irvin ne peut guère intéresser davantage, parce qu'on le voit y manquer, y revenir ensuite avec une facilité qui annonce trop un prince sans caractère, défaut qui ne réussit pas mieux sur la scène qu'ailleurs.

Quant au vieux Arvire, on le connaît trop peu et il agit trop peu par lui-même et pour lui-même pour qu'on s'intéresse à lui. Le rôle d'Évélina, si on en excepte la scène où elle ramène Irvin aux sentimens d'honneur qui font armer ce prince pour elle et pour son père, ce rôle même n'est pas plus attachant que les autres. C'est cette absence d'intérêt qui a nui le plus essentiellement au succès du poëme.

La musique a paru digne du grand maître à qui nous devons tant de chefs-d'œuvre, peut-être même est-ce un des ouvrages où il a déployé le plus de force et de vigueur. Les morceaux que M. Rey a ajoutés à cette composition, quoique très-loin sans doute du charme et de la suavité qui distinguaient si éminemment le talent de Sacchini, ont paru du moins supportables, et c'est un assez grand éloge. Ce musicien a eu le bon esprit de terminer l'opéra par un quinque entièrement parodié de Sacchini, et cette attention lui a fait pardonner tout ce qu'il était impossible qu'il ne laissât pas à désirer dans les trois scènes de l'ouvrage qui lui appartiennent.

Couplets *impromptu de M. le comte de Tott à une femme avec laquelle il avait été lié, et qui, quelques années après, lui reprochait en plaisantant qu'il avait l'air d'avoir peur d'elle.*

Sur l'air de *Calpigi.*

Je ne puis m'en défendre, Aminthe,
J'éprouve une certaine crainte

En voyant votre air séducteur,
Oui, d'honneur, vous me faites peur. (*bis*)
Vous avez une ressemblance
Avec une femme de France
Que j'aimai tant pour mon malheur.
Oui, d'honneur, vous me faites peur. (*bis*)

Comme vous elle était jolie;
Je voulus, pour toute ma vie,
Lui bâtir un temple en mon cœur,
Mais cela même lui fit peur. (*bis*)
Bientôt par maint et maint caprice,
Elle détruisit l'édifice,
Et ne me laissa que douleur.
Elle en fut quitte pour la peur. (*bis*)

Il ne faut pas oublier de rappeler, pour l'intelligence de ce dernier couplet, qu'après une explication fort vive, cette femme lui dit un jour, avec autant de dépit que de naïveté : *Ne suis-je pas bien à plaindre? Il n'y a peut-être qu'un homme délicat dans le monde, il faut qu'il me tombe!*

Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, par M. Volney, l'auteur du nouveau *Voyage en Syrie et en Egypte*. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

Le tems présent est gros de l'avenir.

L'auteur examine deux questions : la première quelles seront les suites probables des démêlés des Russes et des Turcs, la seconde, quels sont les intérêts de la France, et quelle doit être sa conduite?

Dans la première partie de son examen, M. Volney observe que les relations de M. le comte de Choiseul pour la Grèce, l'Archipel et la côte de l'Anadolie, celles du baron de Tott pour les environs de Constantinople, les siennes pour les provinces du Midi, offrent le même résultat; que par les observations de ces trois voyageurs, dont la connivence ne peut pas même être soupçonnée raisonnablement, il est démontré que l'empire turc n'a désormais aucun de ces moyens politiques qui assurent la consistance d'un État au-dedans et sa puissance au-dehors. « Ses provinces manquent à la fois de population, de culture, d'arts et de commerce, et, ce qui est plus menaçant pour un État despotique, l'on n'y voit ni forteresses, ni armées, ni art militaire...... Sans population et sans culture, quel moyen de régénérer les finances et les armées? Sans troupes et sans forteresses, quel moyen de repousser les invasions, de réprimer les révoltes? Comment élever une puissance navale sans art et sans commerce? Comment enfin remédier à tant de maux sans lumières et sans connaissances?.... *Le sultan a de grands trésors*; on peut les nier comme on les suppose, et quels qu'ils soient, ils seront promptement dissipés.... *Il a de grands revenus.* Oui, environ 80 millions de livres, difficiles à recouvrer; et comment en aurait-il davantage? Quand des provinces comme l'Egypte et la Syrie ne rendent que deux ou trois millions, que rendront des pays sauvages comme la Ma-

cédoine et l'Albanie, ravagés comme la Grèce, ou déserts comme Chypre et l'Anadolie?..... *On a retiré de grandes sommes d'Egypte.* Il est vrai que le capitan-pacha a fait passer, il y a six mois, quelques mille bourses, et que, par capitulation avec Ismaël et Hasan-Beck, il a dû lever encore cinq mille bourses sur le Delta; mais quatre mille resteront pour réparer les dommages du pays, et l'avarice du capitan-pacha ne rendra peut-être pas dix millions au kosné.... Ainsi, tout s'accorde en dernier résultat à rendre plus sensible la faiblesse de l'empire turc, et plus instantes les inductions de sa ruine. Il est singulier qu'en ce moment le préjugé en soit accrédité dans tout l'empire; tous les Musulmans sont persuadés que leur puissance et leur religion vont finir; ils disent que les tems prédits sont venus, qu'ils doivent perdre leurs conquêtes, et retourner en Asie s'établir à Konié. Ces prophéties, fondées sur l'autorité de Mahomet même et de plusieurs Santons, pourraient donner lieu à plusieurs observations intéressantes........ Mais je me bornerai à remarquer qu'elles contribueront à l'évènement en y préparant les esprits, et en ôtant aux peuples le courage de résister à ce qu'ils appellent l'*immuable décret du sort.* »

M. Volney, après avoir tracé le tableau imposant de tous les accroissemens de l'empire de Russie depuis quatre-vingts ans, compare plus particulièrement les forces militaires des deux empires. « La plupart des soldats turcs, dit-il,

n'ont jamais vu le feu; le grand nombre des soldats russes a fait plusieurs campagnes; l'infanterie turque est absolument nulle, l'infanterie russe est une des meilleures de l'Europe. La cavalerie turque est excellente, mais seulement pour l'escarmouche; la cavalerie russe, par sa tactique, conserve la supériorité. Les Turcs ont une attaque très impétueuse, mais une fois rebutés, ils ne se rallient plus; les Russes ont la défense plus opiniâtre, et conservent leur ordre même dans leur défaite. Le soldat turc est fanatique, mais le Russe l'est aussi; l'officier russe est médiocre, mais l'officier turc est entièrement nul. Le grand-visir, général actuel, ci-devant marchand de riz en Egypte, élevé par le crédit du capitan-pacha, n'a jamais conduit d'armée; la plupart des généraux russes ont gagné des batailles.... Le divan n'a que de la présomption et de la morgue; depuis vingt ans le cabinet de Pétersbourg passe pour l'un des plus déliés de l'Europe. Enfin les Russes font la guerre pour acquérir, les Turcs pour ne pas perdre; si ceux-ci sont vainqueurs, ils n'iront pas à Moscou; si ceux-là gagnent deux batailles, ils iront à Constantinople, et les Turcs seront chassés d'Europe..... A ces idées de la puissance de la Russie l'on oppose que son gouvernement despotique, comme celui des Turcs, est encore plus mal affermi.... Mais pour conquérir, il n'est pas même besoin d'esprit public, de lumières, ni de mœurs, il suffit que les chefs soient intelligens et qu'ils aient une bonne

armée..... L'on s'étonne que les Russes n'aient pas fait de grands progrès dans la civilisation, mais à proprement parler, elle n'a commencé pour eux que depuis vingt-cinq années; jusque là le gouvernement n'avait créé que des soldats, ce n'est que sous ce règne qu'il a produit des lois; et si ce n'est que par les lois qu'un pays se civilise, ce n'est que par le tems que les lois fructifient. Les révolutions morales des empires ne peuvent être subites..... et peut-être le caractère d'une bonne administration, est-il moins de faire beaucoup que de faire avec prudence et sûreté, etc. »

M. Volney termine son ouvrage par la discussion des différens projets conçus pour indemniser la France; il s'arrête essentiellement à celui de nous approprier l'Égypte, mais il y voit de grands et nombreux obstacles. D'abord il faudrait soutenir trois guerres, la première de la part des Turcs, la seconde de la part des Anglais, la troisième enfin de la part des naturels de l'Égypte, et celle-là, quoiqu'en apparence la moins redoutable, serait en effet la plus dangereuse.... « Nos établissemens dans l'Inde et les Antilles nous dévorent; que serait-ce du climat de l'Egypte?.... Année commune l'on pourrait compter sur l'extinction d'un tiers de l'armée, c'est-à-dire de huit à dix mille hommes, car, pour garder cette conquête, il faudrait au moins vingt-cinq mille hommes. »

Vers *adressés aux auteurs de l'*Almanach des Grands Hommes, *par M. de Resseguier.*

Dans une charmante brochure
Deux écrivains fort importans
Ont sur les poètes vivans
Eclairé la race future. —
Et de cette production
Les auteurs se sont nommés? — Non;
Mais au goût sûr dont l'écrit brille,
A ce ton aisé dont il est,
Au sel qui partout y pétille,
Sans se méprendre on reconnaît
Le vicomte de Jodelet
Et le marquis de Mascarille.

Epigramme *sur M. le chevalier de Florian.*

Génie actif et guerrier sage,
Il se bat peu, mais il écrit;
Il doit la croix à son esprit,
Et le fauteuil à son courage.

Ne croit-on pas, disait un bon homme, en parlant de l'ouvrage de M. Necker, *sur l'Importance des Opinions religieuses;* ne croit-on pas, à voir un si gros volume employé à prouver l'existence de Dieu, qu'il y a vingt-quatre millions d'athées en France? — *Eh! plût à Dieu*, reprit d'un air contrit M. de Chamfort, *eh! plût à Dieu, Monsieur, qu'il y en eût vingt-quatre millions en France!*

*

Je ne vois pas assez Dieu, dit madame la mar-

quise de Créqui, *pour l'aimer au-dessus de toutes choses, et mon prochain beaucoup trop pour l'aimer comme moi-même.* Ce mot rappelle la confession du président de Harlay : « Je me confesse, mon père, de n'avoir jamais pu aimer Dieu au-dessus de toutes choses, ni mon prochain comme moi-même. Voilà tout; il ne fit jamais d'autre confession. »

*

Un thaumaturge de Venise, qui s'était vanté d'avoir fait souvent le premier des miracles, celui de ressusciter des morts, hasarda d'exercer ce pouvoir merveilleux sur un mort dont il vit passer le convoi tandis qu'il haranguait la populace; il le somma plusieurs fois, dans les termes les plus pressans, de se lever et de s'en retourner chez lui. Le mort faisant toujours la sourde oreille, il finit par dire à son auditoire avec l'impatience la plus imposante : *Non o veduto un morto cosi ostinato* (Je n'ai jamais vu un mort aussi obstiné).

Parmi les calembours que l'on a faits sur les affaires présentes, voici un des moins ridicules. « On parle, dit-on, du mariage de très-haut et très-puissant seigneur, monseigneur Déficit, avec très-haute et très-puissante demoiselle, mademoiselle Plénière; mais il s'élève, ajoute-t-on, de grandes difficultés contre cette alliance : la première, c'est que Monseigneur est d'une taille énorme, et Mademoiselle très-petite et très-peu formée; on prétend aussi que l'union serait incestueuse, tous deux étant enfans du même lit.

Petit Traité de l'Amour des femmes pour les sots, brochure in-8°, avec cette épigraphe :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies.
CORNEILLE, 1788.

C'est le premier ouvrage de M. de Champcenetz dont on lui ait laissé la gloire tout entière. Quoi qu'en puisse faire présumer le titre, on ne s'attend pas sans doute à trouver dans ce traité beaucoup de méthode, pas même un objet bien déterminé; ce n'est, en effet, qu'une galerie de portraits satiriques plus ou moins insolens, plus ou moins spirituels. Comme la méchanceté est le premier mérite des productions de ce genre, celle-ci perdrait beaucoup si l'on ignorait que l'intention de l'auteur a été de déchirer, sous le nom de madame de Valcé, madame de La Châtre; sous celui de madame Armande, madame la baronne de Staël; sous celui de madame de Valfort, madame de Matignon; sous celui de madame de Sainville, madame de Brancas; sous celui de madame de Verseuil, madame d'Andlau, etc. etc. La plupart de ces portraits n'ont pas plus de finesse que de vérité; la touche en est presque également vague, fausse et pénible. Il y a, ce me semble, plus d'esprit et plus d'originalité dans les réflexions par lesquelles l'auteur termine sa diatribe; en voici quelques traits.

« Quand un sot n'aurait auprès d'une femme que le mérite d'être au-dessous d'elle, cela suffi-

rait pour qu'elle se l'attache. Elle le juge digne d'être le plastron de ses inconséquences, et comme une dupe lui est encore plus nécessaire qu'un amant, elle lui pardonne sa froideur en faveur de sa stupidité.

» L'ennemi d'un homme d'esprit n'est souvent qu'un sot, mais l'ennemi d'un homme heureux est presque toujours un coquin.

» Qu'objecter à la maîtresse d'un sot, qui vous dit : je l'aime? — Mais, lui répond-on, savez-vous ce que c'est qu'aimer? — Non, réplique-t-elle, mais j'ai ce qu'on appelle aujourd'hui de l'amour. — Mais vous êtes malheureuse. — Non, car je ne sens rien. — Mais vous êtes née pour sentir et non pour aimer un automate. — Dégoûtez-moi de lui, je le quitterai; rendez-moi sensible, je m'animerai. — Voilà ce que toute femme est en droit de répondre à l'homme d'esprit le plus jaloux, etc. »

L'aveu qui semble être échappé à la conscience de l'auteur à la fin de cet écrit est trop remarquable pour être oublié. *Si j'ai parlé des femmes*, dit-il, *avec quelque discernement, c'est à leur mépris que je le dois.* A leur mépris! Quel front ne faut-il pas avoir pour imprimer une pareille ligne! Ce mot nous rappelle la mercuriale que lui fesait, il y a quelques années, la fameuse dame de Launay, c'est de lui-même que l'on tient l'anecdote. « En vérité, mon ami, ta conduite est insoutenable; madame Gourdon t'avait déjà fait fermer sa porte, madame Roussel a été obligée d'en faire

autant; si tu continues, moi-même je ne pourrai plus te recevoir. Où iras-tu?

Des hommes de goût qui ont vu le théâtre Français dans toute sa gloire ne se rappellent pas d'avoir jamais éprouvé pour le rôle d'Athalide le degré d'intérêt qu'à su leur inspirer mademoiselle Desgarcins. Quoique fort intéressante dans les rôles de Zaïre, de Chimène, d'Iphigénie, elle y a eu cependant un succès moins soutenu que dans celui d'Athalide.

Le bonheur d'une acquisition si précieuse pour le théâtre vient d'être troublé par la perte du sieur de La Rive, qui, pour avoir été sifflé l'autre jour outrageusement dans le rôle d'Orosmane, a renoncé totalement au théâtre. Quelques défauts que l'on pût reprocher sans doute à cet acteur, ce qui nous reste pour le remplacer est bien propre à justifier nos regrets. La nature lui avait prodigué des avantages qu'elle accorde rarement, et il y avait plusieurs rôles, tels que celui de Montaigu, de Brutus, d'OEdipe, de Cinna, d'Oreste, etc., où son talent laissait peu de chose à desirer. Ses camarades, à l'exception du sieur Molé, ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour lui faire changer de résolution, mais toutes leurs démarches ont été inutiles. Il s'est mis sous la protection de M. l'Archevêque. Le sieur Florence, qui connaissait l'extrême sensibilité de son amour propre, a été le plus empressé à détourner l'orage, car au moment

où il fut si cruellement sifflé, il était en scène avec lui : « Eh bien, lui disait La Rive en fureur, les » infâmes ne me reverront plus. Mais, mon ami, » lui répondait tout bas le bon Florence, tu te » méprends; c'est moi, c'est moi que l'on hue. » Une partie du parterre s'est avisée, ces jours passés, de redemander La Rive dans le rôle d'Achille de la tragédie d'*Iphigénie en Aulide*, mais un autre parti a crié plus fort : nous n'en voulons plus, et à la fin du récit d'Ulysse, on a saisi l'hémistiche, *La rive au loin gémit*, pour lui en faire une triste application. Voilà les jeux du public à qui l'on immole sa vie et son repos!

VERS *à mademoiselle Desgarcins, par M. F**** (1).

Oui, l'amour veut que je te chante ;
Le premier j'ai senti le charme de tes pleurs,
De ta jeunesse en deuil et de ta voix touchante,
Et de tes naïves douleurs,
J'ai prédit tes talens qu'on ignorait encore ;
Si je vis autrefois leurs prémices éclore,
Je dois à ta couronne attacher quelques fleurs.
Du théâtre Français, l'éclat va donc renaître,
Et la nature encor n'a point perdu ses droits !
Tu lui rends son empire : on n'a pu méconnaître
Son charme attendrissant qui parlait par ta voix.
Racine et l'auteur de *Zaïre*,
Grâce à tes sons touchans, nous deviendront plus chers ;
Leur ombre t'applaudit : tes accens qu'elle inspire
Sont aussi tendres que leurs vers.

(1) On croit cette pièce déjà imprimée.

De l'orageux parterre enchaîne l'inconstance ;
Et si l'adroite Envie aux yeux toujours ouverts
Cherchait à te punir d'un succès qui l'offense,
Echappe à ses complots pervers.
Le public te reçoit sous sa garde fidèle ;
Redonne-lui Gaussin, sa grâce naturelle,
Son jeu tant regretté, plus simple que savant.
Mais ne suis pas en tout cet aimable modèle :
On dit qu'elle était peu cruelle,
Et que pour aimer bien elle aimait trop souvent.
Je suis loin de blâmer une douce faiblesse ;
Avare de bontés, borne aussi tes rigueurs ;
Pour mieux peindre l'Amour, il faut qu'il t'intéresse ;
Et si tu goûtes ses douceurs
Qu'un seul amant du moins inspire à ta jeunesse
Ce que ta voix enchanteresse
Fera sentir à tous les cœurs.

Avis *à M. le comte de Caraman* (1)

Riquet, un petit mot d'avis.

Sont trois pouvoirs en Provence;
Parlement, Mistral (2) et Durance :
Parlement ne veut point d'édit,
Mistral au diable les emporte,
Et la Durance offre son lit
A l'imprudent qui les apporte.

Il nous est impossible de donner aucune idée de la comédie de *l'Inconséquent*, en cinq actes et en vers, qu'on a essayé de représenter au théâtre Français, le samedi 31 mai. Le parterre s'est obs-

(1) Commandant en Provence.
(2) Vent du Nord.

tiné à ne pas laisser achever le second acte, et la manière dont on avait écouté la pièce jusqu'alors ne permettait guère d'en suivre l'exposition avec assez de tranquillité pour en deviner le plan. Tout ce que nous en savons aujourd'hui, c'est qu'elle est de M. Lantier, l'auteur de *l'Impatient*, du *Flatteur*, etc.; que le principal personnage de sa nouvelle comédie se trouvait à la fin dans un grand embarras, ayant autour de lui quatre rivaux auxquels il s'était engagé de donner sa fille, et qu'il en résultait une scène d'imbroglio assez piquante, assez originale. Ce que nous savions encore mieux, même avant d'avoir vu le mauvais succès des deux premiers actes, c'est que le caractère de l'Inconséquent était un caractère fort difficile à présenter heureusement au théâtre, parce qu'il n'est que la dernière nuance de l'Inconstant, de l'Irrésolu, etc. etc., et que cette dernière nuance a tout à la fois quelque chose de trop vague et de trop exagéré. L'inconséquence se mêle à tous nos travers, elle en est la cause principale; mais considérée en elle-même, l'inconséquence est, pour ainsi dire, trop métaphysique pour qu'il soit possible de la rendre théâtrale, sans l'attacher à quelque autre vice, à quelque autre ridicule plus ou moins prononcé. Quoi qu'il en soit, la manière dont le parterre a jugé *l'Inconséquent* de M. Lantier n'en paraîtra ni moins injuste ni moins inconséquente; nous avons une infinité de pièces restées au théâtre, dont le premier acte n'a rien de plus intéressant que celui de cette

nouvelle comédie, et au moment où les murmures de la cabale ont fait tomber la pièce au second acte, il n'y avait encore aucun moyen de juger raisonnablement si l'action en était bien ou mal tissue. M. de Charnois en a été justement indigné, et dans l'article du *Mercure*, où il a rendu compte de cette scène scandaleuse, il observe très-franchement que ce n'était pas la peine de faire asseoir le parterre, s'il n'en devait être ni plus poli, ni plus modéré, ni plus patient. Ce n'est que par réflexion qu'on s'est aperçu de l'épigramme adressée au public par les comédiens, qui, forcés de renoncer à continuer la pièce nouvelle, sont venus lui offrir *l'Impatient*. Si, de l'humeur dont était le parterre, il eût senti l'épigramme dans le moment, jamais la proposition n'eût été acceptée.

Lettres *de mylady Craven à son fils, traduites de l'anglais*. Un vol in-12.

Nous n'avons point le bonheur de connaître l'original; mais autant qu'il est possible d'en juger à travers le voile d'une traduction remplie de négligences et d'incorrections, ces lettres offrent le code le plus intéressant que l'on ait jamais écrit sur les devoirs du mariage. On y trouve une foule d'observations qui ne pouvaient être faites que par une femme, mais par une femme d'un esprit supérieur et douée du sentiment le plus juste et le plus délicat; c'est ce que l'on sentira surtout dans les leçons que cette mère

éclairée donne à son fils sur les ménagemens dus à la sensibilité d'un sexe à qui nous devons ce que les vertus ont de plus doux, ce que le bonheur a de plus vrai. Il y a dans cette partie de l'ouvrage des détails d'une vérité profonde et d'une finesse extrême ; comme il n'appartenait qu'à une femme de les sentir, il n'était réservé qu'à une femme de les exprimer avec tant de grâce et de naturel. La traduction de ces lettres est l'essai d'un jeune homme, le fils du libraire Durand, qui en est l'éditeur.

JUILLET 1788.

Éclaircissemens historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des Protestans en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours ; tirés de différentes archives du Gouvernement. Seconde partie.

Nous craignons que cette suite d'un bon ouvrage n'offre pas à la curiosité des lecteurs le même appât que la première partie, dont elle n'est, pour ainsi dire, qu'un commentaire.

Ce que dit M. de Rulhière sur l'insurrection des protestans dans les Cévennes, vers la fin du règne de Louis XIV, est exact, mais n'a rien d'absolument neuf; plusieurs de nos historiens nous avaient transmis l'origine de ces troubles, les violences qui les firent dégénérer en guerre civile, les horreurs fanatiques qui en furent les suites, et que les deux partis eurent également à se reprocher; M. de Rulhière les raconte avec une simplicité dont l'effet ajoute encore au sentiment douloureux que font éprouver ces déplorables souvenirs. Les cabales du jansénisme et du molinisme, auxquelles la faiblesse du monarque et l'ambition de sa favorite attachèrent une si grande importance, ont décidé,

durant les vingt dernières années de ce règne, de la destinée des protestans, plus ou moins persécutés suivant les succès divers de ces deux sectes. Il est assez curieux pour l'histoire de l'esprit humain de voir les jansénistes, à la tête desquels était le cardinal de Noailles, porter Louis XIV à la tolérance et employer leur crédit à faire retirer ou suspendre au moins ces lois de rigueur, tandis que les jésuites l'engageaient à en augmenter la sévérité : il est curieux de voir un parti distingué par la rigidité de sa doctrine prêcher la douceur, tandis que celui à qui l'on a tant reproché une morale trop relâchée ou du moins trop commode encourageait Louis XIV à des cruautés religieuses, et lui fesait un crime de la tolérance : l'une et l'autre sectes sacrifiaient ses principes à son inimitié. Madame de Maintenon n'abandonna la première que lorsqu'elle eut reconnu que tout son crédit ne pouvait détruire celui du P. de La Chaise, qu'elle s'était flattée quelque tems de pouvoir anéantir à l'aide du cardinal de Noailles, lorsque le P. Le Tellier, qui succéda au P. de La Chaise, l'eut fait trembler pour elle-même. C'est aux conseils violens de cet indigne prêtre que la France dut les troubles déplorables des Cévennes, et c'est à la prudence et au grand caractère du maréchal de Villars, qui osa désobéir formellement aux ordres de la Cour, que Louis XIV dut la fin d'une guerre aussi funeste à sa gloire que le fut cette guerre si malheureuse de la succession d'Espagne. Le talent

que déploya M. le duc de Villars dans des circonstances si importantes à la tranquillité de l'État, le plan qu'il osa concevoir et exécuter aux risques même d'une fortune qu'il ambitionna toujours beaucoup trop, suffiraient pour placer ce grand homme au rang où on le vit s'élever en sauvant la France à la bataille de Dénain. M. de Rulhière enchaîne et démontre tous ces faits de la manière la plus lumineuse, et l'on gémit de voir par quels motifs, par quels ressorts furent dirigées ces maximes si contradictoires, suivant lesquelles on se décidait tantôt à tourmenter, tantôt à laisser respirer les malheureux que l'on s'obtinait à regarder tour à tour comme de nouveaux convertis, ou comme des hérétiques dignes de la colère céleste.

M. de Rulhière présente avec la même clarté les principes qui dirigèrent l'administration du régent; il ordonna une révision de toutes les lois faites sur les protestans, et tout le tems que dura ce travail, on leur laissa une tolérance assez étendue. Ce fut le chancelier d'Aguesseau qui en fut chargé, et ce chef de la magistrature rédigea le nouveau code de la manière la plus contraire aux vues du régent; la déclaration de 1724, qui fut son ouvrage, ou qui n'est plutôt que la compilation la plus absurde et la plus inconséquente des différentes lois émanées du parti janséniste et du parti moliniste, par conséquent des ordonnances les plus contradictoires, ôtait implicitement tout état civil aux religionnaires. Elle fut heureusement modifiée par le cardinal

de Fleury, et les ordres secrets de ce ministre-prêtre favorisèrent une tolérance qu'avait proscrite un chancelier de France, un d'Aguesseau, que ce trait seul doit montrer sans doute fort au-dessous de sa réputation. M. de Rulhière cite à l'appui de ce fait une lettre écrite, par ordre du cardinal de Fleury, à la sénéchaussée de Nîmes, tribunal qui osa le premier casser un mariage de protestans; lettre par laquelle on lui défendait de prononcer à l'avenir sur des mariages faits par des ministres, en annonçant une déclaration sur ce qui devait être observé à cet égard; mais le cardinal de Fleury mourut, la déclaration ne parut pas, et l'acte illégal d'un tribunal subalterne devint une loi pour la plupart des parlemens du royaume.

Les protestans vécurent en France sous ces lois de proscription, exécutées à la rigueur jusqu'à la fin de la guerre de 1755. Les ouvrages de quelques-uns de nos philosophes sur la tolérance religieuse, quoique très-défendus encore, avaient commencé à éclairer la nation, et, ce qui était plus difficile, à adoucir les maximes sanguinaires de nos tribunaux; on vit dès-lors moins de roués, moins de gibets, on ne conduisit plus si souvent aux galères, on n'enferma plus si soigneusement dans des châteaux-forts les malheureux protestans surpris dans leurs conventicules religieux. L'impulsion était donnée, mais l'assentiment général ne condamna ces lois de sang que lorsque celui de Calas eut coulé sur

un échafaud. La voix de Voltaire, la pitié secourable d'une grande princesse, dont l'exemple, en répandant le bienfait de la tolérance sur ses vastes États, accusait si hautement la France et le reste de l'Europe, apprirent enfin au Gouvernement qu'il devait s'occuper à détruire des lois que l'opinion publique avait déjà réduites à une sorte de désuétude. A l'aide des secours que plusieurs princes, surtout l'impératrice de Russie, donnèrent à la famille de Calas, on vit une épouse en deuil, suivie de ses deux filles, de son fils, d'un ami de leur famille, tous protestans, tous connus pour l'être, couverts, pour ainsi dire, et protégés par la gloire de Catherine, traverser le royaume, et venir, sans cacher leur religion, se prosterner aux pieds de Louis XV, et lui demander justice du crime de l'intolérance. La cause fut discutée au conseil; l'arrêt qui intervint démentit cette maxime si étrange des lois de Louis XIV, et sur laquelle elles reposaient toutes, *qu'il n'y a plus de protestans en France.* C'est depuis cet arrêt que le conseil du roi s'est occupé de la destinée de cette partie de ses sujets; et sans le supplice de Calas, sans la sainte indignation de Voltaire, sans l'humanité, sans les bienfaits de Catherine II, qui répandirent sur cette cause un éclat et une importance que n'eût pas obtenus la voix isolée du solitaire de Ferney, le conseil serait peut-être encore à s'occuper de l'état civil des protestans, que Louis XVI vient de leur restituer.

C'est dans cet esprit qu'il faut examiner le second volume de l'ouvrage de M. de Rulhière : il ne se fait pas lire avec le même intérêt que le premier; les faits qu'on y trouve ont moins de suite, étaient plus connus ou avaient déjà été indiqués en partie par l'auteur dans le volume précédent ; la narration en est tout à la fois moins claire et moins rapide. Mais malgré ces reproches, ce nouveau volume forme une suite nécessaire au premier. Si l'ouvrage entier ne doit pas faire placer l'auteur parmi nos grands historiens, il ne peut manquer du moins de lui assurer une place distinguée parmi les écrivains dont le talent a bien mérité de l'humanité.

Le jeudi 19 juin, on a donné, sur le théâtre Français, la première représentation d'*Alphée et Zarine*, tragédie en cinq actes, de M. Fallet (1), connu par celle de *Tibère et Sérénus*. Ce premier ouvrage était loin sans doute d'être une bonne tragédie ; la versification en est d'une faiblesse extrême; le caractère de Tibère, si profondément atroce, y est à peine esquissé; mais la régularité du plan, l'espèce d'intérêt qui résulte de la rivalité de Tibère et de Sérénus, lui valurent une sorte de succès. La pièce que nous avons l'honneur de vous annoncer joint à un style encore plus faible, encore plus négligé, le vice d'une

(1) On a aimé M. Fallet dans Tibère, dit l'*Almanach des Grands Hommes*, et Tibère lui-même y a beaucoup gagné. Il fallait bien du talent pour rendre Tibère aimable.

action folle et romanesque; c'est un tissu d'évènemens invraisemblables, de situations accumulées sans choix, sans effet; l'on serait tenté de croire que l'auteur n'a jamais étudié d'autres modèles que quelques mauvaises tragédies de Jodelle ou de Quinault.

Candide marié, opéra comique en deux actes, en prose et en vaudevilles, a été représenté pour la première fois au théâtre Italien, le vendredi 20 juin. Ce sont les derniers chapitres du plus ingénieux des romans qui ont donné l'idée du fond de cette petite pièce; mais le parti qu'en ont su tirer les auteurs, MM. Radet et Barré, n'a paru ni très-original, ni très-saillant; on y a cependant applaudi quelques jolis vers et plusieurs couplets d'un tour facile et gai.

Études de la Nature, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre, tome 4, avec cette épigraphe tirée de Virgile:

Miseris succurrere disco.

Si l'on excepte l'avertissement, où l'auteur répond à quelques critiques de son système sur la cause du flux et du reflux de la mer, ce quatrième volume a fort peu de rapports avec les trois premiers; mais on est bien éloigné de s'en plaindre, car au lieu de nouvelles rêveries scientifiques, on y trouve deux petits romans poétiques pleins de grâce et d'imagination; le premier surtout respire la sensibilité la plus pure et la plus touchante; c'est l'histoire de deux amans élevés

ensemble dans une habitation solitaire de l'Ile de France, séparés par une tante qui rappelle sa nièce en Europe, et réunis enfin dans la nuit du tombeau par la plus imprévue et la plus déchirante de toutes les catastrophes. Cette histoire, dont le fond est, dit-on, véritable, offre peu d'évènemens, peu de situations, par conséquent peu de variété, mais quelque simples qu'en soient tous les incidens, elle attache par une foule de tableaux neufs et intéressans, par les peintures les plus riches d'une nature presque inconnue, par les développemens de la passion la plus douce et la plus naturelle, par l'expression soutenue d'un sentiment vif et profond. Il faudrait en citer des morceaux de différens genres pour faire concevoir le charme qui anime ce délicieux ouvrage.

Quelle idylle que la conversation que voici :

« Quelquefois seul avec elle (il me l'a mille fois raconté), Paul disait à Virginie au retour de ses travaux champêtres : Lorsque je suis fatigué, ta vue me délasse. Quand du haut de la montagne je t'aperçois au fond de ce vallon, tu me parais au milieu de nos vergers comme un bouton de rose. Si tu marches vers la maison de nos mères, la perdrix qui court vers ses petits a un corsage moins beau et une démarche moins légère. Quoique je te perde de vue à travers les arbres, je n'ai pas besoin de te voir pour te retrouver ; quelque chose de toi que je ne puis dire reste pour moi dans l'air où tu passes, sur l'herbe où tu t'assieds. Lorsque je t'approche, tu

ravis tous mes sens. L'azur du ciel est moins beau que le bleu de tes yeux, le chant des bengalis moins doux que le son de ta voix. Si je te touche seulement du bout du doigt, tout mon corps frémit de plaisir. Souviens-toi du jour où nous passâmes à travers des cailloux roulans de la rivière des trois Mamelles; en arrivant sur ses bords, j'étais déjà bien fatigué, mais quand je t'eus prise sur mon dos, il me semblait que j'avais des ailes comme un oiseau. Dis-moi par quel charme tu as pu m'enchanter? Est-ce par ton esprit? Mais nos mères en ont plus que nous deux. Est-ce par tes carresses? mais elles m'embrassent plus souvent que toi. Je crois que c'est par ta bonté; je n'oublierai jamais que tu as marché nu-pieds jusqu'à la rivière Noire, pour demander la grâce d'une pauvre esclave fugitive. Tiens, ma bien aimée, preuds cette branche fleurie de citronnier que j'ai cueillie dans la forêt, tu la mettras la nuit près de ton lit. Mange ce rayon de miel, je l'ai pris pour toi au haut d'un rocher; mais auparavant, repose-toi sur mon sein, et je serai délassé ».

La morale de M. de Saint-Pierre n'est pas moins sensible que son imagination. Voici quelques traits du discours qu'adresse le vieillard au malheureux Paul après qu'il a perdu sa chère Virginie.

« La mort, mon fils, est un bien pour tous les hommes, elle est la nuit de ce jour inquiet qu'on appelle la vie; c'est dans le sommeil de la

mort que reposent pour jamais les maladies, les douleurs, les chagrins, les craintes qui agitent sans cesse les malheureux vivans. Examinez les hommes qui paraissent les plus heureux, vous verrez qu'ils ont acheté leur prétendu bonheur bien chèrement : la considération publique par des maux domestiques, la fortune par la perte de la santé, le plaisir si rare d'être aimé par des sacrifices continuels, et souvent à la fin d'une vie sacrifiée aux intérêts d'autrui, ils ne voien autour d'eux que des amis faux et des parenst ingrats, etc. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire les détails douloureux qui préparent le dénouement funeste d'un amour qui méritait si bien la plus heureuse destinée.

Le second ouvrage que renferme ce quatrième volume est le fragment d'un poëme en prose, intitulé *l'Arcadie*; c'est une espèce d'Odyssée philosophique et politique où l'auteur s'est proposé de peindre les trois périodes ordinaires aux sociétés humaines, celui de barbarie, de nature etde corruption. Pour représenter le premier, il a choisi l'ancienne Gaule, pour représenter le second l'Arcadie, pour représenter le troisième l'Égypte. Il y a dans cette nouvelle production de M. de St-Pierre des idées heureuses, des détails de style admirables; mais l'invention en est pénible et l'objet beaucoup trop vague. Ce morceau est précédé d'une dissertation fort intéressante sur le septième livre de l'*Énéide.*

Le samedi 5 juillet, on a donné, sur le théâtre Français, la première représentation de *la Jeune Épouse,* comédie en trois actes et en vers, de M. le chevalier de Cubières, connu par un volumineux recueil de pièces fugitives, par le plus étrange de tous les théâtres. Nous avons eu l'honneur de vous l'annoncer dans le tems par quelques diatribes contre Boileau, par une dévotion très-poétique pour les beaux yeux de madame de B....... le seul héritage de la muse de Dorat dont on l'ait laissé jouir sans trouble et sans envie. M. de Cubières, indigné des refus multipliés qu'il avait essuyés de la part des comédiens Français, avait destiné sa *Jeune Épouse* au théâtre des Variétés; cet heureux dépit a réveillé leur attention, ils ont réclamé l'ouvrage, et le poète a bien voulu céder sans rancune à leur empressement.

On ne peut attribuer le léger succès de cet ouvrage qu'à une sorte de facilité dans le style et dans la versification; peut-être encore le doit-il au genre de moralité qu'il renferme et qui semble en effet bien digne de réussir. N'est-il pas toujours très-bon de rappeler aux maris qu'une jolie femme peut fort bien ne paraître occupée que de frivolités et des hommages qui l'entourent, courir tous les spectacles, toutes les fêtes, n'être jamais chez soi, etc., et n'être pas moins la femme du monde la plus respectable, la plus vertueuse? Le rôle du mari jaloux est aussi maussade qu'on peut le désirer; tout le monde en sortant du

spectacle est bien persuadé que s'il n'est pas encore ce qu'il mérite d'être, c'est que la pièce n'est qu'en trois actes; au quatrième, sa destinée n'aurait pu manquer de s'accomplir.

Le Rival confident, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, a été représentée pour la première fois sur le théâtre Italien, le 26 juin. Les paroles sont de M. Forgeot, l'auteur des *Deux oncles*, des *Amis rivaux*; la musique de M. Grétry.

Cette bagatelle n'offre au fond qu'un tissu d'invraisemblances, mais ce défaut est racheté, s'il peut l'être, par une foule de traits heureux et de plaisanteries assez gaies, dont Rollet est continuellement l'objet. Depuis Aristophanes dans sa comédie des *Guêpes* jusqu'à ce jour, on n'a cessé de présenter des gens de loi sur la scène, et quoiqu'il semble que plusieurs de nos auteurs comiques, surtout Racine dans sa comédie des *Plaideurs*, devaient avoir épuisé la matière, il faut bien qu'elle soit intarissable, puisqu'elle prête toujours à de nouveaux sarcasmes. La musique de cette petite comédie n'ajoute rien à la gloire de M. Grétry.

Première Lettre à M. Necker, sur l'importance des opinions religieuses. Brochure in-8°.

Seconde Lettre à M. Necker, sur la morale. Berlin, 1788.

Ces deux Lettres sont de M. le comte de

Rivarol, l'auteur de l'*Almanach des Grands Hommes*, *etc. etc.*

La première de ces Lettres commence par des éloges et par des reproches adressés à l'ancien ministre des finances. « C'est à l'éclat de votre » ministère, lui dit-on, qu'est dû l'empressement » qu'on a eu de lire un livre qui, n'étant qu'une » harangue en faveur du déisme, serait tombé » probablement de vos mains dans celles de l'ou» bli, si vous ne l'aviez pas signé, etc. » La fin de l'apostrophe est trop curieuse pour ne pas être citée.

« Je ne doute pas que vous n'eussiez accompli » le vœu de la prospérité publique si, comme » tous les grands caractères, vous n'aviez eu » éminemment le revers de vos qualités, si vous » n'aviez poussé la force jusqu'à la dureté, la » dignité jusqu'à la rudesse....... si vous n'aviez » enfin dédaigné pour vous soutenir les ressorts » que vous n'aviez pas craint d'employer pour » arriver au ministère. Quoi qu'il en soit, l'his» toire vous vengera de ce vieillard frivole qui » n'eut d'autre énergie que sa haine contre » Louis XV, qui ne rétablit les parlemens que » pour remettre en question ce qui était décidé, » et qui se fit un jeu cruel de renverser votre pru» dence et votre économie sur la sagesse et les » grandes vues de Turgot. »

Le morceau le plus fortement raisonné de cette Lettre est sans contredit celui que l'auteur met dans la bouche d'un incrédule; mais on peut

être étonné, après l'avoir vu, qu'une si belle apologie du système d'Epicure ait trouvé grâce aux yeux du censeur. Il est vrai que M. de Rivarol remarque dans une note que, le peuple ne lisant point les ouvrages philosophiques, un livre de philosophie ne doit jamais paraître dangereux. « Voilà pourquoi, ajoute-t-il, dans un pays où » la presse n'est pas libre, on choisit toujours, » pour veiller à la librairie, des magistrats qui » ne lisent point, car on a observé que moins » un homme a lu, plus il croit les livres dan- » gereux, plus il est tenté de mettre tout le » monde à son régime. »

L'objet de la seconde Lettre est de prouver qu'il existe une morale indépendante de toute espèce de culte et de religion; mais quand cela serait rigoureusement démontré, il ne s'ensuivrait pas encore que cette morale puisse être mise à la portée du peuple, ni obtenir une grande influence sur les mœurs publiques et particulières, sans le secours des opinions religieuses, si propres tout à la fois à intéresser le cœur, à frapper l'imagination, à soumettre les esprits. Qu'opposer au témoignage universel de tous les siècles et de tous les pays? En est-il un seul qui n'atteste qu'il n'y eut jamais de société civilisée sans une religion quelconque?

Nous ne citerons de cette seconde Lettre que la première note. Il n'est pas inutile de remarquer que la brochure a paru au moment même de l'assemblée du clergé.

« L'Evangile n'a rien appris aux hommes en
» fait de morale; le pardon des injures, la mo-
» destie, la charité, etc., tout cela est fortement
» recommandé dans tous les anciens moralistes:
» l'Évangile les a copiés; et dire que sa morale
» est plus parfaite que celle de Zénon ou de
» Cicéron est une de ces fraudes pieuses qu'on ne
» devrait plus se permettre, d'autant que la reli-
» gion chrétienne n'en a pas besoin. L'Évangile
» nous a appris que les cieux s'ouvraient à une
» certaine hauteur; qu'il y avait trois personnes
» en Dieu, que la troisième personne descendait
» en forme de colombe, que la seconde vien-
» drait juger les vivans et les morts; que le
» diable entrait dans le corps des gens.... Voilà
» incontestablement ce que l'Évangile nous a
» appris, et ce que l'esprit humain n'aurait pu
» imaginer, tant la science est impuissante et
» vaine. »

AOUT 1788.

C'EST le mardi 15 juillet qu'on a donné, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, la première représentation d'*Amphitrion*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Sedaine et la musique de M. Grétry.

Il est peu de sujets plus connus que celui d'*Amphitrion*. L'histoire héroïque de la Grèce commence à la naissance d'Hercule, dont les descendans, sous le nom d'Héraclides, régnèrent long-tems sur les plus belles contrées de cette partie à jamais célèbre de notre continent. Cette fable est du nombre des erreurs religieuses qui ont parcouru le globe. Les Grecs, qui empruntèrent presque toutes celles de leur théogonie des Égyptiens, doivent celle-ci aux Indiens; on l'a retrouvée dans un de ces livres sacrés des Brames que les Anglais viennent de traduire, et dont l'antiquité remonte bien au-delà des premiers tems de la civilisation des Grecs. Dans la mythologie indienne, c'est un dieu qui prend, comme dans la mythologie grecque, la figure d'un général célèbre, et jouit de ses droits auprès de son épouse; de cette union naquit un héros dont les exploits ont consacré le nom dans les tems héroïques de l'Inde. C'est absolument, comme l'on voit, l'histoire de Jupiter et d'Alcmène; mais ce

qui rend, dans le livre sacré des Brames, l'aventure encore plus singulière et surtout plus gaie, c'est le procès qui en est la suite. Le général indien revendique ses droits et sa femme, le dieu ne veut pas s'en dessaisir; l'affaire est portée devant un tribunal. La ressemblance des deux époux est si parfaite que les juges, dans l'impossibilité où ils se trouvent de décider quel est le véritable mari, ordonnent un congrès assez étrange, auquel cependant la femme se soumet avec une résignation qu'on ne doit attribuer qu'à sa profonde soumission aux lois; ils ordonnent que la femme passera tour à tour une nuit avec les deux maris prétendus, et qu'elle reconnaîtra pour son véritable époux celui qui en remplira le mieux les devoirs. Le dieu, dans cette épreuve singulière, se conduit en dieu, car, quelque estimable que soit la conduite du mari, celle du dieu l'est quatre fois davantage. Le choix pourrait-il encore être douteux? La dame, toujours fidèle à la loi, reconnaît pour son époux celui qui s'en est montré le plus digne; mais le dieu, à qui tant de succès multipliés avaient peut-être fait éprouver cette malheureuse satiété qui corrompt trop souvent les plus douces jouissances des mortels, abandonne alors sa femme à son véritable mari, et remonte au ciel, en lui annonçant, comme Jupiter à Amphitrion, que de ce tour vraiment divin doit naître un héros dont les exploits étonneront l'univers. Si l'on est surpris de retrouver chez les Grecs une fable si an-

ciennement établie dans l'Inde, on ne l'est pas moins sans doute d'apprendre que cette union si scandaleuse du Souverain des dieux fut représentée publiquement sur le théâtre d'Athènes, et qu'elle le fut de préférence aux fêtes de Jupiter. Euripide et Archippus avaient traité le sujet d'*Amphitrion;* il ne nous reste rien de ces deux pièces, qui vraisemblablement servirent de modèle à Plaute, dont l'*Amphitrion* eut le plus grand succès à Rome, et qu'on y jouait encore cinq cents ans après sa mort. Ce sujet offre des situations si ingénieuses et si profondément comiques, qu'il ne pouvait échapper à Molière; il s'en est emparé, et si ce grand homme a emprunté de Plaute, non-seulement le fond de l'intrigue, mais encore toute la marche de la pièce jusqu'au dénouement, combien n'a-t-il pas embelli son modèle! Les scènes de Cléantis et de Sosie, ces scènes d'un comique si original et d'une gaieté si piquante, sont autant de créations du talent de Molière; ces scènes admirables suffiraient seules pour prouver la supériorité du poète français sur le poète latin, quand même Molière n'eût pas répandu d'ailleurs dans tout son dialogue tant de philosophie, de grâce et de gaieté, tant de traits piquans, tant de plaisanteries de ce genre fin et délicat qui, en fesant sourire l'esprit, ajoute encore à la force comique des situations. C'est ce mérite inimitable qui a décidé la supériorité de l'*Amphitrion* de Paris sur celui de Rome, et, dans la dispute si célèbre des anciens et des mo-

dernes, à la fin du règne de Louis XIV, les partisans les plus outrés de l'antiquité, les Dacier même, n'osèrent le lui contester.

En rendant à l'*Amphitrion* de Molière le tribut d'éloges que mérite la seule de ses pièces dont le succès ait été aussi complet à la première représentation qu'il l'est aujourd'hui, comment M. Sedaine n'a-t-il pas senti combien il était peu propre, par le caractère même de son talent, à lutter contre l'ouvrage de ce grand homme? La fable d'*Amphitrion* étant faite, ordonnée dans toutes ses parties, que lui restait-il à faire? d'y jeter du style. Du style de M. Sedaine! quelque connue que soit sa manière d'écrire par ses autres ouvrages, il est difficile de se faire une juste idée du triste abandon qui règne dans celui-ci; on y trouve tour à tour les tournures les plus triviales et les expressions les plus bizarres; les règles les plus communes du langage, comme de la versification, y sont également négligées.

On reprochera bien moins au nouvel *Amphitrion* de ressembler trop à son aîné que de ne pas lui ressembler assez.

La musique n'a point rempli ce que semblaient promettre et la nature du sujet, et les contrastes heureux qu'il présentait au compositeur, et le caractère même du talent qui distingue plusieurs ouvrages de M. Grétry. Le récitatif est la partie la plus négligée de cet opéra, l'effet en a presque toujours paru fort au-dessous de celui que produirait la déclamation la plus simple et la plus

commune; les airs manquent souvent d'intention comme d'originalité. Pour être juste, il faut distinguer cependant le mérite de quelques morceaux d'ensemble; le duo de Mercure et de Bromia, celui de Sosie et de sa femme, sont dignes d'éloges, et nous ont rappelé le faire spirituel, piquant et vrai qui a déjà fait réussir tant de compositions de M. Grétry.

Vers *de M. de Mugnerot à madame S... d, en lui envoyant un paquet de plumes taillées pour son usage.*

Plumes, qui tour à tour dans la main d'Amélie
Remplissez ses plus doux loisirs,
Allez, secondant nos désirs,
De son style enchanteur recueillir l'harmonie.
Votre sort est d'être avant nous
Confidentes de ses pensées;
Mais sur le papier, grâce à vous,
Ainsi que dans son âme on les verra tracées.
Vos pareilles dans le boudoir
De nos plus sublimes coquettes,
Ou griffonnent quelques fleurettes,
Ou vont, traînant sur les toilettes,
S'émousser aux billets du matin et du soir.
C'est un tout autre emploi que vous allez avoir.
Amélie, il faut vous le dire,
Dans ses écrits comme dans ses discours,
Ne cajole point les amours;
Elle embellirait leur empire;
Mais elle est loin de leur délire,
La raison l'inspira toujours.

Que sous ses doigts vous serez éloquentes
Quand le ton de Sénèque, adouci par sa voix,
De ce sage rendra les leçons plus touchantes !
Combien il sera mieux écouté qu'autrefois !
Et lorsqu'aux champs de la philosophie,
Ayant cueilli plus d'une fleur
A la tendre amitié, le charme de sa vie,
Elle abandonnera son cœur,
Combien alors vous aurez d'énergie,
De sentiment et de candeur !
Que vous ferez envier le bonheur
De qui peut l'avoir pour amie !

Bien-né, Nouvelles et Anecdotes, Apologie de la Flatterie. Brochure in-8°. Paris 1788.

Cette petite brochure s'est vendue si publiquement près de quinze jours, que nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'en parler, quoique depuis elle ait été sévèrement défendue. C'est un nommé Dezauches, libraire, qui en est l'éditeur; ayant été arrêté avec quatre de ses confrères, particulièrement soupçonnés d'en avoir favorisé le débit, il n'a pas craint d'avouer qu'il en était lui-même l'auteur, mais cet aveu n'a pas paru une preuve suffisante qu'il fût le seul coupable. Voici le précis du conte, dont l'auteur méritait bien sans doute quelque correction, ne fût-ce que par les applications indécentes auxquelles il semble inviter des lecteurs déjà prévenus par les calomnies répandues dans cette foule de libelles qu'on débite, et dans la province et dans les pays étrangers, comme les anecdotes les plus sûres de la Cour de France.

« Il y avait, dit notre conteur, je ne sais où, un roi né avec un esprit droit et un cœur ami de la justice, mais dont une mauvaise éducation avait laissé les bonnes qualités incultes et inutiles. Il n'avait pas été plus heureux du côté de l'exemple, car à la Cour du roi, son grand-père, on s'occupait de tout, hors du Gouvernement.... Ce roi, que j'appellerai Bien-né, avait adopté les manières les plus populaires d'exprimer tantôt son impatience, tantôt les saillies de sa gaieté.... Il était de plus gros mangeur et grand chasseur... A force de bonté et de négligence de la part du roi, de tours de force et d'adresse de la part de ceux qui l'entouraient, les abus, les fripons et les friponneries pullulèrent, les honnêtes gens tremblèrent, les frondeurs crièrent, les affaires s'embarrassèrent horriblement; Bien-né ne sut bientôt plus où donner de la tête.... Au moment où il était le plus embarrassé, il fut attaqué d'une légère maladie; resté seul un jour, parce qu'on le croyait endormi, il pensa, et ce fut assez tristement.... Sagesse, s'écria-t-il après une heure de réflexions profondes, Sagesse que j'ai si souvent entendu vanter, et que personne encore ne m'a fait connaître, je t'écouterai si tu daignes me parler.... Il ferma les yeux. Une femme d'une figure majestueuse lui apparut et lui dit : Je suis celle que tu invoques, ne jure plus ni dans ta bonne ni dans ta mauvaise humeur.... Je le veux bien, dit le roi, mais ce ne sont pas quelques mots un peu trop énergiques qui ont dérangé

mes finances; ô déesse! sera-ce en m'en abstenant que je les rétablirai?... Obéis-moi, répliqua le fantôme; dans huit jours je t'en dirai davantage.... Le roi obéit.... Les courtisans en furent extrêmement alarmés. Si le roi, disaient-ils, peut surmonter d'un moment à l'autre une habitude prise depuis si long-tems, il pourra tout ce qu'il voudra.... Huit jours après la même apparition, le roi s'enferma dans son cabinet, et, au bout d'une heure de rêverie, il vit le même fantôme qui lui dit d'un ton plus doux que la première fois : Sois plus sobre.... J'y consens, dit le roi, mais j'ai l'estomac très-bon, et ce n'est pas ce que je mange et bois qui peut ôter la subsistance à mon peuple.... Obéis, dit le fantôme, je t'en dirai davantage dans huit jours.... Le roi obéit. L'étonnement redoubla, la consternation devint générale. Bien-né s'aperçut qu'il avait la tête beaucoup plus libre qu'auparavant, et que cependant on lui parlait beaucoup moins d'affaires.... Il était très-curieux de revoir l'espèce d'amie qu'il s'était acquise.... Le jour venu, Bien-né n'eut pas peu de peine à se débarrasser de ses courtisans; il leur dit enfin : Je veux être seul; et ils s'éloignèrent. Le fantôme ne se fit pas attendre. Chasse moins souvent, lui dit-il; le pouvoir que tu as sur toi-même augmente à mesure que tu l'exerces, et ce sacrifice ne te sera pas plus difficile que les autres.... Bien-né ne fit cette fois aucune objection; il se demanda seulement quel usage il ferait du tems qu'il avait coutume d'employer à la chasse : si c'est du tems

gagné, dit-il, je ne sais qu'en faire.... Obéis, dit le fantôme, et je reviendrai dans quinze jours... Huit jours se passèrent pendant lesquels il ne chassa qu'une fois. Il s'ennuya souvent, mais le régime auquel il continuait à s'astreindre ne lui coûtait plus du tout. Le neuvième jour, il demanda des livres; le dixième, il regarda, pour la première fois, les chefs-d'œuvre de sculpture et de peinture dont il était entouré; le onzième, il chercha parmi ses courtisans celui avec lequel il pouvait le mieux s'entretenir de ses lectures; le douzième, il chassa avec un médiocre plaisir, il s'aperçut le treizième qu'il n'avait eu depuis trois semaines aucune fantaisie coûteuse, aucune complaisance dangereuse, et cela le fit travailler avec ses ministres beaucoup plus gaiement et donner son avis beaucoup plus nettement qu'il ne l'avait jamais fait; le quatorzième, il remarqua qu'autour de lui tout prenait une face nouvelle, que les physionomies qui lui avaient toujours paru les plus ouvertes devenaient riantes et sereines, que celles, au contraire, qui annonçaient l'agitation et les passions inquiètes étaient ou sombres ou abattues.... Le quinzième jour, il trouva la majestueuse femme dans son cabinet au moment où il s'y retira. Je suis contente, lui dit-elle, tu as suivi mes conseils, et aucun des bons effets qui en sont résultés ne te trouve insensible. Il faut à présent établir plus de liberté entre toi et les citoyens les plus dignes de ta confiance.... Tu es si puissant que tu ne seras toujours que trop respecté.... Je ne viendrai plus

te chercher à des jours marqués, mais je t'apparaîtrai au milieu de tes conseils, dans les conversations particulières, dans les fêtes publiques. Je serai ta compagne et ton amie.... Le roi obéit, et sa Cour devint comme la maison d'un particulier sage, éclairé et sociable. Une autre fois la Sagesse dit à Bien-né : Je ne te conseille pas de te déguiser en marchand, comme le calife Aaron Al-Raschid, pour aller écouter ce qu'on dit et voir ce qu'on fait dans les cabarets et dans les maisons particulières. Je ne te conseille pas non plus de courir les grands chemins, comme Tracassier, ton allié, t'amusant à te faire méconnaître quelque tems et reconnaître ensuite.... Mais je te conseille d'accoutumer tes yeux à se fixer sur les objets dont il faut que tu t'occupes, et d'accoutumer les yeux de ton peuple à te voir avec moins de surprise que de plaisir.... Le roi obéit, et peu à peu il sembla que la Sagesse elle-même fût sur le trône. Les finances se rétablirent, la nation fut plus florissante et plus respectée que jamais, et Bien-né fut aussi heureux qu'un roi peut l'être. »

Plus on voit les auteurs de tant de jolies petites pièces vouloir essayer des comédies du genre de celles de Molière, de Regnard, de Destouches, et même de La Chaussée, plus on reste convaincu que de tous les ouvrages dramatiques, une comédie en cinq actes, et surtout une comédie de caractère, est le plus difficile à concevoir et à exécuter. Depuis *le Méchant* on ne peut guère

compter que *l'Inconstant* et *l'Optimiste* qui nous rappellent du moins l'étude et le goût des bons modèles. Malgré tous les défauts de ces deux comédies, défauts que nous n'avons pas dissimulés dans le compte que nous avons eu l'honneur de vous en rendre, M. Colin est, depuis Gresset, le seul de nos auteurs comiques qui nous ait donné l'espoir d'un talent qui pourrait consoler un jour Thalie de sa longue viduité. Nous avons vu à la suite de Barthe et de Dorat une foule de jeunes poètes s'empresser à défaire, à refaire *les Fausses infidélités* de l'un, et *la Feinte par amour* de l'autre. Nous les avons vus réussir plus ou moins dans l'imitation de ces bluettes dramatiques; mais toutes les fois qu'ils ont voulu hasarder des comédies de caractère, ils n'ont pas manqué de trahir le secret de leur impuissance; c'est qu'il y a loin d'un esprit facile, agréable, au talent de concevoir une intrigue simple, des incidens vraisemblables qui composent une action dont la marche et le mouvement gradué tendent toujours à développer les travers et les ridicules d'un caractère propre à la scène. Au lieu de cette simplicité, de cette unité d'action qui constituent le premier mérite de tout ouvrage dramatique, et plus particulièrement peut-être encore celui de la comédie de caractère, nous avons vu l'impuissance de ces auteurs attacher presque toujours à l'action de leurs drames des incidens tout-à-fait étrangers, et qu'ils semblent n'avoir imaginés que pour remplir avec effort le qua-

trième et le cinquième actes de leurs pièces; au défaut d'unité dans le plan ajoutez des caractères faiblement esquissés, des nuances de mœurs ou trop faibles ou trop prononcées, des situations romanesques, des incidens accumulés sans motif et sans vraisemblance; nulle gradation dans les développemens de l'action et des caractères; voilà ce que nous offrent depuis long-tems presque tous les grands ouvrages dramatiques que nous avons vu hasarder au théâtre; trop heureux encore quand aux vices du sujet, à la stérilité de la composition, ils ne joignent pas de plus un style rempli de manière et de faux goût, un dialogue aussi étranger au ton de la société qu'à celui de la bonne comédie, et qui ne présente qu'un assemblage de vers détachés, de phrases suspendues pour amener bien ou mal ces mots prétendus heureux, que l'accent ou le jeu d'un acteur en faveur fait valoir en leur prêtant une intention fine et spirituelle, que l'on est tout étonné de ne plus retrouver à la lecture. C'est la manie de vouloir montrer partout de l'esprit, même celui que l'on n'eut jamais, qui a contribué, plus que tout le reste, à corrompre le style de la comédie.

La conversation est devenue, dans quelques sociétés, une espèce de lutte dans laquelle on réduit le naturel même et la raison à se cacher sous des formes tourmentées et bizarres; on ne dit plus de choses neuves; on rajeunit comme l'on peut par l'expression ce qui a été dit

mille fois. Nos cercles, c'est-à-dire ceux où l'on fait de l'esprit, ressemblent à ces combats en champ clos, où les assaillans ne trouvant plus que des lances brisées, les aiguisent chacun de son mieux et n'en fournissent pas moins leur carrière.

C'est ainsi que les imitateurs de Barthe et de Dorat composent leurs comédies avec des fragmens de comédies, nous peignent des mœurs qui ne sont point les nôtres; mais leur style nous offre au moins, jusque dans le langage de leurs valets et de leurs soubrettes, des modèles de cette manière de ne pas parler comme tout le monde, de ces toururnes instantanément à la mode, et de ces expressions néologiques de tant de nos bureaux d'esprit qui, sans cela, risqueraient fort d'être perdues pour la postérité. Ce genre d'imitation n'est pas celui que l'on désirerait le plus rencontrer au théâtre; mais l'impossibilité de concevoir des plans ordonnés comme ceux d'un bon tableau, où l'artiste, ne se permettant jamais de rassembler dans le même cadre deux sujets différens, subordonne toutes les figures accessoires à la principale, donne à chacune de ces figures le maintien qu'elles doivent avoir et le coloris qui appartient à leurs mœurs, à leurs âges, à leurs passions, il n'est point surprenant que nos poètes comiques ne réussissent pas mieux à nous présenter au théâtre des scènes d'un grand caractère et d'un grand effet. C'est ce que nous avons encore

trop bien senti en voyant la pièce de M. Vigée (1), intitulée *la Belle-Mère ou les Dangers d'un second mariage*, comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois au théâtre Français, le 24 juillet.

Le caractère d'une belle-mère, l'amour que ces secondes épouses feignent ordinairement pour leurs maris, l'art avec lequel elles s'emparent de leur confiance, leur feinte sensibilité qui n'a pour but que de s'assurer l'ascendant qu'elles ont pris sur eux, qui tend à écarter tout ce qui pourrait contrebalancer, et surtout les enfans d'un premier lit; tout ces petits calculs de l'intérêt et les moyens qu'elles emploient pour le servir peuvent fournir le sujet d'une véritable comédie. Molière avait esquissé quelques traits de ce caractère dans son *Malade imaginaire*, où madame Argant cajole son vieux mari, flatte sa manie et ne l'investit des soins les plus empressés que pour le détacher de ses enfans; mais ce grand maître se garda bien de présenter ce caractère sous des formes exagérées et d'en développer l'égoïsme par une combinaison de moyens plus propres à le faire paraître atroce que ridicule; il eût fait un drame d'un sujet de comédie, et l'art de Molière ne s'était pas élevé jusque là; il se borne tout bonnement à nous faire

(1) M. Vigée est le frère de la célèbre madame Le Brun; il est déjà connu lui-même par deux pièces agréables données avec quelque succès à ce même théâtre, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le tems, *les Aveux difficiles* et *la Fausse Coquette*.

rire des soins affectés de madame Argant pour son malade imaginaire, et la situation où celui-ci fait le mort pour éprouver sa sensibilité est préparée d'une manière si subite et si plaisante, que la folie de cette scène en couvre, pour ainsi dire, l'atrocité, si bien effacée d'ailleurs par l'expression des scènes suivantes, où la piété filiale s'exprime avec tant de douceur et d'intérêt.

En 1737, Morand introduisit une autre belle-mère dans sa comédie intitulée *l'Esprit de Divorce*. La haine qu'il avait conçue contre la sienne lui fit traiter ce caractère d'une manière très-opposée à celle de Molière; c'est une femme artificieuse qui, non contente de brouiller son mari avec ses enfans d'un premier lit, les divise encore entre eux par de faux rapports, et tâche, par les conseils qu'elle leur donne successivement, de consommer leur ruine. Le public, révolté de voir paraître sur la scène un caractère si odieux, et que ne lui annonçait pas le titre de la pièce, manifesta son mécontentement de la manière la plus marquée dès le second acte. L'auteur, qui était assis sur les banquettes qui garnissaient encore l'avant-scène de nos théâtres, se leva, et, s'adressant au parterre, dit : « Messieurs, le caractère que j'ai » peint dans cette pièce est celui de ma belle- » mère; si vous la connaissiez, vous verriez jus- » qu'à quel point mon respect pour vous m'en a » fait adoucir les traits.......... » Sa pièce fut alors écoutée tranquillement, elle eut même un grand succès.

Morand avait voulu se venger des libelles que sa belle-mère répandait contre lui sous le nom de *Mémoires*, dans un procès qu'il avait avec elle. L'aveu qu'il fit au public lui valut un nouveau procès en diffamation, dans lequel il fut condamné à de gros dommages envers cette belle-mère. Au reste, cette pièce, qui n'est pas restée au théâtre, n'était pas sans mérite; à l'espèce d'horreur qu'inspirait le caractère du principal personnage, l'auteur avait su mêler la gaieté d'un dialogue piquant et plusieurs situations vraiment comiques. C'est ce que n'a point fait M. Vigée dans sa comédie de *la Belle-Mère*.

La pièce de M. Vigée ressemble beaucoup plus à un drame qu'à une comédie de caractère, et on pouvait tout aussi bien l'intituler *l'Intrigant ou le Danger des liaisons*, que *la Belle-Mère ou les Dangers d'un second mariage*. Au reste, on pardonnerait volontiers à l'auteur d'avoir fait un drame en croyant faire une comédie, si cette pièce avait le principal, le seul mérite que l'on cherche dans cette espèce de compositions dramatiques, celui de l'intérêt; mais il s'en faut beaucoup que ce drame produise même celui que l'on devait attendre de la manière dont l'auteur a conçu le caractère de son principal personnage. En exagérant comme il l'a fait, ce sentiment peut être excusable, puisqu'il est dans la nature, ce sentiment qui porte les belles-mères à employer l'ascendant qu'elles prennent ordinairement sur leur maris pour servir leurs propres enfans aux

dépens de ceux d'un premier lit; il fallait du moins, pour rendre ce caractère intéressant, le faire dominer dans toute l'action du drame ; il fallait que les évènemens qui le composent fussent le résultat des desseins de la belle-mère, et que tous conspirassent au même but. Le rôle de madame Belfont n'est ici que secondaire, l'auteur l'a subordonné à celui du marquis, il n'en a fait qu'une femme faible et sans caractère, dont un homme de qualité, aussi vil que corrompu, se joue bassement pour réparer, grâce à cette intrigue, le dérangement de sa fortune. On sent que l'intention de M. Vigée a été de diminuer les torts de sa belle-mère, en rejetant ce qu'ils ont de plus odieux sur les conseils du marquis; mais cette intention a non-seulement le défaut de faire prévoir trop tôt le dénouement, elle a de plus l'inconvénient destructif de tout intérêt d'avoir forcé l'auteur à faire d'une action épisodique l'action principale de son drame; ce sont les amours de Darmand pour Angélique, contrariés par l'ambition de madame Belfont et la faiblesse presque incroyable de son époux, qui forment le peu d'intérêt que présentent les trois premiers actes de cette pièce, et cet intérêt s'évanouit, pour ainsi dire, au quatrième pour faire place à une reconnaissance trop peu préparée par ce qui la précède pour produire l'effet qu'on obtient ordinairement de ce moyen tant usé par tous nos dramaturges. Ainsi ce n'est point le caractère de

la belle-mère qui constitue le véritable intérêt de la pièce, il tient uniquement à l'aventure romanesque d'un jeune homme de qualité, expatrié pour un duel, et revenu en France sans instruire sa famille de son retour, réduit à vivre, sous un nom supposé, chez un homme que la reconnaissance ne justifie pas assez de lui donner sa fille, sans connaître ni sa naissance, ni sa fortune, et qui se voit au moment d'être forcé à se battre avec un frère qui ne le connaît point, si leur père ne tombait pas, pour ainsi dire, du ciel pour empêcher ce fratricide. Tous ces évènemens si étranges, et quelquefois si faiblement motivés, sont loin de produire l'effet qu'en attendait probablement l'auteur, après les avoir accumulés avec tant d'effort, et cet effet s'est trouvé encore affaibli par la manière dont l'auteur a voulu lier à ce roman les caractères de madame Belfont, de son époux et du marquis, pour donner à son drame la physionomie d'une comédie de caractère. C'est donc dans le plan même de l'ouvrage qu'il faut chercher la cause du peu de succès qu'il a obtenu; mais telle qu'elle est, la pièce doit ajouter à l'estime que l'on avait déjà conçue du talent de M. Vigée; plusieurs scènes, et surtout celle de madame Belfont avec son mari, au troisième acte, méritent des éloges. Le style a paru en général facile, quoiqu'il manque encore souvent de naturel et de précision; on a remarqué plusieurs vers d'une tournure également simple et heureuse, tels que ceux que dit

le marquis pour justifier son absence; il arrive de son régiment.

Il faut donc tous les ans, pour bien servir son prince,
S'ennuyer quatre mois au fond d'une province.
Et là, très-mécontent d'avoir quitté Paris,
Aux autres enseigner ce qu'on n'a guère appris.

C'est l'endroit de la pièce qui a été le plus vivement applaudi. Cet ouvrage n'a eu encore que quatre ou cinq représentations.

CHANSON *faite il y a quinze ans par M. le comte d'Adhémar, depuis ambassadeur en Angleterre.*

Sur l'air du Vaudeville *du Tableau parlant.*

DANS un monde trompeur
J'eus de la bonhomie,
Je parlai de l'honneur,
J'offris mon cœur;
La bonne compagnie
Persifla ma folie:
Ma foi, vive le vin
Et la catin.

JE fus fort bien traité
Quand j'attaquai Silvie;
Mais je fus débouté
Pendant l'été.
La bonne compagnie
De l'absence s'ennuie:
Ma foi, vive le vin
Et la catin.

D'UNE prude à grands frais
Je me fis une amie,

Même encor je l'aurais
Sans son laquais.
La bonne compagnie
Souvent se mésallie :
Ma foi, vive le vin
Et la catin.

Les habitans de Pau avaient fait demander à Louis XIV la permission d'ériger dans leur ville une statue à Henri IV; on leur répondit que les circonstances n'étaient guère propres à favoriser ce projet, que le roi leur permettrait plutôt de lui en ériger une à lui-même. Ils obéirent, mais au bas de la statue de Louis XIV, ils mirent pour inscription deux vers béarnais, dont l'équivoque spirituelle ne peut être rendue en français, et qu'il faut traduire grossièrement ainsi:

Au petit-fils
De notre Grand Henri.

Le troisième mémoire de M. Bergasse contre M. de Beaumarchais, quoique moins répandu, a fait beaucoup plus de bruit que tous les autres; il est intitulé : *Observations du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur de Beaumarchais, ayant pour titre : Court Mémoire, en attendant l'autre, dans la cause du sieur Kornmann.* Brochure in-4°, avec cette épigraphe :

Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar.

L'écrit de M. de Beaumarchais ne contient pas

un mot relatif au fond de l'affaire, ce n'est qu'un exposé simple et modeste de tous ses titres de patriotisme et de vertu : on y voit, entre autres, le mémoire secret qui lui fut demandé par le ministère en 1774, sur les conditions auxquelles il convenait de rappeler les parlemens, projet si rempli de sagesse et de mesure, que feu M. le prince de Conti, à qui il l'avait communiqué, en fut tellement satisfait, qu'il déclara qu'il le signerait à genoux, etc.; on y voit encore une autre pièce non moins importante à la vérité, mais qui n'honore pas moins le désintéressement du sieur Caron de Beaumarchais; c'est une lettre à son médecin, M. Seyffer, contenant le précis de tout ce qui s'est passé entre l'auteur du *Mariage de Figaro* et le sieur Florence, semainier perpétuel de la Comédie Française, pour empêcher les comédiens de remettre sur leur répertoire, dans des circonstances si affligeantes pour la nation, et surtout pour la magistrature, la comédie la plus gaie du théâtre, mais en même tems celle qui fournit le plus de traits dont la malignité pourrait faire des applications odieuses à la destinée actuelle des premiers tribunaux du royaume !... Et comment supposer, en effet, que ce vertueux citoyen eût voulu insulter à l'affliction d'un corps, qu'il nous fait entendre assez clairement n'avoir été rétabli que d'après son conseil et suivant ses vues ?... Après avoir lu toutes ces folies, n'est-on pas tenté de se frotter les yeux pour s'assurer si l'on est éveillé ou si l'on rêve? Dans la supposition que M. de Beaumar-

chais lui-même ait rêvé bien ou mal, M. Bergasse vient de lui donner un terrible réveil. Rien de plus accablant que le mépris de cette dernière réponse. Quel athlète! il ne laisse pas respirer son adversaire, il le serre de toute part, et après lui avoir arraché toutes les armes dont il cherchait à se défendre, il le renverse et le laisse abattu dans la fange. Je ne crois pas que l'art de la dialectique ait jamais été porté à un plus haut degré d'adresse et de vigueur.

Cette attaque personnelle contre M. de Beaumarchais n'est pourtant que le prélude ou le prétexte d'une dénonciation bien plus énergique et bien plus hardie de tous les désordres résultans de l'état actuel de la justice en France; c'est au roi même qu'il ose l'adresser.

Nous ne hasarderons point de juger si M. Bergasse a raison, s'il est un Gouvernement dans le monde qui doive permettre à quelque particulier que ce soit d'oser parler ainsi; ce que nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, c'est qu'on n'écrit de cette manière qu'avec une grande élévation d'âme et de talent. Il y a souvent dans le style de M. Bergasse trop d'abondance et trop d'exagération, mais il est bien peu d'hommes vraiment éloquens à qui l'on n'ait pu faire ce reproche; on y remarque aussi de tems en tems quelques expressions de mauvais goût, comme celle-ci, en parlant de M. de Beaumarchais, *cet homme sue le crime;* mais ces fautes sont rares et portent le plus souvent même encore une empreinte d'originalité qui leur sert d'excuse.

Lettres sur l'Italie, deux volumes in-8°, avec cette épigraphe, tirée de Virgile :

Et me meminisse juvabit.

L'auteur de ces Lettres est M. le président Dupaty, si justement célèbre par l'éloquence courageuse avec laquelle il défendit trois innocens condamnés à la roue par le premier tribunal du royaume, et que le bonheur de les avoir sauvés console bien sans doute et des inimitiés et du décret que lui valurent son zèle et sa constance. Plusieurs de ces Lettres ont déjà paru, quelques-unes même dans les notes de ses mémoires; l'auteur n'a donc guère eu l'intention de garder l'anonyme, pas même en fesant dire à son éditeur dans l'avertissement : « On les a attribuées à un magistrat, mais cette » foule de gens qui se connaissent en style ne s'y » trompera point. »

L'avertissement de cet éditeur est remarquable. Il avoue d'abord modestement que « ceci n'est point un voyage d'Italie, mais un voyage en Italie ; l'auteur, à mesure que les objets paraissaient sous ses yeux, communiquait à sa famille et à ses amis quelques-unes des impressions qu'il recevait ; voilà ses Lettres »...Il prévoit ensuite plusieurs reproches que beaucoup d'écrivains ne craindraient guère d'avoir mérités.« On reprochera peut-être à l'auteur d'avoir écrit avec un certain enthousiasme, avec sensibilité ; mais souvent il a écrit en présence même des objets, et il a le malheur de sentir. (Quel malheur!)

On pourra encore accuser le style d'être quelquefois poétique. Comment donc décrire un tableau sans en faire un? Que répondre à tant de modestie? »

Les torts que des lecteurs sans partialité ont remarqués dans cet ouvrage ne sont pas précisément ceux dont l'auteur et ses amis conviennent avec une naïveté si facile; mais ces torts seraient encore plus réels, qu'ils ne pourraient détruire l'intérêt qu'inspire la lecture de ces Lettres par une foule d'idées ingénieuses, d'observations fines et profondes, de sentimens délicats exprimés trop souvent sans doute avec recherche, mais quelquefois aussi avec l'originalité la plus énergique et la plus heureuse.

On est tenté de croire que, dans ses observations comme dans ses descriptions, l'auteur a souvent essayé de saisir la manière de Sterne; mais comme il a senti qu'il avait beaucoup moins de talent, il a voulu du moins avoir beaucoup plus d'esprit, et sous ce double rapport, il est tour à tour fort au-dessus et fort au-dessous de son modèle. Quelquefois il s'élève à la hauteur de Montesquieu, à la chaleur de Jean-Jacques, mais l'instant d'après il retombe dans une petite manière remplie d'affectation et de mauvais goût; à force de chercher à donner aux moindres détails de l'effet et de l'éclat, il a fait perdre à l'ensemble de ses tableaux cette pureté de trait, cette unité de ton qu'il sait si bien apprécier lui-même dans les chefs-d'œuvre du génie et des arts. En

jugeant presque tout ce qu'il voit d'après les meilleurs principes, comment a-t-il pu s'en éloigner à ce point dans la manière d'exprimer et son jugement et ses impressions ?

La vérité, qui nous paraît manquer souvent au style de M. Dupaty, ne manquerait-elle pas quelquefois aussi à ses observations ? Il prétend qu'un évènement singulier plongea, il y a quelque tems, les galériens de Toulon dans le plus profond désespoir. « L'intendant de la marine, dit-il, reçoit l'ordre de séparer en trois classes les déserteurs, les contrebandiers et les criminels. Il semble que les déserteurs et les contrebandiers auraient dû bénir cette séparation ; leur désespoir fut extrême. Tous les galériens, en effet, ajoute-t-il, se voient du même œil; car le malheur est comme la mort, il met de niveau tous les hommes.... Refléchissez sur ceci; fouillez ces nouvelles profondeurs du cœur humain. » Avant de fouiller, avant de réfléchir, avant de croire, ne serait-il pas convenable de s'assurer plus exactement de la vérité du fait? Des circonstances particulières peuvent sans doute rapprocher, dans le malheur, des hommes d'une espèce absolument différente ; mais est-il vrai que le malheur mette de niveau tous les hommes, le plus coupable comme celui qui l'est le moins ? C'est là, ce me semble, l'exagération d'une fausse pitié.

Lorsque, pour décrire le fameux *Incendio del Borgo,* par Raphaël, l'auteur commence par dire : « Le feu prit hier pendant la nuit dans la place

de Saint-Pierre, à côté du Vatican.... Je m'en revenais chez moi, à la place d'Espagne, etc..... Comment n'a-t-il pas senti que l'effet d'une pareille fiction, au lieu d'être un moyen de frapper l'attention, n'était propre qu'à la déjouer, et que bien loin de porter l'admiration au comble, il ne donne à ses lecteurs que la plus sotte surprise du monde, quand il termine sa longue description en récit par cette magnifique exclamation : *Ah! que ce tableau de Raphaël, que l'on voit au Vatican, est admirable!...* Voilà précisément ce qu'on appelle faire de l'imagination comme on fait de l'esprit.

Une des plus belles Lettres du premier volume est sans contredit celle où l'auteur rend compte du Gouvernement de la Toscane, et de la conversation qu'il eut l'honneur d'avoir avec S. A. R. Il rappelle plusieurs objections faites contre les principes et les effets de l'administration du grand duc. Écoutez, dit-il, ma conversation sur ces objets avec une personne très-instruite; et après les détails de cette intéressante discussion, il ajoute: « A qui ai-je fait ces objections? qui les » a ainsi résolues? un écrivain? un magistrat? » un particulier? C'est le grand duc, c'est lui qui » a cette raison, cette simplicité, cette facilité... » C'est le grand duc qui m'a parlé pendant une » heure debout dans un cabinet, où une simple » table est un bureau, des planches de sapin sans » couleur un secrétaire, un bougeoir de fer- » blanc un flambeau; car le grand duc n'a d'au-

» tre luxe que le bonheur de son peuple.... Et le
» grand duc ne règne que sur la Toscane!... Il
» ne règne, dit-il dans un autre endroit, ni pour
» les nobles, ni pour les riches; ni pour les mi-
» nistres, mais pour son peuple; il est vraiment
» souverain.

» Enfin je vois Rome.... je vois ce théâtre où la
» nature humaine a été tout ce qu'elle pourra
» être, a fait tout ce qu'elle pourra faire, a dé-
» ployé toutes les vertus, a étalé tous les vices,
» a enfanté les héros les plus sublimes et les mons-
» tres les plus exécrables, s'est élevée jusqu'à
» Brutus, a descendu jusqu'à Néron, est re-
» montée jusqu'à Marc-Aurèle.... Cet air que je
» respire à présent, c'est cet air que Cicéron a
» frappé de tant de mots éloquens, les Césars de
» tant de mots puissans et terribles, les papes de
» tant de mots enchantés, etc. »

Quoique la sensibilité de M. Dupaty nous paraisse quelquefois aussi maniérée que la tournure de son style, elle laisse échapper souvent des mots également profonds et vrais. « On prétend, dit-il, en
» parlant du superbe hôpital des Incurables, à
» Gênes, on prétend que cet hôpital est plus mal
» administré que les autres; c'est que les maux
» qui sont ici sont éternels, et que la piété est
» inconstante. La piété aime ce qui est nouveau;
» tant le cœur humain est volage! »

M. Dupaty dit beaucoup de mal du Gouvernement et des mœurs de Naples; voici une anecdote qui a paru trop singulière pour l'oublier. Un

avocat de Naples a eu l'audace de dire, dans un mémoire imprimé : « *Et ne sait-on pas que notre roi est un polichinel qui n'a pas de volonté ?* » Ce mémoire n'a pas été attaqué.

On trouvera, je crois, le sentiment d'un goût sage et pur dans la description de plusieurs chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, tant anciens que modernes ; mais quelque mérite qu'il y ait dans plusieurs de ces descriptions, est-ce au bel esprit français à refaire celles que nous a laissées l'abbé Winckelman ? Quel style approchera jamais de l'immortel burin de cet homme de génie ?

SEPTEMBRE 1788.

La séance publique de l'Académie française, le jour de la Saint-Louis, a été occupée tout entière par la lecture et par l'annonce des différens prix décernés ou proposés par l'Académie. Le prix d'éloquence a été donné à l'*Eloge de Louis XII*, par M. l'abbé Noël, professeur de l'Université de Paris au collége de Louis-le-Grand, et c'est M. l'abbé Maury qui en a fait la lecture. L'esprit dans lequel l'auteur a conçu cet éloge, est très-bien marqué dans l'épigraphe qu'il a choisie, *Remittuntur ei multum quia dilexit multum.* Notre orateur ne rappelle ni les entreprises guerrières de son héros, ni ses démêlés avec les papes et les nations voisines; il avoue que ce n'est point la part que prit Louis XII au système politique de l'Europe qui lui assure un rang si honorable dans le cœur de tous les Français; ses titres à la gloire sont les bienfaits de son administration intérieure. A tous les reproches que l'histoire peut faire à son règne, il n'a qu'une réponse : « mais » il aima son peuple et fit régner les lois; il aima » son peuple et le défendit de la tyrannie des » gens de guerre, des exactions du fisc, de l'avidité » de la chicane; il ne respira que pour lui, et son » nom est arrivé jusqu'à nous, chargé des béné- » dictions de tous les âges, comme pour apprendre

» aux princes que l'amour pour le peuple est la
» grande et la première vertu des rois ».

Voilà le texte sur lequel roule tout le panégyrique de M. l'abbé Noël. Différens morceaux de ce discours ont été fort applaudis et méritaient de l'être, parce qu'ils renferment des vérités éternellement utiles exprimées avec une chaleur vraie, une simplicite énergique, quelquefois même avec une sensibilité touchante. D'autres endroits n'ont dû sans doute les applaudissemens qu'ils ont obtenus qu'aux applications dont la malignité de l'auditoire les a jugés susceptibles; ainsi l'on a fort applaudi le passage que voici : « A l'exemple de
» Trajan, son héros et son modèle, qui remet le
» glaive impérial entre les mains du préfet du
» Prétoire, avec ordre d'en user pour la défense
» du prince s'il est juste, contre lui s'il cesse
» de l'être, il ordonne de suivre toujours la loi
» dans le jugement des procès, malgré l'ordre
» contraire du monarque; et voilà l'égide
» impénétrable qu'il confie à ses parlemens pour
» l'opposer à l'importunité des courtisans, aux
» séductions des favoris, aux erreurs du pouvoir
» absolu »..... L'esprit de parti, les préjugés de l'opposition n'ont pas permis que ce que l'auteur ajoute fût aussi universellement goûté, quelque attention que le lecteur (1) ait eue de le faire valoir.
« Lorsque la bienfaisance d'un de ses successeurs,

(1) M. l'abbé Maury est connu pour avoir été fort employé par M. le garde des sceaux dans la redaction des nouvelles lois.

» éclairée par les progrès des lumières et solli-
» citée depuis long-tems par le vœu de l'opinion
» publique, entreprendra de relever l'édifice
» informe de notre législation, de rapprocher la
» justice des justiciables, de rendre à la clémence
» royale la plus belle de ses prérogatives, de
» faire cesser enfin cette contradiction mons-
» trueuse qui règne entre les lois criminelles et
» les mœurs du plus doux de tous les peuples,
» elle n'aura besoin que de prendre pour modèle
» l'immortel ouvrage de Louis XII, etc. ».

Un morceau plus généralement applaudi est ce vœu si touchant sur la destruction des prisons d'État. « Ils tomberont peut-être un jour à la voix
» de la philosophie et de l'humanité, ces donjons
» menaçans, ces murs inaccessibles qui ont vu
» tant de victimes innocentes se consumer lente-
» ment dans les angoisses du désespoir, ou n'être
» rendues au monde que pour s'y trouver isolées
» comme dans un désert, et forcées d'implorer
» à titre de grâce l'horreur même de leur prison.
» Ils tomberont, et déjà du milieu de leurs ruines
» je vois s'élever la statue d'un roi bienfaisant et
» libérateur ».

Si l'éloge de M. l'abbé Noël n'offre aucune vue nouvelle, s'il ne nous apprend même rien sur Louis XII qui ne soit connu de tout le monde, il a du moins le mérite d'intéresser ses lecteurs par la manière dont il a choisi et rassemblé les traits les plus propres à faire chérir son héros. Son style a tour à tour de l'élévation et de la simpli-

cité, sans s'éloigner jamais du ton qui convient à ce genre d'écrire. Plusieurs mouvemens de son discours peignent une âme douce et sensible. Qui ne serait touché du trait que voici? « Malheur à » ceux qui calomnient une nation auprès de son » souverain! Non, le peuple n'est point ingrat, » le peuple n'est point injuste. L'amour et la con- » fiance sont les premiers besoins de son âme, » et ce n'est pas trop de toute son ivresse pour » payer l'intention seule de la bienfaisance. Au » milieu de ses malheurs, ses regards se tournent » aussi naturellement vers le trône que vers le » ciel. *Dieu le veut!..... si le roi le savait!.....* » Voilà sa religion, voilà sa philosophie, voilà » les motifs de sa patience et de sa résigna- » tion. »

Le prix d'encouragement fondé par feu M. le comte de Valbelle, a été donné à M. de St-Ange, le traducteur des *Métamorphoses d'Ovide*. Le prix d'utilité fondé par M. de Monthyon, chancelier de monseigneur le comte d'Artois, a été donné à l'auteur *de l'Importance des Opinions religieuses*, qui a prié l'Académie d'en faire un emploi de bienfaisance. On l'a destiné à soulager les infortunés qui ont souffert de la grêle, et sont les plus éloignés des secours, c'est-à-dire ceux de la province d'Auvergne. C'est la première fois, depuis l'établissement de ce prix, que l'Académie a eu la satisfaction de couronner un écrivain aussi digne d'honorer son suffrage. Un pareil choix est fait pour le consacrer à jamais, pour en

faire un véritable prix. Il est assez remarquable sans doute que le jour même où l'auteur a reçu cette palme académique, le souverain lui en ait décerné une autre plus digne de son ambition, de son génie et de ses vertus ; c'est presque au même instant que fut décidé son rappel au ministère des finances, que l'on apprit du moins que le monarque venait de lui rendre sa confiance et remplir ainsi un vœu qui n'avait jamais cessé d'être celui des gens de bien, mais qui, dans l'état actuel des affaires, était devenu le vœu universel de la nation, peut-être même celui des plus grands ennemis qu'ait jamais eus ce vertueux ministre.

Catherine Vassent, qui a si bien mérité le prix de vertu, est venue le recevoir elle-même ; elle était accompagnée des deux premiers officiers municipaux de la ville de Noyon, et décorée de la médaille glorieuse que lui a décernée sa patrie avec la couronne civique. Voici l'extrait du procès-verbal de l'action charitable et courageuse de cette excellente fille.

Quatre hommes, ayant entrepris la vidange d'une fosse d'aisance en la maison d'un nommé Despalles, perruquier de la ville de Noyon, y tombèrent sans connaissance ; on appela du secours, plusieurs personnes s'assemblèrent ; on fit la proposition de descendre dans cette cave, personne ne fut assez hardi pour affronter le danger ; mais Catherine Vassent (1), domestique de la maison

(1) Elle n'a que vingt ans ; elle est née d'un père qui, dans un incendie, s'est jeté au milieu des flammes pour sauver un enfant qui allait en être la proie.

voisine, qui était présente, voyant l'embarras de tous les assistans, s'écria : *Que ne suis-je un garçon! je descendrais et je les sauverais.....* Enfin, ne pouvant résister au mouvement de son cœur qui lui parlait en faveur de ces malheureux asphixiés, elle donna l'exemple du dévouement le plus parfait.... A peine souffrit-elle qu'on lui fît prendre quelques légères précautions ; elle se chargea d'une cruche remplie de vinaigre, descendit dans la cave pestilentielle, et en versa dans les différentes parties. La vapeur s'étant élevée et lui donnant la facilité de distinguer les objets, les hommes étendus sans mouvement frappèrent sa vue et son cœur. Elle remonta l'escalier pour avoir une corde ; dès qu'elle en fut munie, elle descendit de nouveau ; parvenue au bas des marches, elle aperçut un des quatre hommes, elle le lia par le bras; plusieurs personnes tiraient du haut; cette fille soutint la tête et parvint à l'amener dehors; elle répéta la même opération pour le second et ensuite pour le troisième, qui tous furent retirés sans mouvement; mais après avoir ramené le dernier, ses forces l'abandonnèrent, elle perdit connaissance..... Tous les assistans, pénétrés de la douleur la plus vive, s'occupèrent à lui donner des secours. Revenue de son évanouissement, cette brave fille, réunissant toutes ses forces et son courage, s'écria : *Il ne sera pas dit que j'aie sauvé trois hommes, et que le quatrième périra faute de secours....* S'étant munie d'un croc et d'une corde, elle s'élança

pour la quatrième fois dans la cave en disant : *Que je serais heureuse si je pouvais encore sauver celui-ci !....* Ce malheureux était enfoncé dans le liquide répandu ; dès qu'elle put le toucher, elle s'écria douloureusement : *Hélas ! il est mort, il ne se prête à aucun secours.....* Cependant elle lui attacha la corde au bras, lui soutint la tête, et on l'amena dehors comme les autres. Les trois premiers, après une heure et demie de soins, revinrent de leur asphixie ; le quatrième fut la seule victime que le zèle de Catherine Vassent ne put sauver ; elle en ressentit une douleur sincère ; son cœur n'était point entièrement satisfait ».

Toutes ces circonstances ont été attestées par différentes personnes notables de la ville de Noyon, qui étaient venues pour donner du secours, notamment M. Sezille, lieutenant général du bailliage, M. de Breuille, vicaire-général du diocèse, M. Joyant, commissaire de police, etc., et le procès-verbal en a été dressé le lendemain de l'évènement, c'est-à-dire le 1er avril 1788.

Le roi a donné à Catherine Vassent des marques de bonté ; le grand prince dans l'apanage duquel est Noyon l'a comblée d'honneurs et de bienfaits ; il a étendu ces mêmes bienfaits sur les trois hommes qu'elle a sauvés, et sur la famille de celui qu'elle n'a pu sauver. *Tous ses compatriotes sentent combien ils s'honorent en l'honorant*, ce sont les propres paroles de M. Gaillard remplissant les fonctions de directeur de l'Académie.

Cette séance a été terminée par la lecture qu'a

faite M. Gaillard d'un excellent morceau d'histoire et de littérature, *sur l'Éloge de Vauban*, proposé par l'Académie depuis deux ans, et réservé pour l'année prochaine. L'auteur y discute avec beaucoup de justesse comment et jusqu'à quel point on peut se permettre les détails dans un discours oratoire, surtout les détails qui tiennent à une science, à un art. Il rappelle ensuite d'une manière fort intéressante les principaux traits du caractère de Vauban. « Moins grand, dit-il, moins grand peut-être encore dans l'art de fortifier les places que dans l'art de les attaquer avec la moindre perte possible, l'humanité même applaudit à ses triomphes. Dérober à la guerre des victimes, ménager le sang, sauver les hommes, voilà l'étude continuelle de Vauban, le chef-d'œuvre de son art, toute son industrie n'a pas d'autre but; c'est surtout ce caractère de conservateur des hommes qui distingue Vauban des autres guerriers, et c'est surtout ce caractère qu'il faut peindre. Mais ôtez à Vauban ses talens, ses travaux, ses fortifications, ses siéges, ses victoires, il lui restera ses vertus, ses vertus de citoyen, il lui restera tout ce qu'il a proposé pour le bonheur de l'État, tout ce qu'il a écrit pour la défense et le soulagement en tout genre du faible, du pauvre, du malheureux, de l'opprimé. Simple particulier, il lui restera la gloire d'avoir fait ou projeté plus de bien que de grands potentats n'ont fait même de mal..... Après qu'il eut enfin consenti d'être fait maréchal de France, il demanda de servir comme

ingénieur sous *La Feuillade*, au siége de Turin : *je laisserai*, dit-il, *le bâton de maréchal à la porte, et je le reprendrai quand nous serons dans la place.....* » Quel trait, et surtout dans la bouche d'un militaire et d'un Français! On sait combien l'on eut à se repentir de n'avoir pas voulu accepter ses offres; Turin fut délivré, et les Français chassés d'Italie.

Le sujet du prix de poésie, qui sera double l'année prochaine, c'est l'*Edit de novembre* 1787, *en faveur des non-catholiques.* Celui du nouveau prix, que M. l'abbé Raynal vient de fonder à perpétuité, pour un ouvrage de littérature, sera donné, au premier concours de 1789, au meilleur discours historique *sur le caractère et la politique de Louis XI.*

Les ambassadeurs de Tippo-Saïb ont assisté à cette séance, mais ils n'ont pas eu la patience de rester jusqu'à la fin; est-ce parce qu'ils n'entendaient pas, ou parce qu'ils entendaient trop bien? C'est au sortir de cette séance qu'on leur apprit la chute du grand visir; ils demandèrent avec beaucoup d'empressement s'ils ne pourraient pas voir sa tête : *oh! non, car il n'en avait pas.* Quel est l'évènement de notre histoire qui ne soit marqué par quelque calembourg plus ou moins ridicule, plus ou moins plaisant?

Le 28 juillet, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation des *Trois Déesses rivales, ou le Double Jugement de Pâris*, di-

vertissement en un acte, mêlé d'ariettes et de danses. Les paroles sont de M. de Piis, la musique de M. Propiac.

Il y a lieu de croire que le premier objet du poète a été de célébrer les talens réunis des trois demoiselles Renaud, qui font l'ornement du théâtre auquel il destinait cet ouvrage; ce dessein, d'ailleurs très louable, l'a engagé à s'écarter beaucoup et de l'esprit de la fable, et du ton même de son sujet.

Le style de cet ouvrage, sans avoir toujours ni le ton du sujet ni celui des personnages, a cependant plusieurs détails brillans; il est même beaucoup plus soigné que ne l'est communément celui de M. de Piis. Quant à la musique, elle nous a paru agréable, et souvent très-analogue à l'esprit des paroles.

Le mercredi 16 août, on a donné, sur le même théâtre, la première représentation des *Arts et l'Amitié*, comédie en un acte et en vers libres. On ignore jusqu'ici le nom de l'auteur, on sait seulement qu'il sert dans les gardes-du-corps (1).

Le fond de cette comédie est tiré d'un conte assez leste de M. Gudin de La Brenellerie, qui parut il y a quelques années dans un recueil intitulé : *Graves Observations de l'Ermite Paul.*

C'est un des plus jolis ouvrages que nous

(1) Nous venons d'apprendre qu'il se nomme M. de Bouchar, et que c'est un très-jeune homme.

ayions vus depuis long-tems à ce théâtre; ce qui en fait le premier mérite est une simplicité vraiment originale; le dialogue, à quelques longueurs près, a de la grâce, de la facilité, beaucoup de délicatesse et de naturel. Le fond si l'on veut, en est toujours un peu leste, mais l'exécution n'en pouvait être ménagée avec plus de décence et de goût; c'est un tableau rempli de l'illusion la plus séduisante, mais une vapeur d'innocence en adoucit, si j'ose m'exprimer ainsi, tous les tons et tous les traits. Cette petite comédie a eu le premier jour un succès complet, et nous ne doutons pas qu'il n'eût été soutenu si la police n'en avait pas fait arrêter la seconde représentation; on a craint l'impression que pouvait faire, dans la circonstance présente, le tableau qui précède le dénouement.... L'ordre qui avait suspendu les représentations de ce petit ouvrage vient d'être levé.

Examen d'un livre intitulé : Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, par M. Volney. Par M. de Peyssonel, ancien consul général de France à Smyrne, associé des Académies de Marseille, etc. (L'auteur des *Numéros*, ouvrage critique, philosophique et politique, que nous avons eu l'honneur de vous annoncer dans le tems, des *Observations relatives aux Mémoires de M. le baron de Tott*, et d'un *Traité sur le Commerce de la mer Noire.*) Un volume in-8°, de 330 pages.

Cet examen, qui a été commencé le 15 avril et fini le 30 mai 1788, est de tous les écrits de M. de Peyssonel celui qui a fait le plus de fortune, et l'on ne croit point se tromper en assurant que l'auteur doit encore moins ce succès à l'importance même des objets qu'il discute qu'à la manière vive et pressante dont il attaque son adversaire. Il relève avec beaucoup de force toutes les erreurs de fait échappées à M. Volney, et ne manque pas de rapprocher le plus adroitement du monde les différentes assertions qui paraissent le mettre en contradiction avec lui-même; ce plan est si bien suivi que M. de Peyssonel aurait complètement tort sur le fond de la question, que son ouvrage pourrait intéresser encore par l'artifice d'une dialectique qu'on trouve aussi simple qu'elle est habile et séduisante. Il commence par élever des doutes fort naturels sur l'étendue des moyens que M. Volney a pu employer à s'instruire de la situation actuelle de l'empire Ottoman. D'après ses propres aveux, il n'a vu que la Syrie et l'Égypte, il n'a pas été dans la capitale, il n'a point parcouru les principales villes des provinces, n'a point étudié la langue turque, et n'a appris de l'arabe que ce qu'on peut en apprendre en sept ou huit mois de tems. « Un étranger, dit-il, qui aurait passé deux » ans dans les landes de Gascogne ou dans les » Cévennes et qui ne saurait pas le français, se- » rait-il fondé à prétendre que l'on crût aveu- » glément ce qu'il lui plairait d'écrire sur le

» gouvernement, les mœurs et les usages des » Français? » Non, sans doute; mais la comparaison de la Syrie et de l'Égypte avec les landes de Gascogne ou les Cévennes est-elle bien équitable? M. Volney d'ailleurs n'a-t-il établi ses opinions que sur ses observations particulières? Ne se fonde-t-il pas essentiellement sur l'accord qu'il trouve entre ses propres observations et celles de deux voyageurs qui ont vu à peu près comme lui, quoique placés dans des points de vue différens, M. de Choiseul-Gouffier et M. le baron de Tott?

Cette remarque ne nous a pas empêché de sourire au rapprochement qu'il fait de la confiance de M. Volney avec celle d'un coureur espagnol. « Quand je le vois, dit-il, n'être pas content » des connaissances qu'un ministre tel que M. de » Vergennes a acquises sur les Turcs dans le » cours d'une ambassade de douze ans à Cons- » tantinople, et vouloir nous présenter comme » infiniment supérieures celles que lui a données » un séjour d'environ deux ans en Syrie et en » Égypte, je me rappelle avec plaisir l'anecdote » espagnole d'un coureur de M. de Montijo, appelé » *Guzman*, qui, interrogé par M. Vincent s'il était » de la maison de Guzman des ducs de Médina- » Sidonia, répondit fièrement : *Non, monsieur,* » *ceux-là ne sont pas les bons.* » Le mot est plaisant; mais en voulant venger ainsi la mémoire de M. de Vergennes, ne fallait-il pas nous faire oublier que c'est après douze ans d'ambassade à

Constantinople que ce même ministre avait jugé que l'on rendrait un fort mauvais service à la Porte en l'engageant dans une guerre avec les Russes, et qu'il ne fut même rappelé que pour avoir soutenu trop long-tems cette opinion dans ses dépêches à M. de Choiseul?

La partie de cet examen où l'on cherche à prouver combien les intérêts de notre commerce sont attachés à l'existence actuelle des Turcs en Europe, est la partie de l'ouvrage qui a fait et qui devait faire la plus grande impression; il nous paraît difficile d'y répondre d'une manière satisfaisante. Mais d'un autre côté, M. de Peyssonel trouve-t-il autre chose que des phrases ou des sophismes à opposer à ces réflexions si sensibles de M. Volney?

« Il est de notre intérêt qu'une grande nation persiste dans l'ignorance et la barbarie qui rendent nulles ses facultés morales et physiques!.. Il est de notre intérêt que vingt ou trente millions d'hommes soient tourmentés par deux ou trois cent mille brigands qui se disent leurs maîtres!..... Il est de notre intérêt que le plus beau sol de l'univers continue de demeurer en friche ou de ne rendre que le dixième de ses produits possibles!.... Ainsi ce qui est crime et scélératesse dans un particulier sera vertu dans un Gouvernement; ainsi une morale exécrable dans un individu sera louée dans une nation, etc. etc.!.. »

Couplet *sur l'air* de Joconde.

Faites B...... cardinal,
  L..... pair de France,
A votre pouvoir sans égal
  Tout est soumis d'avance;
Mais si de ces deux garnemens
  Il vous prend fantaisie
De faire deux honnêtes gens,
  Sire, on vous en défie.

Le jeudi 28 août, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation de *la Paysanne supposée ou la Fête de la Moisson*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, par M. Dubois, dont le nom n'était encore connu par aucun autre ouvrage. La musique de cette petite comédie est aussi, je crois, le premier coup d'essai de M. Blasius.

Ce nouveau drame n'a eu aucun succès. L'amour du marquis de Clinville pour Rosette ne saurait intéresser, il n'arrive que pour dénouer l'action; elle aurait été susceptible de plus de mouvement si, dans les deux premiers actes, on avait été du moins plus occupé de la passion de M. de Clinville; la situation de l'épouse abandonnée en eût paru aussi beaucoup plus intéressante, et sa résolution, qui n'est qu'un épisode de la pièce, en serait devenue, comme elle devait l'être, l'objet principal. Ce défaut dans la conception du poëme n'a pu être dissimulé par quelques détails assez heureux, mais presque

toujours étrangers au fond du sujet; c'est à l'aide de ces détails que la pièce, malgré sa marche languissante, touchait presque au dénouement, lorsque tout-à-coup un spectateur, en bâillant de toutes ses forces, s'est avisé de crier : *charmant !* ce mot a réveillé tout le monde, et des ris immodérés ont convaincu l'auteur, de la manière la plus sensible, de tout l'ennui que fesait éprouver son ouvrage.

Quant à la musique, son plus grand tort est de ne convenir presque jamais ni aux paroles, ni aux caractères, ni à la situation des personnages; elle annonce d'ailleurs une sorte de talent: M. Blasius est assez jeune pour apprendre que la musique, comme les autres arts, a des convenances dont il n'est pas permis de s'écarter, et que lorsqu'on ne les observe pas, toute illusion se trouve détruite.

La Satire universelle, prospectus dédié à toutes les puissances de l'Europe. Brochure in-8°.

De toutes les réponses faites au *Petit Almanach des Grands Hommes*, c'est, je crois, la moins mauvaise; aussi l'a-t-on attribuée à M. Cérutti. Ce prospectus annonce que le sieur Le Jay, convaincu, par le prodigieux débit de la *Parodie d'Athalie* et du *Petit Almanach*, que la satire est le premier genre de la littérature, vient de solliciter et d'obtenir le privilége exclusif du libelle; qu'en conséquence il a ouvert en sa maison, rue de l'Échelle, un bureau appelé *le Bureau*

de la Satire universelle, où tous les honnêtes gens pourront faire inscrire sur un registre le nom des personnes qu'ils voudront livrer innocemment à la dérision publique ; les différens prix qu'il faudra payer, suivant la qualité des satires et le rang des personnes, seront classés avec une équité admirable. On sent fort bien qu'une calomnie coûtera plus cher qu'une médisance, et qu'un homme en place ne pourra être déchiré à aussi bon marché qu'un simple particulier, etc. Pour convaincre le public de la juste confiance que doit lui inspirer cet établissement, le sieur Le Jay rappelle tous les titres que s'est acquis l'homme unique, l'homme surnaturel qu'il compte employer, et cet homme est M. le comte de Rivarol. On n'a oublié ici aucune des anecdotes propres à faire valoir sa personne et son mérite.

« Sa vie, dit-on, n'est qu'une raillerie continuelle. Il serait facile de rapporter toutes les bonnes plaisanteries qu'il a faites à une foule d'amis, de bienfaiteurs, de créanciers; mais c'est de la gaieté de ses écrits, et non de ses actions, que le public a besoin. Qu'on ne craigne aucun ménagement ! et qui pourrait lui en imposer ? Les noms ? il se joue des noms de la société comme des mots de la langue. Les places ? ainsi que l'Arétin, il sera le fléau des grands jusqu'à ce qu'il soit leur pensionnaire. La vérité ? il la rejetterait dans le puits si elle en sortait..... Le respect des talens ? n'est-il pas clair qu'un homme qui se

moque de tout le monde a plus d'esprit que tout le monde? Le glaive de la loi suppléera-t-il à celui de la vengeance? Mais sous quel nom le poursuivre ? Sous le nom de Rivarol, il deviendra Parcieux; sous le nom de Parcieux, il s'appellera Longchamp; sous le nom de Longchamp, il se cachera dans celui de Riverot, ou il usurpera celui de Grimod ou d'un autre. Tout braver, tout éluder, et, au pis aller, tout souffrir, est un parti pris..... Nous avouons, a-t-il dit lui-même dans la seconde édition de son Almanach, nous avouons que rien n'est plus aisé que de nous donner des coups de pied, et nous les recevrons toujours avec reconnaissance. »

Voici de quels traits on dépeint dans une note son ami, M. le marquis de Champcenetz. « Le principal satellite et, pour ainsi dire, la lune de M. le comte de Rivarol, est le marquis de Champcenetz..... C'est M. de Louvois qui, le premier, a dégrossi son génie; l'élève débuta par une chanson qu'il n'avait pas faite; elle lui valut un coup d'épée à travers la poitrine, mais l'épée ne toucha point à son esprit bien plastroné. Il chanta depuis ses parens et ses créanciers; ces ingrats le firent enfermer. Dans sa prison il composa des comédies qui avaient toute la gaieté du lieu où elles étaient faites..... Nos sommes pourtant forcé d'avouer qu'il a quelques inconvéniens; ses rébus et ses quolibets ne sont pas toujours bien nobles; comme lorsqu'il dit que *le comte et lui sont faits pour rimer et ramer de compagnie*, et lorsqu'il appelle bassement notre triumvirat le *triumgueusat*.

OCTOBRE 1788.

Recherches philosophiques sur les Grecs, *par M. de Paw*. Deux volumes in-8°.

• Après avoir considéré d'abord l'état des peuples sauvages et abrutis, tels que les Américains, ensuite celui des nations condamnées à une éternelle médiocrité, telles que les Égyptiens et les Chinois, M. de Paw a cru devoir compléter cette longue suite de discussions relatives à l'histoire naturelle de l'homme par des Recherches sur les Grecs, qui portèrent, dit-il, à un tel degré la culture des lettres et des arts, que nos regards aiment toujours à se diriger vers ce point du globe qui fut pour nous la source de la lumière.

J'ai souvent pensé, en parcourant le *Tableau de Paris* de M. Mercier, que, tout imparfait, tout vague à certains égards, tout minutieux à d'autres, qu'était cet ouvrage, si le tems nous en eût conservé un pareil sur Athènes ou sur Rome, il nous serait aujourd'hui d'un prix infini, et je regrettais fort que ces deux capitales de l'ancien monde n'eussent point eu leur Mercier. Les nouvelles Recherches de M. de Paw auraient pu suppléer en grande partie ce qui nous manque à cet égard, si son goût décidé pour le paradoxe ne

lui ait pas fait embrasser trop souvent les suppositions les plus hasardées, les vues les plus superficielles, les erreurs les plus grossières. Il n'est aucune autorité qui en impose à son génie; il ne craint point de soutenir que Plutarque, Thucydide, Xénophon ont vu tout de travers, et ne respecte pas plus leur témoignage que celui des écrivains modernes qui n'ont pas l'honneur d'être de son avis. Il gourmande les siècles passés comme le sien; il refait toute l'histoire à sa fantaisie, et en relevant sans aucun ménagement les méprises échappées aux autres, il tombe lui-même dans des bévues qu'on pardonnerait à peine à un écolier; nous n'en citerons qu'un seul exemple qui a déjà mérité l'animadversion de quelques-uns de nos érudits. Il rapporte un passage de Quintilien (1), pour prouver la difficulté qu'avaient les propres disciples de cet illustre rhéteur à apprendre la langue latine au milieu de la capitale du monde romain; le mot de ce passage qu'il s'est imaginé devoir signifier des *écoliers novices dans les lettres* signifie des *esclaves étrangers nouvellement achetés*, ce qui est sans doute fort différent. Des erreurs bien plus graves sont celles qu'il a commises en confondant avec une si merveilleuse assurance les époques les plus diverses de l'histoire de Sparte, mais ces erreurs favorisent trop évidemment le paradoxe qu'il voulait établir pour laisser penser qu'il les ait faites

(1) *At novitiis nostris per quot annos sermo latinus repugnat.* Instit. orat. lib. I, cap. 20.

de bonne foi. Quoi qu'il en soit, les nouvelles Recherches de M. de Paw ne sont pas moins curieuses que celles qui les avaient précédées; elles présentent les résultats d'une lecture immense et d'une critique fort hardie. S'il se trompe souvent, il ne se trompe pas au moins comme tout le monde; il n'est presque aucune de ses opinions particulières qui n'ait quelque chose d'original et d'ingénieux; sa manière de s'égarer, qui finit souvent par être instructive, commence encore le plus souvent par amuser ses lecteurs. On peut avoir des connaissances plus exactes, un génie plus philosophique; mais ce qu'on ne saurait lui refuser, c'est une grande étendue de savoir, beaucoup de sagacité, de finesse, avec un tour d'esprit fort piquant; c'est peut-être, en fait d'érudition, le premier bel esprit du siècle. On le louerait moins, ce me semble, en affectant de le louer davantage.

M. de Paw commence son ouvrage par quelques considérations générales sur les Athéniens; dans la description qu'il fait ensuite de l'Attique, il rassemble plusieurs détails intéressans sur le goût des Athéniens pour la vie champêtre, sur leurs maisons de campagne, sur les jardins des philosophes, sur l'intérieur de la ville même d'Athènes, sur les fabriques qu'on y avait établies, sur l'administration de Périclès, sur le Pyrée, les portiques, etc. « Quatre choses, dit-il, étaient nécessaires dans l'intérieur d'une ville grecque, un théâtre, un temple, des portiques

et des bosquets. Les habitations des particuliers ne formaient qu'une partie accessoire; on y était à l'abri du vent et de la pluie; et comme toute la Grèce éprouvait une disette générale de bois, on pouvait plus facilement entretenir dans des demeures si bornées un degré de chaleur convenable que dans des logemens spacieux. C'est même, ajoute-t-il, un grand problème parmi les philosophes modernes, de savoir si l'on a bien ou mal fait d'élever dans les villes de l'Europe des maisons si vastes et si superbes qui, parmi mille inconvéniens, ont donné lieu à une prodigieuse destruction de matières combustibles. Et déjà on commence à prévoir les révolutions qui changeront toute la face du monde politique, dès que les mines de charbon et les tourbières seront épuisées; alors plusieurs villes tomberont en ruine, plusieurs contrées se dépeupleront, et on sera même obligé d'en abandonner quelques-unes aux bêtes sauvages, pour se procurer des forêts. »

En parlant de la constitution physique des Athéniens, il observe, et c'est une chose assurément fort remarquable et fort surprenante, que le territoire d'Athènes, où l'on vit naître tant d'hommes en qui les facultés corporelles étaient portées à un si haut degré de perfection, ne produisit, en aucun siècle ni en aucun âge, des femmes célèbres par leur beauté..... C'est à cette bizarrerie de la nature qu'il attribue la dépravation de l'instinct des Grecs. Il existait dans

Athènes une magistrature singulière, celle des *Gynécocosmes*, qui forçait sans cesse les femmes à se parer d'une manière décente : la rigueur de ce tribunal était extrême ; il imposait une amende énorme de mille draemes à des personnes qui étaient ou mal coiffées ou mal vêtues, etc.

Quant à la dégradation des Grecs modernes, M. de Paw se permet de décider que l'oubli des lois civiles, l'ignorance et la superstition ont, chez ce peuple, jeté des racines si tenaces et si profondes, qu'aucune force ni aucune puissance humaine ne saurait les extirper. Il cite en preuve de cette assertion le témoignage même de l'auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce*, qui rapporte que des hommes de cette nation lui ont avoué que, s'ils parvenaient à l'indépendance, le premier usage qu'ils feraient de la liberté politique consisterait à entreprendre une grande guerre de religion, où les prétendus orthodoxes et les prétendus schismatiques s'égorgeraient jusqu'au dernier pour des mots qu'ils ne savent pas même prononcer comme il faut, etc.

Dans les deux sections où l'auteur des nouvelles Recherches rassemble tout ce qui a quelque rapport plus ou moins direct aux mœurs des Athéniens, on eût désiré sans doute plus d'ordre et de méthode, mais ce défaut n'empêchera pas qu'on ne lise avec intérêt ce qu'il dit sur le théâtre, sur les courtisanes, sur l'état des philosophes, sur la distinction des rangs parmi les Grecs, sur les sources de leurs richesses et les différens ca-

ractères de leur luxe. Il n'oublie pas de remarquer qu'à Scyron l'on donnait un asile aux jeux de hasard et aux femmes perdues de mœurs comme on le fait de nos jours dans une forêt du pays de Liége, etc. Une réflexion plus sérieuse est celle qu'il emprunte du *Discours* d'Isocrate *sur la Paix.* « On a eu occasion d'observer, dit cet orateur citoyen, que tous les peuples de la Grèce qui ont eu l'empire de la mer ou qui ont seulement osé y aspirer se sont plongés dans un abîme affreux de désastres et de calamités. Cette domination-là n'est point naturelle, c'est une chimère qui enivre tellement les hommes qu'elle leur ôte le sens commun, et ils s'attirent tant d'ennemis, et des ennemis si redoutables, qu'il leur est impossible d'y résister à la longue; les habitans des côtes, les habitans des îles, les puissances voisines, les puissances éloignées, enfin toutes s'arment entre elles contre ceux qui ont usurpé l'empire de la mer, comme contre les tyrans du genre humain. » Ne semble-t-il pas, ajoute M. de Paw, qu'Isocrate ait voulu désigner par ces expressions la Grande-Bretagne, et lui prédire exactement tout ce qui lui est arrivé et tout ce qui lui arrivera encore, si elle ne juge pas à propos d'adopter des principes plus modérés, et de suivre des maximes plus équitables?

La section qui traite du commerce des Athéniens est divisée en trois parties; la première traite des différentes spéculations des négocians grecs, des foires, des compagnies de commerce

des colonies; la seconde, du système des monnaies; la troisième, des revenus de la république, et cette section termine le premier volume.

Dans le second, M. de Paw considère plus particulièrement l'état de la civilisation chez les Athéniens, la formation de leurs tribunaux, l'esprit des lois de Solon, le génie des orateurs d'Athènes, les causes de la grandeur et de la décadence de l'Aréopage, le code civil et criminel, les règlemens de police. En parlant de la jurisprudence criminelle, il observe que, chez les Athéniens, tous les tribunaux qui pouvaient condamner un citoyen à mort, ou à l'exil, ou à l'infamie, étaient remplis par un grand nombre d'hommes. Il est vrai que lorsqu'il fut question de juger Démosthènes, qu'on accusait de s'être laissé corrompre par l'argent d'Harpalus, on assembla contre lui une cour composée de quinze-cents juges pour décider une question de fait et pour prononcer sur la nature de la peine; mais ce jugement pourrait bien avoir été un jugement extraordinaire, que l'auteur cite mal à propos pour un exemple de la règle commune; ce qu'il ajoute n'en paraîtra pas moins digne d'attention. « Il y a ce vice, dit-il, dans la plupart des tribunaux criminels de l'Europe, qu'ils sont composés d'un trop petit nombre de juges, tellement que la vie, l'honneur et la fortune y dépendent d'un trop petit nombre d'opinions. Il en coûterait trop, dit-on, pour payer une multitude de juges dans les matières criminelles, qui ne sont pas elles-mêmes fort lucra-

tives. Ainsi c'est l'avarice la plus sordide et la plus honteuse qui a perpétué jusqu'à présent cet usage digne des Cannibales. »

Nos jeunes magistrats n'auront pas manqué d'admirer la sagesse profonde du législateur d'Athènes en apprenant de M. de Paw que si, dans l'origine, l'Aréopage ne fut qu'un simple tribunal de judicature, Solon en fit un sénat dirigeant qui devait être le conservateur des lois et l'inspecteur général de l'État.

Il y a plus d'érudition que de philosophie et de goût dans les deux sections qui traitent, l'une de l'état des beaux arts à Athènes, l'autre de la religion; mais de toutes les parties de l'ouvrage il n'en est point où l'esprit paradoxal de l'auteur domine plus que dans celle où il analyse le caractère et les mœurs des Spartiates, leur constitution et leur gouvernement; c'est un vrai libelle contre cette république et son fondateur. Il faut oublier tout ce que nous en avaient dit Plutarque et Xénophon pour se persuader, ainsi que le prétend M. de Paw, que Lycurgue était un homme sans génie, un barbare qui ne savait ni lire ni écrire, et dont les institutions ne furent qu'une copie grossière et maladroite de celles de la Crète, etc. Toute originale que lui semble cette opinion, nous osons douter qu'elle fasse une grande fortune; on n'a pas attendu jusqu'à ce moment pour reconnaître les vices de la constitution de Sparte; mais on ne cessera jamais de la regarder comme le plus beau triomphe du

génie des lois sur les affections et sur les faiblesses de la nature humaine. Il n'y eut jamais de législateur qui ait fait aussi précisément que Lycurgue tout ce qu'il voulait faire; il n'en est point qui ait su former un ensemble plus parfait et d'une durée plus imposante : respectée par une si longue suite de siècles et de révolutions, quels efforts pourraient détruire, quels efforts pourraient ébranler aujourd'hui la gloire d'un pareil monument ?

Epigramme *de M. de Rhulière, de l'Académie française, contre M. Barthès, médecin de feu M. le duc d'Orléans, conseiller de la Cour des aides et chancelier de l'Université de Montpellier.*

Ce magistrat, docteur en médecine
Et chancelier de la gent assassine,
Dans je ne sais lequel de ses fatras
Prône beaucoup le moment du trépas :
Agoniser est un plaisir extrême,
Et rendre l'âme est la volupté même.
On reconnaît à l'œuvre l'ouvrier.
Un jour de deuil lui semble un jour de noce :
C'est bien avoir l'amour de son métier.
Vous êtes bien orfèvre, monsieur Josse.

Le samedi 13 septembre, on a donné, sur le théâtre Français, la première représentation de *Lauval et Viviane, ou les Fées et les Chevaliers*, comédie héroï-féerie, en cinq actes et en vers de dix syllabes, mêlée de chants et de danses,

par M. André de Murville, gendre de mademoiselle Arnould, l'auteur du *Rendez-vous du Mari*, de *Melcour et Verseuil*, etc.

Le fond du nouveau drame est tiré d'un ancien fabliau, *le Lay de Lauval*, traduit en langage moderne par M. Le Grand d'Aussy, et mis en vers par M. Imbert, dans la collection qu'il a intitulée *Choix de Fabliaux*, deux petits vol. in-8°.

Artus, ce roi de la Grande-Bretagne si célèbre dans nos vieux romanciers, tenait sa cour plénière; il prodigue ses largesses à ses chevaliers, mais il oublie Lauval, le plus brave et le plus fidèle de tous. Ce chevalier quitte la Cour, et suit le premier chemin pour lequel se décide son coursier. Arrivé dans un vallon, il descend de cheval, s'assied sur l'herbe et rêve à son infortune. L'apparition de deux nymphes le tire bientôt de sa rêverie; elles l'invitent à les suivre, et le conduisent sous une tente ornée avec autant de luxe que de goût. Le chevalier y voit une femme d'une beauté céleste, qui sourit de la surprise qu'elle lui cause; elle lui déclare qu'elle l'aime depuis long-tems, et qu'elle veut lui faire un sort digne des plus grands rois. Lauval répond, comme le doit un galant chevalier, à l'amour de la fée Viviane, et jouit de son bonheur jusqu'à l'instant où l'ordre des destins force son amante à se séparer de lui; elle ne le renvoie qu'après lui avoir donné les moyens de vivre dans l'abondance, et en lui promettant de paraître à ses yeux toutes les fois qu'il prononcera

son nom; mais elle lui annonce en même-tems que s'il se permettait la moindre indiscrétion sur leur amour, il la perdrait pour jamais. Lauval, de retour à la Cour du roi Artus, l'éblouit de son éclat. La reine en devint amoureuse, et lui déclara son amour; non seulement le chevalier y fut insensible, mais il osa même lui dire

Qu'il n'était point de reine
Qui de sa mie égalât la beauté.

Indignée, et, qui plus est, jalouse, la reine se plaignit à son époux, qu'un chevalier déloyal, après l'avoir priée d'amour, avait eu l'audace d'insulter à ses charmes et de les mépriser. Lauval est arrêté. Il invoque en vain la fée à plusieurs reprises; il a faussé son serment en parlant de sa mie, et Viviane ne paraît point. On va prononcer l'arrêt de Lauval, quand un chevalier propose de le contraindre, avant son jugement, à montrer sa maîtresse, pour voir s'il a seulement manqué de politesse sans outrager la vérité. Lauval se refuse à ce moyen imaginé par son ami pour lui sauver la vie. On le conduit au supplice, lorsque plusieurs nymphes se présentent tour à tour, et annoncent l'arrivée de leur maîtresse. La fée paraît enfin; elle avoue que si elle n'a pu se dispenser de punir la désobéissance de Lauval, elle doit un prix à sa fidélité, et elle le lui donne en l'emmenant avec elle pour ne s'en séparer jamais.

Ce sujet avait déjà été traité sur un de nos

petits théâtres avec une sorte de succès, sous le titre d'*Urbelisse et Lauval;* l'auteur de ce drame à l'intérêt du conte a su mêler du spectacle et de la gaieté; il n'a point négligé surtout les machines qui se présentent si naturellement dans un sujet de féerie, et qui en sont une des principales ressources.

Malgré quelques jolis vers qu'offre de tems en tems le dialogue, cette pièce, à la première représentation, n'a pas été achevée sans beaucoup d'impatience et d'ennui. L'action a paru froide et décousue, les incidens gauchement amenés; on a trouvé la déclaration d'Iseult aussi peu convenable à son rang qu'à son sexe; l'amour de Viviane pour Lauval n'est pas non plus ce qu'il pourrait être, et n'a fourni qu'une scène agréable, celle du quatrième acte; celle du second est ridicule. Ce qu'on a reproché plus généralement encore à M. de Murville, c'est de n'avoir pas su répandre dans un sujet de ce genre plus de spectacle et plus de variété: ce n'est pas la peine de s'emparer d'une baguette de fée pour ne pas en tirer plus de parti.

A l'aide de quelques retranchemens et de beaucoup de complaisance de la part des comédiens, cette pièce a obtenu jusqu'à dix représentations, mais elles ont été peu suivies.

Relation des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan Pacifique, composée sur les journaux et la communication du capitaine

Henri Wilson et de quelques-uns de ses officiers qui, en août 1783, y ont fait naufrage sur l'Antelope, etc., traduite de l'anglais (1) *de Georges Keate, écuyer.* A Paris, un volume in-4° ou 2 volumes in-8°. Les deux éditions, de l'imprimerie de Didot le jeune, sont enrichies de quelques portraits, de ceux du capitaine Wilson, du roi des îles Pelew, de son fils, d'une de ses femmes, d'une demi-douzaine d'autres gravures, et d'une carte des îles Pelew et autres adjacentes.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette relation des découvertes bien importantes ou des vues bien nouvelles ; mais à travers une foule de détails assez minutieux pour le lecteur, quelque intéressans qu'ils fussent dans le moment pour le repos et la sûreté des naufragés, on trouve plusieurs traits infiniment touchans sur les mœurs du peuple simple et hospitalier dont nous ne devons la connaissance qu'à l'infortune de M. Wilson. Après tous les secours que le roi de cette contrée offrit aux Anglais échoués sur ses bords, combien l'on est touché de la confiance avec laquelle il engagea le capitaine à se charger de l'un de ses fils et à le conduire en Europe pour s'instruire de nos mœurs et de nos usages! Avec quel attendrissement l'on partage la douleur qu'eut ce brave officier de voir mourir, peu de tems après son arrivée à Londres, ce jeune prince qui paraissait si reconnaissant de ses soins,

(1) La traduction a été revue par M. le comte de Mirabeau.

et dont les progrès donnaient déjà les plus grandes espérances! On ne peut se défendre aussi de prendre un grand intérêt à la destinée d'un jeune matelot anglais, nommé Blanchart, qui, malgré les instances de ses camarades et les représentations de son capitaine, voulut absolument rester aux îles Pelew; c'était, dit l'auteur de la relation, un homme d'un caractère singulier, âgé d'environ vingt ans, d'une tournure d'esprit assez sérieuse, quoique doué d'un grand talent pour la bonne plaisanterie. Ce qui rend sa résolution plus étonnante, c'est qu'on sait qu'il n'avait formé dans l'île aucun attachement particulier.

Les personnes qui voudront recueillir les titres justificatifs de l'administration de M. l'archevêque de Sens, ne doivent point oublier deux brochures de M. le marquis de Condorcet, intitulées, l'une, *Lettres d'un citoyen des États-Unis à un Français sur les affaires présentes*; l'autre, *Sentimens d'un Républicain sur les Assemblées provinciales et sur les États-Généraux. Philadelphie*, 1788. Ce sont les deux écrits où le système de la puissance ou des prétentions parlementaires a été attaqué, non pas avec le plus de chaleur, car on sait bien que M. de Condorcet n'en a point, mais avec le plus de force, de haine et d'adresse. Nous ne citerons ici que l'observation générale qui termine le dernier de ces pamphlets.

« Le défaut le plus dangereux pour votre na-

tion, dit le prétendu républicain, n'est pas sa légèreté, aucune n'est plus attachée à ce qui est consacré par le tems.... c'est son goût pour l'imitation.... Il semble qu'un Français ne puisse exister ni penser seul; il tient à un corps ou il est d'une secte. Il pense et signe, non ce qu'il croit, mais ce que disent ceux qui ont avec lui certaines qualités communes.... Il emploie son esprit, non à connaître ses droits, ses intérêts, ses devoirs, mais à savoir comme il soutiendra ce que l'avis de son ordre ou de sa compagnie lui a prescrit de penser et de croire; il adopte aujourd'hui, à la suite des gens qu'il méprise au fond du cœur, les mêmes principes qu'hier il tournait en ridicule; il ne se doutait pas ou il se moquait, il y a deux jours, de l'opinion pour laquelle il jurera demain qu'il est prêt à sacrifier sa vie. »

Le lundi 13 octobre, on a donné, sur le théâtre Italien, la première et dernière représentation de *Fanchette*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de M. Desfontaines, musique de M. d'Alayrac. La fable n'est qu'un mauvais roman chargé d'une multitude de détails, dont la niaiserie ou l'inutilité ne rendent l'intrigue ni plus intéressante ni plus vraisemblable. Les premiers actes ont été écoutés avec une froideur assez tranquille, mais à la fin le public a manifesté vivement son ennui; il a profité de la permission obligeante que lui donnait l'auteur dans le dernier couplet du vaudeville:

Par écrit juge suprême
Veut nous faire la leçon ;
Venez la faire vous même,
Nous ne dirons jamais non.

Et la manière dont ce juge suprême a prononcé son avis dispense assurément tous les journalistes de donner le leur.

De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand, avec un appendice contenant des recherches sur la situation actuelle des principales contrées de l'Allemagne, par le comte de Mirabeau. Sept volumes in-8°, avec cette épigraphe :

Habuerunt virtutes spatium exemplorum.
Tacit.

et un volume in-folio, contenant un atlas de la Monarchie prussienne, suivi de tableaux statistiques et d'un grand nombre de planches relatives à la partie militaire.

L'objet que s'est proposé M. de Mirabeau n'est pas d'écrire l'histoire de Frédéric II, il a voulu tracer le tableau de la situation où ce grand prince a laissé son pays, sa nation, son royaume, et il se flatte d'être parvenu à rassembler presque tout ce qu'il est possible d'en savoir. « La profonde habileté, dit-il, du coopérateur allemand, M. Mauvillon, qui a bien voulu analyser et critiquer la plus grande partie des matériaux de cet ouvrage, la richesse des sources où j'ai puisé, les heureux hasards qui m'ont procuré les communications les plus précieuses et les plus importantes, l'avantage

que j'ai eu de traiter les points principaux dont j'ai entrepris la discussion avec les plus habiles hommes d'État et les citoyens les plus éclairés de la Prusse, sont les garans de la confiance due à ce grand travail. »

Le premier livre de *la Monarchie prussienne* est un précis historique des voies par lesquelles les électeurs de Brandebourg se sont élevés au rang des plus puissans souverains de l'Europe, depuis Frédéric Burgrave de Nuremberg, comte de Hohenzollern, qui, en 1411, obtint de l'empereur Sigismond; pour une somme d'environ quatre cent mille florins, la Marche et la dignité électorale en fief héréditaire, jusqu'à Frédéric le Grand, dont la politique et les victoires ajoutèrent aux États acquis à sa maison le duché de Silésie et une partie de la Pologne.

Dans le second livre, M. de Mirabeau donne une description géographique des États du roi de Prusse, accompagnée de détails fort circonstanciés sur leur population. On n'a pas été médiocrement surpris de le voir si peu d'accord, dans cette dernière partie, avec M. le comte de Hertzberg, dont les mémoires ont tant de titres à la confiance publique.

Le troisième livre traite de l'agriculture et des productions naturelles des différens États qui composent la monarchie prussienne. L'auteur a considéré cet objet sous deux rapports : philosophiquement, pour connaître l'aptitude au bonheur que ces peuples ont reçue de la nature, et

l'usage qu'ils en font; politiquement, pour déterminer les forces et les ressources de ces peuples.

Les manufactures et le commerce font la matière du quatrième et du cinquième livres. On y trouve l'exagération des principes économistes, mais un grand nombre de détails intéressans et curieux. Il paraît que l'auteur a travaillé sur d'excellens matériaux.

Le sixième livre n'offre que des aperçus sur l'état des revenus et des dépenses. M. de Mirabeau nous avertit lui-même, dès le commencement de ce livre, qu'il sera impossible de donner un calcul parfaitement exact, ni de la somme des revenus du roi de Prusse, ni de celle de ses dépenses. « C'étaient, dit-il, autant d'objets couverts d'un profond mystère sous l'administration de Frédéric II; il faudra donc que, sur plusieurs articles, le lecteur se contente de probabilités.

La fin de ce volume contient plusieurs pièces relatives à la régie de M. de La Haye Delaunay, son apologie, son compte rendu et l'examen de ce compte.

Le septième livre contient les affaires militaires et la tactique prussienne; c'est la partie la plus étendue de l'ouvrage de M. de Mirabeau, mais c'est aussi la partie sur laquelle on sait qu'il a été le plus à portée de se procurer d'excellens mémoires.

Le huitième et dernier livre embrasse tout ce qui a rapport à la religion, à l'instruction, à la législation et au gouvernement; c'est peut-être

de tout ce grand ouvrage, ce qui appartient le plus véritablement à M. de Mirabeau ; c'est là qu'on reconnaît le mieux l'empreinte particulière de son génie, la hardiesse de ses idées, la véhémence et la rapidité de son style. On en jugera par les morceaux suivans :

« Puisque nous ne raisonnons ici qu'en politiques et en philosophes uniquement animés des lumières naturelles, nous oserons dire que s'il est une religion dont la tendance soit infiniment dangereuse pour l'humanité, pour les souverains, pour un souverain protestant, pour un roi de Prusse surtout, c'est celle dont le clergé s'oppose incessamment au progrès des lumières en tout genre, et professe un infatigable esprit de persécution pour tout ce qui concerne le culte, la croyance et les prêtres. De tous les fléaux, celui-ci est incontestablement le plus durablement nuisible au bien-être de l'espèce humaine; et quant aux souverains, un tel clergé est pour eux le maître redoutable d'un animal féroce qu'il a su apprivoiser. Flattez le maître, obéissez-lui, le monstre sera docile et caressant ; mais ayez une seule volonté contraire aux desseins du maître, le monstre qu'il détache vous terrasse et vous égorge, etc. »

« C'est une des grandes erreurs de la morale très-incomplète, très-ambiguë, souvent fausse, plus souvent défectueuse, que nous devons au christianisme, d'attacher beaucoup d'importance à ce que les prêtres ont nommé *les péchés de la chair*. L'incontinence de toute espèce est un vice

qui nuit souvent fort essentiellement à celui qui en est possédé; mais dans l'ordre social, si l'on excepte l'adultère, dont la plus grande source est dans les mauvaises lois, c'est assurément un des plus légers, et par conséquent un de ceux contre lesquels la législation doit s'exercer avec le moins de rigueur, etc. »

« Ceux qui connaissent les affaires de ce monde savent que communément un roi n'est qu'une idole, un homme posé là pour arrêter l'ambition de ceux que leur rang, leurs richesses, leur crédit ou leur force d'esprit mettraient en état de commander tous les autres, et prévenir ainsi les maux que cette ambition pourrait faire. Cet homme d'ailleurs, que les courtisans ont su, par l'irrésistible vertu de l'étiquette, hébéter et tenir dans la plus profonde ignorance des rapports qui lient les autres hommes, ne gouverne point, il fait seulement ce que lui indiquent ceux qui ont su se procurer la délégation de son pouvoir, etc..... »

Ce sont ces morceaux et quelques autres du même genre qui ont fait retarder pendant quelque tems la publication de l'ouvrage; on a commencé par exiger des cartons, on en a obtenu quelques-uns et l'on a fini par fermer les yeux.

Dans le résumé ou dans la conclusion de son ouvrage, M. de Mirabeau déploie toute son éloquence pour prouver que l'état actuel de l'Allemagne est celui qui peut lui assurer le plus de puissance, de bonheur et de liberté, parce que lorsqu'une grande contrée est divisée en petits

pays, la lumière et la prospérité se répandent plus facilement dans chacune de ces divisions, parce que la gloire d'une bonne administration touche bien plus vivement les princes qui, au lieu de n'être que les gouverneurs de leur pays, en sont les souverains, etc. etc.

C'est aux savans de l'Allemagne qu'il appartient de prononcer en dernier ressort et sur le choix des matériaux employés par le comte de Mirabeau, et sur l'usage plus ou moins éclairé, plus ou moins impartial qu'il en a su faire. Nous ne connaissons en France aucun ouvrage auquel on puisse le comparer quant au fond des choses, et, sous ce rapport, l'on ne peut disconvenir que l'auteur n'ait bien mérité de sa patrie; car, en attendant qu'on relève les erreurs qu'il a pu commettre ou les préventions auxquelles il a pu se laisser séduire, on reconnaîtra de bonne foi qu'il apprend aux lecteurs français une foule de faits et de détails importans dont ils n'avaient eu jusqu'alors aucune idée. Quant à la manière dont le livre est conçu, quant à la manière dont il est écrit, nos critiques ont été moins réservés, ont été moins indulgens; ils ont pensé, ils se sont permis de dire que l'histoire de *la Monarchie prussienne* était moins un grand ouvrage qu'une compilation très-volumineuse, un amas de matériaux plutôt qu'un édifice; ils ont reproché à l'auteur d'avoir traité quelques objets d'une manière trop concise, d'autres avec des détails beaucoup trop minutieux. En général, on croit s'apercevoir que M. de Mirabeau a voulu faire un très-gros

livre et l'achever promptement. Il a trop compté peut-être et sur l'utilité réelle de son plan et sur l'extrême facilité de son génie; il n'a pas donné assez de soins à la distribution de chaque partie relativement à l'ensemble; en écrivant un grand ouvrage comme on écrit un pamphlet, il a oublié qu'on jugeait tout autrement ce qui n'exige que quelques heures d'une lecture rapide, et ce qui demande une longue attention, une attention qui puisse se soutenir et se renouveler à plusieurs reprises.

La Monarchie prussienne est certainement de toutes les productions de M. de Mirabeau la plus importante et la plus utile; mais nous ne serions pas étonné qu'elle n'ajoutât pas infiniment à l'idée qu'on avait de son talent. Il y a telle de ses brochures où l'on trouve peut-être de plus belles pages que dans ces sept ou huit volumes, et dans ces sept ou huit volumes que de pages étrangères à son génie, à son style, et où l'on ne retrouve que la main fatiguée de l'ouvrier pressé de grossir les produits de son travail!

M. de Mirabeau a dédié son livre à son père, et cette épître dédicatoire est assurément le plus bel éloge que l'on ait encore fait de l'*Ami des Hommes*.

NOVEMBRE 1788.

FRAGMENT *d'une lettre manuscrite sur l'assemblée des notables de 1787.*

Privatas spes agitantes sine publicâ causâ.

LA France avait perdu M. Necker; une Cour folle et dissipatrice, gênée par sa fermeté économe, un octogénaire puérilement jaloux de ses succès et de sa renommée, l'avaient forcé d'abandonner le bien que la paix allait lui permettre enfin d'entreprendre, le bien qu'il avait appris à faire, ne fût-ce que par ses fautes, le bien qu'il désirait, ne fût-ce que par ambition.

L'octogénaire mourut; les favoris alors héritèrent tous ensemble de l'autorité. L'inhabileté peu scrupuleuse et l'impéritie totale dans les deux successeurs de M. Necker, cédant à quelques invasions, ne firent qu'encourager cette immense cupidité. Le trésor public s'entr'ouvrait à peine à quelques mains puissantes, on ne pouvait encore demander sans une apparence, un prétexte de droit et de justice; il fallait à cette foule rapace un génie téméraire, contempteur des lois, des principes et même des formes, dont on eût à compter les refus plutôt que les grâces, dont la facilité allât jusqu'à offrir ce qu'on eût rougi de solliciter, chez qui surtout des manières sédui-

santes, une pénétration vive, quelques lumières adroitement distribuées, pussent tellement subjuguer l'opinion, qu'elle doutât un instant que ses talens ne suffisaient point à réparer ses désordres. M. de Calonne fut nommé ministre des finances; sa mauvaise réputation le servit elle-même; car dans ce pays, qu'un homme passe pour fripon, c'est assez pour être cru habile; d'ailleurs il semblait que son prédécesseur eût préparé les esprits à croire la nullité et l'ignorance inséparables de la probité, et l'on sut même quelque gré à M. de Calonne du fâcheux contraste qu'il formait avec M. d'Ormesson.

Bientôt le trésor royal devint le tombeau des Danaïdes, il ne put le laisser un instant ni plein ni vide; tandis que les prodigalités publiques et secrètes, les édifices fastueux, les acquisitions fictives, les échanges ruineux, les remboursemens des dettes surannées, les priviléges, les remises, la multiplicité des emplois et des départemens, les traitemens excessifs épuisaient constamment les caisses, les emprunts onéreux, l'extension tant des nouveaux que des anciens, les anticipations outrées, les services des financiers, services utiles surtout à ceux qui les rendent, la refonte des espèces, la création d'offices, les supplémens de finances, toutes les inventions bursales et fiscales les comblaient incessamment.

Alors point de compagnies exclusives, point de genre d'actions et d'effets qui ne fussent accueillis pour favoriser cet agiotage, toujours ami

des ministres déprédateurs et prodigues, parce que sa circulation fictive et forcée est merveilleusement propre à déguiser les manœuvres ruineuses du Gouvernement.

Enfin M. de Calonne avait donné pour entrer, il donna pour rester, il donna ensuite parce qu'il avait donné; un mélange de faste, d'intérêt et de légèreté lui fit une infirmité habituelle de cette profusion. Les femmes s'écriaient autour de lui qu'il était charmant; les hommes, qu'il était noble, généreux, obligeant, bienfaisant; d'abord il ne s'y trompa point; on le répéta, il le crut à la fin lui-même.

Il redoubla ses largesses aveugles qui ne fesaient que des ingrats ou plutôt qui n'en pouvaient point faire, puisqu'elles étaient ou involontaires ou intéressées. Les arts même entrèrent un moment dans cette distribution; ils eurent les miettes de la table du mauvais riche; mais ses bienfaits n'honoraient ni le protecteur ni les protégés qui eurent besoin que la faveur les portât, sans choix, sous la pluie d'or qui tombait de ses mains.

Les bons esprits prédisaient le dénouement de ses coupables extravagances; mais la Cour et la ville étaient peuplées de ses complices; des premiers degrés du trône aux dernières classes de la société, tous les états dévoraient l'État; il aidait tous les abus, il stipendiait tous les vices, la corruption universelle le soutenait, et pourtant il a tombé.

Trois ans s'étaient écoulés pendant cette mons-

trueuse dilapidation; les veines de la France ne pouvaient plus se fermer, elle perdait tout son sang. Tout-à-coup on annonce avec transport que le roi assemble ses sujets pour les consulter; la réforme va enfin purger toutes les parties du Gouvernement; les prophéties de la raison vont s'accomplir; des projets consacrés depuis long-tems par des génies philosophiques vont régénérer une administration caduque; plus de préjugés, plus d'abus; les Muses pensionnées chantent: voilà Titus, voilà Sully....... Les notables s'assemblent; on leur donne quinze jours pour voir et juger; ils restent trois mois, et le nouveau Sully finit par craindre d'être pendu.

« Quelle faute pour un ministre si habile et si
» spirituel, que de réunir cent quarante des prin-
» cipaux personnages du royaume, de leur sou-
» mettre ses opérations, ses projets et même toute
» son administration, puisque le présent ne pou-
» vait manquer de ramener au passé! Quoi! c'est
» le clergé, la noblesse et les Cours qu'il attaque,
» et c'est le clergé, la noblesse et les Cours qu'il
» consulte! Comment espérait-il gouverner cette
» masse imposante de crédit et de lumières, ou
» même la balancer? N'avait-il pas seulement la
» conscience de ses fautes et de sa réputation?
» Est-ce dans des momens de ruine et de discré-
» dit qu'on entreprend de si grandes révolutions?
» Connaissait-il si peu les hommes et lui-même?....»
Ainsi ont raisonné, après l'évènement, tous les esprits superficiels qui forment le grand nombre.

de ceux même qu'on nomme *gens d'esprit*..

Un seul mot peut-être suffirait pour répondre à toutes ces questions : comment eût-il fait autrement? Le trésor était vide; le dernier emprunt n'était point rempli; un nouveau était impossible; le refus des Cours eût été inébranlable; les grandes et petites ressources du crédit étaient épuisées; l'agiotage, créé par lui, détournait tous les fonds des caisses auxiliaires; ce monstre assassinait son père enfin. M. de Calonne n'avait point d'argent, il n'avait point de crédit, et il voulait rester en place.

Telle est la nature des Gouvernemens modernes, que l'argent est en même tems l'arme la plus dangereuse et le frein le plus puissant du despotisme; les dépenses des États excédant toujours leurs revenus, ils ont un continuel besoin du crédit qui, soumis lui-même à l'opinion, met le dominateur dans la dépendance de ceux qu'il domine : quand on manque d'argent, il faut emprunter; mais c'est la confiance qui prête, la force même ne peut rien, car l'argent se cache; ainsi le crédit favorise le désordre, le désordre tue le crédit; les mêmes causes font que les peuples ne sont jamais si heureux ni si malheureux qu'ils devraient l'être.....

*

Jamais les affaires publiques n'avaient tant occupé les esprits; l'empire de la bagatelle diminuait de jour en jour; les clubs avait agrandi la matière des entretiens, enhardi les sentimens et les dis-

cours; on avait relu tous les livres écrits sur l'administration; les gens du monde, qui ont la mémoire des enfans, en retenaient les mots techniques, dont ils scientifiaient leurs discours; les femmes, lasses d'écouter, avaient, suivant l'usage, appris à parler des mêmes choses, tout Paris se croyait notable, nul secret, nul mystère, nulle gêne, tous les lieux publics, toutes les assemblées, toutes les tables retentissaient des déclamations les plus hardies; la police n'essayait pas même de modérer cette licence; la mésintelligence des ministres fesait que les uns favorisaient la fermentation, tandis que les autres l'excitaient sourdement.

D'un autre côté, cette liberté de tout dire enivrait les esprits, on bénissait cette époque; l'assemblée des Notables, disait-on, nous régénérait; elle réveillait le patriotisme dans les cœurs, elle montrait l'énergie du Français, l'empire de la raison et le progrès des lumières; elle allait créer un esprit national qui serait le flambeau et le frein de l'autorité; la France n'avait que des sujets, elle aurait enfin des citoyens, et l'opinion publique serait à jamais la reine des rois.

Mais ceux qui considéraient d'un œil plus calme et d'un point plus élevé l'état des choses et le caractère des hommes reconnaissaient que cette effervescence était dans la société et non dans la nation; que celle-ci était alors impuissante, inerte et passive, comme elle l'avait toujours été, mais que la première ne suivait que des mobiles obscurs et frivoles; que son enthousiasme verbeux et

passager serait sans effet comme il était sans objet; qu'enfin, loin d'avoir sa source dans l'amour de la patrie, dans la sincère impatience d'une mauvaise administration, dans le désir senti d'une constitution meilleure, cet enthousiasme naissait de l'activité stérile des esprits, las de se montrer toujours sous des formes légères, et jaloux de briller dans un sujet plus vaste et plus grave.

En effet, au milieu d'une société spirituelle et désœuvrée comme la nôtre, les entretiens ne sont en général qu'une lice ouverte à l'imagination; la plupart des hommes y viennent déployer un langage de représentation tout brillant de principes délicats et philosophiques dérobés au théâtre et aux romans (et j'appelle de ce nom les écrits de plusieurs grands philosophes, non qu'à mon sens ils n'aient dit la simple vérité, mais cette vérité est en effet toute romanesque par sa disproportion avec nos mœurs); de même donc que nos drames ne sont le plus souvent que des conversations, nos conversations sont aussi des espèces de drames où chacun se met en scène, où chacun se plaît à grandir, à colorer ses pensées, et donne à ses discours, pour ainsi dire, un costume théâtral artistement disposé pour l'effet de la perspective. Ce n'est pas que tout cela ne soit aussi innocent qu'ingénieux; on ne veut point déguiser les objets ni tromper les esprits, on veut embellir, on veut frapper et surprendre; mais comme le vrai est toujours la base de cette éloquence, elle nous persuade, elle nous abuse involontairement, d'autant

plus que l'exagération outrée en est inséparable; car chacun voulant parler plus fort et plus haut que les autres, la raison sort bientôt de sa modération, de peur de paraître faible et pusillanime.

C'est ainsi qu'au milieu de la fermentation excitée par l'assemblée des notables, malgré les vérités qui éclataient dans la véhémence des discours, le public de Paris ne fit voir, en quelque façon, qu'une grande troupe de comédiens jouant des personnages républicains devant un peuple immense qui applaudissait le geste et la déclamation. La loquacité futile des orateurs de nos cercles et de nos clubs ne peut se peindre sous une autre image; ainsi qu'un médiocre acteur outre la passion qu'il ne sent point, on représentait partout la liberté civile comme une indépendance personnelle destructive de l'ordre social, comme celle du sauvage; vous eussiez cru voir des esclaves ingénieux abusant des saturnales. Jamais la cité de Londres n'entendit tant de propos séditieux que le Palais-Royal.

Au reste (et ceci ôte à mes réflexions tout soupçon d'humeur et de malignité), il ne faut point pour cela mépriser l'opinion publique; son empire n'en est pas moins juste et moins nécessaire, elle ne se compose pas moins des meilleurs et des plus sages principes. Les hommes ne pensent point tout ce qu'ils disent, mais ils disent ce qu'ils devraient penser, et c'est ainsi qu'on les a vus quelquefois, par une heureuse contradiction avec eux-mêmes, agir plutôt suivant leurs discours que suivant leurs

sentimens. Dans une nation libre, dit Montesquieu, il est très-souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal, il suffit qu'ils raisonnent; de là sort la liberté qui garantit des effets de ces mêmes raisonnemens...

*

Par une suite de ce vice de la constitution monarchique, qui réunit sur les mêmes têtes les exemptions et les dignités, les avantages de l'orgueil et de l'intérêt, le clergé jouit du privilége aussi utile qu'honorable d'offrir ses contributions sous le nom de *don gratuit;* sa quotité n'en étant point fixée, les besoins continuels ont mis le Gouvernement dans la nécessité de négocier à chaque assemblée pour l'augmentation de ce don, que le clergé fait toujours habilement payer par des promesses et des déclarations qui étendent ou confirment ses droits et ses prétentions. De là est venue la permission que le roi lui donne d'emprunter pour acquitter sa contribution en tout ou en partie; de là s'est formée la masse de ses dettes, dont il paye les intérêts sur ses décimes ou impositions personnelles, aussi bien que les sommes qu'il emploie au remboursement graduel du capital de sa dette; ainsi, quand même les taxes qu'il prélève sur lui-même seraient proportionnées à ses revenus, il ne contribue pas réellement dans cette proportion, puisque, d'un côté, il doit toujours ce qu'il donne à l'État, et de l'autre, il retient une partie de sa véritable contribution pour payer ce qu'il doit; il est évident qu'il ne contribue que

de la somme employeé en remboursement, et lui-même en fait l'aveu implicite lorsqu'il prétend que sa dette est celle de l'État; il n'a point payé d'impôt, puisqu'il n'a fait que prêter son crédit au Gouvernement.

Ainsi, celui qui, non content d'astreindre le clergé aux mêmes charges que le reste de la Nation, le contraignait en même tems de libérer son revenu par une aliénation partielle de son fonds, fesait en cela une chose raisonnable et utile, même au clergé; il éclaircissait, il augmentait le revenu imposable, il identifiait la propriété du clergé avec toutes celles du royaume, et anéantissait tout à la fois le privilége, ses causes et ses effets.

Tel était le plan de M. de Calonne, en autorisant le clergé à vendre ses justices, chasses et droits honorifiques, à recevoir le remboursement des rentes qui lui étaient dues, et à employer les sommes qui en proviendraient à l'extinction de sa dette générale.

Mais ce plan contrariait visiblement le système du clergé; sa conduite est celle d'un vrai célibataire, d'un usufruitier pressé de jouir, qui sacrifie l'avenir au présent, et s'inquiète peu de grever ses successeurs d'une lourde hypothèque, pourvu qu'il soit soumis à de moindres charges. Aussi, quelque ruineuse que paraisse une opération qui consiste à se charger d'intérêts perpétuels pour payer ses taxes annuelles, l'accumulation de sa dette lui est avantageuse sous d'autres rapports; il s'en fait un prétexte éternel pour discuter et

diminuer ses sacrifices, un épouvantail pour écarter les demandes du Gouvernement, et un voile pour dissimuler sa richesse; l'usage de son crédit flatte son orgueil lorsqu'il le voit supérieur à celui du roi; enfin sa dette fortifie sa considération et son existence personnelle en intéressant une partie de la nation à la conservation de sa fortune et de ses priviléges.

A cette nouvelle attaque la fureur du clergé ne fut pas moins éloquente et moins adroite que son intérêt était puissant. C'était peu de démontrer l'impossibilité du plan par sa nature même, par la difficulté de vendre tant d'objets qui ne trouveraient point d'acquéreurs; son insuffisance, le produit de l'aliénation ne pouvant libérer qu'une faible partie de la dette; son inutilité, l'aliénation n'étant ordonnée par la loi qu'au débiteur insolvable, et le crédit du clergé garantissant sa solvabilité; son illégalité, en ce qu'il blessait le droit des fondations; son danger, par le tort qu'en éprouveraient les hôpitaux, les colléges et autres possesseurs de rentes foncières; son injustice à l'égard du clergé même, qui serait obligé de faire dédommager ceux de ses membres dont les biens auraient été aliénés par les autres; enfin c'était peu de prétendre qu'il portait atteinte à la propriété particulière du clergé: on entreprit d'attacher de nouveau son intérêt à l'intérêt général, en montrant que les principes de ce plan n'étaient pas moins alarmans pour toutes les propriétés particulières du royaume.

Si le roi peut forcer le clergé de vendre son bien, il pourra ordonner de pareilles aliénations à tous ses sujets; tel était l'argument le plus fort. Inutilement essaya-t-on de représenter le clergé comme un mineur dont le roi est le tuteur naturel, ou comme un simple usufruitier grevé d'une substitution dont le roi est le conservateur, et de distinguer ainsi l'espèce de sa propriété de toutes les autres. Si le clergé, répondait-on, n'est point réellement propriétaire, est-ce à dire pour cela que le roi le soit? Les biens du clergé ne lui appartiennent pas, mais à tous les individus de la monarchie; le bénéficier est usufruitier, mais le bénéfice est propriétaire.

Il s'en fallait bien que l'opinion contraire fût anéantie par de si faibles argumens, des vérités nombreuses et puissantes criaient de toutes parts contre eux; tous les principes de la législation, de la philosophie, poursuivaient les préjugés qui avaient formé ainsi un État au milieu de l'État, et déclaraient la propriété du clergé d'une nature trés-distincte des propriétés particulières; mais ces vérités fondamentales, dont quelques années amèneront l'évidence et les grands effets, elles manquaient alors de bouches pour les annoncer et d'oreilles pour les entendre; mais la puissance redoutable du clergé les étouffait, tandis que son adresse les écartait en embarrassant la question de tous les subterfuges de la controverse; dans ce moment, plus que jamais, on le vit traiter des questions publiques comme des thèses de théolo-

gie, toutes les subtilités de la discussion grammaticale, les distinctions et les définitions sophistiques, l'art frauduleux de l'école, rien ne fut oublié. M. de Calonne et ses défenseurs se laissèrent engager dans ce labyrinthe; dès qu'ils essayèrent de répondre sur les bancs, les héros de licence triomphèrent. En effet, on entreprit de défendre le mémoire en soutenant que, textuellement examiné, il ne fesait qu'indiquer l'aliénation comme un moyen de libération, et qu'ainsi on l'accusait à tort de porter atteinte à la propriété du clergé, et surtout à la propriété en général; les mots furent alors soumis à la dissection de l'analyse, il fut démontré que le mémoire prescrivait impérativement l'aliénation...

Traduction *de l'ode d'Horace à Pyrra :* Quis multa gracilis te puer, etc.

Pyrra, quel est l'amant heureux
Qui, le front couronné de roses,
Dans le réduit où tu reposes
Te presse d'un bras amoureux ?

Pour qui, mêlant dans ta parure
La grâce à la simplicité,
Relèves-tu la chevelure
Dont s'énorgueillit ta beauté ?

Crédule, il jouit de tes charmes,
Sans prévoir que bientôt ses yeux
Accuseront, baignés de larmes,
Tes sermens trompeurs et les Dieux.

Oh ! combien son âme étonnée
Maudira ses folles amours,
Quand la tempête déchaînée
Obscurcira de si beaux jours !

D'une ivresse, hélas ! passagère
Son cœur éternise l'instant,
Et de ta faveur mensongère
Ignore le souffle inconstant.

Malheureux qui te voit sourire,
Beauté qui trahis et qui plais,
Sans avoir essayé l'empire
Et le danger de tes attraits !

Échappé des ondes perfides,
Je consacre, au port arrivé,
Mes vêtemens encor humides
Au Dieu des mers qui m'a sauvé.

Dernièrement, au foyer de la comédie Française, Florence disait : M. le prince d'H.... a la petite vérole. — *Comment donc !* lui répondit quelqu'un, *je ne savais pas que mademoiselle....... peignît en miniature.*

*

Les vertus, disait l'autre jour madame de Coaslin, *les vertus ne sont que d'institution humaine, les passions sont d'institution divine.*

*

Un homme fort accoutumé à mentir racontait une nouvelle. *Je parie contre*, dit M. Martin. — Vous auriez tort, lui dit à l'oreille son voisin, rien n'est plus vrai. — *Eh bien, si c'est vrai, pourquoi le dit-il ?*

Le 21 octobre, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation de *Césarine et Victor*, comédie en vers et en trois actes, de M. Desforges, l'auteur de *la Femme jalouse*, de *Tom-Jones à Londres*, etc.

Le succès de cette pièce a été très-équivoque; les convenances de mœurs n'y sont guère plus observées que la vraisemblance des évènemens, et quelque bizarre que soit l'intrigue, le dénonement n'en est pas moins prévu dès le premier acte. Les défauts du plan n'ont pu être rachetés par le mérite de quelques scènes dont l'intention est assez piquante et les détails agréables; mais il y a dans le rôle de Césarine des traits d'une naïveté singulière, qui ont été parfaitement bien rendus par mademoiselle Carline, et c'est ce qui a soutenu un moment l'ouvrage.

Depuis près de deux ans, M. le comte de L...... s'est enseveli dans la poussière de nos bibliothèques, et surtout dans celle des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, pour consulter tout ce qui nous reste de monumens authentiques sur l'histoire de notre droit public et de nos assemblées nationales; aussi ne l'appelle-t-on plus dans sa société que *Dom L.......* Nous ne devons encore jusqu'ici à tant de recherches et de travaux que deux petites brochures intitulées, l'une : *Lettre sur la Convocation des Gens des trois États, et sur l'Élection de leurs Députés*;

l'autre, *Dissertation sur les Assemblées nationales et sur les trois Races des Rois de France; par M. le comte de L.........*

Ce n'est pas une entreprise aisée que de faire connaître l'esprit de ces deux diatribes. Tout ce que nous y avons vu de plus clair, c'est que dans la première il insiste fortement sur *la cohue des États-généraux*, c'est-à-dire apparemment sur la nécessité d'une représentation très-nombreuse; que dans la seconde il paraît vouloir prouver essentiellement que les États-généraux ne sont point les États-généraux, qu'ils n'en sont que les députés, les fondés de procuration, parce que, dit-il, tous les membres d'une nation ont d'une manière éternelle, et par conséquent inaltérable, une partie souveraine du tout, qui est la souveraineté; sans cela le tout pourrait être plus grand ou plus petit que ses parties, ce qui frappe heureusement d'une évidente absurdité. Cette idée est sans doute d'une métaphysique fort subtile, mais lorsqu'on en voudra chercher l'application, il sera difficile, je crois, d'en faire quelque chose d'utile ou de raisonnable. Quelque embrouillée que soit l'érudition de M. de L...... quelque obscure que paraisse en général la profondeur de ses pensées, on a le plaisir de voir briller de tems en tems, à travers ces nuages de poussière et de fumée, quelques traits vraiment lumineux; ce sont ces traits que nous tâcherons de recueillir ici, sans faire de vains efforts pour suivre un esprit si original dans le cours bizarre et tortueux de sa méthode.

« Ah ! que l'on se tromperait, si l'on croyait que la nature devait établir des facultés égales entre des êtres moraux ! Cet équilibre eût tenté de produire une stérile immobilité entre des êtres qui possèdent par excellence tous les principes du mouvement. La nature était trop sage pour ne pas le rompre, mais elle fut assez sage aussi pour ne le rompre qu'en douant la faiblesse des femmes de la force des charmes, et la vigueur des hommes de la souplesse des désirs. »

« Il est clair comme le jour que depuis deux cent soixante-seize ans, excepté le cas extrêmement rare d'une très-grande majorité, jamais aucun arrêt du Parlement n'exprima ni sa volonté, ni sa pensée....... L'article 32 de l'ordonnance de Louis XII, année 1512, porte : *Si les juges sont de trois opinions ou davantage, chaque opinion plus faible que les deux plus fortes sera obligée de se résoudre dans l'une de ces deux opinions les plus nombreuses.* Or, l'assemblée des chambres est à peu près de cent cinquante membres ayant voix délibérative. Supposez à présent que la première fois qu'on opine, les deux avis plus nombreux que tous les autres aient été, l'un de vingt-quatre voix, l'autre de vingt-cinq ; supposez ensuite que la seconde fois qu'on va aux opinions, les avis représentés par des quantités moindres que vingt-quatre, mais fesant ensemble cent-une voix séparées en di-

verses opinions, et toutes contraires aux deux avis les plus nombreux, se partagent de manière que cinquante voix se fondent dans l'avis des vingt-quatre, et cinquante-une dans l'avis des vingt-cinq, voilà le nombre des vingt-quatre élevé à soixante-quatorze, et celui des vingt-cinq à soixante-seize. Mais l'identité d'avis de soixante-quatorze personnes contre soixante-seize est absolument une fiction, une chose imaginaire; car la forme qui oblige toutes les opinions différentes entre elles à se fondre dans les deux plus nombreuses donne, dans le cas que nous supposons, l'effet de la majorité légale à vingt-cinq voix contre cent vingt-cinq.... »

*

« La liberté, au lieu de s'irriter de voir la noblesse imaginer qu'elle est dans la société ce que la fable est à l'histoire, ne gagnerait-elle pas infiniment à détruire tout privilége, et ne serait-il pas assez sage de rester ce qu'on est et de garder ce qu'on a ? »

*

« Veut-on savoir ce que le siècle passé a de commun avec le nôtre? le voici : d'avoir été entraîné, comme tous les siècles, par la marche du tems. On a vu quelquefois d'assez grands génies pour sembler la hâter, mais jamais il ne fût dans la puissance humaine de la ralentir et d'en changer la direction. Les hommes qui paraissent créer les évènemens sont ceux qui se trouvent égaux aux circonstances, et qui les trouvent

égales à eux. Le prince de Condé était plus grand qu'elles, il ne le sentit pas, il voulut les mesurer à lui, et cette comparaison ainsi que cette méprise les rendirent ridicules tous deux. »

Ah ! monsieur le comte, pourquoi n'écrivez-vous pas toujours ainsi ?

Mémoires de M. le duc de Saint-Simon, ou l'Observateur véridique, sur le règne de Louis XIV et sur les premières époques du règne suivant; trois volumes in-8°. (L'ouvrage original a onze volumes in-folio, mais il est hérissé de détails rebutans et de redites fatigantes.)

Les trois volumes que nous avons l'honneur de vous annoncer ne sont qu'un extrait des Mémoires de M. de Saint-Simon, mais où l'on assure avoir conservé scrupuleusement les expressions de l'original, sans s'être permis d'y ajouter une seule phrase. Si c'est, comme on l'a dit dans le monde, l'extrait qu'en avait fait anciennement l'abbé de Voisenon pour M. le duc de Choiseul, il est à présumer que l'ouvrage a été imprimé sur une copie fort défectueuse, car on y rencontre à tout moment des phrases qui n'ont ni fin ni liaison, et de ces sortes de fautes qui ne peuvent être attribuées qu'à l'impéritie de l'imprimeur ou du copiste. Quoi qu'il en soit, les Mémoires de M. de Saint-Simon, dont il existait depuis long-tems plusieurs copies manuscrites, ont été cités si souvent par nos meilleurs écrivains, que l'extrait qu'on nous en donne

aurait été plus imparfait encore, qu'il ne pouvait manquer d'exciter une grande curiosité. On ne trouve guère dans ces trois volumes que des anecdotes domestiques sur le caractère de Louis XIV et de ses ministres, sur celui du Régent et de ses favoris, sur la cour de Philippe V; mais il en est un assez grand nombre dont l'originalité est vraiment fort piquante. Si le style de M. de Saint-Simon est en général d'une grande négligence, il étincelle quelquefois d'expressions infiniment énergiques, de traits que n'eût point désavoués le génie de Tacite et de Montesquieu. Si l'amertume et la causticité sont les caractères habituels de sa manière de voir, il n'en loue pas avec moins de grâce; personne n'a peint avec plus de charme l'âme et les vertus de Fénélon; voici ce qu'il dit de sa physionomie :

« Elle ne pouvait s'oublier, ne l'aurait-on vue » qu'une fois; elle rassemblait tout, et les con- » traires ne s'y combattaient point; elle avait de » la gravité et de l'agrément, du sérieux et de » la gaieté; elle sentait également le docteur, » l'évêque et le grand seigneur; ce qui y sur- » nageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était » la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, » surtout la noblesse. Il fallait faire effort pour » cesser de le regarder. »

Malgré la multitude des ouvrages écrits sur le règne de Louis XIV, il semble que l'énigme fastueuse du caractère de ce prince ne se débrouille entièrement à vos yeux qu'en lisant les Mémoires de l'*Observateur véridique*, beaucoup

trop véridique sans doute pour l'intérêt d'une gloire qui en imposa si long-tems à l'Europe entière.

Nouveau Voyage en Espagne, ou Tableau de l'état actuel de cette Monarchie, contenant les détails les plus récens sur la constitution politique, les tribunaux, l'inquisition, les forces de terre et de mer, le commerce et les manufactures, principalement celles de soierie et de drap, etc.; *ouvrage dans lequel on a présenté avec impartialité tout ce qu'on peut dire de plus neuf, de plus avéré et de plus intéressant sur l'Espagne depuis* 1782 *jusqu'à présent*; 3 gros vol. *in*-8°.

Nous ne croyons pas qu'il existe dans ce moment, en aucune langue, un livre qui soit aussi propre à faire connaître l'Espagne telle qu'elle est aujourd'hui sous autant de rapports, avec plus d'exactitude et de vérité. Ce n'est ni un ouvrage profond, ni un ouvrage brillant, mais on y trouve partout l'empreinte d'un esprit sage et mesuré, d'un bon esprit qui cherche à bien voir, et qui juge tout ce qu'il voit avec une grande impartialité. Ce nouveau tableau de l'Espagne est de M. le chevalier de Bourgoin, élève de l'École Militaire, qui a passé plusieurs années en Espagne avec M. le comte de Montmorin, et qui est dans ce moment ministre du roi à Hambourg; c'est lui du moins qui en avait rassemblé tous les matériaux. Les occupations dont il est chargé ne lui ayant pas permis d'en achever entièrement la rédaction, il en a laissé le soin à

son ami, M. l'abbé Giraud, qui a parcouru lui-même une grande partie de l'Europe, et qui eut l'honneur d'accompagner monseigneur le comte d'Artois au siége de Gibraltar.

Chaque jour, chaque heure, pour ainsi dire, voit éclore quelque nouvelle brochure, quelque nouveau volume sur les États-généraux, et si l'on rassemble tous ces écrits à la bibliothèque du roi, l'on y comptera très-incessamment plus de volumes encore sur la constitution de la monarchie qu'il n'y en a déjà sur la constitution *Unigenitus*; car sur cette grande et belle question, il n'y en a, dit-on, guère au-delà de dix mille. Ne pouvant parler en détail de toutes les productions patriotiques du moment, il faut bien choisir. L'une d'elles, qui nous a paru mériter le plus d'attention, quoiqu'un peu trop métaphysique pour faire tout l'effet qu'eût désiré l'auteur, est intitulée *de la Convocation de la prochaine tenue des États-généraux en France, par M. Lacretelle*; elle est divisée en deux parties; dans la première on tâche d'établir nettement l'état de la question, dans l'autre les principes généraux d'une saine représentation nationale. Nous avons été frappé de la franchise avec laquelle l'auteur s'explique sur le premier point.

Disons la chose comme elle est: nous voulons être assemblés en corps de nation, mais nous ne savons comment nous y prendre..... Il me semble que j'entends un étranger me témoigner son étonnement et me dire: Votre nation n'a-t-elle jamais été assemblée? — Jusqu'au tems où les grands

progrès de notre civilisation ont commencé, nous avons eu, à de longs intervalles, ce qu'on appelait des États-généraux.— Eh bien, assemblez-vous comme autrefois. — C'est ce que tout le monde a dit d'abord; mais en y regardant de plus près, nous avons vu que ces convocations représentaient essentiellement des corps de la nation et fort peu la nation elle-même. Nous avouons tous qu'elles ont des vices auxquels il est difficile de se résigner; il n'y a plus que ceux qui ne les connaissent pas qui les défendent; ceux qui les ont étudiés craindraient tout, mais ils se rassurent par leur incompatibilité avec l'état actuel du royaume.—Vous êtes trop heureux d'être ainsi conduits à vous affranchir des liens antiques de la barbarie; il n'y a pas en Europe de peuple libre qui ne vous enviât cette position. Faites votre plan de représentation d'après vos lumières, et pour votre intérêt commun. —Mais qui a droit de le tracer?—Que vous importe, si celui qu'on vous offre vous convient?— Mais s'il ne nous convenait pas? — Vous ne l'accepteriez pas. N'avez-vous pas vos parlemens pour veiller sur vos droits et les réclamer?--Ils réclament aussi.--Le roi veut donc vous condamner à vos anciens états?— Point du tout, il voudrait assembler la nation dans un plan meilleur. —Eh bien? — Eh bien, on lui oppose que cela n'est pas légal.—Quoi! il n'est pas légal qu'un roi fasse à son peuple plus de bien que le peuple n'avait su s'en faire lui-même?— C'est une inquiétude qui nous trouble, une question qui nous divise, et c'est pour cela que

nous avons une assemblée de Notables. -- J'avais bien ouï parler de l'inconséquence des Français, mais non pas de leur pédanterie. Qui a pu vous inspirer une crainte si bizarre? — La déclaration de nos parlemens doit avoir ici de l'autorité. — Quoi! ils résistent également à la cour plénière, et à de bons, de vrais États-généraux! Je ne reconnais plus leur sagesse, leur patriotisme, leur générosité. — Il y a, dit-on, une partie de la noblesse, du clergé qui pense comme eux; c'est un si beau droit de dominer dans les assemblées d'une nation, une si noble prérogative que celle de casser ou de corriger ses décrets, qu'on a peine d'y renoncer. — Je commence à vous entendre. — Non, vous ne m'entendez pas...... Loin d'inculper les parlemens, je crois que s'ils séparent les droits de leurs corps de ceux de la nation, c'est qu'ils n'ont pas encore assez aperçu combien cette séparation serait funeste et coupable. S'ils paraissent résister, dans ce moment, à un bienfait du Gouvernement, c'est par un mouvement trop prolongé de la ferme résistance qu'ils ont dû faire à une subversion désastreuse, etc. »

Pour retrouver les principes généraux d'une saine représentation nationale, M. Lacretelle remonte jusqu'aux premiers principes de l'ordre social; c'est cette partie de son ouvrage qu'on a trouvée trop abstraite; elle l'est surtout relativement à l'objet qu'il paraît avoir eu essentiellement en vue. Ses conclusions n'en sont pas moins raisonnables, et les voici:

« Les grandes nations ne peuvent voter que

par représentans; mais pour que le corps représentatif réunisse les droits de la généralité, pour qu'il puisse les exercer avec cet avantage de modération et cette sûreté de moyens qui peuvent se rencontrer dans une assemblée d'hommes choisis, et non dans une cohue populaire, il faut que la représentation soit un extrait de la nation elle-même, en sorte que la nation elle-même ait concouru à la former. »

« Il ne serait guère plus possible de réunir tous les habitans d'un empire pour une élection de députés que pour une délibération commune. Il y a plusieurs classes très-nombreuses qui n'ont pas droit à cet avantage, plusieurs n'y sont pas nécessaires individuellement. Tous ceux qui n'ont dans l'État qu'une habitation transitoire, ceux qui sont trop misérables pour contribuer aux charges publiques jusqu'à une certaine mesure et qui offriraient plutôt un suffrage à vendre qu'à donner, les soldats qui ont aliéné leur liberté au pouvoir exécutif, les employés du fisc, les domestiques, les ouvriers qui sont sous la direction d'un maître particulier, toutes ces classes ne peuvent ici réclamer ni assistance ni influence.... Mais il y a cette équité dans ces exclusions qu'elles suspendent une faculté plutôt qu'elles ne la détruisent... »

« Les grands propriétaires étant en moindre nombre, et ayant un droit sur la chose publique proportionné aux secours plus étendus qu'elle reçoit de leur fortune; on pense qu'il ne serait point injuste de les appeler individuellement. Les petits propriétaires, obligés de se réunir pour donner

à l'un d'eux le droit de voter pour tous, n'en risqueraient pas davantage d'être opprimés, leurs délégués formant nécessairement la majeure partie dans le corps électif.... »

« Ce serait une erreur d'attacher uniquement les droits de citoyen à la propriété du sol. Contribuer aux charges et avoir intérêt aux lois suffit pour associer à la puissance de qui émanent et les impôts et les lois. »

« Une société peut avoir admis des classes qui jouissent d'exemptions et de prérogatives particulières ; ces classes, subordonnées à la nation, ne peuvent avoir que par abus des droits exclusifs du bien général et des moyens de l'opérer..... Possédant cependant leurs priviléges du consentement au moins tacite de la nation, elles ne peuvent être dépouillées que par un décret national.... Mais de cela même il résulte qu'il est contre toute justice et toute raison que ces classes dominent dans l'assemblée représentative, car alors elles pourraient écraser l'intérêt général de l'ascendant de leurs intérêts particuliers, ce qui équivaudrait à la dissolution de la société, en substituant la force au droit; elles jugeraient dans leur propre cause, ce qui est la plus intolérable usurpation du despotisme même; elles y jugeraient avec la majorité, ce qui est une oppression par le fait, et une dérision par la forme. »

Après avoir développé ce dernier résultat, l'auteur discute enfin la question qui nous occupe le plus dans ce moment : *Qui peut former une assemblée nationale sur de vrais principes, et dans*

quel cas le peut-on? Il commence par se perdre dans des raisonnemens d'une métaphysique fort subtile, mais il arrive encore à une conclusion qui nous a paru d'une grande évidence et d'une grande sagesse :

« Je l'avouerai, dit-il, je m'étonne de la gravité, de la profondeur que j'ai cherchée dans ces raisonnemens, car enfin qu'ai-je éprouvé? Qu'un roi a toujours le droit de faire le bien, et qu'une nation peut en conscience l'accepter. Le souverain peut convoquer une nation mieux qu'elle ne l'était, mais il ne peut lui imposer un plan de convocation; à elle seule il appartient de le régler. Il dépend donc d'elle de ne pas opérer dans l'ordre qu'il a suivi pour la rassembler, et d'en arrêter un autre. Soit qu'en ceci il fasse bien, soit qu'il fasse mal, il court toujours ce hasard, si cependant il est un hasard qui amène les hommes à refuser leur bien offert par une autorité dont l'ascendant est si puissant sur les choses, et dont les intentions généreuses ont un si grand charme pour les cœurs. *En un mot, à lui le provisoire, à la nation le définitif.* Tout peut être bon dans ce qu'il a fait, rien ne peut être légal que par ce qu'elle acceptera.

« Quel est le titre en vertu duquel on peut réclamer pour une nation le dernier plan de ses assemblées? point d'autre que son intérêt. Or, si la nation est mieux représentée, non-seulement son droit reste en entier, mais il est accru..... Un propriétaire évincé serait-il bien reçu à se plaindre de ce qu'ayant abandonné son champ in-

culte, on le lui rendrait dans une plus florissante culture, etc. ? »

Une autre brochure écrite dans le même esprit, mais plus particulièrement adaptée à la circonstance présente, intitulée *les Etats-Généraux convoqués par Louis XVI*, est de M. Target, avocat au parlement, et l'un des quarante. Cet excellent écrit respire le patriotisme le plus pur, le plus éclairé, les meilleurs principes, qui y sont mis à la portée de tous les esprits, et le sentiment qui l'a dicté semble fait pour en imposer à toutes les préventions de l'intérêt personnel et de l'esprit de parti.

L'auteur commence par rappeler tous les présages de l'heureuse révolution qui se prépare. La noblesse et le clergé ont reconnu, dans l'assemblée des Notables de 1787, la justice de supporter une contribution proportionnelle..... La province du Dauphiné vient d'adopter une forme d'États fondée sur la liberté, l'égalité, la fraternité des hommes.... Les parlemens, détachés de leur autorité et renonçant à un ancien usage, ont renvoyé à la nation son droit antique et imprescriptible d'accorder les subsides nécessaires...... Tous les principes d'une constitution nationale ont été avoués, reconnus, consacrés par le roi lui-même. « Qu'on me cite, ajoute-t-il, une seule époque où les préjugés contraires au bien de la nation aient été si puissamment attaqués, où l'intérêt personnel se soit plus noblement retiré à l'approche des intérêts publics, où les droits de la nation aient été plus authentiquement reconnus, où la

nation ait développé d'avance plus de lumières et plus de zèle, où les comices généraux aient été convoqués sous de plus heureux auspices! »

Après avoir fait un tableau rapide et précis de toutes les variations qui ont eu lieu dans la formation de nos différens États-généraux, depuis leur naissance jusqu'en 1614, il en conclut avec beaucoup de raison, ce semble, que le roi peut bien exercer le pouvoir que s'arrogeaient les baillis et les assemblées de députation, de donner plus ou moins de représentans au bailliage, pouvoir qui, ayant toujours été exercé sans principe et sans règle, n'est certainement pas une partie de la constitution de l'État.

Questions à examiner avant l'assemblée des États-généraux. Par le marquis de Casaux, de la Société royale de Londres et de celle d'agriculture de Florence, l'auteur des *Considérations sur le Mécanisme des Sociétés.*

Ces questions ne présentent en général ni le même intérêt ni la même clarté que les deux brochures dont nous venons de parler; mais on y a remarqué cependant le germe de plusieurs idées importantes qu'il serait fort à désirer de voir développer de la manière la plus propre à frapper tous les esprits; de ce nombre est sans doute la sixième question : *Des effets mécaniques d'une banqueroute nationale.* On porte aujourd'hui, dit M. de Casaux, à 250 et quelques millions la somme annuellement nécessaire en France pour

subvenir à l'intérêt légal des capitaux empruntés par le Gouvernement à différentes époques. Qu'on examine s'il y a possibilité d'anéantir pour 250 millions de moyens d'acheter, sans anéantir du même coup pour 250 millions de motifs pour reproduire. Or, si la somme de 250 millions est à la valeur du total de la reproduction annuelle, tant sur la terre que dans l'industrie, comme 1 est à 19, il est évident qu'anéantir pour 250 millions de moyens d'acheter, c'est anéantir un dix-neuvième du revenu général de la terre et de l'industrie. Mais si le dix-neuvième de ce revenu est évidemment produit par le dix-neuvième de vos travailleurs, voilà donc évidemment aussi le dix-neuvième de vos travailleurs sans autre ressource que les grands chemins.... Considère-t-on de sang-froid dans les grands chemins cette multitude de malheureux que la banqueroute nationale y précipite? Réfléchit-on que le dix-neuvième des travailleurs, joint aux dépendans de toute espèce que les victimes de la banqueroute fesaient vivre, forme bien plus d'un million d'âmes?... Ce corps formidable n'a besoin que d'un chef pour ne pas se borner aux assassinats suffisans pour subsister pendant la journée. Songez que, dans le nombre des ruinés, il suffit d'un Marius ou d'un Catilina pour changer dans bien peu de tems le nom de tous les propriétaires de la France, etc.

Ces images sont trop funestes pour y arrêter plus long-tems notre pensée.

La Couronne, *épigramme faite à Lyon.*

La Rive obtint ici jadis une couronne;
A Dûval aujourd'hui tout le public la donne.
Ce public est changeant, mais il s'y connaît bien,
Il rend toujours hommage au plus grand comédien.

Le mardi 11 novembre, on a donné, sur le théâtre Italien, la première représentation des *Dangers de l'absence ou le Souper de famille,* comédie en prose et en deux actes, de M. Pujoulx, de plusieurs sociétés littéraires.

Cette pièce, qui est plutôt un proverbe qu'une comédie, malgré beaucoup de scènes inutiles ou languissantes, a eu le succès qu'aura toujours la peinture de nos ridicules et de nos mœurs, lorsqu'on y reconnaîtra du naturel et de la vérité. Plusieurs détails ont paru bien sentis; le tableau du vieillard jouant à la bataille avec ses deux petits-enfans a quelque chose de doux et d'intéressant. Si le dénouement ne fait pas plus d'effet, c'est qu'il est beaucoup plus attendu qu'il n'est heureusement préparé. Le caractère de madame de Florville a des nuances trop prononcées; on sent bien qu'elle ne peut décemment se dispenser de reconnaître à la fin l'erreur qui l'avait séduite, mais on n'en est pas plus touché de son repentir, et peut-être serait-on même assez excusable de n'y pas croire.

Le samedi 15 novembre, les comédiens français

ont essayé de donner une représentation du *Faux Noble*, comédie en vers et en cinq actes, de M. de Chabanon.

Nous eûmes l'honneur de vous rendre compte de cette comédie lorsqu'elle parut imprimée dans les OEuvres de cet estimable académicien; l'accueil qu'elle vient de recevoir au théâtre n'a que trop confirmé le jugement que nous en avions porté alors; mais si la sévérité avec laquelle le parterre a traité le *Faux Noble* n'est pas absolument injuste, elle est au moins infiniment dure et cruelle : les murmures qui avaient commencé dès les premières scènes ont éclaté avec tant de violence à la fin du troisième acte, qu'il n'a pas été possible d'achever la représentation. Ce sont moins quelques expressions triviales ou négligées, quelques détails de mauvais goût, qui ont occasionné cette chute effroyable, que l'espèce de langueur qui règne dans tout l'ouvrage; les situations, comme les caractères, ont paru manquer de naturel et de mouvement; on sent partout l'effort de l'auteur, qui cherche des contrastes et se tourmente à faire marcher une intrigue qui n'en paraît pas moins immobile. Quelques scènes d'une intention assez comique n'ont produit aucun effet, tantôt parce qu'elles sont trop prolongées, tantôt parce qu'elles passent la mesure de l'exagération théâtrale. La vérité du comique n'est pas la même que celle de l'intérêt, mais il n'y a jamais d'effet au théâtre sans le degré de vraisemblance qu'exige au moins l'illusion du moment. A ces défauts se

sentiels, que n'ont pu racheter des traits pleins d'esprit et d'un vrai talent, s'est encore joint un tort pour lequel l'auteur s'était flatté d'obtenir grâce plus aisément dans la circonstance actuelle que dans aucune autre, c'est celui d'avoir osé dégrader sur la scène, dans le vil personnage de son duc et pair (1), la première classe de notre hiérarchie politique; les mêmes personnes qui lisent avec transport tous les ouvrages qui invitent la nation à faire justice des priviléges des différens ordres dans la prochaine assemblée des États-généraux, ont paru voir avec indignation l'excès de l'avilissement dans lequel on osait lui présenter un grand seigneur. Le peuple veut souvent que l'on respecte l'idole même à laquelle il ne croit plus, et il tient encore en France à ces antiques monumens d'une féodalité qu'il voudrait détruire.

Quoi qu'il en soit, l'auteur du *Faux Noble* a trouvé une sorte de consolation à se persuader qu'il n'y avait qu'une cabale de ducs qui avait fait tomber sa pièce. A la bonne heure! Que n'appelle-t-il aussi du parterre aux États-généraux, comme M. de La Blancherie, l'agent de la Correspon-

(1) Je sais bien que Dorante, dans *le Bourgeois gentilhomme*, joue un rôle tout aussi vil que le duc d'Alfort, mais rien ne prouve d'abord que ce comte Dorante soit un homme de qualité, et quand il le serait, la bassesse de son caractère disparaît, pour ainsi dire, sous le comique des situations où il se trouve placé. Les caractères essentiellement odieux ne peuvent être supportés au théâtre qu'autant qu'ils excitent dans la tragédie encore plus d'admiration que d'horreur, dans la comédie plus de rire encore que de mépris.

dance générale, qui me disait ces jours passés : « Je suis las de toutes les persécutions qu'éprouve le plus bel établissement dont on ait jamais conçu l'idée (celui de la Correspondance générale). Je travaille dans ce moment à un grand mémoire pour les États-généraux; je suis bien aise de faire décider à la nation assemblée si je suis un sot ou non. »

Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre la Cour Plénière, *calomnieusement attribuée à M. Bergasse; avec des détails sur sa retraite en Suisse, l'époque et les motifs de cette retraite, des réflexions sur le danger de ce qu'on appelle Bulletins à la main, et les moyens sourds qu'emploie une cabale pour favoriser et faire renaître les anciens abus de la Police;* brochure.

Ce misérable pamphlet, dont nous ignorons l'auteur, mais qu'on ne peut se dispenser d'attribuer à quelque enthousiaste du talent et des vertus de M. Bergasse, est dirigé principalement contre M. de Flandres de Brunville, procureur du roi au Châtelet, que les bruits publics avaient désigné un moment pour remplacer M. de Crosne au département de la police. Nous aurions dédaigné de parler de ce libelle s'il n'avait pas été honoré d'une sentence du Châtelet, qui le supprime comme contenant des faits faux, calomnieux, etc., et si, dans le réquisitoire qui précède cette sen-

tence, nous n'avions pas trouvé cette phrase vraiment remarquable : « Vous ne confondrez pas, » Messieurs, la licence sans frein qui a enfanté » cette production coupable, avec *cette liberté* » *si désirable de la Presse*, cette conquête nou- » velle de l'opinion publique, ce moyen puissant » de lumières dont nous ressentons déjà les utiles » effets, et dont l'avenir nous promet encore de » plus heureuses influences. »... Et c'est ainsi qu'aujourd'hui l'on parle au Châtelet, dans ce tribunal que l'on vit, il y a quelques années, tout près de condamner aux galères le pauvre M. Delille, pour avoir fait un livre presque aussi moral qu'ennuyeux, intitulé *la Philosophie de la Nature !*

DÉCEMBRE 1788.

Maillard ou Paris sauvé (sujet tiré de l'Histoire de France, année 1358), tragédie en prose et en cinq actes, par M. Sedaine, de l'Académie française. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

Tragicus plerumque dolet sermone pedestri.
HORACE.

M. Sedaine se plaint, dans la préface qu'il a mise à la tête de cet ouvrage, d'en avoir sollicité inutilement la représentation depuis dix-sept ans; c'est surtout l'ombre de Le Kain qu'il accuse de ce malheur ou de cette injustice; il prétend que ce célèbre comédien, que nous avons si peu d'espoir de voir remplacé jamais, déclara dans le tems qu'il ne prostituerait jamais son talent à faire valoir de la prose. Les gens de lettres qui ont conservé un respect trop religieux pour les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire, sont tous complices de la proscription contre laquelle réclame M. Sedaine : ils ont craint, dit-il, que *Paris sauvé* ne prouvât, malgré la chute de l'*OEdipe* de La Mothe, que l'on pouvait faire des tragédies en prose, et la facilité que tout homme de lettres aurait de profaner le temple de Melpomène leur a paru trop dangereuse. Nous ne répéterons point tout ce qu'on a écrit pour démon-

trer que nos tragédies ont besoin d'être écrites en vers; que ce travail de la versification n'a pas seulement le mérite de la difficulté vaincue, comme le prétendait La Mothe et comme voudrait le persuader après lui M. Sedaine; nous nous bornerons à observer que notre langue, dont le premier mérite est une élégante clarté, n'ayant presque point d'inversions, étant naturellement peu accentuée, le rhythme, la mesure, la rime même, sont des entraves qui lui sont nécessaires pour s'élever à cette précision harmonieuse, à cette noblesse de style soutenue qu'exige le cothurne tragique. A l'appui de cette réflexion, nous rappellerons la fameuse strophe d'une ode de M. de La Faye, par laquelle M. de Voltaire répondit à Lamothe, qui, après avoir fait tant de bons et de mauvais vers, pour justifier son *Œdipe* en prose, osa soutenir que la versification n'était qu'un travail mécanique et ridicule.....

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré,
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle dans des canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'élève dans les airs;
Et la règle qui semble austère
N'est qu'un art plus certain de plaire
Inséparable des beaux vers.

On peut répondre de plus à M. Sedaine, qu'en supposant que le plan sur lequel il a conçu sa tragédie de *Maillard* soit aussi régulier, aussi

simple, et en même tems aussi dramatique que ceux des meilleures tragédies de nos grands maîtres, des vers faits comme ceux de Corneille, de Racine, de Voltaire, n'auraient pas nui du moins à son succès, et qu'il est trop généreux à lui de s'interdire un moyen de réussir que tant de grands hommes n'ont pas cru devoir négliger.

Au reste, ce n'est pas le refus des comédiens; encore moins l'opinion de ceux qui pensent qu'on ne peut pas faire de bonnes tragédies en prose, qui a empêché pendant dix-sept ans la représentation de *Paris sauvé*, c'est la prudence du ministère public, qui n'a pas cru qu'il convînt de présenter sur le théâtre de la Nation des Français révoltés contre leur roi; et dans la circonstance actuelle, il s'est permis encore de penser que de quelque manière que M. Sedaine eût traité ce point de notre histoire, on n'offrirait point sans quelque inconvénient sur la scène un Marcel, qui mérita bien sans doute sa fin déplorable par tous les crimes, par tous les attentats qu'il commit contre son souverain, mais dont le caractère audacieux rappellerait trop peut-être qu'il ne devint si criminel que parce que Jean II avait manqué de foi à ses sujets, en dérogeant à la charte que lui-même força son souverain d'accorder à la nation, aux États de 1355, charte semblable à peu près à celle que les Anglais obtinrent de leur roi Jean Sans Terre, et sur laquelle reposent encore aujourd'hui les libertés de l'Angleterre. Tels sont les vrais motifs qui ont arrêté et qui pourront arrêter

long-tems encore à Paris la représentation de l'ouvrage de M. Sedaine.

On y retrouve sans doute toute l'originalité qui caractérise le talent dramatique de l'auteur. Le mariage secret d'Héloïse avec le fils de Marcel est une idée des plus heureuses; sans cette fiction, il était impossible de concevoir le plan de cette tragédie; tous les ressorts de l'intrigue, tout l'intérêt qu'elle inspire tiennent à ce trait de génie. Le reste de l'action offre beaucoup de détails languissans, des allées, des venues sans nécessité, sans objet; les développemens, qui n'ont presque jamais le mérite de la pureté du style, n'ont pas même toujours celui de l'éloquence que demandaient quelques-unes des situations que M. Sedaine a eu l'art d'amener si heureusement dans cet ouvrage. Parmi celles qui ne pourraient manquer d'avoir un grand effet au théâtre, on distinguera la scène où Maillard paraît au milieu des conjurés à l'instant même où l'un d'eux vient d'enfoncer son poignard dans la table; celle où le délire et les cris d'Héloïse appellent si naturellement son père après que son époux lui a avoué le projet de la conjuration. Par ces moyens d'une invention vraiment dramatique, l'ouvrage aurait pu se soutenir à la représentation, mais les défauts qui le déparent, et que nous n'avons fait qu'indiquer légèrement, ne lui laisseront peut-être pas le même avantage à la lecture; nous craignons donc que cette nouvelle production n'ajoute pas beaucoup à la gloire littéraire de M. Sedaine. Ce

qui doit l'honorer le plus, c'est d'apprendre au public que la plus grande souveraine de l'Europe a bien voulu que cet ouvrage fût représenté devant elle, et sur le théâtre de la capitale de son vaste empire (1). *Paris sauvé*, joué à Pétersbourg, prouve bien que le souverain qui n'use du pouvoir absolu que pour le bonheur de ses peuples doit peu redouter qu'on présente à leurs yeux le tableau des suites funestes de ce pouvoir.

Apologue *tiré d'une feuille périodique qui s'imprime en Bretagne, intitulée :* La Sentinelle du peuple, n° 11.

Une dame du premier rang, mais d'une *mauvaise constitution*, avait vécu jusqu'à ce jour infirme et grabataire; les charlatans qui la traitaient, disant qu'elle était trop faible pour marcher, et qu'elle avait d'ailleurs des vertiges, ne lui permettaient pas de se lever. Pendant ce tems, c'était, dans la maison, dissipation de toute espèce, intendans, aumôniers, officiers, laquais, gens d'écurie, femme de chambre et dame de compagnie; c'était à qui pillerait le mieux le revenu de la malade, et ce revenu était immense. Les charlatans ne s'oubliaient pas, et l'on voyait en peu de tems des gens venus du Pont-Neuf avec la cape et l'épée acquérir hôtels et châteaux, et mener un vrai train de princes. Le scandale était public, les fermiers en gémissaient, les voisins en médi-

(1) Nous avons ouï dire que le roi de Suède avait fait le même honneur à cet ouvrage.

saient, le maître seul ignorait le désordre, et personne ne pouvait ou n'osait l'instruire: chez les grands l'accès est si difficile!

Cependant, il y a quelques années, un médecin étranger s'introduisit, on ne sait trop comment, et ayant pu approcher le maître, il l'avertit que la maladie de sa femme n'était pas ce que l'on disait, que sa grande faiblesse ne venait que *d'un régime mal entendu*, d'une diète beaucoup trop sévère, et surtout de *purgations excessives;* qu'elle n'avait besoin, pour se rétablir, que de *développer ses forces* par l'exercice et l'usage de l'*air libre.* Le mari, qui ne désirait que la meilleure santé de sa femme, la confia à ce médecin; et en effet, malgré des *circonstances critiques* qui survinrent, il améliora sensiblement son état.

Mais les sangsues de la maison, intendans, charlatans, dames de compagnie etc., songèrent que si la grande dame recouvrait la santé, elle régirait elle-même sa fortune; c'est pourquoi, craignant la réforme, ils intriguèrent si bien auprès du maître qu'il congédia le médecin, et la malade de retomber aux mains des charlatans, et les charlatans de la repurger, ressaigner, remettre à la diette, tant et si bien qu'enfin il fut évident qu'elle allait périr dans leurs mains.

Alors les sangsues de la maison avisant que si la grande dame mourait tout-à-fait, elles-mêmes seraient frustrées, ont rappelé le médecin. Lui, qui aime beaucoup son métier, est revenu sans rancune, et quoiqu'il ait trouvé sa malade beau-

coup plus faible qu'auparavant, il a persisté dans son premier avis et prononcé qu'il fallait d'abord la lever. En conséquence, l'on a demandé ses hardes et ses souliers; mais hardes et souliers présentés, rien ne s'est trouvé de mesure; depuis le tems que la malade ne s'en est pas servie, ses membres ont pris d'autres formes, et sur ce cas grand embarras dans le logis. Chez gens du peuple comme nous, c'eût été chose toute simple, on lui eût pris mesure nouvelle et on l'eût habillée de neuf, mais chez les grands, il faut plus de mystère. Après y avoir bien songé, l'on a mandé les quatres facultés et les chefs des arts et métiers. Un vendredi, au mois de novembre, se tint leur première assemblée, et là, le fait bien exposé, les avis, comme il est d'usage, se sont trouvés fort partagés. En somme, il y a deux grands partis contraires; l'un, procédant au plus tôt fait, dit qu'il ne s'agit que de prendre la mesure actuelle du corps et de faire des vêtemens neufs et conformes; l'autre, et ce sont les gens graves et posés, soutient qu'il faut opérer avec plus de méthode, et qu'on ne peut, dans les bonnes règles, vêtir la dame sans avoir fait auparavant un inventaire de tout son garde-meuble, pour bien constater les rapports de ses anciens vêtemens à sa taille actuelle. En conséquence, l'on a fouillé toutes les armoires du garde-meuble, et comme la dame est de famille ancienne, on a trouvé des habillemens de ses mère, grand-mère, même bisaïeule, robes romaines, coiffures grecques, chaussures gothiques et gau-

loises; *tout quoi* l'on va, comme de raison, lui essayer, sans oublier son premier béguin et son premier petit soulier. La dame, qui s'impatiente, crie que tout cela est inutile, qu'on lui fait perdre un tems précieux, que depuis son bas âge les modes ont changé, et qu'elle ne veut plus qu'on lui parle de *carcans ni d'esclavages*, fussent-ils d'or, ni de *précepteurs* d'acier, ni de *corcet de baleine*, ni de *plombs au coude*, etc.

Les choses en sont là, et l'on ne sait comment cela finira; mais tout le monde plaint cette pauvre dame, d'avoir affaire, pour s'habiller, aux docteurs des quatres facultés, car les gens à bonnet carré aiment les vieux usages et n'entendent rien aux nouvelles modes.

Le 19 novembre on a donné, au théâtre Français, la première représentation de *l'Amour exilé des Cieux*, comédie en vers et en un acte, de madame du Fresnoi, l'auteur du *Journal lyrique*.

La manière dont madame du Fresnoi s'est permis d'altérer un des traits les plus heureux de la mythologie a d'autant moins réussi que tout le monde s'est rappelé la jolie comédie de *l'Oracle*, faite sur le même fond. On avait applaudi, dans les premières scènes, quelques madrigaux et quelques vers assez bien tournés, comme celui-ci :

Tout exilé qu'on est, il faut que l'on s'amuse.

Observations sur l'Histoire de France, par l'abbé de Mably, nouvelle édition, continuée jusqu'au règne de Louis XIV, et précédée de

l'Éloge historique de l'auteur, par M. l'abbé Brizard. 4 vol. in-12.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage, qui parurent en 1765, finissaient à l'époque où les grands fiefs furent réunis à la couronne sous le règne des trois fils de Philippe-le-Bel. Les deux derniers embrassent la suite de notre histoire, depuis l'avénement de Philippe de Valois au trône jusqu'à Louis XIV. Quoique dans la première partie de l'ouvrage on n'eût fait qu'indiquer les moyens par lesquels nos grands tribunaux usurpèrent une partie de la puissance nationale en conspirant avec l'autorité à en dépouiller les États-généraux, cette doctrine parut dans le tems si dangereuse que l'on fut prêt à la dénoncer au parlement et à en décréter l'auteur; il n'y eut que l'amitié active de l'abbé Quênel, précepteur de M. le duc de Penthièvre, qui para le coup par les sollicitations de madame de Brionne, de madame d'Enville, et surtout par la protection de M. le duc de Choiseul: l'influence ministérielle avait alors quelque pouvoir sur les dispositions du Palais. Aujourd'hui que les cours souveraines semblent avoir adopté elles-mêmes le sentiment de l'abbé de Mably, en reconnaissant leur incompétence à consentir l'impôt par leur enregistrement, ses manes doivent plus facilement trouver grâce à leurs yeux. Est-il bien sûr cependant qu'on pardonne à cet écrivain de bonne foi d'avoir osé dire si crûment que tout prouve que le parlement aime le despotisme, pourvu qu'il le partage? La manière

dont l'auteur peint l'esprit de ce corps, non pas tel qu'il est de nos jours, mais tel qu'il fut vers la fin du règne de François Ier, nous a paru un morceau digne de Tacite ; et peut-être suffira-t-il de cette seule citation pour donner une juste idée du mérite de cet excellent ouvrage, le plus précieux monument sans doute que l'on ait encore élevé sur les débris de notre histoire.

« Le parlement, humilié et non vaincu....., continua à se regarder comme le dépositaire et le protecteur des lois, et peut-être même comme le tuteur de la royauté. Pour que le Gouvernement ne lui contestât pas son droit, il en usa avec modération ; il songea à se rendre agréable, et s'appliqua à étendre l'autorité royale quand le poids n'en devait pas retomber sur lui. Il fléchit quand il crut qu'il y aurait du danger à résister, ou qu'il ne s'agissait que de passer des injustices dont il ne sentirait pas le premier les inconvéniens. Il mit de certaines formes dans son obéissance, afin de la rendre équivoque, et de contenter à la fois, s'il était possible, la Cour et le public. Soit qu'il faille l'attribuer à une politique fausse et trop commune, qui, ne sachant.... se décider, se contrarie elle-même, soit qu'elle soit la marche naturelle d'un corps qui, ayant des projets au-dessus de ses forces, a tour à tour de la crainte et de la confiance, sa conduite fut si embrouillée et si mystérieuse qu'on ne savait pas mieux sur la fin du règne de François Ier ce qu'il fallait penser de l'enregistrement qu'on ne

l'avait su sous Charles VII. Le conseil et le parlement gardaient tous deux le silence.... Chacun attendait avec patience un moment favorable pour découvrir, si je puis parler ainsi avec Tacite, le secret de l'empire, et expliquer une énigme que nos neveux ne devineront peut-être jamais, mais qui, nous laissant incertains entre le despotisme de la Cour et l'aristocratie du parlement, jette dans notre administration je ne sais quoi de louche et d'obscur qui nuit à la dignité des lois et à la sûreté des citoyens, et indique un Gouvernement sans principes, qui se conduit au jour le jour par les petites vues de quelque intérêt particulier. »

Si l'abbé de Mably juge avec beaucoup de sévérité la conduite des parlemens, il n'a pas plus d'indulgence pour les autres ordres de l'État, pour la noblesse, pour le clergé, pour la finance, pour les ministres, pour le corps entier de la nation; il révèle avec la même impartialité toutes les injustices; il pèse avec la même sagacité toutes les fautes et toutes leurs conséquences. Examinez, dit-il, le caractère de la nation française, il est conforme à son Gouvernement, et nous ne portons en nous-mêmes aucun principe de révolution.... Il proteste, en terminant son ouvrage, et il suffit de l'avoir lu pour l'en croire, il proteste qu'il n'a voulu nuire à personne ni à aucun ordre de l'État. « J'ai été » obligé de dire des choses dures, mais la vé» rité me les a arrachées. Je suis historien, je suis » Français; et quelle n'aurait pas été ma satis-

» faction, si, au lieu d'un Philippe-le-Bel, d'un
» Charles V, d'un Louis XI, j'avais pu peindre
» des Charlemagne! Le bonheur de mes com-
» patriotes est l'objet que je me suis proposé;
» mais ce bonheur n'existera jamais si nous ne
» nous corrigeons pas de nos erreurs et de nos
» vices. »

Pour la récompense de son zèle, que n'a-t-il pu lire tout ce que fait le Dauphiné depuis six mois!

L'extrême rigueur de la saison n'a pas empêché qu'il n'y eût une grande affluence d'auditeurs à la dernière séance de l'Académie française, tenue le jeudi 11 de ce mois, pour la réception de M. Vicq d'Azyr. Monseigneur le prince Henri de Prusse l'a honorée de sa présence. On devait bien s'attendre que le récipiendaire ayant à faire l'éloge d'un académicien aussi célèbre que M. de Buffon, le choix du sujet de son discours l'embarrasserait bien moins que la manière de le traiter la plus propre à remplir une si grande attente. Le parti qu'il a pris n'est pas sans doute celui qui pouvait produire le plus d'effet, mais c'est du moins celui qu'il était le plus facile de faire approuver généralement; au lieu de se livrer aux mouvemens d'une éloquence vive et passionnée, au lieu de prodiguer au génie, aux talens de l'Aristote français l'hommage d'une admiration exclusive, il s'est borné à faire l'analyse de ses ouvrages, et l'a faite avec autant de justesse que d'élégance,

avec autant de savoir que d'impartialité. Voici l'idée générale qu'il nous donne du caractère qui distingue les travaux de cet illustre écrivain.

« Il excelle surtout dans l'art de généraliser ses idées et d'enchaîner ses observations. Souvent, après avoir recueilli des faits jusqu'alors isolés et stériles, il s'élève et arrive aux résultats les plus inattendus. En le suivant, les rapports naissent de toutes parts; jamais on ne sut donner à des conjectures plus de vraisemblance, et à des doutes l'apparence d'une impartialité plus parfaite. Voyez avec quel art, lorsqu'il établit une opinion, les probabilités les plus faibles sont placées les premières; à mesure qu'il avance il en augmente si rapidement le nombre et la force, que le lecteur subjugué se refuse à toute réflexion qui porterait atteinte à son plaisir. Pour éclairer les objets, M. de Buffon emploie, suivant le besoin, deux manières: dans l'une un jour doux, égal se répand sur toute la surface; dans l'autre une lumière vive, éblouissante ne frappe qu'un seul point. Personne ne voila mieux ces vérités délicates qui ne veulent qu'être indiquées aux hommes; et dans son style, quel accord entre l'expression et la pensée! Dans l'expression des faits, sa phrase n'est qu'élégante; s'il décrit une expérience, il est précis et clair, on voit l'objet dont il parle, et pour des yeux exercés c'est le trait d'un grand artiste; mais on s'aperçoit sans peine que ce sont les sujets les plus élevés qu'il cherche et qu'il préfère; c'est en les traitant qu'il déploie toutes ses forces et que son style montre toute la richesse

de son talent..... En lui la clarté, cette qualité précieuse des écrivains, n'est point altérée par l'abondance. Les idées principales, distribuées avec goût, forment les appuis du discours; il a soin que chaque mot convienne à l'harmonie autant qu'à la pensée; il ne se sert, pour désigner les choses communes, que de ces termes généraux qui ont avec ce qui les entoure des liaisons étendues. A la beauté du coloris se joint la vigueur du dessin, à la force s'allie la noblesse; l'élégance de son langage est continue, son style est toujours élevé, souvent sublime, imposant et majestueux; il charme l'oreille, il séduit l'imagination, il occupe toutes les facultés de l'esprit, et, pour produire ces effets, il n'a besoin ni de la sensibilité qui émeut et qui touche, ni de la véhémence qui entraîne et qui laisse dans l'étonnement celui qu'elle a frappé, etc. »

Après avoir tracé le plan de l'*Histoire Naturelle* de M. de Buffon, le nouvel académicien s'arrête pour fixer un instant ses regards sur l'ensemble de ce beau monument. « Parmi tant d'idées exates et de vues neuves, comment ne reconnaîtrait-on pas, dit-il, une raison forte que l'imagination n'abandonne jamais, et qui, soit qu'elle s'occupe à discuter, à diviser ou à conclure, mêlant des images aux abstractions et des emblêmes aux vérités, ne laisse rien sans liaison, sans couleur ou sans vie, peint ce que les autres ont décrit, substitue des tableaux ornés à des détails arides, des théories brillantes à de vaines suppositions, crée une science nouvelle, et force

tous les esprits à méditer sur les objets de son étude, et à partager ses travaux et ses plaisirs ? »

Voulant mettre M. de Buffon en parallèle avec ses adversaires, il le compare d'abord avec l'abbé de Condillac, selon lui le plus redoutable de tous. « Son esprit, dit-il, jouissait de toute sa force dans la dispute; celui de M. de Buffon y était en quelque sorte étranger. Qu'on jette les yeux sur ce qu'ils ont dit des sensations ; la statue de M. l'abbé de Condillac, calme, tranquille, ne s'étonne de rien, parce que tout est prévu, tout est expliqué par son auteur. Il n'en est pas de même de celle de M. de Buffon, tout l'inquiète, parce qu'abandonnée à elle-même elle est seule dans l'univers; elle se meut, elle se fatigue, elle s'endort, son réveil est une seconde naissance, et comme le trouble de ses esprits fait une partie de son charme, il doit excuser une partie de ses erreurs...... Dans l'une on admire une poésie sublime, dans l'autre une philosophie profonde. »

Un parallèle encore plus adroit, peut-être, est celui qu'il fait entre le Pline de la France et celui de la Suède. « Le savant d'Upsal dévoua tous ses momens à l'observation; l'examen de vingt mille individus suffit à peine à son activité. Il se servit, pour les classer, de méthodes qu'il avait inventées; pour les décrire, d'une langue qui était son ouvrage; pour les nommer, de mots qu'il avait fait revivre ou que lui-même avait formés; ses termes furent jugés bizarres; on trouva que son idiome était rude, mais il étonna

par la précision de ses phrases, il rangea tous les êtres sous une loi nouvelle. Plein d'enthousiasme, il semblait qu'il eût un culte à établir et qu'il en fût le prophète. Avec tant de savoir et de caractère, Linné s'empara de l'enseignement dans les écoles, il y eut les succès d'un grand professeur : M. de Buffon a eu ceux d'un grand philosophe. Plus généreux, Linné aurait trouvé dans les ouvrages de M. de Buffon des passages dignes d'être substitués à ceux de Sénèque, dont il a décoré le frontispice de ses divisions. Plus juste, M. de Buffon aurait profité des recherches de ce savant laborieux. Ils vécurent ennemis, parce que chacun regarda l'autre comme pouvant porter quelque atteinte à sa gloire. Aujourd'hui que l'on voit combien ces craintes étaient vaines, qu'il me soit permis, à moi leur admirateur et leur panégyriste, de rapprocher, de réconcilier ici leurs noms, sûr qu'ils ne me désavoueraient pas eux-mêmes s'ils pouvaient être rendus au siècle qui les regrette et qu'ils ont tant illustré. »

La manière dont travaillait M. de Buffon nous a paru décrite avec beaucoup d'intérêt dans le morceau suivant.

« A Montbar, au milieu d'un jardin orné, s'élève une tour antique ; c'est là que M. de Buffon a écrit l'histoire de la Nature, c'est de là que sa renommée s'est répandue dans l'univers. Il y venait au lever du soleil, et nul importun n'avait le droit de l'y troubler. Le calme du matin, les premiers chants des oiseaux, l'aspect varié des campagnes, tout ce qui frappait ses sens le rap-

pelait à son modèle. Libre, indépendant, il errait dans les allées, il précipitait, il modérait, il suspendait sa marche, tantôt la tête vers le ciel dans le mouvement de l'inspiration et satisfait de sa pensée, tantôt recueilli, cherchant et ne trouvant pas ou prêt à produire. Il écrivait, il effaçait, il écrivait de nouveau pour effacer encore; rassemblant, accordant avec le même soin, le même goût, le même art toutes les parties du discours; il le prononçait à diverses reprises, se corrigeant à chaque fois, et, content enfin de ses efforts, il le déclamait de nouveau pour lui-même, pour son plaisir et comme pour se dédommager de ses peines. Tant de fois répétée, sa belle prose, comme de beaux vers, se gravait dans sa mémoire; il la récitait à ses amis, il les engageait à la lire eux-mêmes à haute voix en sa présence; alors il l'écoutait en juge sévère, et il la travaillait sans relâche, voulant s'élever à la perfection que l'écrivain impatient ne pourra jamais atteindre. »

Ceux qui ont connu particulièrement M. de Buffon ne manqueront pas de trouver que son panégyriste lui fait bien gratuitement les honneurs d'un sentiment de modestie qu'il n'était pas même en lui de feindre, lorsqu'en parlant de ce cabinet du roi enrichi par ses soins, par ses travaux et par sa gloire, il dit : « Tout est plein de lui dans ce temple où il assista, pour ainsi dire, à son apothéose; à l'entrée sa statue(1), *que lui seul fut étonné*

(1) Qui n'a pas lu avec quelque surprise l'inscription fastueuse que M. de Buffon avait laissé graver en lettres d'or sur le piédestal de cette belle statue,

Naturæ par ingenium!

d'y voir, atteste la vénération de sa patrie, qui, tant de fois injuste envers ses grands hommes, ne laissa pour la gloire de M. de Buffon rien à faire à la postérité.

On a fort applaudi l'hommage rendu par M. Vicq d'Azyr aux personnes respectables dont M. de Buffon s'était environné dans les dernières années de sa vie; « à l'excellente amie qui a été » témoin de ses derniers efforts, qui a reçu ses » derniers adieux, qui a recueilli ses dernières » pensées; à l'illustre ami de ce grand homme, à » cet administrateur qui, tantôt dans la retraite, » éclaire les peuples par ses ouvrages, et tantôt » dans l'activité du ministère, les rassure par sa » présence et les conduit par sa sagesse.... Des » sentimens communs d'admiration, d'estime et » d'amitié rapprochaient ces trois âmes sublimes... » Avec quelle joie M. de Buffon aurait vu cet » ami, ce grand ministre, rendu par le meilleur » des rois aux vœux de tous, au moment où les » représentans du plus généreux des peuples vont » traiter la grande affaire du salut de l'État!... »

C'est M. de St-Lambert qui, en qualité de directeur de l'Académie, a été chargé de répondre au discours de M. Vicq d'Azyr. Quoiqu'il n'y ait pas dans le dernier de ces discours beaucoup plus de mouvement et d'éloquence que dans l'autre, on y a remarqué deux ou trois morceaux dont l'expression et la pensée ont paru également heureuses et frappantes.

En parlant du progrès qu'ont fait de nos jours

les hautes sciences, des rapports communs qui les lient entre elles et toutes ensemble avec les arts et les talens de l'imagination, il termine le tableau par cette belle image : « L'empire de la science n'est plus un vaste désert où l'on trouvait quelques sentiers pénibles marqués par les pas des géans; c'est un pays cultivé, semé de toutes parts de routes faciles qui conduisent de l'une à l'autre et que les habitans peuvent parcourir sans fatigue.

Dans l'éloge qu'il fait de la manière d'écrire de M. de Buffon, il s'exprime ainsi : « Ce sont toujours de grandes choses exposées avec simplicité: tous les détails sont grands, l'ensemble est sublime. L'envie a voulu y voir de la parure, il n'y a que de la beauté. »

Il appelle le Jardin du Roi et le cabinet d'Histoire naturelle une bibliothèque immense qui nous instruit toujours et ne peut jamais nous tromper. Aristote, ajoute-t-il, et c'est le dernier trait de la réponse académique, « Aristote, pour rassembler sous ses yeux les productions de la nature, avait eu besoin qu'Alexandre fît la conquête de l'Asie; pour rassembler un plus grand nombre des mêmes productions, que fallait-il à M. de Buffon ? Sa gloire. »

La séance a été terminée par la lecture qu'a faite M. l'abbé Delille de deux morceaux d'un *poëme sur l'Imagination*. Le sujet du premier est le choix des monumens qu'il faudrait ériger à ceux dont on chérit ou dont on respecte la mémoire; on y a trouvé de superbes tableaux mêlés à des idées in-

finiment touchantes; on y a fort applaudi quelques vers vraiment admirables sur les tombeaux de ces rois fainéans qui n'ont fait que *changer de sommeil, jetés par le sort du néant de la vie au néant de la mort*, etc. Dans le second morceau, le poète, en célébrant les charmes de l'espérance, fait une description très-piquante de la manière dont le fameux Mesmer savait enivrer de cette douce illusion la foule de ses malades; il compare le baquet magnétique à la boîte de Pandore : tous les maux n'en sortaient pas, dit-il, mais l'espoir restait au fond. Parmi les prodiges opérés par ce célèbre thaumaturge, un des plus remarquables est celui-ci :

Le vieillard décrépit, se redressant un peu,
D'un retour de santé menaçait son neveu, etc.

Epigramme *sur M. de N***, premier président de la Chambre des Comptes, qui vient d'être élu par l'Académie française à la place de M. le marquis de Châtellux.*

Au cercle académique, en dépit des méchans,
Avec éclat je suis sûr de paraître.
A mes ordres toujours j'ai douze présidens,
Pour m'enseigner au moins quarante maîtres,
Pour m'imprimer soixante correcteurs,
Pour m'applaudir quatre-vingts auditeurs.

Il y a eu près de mille pétitions des différentes municipalités et corporations du royaume, pour obtenir du roi une représentation plus égale à la

prochaine assemblée des Etats-généraux qu'à ceux de 1614. Celle des habitans de Paris a été rédigée par un docteur en médecine, M. Guillotin; on en avait envoyé un exemplaire à tous les notaires de Paris, avec une lettre qui les invitait à recevoir la signature de tous les bourgeois qui jugeraient à propos de la déposer entre leurs mains. Le parlement, ayant désapprouvé la forme de cette réclamation, a mandé les syndics des notaires et le docteur Guillotin, pour rendre compte à la Cour de leur conduite; elle était si simple qu'ils n'ont pas eu beaucoup de peine à la justifier. La Cour a cependant ordonné que lesdites pétitions fussent rapportées au greffe, et défendu de répandre à l'avenir de semblables lettres et avertissemens. *Le parlement est bien mal*, disaient ce jour-là nos feseurs de calembourgs. — Comment? — *On doit le présumer, puisqu'il vient de faire appeler le notaire et le médecin.*

*

Un gentilhomme des États du Dauphiné disait, pour soutenir la primatie de sa noblesse: *Songez à tout le sang que la noblesse a versé dans les batailles.* Un homme du tiers-état lui répondit: *Et le sang du peuple versé en même tems était-il de l'eau?*

*

M. l'abbé de Mably croyait que le système anglais ne durerait pas dix ans, et que le sénat de la Suède serait à jamais durable. L'ouvrage dans

lequel il fesait cette belle prophétie n'était pas encore achevé d'être imprimé, que le sénat de la Suède n'existait plus. On l'en avertit; il répondit : *Le roi de Suède peut changer son pays, mais non mon livre.*

Ces trois anecdotes sont tirées des notes du *Mémoire pour le Peuple français*, de M. Cérutti.

L'Entrevue, comédie en un acte et en vers, par M. Vigée, secrétaire du cabinet de Madame (l'auteur de *la Fausse Coquette*, de *la Belle-Mère*, etc.), a été représentée pour la première fois par les comédiens français, le samedi 6 décembre.

Le sujet de cette petite pièce est tiré d'un conte de M. Imbert, et ce conte n'est qu'une assez faible imitation d'une scène arrivée à feu M. de Voyer avec sa femme.

Un des écrits qui méritent le plus d'être distingués dans la foule des ouvrages que fait éclore chaque jour la fermentation actuelle des esprits, est le *Mémoire pour le Peuple français*, de M. Cérutti. On en a fait deux éditions en moins de quinze jours. A la tête de la seconde se trouve un discours adressé *à la mémoire auguste de feu monseigneur le Dauphin, père du roi.* Ce discours, où l'auteur examine les principes exposés dans le mémoire des princes, nous a paru un chef-d'œuvre de raison et de sensibilité.

« Quel est, dit-il, l'intérêt du tiers-état? Le

bien de la nation. Le peuple est le seul corps qui ne vive pas d'abus et qui en meure quelquefois. Voilà toute la cause populaire renfermée en un seul principe........ Des grands que le peuple honore viennent de l'accuser devant le trône de vouloir renverser la monarchie par ses téméraires demandes; et que demande-t-il? ce que la noblesse, ce que le clergé, ce que la magistrature avaient demandé avant lui et semblaient demander pour lui, la liberté publique et la réforme nationale.

» On dit que le peuple conspire de tout côté contre la noblesse, le clergé, la magistrature. Voici la conspiration : exclu des emplois brillans de l'armée, il ne lui est permis que d'y mourir; exclu des hautes dignités de l'Église, il ne lui est permis que d'y travailler; exclu des places importantes des tribunaux, il ne lui est permis que d'y solliciter; exclu du partage égal de l'autorité législative dans les États-généraux, il ne lui sera permis que d'y payer à genoux : voilà la conspiration du tiers-état; voici celle des deux premiers ordres. Le roi les a rassemblés deux fois autour de lui pour les consulter sur les intérêts du trône et de la nation : qu'ont fait les notables en 1787? ils ont défendu leurs priviléges contre le trône; qu'ont fait les notables en 1788? ils ont défendu leurs priviléges contre la nation. Le trône n'a donc d'ami que la nation, et la nation d'ami que le trône.

» On soutient que la noblesse seule a placé la

couronne sur le front de Hugues Capet. La noblesse était bien plus disposée alors à démembrer le trône qu'à le donner....... On soutient encore que la noblesse seule a rétabli le sceptre dans les mains de Charles VII; mais Jeanne d'Arc, qui opéra cette révolution inattendue, l'armée qui combattit sous cette héroïne, les villes, les hameaux qui se soulevèrent contre l'usurpateur étranger, étaient-ils la noblesse? Mais la noblesse, qui avait appelé les Anglais, le duc de Bourgogne, qui avait fomenté les partis, l'évêque de Beauvais, qui précipita sur un bûcher infâme la libératrice de Charles VII et du royaume, étaient-ils le peuple? etc. »

« Ils disent que la noblesse se croirait dégradée si elle paraissait en équilibre avec le tiers-état. Quoi! cinq à six cent mille hommes se croiraient dégradés de paraître en équilibre avec vingt-quatre millions d'hommes!....... La France, qui pendant deux cents ans avait adopté le même équilibre, avait donc dégradé ses nobles pendant deux cents ans?.... Les enseignes romaines, sur lesquelles le monde entier lisait ces mots : *Senatus populusque Romanus*, dégradaient donc le sénat romain aux yeux du monde entier?.... La philosophie, qui rapproche les humains, dégrade donc les humains? La religion, qui leur ordonne de fraterniser, ordonne donc qu'ils se dégradent? Et vous-même, prince religieux et philosophe, quand vous prononciez l'éloge du tiers-état, vous prononciez donc la dégradation des deux premiers or-

dres? Votre ombre généreuse et sensible s'indigne et s'afflige d'une pareille expression...... Elle s'indigne et s'afflige de voir qu'au moment du danger public, au moment de réunir tous les secours, au moment d'accueillir toutes les lumières, ceux qui en ont les obscurcissent, sèment les terreurs au lieu de clartés, portent les divisions au lieu de secours, accélèrent le danger au lieu de le suspendre, menacent d'une scission formidable les esprits qu'ils pouvaient calmer..... Ombre auguste et tutélaire, c'est à vous seule qu'il appartiendrait de dire au monarque héritier de vos sentimens : Vous avez promis de faire le bonheur de vingt-six millions d'hommes, et cinq à six cent mille exigent de vous le sacrifice de tous les autres! c'est comme s'ils vous demandaient d'abdiquer votre empire, car les nobles composent votre Cour, et le tiers-état votre puissance, etc.

Voyages du jeune Anacharsis en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle, avant l'Ère vulgaire; par M. l'abbé Barthélemy. Quatre volumes in-4°, et sept volumes in-8°.

Ce grand ouvrage, commencé en 1757, vient enfin d'être publié, et ne paraît pas indigne de la haute attente qu'on en avait conçue. Ce n'est ni un poëme ni un roman : l'érudition semble y tenir l'imagination par la lisière ; mais il était difficile de rassembler dans un cadre plus intéressant tout ce que l'on sait, et tout ce que l'on a pu

deviner sur l'histoire, les mœurs, les usages et les arts de la Grèce.

OEuvres complètes de Gilbert. Un volume in-8°.

Ce petit recueil fera regretter sans doute que l'auteur, né avec un vrai talent pour la poésie, soit mort si jeune, si malheureux, et qu'il n'ait pas fait un meilleur emploi des dons qu'il avait reçus de la nature. Dans quelques-unes de ses Odes, on trouve de superbes images, dans ses Satires plusieurs traits dignes de Juvénal, en général une excellente facture de vers, des expressions hardies, énergiques, quelquefois forcées, mais souvent très-heureuses.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES CONTENUS DANS LE QUATRIÈME VOLUME.



